LIBRARY OF CONGRESS.

[SMITHSONIAN DEPOSIT.]

Chap. 12. 4

Shelf

UNITED STATES OF AMERICA.

QL
690
A1D8
1849
v.2
Birds

ORNITHOLOGIE

EUROPÉENNE,

OU

CATALOGUE ANALYTIQUE ET RAISONNÉ

DES

OISEAUX OBSERVÉS EN EUROPE,

PAR C.-D. DEGLAND,

Docteur en médecine, Membre de la Société nationale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille (Nord), Administrateur du Musée d'histoire naturelle de la même ville, et Membre correspondant de plusieurs Sociétés savantes françaises et étrangères.

TOME DEUXIÈME.

SMITHSONIAN INSTITUTION
26296

SE TROUVE :

A PARIS,
LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET,
Rue Hautefeuille, 10.

A LILLE,
CHEZ L. DANEL, IMPRIMEUR,
Grande-Place.

MDCCCXLIX.

ORNITHOLOGIE EUROPÉENNE.

TROISIÈME ORDRE.

PIGEONS. — *COLUMBÆ.*

Synonymie : Columbæ, Lath. (1790) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815).
Sylvicolæ, *partim*, Vieill. (1816).
Sponsores, De Blainville (1822).
Passerigalli, Latr. (1825) ; — Less. (1831).
Gyrantes, Ch. Bonap. (1838).

Caractères. Bec droit; base de la mandibule supérieure couverte d'une peau renflée, dans laquelle s'ouvrent les narines ; jambes couvertes de plumes jusqu'à l'articulation tibio-tarsienne; quatre doigts entièrement divisés, le pouce articulé au niveau des trois antérieurs.

Considérations générales. Les oiseaux de cet ordre sont un passage naturel des Passereaux aux Gallinacés ; ils participent des uns et des autres par leurs caractères, leurs habitudes, leur manière de vivre, etc. Tous ont des mœurs sociables et douces. Ils vivent une partie de l'année rassemblés en familles, sont réglés dans leurs besoins, se nourrissent de semences, de grains et de fruits, et sont d'excellents voiliers. Ils ont la faculté d'enfler leur jabot au moyen de l'air qu'ils

y accumulent, et de produire des sons particuliers qu'on nomme *roucoulements*. Seuls, de tous les oiseaux, ils font entendre de pareils sons. Seuls aussi ils ont l'habitude de boire d'un seul trait.

Les Pigeons sont monogames ; leur ponte n'est ordinairement que de deux œufs, d'où résultent presque toujours un mâle et une femelle. Les petits naissent faibles et nus, et sont incapables d'abandonner le nid avant un temps plus ou moins long, selon les espèces. Ils reçoivent, dans cet état, de leurs parents, une nourriture qui a subi un certain degré de macération dans le jabot.

Observations. Les auteurs sont partagés d'opinion sur la question de savoir si les Pigeons sont ou Passereaux, ou Gallinacés, ou bien s'ils doivent former un ordre à part. Ceux qui, à l'exemple de Linné, en font un genre de l'ordre des Passereaux, allèguent que les Pigeons, comme les oiseaux de cet ordre, sont monogames, que le mâle et la femelle travaillent en commun au nid, partagent les fonctions de l'incubation et les soins de l'éducation des jeunes ; que ceux-ci naissent aveugles et incapables de chercher eux-mêmes leur nourriture, qu'ils ont enfin le pouce articulé au niveau des doigts antérieurs, comme les Passereaux. Les ornithologistes au contraire qui, ayant plus particulièrement égard aux faits purement matériels, en ont fait des Gallinacés, fondent leur opinion sur ce que, comme ceux-ci, les Pigeons ont des formes massives, un bec voûté, des fosses nasales larges et recouvertes par une membrane molle, un jabot extérieurement dilatable, et un sternum osseux, profondément et doublement échancré.

Il me paraît plus convenable, comme l'a fait Brisson, de créer pour les Pigeons un ordre particulier. Si ces oiseaux ont dans leurs habitudes naturelles ou dans leurs attributs zoologiques, des traits qui ont pu les faire confondre soit avec les Passereaux, soit avec les Gallinacés, on ne saurait nier qu'ils n'aient des caractères qui leur sont propres et qui serviront toujours à les distinguer. La manière dont ils nourrissent leurs petits ; le son guttural qu'ils font entendre à défaut de chant ; la faculté qu'ils ont de dilater leur œsophage ; leur nature indolente ; leurs singuliers témoignages de tendresse ; la fixité remarquable du nombre d'œufs qu'ils produisent ; leur façon de boire ; le balancement de leur corps lorsqu'ils marchent, etc. ; et, avec cela, un facies tellement particulier qu'on n'a jamais confondu un Pigeon, à quelque espèce qu'il appartînt, avec un autre oiseau, sont autant de motifs propres à légitimer l'ordre établi par Brisson et adopté par Latham, Levaillant, M. Temminck, et par quelques autres méthodistes.

Cet ordre, l'un des plus naturels, ne comprend qu'une grande famille.

FAMILLE XXIV.

COLOMBIENS. — *COLUMBIDÆ.*

Synonymie : Colombins ou Péristères, Dumér. (1806).
Columbini, Illig. (1811) ; — Vieill. (1816) ; — Latr. (1825).
Pigeons, G. Cuv. (1798) ; — Temm. (1815).
Colombidæ, Leach ; — Less. (1831) ; — Ch. Bonap. (1831).

Caractères. Bec médiocre, renflé dans sa moitié antérieure, rétréci vers le milieu ; narines oblongues s'ouvrant presque au milieu du bec ; tarses courts, réticulés ; doigts libres, garnis en dessous d'une membrane épaisse qui les déborde latéralement ; pouce portant à terre dans toute son étendue ; queue composée de douze à quatorze rectrices.

Observations. La famille des Colombiens, ou Pigeons proprement dits, est très-riche en espèces, que l'on a réparties, d'après leurs rapports naturels, en une vingtaine de divisions génériques : une seule représente cette famille en Europe.

GENRE LXXIII.

COLOMBE. — COLUMBA.

Synonymie : Columba, Linn. (1735) ; — Briss. (1760) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — G. Cuv. (1817) ; — Less. (1831) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).
Columba, Turtur et Ectopistes, Less. (1837) ; — Ch. Bonap.
Columba et Ectopistes, Keys. et Blas. (1840).

Caractères. Bec grêle, flexible, droit, comprimé et renflé, incliné ou crochu vers le bout ; narines percées dans une membrane saillante, farineuse, qui les recouvre dans leur moitié postérieure ; pieds courts : ongles petits : ailes

moyennes, pointues; queue carrée ou arrondie ou plus ou moins étagée.

Considérations générales. Les Colombes vivent par couples isolés à l'époque de la reproduction, et se rassemblent en grandes bandes, le restant de l'année. Elles se tiennent généralement dans les bois, les forêts, et se nourrissent principalement de graines et de semences.

Le mâle et la femelle, en général, se ressemblent. Les jeunes, avant leur première mue, en diffèrent fort peu. Leur mue est simple.

Observations. Les espèces européennes que l'on peut admettre dans le genre Colombe, sont au nombre de six. Le comte de Keyserling et le professeur Blasius, qui n'indiquent pas la *Columba Ægyptiaca*, admettent la *C. risoria*, que l'on trouverait dans la Turquie d'Europe. Comme l'existence de cette dernière ne me paraît pas établie de manière à ne laisser un grand doute, je ne la comprends pas dans ce Catalogue. Il est possible d'ailleurs que l'on ait vu en Turquie, et même en d'autres localités de l'Orient, des sujets échappés de cage, ou des sujets qu'on laissait vivre en liberté, ainsi que cela se pratique en Égypte. Toutefois il existe dans le bulletin de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg (année 1837, N.° 46), une notice de M. Nordmann, relative à l'existence de cette espèce en Bessarabie; mais on s'est trompé dans la Revue Zoologique (année 1838, p. 293), en faisant dire à l'auteur de cette notice, que la *C. risoria* se trouvait aux environs d'Odessa; de même que Naumann l'aurait observée en Hongrie. Ces assertions sont démenties par M. Nordmann lui-même dans la *Faune Pontique*.

Ces six espèces, pour quelques auteurs, font partie de trois genres distincts, qui ne reposent presque absolument que sur la forme et les dimensions de la queue. Je n'admettrai ces divisions qu'à titre de simples groupes.

1.° RAMIERS ou BISETS. — COLUMBA (Linn.)

(*Palumbus*, Kaup.)

Les lames membraneuses renflées qui recouvrent les fosses nasales, séparées par un sillon profond; queue ample, arrondie ou rectiligne.

278. COLOMBE RAMIER. — COLUMBA PALUMBUS.

DIAGNOSE : *Bord externe des ailes blanc, et une tache de même*

couleur sur les côtés du cou dans les adultes ; point de taches ni de bandes noires sur les ailes.

Taille : 45 cent.

Synonymie : Columba palumbus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 282; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 776; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 601; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. I, p. 286; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 444; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXVI, p. 260; *et Faun. Fr.*, p. 244; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 490; — Less. *Ornith.* (1831), p. 468; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 41; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 275; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXII.

Palumbus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1, p. 89.

Buff. *Pl. enl.* 316.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 248.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 243.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 40, f. 1.

Pigeon Massart *de nos campagnards.*

Description. *Mâle en été* : Tête, cou, croupion et couvertures supérieures de la queue d'un cendré bleuâtre; dos et couvertures des ailes d'un cendré brun; derrière et parties latérales du cou d'un vert doré à reflets bleu et cuivre rosette; de chaque côté de la partie inférieure du cou, un croissant d'un blanc de plomb; bas du cou en avant et poitrine d'une couleur vineuse à reflets; ventre, flancs et sous-caudales d'un gris bleuâtre; bord des ailes blanc; rémiges primaires brunes et bordées de blanc, les secondaires d'un gris brun; queue d'un cendré foncé en dessus, passant au noir vers l'extrémité, avec une large bande transversale d'un gris bleuâtre en dessous; bec rouge de chair avec le bout jaune orange et les narines couvertes d'une sorte de poussière blanche; pieds rouges; ongles d'un brun de corne; iris jaune pâle.

Femelle : Semblable au mâle, mais avec le croissant blanc du cou moins étendu.

Mâle et femelle en automne : Ils ont les teintes moins pures, moins reflétantes; le bec rougeâtre et terminé de jaune pâle.

Jeunes avant la première mue : Teintes générales ternes : point de blanc ni de reflets au cou.

Historique. Le Ramier est répandu dans toute l'Europe, commun en France, et sédentaire dans quelques localités de cet état.

Il niche dans nos bois et forêts, soit dans des pots que l'on place à cet effet, sur les arbres élevés, soit dans des nids qu'il construit avec de petites branches ou des racines. Sa ponte est de deux œufs obtus aux deux bouts, d'un blanc pur, quelquefois tirant sur le rose quand ils sont frais.

Grand diam., 4 cent. 4 mill.; petit diam., 2 cent. 7 mill.

Il n'habite que l'été le nord de la France, quoiqu'il arrive quelquefois d'en voir encore vers le mois de janvier, et même toute l'année lorsque l'hiver n'est pas rigoureux. Il revient à la fin de février, par petites troupes, s'apparie de suite et s'occupe aussitôt des soins de la reproduction.

Il n'est pas de lieu, peut-être, où les Ramiers soient en aussi grand nombre que dans les pays avoisinant la mer Noire. En octobre et novembre, époques de leur migration vers les contrées les plus méridionales, on en voit des volées immenses, et on leur fait alors une chasse très-destructive dans certaines localités, sans que leur nombre paraisse diminuer.

C'est un gibier excellent quand l'oiseau est jeune.

279. COLOMBE COLOMBIN. — COLUMBA ŒNAS.

Diagnose : *Bord externe des ailes noir; deux taches de même couleur sur chacune d'elles, croupion et sus-caudales cendrés; barbes externes de la rectrice la plus latérale blanches dans leur moitié basale.*

Taille : 35 *cent.*

Synonymie : Columba œnas, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 279; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 769; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 589; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 287; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 445; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXVI, p. 365, et *Faun. Fr.* p. 243; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1,

p. 490 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 468 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 41 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 274 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXIII.

OENAS SIVE VINAGO, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1, p. 86.

Buff. *Pl. enl.* 316.

Roux, *Ornith. Prov.* pl. 244.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 243.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 40, f. 1.

Vulgairement : Pigeon sauvage, petit Ramier.

Petit Massart *de nos villageois.*

DESCRIPTION. *Mâle au printemps :* Tête, cou et dessus du corps cendré bleuâtre, de teinte plus foncée sur le haut du dos, beaucoup plus claire sur le croupion et les sus-caudales ; avec des reflets métalliques d'un vert violet sur les côtés et la face supérieure du cou, changeant suivant l'incidence de la lumière ; bas de la face antérieure du cou, et poitrine d'un rouge vineux ; abdomen, flancs et sous-caudales d'un cendré bleuâtre ; ailes pareilles au manteau, avec deux taches irrégulières noires sur chacune d'elles, l'une sur les deux pennes les plus rapprochées du corps et l'autre sur les grandes couvertures ; rémiges noirâtres, liserées de gris ; queue d'un cendré bleuâtre dans les deux tiers supérieurs, et noire dans le tiers inférieur, avec la penne la plus latérale de chaque côté blanche en dehors, dans la moitié supérieure ; bec rouge, avec sa pointe jaune ; pieds rouge de sang ; iris rouge brun.

Femelle au printemps : Elle ressemble au mâle ; mais elle est un peu plus petite et a les teintes un peu moins pures. L'un et l'autre, *en automne*, ont le plumage plus rembruni, et les plumes du cou ont des reflets plus verdâtres.

Jeunes avant la première mue : Teintes générales ternes, point de reflets au cou et de taches noires sur les ailes.

Historique. Le Colombin habite une grande partie de l'Europe.

Il est de passage dans le nord de la France, et assez répandu dans le sud de cet empire.

Il niche sur les arbres, dans les bois et les forêts. Sa ponte est de deux œufs, moins gros que ceux du Ramier, d'un blanc pur.

Grand diam., 3 cent. 8 mill.; petit diam., 2 cent. 9 mill.

Quelques couples se reproduisent dans les bois des environs de Lille. J'ai trouvé sur notre marché des jeunes pris dans le nid, le 2 mai 1840. Leur chair est excellente.

280. COLOMBE BISET. — COLOMBA LIVIA.

Diagnose : *Bord externe des ailes cendré; une bande transversale et une large tache noire sur chacune d'elles ; croupion blanc.*

Taille : 32 *cent.*

Synonymie : Columba livia, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1, p. 83; Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 590; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 288; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 416; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXVI, p. 291; — Less. *Ornith.* (1831), p. 468; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 41; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt* (1840), p. LXII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 274; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXII.

Buff. *Pl. enl.* 510.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 245.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 245.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 40, f. 3.

Vulgairement : Pigeon biset.

Description. *Mâle :* Plumage gris ardoisé avec les côtés et le bas du cou vert et vert violet, châtoyant suivant l'incidence de la lumière; croupion blanc; ailes barrées transversalement de noir, et marquées d'une grande tache de même couleur sur les pennes les plus rapprochées du corps; rémiges et rectrices brunes, terminées de noir; la rectrice la plus latérale blanche en dehors dans la plus grande partie de son étendue; bec brun avec la membrane qui recouvre les narines, farineuse; pieds rouges; iris rouge jaune.

Femelle : Semblable au mâle, mais un peu plus petite et avec des teintes moins éclatantes.

Jeunes avant la première mue : Ils se distinguent de ceux du Colombin par la région du croupion qui est blanche. Leurs teintes sont très-ternes.

Historique. Le Biset est très-rare à l'état sauvage. Il habite quelques côtes rocailleuses de la Méditerranée, de l'Angleterre et de la Norwége ; est de passage accidentel en France, dans la Provence et le département des Basses-Pyrénées.

Il niche dans les crevasses des rochers ; pond deux œufs un peu plus renflés que ceux du Colombin, et d'un blanc pur.

Grand diam., 3 cent. 6 mill. ; petit diam., 3 mill.

M. Malherbe dit (*Faune de la Sicile*, p. 158), qu'on trouve le Biset en grand nombre, en la compagnie des Choucas, dans les grottes qui existent tout le long du littoral de la Sicile, et au centre de cette île, sur les clochers ou autres édifices élevés. Elle y vit en bonne intelligence avec les Cresserelles, qui habitent les mêmes lieux Il ajoute qu'il est également commun dans la Grèce, le nord de l'Afrique et en Asie.

2.° TOURTERELLES. — PERISTERA (Boie.)

(*Turtur*, Ray, Ch. Bonap.)

Narines simples, sans sillon de séparation ; bec grêle ; queue plus ou moins arrondie.

281. COLOMBE TOURTERELLE. — COLUMBA TURTUR.

Diagnose : *Bord externe des ailes d'un cendré bleuâtre ; queue terminée de blanc, avec les barbes externes de la plus latérale de cette couleur, et les deux médianes entièrement brunes ; quelques croissants composés de plumes noires et blanches sur les côtés du cou, dans les sujets adultes.*

Taille : 28 *à* 29 *cent.*

Synonymie : Columba turtur, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 284 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 786 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 605 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 289 ; — Temm *Man* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 448 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXVI, p. 373, et *Faun. Fr.* p. 245 ; — G. Cuv. *Rég. An.* 2.e édit. (1829), t. 1,

p. 490 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 473 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 275 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXIX.

Turtur, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1, p. 92.

Buff. *Pl. enl.* 394.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 246, f. 1, *tête du jeune ;* f. 2, *l'oiseau adulte.*

Gould, *Birds of Eur* pl. 246.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 40, f. 4.

Vulgairement : Tourterelle des bois.

Description. *Mâle en été :* Dessus de la tête et du cou cendré; dessus du corps brun, avec les bordures des plumes roussâtres au dos, au croupion et sur les sus-caudales ; devant du cou et poitrine d'une teinte vineuse ; abdomen, sous-caudales et jambes blanches ; flancs d'un gris blanchâtre : demi-collier noir, coupé obliquement par des raies blanches au bas des faces latérales du cou; couvertures alaires noires, largement bordées de roux de rouille, les plus rapprochées des pennes primaires d'un cendré bleuâtre ; rémiges brunes, bordées de gris plus ou moins roussâtre ; rectrices médianes d'un brun roussâtre, les latérales d'un noirâtre plus foncé en dessous qu'en dessus, et terminées par un grand espace blanc, la plus externe de chaque côté bordée, en outre, de cette couleur, dans toute son étendue en dehors ; paupières nues et rouges ; bec brun bleuâtre; pieds rouges; ongles brun de corne ; iris rouge jaunâtre.

Femelle : Un peu plus petite que le mâle, avec les teintes moins vives et le collier moins étendu.

Jeunes avant la première mue : Collier nul ou très-légèrement marqué ; teintes du plumage plus sombres ; sans couleur vineuse à la poitrine ; les plumes brunes et bordées de roussâtre ; iris gris rougeâtre.

Historique. La Tourterelle est très-répandue en Europe, du sud au nord, et très-commune en France.

Elle niche dans les bois, sur les arbres, quelquefois dans les

buissons. Ses œufs, au nombre de deux, sont allongés, obtus aux deux bouts, et d'un blanc pur.

Grand diam., 3 cent.; petit diam, 22 mill.

Elle arrive, dans nos départements septentrionaux, à la fin de mars et en avril, repart dans le courant de septembre, et hiverne en Afrique et en Asie.

Elle est d'un naturel sauvage; se tient dans les bois touffus, et se laisse difficilement approcher. Prise jeune, elle s'apprivoise et s'accouple même avec la Tourterelle à collier, *C. risoria*, Linn. Je possède un couple de métis que je dois à l'obligeance de M. Duthoit, de Dunkerque. Jusqu'à présent, le mâle et la femelle sont inféconds entre eux et avec les espèces desquelles ils proviennent.

282. COLOMBE D'ÉGYPTE. — COLUMBA ÆGYPTIACA.

Diagnose : *Bord externe des ailes noirâtre; queue arrondie avec les quatre pennes médianes unicolores et la plus latérale cendrée à sa base, noire dans le milieu et d'un blanc bleuâtre dans le reste de son étendue; point de croissants noirs et bleus sur les côtés du cou.*

Taille : 27 *cent. environ.*

Synonymie : Columba Ægyptiaca, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 607; — Vieill. *Dict.* (1818), t XXVI, p. 350; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 275; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXIV.

Description. *Mâle et femelle :* Tête et cou couleur de chair teintée de violet; dessus du corps d'un brun roux lustré; bas du cou et haut de la poitrine noirs, avec les plumes cunéiformes et divisées en deux lobes divergents et tronqués d'un roux de rouille vif; le reste de la poitrine coloré comme la tête, mais d'une teinte un peu plus rousse; abdomen et jambes, d'un blanc lavé légèrement de gris bleuâtre; flancs d'un cendré bleu; sous-caudales d'un blanc pur; ailes en partie bleu de ciel, en partie colorées comme le dos, avec les rémiges noirâtres et liserées de blanchâtre en dehors; queue arrondie, avec les quatre pennes médianes d'un brun roussâtre: l'externe de chaque côté cendrée à la base, noire dans le milieu et d'un blanc bleuâtre dans le reste de son étendue, les deux

voisines également cendrées, avec la pointe d'un blanc sale; bec noir; tour des yeux nu et bleuâtre; pieds couleur de chair.

Historique. Cette espèce habite la Grèce, la Turquie, l'Egypte et l'Asie.

Notre ami M. le docteur Schinz en a reçu plusieurs de la Grèce. M. Von der Mühle comprend cette Tourterelle dans son mémoire sur les oiseaux de ce pays.

On ne sait rien quant à ses mœurs, sa propagation et son régime.

3.° COLOMBI-TURTURES. — ECTOPISTES (Sw.)

Narines simples, sans sillon de séparation. Bec grêle; queue très-longue et cunéiforme.

283. COLOMBE VOYAGEUSE. — COLUMBA MIGRATORIA.

Diagnose : *Bord externe des ailes noir; queue flabelliforme, composée de pennes très-étagées; quelques taches noires irrégulières sur les ailes.*

Taille : 40 *à* 41 *cent.*

Synonymie : Columba migratoria, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 285; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 789; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 612, *mâle*, et *C. Canadensis*, *femelle*; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XXVI, p. 369; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 309; — Schinz, *Europ. Fauna* (1840), t. 1, p. 274; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXIX.

Ectopistes migratoria, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 41; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXII.

Buff. *Pl. enl.* 176, *femelle.*

Vulgairement : Tourterelle du Canada, Pigeon de passage, Pigeon voyageur.

Description. *Mâle :* Tête, nuque, dos et sus-caudales d'un gris bleuâtre, avec des reflets bleus, violets et dorés au bas des côtés et du derrière du cou; devant du cou, poitrine et abdomen d'un roux vineux; région anale et sous-caudales d'un

blanc pur; couvertures alaires cendrées comme la tête, avec les scapulaires lavées de brunâtre et marquées de quelques taches irrégulières noires, reflétantes; rémiges noirâtres, bordées de blanchâtre et de roussâtre; les deux rectrices médianes d'un noir ardoisé, les latérales cendrées, passant graduellement au blanchâtre de la base à la pointe, toutes marquées d'une grande tache noire sur les barbes internes; bec noir; narines légèrement protubérantes, paupières nues, d'un rouge de chair pourpre; pieds rouge de laque; iris orange.

Femelle du même âge : Un peu moins grande, avec la queue moins longue, les couleurs moins vives; dessus du cou tirant sur le gris; taches noires des ailes plus petites et moins brillantes; la poitrine d'un cendré brun et sus-caudales brunes.

Jeunes avant la première mue : Point de reflets sur les côtés du cou et de taches sur les ailes; d'une taille plus petite que celle des adultes.

Historique. La Colombe voyageuse a pour patrie l'Amérique septentrionale et se montre accidentellement en Europe.

Elle a été tuée en Angleterre, en Norwége, en Russie, et a été vue plusieurs fois en mer.

Elle niche sur les arbres, par bandes de soixante à cent individus (Temm.); pond deux œufs blancs de la grosseur de ceux du Biset (Vieill.)

En Amérique, suivant le dire de Vieillot, cette Colombe traverse, au printemps et en automne, les contrées qui sont entre le vingtième et le soixantième degré de latitude nord. Les individus d'une même localité se réunissent par milliers et voyagent en si grand nombre, en se recrutant en route, que leur vol obscurcit le soleil.

La Colombe voyageuse vit de riz, de baies desséchées, de bourgeons, de jeunes pousses de bouleau et de glands de divers chênes propres à l'Amérique.

On la dit très-recherchée pour les tables, à cause de la bonté de sa chair.

QUATRIÈME ORDRE.

GALLINACÉS. — *GALLINÆ.*

Synonymie : Gallinæ, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — G. Cuv. (1798 et 1829); — Dumér. (1806); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815 et 1820); — Less (1831); — Ch. Bonap. (1838).
Rasores, Illig. (1811), *partim.*
Gallinacei, Vieill. (1816); — Latr. (1825).
Gallinaceæ, Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840).

Caractères. Bec voûté, convexe, plus ou moins courbé à la pointe; narines basales, percées dans un espace membraneux, recouvertes par une écaille cartilagineuse; tarses courts, nus ou diversement vêtus; doigts, trois devant et un derrière, ou trois devant seulement, réunis ou libres à leur base, bordés et calleux en-dessous, chez le plus grand nombre des espèces; pouce, quand il existe, articulé plus haut que les autres; ongles courts, obtus, légèrement courbés; ailes amples, arrondies, concaves et peu étendues en général; queue de forme et de longueur variables.

Considérations générales. Les oiseaux de cet ordre, à l'exception des Gangas, qui ont une organisation et un genre de vie qui les rapprochent des Pigeons, ont tous des caractères si tranchés, qu'il est impossible de les confondre avec ceux des ordres précédents. Ils ont des formes ramassées et lourdes; leur vol est généralement pesant et court, à cause de la disposition particulière de leur sternum. La longueur de cet os, dit G. Cuvier, est diminuée par deux échancrures très-larges et très-profondes, qui en occupent presque tous les côtés;

sa crête est tronquée obliquement en avant, en sorte que la pointe aiguë de la fourchette ne s'y joint que par un ligament. Toutes ces circonstances, en affaiblissant beaucoup les muscles pectoraux, rendent leur vol difficile.

Ils se nourrissent de graines, de végétaux, de vers et d'insectes.

En général, ils pondent un grand nombre d'œufs. Les petits cherchent leur nourriture peu d'heures après leur naissance.

Les uns habitent les forêts et les montagnes, les autres les champs et les plaines arides.

Le mâle se distingue toujours de la femelle par quelque attribut particulier. Les jeunes, en naissant, et quelque temps après leur naissance, sont vêtus de duvet qui fait place à un plumage tout différent de celui des adultes. Ce n'est qu'après la première mue qu'ils ressemblent à ceux-ci.

La mue est simple chez les uns, double chez les autres.

FAMILLE XXV.

GANGAS. — *PTEROCLIDÆ.*

Synonymie : Alectrides, *partim*, Dumér. (1806).
Gallinacei, *partim*, Illig. (1811).
Plumipedes, Vieill. (1816).
Tetradactyli plumitarsi, Latr. (1825).
Gangas, Less. (1831).
Pteroclidae, *b* Pteroclinæ, Ch. Bonap. (1838).

Caractères. Bec court, emplumé à sa base; pieds vêtus en partie; trois doigts devant et un derrière rudimentaire; ailes très-longues et aiguës; queue arrondie ou avec les deux pennes médianes terminées en brins effilés.

Observations. Les espèces dont cette famille est composée, forment un groupe très-distinct qui sert de passage des Pigeons aux Gallinacés. Ils ont les ailes, le sternum, et quelques particularités de mœurs des premiers, le bec et les pieds de ces derniers.

Presque tous les auteurs les ont compris parmi les Tétras, malgré leur grande dissemblance; M. Temminck, en 1809, les en a retirés, avec juste raison, pour en former un genre sous le nom de *Pterocles.* C'est bien gratuitement que Vieillot, en 1816, a substitué, à ce nom, celui d'*Œnas.* Aujourd'hui on est généralement d'accord pour en former une famille particulière; mais il y a divergence d'opinion

sur la question de savoir quelle place cette famille doit occuper. Peut-être devrait-on la rapprocher de celle des Pigeons, en la comprenant dans l'ordre que forment ceux-ci.

Le prince Ch. Bonaparte classe dans cette famille le *Tetrao paradoxus*, Pall., dont il fait sa sous-famille des *Syrrhaptinæ*. C'est à tort qu'il comprend, parmi les oiseaux d'Europe, cette espèce, qui n'a été trouvée que dans les steppes de la Bucharie, et dans les déserts de la Tartarie.

GENRE LXXIV.

GANGA. — PTEROCLES.

(Type de la sous-famille des *Pteroclinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : TETRAO, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Dumér. (1806); — Mey. et Wolf (1810).
GENUS LAGOPEDI, Briss. (1760).
PERDIX, Lath. (1790).
PTEROCLES, Temm. (1815); — G. Cuv. (1829); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).
OENAS, Vieill. (1816).

CARACTÈRES. Bec médiocre, comprimé, la mandibule supérieure voûtée, dépassant l'inférieure et légèrement courbée à la pointe; narines basales, à moitié couvertes par les plumes du capistrum; pieds couverts, en devant, de plumes piliformes très-courtes; doigts courts, le postérieur articulé fort haut, portant un ongle aigu; les antérieurs réunis par une membrane jusqu'à la première articulation; ongles obtus, ailes étroites, pointues, à rémiges graduées, les première et deuxième les plus longues; seize pennes à la queue.

Considérations générales. Ce genre est très-distinct des suivants. Les oiseaux dont il est composé habitent les contrées méridionales de l'Europe, l'Asie et l'Afrique; recherchent les terrains arides, déserts, et vivent d'insectes et de graines. Leur vol est élevé, rapide, soutenu; ils parcourent des distances immenses sans s'arrêter.

Leur mue est simple; le mâle diffère toujours de la femelle, et les

jeunes, avant la première mue, portent une livrée qui les distingue des vieux.

Observations. On admet généralement deux espèces comme européennes. Le prince Ch. Bonaparte en indique une troisième, le *Pterocles Caspicus*, Ménétries, que je ne connais pas. Le comte de Keyserling et le professeur Blasius font remarquer, à cette occasion, qu'à en juger par la description, cette espèce serait la même que le *Pterocles Alchata;* qu'en supposant même qu'elle en diffère, elle ne doit pas être classée parmi les oiseaux d'Europe, parce qu'elle n'a été observée que dans les environs de Bakou.

284. GANGA CATA. — PTEROCLES ALCHATA.

Diagnose : *Queue conique; les deux pennes médianes dépassant beaucoup les autres et se terminant en filet pointu.*

Taille : 27 *cent.*

Synonymie : Tetrao alchata, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 276; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 754; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 641.

Bonasa Pyrenaica, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1, p. 195.

Pterocles setarius, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 478; — Less. *Ornith.* (1831), p. 515; — Schinz, *Europ. Fauna* (1840), t. 1, p. 284.

Œnas cata, Vieill. *Dict.* (1817), t. XII, p. 418, et *Faun. Fr.* (1828), p. 262.

Pterocles alchata, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 42; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt* (1840), p. LXII; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXVIII.

Buff. *Pl. enl.* 505, *le mâle;* 506, *la femelle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 247, *le mâle adulte;* pl. 248, f. 1, *femelle adulte;* f. 2, *tête de la femelle de l'année;* pl. 249, f. 1, *jeune au sortir du nid;* f. 2, *tête du jeune mâle de l'année.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 258.

Vulgairement : Gélinotte des Pyrénées.

Description. *Mâle adulte :* Dessus de la tête, nuque, dos, scapulaires variés d'olivâtre, de jaunâtre, de roussâtre, de

noirâtre et de noir, donnant lieu à quelques bandes transversales ; sus-caudales rayées en travers de noir et de jaunâtre; gorge noire ; devant et côtés du cou d'un roux nuancé de cendré ; poitrine d'un roux orange encadré par deux bandes noires formant un double collier ; abdomen, jambes et sous-caudales blancs, avec quelques barres transversales brunes et jaunes sur ces dernières ; tour des yeux noirâtre ; une bande de cette couleur derrière ces organes ; joues d'un roux jaunâtre ; couvertures alaires d'un cendré olivâtre, avec les petites et moyennes couvertures marquées obliquement de marron rouge et terminées par une bordure jaune et brune ; les grandes nuancées de jaunâtre et terminées de noir, les rémiges primaires cendrées en dehors, brunes en dedans et noires sur les baguettes ; queue d'un cendré bleuâtre avec la penne externe de chaque côté terminée et bordée de blanc en dehors ; les deux médianes noirâtres dans leur partie excédante, les autres rayées de jaune en dehors et terminées de de blanc ; tarses couverts en devant de petites plumes piliformes blanches ; bec et ongles brun de corne ; doigts cendré bleuâtre ; iris brun.

Femelle : Elle diffère sensiblement du mâle ; a les parties supérieures variées de bandes noires et rousses alternativement, avec des taches d'un brun olivâtre bleuâtre sur le dos et les scapulaires ; la gorge blanche ; un large demi-collier noir sur le cou, suivi d'un autre d'un cendré nuancé de roussâtre ; le reste des parties inférieures comme dans le mâle ; les petites et moyennes couvertures des ailes d'un cendré bleuâtre, avec des bandes obliques rousses et noires sous forme de petits croissants ; les deux plumes médianes aussi longues et aussi effilées que chez le mâle.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle, mais ils sont plus petits ; ont la gorge blanche, les joues, les côtés et le devant du cou tachetés de brun sur un fond roux jaunâtre, la poitrine nuancée de grisâtre et de roussâtre, avec des taches et des zigzags bruns.

Historique. Le Ganga Cata habite l'Afrique, l'Asie, le midi de l'Europe, et particulièrement l'Espagne, la Sicile et le Levant ; est sédentaire dans les plaines de la *Crau*, en Provence, et se montre accidentellement dans nos départements septentrionaux. Un jeune mâle, en mue, a été tué aux environs de La Bassée, et déposé dans le cabinet de feu M. Albert Alavoine.

Il niche à terre, dans un enfoncement, parmi les pierres, à l'abri d'un petit buisson ; pond quatre ou cinq œufs très-allongés, également obtus aux deux bouts, d'un gris roussâtre ou d'un fauve clair, avec des points et des taches de couleur brune ; ces taches forment quelquefois une espèce de guirlande.

Grand diam., 4 cent. 1/2 ; petit diam., 2 cent. 9 mill.

Observations. Suivant le docteur Eversmann, qui en a vu de grandes volées en Asie, dans la steppe entre Bouchara et Karaghata, la voix de ces oiseaux a de la ressemblance avec celle des Corneilles et des Corbeaux. M. Crespon, qui en nourrit dans une volière depuis plusieurs années, et qui est parvenu à les faire pondre en captivité, dit qu'ils sont familliers ; qu'ils reconnaissent la voix de sa femme, qui les soigne, et lui répondent par ces syllabes : *kaak*, *kaak*, *kaak*, *ka*, *ka*, *ka*, *ka*.

285. GANGA UNIBANDE. — PTEROCLES ARENARIUS.

Diagnose : *Queue très-arrondie, sans filets.*
Taille : 30 *cent.*

Synonymie : Tetrao arenarius, Pall. *Voy.* (1776), t. 8 de l'édit. franç. *appendix*, p. 53; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 755 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 642.

Pterocles arenarius, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 478 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 516 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 42; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt* (1840), p. LXIII ; Schinz, *Europ. Fauna* (1840), t. 1, p. 285 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXIX.

Œnas arenarius, Vieill. *Dict.* (1817), t. XII, p. 423.
Temm. et Laug. *Pl. col.* 354 et 360.
Gould, *Birds of Europ.* pl. 257.

Vulgairement : Ganga des steppes, Ganga des sables, Gélinotte des rivages.

Description. *Mâle adulte :* Dessus de la tête et du cou tirant sur le rougeâtre ; dessus du corps d'un cendré bleuâtre au centre des plumes, roux jaunâtre sur les bords et d'un jaune ocreux à l'extrémité ; gorge d'un jaune roux vif, s'étendant vers la nuque, avec une large tache transversale noire, immédiatement au-dessous ; bas du cou et poitrine d'un cendré nuancé de roussâtre, avec un ceinturon noir sur cette dernière partie ; abdomen et jambes d'un noir profond ; sous-caudales en grande partie noires, avec leur extrémité d'un blanc roussâtre ; moyennes couvertures des ailes bordées de roux assez vif ; rémiges primaires d'un cendré noirâtre, les secondaires tirant sur le bleuâtre ; queue rayée transversalement de cendré foncé, de roux et de jaunâtre, avec les pennes terminées de blanc, excepté les deux médianes ; tarses couverts de petites plumes d'un blanc jaunâtre ; bec bleuâtre.

Femelle : Elle diffère beaucoup du mâle; a les parties supérieures d'un jaune ocreux varié de taches, de bandes irrégulières, en zigzag, noires ; le cou, la poitrine d'un jaunâtre marqué de nombreuses taches noires ; le ceinturon pectoral plus étroit que celui du mâle, et point de tache noire à la gorge.

Historique. Le Ganga unibande habite le midi de l'Europe, le nord de l'Afrique et l'Asie occidentale.

Pallas, à qui l'on doit la première description de ce Ganga, l'a trouvé en grand nombre dans les sables qui avoisinent la mer Caspienne. Depuis lui, on l'a rencontré dans les landes sablonneuses de l'Aval. Ceux que vendent les marchands de Paris viennent du nord de l'Afrique et du Sénégal.

On n'a pas encore vu de Ganga unibande en France, et cependant il habiterait, suivant M. Temminck, les Pyrénées, et le marché de Madrid en serait abondamment pourvu, en hiver. On en a tué en Allemagne, dans le territoire d'Anhalt ; dans la Natolie et dans l'île de Chypre. M. Nordmann dit qu'il est très-rare dans la nouvelle Russie, moins rare dans les steppes situées plus à l'Orient, et dans celles du Caucase.

Il niche à terre, dans les broussailles, et pond quatre ou cinq œufs très-allongés, fauves, avec des taches brunes, suivant une note de M. Moquin-Tandon, ou blancs, sans taches, d'après Pallas.

Le vol de cet oiseau, selon M. Nordmann, aurait du rapport avec celui du Pigeon.

FAMILLE XXVI.

TÉTRAS. — *TETRANOIDÆ.*

Synonymie : Alectrides, *partim*, Dumér. (1806).
Gallinacei, Illig. (1811).
Plumipedes, Vieill. (1816).
Tetradactyli plumipedi, Latr. (1825).
Tetraonidae, Ch. Bonap. (1838).

Caractères. Bec robuste, convexe, incliné à sa pointe et emplumé à sa base; pieds vêtus jusqu'aux ongles ou seulement jusqu'aux doigts; une bande papilleuse au-dessus des yeux; queue arrondie ou fourchue et contournée.

Observations. Cette famille, telle qu'elle est instituée, ne comprend que les Tétras proprements dits, et les Lagopèdes. J'en ai distrait les Perdrix, dont le prince Ch. Bonaparte a formé une sous-famille sous le nom de *Perdicinæ.*

GENRE LXXV.

TÉTRAS. — TETRAO.

(Type de la sous-famille des *Tetraoninæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : Tetrao, Linn. (1766), et de la plupart des auteurs.
Genus Lagopi, Briss. (1760).
Bonasia et Tetrao, Ch. Bonap. (1838).

Caractères. Bec courbé dès la base, à mandibule supérieure plus longue et plus large que l'inférieure; narines basales, cachées sous les plumes avancées du capistrum; une bande véruqueuse plus ou moins rouge au-dessus des yeux; pieds plus ou moins emplumés; quatre doigts à bords pectinés, dont trois antérieurs nus, réunis à leur base par une membrane, le postérieur portant à terre par son extré-

mité ; ailes à première rémige courte, deuxième, quatrième et cinquième les plus longues ; queue composée de seize ou dix-huit pennes.

Considérations générales. Les Tétras habitent les grandes forêts des contrées montagneuses. Ils sont solitaires et polygames. Le plus ordinairement ils se tiennent à terre, quelquefois cependant ils montent sur les arbres. Ils y cherchent un refuge contre l'ennemi qui les poursuit. Leur vol est court, lourd, mais rapide ; leur marche est grave, leur course légère.

Leur nourriture consiste principalement en bourgeons de pins et de bouleaux ; ils mangent aussi des baies et des insectes.

Le mâle et la femelle ont un plumage différent ; la livrée des jeunes ressemble à celle des femelles. Leur mue est simple.

Observations. Je confonds dans ce genre les espèces vulgairement connues sous le nom de Coqs de bruyère et les Gélinottes, dont on a fait deux coupes distinctes sous les noms de *Tetrao* et *Bonasia.* Ces oiseaux ne diffèrent entre eux par aucun caractère fondamental. Ils ne se distinguent que sous le rapport de la forme de la queue et sous celui de la distribution de leurs couleurs. Ce qui peut tout au plus autoriser à établir, comme j'ai cru devoir le faire, deux simples groupes.

Quant au genre *Lyrurus*, que M. Swainson a fondé sur le *Tetrao tetrix*, Linn., j'ai de la peine à croire qu'il doive jamais être adopté et reproduit par aucun autre ornithologiste, ce genre étant principalement établi sur un caractère que le mâle seul présente. En effet, la queue disposée en forme de lyre, par l'allongement des rectrices externes, et leur courbure en dehors, n'est jamais un attribut de la femelle, en sorte qu'elle devrait se trouver, par le fait, exclue du genre dont le mâle serait le type.

1.° COQS DE BRUYÈRE. — UROGALLUS (Briss.)

Queue assez longue, arrondie ou fourchue.

286. TETRAS UROGALLE. — TETRAO UROGALLUS.

Diagnose : *Plumes de la gorge allongées, pointues dans le mâle; queue large, arrondie ; composée de* 18 *pennes.*

Taille : 1 *mètre environ.*

Synonymie : Tetrao urogallus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766),

t. 1, p. 273; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 746; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 634; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 293; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 457; — Vieill. *Dict.* (1819), t. XXXIII, p. 431, et *Faun. Fr.* p. 257; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 480; — Less. *Ornith.* (1831), p. 500; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 43; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt* (1840), p. LXIV; — Schinz, *Europ. Fauna* (1840), t. 1, p 278; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXV.

Urogallus major, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1, p. 182.

Buff. *Pl. enl.* 73, *mâle*; 74, *femelle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 250, *mâle*; 251, *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 248.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 41, f. 1, *mâle.*

Vulgairement : Grand Coq de bruyères, Tétras Auerban.

Description. *Mâle adulte :* Tête, cou, excepté la gorge, haut du dos, coupion, et sus-caudales d'un noir cendré bleuâtre, varié et rayé de zigzags gris cendré; gorge noire; poitrine d'un vert foncé à reflets bleus et violets; abdomen noir bleuâtre, tacheté de blanc au milieu et sur les côtés du ventre; sous-caudales noires, terminées de blanc pur; une plaque nue, papilleuse, d'un rouge vif au-dessus des yeux; scapulaires et couvertures alaires d'un brun parsemé de nombreuses petites taches roussâtres, presque toutes réunies en zigzag, quelquefois cendrées vers l'extrémité des plumes; rémiges brunes, moins foncées en dehors; queue noire, marquée, en dessus et en dessous, de taches et de traits blancs se dessinant en forme d'arc de cercle, en dessus, lorsqu'elle est étalée; jambes et tarses couverts de plumes brunes, décomposées, filamenteuses, quelquefois variées de blanc; bec brunâtre à sa base, blanchâtre dans le reste de son étendue; doigts bruns, écailleux en dessus, pectinés sur les bords; iris brun clair.

Femelle : Plus petite que le mâle; parties supérieures rayées de roux, de noir, de cendré et de blanc; parties inférieures d'un roux clair à la gorge et au cou; d'un roux

ardent à la poitrine, moins foncé à l'abdomen, avec des bandes transversales noires et brunes et d'autres blanches sur les flancs, le bas-ventre et les sous-caudales ; ailes brunes, avec les petites et moyennes couvertures terminées de taches rousses, dont quelques-unes en zigzag et les grandes terminées de blanc ; rémiges brunes, avec des bordures, en dehors, formées de taches roussâtres ; queue noirâtre, barrée de larges bandes roux de tan et terminée par une bordure blanchâtre ; plumes des jambes et des tarses cendrées, avec des taches brunâtres et des barres transversales sur les premières parties ; bec brun de corne en dessus et blanchâtre en dessous.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent aux femelles, dont ils diffèrent seulement par les bordures des plumes, qui sont moins rousses en dessus, et par les parties inférieures qui sont rayées de noirâtre à la poitrine comme au ventre. *Après la mue*, le mâle offre le plumage qui lui est propre, mais il est terne, incomplet ; l'on voit çà et là des plumes de l'enfance ; ce n'est qu'après la seconde mue ou la troisième qu'il a tout son éclat.

Nota. Cette espèce varie sous le rapport de la taille. On trouve des sujets qui sont moins forts que d'autres. On a vu des femelles avec un plumage semblable à celui des mâles ; elles étaient sans doute très-vieilles ou atteintes d'atrophie des ovaires, comme cela a lieu pour les Faisans.

Historique. Le grand Tétras habite la France, la Belgique, la Suisse, l'Allemagne, la Suède, la Russie et la Sibérie.

On en trouve sur les hautes montagnes du Jura, de l'Auvergne, des Vosges et des Pyrénées.

Il niche à terre, sous les broussailles ; pond de six à quinze œufs, jaunâtres ou roussâtres, avec de petites taches fauves et brunes.

Grand diam., 5 cent. 1/2 ; petit diam., 4 cent.

Ce Tétras recherche principalement les forêts de pins et de sapins. Sa nourriture consiste en bourgeons, jeunes pousses d'arbres, en baies et en insectes.

287. TÉTRAS A QUEUE FOURCHUE. — TETRAO TETRIX.

(Type du genre *Lyrurus*, Sw.)

Diagnose : *Queue fourchue, contournée sur les côtés, composée de 16 pennes ; les sous-caudales dépassent le centre de cette partie.*
Taille : 54 *cent. environ.*

Synonymie : Tetrao tetrix, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 274 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 748 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 635 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 293 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 460 ; — Vieill. *Dict.* (1819), t. XXXIII, p. 436, et *Faun. Fr.* p. 258 — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 481 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 500 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 44 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt* (1840), p. LXIV ; — Schinz, *Europ. Fauna* (1840), t. 1, p. 279 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXV.
Urogallus minor, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1, p. 186.
Buff. *Pl. enl.* 172, *mâle adulte ;* 173, *femelle.*
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 252, *mâle ;* 253, *femelle.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 250.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 41, f. 2, *mâle.*
Vulgairement : Petit Coq de bruyères, Coq de bouleaux, Tétras Birkhan.

Description. *Mâle adulte :* Tête, cou, haut du dos, croupion et sus-caudales d'un bleu métallique à reflets violets ; milieu du dos brun, avec les plumes reflétantes ; parties inférieures d'un noir à reflets bleus et verdâtres sur la poitrine ; sous-caudales d'un blanc pur, quelques-unes dépassant la queue ; une membrane papilleuse, d'un rouge vif, au-dessus des yeux ; ailes brunes, avec l'extrémité des petites couvertures à reflets bleuâtres ; une grande barre blanche coupant obliquement les grandes couvertures ; rémiges primaires moins foncées en dehors, les secondaires terminées par un liseré blanchâtre ; queue noire, très-fourchue, les quatre

pennes les plus externes de chaque côté beaucoup plus longues que les autres et contournées en dehors, plumes des jambes filamenteuses, brunes et blanches, celles des tarses duveteuses, brunes, et piquetées de blanc : bec noir; doigts bruns.

Femelle : Un peu moins grosse ; parties supérieures rousses, avec des raies transversales noirâtres à la tête et au cou ; des bandes et des taches de même couleur, au dos, au croupion et aux sus-caudales ; parties inférieures roussâtres à la gorge, rousses à la poitrine et sur les flancs, avec des bandes noires nombreuses ; abdomen brun noirâtre, avec des bandes rousses, grises et blanchâtres ; sous-caudales, les plus petites d'un blanc pur, les plus longues d'un blanc barré de brun et de roux ; ailes variées comme le dos, avec des taches blanches, formant deux bandes transversales et les grandes rémiges brunes et tachetées de blanchâtre en dehors ; queue noire, barrée transversalement de roux, carrée dans la plus grande partie de sa largeur, les quatre pennes les plus latérales de chaque côté un peu plus longues que les autres, non contournées ; point de sous-caudales qui dépassent la queue comme dans le mâle ; plumes des jambes d'un brun varié de roux et de blanc, celles des tarses piliformes, tachetées de brun et de roux ; bec brun de corne ; iris brun et non bleu, ainsi que le dit M. Temminck ; doigts comme ceux du mâle.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent aux femelles, mais les bordures des plumes sont plus grisâtres, les grandes couvertures des ailes, les rémiges et les rectrices sont terminées de blanc. A cet âge les deux sexes portent le même plumage. On parviendra à distinguer les mâles des femelles en examinant les sous-caudales ; chez les premiers elles sont presque toutes blanches et quelques-unes dépassent le milieu de la queue comme dans les adultes ; chez les dernières elles sont d'un blanc nuancé de roux et barrées de noir ; il n'y en a pas qui dépassent la queue.

Variétés : On cite des variétés accidentelles blanchâtres et d'autres maculées de roux et de blanc.

Historique. Ce Tétras habite la Suisse, l'Allemagne, le nord de l'Europe, et particulièrement l'Ecosse, la Suède, les plaines du Jutland, du Holstein et du Hanovre. Il n'est pas rare en Hollande, en Belgique et en France.

Il niche dans les bruyères, sous les buissons Ses œufs, au nombre de huit à douze, sont roussâtres, avec des points et des taches plus ou moins brunes.

Grand diam., 4 cent.; petit diam., 3 cent. 1/2.

Il se tient dans les montagnes couvertes de bruyères boisées; se nourrit de bourgeons, de bouleau, de pins et de sapins, et d'autres arbustes alpestres.

Observations. 1.° Des sujets que j'ai obtenus du nord de l'Europe, sont un peu plus petits et ont la queue moins longue et moins large que ceux qui m'ont été envoyés de la Suisse et de Grenoble.

2.° Des métis, provenant de cette espèce et du Faisan ordinaire, ont été observés en Angleterre; d'autres, provenant du même oiseau et du Tétras subalpin (des saules), ont été capturés dans le nord de l'Europe, où les deux espèces sont communes. M. de Selys-Longchamps en a vu des premiers au musée de Cambridge et en possède un des derniers. En me faisant part de ces faits, mon très-honorable correspondant me dit que c'est un individu de ceux-ci qui a été figuré par Sparmann, sous le nom de *Tetrao canus*, Gm.; que ce métis, fort rare, est tapiré de blanc et de noir, a la queue fourchue et les doigts à demi emplumés.

3.° Le *Tetrao medius* de quelques auteurs est un métis de la femelle du grand Tétras et du mâle du Tétras à queue fourchue. On reconnaît au premier coup-d'œil qu'il provient de ces deux espèces.

Je possède un beau mâle adulte, et un autre en plumage de transition, que j'ai reçus de Suède par l'entremise de M. de Selys-Longchamps (1).

Voici la description de cet oiseau, fort remarquable, qui est l'Urogallus minor punctatus Briss., Ornith. t I, p. 191; le Tetrao tetrix, Var. y, Gm *Syst.* t. I, p. 748; — Lath Ind. t. 2, p. 636; le Tétras Rakkelhan, Tem. *Mann.* 2.e édit., t. II, p. 459.

Description. *Mâle adulte :* Tête, cou, dos, croupion et poitrine d'un noir à reflets bronzés et pourpres; sus-caudales noires, terminées par un liseré blanc; abdomen d'un noir

(1) Il est impossible d'être plus obligeant que ce savant naturaliste belge. Je lui dois non seulement plusieurs espèces intéressantes, mais de précieuses observations consignées dans cet ouvrage. Qu'il me permette de lui donner ici un nouveau témoignage public de toute ma gratitude.

mat; bas-ventre d'un blanc sale; sous-caudales, les plus petites d'un blanc pur, les plus grandes noires et terminées de blanc, membrane papilleuse rouge et étroite au-dessus de l'œil; une plaque blanche au pli des ailes; celles-ci d'un brun noirâtre, parsemées de petites taches roussâtres, peu apparentes, rassemblées en zigzag, avec les grandes couvertures terminées de blanc et les baguettes des rémiges de cette dernière couleur; queue faiblement fourchue, avec les deux pennes les plus latérales, de chaque côté, très-légèrement contournées, les deux médianes terminées par un liseré blanc; bec brun de corne, livide en dessous et sur les bords des mandibules; plumes des tarses d'un brun piqueté de gris.

Femelle : Elle ressemble à celle du *Tet. tetrix*. Elle n'en diffère que par une tache plus petite.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à celle-ci. Les mâles prennent la livrée qui leur est propre à la mue.

Historique. C'est dans le nord de notre continent, où les grands et petits Coqs de bruyères vivent ensemble en très-grand nombre, que l'on rencontre principalement les métis des deux espèces dont il vient d'être question. On en a trouvé accidentellement en Suisse et en Allemagne.

Observations. M. Temminck, après avoir considéré pendant longtemps cet hybride comme une espèce distincte, s'est rendu, dans la quatrième partie de son Manuel, à l'avis des ornithologistes qui ont eu occasion d'observer cet oiseau. MM. Schinz et Yarrell l'admettent encore comme espèce.

2.° GÉLINOTTES. — BONASIA. (Ch. Bonap.)

(*Tetrastes*, Keys. et Blas.)

Queue courte et étagée.

288. TÉTRAS GÉLINOTTE. — TETRAO BONASIA.

(Type du genre *Bonasia*, Ch. Bonap; *Tetrastes*, Keys. et Blas.)

Diagnose : *Plumes du vertex allongées, formant une petite*

huppe ; partie inférieure des tarses et doigts nus ; queue arrondie, traversée vers le bout par une bande noire.

Taille : 35 *à* 36 *cent.*

Synonymie : Tetrao bonasia, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 275 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 753 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 640 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 297 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 463 ; — G. Cuv. *Règ. An.*, 2.e édit. (1829), t. 1, p. 481 ; — Vieill. *Dict.* (1819), t. XXXIII, p. 445, et *Faun. Fr.* p. 260 ; — Schinz, *Europ. Fauna* (1840), t. 1, p. 280 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXV.

Bonasa, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1, p. 191.

Bonasia sylvestris, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 43.

Tetrastes bonasia, Keys. et Blas. *Die Wirbelt* (1840), p. LXIV.

Buff. *Pl. enl.* 474, *mâle ;* 475, *femelle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 254, f. 1, *mâle adulte ;* f. 2, *tête de la femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 251.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 41, f. 3.

Vulgairement : Gélinotte, Poule des Coudriers.

Description. *Mâle adulte :* Parties supérieures roussâtres, variées de petites taches grises à la tête, de taches transversales noires sur le corps ; gorge noire, encadrée par une bande blanche qui prend naissance au capistrum et s'élargit sous forme de taches au devant du cou ; une partie du cou, haut de la poitrine et flancs roux, avec les plumes terminées de brun et tachetées, en outre, de blanc sur les flancs ; plumes abdominales noires à leur partie moyenne et blanches à leur extrémité ; bas-ventre blanc ; sous-caudales brunes et rousses dans leurs trois quarts supérieurs et blanches dans le reste de leur étendue ; quelques taches blanches derrière l'œil ; une partie du capistrum de cette couleur ; ailes d'un roussâtre cendré, avec des taches noires brunâtres et blanchâtres ; les rémiges brunes et d'un roussâtre tacheté de brunâtre en dehors ; queue cendrée, avec des zigzags ; toutes les pennes,

excepté les deux médianes, traversées, vers l'extrémité, par une large bande noire, et terminées par une bordure cendrée ; tarses couverts par devant et sur les côtés de plumes soyeuses brunes et blanchâtres, jusqu'à leur tiers inférieur inclusivement ; bec, doigts et iris bruns.

Femelle : Moins grande, colorée comme le mâle en dessus, mais avec des teintes moins foncées et des taches longitudinales à la tête ; point de noir à la gorge, celle-ci blanchâtre ; poitrine moins rousse ; blanc de l'abdomen tirant sur le roux ; bande transversale noire de la queue, d'une teinte moins profonde, variée de grisâtre ; la bordure cendrée tachetée de brun.

Variétés : On cite des variétés accidentelles blanches et cendrées.

Historique. La Gélinotte habite la Suisse, l'Allemagne et la France. Dans ce dernier état, on la trouve dans les Pyrénées, les Vosges, le Dauphiné et jusque dans les Ardennes.

Elle niche dans les bruyères, sous les broussailles ; pond douze à treize œufs, d'un roux clair, avec des points et des taches brunes ; quelquefois ces taches sont presque effacées ; d'autres fois on ne voit qu'une ou deux taches, mais elles sont très-considérables.

Grand diam., 3 cent. 7 mill. ; petit diam., 2 cent. 7 mill.

Cette espèce, qui est très-recherchée comme gibier, vit sur les montagnes couvertes de bruyères.

GENRE LXXVI.

LAGOPÈDE. — LAGOPUS.

Synonymie : Tetrao, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1820) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

Genus lagopodis, *partim.* Briss. (1760).

Lagopus, Vieill. (1816) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Keys. et Blas. (1840).

Caractères. Bec court, fort, garni de plumes à sa base, avec la mandibule supérieure plus longue que l'inférieure et

couvrant les bords de celle-ci ; narines oblongues, cachées sous les plumes du capistrum ; sourcils nus, papilleux ; tarses et doigts entièrement vêtus, pouce très-court, touchant à peine la terre ; ongles larges, obtus, creusés en gouttière en dessous ; ailes arrondies, première rémige courte, troisième et quatrième les plus longues ; queue carrée, composée de quatorze pennes.

Considérations générales. Les oiseaux qui appartiennent à ce genre sont monogames ; se nourrissent de baies, de bourgeons de diverses plantes, et se tiennent de préférence sur les hautes montagnes. Il semble que les régions glacées de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique leur soient échues en partage.

Leur mue est double, excepté, suivant M. Temminck, dans une espèce (1). Le changement que le plumage éprouve suivant les saisons a été cause de nombreuses méprises.

Observations. 1.° Les Lagopèdes ont été distingués génériquement des *Tetrao* de Linné, par Brisson, qui a été imité en cela par Vieillot et plusieurs autres ornithologistes. A leur exemple je crois devoir les en séparer parce qu'ils offrent quelques caractères qui leur sont propres et qui les isolent des espèces du genre *Tétras*.

2.° MM. Temminck et Charles Bonaparte indiquent cinq espèces ; MM. de Keyserling, Blasius et Schlegel les réduisent à trois. C'est ce dernier nombre que j'admettrais. Le Tétras à doigts courts, *Tet. brachydactylus* Tem., ne me paraît être qu'une *Lagopus albus* à doigts un peu plus courts, et le *Tetr. Islandorum* Temm., ne serait, d'après MM. Keyserling, Blasius et Schlegel, qu'une variété locale du *Lag. Alpinus*.

289. LAGOPÈDE ROUGE. — LAGOPUS SCOTICUS.

Diagnose : *Roux, plus ou moins vermiculé de roussâtre et de noir.*

Taille : 42 *à* 43 *cent.*

Synonymie : Bonasia Scotica, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1, p. 199.

Tetrao Scoticus, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 641 ; — Temm.

(1) Le Lagopède rouge (*T. Scoticus*) : si elle était aussi double, celle d'automne ne serait que partielle et n'aurait lieu qu'en dessous du corps.

Man. 2.e édit. (1820), t. 2, p. 465; — Less. *Ornith.* (1831), p. 501; — Schinz, *Europ. Fauna* (1840), t. 1, p. 281.

Lagopus Scoticus, Vieill. *Dict.* (1817), t. XVII, p. 206; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 483; — Ch. Bonap. *Birds* (1831), p. 44; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXIII.

Tetrao Saliceti Scoticus, Schleg. *Revue* (1844), p. LXXVI. Gould, *Birds of Eur.* pl. 252.

Vulgairement : Tétras rouge, Grous, Poule des marais.

Description. *Mâle en été :* Parties supérieures d'un noir plus ou moins foncé, varié de taches rousses et roussâtres à la tête, au cou, de lignes transversales vermiculés, en zigzag, au cou, au croupion et aux sus-caudales; devant et côtés du cou, d'un brun rouge marron; parties inférieures du corps d'un marron moins vif, avec de nombreux zigzags noirs à la poitrine, sur les flancs, les sous-caudales, et des taches noires et blanches au milieu du ventre; plumes des jambes, des tarses et des doigts variées de blanc et de brunâtre; membrane papilleuse du sourcil dentelée, d'un rouge vermillon, saillante et élevée; bord libre des paupières et une petite tache sur les côtés de la mandibule inférieure blancs, quelques points blanchâtres sur le capistrum; joues colorées comme les côtés du cou; ailes variées comme le dos, avec les rémiges brunes; rectrices également brunes, excepté les quatre médianes qui sont d'un roux marron rayé transversalement de noir; pieds garnis de plumes piliformes; bec noir; iris brun noisette; ongles cendrés.

Mâle en hiver : Membrane papilleuse du sourcil moins étendue, moins rouge; le plumage, le plus souvent avec des plumes blanches plus ou moins nombreuses au cou, sous les ailes, au milieu du ventre, aux cuisses, aux tarses et aux doigts.

Femelle : Un peu plus petite; nuances moins pures; taches rousses de la tête et du cou tirant sur le jaune; membrane papilleuse du sourcil très-peu étendue; grandes taches

noires sur le dos et le croupion; flancs avec quelques raies transversales blanches.

Jeunes avant la première mue : Plumage plus foncé en dessus qu'en dessous, avec les plumes variées de taches et de raies irrégulières rousses et jaunâtres sur le dos et les ailes, sous forme de bandes au cou et sur les parties inférieures; abdomen cendré; rémiges secondaires terminées de blanchâtre et les rectrices de roussâtre.

A la sortie de l'œuf ils sont couverts de duvet touffu, roussâtre, un peu lavé de cendré en dessous, avec le vertex brun, nuancé de roux vif, les côtés de la tête variés de noir profond; le dessus du corps tacheté de noirâtre; les plumes alaires naissantes brunes, bordées et terminées de roussâtre; les tarses longs, vêtus, ainsi que les doigts, de plumes piliformes roussâtres et brunâtres; bec brun de corne; ongles pointus, d'une teinte plus claire.

Historique. Le Lagopède rouge habite la Grande-Bretagne. Il est très-abondant en Écosse, plus rare en Angleterre et en Irlande.

Il niche dans les broussailles. Ses œufs, au nombre de six à dix, sont d'un fauve rougeâtre avec des points et des taches irrégulières d'un brun foncé.

Grand diam., 4 cent.; petit diam., 3 cent.

Observations. Ce Lagopède est considéré, par M. Schlegel, comme une variété locale du *Tetrao saliceti* ou *albus.*

M. de Selys-Longchamps ne croit pas que sa mue soit simple, ainsi que le dit M. Temminck, car en hiver le milieu du ventre est blanc comme dans le *Tetrao albus* en été.

290. LAGOPÈDE SUBALPIN. — LAGOPUS ALBUS.

Diagnose : *Roux, maillé et vermiculé de noir et de jaune dessus en été; blanc pur en hiver; en toutes saisons avec les rémiges, le ventre et les pieds de cette dernière couleur; ongles blanc grisâtre.*

Taille : 37 *à* 38 *cent.*

Synonymie : Tetrao Lapponicus et albus, Gmel. *Syst.* (1788). t. 1, p. 750; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 639.

TETRAO SUBALPINUS, Nilsson, d'après Temm. *Man.* (1820), t. 2, p. 472.

TETRAO SALICETI, Temm. *libro cit.* p. 471 (1); — Schinz, *Europ. Fauna.* (1840), t. 1, p. 283; - Schleg. *Revue* (1844), p. LXXV.

LAGOPUS ALBUS, Vieill. *Dict.* (1817), t. XVII, p. 203; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 44; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt* (1840), p. LXIII.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 255.

Vulgairement: Lagopède de la baie d'Hudson, Tétras des saules.

DESCRIPTION. *Mâle en été :* Parties supérieures d'un roux marron plus ou moins foncé, varié de noir et de petites taches blanchâtres ou roussâtres à la tête et au cou, de raies transversales vermiculées, noires, rousses et d'un blanc roussâtre au dos, au croupion et aux sus-caudales ; devant et côtés du cou, haut de la poitrine d un marron pur, ou avec l'extrémité des plumes faiblement bordée de noirâtre ; bas de la poitrine, abdomen, sous-caudales, jambes, tarses et doigts d'un blanc pur, avec les flancs rayés, en travers, de roux, de noir et de blanchâtre ; espace papilleux au-dessus de l'œil, rouge vif, s'élevant en membrane dentelée, bord libre des paupières d'un blanc pur ; côtés de la tête colorés comme le devant du cou ; ailes avec les scapulaires et une partie des moyennes couvertures semblables au dos, le reste d'un blanc pur, avec les baguettes des rémiges à reflets noirs et cendrés ; queue carrée, avec les deux médianes brunes, variées de roux et de roussâtre, les autres noires, avec l'extrémité d'un blanc pur ; bec brun de corne ; ongles d'un blanc nuancé de cendré ; iris cendré.

Femelle en été : De même taille et semblable au mâle en dessus, mais avec des taches roussâtres à la tête, au cou, et des raies vermiculées, jaunâtres et blanches au dos, aux scapulaires, au croupion et aux sus-caudales ; côtés de la tête,

(1) Les motifs qui ont déterminé M. Temminck à substituer le mot *saliceti* à l'un de ceux adoptés par Gmelin et Latham, ne me paraissent pas fondés. Voyez la note, *Manuel*, t. 2, p. 471.

devant et côtés du cou, haut de la poitrine roux, variés de plumes rayées transversalement de jaune et de noir ; flancs rayés de même ; le reste des parties inférieures comme dans le mâle.

Mâle et femelle en hiver : Entièrement d'un blanc pur ; avec peu de nudité et de rouge au sourcil ; à l'époque de chaque mue, ils ont plus ou moins de plumes blanches ou de plumes colorées, suivant que la mue est plus ou moins avancée.

Nota. Le plumage de cette espèce varie, non-seulement, suivant les saisons, mais encore d'individu à individu, durant l'été ; il n'y en a presque pas qui se ressemblent entièrement, aussi les descriptions des auteurs diffèrent-elles plus ou moins les unes des autres.

Historique. Il habite le nord des Deux-Mondes, principalement la Suède, la Laponie et le Groënland.

C'est à terre, dans les bruyères, qu'il niche Sa ponte est de dix à douze œufs, d'un fauve rougeâtre ou d'un gris fauve, avec des taches irrégulières brunes.

Grand diam., 4 cent. 1 mill. ; petit diam., 2 cent. 9 mill.

Observations. Le Tétras à doigts courts, *Tetr. brachydactylus*, Temminck, que j'ai indiqué d'après cet auteur, dans mon *Catalogue des Oiseaux d'Europe*, appartient probablement au Lagopède Subalpin. Il ne diffère de cette espèce que par des doigts plus courts, la tige des rémiges qui serait blanche, et un développement plus grand des plumes de la base du bec. M Schlegel a observé ces particularités sur des Tétras des saules, et je possède deux individus qui ont les doigts sensiblement plus courts que ceux d'autres dépouilles qui font également partie de ma collection.

291. LAGOPÈDE ALPIN. — LAGOPUS ALPINUS.

Diagnose : *Brun jaunâtre lavé de cendré, maillé et vermiculé de noir en été ; blanc en hiver, avec une bande noire sur l'œil en toutes saisons, chez le mâle ; ongles bruns.*

Taille : 33 *à* 34 *cent.*

Synonymie : Tetrao Lagopus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 274 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 749, et *Tet. rupestris*, p. 751 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 639 ; —

Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 298; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 468 : — Less. *Ornith.* (1831), p. 501; — Schinz, *Europ. Fauna* (1840), t. 1, p. 281; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXVI.

TETRAO ALPINUS, Nilsson, d'après Temm. *libr. cit.* p. 470.

LAGOPUS VULGARIS, Vieill. *Dict.* (1817), t. XVII, p. 199 et TET. LAGOPUS, *Faun. Fr.* p. 261.

TETRAO MUTUS, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 44.

LAGOPUS ALPINUS, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXIII.

Buff. *Pl. enl* 129, *femelle* en robe d'hiver; 494, *plumage d'été* sous le nom de *Gélinotte blanche* ou *Lagopède.*

P. Roux, *Ornith. Proc.* pl. 255, *femelle* en plumage d'hiver; f. 2, *tête d'une femelle* prenant la robe d'été.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 253 et 254.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 42, f. 1.

Vulgairement : Lagopède, Attagis, Perdrix de neige, Perdrix blanche, Tétras ptarmigan.

DESCRIPTION. *Mâle en été :* Parties supérieures d'un cendré nuancé de roussâtre, avec des bandes transversales noires, en zigzag à la tête, au cou; des raies de même couleur également en zigzag, très-nombreuses au dos, aux scapulaires, au croupion, aux sus-caudales et aux deux rectrices médianes; gorge, devant et côtés du cou, poitrine, flancs comme le dessus du cou; abdomen, sous-caudales, jambes, tarses et doigts blancs; yeux traversés par une bande noire qui s'étend jusqu'au bec: membrane érectile au-dessus de ces organes, rouge, dentelée; ailes blanches, avec les baguettes des rémiges brunes; pennes caudales, excepté les deux médianes, noires, terminées par une bordure blanche; bec noir; ongles brun de corne; iris brun cendré.

Mâle en hiver : Entièrement d'un blanc pur, avec une bande noire qui, du bec, va traverser les yeux; queue noire terminée de blanc: membrane érectile des sourcils plus petite et moins rouge.

Femelle en été : Un peu plus petite que le mâle, sans bande noire sur les yeux; colorée comme lui, mais avec plus

de noir sur la tête, le dos, les sus-caudales, les grandes couvertures des ailes et la poitrine; plus de jaune en dessus et en dessous; le milieu du ventre blanc seulement, et les sous-caudales jaunes, barrées de noir.

Femelle en hiver : Entièrement blanche, mais sans bande noire à travers l'œil.

Jeunes avant la première mue : Colorés comme la femelle en été, mais plus petits, avec les pennes de la queue terminées de blanc et les plumes moins consistantes.

Après la mue d'automne, ils sont blancs comme les adultes, et prennent, comme eux, après l'hiver, la robe d'amour.

Au printemps et en automne, pendant la mue : Le plumage de ces oiseaux, jeunes et vieux, est plus ou moins bigarré de plumes blanches ou de plumes colorées, marquées de zigzags, qui indiquent le passage de la livrée d'hiver à celle d'été et de celle-ci à l'autre saison.

En hiver, les tarses et les doigts sont toujours couverts de plumes laineuses plus touffues, plus longues et plus blanches.

En été, elles sont beaucoup moins longues, et d'un blanc moins pur.

Historique. Le Lagopède alpin habite les hautes montagnes du centre et du nord de l'Europe. Il est très-commun sur les Alpes suisses et les Pyrénées, d'où j'en ai reçu un grand nombre de tous les âges. Il y niche sous les buissons. Sa ponte est de sept à quinze œufs d'un gris jaunâtre ou d'un jaune rougeâtre, avec des points et des taches irrégulières d'un brun foncé et luisantes.

Grand diam., 4 cent. à 4 cent. 2 mill.; petit diam., 3 cent.

L'attachement de la femelle pour sa couvée est tel, que M. Necker en a pris une sur ses œufs, sans qu'elle parût songer à s'échapper.

Cet oiseau habite, l'été, la zone des neiges perpétuelles; et descend, l'hiver, dans les régions intermédiaires de ces hautes montagnes.

Observations. 1.° Le Tétras hyperboré, *T. Islandorum*, Tem., que j'ai indiqué comme espèce, dans mon catalogue, d'après les données de ce naturaliste, ne diffère des Lagopèdes qui habitent la Suède et la Suisse, que par un bec plus fort. A cela près il leur ressemble complétement dans toutes les saisons. Je me range à l'avis du comte

de Keyserling, du professeur Blasius et de M. Schlegel, qui ne le considèrent que comme une race locale du Lagopède.

2.° On doit aussi rapporter à cette espèce le *Lagopus rupestris* décrit et figuré par Gould, d'après un individu tué en Angleterre, qui n'est, ainsi que le présumait M. Temminck, qu'une femelle de *Lagopus Alpinus*.

FAMILLE XXVII.

FAISANS. — *PHASIANIDÆ*.

Synonymie : Alectrides, Dumér. (1806), *partim*.
Faisans, G. Cuv. (1798) ; — Less. (1831).
Phasianidae, Ch. Bonap. (1838).

Caractères. Bec médiocre, convexe, à base nue, crochu et déprimé à sa pointe ; tarses glabres, scutellés ; quatre doigts, les antérieurs réunis à leur base jusqu'à la première articulation ; queue très-longue, très-étagée, pliée en deux plans latéraux obliques, recouverts par les pennes médianes.

Observations. Cette famille est un démembrement du genre *Phasianus*, Linné. Telle qu'elle est établie, elle est très-naturelle et ne comprend que les Faisans proprements dits.

GENRE LXXVII.

FAISAN. — PHASIANUS.

Synonymie : Tetrao, Linn. (1735).
Phasianus, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1820) ; — Vieill. (1816) ; — G. Cuv. (1817 et 1829) ; — Less. (1831) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

Caractères. Bec robuste avec la mandibule supérieure dépassant l'inférieure ; narines basales et latérales, à moitié fermées par une membrane ; tour des yeux et joues nus,

garnis d'une peau papilleuse ; tarses armés d'un éperon dans les mâles ; doigts médian et externe unis à leur base par une membrane ; ongles faibles, aigus, presque droits ; ailes arrondies, quatrième et cinquième rémiges les plus longues, les autres étagées ; queue très-étagée, disposée en toit, composée de dix-huit pennes, les deux médianes beaucoup plus longues que les latérales.

Considérations générales. Les Faisans sont très-remarquables par leurs formes et leur plumage. Leur taille est plus élancée que celle des autres Gallinacés.

Ils sont polygames ; se nourrissent de graines, de végétaux, de vers et d'insectes.

Leur mue est simple.

Le mâle est paré des plus belles couleurs, et porte le plus souvent une huppe ou d'autres ornements qui le distinguent de la femelle, dont le plumage est en général sombre, plus ou moins varié, avec la queue plus courte, et sans huppe ni autre ornement.

M. Temminck en décrit deux espèces comme européennes ; M. Schlegel n'en admet qu'une seule.

292. FAISAN VULGAIRE. — PHASIANUS COLCHICUS.

Diagnose : *Point de huppe chez le mâle et la femelle ; bec et pieds robustes ; caroncule rougé sur les côtés de la tête ; plumage maillé sur la poitrine.*

Taille : 87 *cent. le mâle.*

Synonymie : Tetrao phasianus, Linn. *S. N.* 1.re édit. (1735), p. 65.

Phasianus Colchicus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 270 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 741 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 629 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 291 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t 2, p. 453 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XI, p. 29, et *Faun. Fr.* p. 247 ; — G. Cuv. *Rég. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 477 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 495 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 42 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XLIV ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 277 : — Schleg *Revue* (1844), p. LXXIV.

Phasianus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1, p. 262.
Buff. *Pl. enl.* 121, *mâle;* 122, *femelle.*
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 262, *mâle;* 263, *femelle.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 247.

Description. *Mâle au printemps :* Dessus de la tête, d'un roux métallique à reflets verts ; la plus grande partie du cou d'un vert métallique à reflets bleus et violets, avec un beau bouquet de plumes de même couleur aux deux côtés de l'occiput et une large caroncule rouge écarlate, s'étendant au-dessus des yeux et descendant sur les côtés du cou ; parties supérieures du corps d'un rouge bai brillant, avec les plumes du bas du cou échancrées en cœur, celles du dos, du haut des ailes, bordées et terminées de violet noirâtre, variées de taches d'un blanc jaunâtre plus ou moins régulières, ressemblant à des V, un peu arrondis par le bas, et une nuance pourpre et violette au croupion et aux sus-caudales ; parties inférieures également d'un rouge bai, mais plus éclatant, plus reflétant, avec les plumes bordées et terminées de violet noirâtre ; pennes alaires brunâtres ; celles de la queue d'un gris olivâtre chatoyant, variées de bandes transversales noires et frangées de roux marron, les deux médianes beaucoup plus longues que les autres, qui sont d'autant plus courtes qu'elles sont plus externes ; bec brun de corne ; iris rouge jaunâtre ; pieds gris brun.

Mâle en automne et en hiver : Plumage moins brillant ; caroncules faciales très-peu développées, d'un rouge terne.

Femelle : Plus petite ; dessus de la tête et du cou noir, avec les plumes du vertex bordées de roussâtre, celles de la nuque terminées de roux cendré et de brun à reflets pourprés ; haut du dos, brun noir, teinté de pourpre, avec les plumes très-arrondies, bordées de roux vif et terminées par une large bordure cendré bleuâtre, suivie d'un très-petit liseré brun pourpre ; le reste des plumes du dos, scapulaires, sus-caudales bruns, tachetés de roux, de brunâtre, bordés et terminés de cendré roussâtre avec une ligne roussâtre sur la

tige des plumes ; gorge d'un blanc roussâtre ; milieu de la face antérieure du cou, d'un cendré roussâtre, avec de petites raies transversales brun pourpre ; poitrine, abdomen d'un cendré plus ou moins roux jaunâtre clair, varié de taches et de raies transversales en zigzags brunâtres, peu apparentes, avec les côtés de la poitrine et les flancs marqués de grandes taches d'un brun roussâtre bordé de jaunâtre et de cendré ; joues variées de roussâtre et de noirâtre, avec la paupière inférieure et le quart postérieur de la supérieure blanche, raie une ophthalmique rouge et peu étendue ; côtés du cou pareils à la nuque ; couvertures alaires brunes au centre de chacune d'elles, bordées de cendré lavé de roussâtre, avec la tige et des bandes transversales sur les plus grandes, d'un roux jaune clair ; rémiges brunes, tachetées et barrées de blanchâtre en dehors et de roussâtre en dedans ; queue beaucoup plus courte que celle du mâle ; d'une teinte générale d'un cendré roux varié de taches brunes, de raies et de bandes transversales roussâtres et noires.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle ; dessus de la tête et du cou parsemés de taches roussâtres ; bas du cou, poitrine, jaunâtre, pointillé de brun au centre et marqué sur les côtés et sur les flancs de grandes taches longitudinales d'un blanc roussâtre ; queue courte par rapport à celle des adultes.

A la mue les mâles prennent les plumes de leur sexe. Elles paraissent d'abord aux flancs, sur les côtés de la poitrine et sur le dos.

Nota. Le plumage de cette espèce varie souvent, surtout dans l'état de domesticité. Je possède un sujet blanc, un autre panaché ; un café au lait, et un quatrième avec un collier blanc. On croit généralement que ce dernier est le produit mixte du mâle de l'espèce en question, avec la femelle du Faisan à collier de la Chine (*Phas. torquatus*, Temm.)

Historique. Ce Faisan habite la France, l'Angleterre et l'Allemagne,

où il est naturalisé depuis longtemps. Il est originaire de l'ancienne Colchide ; on le trouve encore à l'état sauvage dans les îles du Danube, sur toute l'étendue de la côte orientale du Pont-Euxin, au sud et à l'est du Kouban, et dans le Caucase.

Il niche à terre, sous les buissons. Pond de douze à quatorze œufs ventrus, d'un gris olivâtre très-pâle, sans taches.

Grand diam., 4 cent. 2 mill.; petit diam., 3 cent. 4 mill.

En domesticité, cet oiseau pond jusqu'à trente et trente-six œufs, qui sont plus ou moins foncés en couleur, suivant l'âge des femelles. Chez les plus vieilles ils sont très-colorés.

Le Faisan vulgaire est d'un naturel sauvage et défiant, quoiqu'il se fasse assez bien à l'état de domesticité. Il recherche les plaines boisées et les lieux humides. Sa nourriture consiste en graines de toutes espèces, en insectes, vers, fourmis et leurs larves.

J'en possède plusieurs qui vivent en bonne intelligence avec des poules, et j'en ai obtenu de fort beaux métis. Des amateurs de Lille en ont fait produire d'autres non moins remarquables, avec le Faisan argenté, *Pha. Nycthemerus* et le Faisan tricolor, *Pha. pictus*. On a trouvé en Angleterre des hybrides provenant de son accouplement en liberté avec le *Tétras à queue fourchue*.

Le Faisan est un gibier très-recherché pour les tables somptueuses. Un de nos marchands en reçoit beaucoup, l'hiver, d'Angleterre. Ils ont une robe plus brillante et sont plus forts et plus gras que ceux de France. Cela tient probablement à ce qu'ils reçoivent ou qu'ils trouvent une nourriture plus abondante et de meilleure qualité.

293. FAISAN DORÉ. — PHASIANUS PICTUS.

Diagnose : *Bec et pattes grêles ; une huppe pendante chez le mâle ; la poitrine barrée transversalement chez la femelle.*

Taille : 92 *cent. le mâle.*

Synonymie : Phasianus pictus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 272. ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 743 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 630, et des auteurs modernes.

Phasianus aureus Sinensis, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1, p. 271. Buff. *Pl. enl.* 217, f. 1, *mâle ;* 2, *femelle.*

Vulgairement : Faisan tricolore.

Description. *Mâle adulte :* Plumes du dessus de la tête formant une huppe pendante qui s'étend jusqu'au dos, d'un jaune d'or ; celles de l'occiput allongées, coupées carrément

à leur extrémité, formant une sorte de camail d'un orange vif, rayé transversalement de noir ; celles du dessus du cou, du haut du dos larges, arrondies, d'un vert métallique brillant et terminées par un liseré noir velouté ; celles des parties moyennes et inférieures du dos et du croupion, filamenteuses, d'un jaune vif; gorge, une grande partie de la face antérieure du cou d'un roux fauve, les autres parties inférieures d'un rouge écarlate ; moitié supérieure des ailes variée de marron de diverses nuances, moitié inférieure d'un bleu d'azur, pur en dedans, nuancé de brun et de marron rouge en dehors; rémiges brunes, bordées d'une nuance jaune pâle rougeâtre ; queue marbrée de roux et de noir, avec les sus-caudales rouges, longues, pointues, isolées, à tige jaune, les deux médianes très-longues, évasées en goutière renversée, pointues, usées à leur extrémité et fléchies légèrement en arc de cercle (1) : bec et pieds ordinairement jaunes ; iris d'un jaune paille vif.

Femelle : Moins grande ; parties supérieures d'un brun plus ou moins roussâtre, rayé transversalement de noir à la tête et au cou, avec des bandes et de nombreux zigzags de même couleur sur le dos, les scapulaires et les sus-caudales ; parties inférieures d'un brun jaunâtre, tirant sur le blanc à la gorge, avec des barres transversales noires au bas du cou, à la poitrine, aux flancs, aux sous-caudales et aux jambes ; ailes de la même couleur que les scapulaires, coupées aussi de bandes noires ; queue moins longue que dans le mâle.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle, mais le fond du plumage est d'un cendré verdâtre, et les raies, ainsi que les bandes noires sont plus larges, ce qui les rend plus rembrunies.

Leur mue commence dès la fin d'août. Il n'est plus possible alors de confondre les sexes.

Historique. Le Faisan doré se reproduit, en France et en Belgique.

(1) L'usure du bout de la queue est due au frottement continuel de cette partie contre terre.

dans l'état de domesticité, et l'on assure qu'il vit en Allemagne dans les bois, et s'y multiplie comme le Faisan vulgaire. M. Gamba, consul français à Tiflis, l'a rencontré en bandes nombreuses dans les chaînes du Caucase, qui s'étendent vers la mer Caspienne. M. Temminck dit qu'on le voit aussi, à l'état sauvage, dans les parties septentrionales de la Grèce (1).

On prétend qu'il est, comme le Faisan vulgaire, originaire de l'ancienne Colchide.

Il niche aussi à terre, sous des buissons; pond de douze à quatorze œufs, plus petits et plus courts que ceux de l'espèce précédente, d'un gris fauve sans taches.

Grand diam., 3 cent. 9 mill.; petit diam., 3 cent. 1 mill.

En domesticité, il pond de vingt-cinq à trente-six œufs. Ceux des vieilles femelles sont plus rougeâtres. La ponte, dans notre contrée septentrionale, commence dès la fin de mars; l'incubation dure vingt-un jours.

Observations. Il paraît que M. Temminck n'a pas eu occasion d'observer cet oiseau. Ce qu'il dit relativement aux sexes et aux variations de plumage est tout-à-fait inexact. Le mâle prend sa robe d'adulte à un an. On distingue les jeunes mâles des femelles, dès l'âge de six semaines, les premiers ont les longues plumes de la queue unicolores et l'iris gris perlé; les seconds les ont barrées de lignes plus brunes et ont l'iris roux brun. A trois mois, les mâles ont les plumes de la tête qui commencent à prendre une teinte roussâtre tandis que celles des femelles conservent les mêmes couleurs. C'est donc à tort que M. Temminck dit que ce n'est que l'année après celle de leur naissance que l'on peut reconnaître les sexes, et qu'à la troisieme année seulement le mâle prend son brillant plumage. Ils se reproduisent avant d'avoir atteint leur plumage parfait.

Il y a des sujets qui ont les pattes brunes et plus longues, avec un plumage plus foncé. Les amateurs les distinguent sous le nom de *Charbonniers*. Ces particularités dépendent-elles de la captivité? Cela me paraît probable.

FAMILLE XXVIII.

PERDRIX. — *PERDIX*.

Synonymie : Tetrao, *partim*, Linn. (1766).
Gallinacei, *partim*, Illig. (1811).

(1) M. Schlegel pense, cependant, que les documents que l'on possède sur cette espèce ne sont pas assez satisfaisants pour la faire admettre comme européenne.

NUDIPEDES, Vieill. (1816).
TETRADACTYLI NUDITARSI, Latr. (1825).
PERDRIX, Less. (1831).
PERDICINÆ, Ch. Bonap. (1838).

CARACTÈRES. Bec court, convexe, épais ou grêle, tour des yeux nu ou emplumé ; tarses médiocres, glabres, scutellés, avec ou sans ergot ; quatre ou trois doigts ; ailes arrondies, concaves ; queue courte, penchée.

Considérations générales. Cette famille, qui est formée d'une partie du grand genre *Tetrao* de Linné, comprend pour moi les espèces que Vieillot réunissait sous le nom générique de *Perdix* et le genre *Turnix*. Ce dernier genre, rangé par le prince Ch. Bonaparte dans la famille des *Crypturidæ ;* par G. R. Gray, dans celle des *Tinamidæ*, est, pour l'un et l'autre, le type et en même temps le seul représentant d'une sous-famille particulière. Il est certain que les Turnix, malgré les rapports qu'ils ont avec les Cailles, s'éloignent des Perdrix par quelques caractères importants. Cependant je crois devoir les placer à côté de celles-ci, d'abord pour ne pas trop multiplier les familles, ensuite parce que les Turnix sont des oiseaux jusqu'ici trop peu connus, quant à leurs habitudes, pour qu'on puisse dire positivement à quelle division il convient de les rapporter.

GENRE LXXVII.

PERDRIX. — PERDIX.

(Type de la sous-famille des *Perdicinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : TETRAO, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Dumér. (1806.
PERDIX, Briss. (1760) ; — Lath. (1790) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1820) ; — Vieill. (1816) ; — G. Cuv. (1817 et 1829) ; — Less. (1831) ; — Schinz (1840).
FRANCOLINUS, PERDIX, STARNA, COTURNIX, Ch. Bonap. (1838).
ATTAGEN, PERDIX, STARNA, ORTYX, ORTYGION, Keys. et Blas. (1840).

CARACTÈRES. Bec médiocre, fortement courbé à sa pointe, plus large qu'élevé à sa base ; narines nues, à moitié fermées

par une membrane renflée ; orbite ou un espace derrière l'œil presque toujours nu ; tarses munis, en dedans, d'un ergot ou d'un tubercule chez les mâles d'un grand nombre d'espèces; sans ergot et sans tubercule chez d'autres ; ailes avec ou sans penne bâtarde, les quatrième et cinquième rémiges les plus longues ; queue courte, arrondie, composée de douze à dix-huit pennes.

Considérations générales. Les Perdrix ont une physionomie toute particulière qui les fait facilement distinguer des autres Gallinacés. Elles ont le corps arrondi, massif ; la tête petite, les pieds et la queue courtes Les rectrices dépassent de très-peu les sus-caudales.

Elles paraissent avoir en général les mêmes mœurs et les mêmes habitudes. La plupart sont terrestres, marchent et courent plus qu'elles ne volent : quelques unes se perchent sur les arbres et les buissons ; presque toutes sont sédentaires, choisissent un canton, celui ordinairement où elles sont nées, et ne l'abandonnent plus ; quelques-unes cependant émigrent. Leur nourriture consiste en graines, en insectes et en vers ; toutes nichent à terre.

Elles sont en général monogames. Une fois appariées, chaque couple ne se quitte plus durant tout le temps de la reproduction. Elles vivent, en tout autre temps, en compagnie, et forment des bandes plus ou moins considérables en automne et en hiver.

Leur mue est simple.

Le mâle diffère toujours de la femelle par quelque attribut particulier. Les jeunes ont une livrée qui les distingue jusqu'à leur première mue.

Observations. Comme ces oiseaux n'ont pas tous les mêmes mœurs et qu'ils offrent quelques différences notables dans les caractères extérieurs, à l'exemple de G. Cuvier, de M. Temminck et de Vieillot, je diviserai le genre qu'ils forment en quatre sections. La première comprendra les *Francolins*, la seconde, les *Perdrix*, la troisième, les *Colins*, et la quatrième, les *Cailles*.

Ces sections ont non-seulement été converties en genre par quelques auteurs contemporains, mais l'une d'elles, celle des Perdrix proprement dites, leur a paru susceptible d'être encore démembrée. J'indiquerai plus loin les espèces sur lesquelles portent les démembrements qu'elle a subis.

1.re SECTION.

FRANCOLINS. — FRANCOLINUS. (Briss.)

(*Chetopus* , Sw. ; *Attagen* , Keys. et Blas.)

Bec fort , un peu allongé , quelques sus-caudales de la longueur des rectrices ; un éperon corné aigu, chez le mâle; tour des yeux nu.

294. PERDRIX FRANCOLIN. — PERDIX FRANCOLINUS.

DIAGNOSE : *Queue allongée , rayée transversalement , ainsi que les couvertures supérieures , de noir et de blanc (mâle,) de brun et de blanchâtre (femelle) ; doigts courts.*

Taille : 30 *cent. environ.*

Synonymie : TETRAO FRANCOLINUS , Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1 , p. 275 ; — Gmel. *Syst.* (1788) , t. 1 , p. 756.

FRANCOLINUS , Briss. *Ornith.* (1760) , t. 1 , p. 245.

PERDIX FRANCOLINUS , Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 644 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820) , t. 2 , p. 482 ; — Vieill. *Dict.* (1817) , t. XXV, p. 232 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1 , p. 484 ; — Less. *Ornith.* (1831) , p 505 ; — Schinz , *Europ. Fauna* (1840) , t. 1, p. 287 ; — Schleg. *Revue* (1844) , p. LXXVII.

FRANCOLINUS VULGARIS , Ch. Bonap. *Birds* (1838) , p. 43.

ATTAGEN FRANCOLINUS , Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840) , p. LXV.

Buff. *Pl. enl.* 147 , *mâle adulte ;* 148 , *femelle.*

Gould , *Birds of Eur.* pl. 259.

Vulgairement : Francolin à collier roux.

DESCRIPTION. *Mâle :* Plumes du vertex et du haut de la nuque noires, bordées de roux jaunâtre, avec quelques taches blanches sur les côtés de l'occiput ; haut du dos noir, tacheté de blanc, avec les plumes bordées de roussâtre ; les parties moyennes et postérieures et sus-caudales rayées transversalement de

noir et de gris ; parties inférieures d'un noir profond, avec un large collier marron vif à la partie moyenne du cou, comprenant toute la circonférence de cette partie, et des taches blanches ovalaires sur les côtés de la poitrine et sur les flancs ; des bandes transversales de même couleur et une teinte rousse sur les côtés du bas-ventre ; jambes et sous-caudales marron foncé ; côtés du front, dessus des yeux, joues et gorge d'un noir profond, avec une bande au-dessus des yeux, recouvrant les oreilles ; ailes d'un brun noirâtre, avec les plumes bordées largement de roux clair et les pennes marquées transversalement de taches ovalaires de même couleur ; queue noire, avec des raies transversales blanches sur les pennes médianes, et seulement dans leur moitié basale sur les latérales ; bec noir ; pieds rougeâtres.

Femelle : Elle a le fond du plumage café au lait ; le dos et les sus-caudales gris brun, rayés en travers d'une teinte plus claire, avec une raie sourcilière blanchâtre ; deux petites taches brunes au cou, à la poitrine ; d'autres taches brunes, sous forme de bandes transversales, sur les parties inférieures ; les couvertures des ailes d'un gris rembruni, bordées de blanc jaunâtre ; les rémiges primaires noires, avec des taches rousses, les secondaires rayées de roux et de brun ; les rectrices médianes brunes, rayées transversalement d'une bande de brun gris, les autres noires, avec des raies blanches vers leur origine.

Jeunes après la première mue : Ils ressemblent aux adultes. Les mâles ont seulement un tubercule arrondi à la partie interne des tarses au lieu d'ergot. Ce tubercule s'allonge, devient aigu et dur à mesure que l'oiseau avance en âge.

Historique. Le Francolin habite la Sicile, l'île de Chypre, la Turquie, les côtes sud et sud-ouest de la mer Noire et l'Afrique.

Il niche à terre, au pied des bouleaux ou dans les buissons ; pond de dix à quatorze œufs, de couleur blanche, avec des taches brunes : ils ont le volume de ceux de la Perdrix grise, selon M. A. Malherbe.

Tous les auteurs s'accordent à dire que le Francolin à collier roux

vit en famille, reste dans le canton où il est né, court plus qu'il ne vole, comme les Perdrix proprement dites; mais qu'il recherche le voisinage des bois, les lieux humides, et se perche sur les arbres, surtout pendant la nuit.

Suivant les renseignements recueillis en Sicile par M. A. Malherbe, cet oiseau ne percherait pas; il vivrait solitairement, dans cette contrée, entre Caltagirone et Terranove, dans les plaines humides, ou près d'un ruisseau et au milieu des joncs.

« Ce n'est qu'au printemps, dit ce savant ornithologiste, que l'accouplement des Francolins a lieu. Lorsqu'ils sont chassés, ils prennent un assez long vol, mais la pesanteur de leur corps les obligeant bientôt à ne plus quitter le sol, il devient facile, avec de la persévérance, de les prendre en vie, assure M. Luighi Benoit. Le naturel sauvage de ces oiseaux les rend très-difficiles à apprivoiser lorsqu'ils sont en captivité. Le chant : *tre*, *tre*, *tre*, que le mâle fait entendre au point du jour et le soir, dans le temps des amours, est assez sonore, et un adage, vulgaire en Sicile, prétend que cet oiseau indique lui-même par son cri *tre*, sa valeur de tre ou trois taris (monnaie sicilienne, équivalant à un franc vingt-cinq centimes). »

Il ajoute que c'est un gibier exquis, tellement chassé dans toutes les saisons que l'espèce devient de plus en plus rare.

2.e SECTION.

PERDRIX. — PERDIX. (Briss.)

Bec médiocre; sus-caudales n'atteignant pas le bout des rectrices; un tubercule calleux aux tarses chez le mâle de la plupart des espèces; un espace nu derrière les yeux.

Observations. Des quatre espèces qui composent cette section, trois ont été prises pour types de genres particuliers. La Bartavelle et la Perdrix rouge sont devenus pour Hodgson des représentants de son genre *Chacura*; de la Perdrix de roche, ou Gambra, Kaup a fait son genre *Alectoris*, et le prince Ch. Bonaparte a pris la Perdrix grise pour type de son genre *Starna*. Il me paraît difficile de séparer la Perdrix Gambra des Perdrix bartavelle et rouge. Quant à la Perdrix grise, quoiqu'elle diffère de ses congénères par son système de coloration et par l'absence d'un tubercule aux tarses, je ne pense pas que l'on doive la distinguer génériquement. Ces différentes espèces peuvent tout au plus, selon moi, être rangées dans deux groupes caractérisés par la présence ou l'absence d'un tubercule aux tarses et par la distribution des couleurs du plumage.

1.° LES BARTAVELLES. — PERDIX. (Briss.)

(*Caccabis* et *Alectoris*, Kaup. ; *Perdix*, Ch. Bonap.)

Un tubercule calleux aux tarses chez le mâle ; couleurs distribuées par masses uniformes.

295. PERDRIX BARTAVELLE. — PERDIX GRÆCA.

Diagnose : *Un large collier noir en sautoir, descendant des oreilles sur les côtés et le devant du cou ; rectrices médianes dépassant les sus-caudales de 2 centimètres environ.*

Taille : 32 *à* 35 *cent.*

Synonymie : Perdix Græca, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1, p. 241 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 485; — Vieill. *Faun. Fr.* p. 252 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXV ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXVII.

Perdix saxatilis, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 305 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 484 ; Less. *Ornith.* (1831), p. 506 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 288.

Perdix rufa, Vieill., *Dict.* (1817), t. XXV, p. 194. et P. Saxatilis, *Faun. Fr.* p. 252.

Buff. *Pl. enl.* 231.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 259, *mâle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 261, f. 2.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 42, f. 2.

Vulgairement : Perdrix Grecque.

Description. *Mâle adulte :* Parties supérieures d'un cendré bleuâtre au front, au cou, au croupion et rougeâtre au vertex et au dos ; joues, gorge, devant du cou d'un blanc pur, encadré par une large bande noire; poitrine d'un cendré bleuâtre; abdomen, bas-ventre et jambes d'un jaune d'ocre pâle ; flancs gris bleuâtre, avec chaque plume largement traversée par deux bandes noires, séparées par une autre bande d'un blanc lavé de jaunâtre et terminée par une frange roux vif, plus ou moins large ; sous-caudales de même couleur que le ventre, mais d'une

teinte plus foncée; lorums noirs et une bande sur l'aile également noire, se confondant avec celle de même couleur qui encadre le blanc du cou ; un trait blanc au-dessus des yeux, se prolongeant derrière la région parotique, qui offre quelques taches rousses ; une petite nudité rouge derrière l'œil, les ailes pareilles au manteau, avec les grandes couvertures terminées et les rémiges bordées, vers leur extrémité, de jaune d'ocre ; queue cendrée supérieurement et rousse inférieurement, excepté les quatre pennes médianes, qui sont d'un cendré très-légèrement nuancé de roussâtre vers leur pointe ; bec, tour des yeux et pieds rouges ; iris brun grisâtre.

Femelle : Elle ressemble au mâle ; mais est plus petite, n'a pas de callosités aux tarses ; a le cendré moins vif, moins de blanc au cou et les bandes noires, blanchâtres et rousses des flancs moins larges.

Jeunes avant la première mue : Ils sont, en dessus, d'un cendré plus ou moins lavé de roussâtre, linéolé et tacheté irrégulièrement de brun et de blanchâtre.

Variétés accidentelles : Le plumage varie de blanc pur ou de blanc sale, par tout le corps ou seulement distribué par plaques plus ou moins grandes.

Historique. La Bartavelle habite l'Italie, la Suisse, la Grèce, la Turquie, l'Asie-Mineure, les Alpes Suisses, quelques parties de l'Allemagne et de la France, où on la trouve sur les montagnes du Jura, sur les Hautes et Basses Alpes et les Pyrénées.

Elle est, suivant M. Malherbe, l'espèce du genre la plus commune dans toute la Sicile, soit sur les montagnes, soit dans les plaines, et s'y vend à vil prix. Elle est aussi très-commune dans l'Asie occidentale. L'auteur du voyage d'Orenbourg à Boukhara en 1820, dit qu'on en porte en très-grande quantité au marché, dans cette dernière ville, provenant des montagnes qui entourent Samarcande.

Elle niche dans les endroits déserts et pierreux, à l'abri d'un buisson ou d'un rocher ; ses œufs, au nombre de quinze à vingt, sont d'un blanc jaunâtre ou d'un roux très-pâle, avec des points et des taches fauves ou brunâtres.

Grand diam., 4 cent 1/2 ; petit diam., 3 cent. 2 mill.

La Bartavelle paraît ne se plaire que dans les lieux élevés, arides,

rocailleux ; elle ne descend dans les plaines ou dans des régions moins élevées que celles qu'elle fréquente habituellement, qu'à l'époque des amours, et au moment des froids les plus intenses.

Comme la chair de cette espèce est fort estimée, on a tenté plus d'une fois d'en peupler des parcs et des volières, afin de la multiplier; mais les tentatives ont toujours été infructueuses. C'est un oiseau cependant qu'il serait possible de soumettre à une semi-domesticité, s'il est vrai, comme quelques auteurs l'ont avancé, qu'on l'ait élevé quelquefois librement dans les maisons.

Observations. Un hybride, provenant de l'accouplement d'individus de cette espèce, avec des sujets de la suivante, est donné comme nouvelle espèce par M. Bouteille, sous le nom de Perdrix rochassière ou *Perdix Labatuei.* Je dois à l'obligeance de cet ornithologiste un mâle et une femelle de cette prétendue espèce. Le premier tient plus de la Bartavelle que de la Perdrix rouge, et la femelle ressemble davantage à cette dernière L'un et l'autre ont le collier noir de la Bartavelle, suivi de taches noires, comme dans la Perdrix rouge, mais moins grandes et moins nombreuses. Les plumes des flancs, chez le mâle, ont plus d'affinité avec celles de la première. C'est le contraire chez la femelle.

296. PERDRIX ROUGE. — PERDIX RUBRA.

Diagnose : *Un collier noir sur les côtés et le devant du cou, suivi d'un très-grand nombre de taches de même couleur. Rectrices médianes dépassant les sus-caudales de 4 centimètres.*

Taille : 30 *à* 31 *cent.*.

Synonymie : Perdix rubra, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1, p. 236; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 485; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 43; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXV; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 288; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXVII.

Perdix rufa, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p 647; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XXV, p. 229, et *Faun. Fr.* p. 25; —G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 485.

Buff. *Pl. enl.* 150, *mâle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 257, *femelle* avec ses petits au sortir du nid; 258, *jeune* avant la première mue.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 260.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 42, f. 3.

Description. *Mâle adulte :* Parties supérieures d'un cendré roussâtre, plus roux à la tête, au cou et à la partie supérieure du dos ; joues, gorge, d'un blanc pur, entouré d'une bande noire, qui commence aux lorums, passe au-dessus des yeux, sur la région parotique, où elle est variée d'un peu de roussâtre, descend sur les côtés du cou, s'élargit ensuite et se divise en un grand nombre de taches sur un fond bleuâtre, depuis les oreilles jusqu'à la poitrine ; milieu de cette partie cendré, les côtés roux ; abdomen d'un roux clair ; sous-caudales d'un roux plus foncé ; flancs d'un cendré bleuâtre, avec chaque plume marquée d'une bande transversale blanchâtre, suivie d'une autre noire plus étroite et terminée par une large frange roux marron ; raie sourcilière blanche, commençant par une légère teinte roussâtre au front et s'étendant sous forme de bande jusqu'au bas du cou ; ailes avec les pennes bordées, en grande partie, de jaunâtre en dehors ; queue d'un marron rouge, plus rembruni à l'extrémité et sur les barbes externes des pennes, excepté les quatre médianes, qui offrent la même teinte que le dessus du corps ; bec, tour des yeux, un espace derrière ces organes et pieds rouges ; iris brun roussâtre.

Femelle : Un peu moins forte que le mâle, avec les teintes moins vives, le dessus de la tête nuancé de cendré, la bande noire qui entoure le blanc des joues et de la gorge moins large, se divisant en moins de taches et d'un noir moins profond ; point de tubercules aux tarses.

Jeunes avant la première mue : Plus petits que les adultes : d'un brun roux en dessus, avec des taches irrégulières d'un cendré roussâtre et d'un brun noirâtre aux scapulaires et aux ailes ; cendré roussâtre en dessous ; d'une teinte peu cendrée au milieu de la poitrine, aux flancs, avec une raie rousse à l'extrémité des plumes de ces dernières parties.

Après la mue, qui commence en septembre, ils ressemblent aux vieux ; ils n'en diffèrent plus que par la première rémige qui est pointue et terminée de blanchâtre.

A la sortie de l'œuf, le petit est couvert de duvet épais.

roux sur la tête, varié de brun, de roussâtre, de cendré sur le corps et les ailes ; il est en dessous cendré roussâtre, avec des taches brunes et rousses sur les côtés de la poitrine.

Variétés : Elle varie comme la précédente, du blanc pur au blanc grisâtre ou roussâtre. Ces couleurs sont quelquefois générales, d'autres fois elles sont partielles. Je possède un individu qui n'a que le ventre blanc.

Elle varie aussi beaucoup sous le rapport de la taille. Sur les marchés, on en distingue de *grosses*, de *moyennes* et de *petites*. Les premières, qui proviennent du midi, sont fort improprement nommées *Bartavelles*. Toujours est-il qu'elles sont plus fortes que celles provenant de quelques localités du nord.

Historique. La Perdrix rouge est répandue en Italie, en Espagne et en France, dans toute la Provence, en Bretagne, en Anjou et dans quelques autres localités du midi et du centre. Elle est plus rare dans le nord ; on l'y rencontre aux environs de Saint-Pol, où elle se reproduit.

Elle niche dans les champs, les guérets, sous les buissons, dans les herbes; pond de douze à dix-huit œufs d'un gris rougeâtre ou d'un fauve très-clair, avec des points et des taches d'un brun pâle (1).

Grand diam., 3 cent. 9 mill. ; petit diam., 3 cent.

Cette espèce aime les lieux accidentés, les coteaux couverts de bruyères, de chênes nains, de vignes. Rarement on la rencontre sur les montagnes élevées, et rarement aussi elle fréquente les bois de haute futaie. Elle est tellement sociable, qu'à l'époque de la reproduction, dans les pays où elle abonde, les mâles dépariés par accident, ou qui n'ont pu trouver de femelles, se rassemblent et vivent en société. Quoiqu'elle ait des habitudes essentiellement terrestres, cependant elle perche quelquefois sur les branches basses des arbres, et même lorsqu'elle est trop vivement pressée par un ennemi, sur les branches moyennes. Il n'est pas rare, du reste, de voir les individus que l'on retient en volière, monter fréquemment sur les perchoirs.

(1) La Perdrix rouge pond quelquefois en captivité. Le fait, qui est à ma connaissance, s'est produit chez M. J. Macquart, frère de notre célèbre diptériste.

297. PERDRIX GAMBRA. — PERDIX PETROSA.

(Type du genre *Alectoris*, Kaup.)

Diagnose : *Collier roux, marqué de taches blanches, rectrices médianes dépassant les sus-caudales de* 5 *centimètres.*

Taille : 31 *à* 32 *cent.*

Synonymie : Perdix-rubra Barbarica, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1, p. 239.

Tetrao petrotus, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 758.

Perdix petrosa, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 548; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 487; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XXV, p. 228, et *Faun. Fr.* p. 253; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 43; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1844), p. LXV; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 289; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXVII.

P. Roux, *Ornith Prov.* pl. 260, *mâle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 261, f. 1.

Vulgairement : Perdrix de roche.

Description. *Mâle adulte :* Parties supérieures d'un cendré olivâtre, nuancé de roussâtre au dos, avec le dessus de la tête et du cou roux marron; joues, gorge d'un cendré bleuâtre; poitrine d'un cendré bleuâtre plus foncé dans la plus grande partie de son étendue; bas de la poitrine, abdomen et jambes d'un roux jaunâtre pâle; flancs cendrés, avec chaque plume traversée d'une bande blanchâtre, puis d'une bande noire et terminée par une large frange rousse; un large collier d'un cendré foncé couvert de taches blanches arrondies occupe le bas du cou et monte sur les côtés jusqu'à la région parotique; cette région variée de roux; une bande d'un cendré bleuâtre au-dessus des yeux, s'étendant jusqu'au dos et séparant supérieurement le collier des plumes de la nuque; scapulaires variées de plumes bleues et de roux rouge, rémiges bordées de jaune d'ocre clair en dehors vers leur extrémité; rectrices d'un roux rouge, plus foncé à leur base, excepté les quatre

médianes qui sont de la même couleur quele dos ; pieds, bec, tour des yeux et espace derrière rouge.

Femelle : Elle ne diffère du mâle que par une taille plus petite, un collier moins large, des teintes moins pures et par les tarses qui n'ont pas de tubercule.

Historique. La Gambra habite l'Espagne, la Sardaigne, la Corse, la Sicile et le nord de l'Afrique, et se montre accidentellement dans le midi de la France.

Elle niche dans les lieux déserts, à l'abri d'un arbuste ; pond quinze ou seize œufs d'un gris jaunâtre ou roussâtre, avec des points et des taches d'un brun pâle.

Grand diam., 3 cent. 8 mill. ; petit diam., 2 cent. 8 mill.

Comme les deux précédentes espèces, elle recherche les localites montueuses.

Observations. Les sujets du nord de l'Afrique sont plus forts et ont le collier plus large que ceux que l'on trouve en Europe.

2.° LES PERDRIX PROPREMENT DITES. — (STARNA, Ch. Bonap.)

Point de tubercule calleux aux tarses, chez le mâle ; plumage barriolé.

298. PERDRIX GRISE. — PERDIX CINEREA.

Diagnose : *Point de collier ; rectrices médianes ne dépassant presque pas les sus-caudales ; rayées et barrées, les unes et les autres d'un roux vif.*

Taille : 30 *cent.*

Synonymie : Tetrao Perdix, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 757.

Perdix cinerea, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1, p. 219 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 645 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 303 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 488 : — Vieill. *Dict.* (1817), t. XXV, p. 498, et *Faun. Fr.* p. 248 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 485 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 506 ; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 289 ; — Schleg. *Revue* (1840), p. LXXVIII.

STARNA CINEREA, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 43; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXV.
Buff. *Pl. enl.* 27, *femelle.*
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 256.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 262.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 42, f. 4.

DESCRIPTION. *Mâle adulte :* Vertex, occiput et milieu de la nuque d'un brun roussâtre nuancé de cendré et varié de taches jaunâtres; dos, croupion, sus-caudales d'un cendré légèrement varié de zigzags noirâtres et de traits roux marron; cou, poitrine et abdomen d'un cendré parsemé de petites taches et de zigzags noirâtres, avec des raies transversales sur les côtés de la poitrine, des bandes d'un roux rouge sur les flancs et des traits blancs sur la tige des plumes, une large tache marron foncé, encadrée de blanc plus ou moins pur, en forme de fer à cheval, au milieu de l'abdomen; partie comprise entre les branches du fer à cheval, d'un cendré blanchâtre, rayé de brunâtre; côtés du bas-ventre et sous-caudales roussâtres, parsemés de taches brunâtres; front, face, gorge, d'un roux clair s'étendant un peu sur le devant du cou; ailes d'un cendré brun, avec des taches roux rouge, des lignes longitudinales blanc roussâtre et de nombreux zigzags sur les couvertures; rémiges brunes, avec des taches et des bandes d'un roux jaunâtre; douze des rectrices latérales d'un roux rougeâtre brunâtre, vers leur extrémité, qui est légèrement frangée de gris, six des médianes variées de cendré, de noir et de roux; bec brun olivâtre, pieds gris; iris brun roussâtre.

Femelle : Elle diffère sensiblement du mâle; dessus de la tête et du cou couverts de petites taches arrondies d'un blanc roussâtre, dessus du corps d'une teinte brune, avec des taches grises, noirâtres et des traits en travers roussâtres et roux marron: sus-caudales pareilles au dos; milieu de l'abdomen avec un fer à cheval blanc (1); couvertures alaires et scapu

(1) M. de Selys Longchamps possède une très-vieille femelle qui a un fer à cheval d'un brun presque noir.

laires variées de roussâtre, de cendré, avec des raies noirâtres en zigzags, de grandes taches d'un brun roux et une ligne d'un blanc plus ou moins lavé de roussâtre sur la tige des plumes. Le reste comme dans le mâle.

Jeunes avant la première mue : Plus petits que les adultes ; d'un brun jaunâtre, varié de bandes et de raies d'un brun noirâtre en dessus ; point d'espace nu coloré derrière les yeux ; pieds jaunâtres. On ne peut alors distinguer les mâles des femelles.

Après la mue, qui commence vers la mi-septembre, ils ressemblent aux adultes, et on ne les distingue plus de ceux-ci qu'aux pattes qui conservent encore jusqu'au printemps une teinte jaunâtre, et à la première rémige qui est pointue à son extrémité, au lieu qu'elle est arrondie chez les vieux sujets.

Variétés : Elle varie comme ses congénères. Je possède un sujet maculé de blanc et un autre de couleur isabelle.

Historique. Cette espèce habite diverses contrées de l'Europe, le nord de l'Afrique, la partie occidentale de l'Asie, et, en très-grand nombre, le nord de la France, la Belgique et les steppes de la Russie méridionale. Elle est sédentaire et commune dans notre localité, et elle est aussi rare dans le midi de la France que la Perdrix rouge y est abondante.

Elle niche dans les champs, les blés, les guérets, sous les buissons. Ses œufs, au nombre de douze à dix-huit, sont d'un gris jaunâtre uniforme, sans taches.

Grand diam., 3 cent. 6 mill. ; petit diam., 2 cent. 8 mill.

Les Perdrix grises fréquentent peu les lieux accidentés, montueux ; elles habitent de préférence les plaines. En automne elles se rassemblent et forment quelquefois des bandes considérables, qui émigrent, si on ne parvient pas à les diviser.

Quoique d'un caractère sauvage, on apprivoise facilement les petits que l'on fait naître et élever par une poule. J'ai vu, chez mon père, une femelle d'un an, qui était née dans la maison, suivre mon jeune frère dans les champs et répondre constamment à sa voix. Lorsqu'il la caressait avec la main, elle se couchait comme si elle voulait être cochée.

Cette Perdrix est très-estimée pour les tables lorsqu'elle est jeune. Les individus qui vivent en Artois sont plus petits, plus ramassés que

ceux des plaines de Lille, et sont principalement recherchés par les amateurs de gibier. Il en est même qui les préfèrent aux Perdrix rouges.

Observations. 1.° La Perdrix de montagne, (P. *montana*, Briss. Ornith. t. I, pl. 21, f. 2; pl. enl. 136, et Ornith. Prov. pl. 256), est, suivant quelques ornithologistes, une variété de la Perdrix grise. et suivant d'autres, une race constante de la même espèce. M. Temminck la considère comme un métis de la Perdrix rouge et de la Perdrix grise.

Mais M. Hardy fait observer, à ce sujet, qu'on la trouve de temps en temps aux environs de Dieppe, et que jamais on n'y voit la Perdrix rouge. Quoi qu'il en soit, un fait qu'on ne peut mettre en doute, c'est que tous les sujets désignés sous le nom de Perdrix de montagne, se ressemblent. Vieillot en a vu plus de vingt, provenant de diverses localités, qui toutes se ressemblaient; M. Gerbe en a vu aussi un certain nombre et a fait la même remarque. Il m'écrit qu'on la voit quelquefois sur les marchés de Paris, et qu'en septembre dernier, M. Potiquet, un de ses amis, a acheté, à la Vallée, trois individus capturés d'un même coup de filet par des chasseurs de nuit.

Toutes les Perdrix de montagne que l'on a observées jusqu'ici avaient la tête, la gorge et le haut du cou fauves; le bas du cou, la poitrine, les flancs et les sous-caudales d'un marron clair; le dessus du corps de cette dernière couleur, mais d'une teinte rembrunie sur les bords des plumes; les rémiges primaires gris brun, nuancé de roussâtre sur les bords externes, les moyennes pareilles à la poitrine, et variées de quelques traits gris et blancs; les six rectrices médianes marron brun, avec leur extrémité blanchâtre, les latérales d'un marron clair. Les mâles, dont on a constaté positivement le sexe par l'ouverture du ventre, ne différaient des femelles que par des couleurs plus vives.

2.° La même incertitude, la même divergence d'opinion règne relativement à la Perdrix de passage, (*P. damascena*, Lath.), qui porte le même plumage que la Perdrix grise. M. Temminck en fait une variété de celle-ci, et attribue son moindre volume à une nourriture moins abondante et à ses habitudes erratiques. Vieillot, au contraire, la regarde comme une race ou une espèce parfaitement distincte.

Quoi qu'il en soit, elle a un genre de vie bien différent de celui des Perdrix grises. Celles-ci sont partout sédentaires, une partie seulement quitte la localité lorsqu'elles se trouvent réunies en trop grand nombre. mais n'opèrent pas de grands voyages. Les Perdrix de passage, au contraire, ne restent pas dans la contrée qui les a vues naître, et poussent très-loin leur migration. Elles ne se mêlent pas aux bandes des Perdrix grises; ne restent jamais longtemps dans le même endroit, quelle que soit l'abondance de la nourriture. Elles sont très-farouches

et se laissent difficilement approcher. Leur vol est plus élevé, plus soutenu que celui de nos Perdrix grises. Quant à leurs dissemblances physiques, elles sont aussi très-remarquables. Elles ont des dimensions et des proportions beaucoup moindres.

Je conviens qu'une taille plus petite ne suffit pas pour constituer une espèce. S'il en était autrement, on pourrait, à l'exemple de quelques naturalistes allemands, en former plusieurs des individus d'une même souche, qui ne varient que par les dimensions Mais toutes les fois que des oiseaux ont un genre de vie particulier et se reproduisent constamment les mêmes, ne doit-on pas les considérer, sinon comme une espèce, du moins comme une race? Pourquoi n'en serait-il pas de ces oiseaux comme de certains mammifères, qui offrent des différences notables suivant les contrées qu'ils habitent et que l'on admet comme autant de races distinctes? M. Hardy m'écrit qu'il a trouvé en Vendée la petite Perdrix grise, et toujours dans les lieux où les vaches et les moutons présentent les mêmes variations de grandeur. Aussi je pense que les raisons sur lesquelles M. Temminck fonde son opinion, sont des erreurs physiologiques : que les localités influent le plus puissamment sur la taille ; que la vie vagabonde et la nourriture plus ou moins abondante y sont pour peu de chose ; que cette dernière procure seulement plus d'embonpoint.

Les petites Perdrix grises passent en grandes troupes, chaque année, en Artois ; quelques-unes y viennent nicher et occupent les points les plus élevés. Leur ponte n'est guère de plus de treize ou quatorze œufs, lesquels sont moins gros et un peu plus allongés que ceux de la Perdrix grise ordinaire.

III.e SECTION.

COLNIS ORTYX. (Stephens.)

(*Ortygia*, Boie.)

Bec court, gros, bombé ; tarses lisses dans les deux sexes; orbites emplumés.

299. PERDRIX COLENICUI. — PERDIX VIRGINIANA.

DIAGNOSE : *Gorge blanche ou rousse, encadrée par un cercle noir qui commence aux commissures du bec ; queue bleuâtre.*

Taille : 20 *cent.*

Synonymie : TETRAO VIRGINIANUS et MARILANDUS, Linn. *S. N.*

12.e édit. (1766), t. 1, p. 277; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 761, *T. Mexicanus* et *Coyolcos*, p. 763.

Perdix Novæ Angliæ, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1; p. 229, *P. Americana*, p. 230, *Coturnix Ludoviciana*, p. 258.

Perdix Borealis, Vieill. *Dict.* (1817), t. XXV, p. 243; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 337.

Ortyx Virginiana, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXVI. Buff. *Pl. enl.* 149, *mâle.*

Vulgairement : Caille de Virginie, Perdrix d'Amérique, le Coyolcos, le Colenicui, Colin Ha-oui.

Description. *Mâle adulte :* Parties supérieures brunes, avec une teinte marron et des taches noires à la tête; des taches noires et blanches au cou; un mélange de roux, de grisâtre, de lignes noires, vermiculées, transversales, sur le manteau et les ailes; des taches noires et un assemblage de traits, de lignes et de zigzags roussâtres, gris et blanchâtres au bas du dos, au croupion et aux sus-caudales; gorge blanche, encadrée par un cercle noir qui commence aux commissures du bec, passe sur les joues, les côtés et le devant du cou où il est varié de blanc et de roux; parties inférieures du corps blanchâtres, avec une teinte rousse et de petites taches à la poitrine, des raies étroites à l'abdomen; les plumes des flancs d'un roux rouge rayé et tacheté de noir; les sous-caudales tachetées de brun et de blanc; front et ligne sourcilière se prolongeant jusqu'à la nuque; région parotique roussâtre; ailes avec de grandes taches noires sur les couvertures et les scapulaires; rémiges primaires brunes bordées de grisâtre, les secondaires frangées de roux; queue d'un cendré bleuâtre; bec noir; pieds et iris rouges.

Femelle : Elle diffère sensiblement du mâle : front, gorge, ligne sourcilière roux; cou avec un collier formé de petites taches noires; poitrine roux brunâtre; milieu de l'abdomen blanc.

Jeunes mâles avant la première mue : Ils ressemblent à la

femelle ; mais ont plus de raies vermiculées au-dessus du corps.

A un an, ils ont sur la tête un mélange de noir, de blanc, de roux, et des raies sur l'abdomen, mais moins prononcées que chez l'adulte.

Historique. Cette espèce habite l'Amérique septentrionale ; elle est naturalisée en Angleterre, où elle vit à l'état sauvage dans les contrées de Norfolk et de Suffolk.

Elle niche en Amérique, dans les broussailles, et sans doute aussi en Angleterre, s'il est vrai qu'elle y vive à l'état sauvage. Sa ponte est de dix-huit à vingt-quatre œufs, pyriformes, blanchâtres ou d'un blanc d'ivoire.

Grand diam., 3 cent. 2 mill. ; petit diam., 2 cent. 1 mill.

Elle vit par couples dans les buissons, les taillis ; le mâle et la femelle prennent également soin de leurs petits. Le Colenicui perche et se nourrit principalement de graines.

IV.e SECTION.

CAILLE. COTURNIX. (Mœhring.)

(*Ortygion*, Keys. et Blas.)

Bec court, faible ; tarses lisses dans les deux sexes ; orbites emplumés ; ailes pointues.

300. PERDRIX CAILLE. — PERDIX COTURNIX.

DIAGNOSE : *Sus-caudales aussi longues que la queue, qui est à peine visible quand elle n'est pas étalée ; première et deuxième rémiges les plus longues de toutes.*

Taille : 16 *à* 17 *cent.*

Synonymie : TETRAO COTURNIX, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 278 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 765.

COTURNIX, Briss. *Ornith.* (1760), t. 1, p. 247.

PERDIX COTURNIX, Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 651 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 306 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XXV, p. 248, et *Faun. Fr.* p. 255 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 491 ; — G. Cuv. *Rég. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 485 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 509 ; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), t. 1, p. 290.

Coturnix dactylisonans, Temm. *Op. cit.* 1.re édit. (1815), p. 311; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 63.

Ortygion coturnix, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXVI.

Coturnix vulgaris, Schleg. *Revue* (1844), p. LXXVII.

Buff. *Pl. enl.* 96.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 161, f. 1, *mâle;* f. 2, *tête d'un mâle* de l'année; f. 3, *jeune sujet* avant la première mue.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 263.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 43, f. 1.

Description. *Mâle adulte :* Dessus de la tête noir, varié de roussâtre, avec trois bandes longitudinales d'un blanc roussâtre, dont une sur la ligne médiane, les deux autres au-dessus de chaque œil; dessus du cou et du corps, sus-caudales d'un brun cendré, avec des taches noires, des raies transversales roussâtres et des traits d'un blanc roux jaunâtre sur les tiges des plumes; gorge d'un roux brun, entourée de deux bandes noires séparées l'une de l'autre par du blanc jaunâtre; dessous du corps d'un roux clair, un peu plus foncé au bas du cou et à la poitrine, avec des raies longitudinales blanches sur la tige des plumes et des taches brunes et rousses sur les flancs; joues brunâtres parsemées de petites taches roussâtres; ailes d'un brun grisâtre, avec des taches, des raies transversales et des zigzags sur les couvertures et les rémiges; queue brunâtre, avec des raies transversales et un trait longitudinal d'un blanc jaunâtre sur sa penne externe; bec noir; pieds couleur de chair; iris brun noisette.

Femelle : Elle a les teintes plus foncées en dessus, la gorge blanchâtre et la poitrine d'un roussâtre tacheté de brun.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle; mais ils sont plus petits, ont les parties supérieures d'une teinte générale tirant sur l'olive, les inférieures moins jaunâtres et les pieds jaunes.

Historique. La Caille habite presque toute l'Europe et le nord de l'Afrique.

Elle niche dans les blés, les guérets, dans un enfoncement, à

l'abri d'une motte ; pond de huit à quatorze œufs, très-ventrus, un peu pyriformes, blanchâtres, jaunâtres ou fauves, avec des points et des taches irrégulières d'un brun foncé.

Grand diam., 2 cent. 9 mill. à 3 cent. ; petit diam., 2 cent. 4 m.

Ces œufs varient beaucoup, quelques-uns paraissent finement et très-régulièrement tachetés ; les autres sont largement maculés ; les taches couvrent, dans certaines variétés, presque tout le fond ; dans d'autres, elles forment une guirlande au gros bout de l'œuf et vers le milieu ; il existe aussi des variétés sans taches.

Les Cailles se distinguent des Perdrix et des Colins, par leurs mœurs et leurs habitudes. Elles sont polygames et ne se réunissent en bandes que pour effectuer leurs voyages, qui ont lieu, du midi au nord, au printemps, et du nord au midi, en automne. Elles vivent isolées en été ; la femelle seule a soin de ses petits.

Elles sont communes dans le nord de la France, surtout dans les plaines de l'Artois ; nous quittent en septembre et en octobre, et reviennent en mai. Elles sont fort grasses au moment de leur départ et très-recherchées par les amateurs de gibier. Celles que l'on nourrit en cage, sont beaucoup moins bonnes, elles perdent leur fumet. Avant la nouvelle loi sur la chasse, un marchand de volailles de Lille en envoyait par milliers en Angleterre.

GENRE LXXIX.

TURNIX. — TURNIX.

Synonymie : Tetrao, Gmel. (1788).
Perdix, Lath. (1790).
Turnix, Bonaterre (1790).
Ortygis, Illig. (1811) ; — G. Cuv. (1829) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Keys. et Blas. (1840).
Hemipodius, Temm. (1815) ; — Less. (1831) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

Caractères : Bec grêle, droit, comprimé ; la mandibule supérieure plus longue que l'inférieure et un peu courbé à la pointe ; la mandibule inférieure avec une petite saillie ; narines linéaires, à moitié fermées par une membrane ; tarses allongés ; trois doigts devant, séparés ; pouce nul ; ailes moyennes, arrondies ; queue très-courte, inclinée, composée de dix pennes.

Considérations générales. Les oiseaux de ce genre sont de petite taille et ont de grands rapports avec les Cailles. Ils n'habitent que les pays chauds, et vivent de petits insectes et de graines.

Ils ont été jusqu'à ce jour très-peu observés, et ne sont pour ainsi dire connus que par les dépouilles, dont la plupart viennent d'Afrique.

301. TURNIX ANDALOUX. — TURNIX ANDALUSICUS.

Diagnose : *Première rémige la plus longue de toutes ; queue pendante, recouverte par les sus-caudales.*

Taille : 15 *à* 16 *cent.*

Synonymie : Tetrao Gibraltaricus et Andalusica, Gmel. *Syst.* (1790), t. 1, p. 766.

Perdix Gibraltarica, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 656.

Turnix Africanus, Bonaterre, *Tabl. encycl.* (1790), *Ornith.* t. 1, p. 6.

Hemipodius tachydromus, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 494, 4.e part. (1840), p. 340 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 510 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 291 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXVIII.

Turnix Andalusica et Gibraltarica, Vieill. *Dict.* (1819), t. XXXV, p. 45.

Ortygis Gibraltaricus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 44.

Ortygis Andalusica et Gibraltarica, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXVI.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 263 bis, *jeune.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 264.

Vulgairement : Turnix Tachydrome et à croissans.

Description. *Dépouille donnée pour celle de l'oiseau adulte :* Dessus et derrière de la tête variés de noir, de roux, avec une raie blanche longitudinale sur la ligne médiane ; dessus du cou, du corps et les scapulaires noirâtres, avec des zigzags roux et les plumes encadrées par une bande étroite blanchâtre ou roussâtre ; gorge, quelquefois le bas de la poitrine et l'abomen d'un blanc tirant plus ou moins sur le roussâtre ; milieu du cou, de la poitrine, d'un roux vif, avec

les plumes des côtés noires au centre et blanc roussâtre sur les bordures ; flancs et sous-caudales d'un roux moins vif qu'au cou ; couvertures alaires marquées d'une tache noire sur les barbes externes et d'une tache rousse sur les barbes internes ; rémiges d'un brun cendré, les deux premières largement bordées de blanchâtre en dehors ; extrémité du bec et pieds couleur de chair.

Nota. On ne connaît ni les sexes ni le plumage des jeunes avant la mue.

Historique. Le Turnix Andaloux habite les parties méridionales de l'Espagne, de la Sicile et le nord de l'Afrique.

Il n'est pas migrateur ; M. Malherbe assure qu'on le trouve toute l'année dans le nord, l'est et l'ouest de la Sicile.

Il offre de grands rapports avec la Caille, par son vol, et quelques habitudes. Il aime les herbes, s'y blottit, et lorsqu'il est chassé, ne les quitte que difficilement et pour y revenir presque aussitôt.

Observations. M. Temminck a fait deux espèces de ce Turnix dans la première et la seconde éditions de son *Manuel d'Ornithologie ;* mais dans la quatrième partie de cet ouvrage, il reconnaît que son *Hemipodius tachydromus et lunatus*, sont deux états différents d'une seule et même espèce. En effet, il est facile de se convaincre, par les dépouilles qui se trouvent aujourd'hui dans presque tous les cabinets, de la transition graduelle du plumage, de celui dit tachydrome à celui à croissant.

CINQUIÈME ORDRE.

ÉCHASSIERS. — *GRALLATORES*.

Synonymie : Gallinæ et Grallæ, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Mey. et Wolf (1810).
Grallæ, G. Cuv. (1798); — Latr. (1825); — Ch. Bonap. (1838).
Alectrides, *partim*, et Échassiers, Dumér. (1806).
Cursores et Grallatores, Illig. (1811).
Alectorides, Cursores et Grallatores, Temm. (1820).
Grallatores, Vieill (1816); — Keys. et Blas. (1840).
Échassiers, Less. (1831).
Cursorii et Grallatores, Schinz (1840).
Gralles, Schleg. (1844).

Caractères : Bec de longueur et de forme variées; tarses et jambes en général élevés; celles-ci nues au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne dans presque toutes les espèces (1); tarses glabres, réticulés ou annelés; trois ou quatre doigts bordés, libres ou unis par une membrane à leur base, plus ou moins palmés; ailes moyennes ou longues; queue presque toujours courte.

Considérations générales. Les Échassiers ont un faciès, une conformation qui les rend très-reconnaissables. Presque tous sont seminocturnes. Les uns ont les ailes longues, propres au vol, se nourrissent de vers, d'insectes, de crustacés, de mollusques, de poissons, de reptiles, et se tiennent dans les lieux bas et humides; les autres, en moins grand nombre, ont les ailes plus courtes, courent plus qu'ils ne volent, se nourrissent d'insectes, de graines, de végétaux, et préfèrent les plaines et les champs. Ceux qui font leur nid à terre

(1) Le Blongios et la Bécasse exceptés.

sont en général polygames, leurs petits courent peu de temps après leur naissance et prennent eux-mêmes leur nourriture; ceux qui l'établissent sur les arbres sont monogames, et nourrissent leurs petits jusqu'à ce qu'ils soient en état de voler.

Tous sont migrateurs. La plupart volent avec les pattes étendues en arrière.

Leur mue est généralement double, et dans le plus grand nombre, le mâle se distingue de la femelle par quelques attributs.

Observations. A l'exemple de G. Cuvier, je réunis dans cet ordre tous les oiseaux qui ont pour caractère commun les *jambes nues au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne.* J'y comprends donc une partie des *Alectorides* et des *Pinnatipèdes* de M. Temminck, ses *Coureurs* et ses *Gralles.* Mais, eu égard aux différences qu'offrent entre elles les espèces sous le rapport des mœurs, de la conformation du bec et des pieds, j'établis dans cet ordre plusieurs grandes sections; et, comme celles admises par G. Cuvier, sous le nom de familles, sont de toutes les divisions proposées, celles qui me paraissent faire le moins de violence aux rapports naturels, je crois devoir les adopter en leur faisant subir quelques légères modifications.

I.re DIVISION.

ÉCHASSIERS PRESSIROSTRES. — GRALLATORES PRESSIROSTRES.

Bec plus court que la tête ou rarement plus long, sans sillon nasal; le plus ordinairement trois doigts en avant, quelquefois un quatrième en arrière, articulé plus haut que les autres.

Les oiseaux que je range dans cette division et dont je compose deux familles, courent la plupart avec vitesse; les unes fréquentent les grandes plaines arides; les autres, les prairies, les plaines humides; quelques-uns, les plages sablonneuses de la mer et des fleuves.

FAMILLE XXIX.

OUTARDES. — *OTIDÆ.*

Synonymie : ALECTRIDES, *partim*, Dumér. (1806).
CAMPETRES et LITTORALES, Illig. (1811).

Pedionomi et Ægialites, *partim*, Vieill. (1816).
Pressirostres, *partim*, G. Cuv. (1817); — Latr. (1825).
Outardes, Less. (1831).
Charadridæ, *partim*, Ch. Bonap. (1838).

Caractères. Bec médiocre, comprimé ou déprimé à sa base, droit, un peu voûté vers sa pointe; trois doigts, courts, réunis à leur base par une petite membrane; ailes et queue courtes.

Observations. Je ne comprends dans cette famille que les Outardes et les Coure-Vite, oiseaux qui vivent dans les lieux secs et sablonneux.

GENRE LXXX.

OUTARDE. — OTIS.

(Type de la sous-famille des *Otydinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : Otis, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Dumér. (1806); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); — Vieill. (1816); — G. Cuv. (1817); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1840).
Genus otidis, Briss. (1760).

Caractères. Bec plus court que la tête ou de même longueur; mandibule supérieure plus longue que l'inférieure, et couvrant les bords; narines situées au milieu du bec, ovales et ouvertes; tarses et bas des jambes nus, réticulés; doigts courts, bordés et réunis à leur base par une membrane; ongles courts et convexes; ailes médiocres, arrondies, avec la première rémige moins longue que la deuxième, la troisième la plus étendue; queue ample, arrondie, composée de vingt pennes.

Considérations générales. Les Outardes sont des oiseaux qui recherchent les lieux secs, les grandes plaines; se nourrissent d'insectes, de vers et de verdures principalement; qui courent plus qu'ils ne volent et qui sont polygames et sujets à double mue.

Le mâle diffère de la femelle, les jeunes ressemblent à cette dernière.

Deux espèces habitent l'Europe et un troisième s'y montre accidentellement.

Observations. Les Outardes ont une organisation mixte, qui a embarrassé les méthodistes relativement à la place qu'elles devaient occuper. Elles se rattachent aux Gallinacés par leur bec, leur port, leur corps massif, et leurs habitudes ; mais elles s'en éloignent par leurs jambes longues et nues au-dessus de leur articulation avec le tarse. Aussi, suivant le plus ou moins d'importance que l'on donnait à ces particularités, ont-elles été placées tantôt parmi les Gallinacés, tantôt parmi les Échassiers. Linné les a rangées à la fin de ces derniers, à la tête des Gallinacés ; Latham, après les Perdrix ; M. le professeur Duméril, à la suite des Tétras, et de nos jours on les place généralement en tête des Échassiers. Quoi qu'il en soit, les Outardes forment une division générique très-naturelle, qu'a tort on a divisée, selon moi, en plusieurs autres genres.

302. OUTARDE BARBUE. — OTIS TARDA.

Diagnose : *Bec fort, comprimé à sa base ; plumes longues, à barbes désunies sous forme de moustaches, à la base de la mandibule inférieure, chez les adultes ; point chez les jeunes sujets.*

Taille : 1 mètre à 1 mètre 8 cent. environ.

Synonymie : Otis tarda, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 266 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 722 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 658 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. , p. 308 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 506 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXIV, p. 285, et *Faun. Fr.* p. 264 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 499 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 529 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 44 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXVII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 293 ; — Schleg. Otis, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 18.

Revue (1844), p. LXXIX.

Buff. *Pl. enl.* 245, *robe d'hiver.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 204.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 267.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 43, f.o 3.

Vulgairement : Grande Outarde.

Dindon sauvage *de nos campagnards.*

Description. *Mâle adulte en juin :* Dessus de la tête d'un cendré foncé, avec une bande médiane longitudinale d'un brun roux; cou d'un blanc lustré offrant à la partie supérieure et de chaque côté un grand espace nu, violet, garni d'un duvet rare et de quelques plumes usées; ailes et parties supérieures du corps d'un rouge jaunâtre, rayé de noir profond; touffe de plumes à barbes effilées, longues et déliées au-dessous de chaque côté de la mandibule inférieure, formant une espèce de moustache (1); large collier roux foncé, offrant des taches sous forme de croissants à la poitrine; taches semblables à celles-ci sur les flancs; abdomen d'un blanc plus ou moins grisâtre, avec la partie duveteuse des plumes d'un rose vineux; bec brun de corne; tarses gris; iris jaune orangé (2).

Femelle adulte en été : Beaucoup plus petite que le mâle; avec des moustaches moins longues, moins touffues (3) et l'espace nu de chaque côté du cou couleur café au lait; à cela près, elle ressemble entièrement au mâle.

(1) La longueur de ces plumes varie beaucoup en raison de l'âge; plus l'oiseau est vieux, plus elles sont longues. Quelques-unes mesurent quelquefois 15 à 16 centimètres.

(2) Il varie considérablement pour le poids. Il pèse depuis 5 kilog. jusqu'à 15 et plus. Ma description diffère de celle donnée par Vieillot, d'après des documents qui lui ont été fournis par M. le comte de Riocourt. Il dit que cet oiseau, en été, est d'un beau roux sur la tête, le cou, la poitrine, et qu'il porte au bas de cette dernière partie, dans un âge avancé, un bouquet de crins comme le Dindon. Il assure qu'il y avait, dans la collection de cet ornithologiste, un sujet ainsi conformé, et ajoute que ce fait lui a été aussi certifié par d'autres naturalistes. Je n'ai vu dans aucun cabinet d'individu semblable. Le bouquet de crins n'aurait-il pas été collé ou attaché par une main infidèle? J'ai vu dans certains cabinets plus d'une monstruosité provenant de l'empailleur ou d'un marchand fripon.

Je dois à mon honorable confrère, le docteur Dorin, de Châlons-sur-Marne, la connaissance d'un fait assez curieux et que je ne dois pas omettre. A l'époque des amours, il se développe dans le lieu même où s'insèrent les moustaches, une sorte de fanon, formé par une masse de tissu cellulaire graisseux, lache, dont le volume est considérable, puisqu'il atteint et dépasse le poids d'un kilogramme. Cette sorte de fanon, qui occupe la partie antérieure et latérale du cou, est formée de deux masses qui se réunissent sur la ligne médiane, à partir de la naissance des barbes jusqu'au bas du collier. C'est au moyen de muscles pauciers assez développés que l'oiseau peut imprimer des mouvements à cette masse, et par conséquent relever ou abaisser les plumes allongées qui s'y implantent. A la fin de juillet, elle commence à s'affaisser, les plumes tombent, se renouvellent, si bien qu'avant la fin de septembre il ne reste plus rien de cette grande masse de tissu cellulaire.

(2) Les plumes qui forment les moustaches des femelles acquièrent, en été, de

Mâle adulte en hiver : Tête, cou, haut de la poitrine et bord de l'aile d'un cendré clair, avec une bande longitudinale brunâtre peu apparente sur la ligne médiane du vertex ; point de nudité sur les côtés du cou ; parties supérieures du corps d'un roux jaunâtre, traversé d'une multitude de bandes noires et blanches à l'extrémité d'un grand nombre de plumes ; parties inférieures blanches ; une touffe de plumes longues, effilées à la base de chaque branche de la mandibule inférieure, comme en été ; ailes colorées, en grande partie, comme le dos ; queue blanche sur les côtés et au bout, coupée par deux bandes transversales noires et variées de roussâtre, de roux et de taches noirâtres dans les trois quarts de son étendue.

Femelle adulte en hiver : Elle diffère également du mâle en cette saison ; plumes effilées, sous forme de moustaches, courtes ; cendré de la tête, du cou et de la poitrine plus foncé ; bande longitudinale du vertex moins apparente.

Jeunes de l'année : Ils ressemblent à la femelle sous sa robe d'hiver. Ce n'est qu'à l'âge de deux ans qu'ils prennent les longues plumes effilées de la base du bec.

A leur naissance : Ils ont tout le corps couvert d'un duvet jaune nankin varié de taches noirâtres en dessus ; les tarses très-gros et d'un gris verdâtre ; l'iris jaune orange, comme dans les adultes.

Historique. L'Outarde barbue habite le midi de la Russie, la Moldavie, la Valachie, la Hongrie, la Gallicie et la Dalmatie ; elle se montre en Allemagne, en Suisse, en Belgique et en France.

Cette espèce a été, dans ce dernier état, bien plus commune qu'aujourd'hui. Le docteur Dorin, à qui je dois d'excellents renseignements sur cet oiseau, qu'il a pu fréquemment observer, m'écrit, qu'autrefois les Outardes barbues arrivaient en nombre si considérable dans les environs de Châlons-sur-Marne, qu'il ne craint pas d'affirmer qu'on les voyait par milliers dans certains cantons. De nos jours elles y sont beaucoup plus rares, et on ne les trouve plus à l'état sédentaire

cinq à six centimètres de longueur ; toutefois M. Descourtils prétend que la femelle n'a jamais de moustaches, ni en été, ni en aucune autre saison. Le poids de la femelle varie de deux kilogrammes et demi à cinq kilogrammes.

que sur quelques points. Il en est de même de quelques autres localités de la Champagne dite *Pouilleuse*, où l'espèce se reproduisait assez souvent. Aujourd'hui elle y est devenue très-rare et n'y niche plus. Elle est de passage irrégulier dans le nord de la France. Quelques individus isolés s'y montrent vers la fin de février ou au commencement de mars ; mais pendant les hivers rigoureux, lorsque la neige est abondante, on y en voit de petites troupes.

La grande Outarde niche dans les blés, les seigles, les steppes. Selon le docteur Dorin, « elle se reproduit tous les ans *sans exception* en Champagne, aux environs de Suippes, Jonchery, Somme-Suippes, grand et petit St.-Hilaire, grand et petit Mourmeclou, Vadengy, Cuperly, Camp d'Attila et Lachippe, pays découverts, dont les plaines sont immenses. La ponte varie de un à quatre œufs, ordinairement elle est de deux ou trois. La femelle les dépose dans un petit trou qu'elle fait en grattant légèrement la terre, qui reste nue et battue tout autour, dans une étendue de deux à trois mètres environ, espace qui lui est nécessaire, pour qu'elle puisse prendre son essor. C'est toujours dans un champ de seigle, au milieu d'une plaine isolée et peu fréquentée qu'elle fait ses pontes. » Si pendant son absence, à ce que m'apprend M. Descourtils, on touche à ses œufs, elle les abandonne, quelque avancée que soit l'incubation. Les œufs sont d'un gris cendré olivâtre avec des taches irrégulières d'un gris sombre et d'un brun plus ou moins foncé.

Grand diam., 8 cent. ; petit diam. 5 cent. 7 mill.

D'après les observations de M. Descourtils, j'avais pu croire et avancer même dans mon *Catalogue des oiseaux observés en Europe*, que l'Outarde barbue était plus insectivore qu'herbivore, du moins en été. Deux individus, l'un mâle, l'autre femelle, tués dans cette saison et examinés par M. Descourtils, semblaient n'avoir dans leur jabot que des débris de *Grillus campestris*, de *Locusta grisea, fusca, dorsalis, d'Acridium migratorium, fuscum*, etc. ; mais le docteur Dorin, que je suis heureux de pouvoir encore citer, et qui a ouvert au moins cinquante individus, tués à toutes les saisons, n'a que rarement trouvé dans leur estomac des débris d'insectes; encore étaient-ils enveloppés dans une masse si considérable de détritus de végétaux, qu'il serait tenté de croire que ces insectes n'ont été avalés que parce qu'ils étaient cachés dans les replis des feuilles. Selon le même observateur, le tube intestinal de cette espèce est fort long, très-large et toujours rempli de matières vertes plus ou moins liquides. Enfin, d'après lui, c'est la feuille de navette que cette Outarde préférerait pour sa nourriture d'hiver ; quelquefois elle mangerait du blé, de l'orge, du seigle, de l'avoine, mais en petite quantité. Dans les sujets que je me suis procurés, et que j'ai examinés avec soin, je suis certain

d'avoir trouvé des feuilles de colza. L'Outarde barbue serait donc plus herbivore qu'insectivore ; mais il pourrait se faire, comme tendraient à le démontrer les observations de M. Descourtils, que dans certaines localités plus riches en insectes qu'en plantes de leur choix, elle fît de ceux-ci une plus grande consommation.

La grande Outarde est polygame : un mâle suffit à plusieurs femelles. A l'époque des amours, celui-ci piaffe et fait la roue comme les dindons : ses compagnes, selon le docteur Daine, auraient aussi cette habitude. C'est également à cette époque, que les mâles se livrent de fréquents combats et se disputent la possession des femelles. Dans ces luttes, les vieux, plus forts, plus vigoureux que les jeunes, demeurent presque toujours vainqueurs, battent et chassent avec acharnement les vaincus, jusqu'à ce qu'ils soient loin du troupeau des femelles. « Les coups d'ailes qu'ils se portent, m'écrit le docteur » Dorin, sont si violents, qu'on rencontre souvent, chez les derniers, » non seulement des ecchymoses considérables, mais encore des dé- » nudations à toute la face inférieure des ailes, sur les humérus, les » radius et les cubitus. » Tout rival étant écarté, le mâle vainqueur reste en possession d'un certain nombre de femelles. Après l'accouplement, qui a lieu vers la fin de février, celles-ci s'isolent, se cantonnent pour vaquer seules, et chacune de leur côté, aux soins de l'incubation. C'est à elles seules aussi qu'est confiée l'éducation des petits. Ceux-ci, pris très-jeunes, ne répondent point aux soins qu'on veut leur donner. Deux Outardeaux, dont M. Descourtils venait de tuer la mère, ont refusé toute nourriture, et sont morts le troisième jour, après n'avoir cessé de faire entendre des cris plaintifs.

Si, d'après M. Descourtils, l'Outarde abandonne facilement ses œufs, il n'en est pas de même à l'égard de ses petits. M. Jules Ray, auteur de la *Faune de l'Aube*, raconte dans son ouvrage, p. 83, qu'un faucheur, à Premierfait, poursuivait deux jeunes Outardes qui ne pouvaient pas encore voler, quand la mère, accourant au secours de ses petits, vint s'élancer contre le faucheur, qui, pour se défendre, fut forcé d'avoir recours à sa faulx, avec laquelle il lui trancha le cou.

L'Outarde barbue est un oiseau craintif, farouche, défiant, ayant toujours l'œil au guet, fuyant de loin à la moindre apparence de danger ; aussi est-il difficile de l'approcher. Elle fait entendre quelquefois, avant de s'envoler, pour éviter un ennemi, un cri ou sifflement très-aigu. Avant de prendre son essor, elle court quelque temps, avec les ailes ouvertes ; jamais elle ne s'élève très-haut.

On ne peut la considérer comme un oiseau voyageur ; car ses migrations ne sont pas constantes et sont sujettes à des courses difficiles à déterminer. M. Nordmann dit que dans la Nouvelle Russie, où les

Outardes vivent en grand nombre, lorsque l'hiver est très-doux, une partie au moins reste dans la contrée septentrionale : que dans le cas contraire, elles se rassemblent dans la Crimée, et lorsque la neige devient trop épaisse, elles passent la mer Noire et gagnent les vastes plaines de l'Asie Mineure; qu'à la mi-décembre 1837, par un froid de 18° Réaumur, le pays étant couvert d'une couche profonde de neige, il vit de grandes troupes de ces oiseaux se diriger du nord au midi, et au mois de janvier suivant, sans que la température eût éprouvé de changement notable, il remarqua de semblables troupes prenant une direction opposée. Ne pourrait-on pas inférer de là que ces oiseaux ne changent de séjour que par le manque de nourriture; qu'ils ne quittent une contrée pour se transporter dans une autre que dans l'espoir d'en trouver une suffisante à leur entretien. Quoi qu'il en soit. M. Nordmann ajoute, que lorsqu'ils sont surpris par la gelée, en Crimée, ils se trouvent dans un état d'engourdissement tel, durant les premières heures de la matinée, que les habitants en tuent bon nombre à coups de bâtons.

L'Outarde est un gibier très-recherché et toujours d'un prix élevé. Il est étonnant qu'on ne l'ait pas encore réduite à l'état de domesticité: car, au rapport de M. Nordmann, on en voit de privées et vivant en bonne intelligence avec les oiseaux de basse-cour, dans les fermes et les demeures rustiques dispersées dans les steppes russes, où elles vivent un certain nombre d'années.

On y parviendrait, suivant M. Fréd. Cuvier (1), en faisant éclore les œufs par une poule, en élevant les petits comme les jeunes Faisans, en les ayant sans cesse près de soi, afin que leur apprivoisement devînt aussi complet que possible et qu'ils fussent portés à se reproduire. Si cette première génération se reproduit, dit-il, si les femelles qui naîtront sont fécondées par les mâles qui auront été élevés avec elles, la race domestique a pris naissance; mais sa domesticité n'est encore qu'en germe, et ce ne sera qu'à la suite d'un nombre de générations plus ou moins grand que cette race pourra être abandonnée à elle-même pour sa propre conservation et traitée à cet égard comme les autres oiseaux de basse-cour.

303. OUTARDE CANEPETIÈRE. — OTIS TETRAX.

(Type du genre *Tetrax*, Stephens.)

DIAGNOSE : *Bec médiocre, comprimé à sa base; point de mous-*

(1) Supplément à l'histoire naturelle générale et particulière de Buffon, t. 2, page 230.

taches ; un double collier noir et blanc dans le mâle en été, point en aucune saison chez les femelles et les jeunes sujets.

Taille : 45 cent.

Synonymie : Otis tetrax, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 264; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 723; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 659; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 309; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 507; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXIV, p. 291, et *Faun. Fr.* p. 265; — G. Cuv. *Règ. An.*, 2.e édit. (1829), t. 1, p. 499; — Less. *Ornith.* (1831), p. 528; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 44; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXVII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 294; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXIX.

Otis minor, Œnas campestris, vulgo dicta, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 24.

Buff. *Pl. enl.* 10, *femelle ;* 25, *mâle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 265, f. 1, *mâle ;* f. 2, *tête de la femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 269.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 44, f. 1, *mâle.*

Vulgairement : Petite Outarde.

Description. *Mâle adulte en été* : Vertex, occiput, d'un jaune clair varié de taches noires; nuque couverte de plumes noires, assez rares sur la ligne médiane; dessus du corps de même teinte, marqué d'un grand nombre de raies en zigzag, brunes, de grandes taches noires ovalaires sur le dos, le croupion, les scapulaires, avec une partie des sus-caudales blanche; joues, gorge, haut du cou, d'un cendré lavé de bleuâtre sur les côtés et de noirâtre inférieurement; le reste du cou garni de plumes d'un noir profond, longues sur les côtés, formant une sorte de fraise ou collerette que l'oiseau élargit à volonté, avec un collier blanc en sautoir remontant jusqu'à l'occiput exclusivement; un demi-collier plus large, de même couleur, sur le haut de la poitrine, suivi d'un autre de couleur noire; côtés de la poitrine roussâtres, marqués

de raies brunes en zigzag; les autres parties inférieures blanches, avec quelques taches brunes sur les sous-caudales ; ailes d'un roux blanchâtre finement varié de zigzags brunâtres, avec la moitié postérieure des quatre premières rémiges d'un brun roussâtre, la moitié antérieure blanche, ainsi que les autres pennes; rectrices blanches dans leur tiers supérieur, avec une raie transversale et de nombreuses taches brunes sur le reste de leur étendue, excepté les deux médianes, qui sont tachetés partout; bec et pieds gris; iris jaune.

Mâle en automne : Il n'a plus de collier blanc ni de plumes noires au cou; ces plumes sont remplacées par d'autres plus courtes et d'une teinte grise.

Femelle : Plus petite que le mâle; parties supérieures d'un jaune ocreux tacheté de noir à la tête, piqueté de noirâtre au cou, avec une multitude de raies transversales et de zigzags noirs sur le corps, et quelques grandes taches de même couleur; joues, côtés et devant du cou, poitrine, flancs d'une teinte rousse ocreuse, comme le dessus du corps; rayée longitudinalement de brun au centre des plumes, à la tête, au cou et transversalement à la poitrine et sur les côtés du corps; gorge, milieu de l'abdomen et sous-caudales blanches avec quelques taches noirâtres sur ces dernières et les côtés du ventre; bord de l'aile blanc, rayé transversalement de brun; les trois premières rémiges en grande partie brunes, les autres brunes seulement à la pointe, le reste blanc; queue en grande partie blanche, tachetée de brun, avec deux raies transversales noires sur toutes les pennes, à l'exception des deux médianes, qui en portent trois, ont des taches plus larges et sont lavées de roussâtre.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle, mais les zigzags de la queue sont blancs et noirs sans mélange de jaune.

Historique. On trouve la Canepetière en Espagne, en Italie, en Sicile, en Sardaigne, dans les steppes arides du midi de la Russie, où elle est très-commune, et, en France, dans les plaines de Bellay, de

Montreuil, de Doué; dans celles de la Champagne, aux environs de Troyes, de Niort. Elle se reproduit dans toutes ces localités. J'ai reçu de cette dernière un fort beau couple et un œuf qui m'a été envoyé par M. Germain fils. Ses apparitions dans le nord de la France sont irrégulières et elle ne se montre qu'accidentellement en Belgique.

Elle niche dans les champs, parmi les herbes ; sa ponte est de trois ou quatre œufs, de couleur bronze, avec de petits nuages roussâtres peu apparents. On trouve des variétés verdâtres ou bleuâtres. M. Moquin-Tandon en possède un brun roux ; M. Hardy un vert olive marbré de rougeâtre.

Grand diam., 41 cent. 8 mill. ; petit diam., 3 cent. 5 à 6 mill.

La Canepetière arrive dans les localités où elle vient se reproduire, fin de mars ou au commencement d'avril, et les quitte vers la fin de septembre. Aussitôt après son arrivée elle s'accouple ; les mâles se disputent aussi la possession des femelles.

C'est aussi en automne un très-bon manger.

304. OUTARDE HOUBARA. — OTIS HOUBARA.

(Type du genre *Houbara*, Ch. Bonap, *Chlamidotis*, Less.)

Diagnose : *Bec allongé, très-déprimé à la base; huppe sur le vertex, et plumes allongées sur les côtés du cou formant panache.*

Taille : 65 *cent. environ.*

Synonymie : Otis houbara, Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 725 — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 660 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 509 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXIV, p. 293 ; G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 499 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 529 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 45 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXVII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 294 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXX.

Otis hubara, Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 344.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 268.

Description. *Mâle adulte* : Dessus de la tête d'un blanc pur au centre et roux tacheté de brun sur les côtés et au front ; dessus du cou blanchâtre, parsemé de taches brunes ; dessus du corps d'un jaune d'ocre, varié de raies noirâtres très-rapprochées, ondées irrégulièrement, laissant entre elles

de grands espaces au centre des plumes; gorge blanche; devant du cou blanchâtre, parsemé, comme le dessus, de petites taches brunes; dessous du corps blanc, avec des taches noirâtres, en raies ondées transversalement sur les côtés du bas-ventre; joues roussâtres, avec des raies longitudinales brunes au centre des plumes; une bande de plumes noires au milieu des faces latérales du cou, allongées et formant panaches inférieurement, suivies d'autres plumes blanches, toutes à barbes décomposées; rémiges blanches antérieurement, noires postérieurement, avec la pointe des secondaires blanches; queue, en dessus, d'un roux ocreux, avec trois larges bandes transversales d'un cendré bleuâtre, et les pennes terminées de blanc, excepté les deux médianes; bec brun grisâtre; pieds verdâtres; iris couleur d'eau.

Femelle : Elle diffère peu du mâle : un peu plus petite et avec des teintes moins vives. Elle porterait, comme lui, suivant Desfontaines (1), une huppe sur la tête et une fraise autour du cou. D'après Temminck, elle n'aurait ni huppe, ni fraise ou panache; la tête et le dessus du cou seraient blanchâtres, parsemés de taches brunes; les plumes noires et blanches des côtés du cou, seraient courtes et soyeuses; le devant du cou roussâtre, avec des petites taches noires et des zigzags bruns.

Jeunes mâles : Plumes de la huppe moins longues, avec de fines raies cendrées et rousses vers leur extrémité; plumes noires et blanches des côtés du cou également moins longues, variées de brun et de blanchâtre; dos et ailes roux isabelle, variés de zigzags bruns et tachetés de noir; devant du cou roussâtre, varié aussi de zigzags bruns.

Historique. Le Houbara habite particulièrement le nord de l'Afrique et n'est pas rare aux environs de Tripoli et de Constantine; Il est de passage accidentel dans le midi de l'Espagne, en Portugal, en Silésie, en Dalmatie, en Turquie, dans les iles de l'Archipel, en Allemagne, en Suisse et en Belgique.

Le professeur Schinz possède deux jeunes mâles qui ont été tirés

(1) Mémoires de l'Académie des Sciences, 1787.

près de Zurich, l'un le 20 mai 1838 ou 39 et l'autre le 1.er novembre 1840. Cinq ou six autres individus ont été capturés dans d'autres cantons de la Suisse et ont été mangés. M. de Selys-Longchamps m'a fait part que trois sujets ont été tués en Belgique en novembre et décembre, en trois années différentes.

Cette Outarde niche à terre parmi les herbes, dans les lieux incultes ; pond de trois à cinq œufs, d'un roux olivâtre, avec quelques taches peu foncées, à peine distinctes.

Grand diam., 6 cent. 8 à 4 mill.; petit diam. 4 cent. et demi.

Elle établit, comme les espèces précédentes, son domicile dans les plaines désertes et incultes. On la rencontre quelquefois en grand nombre dans le même canton ; mais les individus ne paraissent pas se réunir en troupe ; ils vont ordinairement seuls ou deux à deux, suivant Desfontaines.

GENRE LXXXI.

COURE-VITE. — CURSORIUS.

(De la famille des *Ægialites*, Vieill., et type de la sous-famille des *Cursorinæ*, G. R. Gray.)

Synonymie : Charadrius, Gmel. (1788).
Cursorius, Lath. (1790); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); — G. Cuv. (1829); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).
Tachydromus, Illig. (1811); — Vieill. (1816).

Caractères : Bec médiocre, presque cylindrique, un peu déprimé à sa base, légèrement voûté et courbé vers la pointe ; narines ovales, couvertes d'un petit tubercule; tarses longs, grêles ; doigts divisés, courts, surtout les latéraux, couverts, ainsi que les tarses et les jambes, de scutelles très-nombreuses ; ongles petits ; ailes moyennes, avec la première rémige la plus longue, les autres étagées ; queue courte, rectiligne, composée de douze pennes.

Considérations générales. Ce genre ne renferme qu'une espèce propre aux contrées chaudes de l'Afrique et de l'Asie, espèce dont l'apparition en Europe n'est qu'accidentelle.

Les Coure-vites vivent dans les terrains arides et sablonneux.

Le mâle et la femelle ne paraissent pas différer l'un de l'autre : mais les jeunes ont une livrée parfaitement distincte de celle des vieux. On ne sait s'ils ont une mue simple ou double.

305. COURE-VITE ISABELLE. — CURSORIUS EUROPÆUS.

Diagnose : *Fond du plumage de couleur isabelle : deux raies noires ou brunes derrière les yeux.*

Taille : 26 *cent. environ.*

Synonymie : Charadrius Gallicus, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1. p. 692.

Cursorius Europæus, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 751 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXVII ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXX.

Cursorius isabellinus, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 328 : — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820, t. 2, p. 513 (1) ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 530 ; — Schinz, *Europ. Fauna* (1840), t. 1, p. 297.

Tachydromus Europæus, Vieill. *Dict.* (1817), t. VIII, p. 293, et T. Gallicus, *Faun. Fr.* p. 271

Buff. *Pl. enl.* 795.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 269.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 266.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 44, f. 2.

Description. *Mâle :* Front et vertex d'un roux isabelle : occiput cendré ; dessus du cou et du corps d'un roux isabelle comme le dessus de la tête ; gorge, haut de la face antérieure du cou, bas-ventre, sous-caudales et jambes plus ou moins blanchâtres ; bas de la face antérieure du cou, poitrine, flancs d'un isabelle clair ; deux raies noires derrière les yeux, séparées par une bande blanche, se réunissant à la nuque ; la

(1) Cet auteur dit qu'il adopte le nom donné par Meyer, et le préfère à celui d'*Europæus*, donné longtemps avant par Latham, parce qu'on ne peut adopter cette dénomination pour un oiseau dont l'apparition en Europe est si rare ; il blâme Illiger d'avoir donné gratuitement le nom de *Tachydromus* au genre Coure-vite. Je ferai observer que M. Temminck est tombé dans une grande erreur. Quelque impropre que soit un nom ancien, il est toujours préférable à un nouveau, et le reproche qu'il adresse à Illiger peut lui être appliqué, ainsi qu'à Meyer, qu'il a pris pour modèle.

supérieure recouverte, en partie, par les plumes cendrées de l'occiput ; joues d'un blanchâtre lavé d'isabelle clair ; ailes comme le dos, avec les pennes noires et terminées de roussâtre ; queue de la même couleur que le dessus du corps, avec toutes les pennes, excepté les deux médianes, tachetées de noir vers leur extrémité et terminées de blanchâtre ; bec noir ; nudité des jambes bleuâtre ; pieds jaunâtres ; iris noisette.

Femelle : Elle m'est inconnue : suivant Temminck, elle ressemblerait au mâle.

Jeunes avant la première mue : D'un isabelle plus clair que dans les adultes, avec de nombreux zigzags brun olivâtre en dessus ; une teinte plus foncée sur les scapulaires, sur les couvertures des ailes, et deux raies d'un brun clair peu marqué derrière les yeux.

Historique. Le Coure-vite habite particulièrement le nord de l'Afrique et se montre accidentellement en Europe. Il a été vu et tué aux environs de Dunkerque, de St.-Omer, de Calais, d'Abbeville, d'Amiens, de Dieppe, de Fécamps, de Metz, dans le midi de la France, en Suisse et dans la Lombardie.

On ne connaît ni ses mœurs, ni sa manière de vivre, ni sa propagation.

M. Crespon a nourri un individu pendant deux mois, dans une grande volière, avec d'autres oiseaux. Il avait été pris au milieu d'une bande de Vanneaux. Il lui donnait pour nourriture du foie de bœuf et de petits hélix qu'il écrasait d'avance. Il courait dans sa cage avec une célérité étonnante, s'arrêtait tout-à-coup, puis restait dans un état d'immobilité complète. Il aimait à fouiller avec son bec dans la terre humide qui entourait un petit bassin ; il s'entendait très-bien avec d'autres oiseaux.

Celui pris près de Metz était en la compagnie d'Alouettes.

FAMILLE XXX.

PLUVIERS. — *CHARADRIDÆ.*

Synonymie : Tenuirostres ou Rampholites, Dumér. (1806).
Littorales, Illig. (1811).
Ægialites, Hélonomes et Uncirostres, Vieill. (1816).

Pressirostres, *partim*, G. Cuv. (1816); — Latr. (1825).
Charadriées ou Pluviers, Less. (1831).
Charadridæ, Ch. Bonap. (1338).

Caractères : Bec généralement plus court que la tête, rétréci dans le milieu ou vers la base ; doigts ordinaires, au nombre de quatre ou de trois seulement ; ailes et queue allongées.

Considérations générales. Les oiseaux que cette famille comprend, fréquentent, en général, les lieux bas et humides, les plaines marécageuses, les bords graveleux des rivières ; vivent d'insectes et de vers.

En prenant en considération le nombre des doigts, on peut établir dans cette famille deux sections.

A. *Trois doigts seulement devant ; point de pouce.*

GENRE LXXXII.

PLUVIAN. — PLUVIANUS.

Synonymie : Charadrius, Gmel. (1788); — Lath. (1790).
Pluvianus, Vieill. (1816).
Cursor, Wagler (1827).
Ammoptila, Sw. (1837).
Cheilodromas, Rüppell (1837).

Caractères : Bec plus court que la tête, pointu, convexe en dessus, droit en dessous et comprimé au milieu ; narines basales, oblongues et couvertes d'une membrane ; tarses allongés ; jambes nues dans toute leur moitié inférieure ; doigts courts, grêles, au nombre de trois en avant, divisés et unis à leur base par une membrane courte ; ongle médian dilaté et finement dentelé en dedans ; ailes moyennes aiguës ; queue arrondie, dépassant de très-peu celles-ci.

Observations. Ce genre est nouveau comme européen ; il a été créé par Vieillot et ne comprend qu'une espèce, qui paraît un intermédiaire, par ses caractères, entre les Coure-vites et les Pluviers.

306. PLUVIAN MÉLANOCÉPHALE. — PLUVIANUS MELANOCEPHALUS.

Diagnose : *Rémiges blanches, avec la moitié postérieure de la première noire ; les autres noires à leur pointe et à leur partie moyenne ; scapulaires aussi longues que les plus longues pennes des ailes.*

Taille : 22 *cent. environ.*

Synonymie : Charadrius melanocephalus, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 692 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 750.
Vanellus Villototæi, Savig. *Égypte* (1809), pl. 6, f. 2 ; — Crespon, *Faun. mérid. de France* (1844), t. 2, p. 50.
Pluvianus melanocephalus et chlorocephalus, Vieill. *Dict.* (1818), t. XXVII, p. 129 et 130.
Buff. *Pl. enl.* 918.

Description. *Mâle* : Dessus de la tête, du cou et du dos noir profond ; scapulaires, croupion et sus-caudales d'un gris bleuâtre ; devant et côtés du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc lavé plus ou moins de roussâtre, avec un collier pectoral noir, se confondant avec le noir du dos ; une bande blanche au-dessus des yeux, s'étendant de l'origine du bec à l'occiput inclusivement ; une autre noire sur ces organes, se rendant du bec à la nuque ; couvertures alaires d'un joli gris bleuâtre, comme les scapulaires ; les plus grandes terminées de blanchâtre ; rémiges primaires avec la moitié supérieure blanche et la moitié inférieure noirâtre ; les autres blanches, avec le milieu et la pointe plus ou moins noire ; rectrices semblables au croupion, excepté les deux médianes, qui sont traversées par une bande étroite noire vers leur pointe et terminées de blanc ; bec noir ; pieds cendrés ; iris brun.

Femelle : Elle m'est inconnue ; ressemble probablement au mâle.

Jeunes : Dessus de la tête, dessus et côtés du cou d'un cendré roussâtre ; dos, scapulaires d'un isabelle à reflets

verdâtres pourprés ; front et gorge blanc sale ; poitrine, haut de l'abdomen d'une teinte vineuse, nuancée de violâtre ; bas-ventre et sous-caudales d'un fauve clair ; petites couvertures semblables au dos, les grandes cendrées ou blanchâtres, portant une tache noire et terminées de blanc ; rémiges primaires d'un noir profond ; les secondaires et les rectrices d'un blanc pur ; bec noir ; iris brun ; pieds jaunes. *Tels étaient deux individus femelles, l'un tué en Egypte et l'autre en France.*

Historique. Cet oiseau habite l'Egypte et le Sénégal, et se montre accidentellement dans le midi de la France.

D'après M. Crespon (Faun. Mérid., t. 2, p. 51, une jeune femelle a été tuée le 25 novembre 1840, dans le département de l'Hérault et portée à M. Lebrun, ornithologiste de Montpellier. Elle se trouvait en la compagnie de Vanneaux huppés.

GENRE LXXXIII.

ŒDICNÈME. — ŒDICNEMUS.

Synonymie : Charadrius, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Mey. et Wolf (1810).
Otis, Lath. (1790).
Œdicnemus, Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — G. Cuv. (1817) ; — Less. (1831) ; — Ch. Bonap. (1838 ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

Caractères : Bec épais, droit, comprimé vers la pointe, renflé à l'extrémité ; mandibule inférieure anguleuse en dessous ; narines linéaires, percées de part en part, avec les fausses nasales amples, étendues jusqu'au milieu du bec ; tarses longs, réticulés ; doigts courts, bordés et réunis par une membrane ; ongle du médian à bord interne dilaté, tranchant et creusé en dessous ; ailes moyennes ; queue allongée, pointue, composée de douze pennes.

Considérations générales. Ce genre indiqué par Aldrovande, Ray et Buffon, a été établi par M. Temminck. Les espèces qu'il comprend

ont été placées, tantôt parmi les Outardes, tantôt parmi les Pluviers. Leurs caractères sont mixtes et sont une transition des premières aux seconds.

Une seule espèce existe en Europe. Elle habite de préférence les terrains élevés et arides ; se nourrit de vers, d'insectes et même, dit-on, de petits mammifères.

Le mâle et la femelle se ressemblent ; leur mue est simple.

307. ŒDICNÈME CRIARD. — ŒDICNEMUS CREPITANS.

Diagnose : *Rémiges noires avec une grande tache blanche vers le milieu de la première et une autre plus petite sur la deuxième. Taille : 40 à 43 cent.*

Synonymie : Charadrius Œdicnemus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 255 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 689 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 317.

Pluvialis major. Œdicnemus vulgo dicta, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 76.

Otis Œdicnemus, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 661.

Œdicnemus crepitans, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 521 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 500 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 547 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 45 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXIX ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 297 : — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXI.

Œdicnemus Europæus, Vieill. *Dict.* (1815), t. XXIII, p. 230, et *Faun. Fr.* p. 267.

Buff. *Pl. enl.* 919, sous le nom de *Grand Pluvier de terre.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 266.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 288.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 44, f. 3.

Courliry ou Gris-Faigean *de nos campagnards.*

Description. *Mâle et femelle adultes, au printemps :* Dessus de la tête, du cou et du corps, d'un roussâtre tirant sur le cendré, avec une tache longitudinale au centre des plumes, les bords et la pointe de celles-ci d'une teinte plus claire ; gorge, bas-ventre et jambes d'un blanc pur ; devant

du cou et poitrine roussâtre, avec des raies longitudinales brunes ; abdomen blanc, tirant sur le roussâtre, sous-caudales rousses ; lorums, une bande au-dessus de l'œil, une autre au-dessous de cet organe d'un blanc pur ; région parotique et une sorte de moustache, partant de la commissure du bec, d'un brun varié de roussâtre ; ailes d'un cendré blanchâtre dans la moitié de son étendue, avec une teinte roussâtre ou brunâtre sur les bords des plumes, le reste varié de brun et de roux; rémiges noires, avec une grande tache blanche vers le milieu de la première; une moins grande sur la deuxième ; les septième et huitième terminées de blanc ; pennes caudales blanches, rayées et terminées de noir, excepté les deux médianes, qui sont d'un roux cendré, marbré de noirâtre ; base du bec et paupières d'un jaune citron ; bout du bec noir ; pieds d'un jaune pâle verdâtre ; iris jaune citron.

Quoique cet oiseau ne mue qu'une fois, cependant les teintes de son plumage varient sensiblement selon les saisons ; ainsi, *en été*, les teintes sont plus claires et les plumes du dessus du corps sont plus ou moins usées ; *en automne et en hiver*, les teintes brunes et rousses sont plus foncées.

Jeunes avant la première mue : Ils ont les teintes moins décidées ; le brun forme des traits longitudinaux au centre des plumes, qui ont une apparence soyeuse. Ils sont plus bas sur pattes ; ont le bec plus court que les adultes ; le bas des jambes et le haut des tarses considérablement dilatés. Ils sont, en naissant, couverts de duvet gris roussâtre.

Historique. L'Œdicnème est répandu dans toute l'Europe; en France, il est plus commun dans le midi que dans le nord.

Il niche dans les endroits pierreux, les guérets, à terre, dans un petit enfoncement. Les œufs, au nombre de deux le plus ordinairement, quelquefois de trois ou quatre, sont très-gros relativement au volume de l'oiseau, et d'un gris jaunâtre ou roussâtre, avec des mouchetures nombreuses, irrégulières, souvent d'un gris brun et d'un brun foncé.

Grand diam., 5 cent. et demi ; petit diam., 4 cent. 2 mill.

Cet oiseau préfère, en France, les plaines arides, crayeuses et sa-

blonneuses. En Sicile, il affectionnerait les prairies humides, suivant M. Malherbe. C'est vers le soir qu'il se montre et se fait entendre ; il court très-vite et se laisse difficilement approcher. On en trouve toute l'année en Anjou. Dans le nord de la France, il arrive en avril et repart en automne.

On dit que les jeunes sont un assez bon manger.

GENRE LXXXIV.

PLUVIER. — CHARADRIUS.

(Type de la sous-famille des *Charadrinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : Charadrius, Linn. (1766) ; — Gmel (1788) ; — Lath. (1790) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — G. Cuv. (1817) ; — Less. (1831) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

Genus pluvialis, Briss. (1760).

Ægialites, Eudromias, Charadrius et Hoplopterus. Ch. Bonap. (1838) ; — Keys. et Blas. (1840).

Caractères : Bec plus court que la tête, droit, un peu comprimé dès sa naissance et renflé à sa pointe ; narines concaves, couvertes d'une membrane, situées dans un sillon, occupant les deux tiers de la mandibule supérieure ; pieds longs ou de moyenne longueur et grêles ; doigt externe uni au médian par une membrane, l'interne libre ; ailes tuberculées ou éperonnées ; première rémige la plus longue ; queue plus ou moins arrondie ou carrée.

Considérations générales. Les Pluviers ne diffèrent des Vanneaux que par l'absence du pouce. Ils ont les mêmes mœurs, le même genre de vie, fréquentent comme eux les lieux bas et humides, les prairies, les bords de la mer, des grands fleuves ; voyagent par familles ou par grandes troupes, et se nourrissent principalement de vers et d'insectes mous.

La mue est double chez la plupart des espèces.

Observations. Les espèces européennes que renferme ce genre, sont aujourd'hui réparties dans quatre divisions génériques, qui ne me paraissent pas suffisamment établies pour les adopter. Je me bornerai

à les signaler en décrivant les espèces sur lesquelles ces divisions ont été fondées, et j'établirai seulement pour les Pluviers, comme je l'ai fait pour les Vanneaux, deux sections, basées sur la présence ou l'absence d'un éperon aux ailes.

1.° LES PLUVIERS PROPREMENT DITS. CHARADRIUS (Auct.)

Pli de l'aile dépourvu d'éperon ; un simple tubercule seulement tenant lieu de pouce.

308. PLUVIER DORÉ. — CHARADRIUS PLUVIALIS.

DIAGNOSE : *Noir, tacheté de jaune en dessus ; baguette des rémiges blanche dans leur quart postérieur, le reste brun ; queue barrée transversalement de jaune ou de blanc sur fond brun*

Taille : 27 cent.

Synonymie : CHARADRIUS PLUVIALIS et APRICARIUS, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 254 ; — Brünn. *Ornith. Boreal.* (1764), p. 57 et 56 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 688 et 687 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 740 et 742.

PLUVIALIS AUREA et PL. AUREA FRETI HUDSONIS, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 42 et 51.

CHARADRIUS AURATUS, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts* (1810), t. 2, p. 318 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 300.

CHARADRIUS PLUVIALIS, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 535 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXVII, p. 131, et *Faun. Fr.* p. 273 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 501 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 45 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXX ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXI.

Buff. *Pl. enl.* 904.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 271 et 272.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 294.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 45, f. 3.

DESCRIPTION. *Mâle et femelle en robe d'amour* : Parties supérieures d'un noir plus ou moins profond, marquées au bout et sur les bords des plumes, de taches d'un jaune doré vif ; joues, gorge, devant du cou, milieu de la poitrine et abdomen d'un beau noir lustré, encadré de blanc ; sous-

caudales, front, sourcils et bord libre des paupières de cette dernière couleur ; côtés du cou, de la poitrine et flancs variés de taches noires et jaunes ; pennes alaires d'un brun noir, avec la tige des primaires blanche vers le bout, et les secondaires terminées de blanc, ainsi que les moyennes couvertures; queue brune, avec des raies transversales, un peu obliques alternes sur les barbes des plumes ; bec, pieds et iris noirs.

Mâle et femelle en hiver : D'un noir moins profond en dessus, avec des taches d'un jaune doré un peu plus grandes qu'en été ; gorge, abdomen et sous-caudales d'un blanc sale, avec quelques plumes bordées faiblement de cendré roussâtre ; joues, devant et côtés du cou, poitrine et flancs variés de taches brunes, jaunes et cendrées : ailes et queue comme en été ; bec et pieds brun foncé.

Jeunes avant la première mue : De taille plus petite ; d'un cendré noirâtre en dessus, avec des taches d'un gris jaunâtre ; comme les adultes en hiver, en dessous, mais avec les teintes plus faibles. Après la mue, ils sont semblables à ceux-ci ; à la mue suivante, au printemps, ils ont la gorge, le devant du cou, le milieu de la poitrine et l'abdomen noirs, avec des plumes blanches ou du jeune âge. Ce n'est qu'à la seconde mue de printemps, c'est-à-dire vers l'âge de deux ans, qu'ils ont le dessous du corps entièrement noir comme les vieux.

Historique. Le Pluvier doré habite l'Europe, l'Asie et le nord de l'Afrique ; il est en partie sédentaire en Angleterre et en Allemagne, et passe régulièrement tous les ans en Belgique, en Hollande et en France.

Dans nos départements septentrionaux, son passage du printemps commence dès les premiers jours de mars et se prolonge quelquefois jusqu'en avril. Celui d'automne a lieu dans les mois d'octobre et de novembre Quelques-uns restent dans nos localités jusqu'aux premières gelées, et y passent même l'hiver quand il est modéré.

Il niche à terre, dans les endroits marécageux, suivant des auteurs; dans les terrains secs suivant d'autres. Sa ponte est de trois à cinq œufs assez gros, un peu pyriformes, d'un jaune clair un peu verdâtre, avec des points gris foncé et de larges taches à peu près noires.

Grand diam., 5 cent. 3 mill. ; petit diam., 3 cent. 6 mill.

Ce Pluvier voyage par troupes composées d'un plus ou moins grand nombre d'individus et recherche les terrains secs et élevés.

On en prend beaucoup aux filets dans les arrondissements de Lille et de Douai. Nous en trouvons rarement en robe de noce complète, parce que, lorsqu'ils repassent en mars pour se rendre dans le nord du continent, où ils se reproduisent, la mue de printemps n'est pas terminée. Il n'y a que les très-vieux, en retard, et qui n'arrivent qu'à la fin de mars et au commencement de mai, qui offrent le plumage d'amour.

Le Pluvier doré est très-recherché par les amateurs de bon gibier.

Il vit très-bien, dans nos jardins, de vers et de limaçons. On le nourrit l'hiver de mie de pain et de petits morceaux de viande cuite dans l'eau.

309. PLUVIER GUIGNARD. — PLUVIALIS MORINELLUS.

(Type du genre *Eudromias*, Boie, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Brun olivâtre varié de bordures rousres en dessus ; baguette de la première remige seule blanche, celle des autres brune.*

Taille : 32 *cent. environ.*

Synonymie : Charadrius morinellus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 254 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 686 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 746 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 320 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 537 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXVII, et *Faun. Fr.* p. 274 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 501 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 543 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 300 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXII.

Pluvialis minor, sive morinellus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 54, et *Morinellus Anglicanus*, p. 58.

Eudromias morinella, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 45.

Eudromias morinellus, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXX.

Buff. *Pl. enl.* 832, *robe d'été.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 273, *robe d'été*, mal coloriée ; 274, donnée pour le *jeune*, aussi mal coloriée.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 295.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 45, f. 4.
Chiriot *de nos campagnards.*

Description. Dessus de la tête noir, avec quelques plumes finement bordées d'olivâtre ; dessus du cou et du corps d'un cendré brun lavé d'olivâtre, avec les plumes du manteau et des ailes encadrées de roussâtre; gorge et une partie de la face antérieure du cou blanches ; bas du cou, haut de la poitrine, d'un cendré rayé transversalement de roussâtre, suivi d'une bande étroite noire et d'un large ceinturon blanc ; haut de l'abdomen et flancs d'un roux vif ; milieu de l'abdomen noir ; bas-ventre et sous-caudales blancs, quelquefois lavés de roussâtre ; sourcils et face d'un blanc plus ou moins pur ; pennes alaires et caudales d'un brun noirâtre, avec la tige de la première rémige blanche ; rectrices terminées de blanc plus ou moins pur ; bec noir ; pieds cendré verdâtre ; iris brun foncé.

Femelle en été : Elle ressemble au mâle, mais elle a le roux des flancs nuancé de cendré, et le noir du ventre moins foncé et varié de blanc.

Mâle et femelle en automne : Dessus de la tête d'un brun noirâtre tacheté de roussâtre ; dessus du cou et du corps d'un cendré brun, avec les plumes légèrement bordées de roux ; gorge moins blanche ; devant du cou d'un cendré roussâtre tacheté de noirâtre ; poitrine avec un ceinturon blanc à peine dessiné ; haut de l'abdomen et flancs d'un roux terne lavé de cendré ; le reste de l'abdomen blanc sans noir ; sourcils d'un blanc roussâtre ; joues blanches, pointillées de noir ; pennes alaires et caudales brunes, avec les dernières terminées de blanc roussâtre.

Jeunes avant la première mue : D'un brun fortement varié de roux en dessus, de roussâtre en dessous; de brun au cou et sur les côtés de la poitrine; blanchâtres aux sourcils et à la gorge; pointillés de brun au front et aux joues ; blancs au bas-ventre ; blanchâtres aux sous-caudales et aux jambes, avec les pennes alaires et caudales brunes, ces dernières terminées de roux.

Variétés accidentelles : J'ai vu au musée de Boulogne-sur-Mer, une variété blanchâtre.

Nota. En 1834, un passage de Guignards, qui a duré du 22 août au 31 octobre, ayant eu lieu dans les environs de Lille, j'ai pu remarquer que les femelles étaient sensiblement plus fortes que les mâles, et que le plumage offrait des variations, suivant l'âge et suivant que la mue était plus ou moins avancée. Il y avait des individus qui conservaient les plumes du printemps, seulement elles étaient considérablement ternies.

Je ferai encore observer qu'en avril et en mai on trouve des sujets qui ont les plumes rousses de l'abdomen et des flancs nuancées de cendré, et les plumes noires du ventre variées de taches blanches. Cet état n'est pas propre à la femelle, il dépend aussi de l'âge et appartient aux jeunes de l'année, dont la mue ne se fait pas complétement au premier printemps.

Historique. Le Guignard habite le nord de l'Europe. Il est de passage périodique dans le nord de la France en mai et en août.

Il niche sur les montagnes, pond quatre ou cinq œufs, courts, d'un gris roussâtre ou olivâtre, avec de grandes taches brunes, plus rapprochées au gros bout.

Grand diam., 3 cent. 9 mill. ; petit diam., 3 cent.

Comme le Pluvier doré, le Guignard voyage en grandes bandes et recherche les terrains élevés, secs et crayeux.

Il est très-recherché pour le goût de sa chair.

Cet oiseau est très-facile à tirer ; il suffit d'en avoir blessé un pour voir toute la troupe venir tournoyer au-dessus de lui et se laisser fusiller avec une stupidité remarquable. On peut, quand on a l'habitude de la chasse, détruire en un instant la bande entière.

310. PLUVIER ASIATIQUE. — CHARADRIUS ASIATICUS (1).

Diagnose : *Gris brun dessus ; baguette des rémiges blanche, avec un petit espace brun sur le milieu de celle des cinq primaires.*

Taille : 21 *cent. environ.*

(1) Cette espèce m'étant inconnue, je ne la décris que d'après les indications des auteurs, principalement de Pallas et d'Eversmann.

Synonymie : Charadrius Asiaticus, Pall. *Voy.* (1776), t. 8 de l'édit. franç. in-8.°, *appendix*, p. 49, et *Zoogr.* (1811), t. 2, p. 136; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 684; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 746; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXVII, p. 146; Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXX; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXII.

Vulgairement : Pluvier solitaire.

Description. *Mâle en mai :* Dessus de la tête, du cou et du corps d'un gris brun cendré; front, sourcils, côtés de la tête, gorge et abdomen blancs; devant du cou, haut de la poitrine de couleur canelle, avec une bande transversale noire sur cette dernière partie; ailes pareilles au dos, avec les rémiges noires, les secondaires terminées de blanc et les baguettes des cinq primaires blanches et un espace brun sur le milieu de leur longueur; queue arrondie, brune, avec les pennes bordées de blanchâtre et terminées de noir, bec et pieds oranges, avec la pointe de la première partie noire.

Femelle en mai : Elle diffère du mâle par l'absence du roux au cou et à la poitrine; ces parties sont entièrement semblables au-dessus du corps; la pointe des rémiges secondaires est noire et non blanche comme dans le mâle.

Mâle en hiver : Il a les teintes plus ternes; le devant du cou et le haut de la poitrine sont ferrugineux et la bande transversale est brune.

Historique. Ce Pluvier habite les bords des lacs salés des déserts de la Tartarie Australe et se montre accidentellement en Europe.

M. le professeur Nordmann nous apprend qu'un individu de cette espèce a été tiré près d'Odessa en avril 1836.

311. PLUVIER A PLASTRON. — CHARADRIUS PYRRHOTHORAX.

Diagnose : *D'un cendré brun en dessus, avec le front roux plus ou moins blanc et un ceinturon roux à la poitrine; l'avant-dernière rectrice grise en dehors, blanche en dedans et terminée de brun.*

Taille : 19 *cent.*

Charadrius pyrrhothorax, Gould, d'après Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 355; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXII.
Ægialites pyrrhothorax, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXX.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 299.

Description. *Mâle et femelle* : Sommet de la tête, dessus du corps d'un cendré brun clair; nuque couleur isabelle; gorge, une partie de la face antérieure du cou, abdomen et jambes, blanc pur; poitrine d'un roux clair, formant un large ceinturon, qui remonte sur les côtés du cou et s'y termine en collier, dans la couleur isabelle de la nuque; bandeau d'un marron noir sur le front, s'étendant sur les lorums, au-devant et au-dessous des yeux et sur la région parotique; une étroite bande transversale derrière ce bandeau et une raie sourcilière d'un blanc terne; ailes d'un cendré brun clair comme le dessus du corps; pennes caudales d'un brun plus foncé sur les médianes, la pénultième grise en dehors, blanche en dedans et terminée par une grande tache brune; bec noir; pieds cendrés.

Jeunes sujets : Ils ont les plumes des parties supérieures bordées de roussâtre terne, le bandeau de la tête faiblement indiqué, ainsi que le ceinturon et le collier (Temm.)

Historique. Ce Pluvier habite les Indes orientales et les îles de la Sonde, où il serait commun; accidentellement en Europe. M. Temminck dit qu'un sujet de cette espèce a été tué près de Saint-Pétersbourg.

Propagation, mœurs et régime inconnus.

312. PLUVIER REBAUDET. — CHARADRIUS HIATICULA.

(Type du genre *Ægialites*, Boie, Ch. Bonap., Keys. et Blas.)

Diagnose : *Brun cendré olivâtre en dessus; baguette des rémiges blanche dans une petite étendue, vers la pointe, le reste brun; rectrice la plus externe entièrement blanche; un large plastron noir ou noirâtre à la poitrine.*

Taille : 16 *cent.*

Synonymie : Charadrius Hiaticula, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 253; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 683; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 743; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 322; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 539; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXVII, p. 139, et *Faun. Fr.* p. 275; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 501; — Less. *Ornith.* (1831), p. 544; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 301; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXIII.

Pluvialis torquata, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 60.

Ægealites Hiaticula, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 45; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXI.
Buff. *Pl. enl.* 920, *l'adulte.*
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 275.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 296.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 46, f. 1.
Vulgairement : Grand Pluvier à collier.
Blanc-Collet *de nos campagnards.*

Description. *Mâle et femelle au printemps :* Partie postérieure du vertex, occiput, dessus du cou et du corps d'un cendré brun uniforme; partie moyenne du vertex traversée par une large bande noire, qui se rend d'un œil à l'autre, où elle se confond, avec une autre bande qui ceint la tête, de la base du bec, à la nuque, en passant au-dessous des yeux; front, raie sourcilière, gorge, devant et côtés du cou d'un blanc pur, formant un collier complet, très-étroit à la nuque; un large plastron noir, occupant presque toute l'étendue de la poitrine, dont les extrémités bordent en arrière le dessous du collier blanc; une petite partie de la poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur; rémiges d'un brun noir, avec leur tige blanche vers le bout, et une tache blanche oblongue vers le milieu de la cinquième et des suivantes; queue avec la penne externe de chaque côté blanche, la suivante blanche et marquée d'une tache brune en dedans, les autres d'un brun noir, avec les troisième et quatrième terminées de blanc et les deux

médianes entièrement cendrées et brunes à leur extrémité; moitié postérieure du bec orange, le reste noir; bord libre des paupières et iris noirs; pieds oranges.

Mâle et femelle en hiver : Ils ont le noir moins pur, moins profond et légèrement bordé de cendré. En tout temps la femelle a le bandeau du vertex et le plastron noir un peu moins étendus que le mâle. Pendant la mue d'automne, le dessus du corps est d'un cendré brun, avec plus ou moins de plumes usées d'un cendré clair.

Jeunes avant la première mue : D'un brun cendré en dessus et à la poitrine, avec les plumes bordées de grisâtre; point de bandeau coronal; le blanc frontal moins large; les pennes et couvertures moyennes des ailes terminées de blanc; bec noir; pieds d'un cendré olivâtre jaunâtre.

Historique. Il est répandu en France et dans toute l'Europe.

Il est de passage régulier dans notre localité en août, septembre, octobre, avril et mai, surtout sur les côtes maritimes. Quelques-uns se reproduisent sur celles de Dunkerque et de Calais.

Il niche sur les plages, aux bords des eaux et des étangs, dans un enfoncement ou entre des galets. Ses œufs, au nombre de trois à cinq, assez gros, courts, sont d'un gris jaunâtre, quelquefois légèrement olivâtre, avec de petites taches anguleuses d'un brun noir, plus nombreuses au gros bout, et quelques points d'un gris foncé.

Grand diam., 3 cent. 3 mill.; petit diam., 2 cent. et demi.

Aussitôt les couvées terminées, tous les individus se réunissent en troupes plus ou moins nombreuses et se mêlent, aux époques des migrations, aux Échassiers de petite taille, connus dans nos ports de mer sous le nom général de Guerlettes, et même aux Pluviers dorés, aux Chevaliers.

La chair du grand Pluvier à collier est assez bonne.

313. PLUVIER GRAVELOTTE. — CHARADRIUS MINOR.

Diagnose : *Brun cendré dessus ; baguette de la première rémige blanche ; celles des autres brunes ; un plastron noir étroit.*

Taille : 13 *cent.*

Synonymie : Charadrius Curonicus, Beseke, d'après Gmel.

Syst. (1788), t. 1, p. 692; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 750.

Charadrius minor, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 324; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 342; —Vieill. *Dict.* (1818), t. XXVII, p. 144, et *Faun. Fr.* p. 276; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 501; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 301; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXIII.

Ægialites Curonicus, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXI.

Buff. *Pl. enl.* 921.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 276, f. 1, *mâle adulte*; f. 2, *tête du mâle* avant la première mue.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 297.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 46, f. 2.

Vulgairement : Petit Pluvier à collier.

Description. *Mâle* : Même plumage que l'espèce précédente en toutes saisons, avec une taille beaucoup plus petite; un plastron noir étroit n'occupant que le bas du cou; la première rectrice seule à tige blanche, les deux rectrices externes blanches, marquées d'une tache noire au milieu, les autres, excepté les deux médianes, terminées de blanc cendré en dehors et portant une tache noire au centre; ces dernières d'un cendré brun tirant sur le noir; bord libre des paupières jaune vif; bec et iris noirs; pieds d'un jaune d'ocre.

Femelle : Semblable au mâle avec le bandeau frontal, la bande des yeux et le plastron de même couleur, mais plus étroits.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête, du cou et du corps d'un cendré brun olivâtre, avec les plumes bordées de roussâtre; gorge, milieu du cou et de la poitrine, abdomen et sous-caudales blancs; côtés de la poitrine d'un cendré nuancé de roussâtre, s'étendant en arrière pour former une sorte de demi-collier étroit; front, sourcils, d'un blanc roussâtre; joues brunes, avec quelques plumes rousses; rémiges brunes, terminées de blanc, ainsi que les couver-

tures moyennes ; bec noirâtre ; pieds d'un livide cendré rougeâtre.

Après la mue : Ils ressemblent aux adultes ; mais les plumes des parties supérieures sont légèrement bordées d'une teinte plus claire.

Historique. Le Pluvier Gravelotte habite plus particulièrement le midi de l'Europe, est commun en Allemagne, dans les contrées méridionales de la France ; plus rare dans le nord de cet état, où il est de passage irrégulier, et se montre accidentellement en Hollande.

Nous le voyons rarement aux environs de Lille.

Il niche sur la grève au bord de la mer, des fleuves et des étangs ; pond de trois à cinq œufs, assez gros, un peu pyriformes, d'un roussâtre clair, d'un blanc rougeâtre ou d'un gris un peu rose, avec de très-petits points gris et bruns.

Grand diam., 3 cent. 1 mill. ; petit diam., 2 cent. 3 mill.

Ce Pluvier a les mêmes mœurs que le grand Pluvier à collier, mais il est beaucoup moins abondant et voyage ordinairement en compagnie de celui-ci.

314. PLUVIER A COLLIER INTERROMPU. — CHARADRIUS CANTIANUS.

Diagnose : *Brun cendré en dessus; baguette de la rémige la plus extérieure entièrement blanche ; celle des autres seulement blanche vers la pointe; point de plastron, deux taches noires ou brunes sur les côtés de la poitrine.*

Taille : 14 *à* 15 *cent.*

Synonymie : Charadrius cantianus, Lath. *Ind.* supplément (1802), p. 66 ; — Temm. *Man.*, 2.e édit. (1820), t. 2, p. 544; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXVII, p. 144, et *Faun. Fr.* p. 276 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 501 ; — Schleg, *Revue* (1844), p. LXXXII.

Charadrius albifrons, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 323.

Ægialites cantianus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 45 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXI.

P. Roux, *Ornith. du Dauph.* pl. 277, *femelle* et non le *mâle*.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 298.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 46, f. 3.
Vulgairement : Pluvier à demi-collier ou à poitrine blanche.

Description. *Mâle* : Dessus de la tête et du cou d'un roux clair ; dessus du corps d'un cendré brun, nuancé de roussâtre sur les ailes ; front, raie sourcilière, gorge, devant et côtés du cou et toutes les parties inférieures du corps d'un blanc pur ; devant du vertex, lorums, une partie de la région parotique et côtés de la poitrine d'un noir plus ou moins profond ; rémiges brunes à baguette blanche ; la rectrice la plus externe de chaque côté blanche, la suivante blanchâtre et les autres brunâtres ; bec, pieds et iris noirs.

Femelle : D'un brun cendré en dessus, avec les plumes légèrement bordées d'une teinte plus claire; blanc en dessous, avec la raie sourcilière d'un blanc roussâtre et une bande transversale d'un gris brunâtre sur les côtés de la poitrine.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle ; mais ils sont plus petits et ont toutes les plumes des parties supérieures bordées de roussâtre.

Historique. Ce Pluvier habite le nord de l'Europe et l'Asie. Il est commun en Hollande, en Angleterre, sur les côtes de Flandre et sur celles du nord de la France.

Il niche sur les plages maritimes à nu sur le sable, dans un petit enfoncement, entre des galets ou de petits coquillages ; pond de trois à cinq œufs, un peu gros, d'un jaune clair et sale, ou d'un gris verdâtre, avec des points et de petites taches anguleuses d'un gris foncé et d'un noir pur, et aussi quelques traits.

Grand diam., 3 cent. et demi ; petit diam., 2 cent. et demi.

Il se reproduit sur les côtes maritimes de Dunkerque et de Calais, se mêle au printemps et en automne aux bandes nombreuses de petits Échassiers que l'on voit courir sur les bords de la mer et auxquels on donne le nom général de Guerlettes.

2.° PLUVIERS ARMÉS. — HOPLOPTERUS (Ch. Bonap.)

Pli de l'aile armé d'un éperon corné.

315. PLUVIER ARMÉ. — CHARADRIUS SPINOSUS.

Diagnose : *Brun cendré en dessus, avec les plumes de l'occiput*

allongées en huppe ; toutes les baguettes des rémiges noires ; tarses très-allongés.

Taille : 30 *cent. environ.*

Synonymie : Charadrius spinosus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 256 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 690 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 748 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXVII, p. 135 ; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 353 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), p. 302 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXIV.

Pluvialis Senegalis armata, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 86.

Hoplopterus spinosus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 46 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXIX.

Buff. *Pl. enl.* 801, sous le nom de *Pluvier armé du Sénégal.*

Savigny, *Egypte*, pl. 6, f. 3.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 293.

Description. *Adultes :* Sommet de la tête et occiput d'un noir profond ; nuque blanchâtre ; dessus du corps d'un cendré brun, plus ou moins foncé ; sus-caudales blanches ; gorge, devant du cou, poitrine, une partie de l'abdomen et flancs d'un noir pur ; bas-ventre et sous-caudales d'un beau blanc ; joues, côtés du cou également blancs ; bord de l'aile de cette couleur ; rémiges entièrement noires ; moitié supérieure de la queue blanche ; moitié inférieure noire ; bec et pieds noirs ; iris rouge.

Jeunes avant la première mue : Ils sont inconnus.

M. Temminck, dit que le mâle et la femelle portent un plumage semblable.

Historique. Le Pluvier armé habite le Sénégal, l'Égypte, la Turquie et la Grèce, d'où M. le professeur Schinz l'a reçu et où il n'est pas rare.

Il visite annuellement le sud de la Russie. M. Nordmann qui, en mai 1837, a tué près d'Odessa un mâle volant, en compagnie de huit ou dix individus de son espèce, au milieu d'une bande de Vanneaux sociaux (*Vanellus gregarius*), pense qu'il niche sur les bords de la mer noire, où il se montre aussi tous les ans. Enfin il est accidentellement de passage en Italie.

Sa propagation est jusqu'ici inconnue.

GENRE LXXXV.

HUITRIER. — HÆMATOPUS.

(Type de la sous-famille des *Hæmatopodinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : Hæmatopus, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Dumér. (1806); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1820); — Vieill. (1816); — G. Cuv. (1817); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).

Ostralega, Briss. (1760); — Less. (1831).

Caractères. Bec droit, robuste, très-long, comprimé et terminé en coin; narines situées dans une rainure oblique, et ouvertes; paupières nues; tarses forts, de moyenne longueur et réticulés, doigts courts, épais, bordés de callosités, l'externe uni à sa base avec le médian par une membrane; ailes médiocres, atteignant presque l'extrémité de la queue; première rémige la plus longue de toutes: queue égale, moyenne, composée de douze pennes.

Considérations générales. Il n'existe en Europe qu'une seule espèce de ce genre, laquelle est très-répandue sur les bords de la mer et dans les marais salins.

Elle se nourrit de coquilles, de crustacés, d'annélides et d'astéries. Elle vit en société et en très-grandes bandes, hors le temps des amours; court très-vite et nage avec aisance. Elle émigre en hiver, mais jamais à une grande distance. Sa mue est double.

Observations. Si l'Huitrier, pour la forme de son bec, paraît s'éloigner des Charadridées, il s'en rapproche par tous les autres caractères, par sa physionomie et ses habitudes; aussi suis-je de l'avis des auteurs qui le rapportent à cette famille.

316. HUITRIER PIE. — HÆMATOPUS OSTRALEGUS.

Diagnose : *Ailes noires, avec un grand espace blanc formé aux dépens des grandes couvertures; queue blanche vers sa base et noire dans le reste de son étendue.*

Taille : 42 *cent.*

Synonymie : Hæmatopus Pica marina, Linn. *S. N.* 1.re édit. (1735), t. 1, p. 60.

Hæmatopus ostralegus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 257; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 694; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 752; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 313; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 531; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XV, p. 408, et *Faun. Fr.* p. 279; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 2, p 504; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXI; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 299; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXV.

Ostralega Europæa, Briss. *Ornith.* (1831), p. 548.

Buff. *Pl. enl.* 229, *sujet* avec un collier blanc,

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 268, *mâle* ou *femelle* donnée à tort pour *l'adulte* en hiver.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 300.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 45, f. 2.

Vulgairement : Huitrier, Pie de mer.

Description. *Mâle et femelle adultes :* D'un noir profond lustré, avec le bas du dos, les sus-caudales, un petit espace de la paupière inférieure, le bas de la poitrine, l'abdomen, les sous-caudales, les jambes et une large bande sur l'aile d'un blanc pur; bec d'un jaune orange dans les deux tiers postérieurs, d'une teinte brunâtre au tiers antérieur; bord libre des paupières jaune orange; pieds rouge livide; iris rouge de vin.

Mâle et femelle avant l'âge adulte : Ils ont un collier blanc qui occupe les trois quarts de la partie supérieure du cou; le noir moins profond et les plumes du dessus du corps très-faiblement liserées de brunâtre.

Jeunes avant la première mue : D'une taille plus petite, avec le noir moins pur, brunâtre et moins foncé sur les bords des plumes; une teinte grisâtre indique l'emplacement du collier blanc qui existe après la mue; bec moins long et d'une couleur orange moins vive; pieds gris livide.

Variétés : Je possède un sujet maculé de blanc en dessus et sans collier. J'en ai vu un autre semblable au musée de Boulogne-sur-Mer.

Historique. Il habite une grande partie des côtes maritimes de l'Europe ; est commun sur celles de Dunkerque en autonme et en hiver ; quelquefois isolément dans les marais des environs de Lille, se montre pendant les mois de mars et d'octobre.

Il niche dans les endroits marécageux, à terre, parmi les herbes : pond deux ou trois œufs, assez gros, d'un roux sale ou d'un jaune verdâtre, avec des traits et des taches d'un brun noir.

Grand diam., 5 cent. et demi ; petit diam., 0 cent. 8 mill.

Observations. Les individus à collier blanc seraient, d'après M. Temminck et les auteurs qui l'ont copié, en robe d'hiver, et ceux sans collier, en robe d'été. C'est une erreur ; on les voit simultanément en toutes saisons. Un sujet, tué à Dunkerque le 4 novembre 1836, avait un collier blanc moucheté de noir ; un autre tué le même jour avait un collier tout-à-fait blanc, et deux autres reçus en même temps n'offraient aucune trace de collier. Trois sujets pris avec le collier, et que l'on a nourris pendant plusieurs années dans un jardin, ont perdu entièrement le blanc du cou. Deux autres Huitriers, capturés dans les premiers jours de février 1841, et qui ont vécu dans le jardin de ma fille, n'avaient pas de collier ; ils sont devenus très-familiers et venaient jusque dans la cuisine demander du pain, lorsqu'on oubliait de leur en donner. Un jeune de l'année, que j'ai reçu mort en même temps que ces deux derniers, avait un collier gris blanchâtre. Je considère donc les individus privés de plumes blanches au cou comme des vieux, et les autres comme des sujets qui n'ont pas encore atteint leur plumage parfait.

B. *Quatre doigts : trois devant, un derrière.*

GENRE LXXXVI.

GLARÉOLE. — PRATINCOLA.

Synonymie : Pratincola, Kramer (1756).
Hirundo, Linn. (1766).
Genus Glareolæ, Briss. (1760).
Glareola, Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — G. Cuv. (1817) ; — Less. (1831) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

Caractères. Bec court, convexe, courbé dès le milieu,

rétréci vers le front, renflé au milieu et comprimé vers la pointe ; narines basales obliques ; tarses allongés et minces ; doigts grêles, le médian et l'externe unis par une petite membrane ; pouce ne touchant à terre que par le bout ; ongles subulés ; un petit espace nu au bas des jambes ; ailes très-longues, aiguës ; queue fourchue ou rectiligne.

Considérations générales. Les oiseaux de ce genre, établi par Kramer (1), appartiennent aux contrées méridionales, se tiennent sur les bords des eaux limpides et rarement sur les côtes maritimes.

Leur nourriture consiste en vers et insectes.

Ils courent et volent avec une grande rapidité.

Leur mue est double ; le mâle et la femelle portent la même livrée. Les jeunes ont un plumage qui les distingue avant la première mue.

Deux espèces existent en Europe.

Observations. Les méthodistes qui ont adopté ce genre ne sont pas d'accord relativement à la place qu'il doit occuper. Gmelin et Latham l'ont rangé après les Huitriers ; Meyer et Wolf entre les Vanneaux et les Rales ; M. Temminck dans son ordre des Alectorides ; Vieillot dans sa famille des *Uncirostris ;* G. Cuvier dans ses Macrodactyles, entre les Foulques et les Flammants, comme genre formant une petite famille difficile à associer à d'autres genres ; MM. Lesson et Ch. Bonaparte dans la famille des Charadridées, qu'ils ont établie d'après Swainson ; le comte de Keyserling et le professeur Blasius, en tête de leurs *Grallatores*, en formant une famille avec le genre *Cursorius ;* enfin M. Schlegel le range entre ce genre et celui des Pluviers.

Dans cet état de choses, je crois bien faire en le comprenant dans les *Charadridées*.

317. GLARÉOLE GIAROLE. — PRATINCOLA GLAREOLA.

Diagnose : *Dessous de l'aile d'un roux vif.*

Taille : 25 *cent.*

Synonymie : Hirundo Pratincola, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 345.

Glareola, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 141, et *Glareola Torquata*, p. 147.

(1) *Elenchus vegetabilium et animalium*, 1756, 1 vol. in-8.°

Glareola Austriaca, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 695; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 753; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XIII, p. 220, et *Faun. Fr.* p. 336; — G. Cuv. *Rég. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 541.

Glareola nævia, *jeune*, Gmel. *Op. cit.* p. 696; — Lath. *Op. cit.* p. 754.

Glareola porquata, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 404; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 500; — Less. *Ornith.* (1831), p. 540; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 292.

Glareola Pratincola, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 45; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXVI; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXX.

Buff. *Pl. enl.* 882.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 327, f. 1; f. 2, *tête du jeune.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 265.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 44, f. 2.

Vulgairement : Perdrix de mer, Glaréole à collier.

Description. *Mâle et femelle en été :* Dessus de la tête, du cou et du corps d'un gris brun, nuancé de roussâtre à la nuque; sus-caudales blanches; gorge d'un blanc lavé de roux jaunâtre clair, encadré par une bande noire, étroite, finement bordée de blanc, qui prend naissance de chaque côté à la paupière inférieure et descend au devant du cou en forme de collier; bas du cou, poitrine d'un cendré brun; haut de l'abdomen roussâtre, se confondant avec la couleur précédente; bas-ventre, sous-caudales, blancs; lorums noirs; côtés du cou et couvertures alaires pareils au dos; rémiges d'un brun noir; rectrices d'un blanc pur vers leur base, noirâtres vers leur extrémité, la plus externe de chaque côté dépassant de moitié les médianes: bec noir, avec sa base et le bord libre des paupières rouges; pieds et iris brun roussâtre.

Mâle et femelle en hiver : Teintes plus rembrunies, à reflets verdâtres sur le dos et les ailes; poitrine d'un roussâtre prononcé; couleur des pieds plus foncée.

Jeunes avant la première mue : Ils ont, d'après M. Temminck, les parties supérieures d'un cendré brun, nuancé par des ondes plus foncées et des bordures blanchâtres ; la gorge d'un blanc terne, entourée de taches brunes, indiquant l'emplacement du collier des adultes ; la poitrine et le ventre d'un gris foncé, avec des taches brunes ou sans taches, et la queue moins fourchue.

Historique. La Glaréole habite l'Europe et l'Afrique, plus particulièrement, en Europe, la Sardaigne, la Morée, la Dalmatie, le midi de la Russie et de la France. J'en ai reçu plusieurs fois des Hautes-Pyrénées, et M. Crespon dit qu'elle n'est pas rare dans les environs de Nîmes.

Elle est de passage accidentel dans nos départements du nord.

Elle se reproduit dans quelques localités du midi de la France : niche dans les endroits marécageux, parmi les roseaux, et pond trois ou quatre œufs, ventrus, un peu courts, d'un jaune d'ocre sale, quelquefois un peu grisâtre, d'autres fois légèrement verts ou olivâtres, avec des taches irrégulières, nombreuses, les unes brunes, les autres d'un brun noir comme velouté.

Grand diam., 3 cent. 1 mill. ; petit diam., 2 cent. 2 mill.

Un œuf, à peu près de la même taille et de la même forme, mais d'un blanc un peu sale et sans taches, trouvé par M. Moquin-Tandon, sur la place de la Magdelonne, près de Montpellier, a été figuré par M. Schinz comme celui de la Glaréole ; P. Roux l'a copié dans son *Ornithologie provençale*, ainsi que M. Thienemann dans son *Oologie*. Mais d'après M. Moquin-Tandon, l'œuf dont il est question appartiendrait à une Caille et aurait été décoloré par l'action de l'air, de la rosée et surtout du soleil (1).

M. Crespon nous apprend (*Ornit. du Gard*, p. 340) que la Glaréole arrive vers le milieu d'avril dans le midi de la France et repart dans les premiers jours d'août : qu'elle voyage par petites troupes de quinze à vingt individus ; que lorsqu'on en blesse une d'une bande, toutes viennent auprès, en poussant de grands cris ; qu'un jour il en abattit six sur le même lieu, en un instant, parce qu'il en avait démonté une qui criait en courant. Cet ornithologiste a constamment trouvé des calandres de blé dans leur gave.

Dans les parages des mers Noire et Caspienne, la Glaréole arrive par grandes bandes vers la fin de mars et y demeure jusque dans le mois de novembre. On les voit à diverses heures du jour voler à la

(1) Voy. les Mémoires de l'Académie de Toulouse ; 1843, t. 6, p. 19.

manière des Hirondelles, en décrivant toutes sortes de figures et en remplissant l'air de leurs cris, ou courir avec rapidité, comme les Pluviers, dans les steppes arides et même sur les grands chemins, agitant leur queue à la manière des Saxicoles et sans s'inquiéter des passants. Aussi, dit M. Nordmann, auquel j'emprunte ces détails, est-il facile de les tirer.

Leur voix est perçante et ressemble à celle de la Sterne caugek.

318. GLARÉOLE PALLAS. — PRATINCOLA PALLASII.

Diagnose : *Grandes couvertures du dessous de l'aile d'un noir enfumé, uniforme.*

Taille : 26 *cent. environ.*

Synonymie : Glareola Pratincola, Pall. *Zoogr.* (1811), t. 2, p. 150.

Glarcola Pallasii, Bruch. d'après Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXI.

Glarcola melanoptera, Nordmann, *Bulletin de Moscou* (1842), p. 314, et pl. 2, suivant Schlegel; ce serait aussi, suivant lui, la *Glar. Nordmannii*, Fischer, du même auteur.

Description. *Mâle et femelle en été :* Colorés généralement comme l'espèce précédente, avec une nuance plus cendrée au vertex, une teinte ferrugineuse à la nuque; les sus-caudales médianes comme le dos, les latérales blanches; le cou blanc sale, lavé irrégulièrement de jaune de terre; le cercle qui encadre cette partie, étroit, interrompu sur quelques points et composé de taches d'un noir pâle; la poitrine cendré clair; la paupière inférieure blanche; les rémiges comme dans l'espèce précédente; la queue assez fourchue, marquée, à son extrémité, d'une bande brunâtre plus large au centre que sur les côtés, et les pennes les plus longues très-pointues; bec noir passant au jaunâtre en dessous vers la base et aux commissures; bord libre des paupières noir; pieds noirâtres; iris brun jaunâtre.

Mâle et femelle en hiver : Ils ont les teintes plus rembrunies.

Jeunes avant la première mue : Ils ont les plumes des parties supérieures brunâtres et frangées de grisâtre ; les sus-caudales terminées de gris, la poitrine ondulée de brun ; la queue courte, peu échancrée, avec les pennes arrondies ; le bec très-court et les pieds livides.

Historique. Cette espèce habite les déserts de la Tartarie, depuis le Volga jusqu'à l'Irtin, où, de la fin d'avril à l'automne, elle serait commune, d'après Pallas. On la voit accidentellement en Grèce.

GENRE LXXXVII.

VANNEAU. — VANELLUS.

Synonymie : Vanellus, Linn. (1735) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — Less. (1831) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).
Tringa, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790).
Vanellus et Squatarola, G. Cuv. (1829) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Keys. et Blas. (1840).

Caractères. Bec des Pluviers, avec la pointe des mandibules un peu plus renflée ; narines linéaires longitudinales ; pieds grêles ; doigts un peu rudes en dessous, le médian uni à l'externe par une courte membrane ; pouce très-court, ne touchant pas à terre ; ailes acuminées, tuberculées ou éperonnées ; quelquefois avec des nudités ou des caroncules à la tête.

Considérations générales. Les Vanneaux ont de très-grands rapports physiques avec les Pluviers proprement dits, et n'en diffèrent essentiellement que par les pieds, qui portent un pouce, tandis que ces derniers n'en ont pas. Ils leur ressemblent encore par les mœurs et la manière de vivre.

Ils sont très-répandus dans le nord de l'Europe et principalement de passage en France. Ils vivent dans les lieux bas et humides, se tiennent quelquefois dans les champs, aux époques des migrations, et quelques-uns préfèrent les marais en plaine ou les bords de la mer ; ils se nourrissent de vers, d'insectes, et voyagent en grandes bandes.

Leur mue est double.

Observations. Les Vanneaux forment, pour les auteurs modernes, deux genres, qui ne reposent que sur le plus ou moins de longueur du pouce et sur la disposition des écailles qui recouvrent les tarses. Je ne considérerais pas ces différences comme génériques, mais simplement comme caractères de groupes.

1.° VANNEAUX PROPREMENT DITS. — VANELLUS (Auct.)

Pouce assez saillant, pourvu d'un ongle proportionné au volume du doigt; tarses emplumés.

319. VANNEAU HUPPÉ. — VANELLUS CRISTATUS.

DIAGNOSE : *Huppe occipitale composée de plumes effilées, se recourbant en haut, au nombre de cinq ou six; rectrice la plus latérale entièrement blanche, les autres blanches dans plus de leur moitié, noires dans le reste de leur étendue.*

Taille : 34 *cent.*

Synonymie : TRINGA VANELLUS, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 248; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 670; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 726.

VANELLUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 94.

VANELLUS CRISTATUS, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* Vog. (1810), t. 2, p. 400; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 550; — Vieill. *Dict.* (1819), t. XXXV, p. 211, et *Faune Fr.* p. 278; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 502; — Less. *Ornith.* (1831), p. 542; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 46; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXIX; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 303; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXIII.

Buff. *Pl. enl.* 242, *mâle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 278, f. 1, *mâle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 291.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 46, f. 5.

DESCRIPTION. *Mâle en été :* Sommet de la tête, et front d'un noir à reflets; nuque d'un cendré varié de verdâtre; dessus du corps d'un vert à reflets métalliques, changeant en vert doré sur le dos et le croupion, en rouge doré sur les

scapulaires ; tour du bec, gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un noir à reflets bleuâtres ; bas de la poitrine et abdomen blancs ; sous-caudales rousses ; raie sourcilière blanche, variée de noir ; une bande noire, en forme de moustache, sous les yeux : région parotique variée de noir et de roussâtre sur un fond blanc ; faces latérales du cou blanches ; couvertures des ailes d'un vert à reflets violet sombre ; rémiges noires, avec les trois primaires grises vers le bout ; queue carrée, plus de la moitié blanche, le reste noir, en exceptant la penne la plus externe de chaque côté qui est entièrement blanche ; bec et iris noirs ; pieds rouge clair.

Femelle : Couleur noire de la tête, du cou et de la poitrine moins reflétante ; huppe occipitale plus courte.

Mâle et femelle en automne : Ils ont la huppe moins longue ; le noir moins pur, sans reflets, les pieds rouge brun.

Jeunes avant la première mue : Côtés de la tête nuancés de roux et variés de brun ; huppe courte ; gorge, devant du cou et haut de la poitrine variés de blanc et de brun cendré ; plumes des parties supérieures bordées de jaune ocreux ; pieds olivâtres.

Variétés accidentelles : Cet oiseau offre quelques variétés de plumage. J'ai vu un individu à dos blanc, chez M. Deméézemaker, à Bergues ; et un autre, couleur isabelle, au musée de Boulogne. On cite aussi des variétés toutes blanches.

Historique. Le Vanneau huppé habite principalement le nord de l'Europe ; il est de passage périodique et régulier en France, où quelques-uns nichent dans plusieurs localités ; il n'est nulle part plus commun qu'en Hollande, durant la saison des amours.

Il niche dans les prairies marécageuses, parmi les joncs et les herbes, sur une petite élévation ; pond trois ou quatre œufs, assez gros, olivâtres, avec des taches grises, brunes et noires, plus rapprochées au gros bout.

Grand diam., 4 cent. 8 mill. ; petit diam., 3 cent. 3 mill.

Son passage a lieu en automne, dans le nord de la France, vers la fin de novembre ou au commencement de décembre ; on le voit alors

souvent en plaine. Le passage du printemps commence dès les premiers jours de mars, dure quinze jours, trois semaines et quelquefois plus ; il préfère à cette époque les lieux bas et humides : ses mues commencent à la fin de juillet et de février.

La chair tant vantée de cet oiseau n'est pas estimée ici. On fait en Hollande un grand commerce de ses œufs, et on les présente cuits dans un dessert.

2.° VANNEAUX-PLUVIERS. — SQUATAROLA (G. Cuv.)

Pouce à peine perceptible, pourvu d'un ongle rudimentaire ; tarses réticulés.

320. VANNEAU SUISSE. — VANELLUS HELVETICUS.

DIAGNOSE : *Point de huppe ; toutes les pennes de la queue marquées de bandes transversales noirâtres.*

Taille : 28 *à* 29 *cent.*

Synonymie : TRINGA HELVETICA, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 250, et *Tringa varia, et Squatarola,* p. 252 : — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 676 et 682, Var. B. ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 728 et 923.

VANELLUS GRISEUS, VARIUS et HELVETICUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 100, 103 et 106.

VANELLUS MELANOGASTER, Bechst. d'après Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 401 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 547 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 304.

VANELLUS HELVETICUS, Vieill. *Dict.* (1819), t. XXXV, p. 215, et *Faun. Fr.* p. 279.

SQUATAROLA HELVETICA, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 46 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXX.

VANELLUS SQUATAROLA, Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXIV.

Buff. *Pl. enl.* 853, *adulte* en robe de noces, sous le nom de *Vanneau Suisse ;* 854, *jeune* sous celui de *Vanneau gris,* et 925, *l'adulte* en robe d'hiver, sous le nom de *Vanneau varié.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 279, f. 1, *mâle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 230.

Bouteil. ***Ornith. du Dauph.*** **pl. 46, f. 4.**
Vulgairement : **Vanneau Pluvier.**

Description. *Mâle en été* : Vertex, occiput, nuque variés de cendré et de noir; parties supérieures du corps noires, avec toutes les plumes terminées de blanchâtre et de blanc; face, gorge, devant du cou et une partie des côtés, poitrine, abdomen et flancs d'un noir profond; front, sourcils, côtés du cou et de la poitrine, bas-ventre et jambes d'un blanc pur; sous-caudales blanches, avec quelques taches transversales et obliques brunes; couvertures alaires noires, terminées de blanc; rémiges d'un brun noir, avec les baguettes blanches; rectrices blanches et rayées de brun, surtout les médianes; bec et iris noirs.

Femelle : Elle ressemble au mâle; ses teintes sont seulement un peu moins nettes; le noir des parties inférieures est souvent varié de plumes blanches.

Mâle et femelle en automne : Parties supérieures d un brun noirâtre varié de taches jaunâtres et blanchâtres; parties inférieures blanches, avec des taches cendrées et brunes, de forme et de grandeur différentes au cou, à la poitrine, sur les flancs et les sous-caudales; front, sourcils et joues variés comme le cou; queue blanche, rayée de bandes brunes, moins apparentes sur les pennes latérales et variées de jaune vers le bout; bec brun verdâtre; iris brun noir; pieds bruns. Ils ressemblent beaucoup, en cet état, au Pluvier doré en robe d'hiver.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un gris clair, avec les plumes terminées de blanchâtre; parties inférieures blanches, variées de brun au cou, à la poitrine, sur les flancs et les sous-caudales; front, sourcils, joues variés comme le cou; queue blanche et barrée de gris brun.

Aux époques de la mue, on trouve des sujets dont le plumage est bariolé de plumes des deux saisons; alors peu d'individus se ressemblent.

Historique. Il habite le nord de l'Europe et de l'Amérique; est de passage périodique sur les côtes maritimes du nord de la France, vers

la mi-mai, à la fin de juillet et dans les mois d'août et de septembre.

Il niche dans les prairies marécageuses ; pond trois ou quatre œufs d'un brun olivâtre clair, avec des taches noires (Temm.)

On peut le nourrir dans les jardins, en compagnie du Combattant, du Pluvier doré et du Vanneau huppé. Il vit avec eux en très-bonne intelligence. Il mange aussi des insectes, des vers et même du pain trempé.

Observations. Quoiqu'on ait donné à cet oiseau le nom de Vanneau suisse, lorsqu'il est en plumage d'été, on ne le trouve pas en Suisse sous ce plumage.

J'en ai reçu plusieurs de New-York qui étaient tout-à-fait semblables à ceux d'Europe.

321. VANNEAU SOCIAL. — VANELLUS GREGARIUS.

Diagnose : *Point de huppe ; de couleur cendrée en dessus, avec la gorge, les sous-caudales et la rectrice la plus latérale d'un blanc pur.*

Taille : 30 *cent.*

Synonymie : Charadrius gregarius, Pall. *Voy.* (1776) t. 8 de l'édit. franç. in-8.°, *appendix*, p. 50 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 684.

Tringa Keptuschka, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 738.

Vanellus gregarius, Vieill. *Dict.* (1819), t. XXXV, p. 215 : — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 46; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXX ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 304 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXIII.

Vanellus Keptuschka, Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 360. Ch. Bonap. *Faun. Ital.* pl. 41.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 292.

Vulgairement : Vanneau Keptuschka.

Description. *Mâle :* Vertex noir ; nuque, dos, scapulaires et couvertures alaires d'un gris légèrement olivâtre ; front, tour des yeux et gorge d'un blanc terne ; raies sourcilières blanches, larges, se réunissant à l'occiput ; une bande s'étendant des lorums à l'œil, et une raie derrière cet organe d'un noir profond ; côtés de la tête, côtés et devant de la partie supérieure du cou d'un roussâtre clair ; côtés et devant de

la partie inférieure du cou pareils au manteau ; poitrine d'un cendré foncé, passant au noir vers l'abdomen et se nuançant en une teinte marron au bas-ventre ; flancs, sous-caudales, d'un blanc pur ; rémiges primaires noires, rémiges secondaires blanches ; rectrice la plus latérale, de chaque côté, d'un blanc pur ; les autres marquées à leur centre d'une tache plus ou moins étendue ; bec et pieds noirs.

Femelle : Elle ressemble au mâle, mais ses teintes sont moins pures et plus lavées, notamment sur le bas du corps.

Jeunes de l'année : Dessus de la tête brun cendré, liseré de roussâtre ; manteau, ailes d'un brun olivâtre, avec des lisérés de brun plus clair ; front, raie sourcilière, brun très-clair ; gorge blanche ; côtés de la tête, cou et poitrine pareils au manteau ; abdomen d'un blanc pur ; le reste comme dans les adultes.

Historique. Cette espèce habite l'Asie, le midi de la Russie ; se montre accidentellement en Hongrie, en Dalmatie, en Allemagne, en Italie et en France.

Pallas l'a rencontrée en grand nombre dans les champs qui avoisinent le Volga, l'Iaïk et la Samara. D'autres voyageurs, depuis lui, l'ont trouvée dans la steppe située au nord de la mer d'Aral. M. Nordmann en a vu surtout dans la Crimée, entre Perékop et Symphéropol. Ils étaient toujours en grandes troupes, parmi lesquelles se trouvaient quelquefois des Pluviers armés. M. Nordmann suppose qu'il niche dans le sud de la Russie. Ses œufs, d'après Pallas, sont semblables à ceux du *Van. cristatus* pour la forme et la couleur.

II.e DIVISION.

ÉCHASSIERS CULTRIROSTRES. — GRALLATORES CULTRIROSTRES.

Bec de la longueur de la tête ou plus long, le plus généralement à bords tranchants, avec ou sans sillon nasal ; toujours quatre doigts, le pouce, à de rares exceptions près, portant à terre.

Les oiseaux qui composent cette division ont une démarche grave, compassée ; presque tous fréquentent les lieux bas, humides, les bords, soit des rivières, soit des étangs, soit de la mer.

FAMILLE XXXI.

GRUES. — *GRUIDÆ.*

Synonymie : Herodii, *partim*, Illig. (1811).
Ærophoni, Vieill. (1816).
Cultrirostres, Dumér. (1806) ; — G. Cuv. (1829), *partim*.
Grues, Less. (1831).
Psophidæ, *partim*, Ch. Bonap. (1838).
Hérons, *partim*, Schleg. (1844).

Caractères. Bec peu allongé, droit, et acuminé, avec les fosses nasales étendues de la base à la partie moyenne ; tête plus ou moins nue, ou emplumée, avec un ornement plus ou moins remarquable ; tarses longs, réticulés ; doigts médian et externe unis à leur base : pouce très-court et élevé.

Observations. Cette famille comprend des oiseaux connus de la plus haute antiquité et remarquables par leur grande taille, leur port noble et gracieux, et par les longs voyages qu'ils entreprennent régulièrement chaque année.

Elle est très-naturelle et parfaitement distincte, par l'ensemble de ses caractères, de celle des Hérons, avec laquelle elle est confondue par un grand nombre d'ornithologistes.

On n'est pas d'accord sur le nombre des genres que l'on doit former des espèces qui la composent. M. Temminck n'en admet qu'un, Vieillot deux, et d'autres naturalistes trois. Ceux créés par Vieillot sont les genres *Grus* et *Anthropoïdes*, cet auteur réunissant la Demoiselle de Numidie et l'Oiseau royal. M. Lesson, et, après lui, M. de Lafresnaye, en ont retiré l'Oiseau royal pour le restituer au genre *Balearica*, établi depuis longtemps par Brisson, et n'ont conservé dans le genre *Anthropoïdes* que la *Grus Virgo*.

Je crois devoir adopter ces trois genres, qui me paraissent suffisamment caractérisés et distincts.

GENRE LXXXVIII.

GRUE. — GRUS.

(Type de la sous-famille des *Gruinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : Grus, Linn. (1735) ; — Dumér. (1806) ; — Mey.

et Wolf (1810); — Temm. (1815); — Vieill. (1816); — G. Cuv. (1817); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).

Genus Ciconiæ, Briss. (1760).

Ardea, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790).

Caractères. Bec sensiblement plus long que la tête, en cône allongé, un peu comprimé, sillonné en dessus; un peu fléchi et obtus à son extrémité, à bords entiers ou demi-dentés; narines médianes, situées dans un sillon, elliptiques, concaves, percées de part en part et en partie couvertes par une membrane en arrière; vertex et région des yeux nus, quelquefois avec ou sans plumes au cou; tarses très-longs, robustes; pouce ne touchant pas à terre; ongles un peu larges, courts, obtus; ailes médiocres, avec les pennes secondaires les plus rapprochées du corps allongées, à barbes décomposées et disposées en touffe ou panache; queue courte.

Considérations générales. Les Grues sont des oiseaux essentiellement migrateurs, qui vivent soit en société soit par couples, et se tiennent de préférence dans les terrains humides ou marécageux, aux embouchures des fleuves et sur les bords de la mer. Ils joignent à une grande puissance de vol la faculté de supporter un long jeûne.

Leur nourriture consiste en herbes, graines, vers, insectes, petits poissons et rainettes.

Les mâles et les femelles se ressemblent; les jeunes ont un plumage peu différent et sont sans nudité à la tête.

Leur mue est simple.

Observations. Ce genre, tel qu'il est établi, ne renferme que les Grues proprement dites. Les autres espèces que M. Temminck y comprend sont réparties dans les genres *Anthropoïdes* et *Balearica*.

322. GRUE CENDRÉE. — GRUS CINEREA.

Diagnose : *Vertex couvert seulement de quelques poils dans les adultes, emplumé dans les très-jeunes sujets ; plumage gris cendré avec les rémiges primaires noires.*

Taille : 1 mètre 25 cent. environ.

Synonymie : Ardea Grus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 234; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 620; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 674.

Grus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 374.

Grus cinerea, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 350; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 557; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XIII, p. 556, et *Faun. Fr.* p. 324; — G. Cuv *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 508; — Less. *Ornith.* (1831), p. 586; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 46; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXIX; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 306; — Schleg. *Revue* (1844), p. C.

Buff. *Pl. enl.* 769.

Roux, *Ornith. Prov.* pl. 326.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 270.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 47, f. 3.

Description. *Mâle et femelle :* Vertex presque chauve et rouge, couvert seulement de quelques poils noirs; occiput noir; la plus grande partie du dessus du cou blanc, le reste du cou, le dessus et le dessous du corps d'un beau gris cendré; front, dessus des yeux et lorums d'un noir profond à reflets bleu verdâtre; devant et côtés du cou d'un brun noir dans la plus grande partie de leur étendue; une large bande blanche se rend des yeux à la nuque en séparant le noir de l'occiput de celui des côtés du cou; couvertures alaires pareilles au dos; rémiges noires, quelques-unes des secondaires allongées, larges, arquées, à barbes décomposées formant panache sur la queue, celles supérieures d'un cendré bleuâtre; bec noir verdâtre avec la base rougeâtre et la pointe d'un brun de corne; pieds noirs; iris rouge brun.

Dans un âge moins avancé, le noir de la tête et du cou est moins profond, le blanc de la nuque et de la bande qui se rend de l'œil à cette partie est terne; le cendré est moins pur et tire sur le roussâtre; l'iris est d'un jaune orange doré, du moins dans un sujet que je possède et qui a été capturé près de Lille.

Jeunes avant la première mue : Ils ont une teinte générale plus rembrunie, la tête et le cou gris et le vertex totalement emplumé.

En naissant, les petits sont couverts d'un duvet jaunâtre.

Historique. La Grue cendrée habite le nord de l'Europe, l'Asie tempérée et le nord de l'Afrique. Elle est de passage annuel dans la Russie méridionale, en Sicile, en Italie, en Belgique et en France.

On ne la voit qu'accidentellement dans le département du Nord. J'en ai une jeune qui a été prise vivante, près de Lille, dans le mois de décembre 1830. Elle était blessée d'un coup de feu. J'ai reçu un sujet adulte de la Lorraine, où l'espèce passe assez régulièrement chaque année, et une autre des Hautes-Pyrénées, où elle est également de passage.

Elle niche sous les buissons, parmi les herbes et les joncs, quelquefois, dit-on, sur les toits des maisons isolées. Elle se produit en grand nombre dans la Podolie, la Volhynie et la Bessarabie. Le mâle partage avec la femelle le soin de l'incubation et a également soin des petits qui sont nourris dans le nid jusqu'à ce qu'ils puissent voler. Sa ponte est de deux œufs, très-gros, olivâtres, ou bien d'un brun clair un peu verdâtre, ou d'un roux cendré, avec des points et des taches d'un brun olive, mêlés à quelques taches d'un gris brun.

Grand diam., 9 cent. et demi ; petit diam., 6 cent. et demi.

Durant une grande partie de l'année, les Grues cendrées vivent en familles ou en troupes plus ou moins nombreuses ; à l'époque des amours elles ne vivent que par couples.

Ces oiseaux, qui sont alors fort confiants, se laissent approcher d'assez près ; mais lorsqu'on touche à leur progéniture, ils la défendent avec le plus grand courage ; ils ne craignent pas d'attaquer l'animal et l'homme même qui veulent s'en emparer. Lorsqu'au contraire ils sont réunis en troupes, qu'ils entreprennent leurs voyages, ils sont très-craintifs ; la présence de l'homme, d'aussi loin qu'ils l'aperçoivent, les fait envoler en poussant un cri d'alarme; aussi est-il difficile de les tirer autrement que par surprise.

Les voyages des Grues cendrées ont toujours lieu aux mêmes époques, et toujours du nord au midi et du midi au nord. Elles partent vers le soir et volent de nuit, tantôt à haute distance, tantôt assez près de terre, en poussant un cri de rappel que l'on entend de fort loin. Elles se tiennent ordinairement sur deux lignes parallèles, réunies angulairement, afin de mieux fendre l'air, quelquefois sur une seule; celles qui tiennent la tête s'écartent de temps en temps de la ligne pour aller se placer à la suite des autres, comme pour prendre un peu de repos. Elles parcourent ainsi d'immenses distances sans mettre pied à terre et sans manger.

Des volées, que M. Nordmann compare à des essaims, traversent deux fois l'an la mer Noire et la Finlande. Des bandes plus ou moins fortes passent régulièrement en France, dans le département de la Marne, en octobre et en avril ; elles s'abattent dans les champs, souvent dans les seigles, et pâturent comme les Oies. M. Millet dit que rarement les jeunes voyagent avec les vieux ; qu'ils passent un peu plus tard. Dans nos départements méridionaux, où l'espèce est également de passage, elle se reposerait, au dire de M. Crespon, sur la rive des grands marais.

Prise jeune, la Grue cendrée s'apprivoise aisément et s'accommode de tout ce qu'on lui donne à manger. En liberté, sa nourriture, quoique variée, consiste principalement en insectes, en graines et en herbes ; sa chair n'est pas de bon goût.

J'en ai vu plusieurs vivant librement dans divers jardins zoologiques. Leur démarche est dégagée, grave, mesurée, et lorsqu'un objet les frappe, elles se redressent et prennent une attitude majestueuse.

323. GRUE ANTIGONE. — GRUS ANTIGONE.

Diagnose : *Tête grosse, nue, ainsi que la moitié supérieure du cou ; plumage cendré bleuâtre, avec les rémiges primaires noires.*

Taille : 1 *mètre* 80 *cent.*

Synonymie : Ardea Antigone, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 235 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 622.

Grus orientalis Indica, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 378.

Ardea torquata, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 674.

Grus torquata et Antigone, Vieill. *Dict.* (1817), t. XIII, p. 560.

Grus Antigone, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXIX.

Buff. *Pl. enl.* 865.

Description. *Adultes :* Partie nue de la tête d'un gris rougeâtre ; partie nue du haut du cou blanchâtre, avec un large collier rouge et un assez grand espace blanc immédiatement après ; moitié inférieure du cou, dessus et dessous du corps, ailes et queue d'un cendré bleuâtre, avec les rémiges primaires noires, les secondaires allongées, pointues, dépassant la queue : bec d'un jaune verdâtre avec la pointe brune ;

pieds et iris rougeâtres. *Tel est l'individu décrit et représenté par Buffon.*

Un sujet qui se trouve au musée d'histoire naturelle de Lille, et un autre qui existe dans celui de Douai, ont le corps couvert de plumes d'un cendré blanchâtre, avec des bordures plus blanches sur le dos, les couvertures alaires d'une teinte plus pâle, les rémiges secondaires d'un blanc pur, la partie nue du cou garnie de plumes piliformes clair-semées. A cela près ils ressemblent au précédent. Sont-ce des sujets moins avancés en âge ou des variétés accidentelles ou du climat?

Historique. Cette espèce habite les Indes-Orientales, l'Asie, et s'avance, mais très-rarement, dans la Russie méridionale. Elle ne se montrerait jamais que par paires dans les lieux qu'elle visite. M. Nordmann en a vu deux qui ont été tuées aux environs de Rostoff, sur le Don. Selon Pallas l'espèce n'est pas rare en Daourie.

Propagation, mœurs et régime inconnus.

324. GRUE LEUCOGÉRANE. — GRUS LEUCOGERANUS.

Diagnose : *Face nue, couverte de quelques poils ou d'un duvet jaunâtre ; plumage blanc, avec les premières rémiges noires.*

Taille : 1 *mètre* 15 *à* 16 *cent.*

Synonymie : Grus leucogeranus, Pall. *Voy.* (1776) t. 8 de l'édit. franç. in-8.°, *appendix*, p. 45, f. 40 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXIX.

Ardea gigantea, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 622 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 558.

Grus gigantea, Vieill. *Dict.* (1817), t. XIII, p. 558.

Grus leucogeranos, Less. *Ornith.* (1831), p. 586 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 46 ; — Temm. *Man.* 4.e part. p. 365 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), p 307 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CI.

Temm. et Laug. *Pl. col.* 467, *mâle adulte.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 271.

Description. *Mâle :* Tout le plumage d'un blanc de neige, avec la face nue jusqu'au delà des yeux, rugueuse, rouge, garnie de poils rares ; les dix premières rémiges d'un noir par-

fait, non dépassées par les rémiges secondaires, qui se terminent en barbes longues et désunies, comme dans la Grue cendrée ; bec rouge ; pieds rouge de laque ; iris blanc.

Femelle : Semblable au mâle ; seulement un peu plus grande.

Jeunes de l'année. : Tête couverte d'un duvet jaune d'ocre ; face, bec et pieds d'un brun olivâtre ; le reste comme chez les vieux, mais avec les teintes moins pures.

Historique. Elle habite la Perse et la Sibérie ; est de passage périodique, au printemps, dans le gouvernement d'Ekaterinoslaw et n'est pas rare, suivant M. Nordmann, dans le sud du Wolga et sur les bords de la mer Caspienne.

Elle niche dans les jonchaies et les roseaux. Ses œufs, au nombre de deux, sont d'un gris bleuâtre, avec un grand nombre de taches brunes, et ont, d'après Pallas, la grosseur de ceux de l'Oie.

M. Nordmann, à qui j'emprunte ces renseignements, dit que Pallas vit voler deux individus de cette espèce, en avril, aux environs de Saint-Pétersbourg, et qu'elle ne vole que par paires dans ses migrations, jamais par troupes : qu'il en est de même de la Grue Antigone.

GENRE LXXXIX.

ANTHROPOÏDE. — ANTHROPOÏDES.

Synonymie : Ardea, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790).

Genus Ciconiæ, Briss. (1760).

Grus, Temm. (1815) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

Anthropoïdes, Vieill. (1816) ; — Less. (1831).

Caractères. Bec à peine plus long que la tête, conique, comprimé, entier, épais et un peu convexe ; narines basales, situées dans un sillon, concaves, couvertes en arrière par une membrane ; tête totalement emplumée, avec deux touffes de longues plumes sur les côtés ; ailes longues, aiguës, avec quelques couvertures très-allongées, pointues et des plumes également longues et effilées au bas du cou.

Considérations générales. L'oiseau, type de ce genre, a les habi-

tudes de la Grue cendrée ; il aime comme elle la société de ses semblables, émigre périodiquement ; mais il recherche exclusivement les plaines et préfère les insectes à toute autre nourriture. Il est surtout remarquable par les jeux et les évolutions auxquels il se livre et dont le récit passerait pour fabuleux s'il n'était attesté par des hommes dignes de foi.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Leur mue est simple.

Observations. Ce genre, parfaitement distinct du précédent, a été créé par Vieillot, qui y comprenait la Demoiselle de Numidie et l'Oiseau royal. Ces deux espèces offrant de trop grandes dissemblances pour être rangées dans la même coupe générique, j'ai cru, à l'exemple de MM. Lesson et de Lafresnaye, devoir en distraire, sous le nom générique de *Balearica*, l'Oiseau royal.

Le genre *Anthropoïde* ne se trouve donc plus composé que de la Demoiselle de Numidie, admise seulement en 1840, par M. Temminck, quoique connue et décrite depuis longtemps comme espèce d'Europe.

325. ANTHROPOÏDE DEMOISELLE. — ANTHROPOÏDES VIRGO.

Diagnose : *Deux touffes de plumes allongées, à barbes désunies derrière les yeux et tombant de chaque côté de la tête sous forme de panache.*

Taille : 1 *mètre environ.*

Synonymie : Ardea virgo, Linn. *S. N.* 12 e édit. (1766), t. 1, p. 234 ; — Gmel. *Syst.* 1788), p. 619 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 1, p. 673.

Grus Numidica, Virgo Numidica, vulgo dicta, Briss. *Ornith.* (1766), t. 5, p. 388.

Grus Virgo, Pall. *Zoogr.* (1811-31), t. 2, p. 108 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXIX ; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 367 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 301 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CI.

Anthropoïdes virgo, Vieill. *Dict.* (1816), t. II, p. 163 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 587.

Buff. *Pl. enl.* 241.

Vulgairement : Demoiselle de Numidie.

Description. *Mâle :* Dessus de la tête, moitié inférieure de la nuque, dessus et dessous du corps d'un joli gris bleuâtre;

un faisceau de longues plumes décomposées, pendantes en arrière et flottantes, au moindre mouvement de l'oiseau, derrière chaque œil; joues, moitié supérieure du cou, faces antérieure et latérale de la moitié inférieure de cette partie, ainsi que les longues plumes effilées qui se trouvent au bas, d'un noir très-pur et lustré; couvertures alaires de la même teinte que le dos, rémiges d'un noir profond; quelques-unes des longues couvertures très-pointues, avec le bout noirâtre et dépassant de beaucoup la queue, celle-ci de teinte brun de plomb et terminée de noirâtre; bec jaune d'ocre, avec la base noir verdâtre; pieds brun noirâtre; iris rouge.

Femelle : Elle a des teintes moins pures et le faisceau de longues plumes des côtés de la tête moins touffu et moins long.

Historique. Cette espèce habite la Russie méridionale, la Grèce, la Turquie et diverses parties de l'Asie et de l'Afrique; de passage accidentel en Dalmatie, en Suisse, en Piémont, et sur l'île d'Héligoland, non loin de l'embouchure de l'Elbe.

Elle niche dans les endroits tranquilles des steppes de la Crimée, à terre, sur quelques brins d'herbe sèche et quelques petites branches; pond deux œufs, d'un vert grisâtre sale, marqué de gouttelettes et de taches irrégulières d'une nuance rougeâtre tirant sur le brun, un peu plus gros que les œufs d'Oie (Nordm.)

Elle vit d'insectes, de petits rongeurs, de lézards et de serpents.

M. Nordmann en a vu souvent sur les grandes routes ramasser dans la fiente du bétail différentes espèces d'***Onthophagus***, de ***Copris***, d'***Aphodius*** et de ***Scarabæus***.

En Russie, où cet oiseau est répandu sur tout le littoral de la mer Noire, il se tient de préférence dans les steppes, depuis le Dniester jusqu'à la mer Caspienne. Il y arrive dans la première quinzaine de mars et repart à la mi-septembre.

Il voyage en grandes bandes, quelquefois de deux à trois cents individus, qui se tiennent très-haut et observent le même ordre que les Grues cendrées, et que M. Nordmann, à qui j'emprunte ces détails, représente par cette figure :

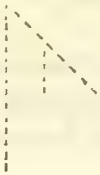

Les individus des bandes changent souvent de place, à la manière des Grues, et font entendre fréquemment le cri de *kroaaou, kroaaou*, semblable à un son de trompette.

Le savant professeur d'Odessa a été plus d'une fois témoin des jeux et des danses extraordinaires auxquels ces oiseaux se livrent. C'est le soir et le matin qu'ils s'y adonnent de préférence; ils choisissent, à cette fin, un lieu convenable, le plus souvent le rivage plat d'un ruisseau, dans les steppes. Là, placés en cercle ou sur plusieurs rangées, ils sautent et dansent d'une manière burlesque les uns autour des autres, s'avancent l'un vers l'autre, s'arrêtent et se retournent en tenant le cou tendu, baissé ou relevé, et les ailes à moitié deployées : pendant ce temps d'autres se disputent le prix de vitesse : ils courent dans une direction sans but appréciable ; de retour à leur place à pas lents et mesurés, toute la troupe pousse des cris et témoigne sa joie par des sortes de salutations, des gestes et des mouvements mimiques des plus bizarres.

J'ai vu à Paris, à Anvers et Amsterdam, dans les jardins de zoologie, des Demoiselles de Numidie vivant en liberté. Je suis convaincu, par les gambades et les contorsions que je les ai vues faire, qu'il n'y a rien d'exagéré dans le récit de M. Nordmann, sur les jeux et les danses auxquels se livrent ces oiseaux, dans l'état sauvage.

GENRE XC.

BALÉARIQUE. — BALEARICA.

Synonymie : Ardea, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790).
Genus balearicæ, Briss. (1760).
Anthropoïdes, Vieill. (1816).
Balearica, Less. (1831).

Caractères. Bec assez fort, conique, sillonné en dessus, déprimé de la base à la partie moyenne, et légèrement courbé ensuite jusqu'à son extrémité ; narines ovalaires, larges, situées dans un sillon, percées de part en part en devant, recouvertes en arrière par une membrane ; jambes et tarses longs, les premières, en grande partie, nues et réticulées, ainsi que les derniers ; doigt médian uni à l'externe par une membrane ; ongles courts et obtus ; ailes moyennes, aiguës ; queue courte, tronquée ; joues et gorge nues, vivement colo-

rées ; front et vertex couverts de plumes veloutées ; occiput orné d'une touffe de plumes filiformes imitant la racine de chiendent ; haut du thorax garni de longues plumes étroites et lancéolées.

Observations. Ce genre créé par Brisson, ainsi que je l'ai déjà dit ailleurs, a pour type et pour unique représentant l'Oiseau royal ou Grue couronnée.

326. BALÉARIQUE COURONNÉE. — BALEARICA PAVONINA.

Diagnose : *Côtés de la tête couverts d'une peau nue sous forme d'oreillon ; un fanon peu étendu sous le bec.*

Taille : 1 mètre 30 cent. environ.

Synonymie : Ardea pavonina, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 233 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 619 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 672 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 507.

Balearica, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 511.

Anthropoïdes pavonina, Vieill. *Dict.* (1816), t. II, p. 165.

Balearica pavonina, Less. *Ornith.* (1731), p. 588.

Buff. *Pl. enl.* 265.

Vulgairement : Oiseau royal, Grue couronnée.

Description. *Mâle :* Front et vertex couverts de duvet noir et velouté ; occiput orné d'un faisceau de brins touffus, applatis, spirales, d'un jaune paille, hérissés de petits filets à points noirs, et terminés par un petit pinceau de même couleur ; cou et corps d'un cendré clair brunâtre, avec les plumes de la première partie, et surtout celles de la poitrine, longues, étroites et pointues ; côtés de la tête couverts d'une peau nue, portant le nom d'oreillon, blanche sur les tempes, rouge vif sur les joues, se terminant par un fanon pendant sous la gorge; couvertures alaires blanches, les plus longues, près du corps, roussâtres, les plus éloignées noires ; rémiges primaires et rectrices également noires ; rémiges secondaires d'un brun marron, s'étendant jusqu'à l'extrémité

des pennes primaires et de la queue; bec et pattes noirs; iris blanc.

Femelle : Elle ressemble au mâle; n'en diffère que par une taille plus petite, des oreillons d'un blanc moins pur et d'un rouge moins vif.

Jeunes avant la première mue : Ils me sont inconnus.

Historique. La Baléarique couronnée habite le nord et l'ouest de l'Afrique, l'île de Lampedosa, près de Malte, et se fait voir accidentellement en Sicile.

Cet oiseau est fort doux, aime et semble rechercher la société de l'homme. J'en ai vu, dans plusieurs jardins zoologiques, s'approcher de moi et prendre plaisir à me suivre en tenant la tête haute et marchant à pas mesurés. En captivité il s'accommode de tout ce qu'on lui donne; dans l'état sauvage il se nourrit de vers, d'insectes et de poissons. Son cri ressemble beaucoup à celui de la Grue cendrée. Sa propagation est inconnue.

Observations. Cette espèce a été confondue avec une autre du midi de l'Afrique à laquelle on donne le nom de *Regulorum.* Celle-ci a les oreillons rouges supérieurement et blancs inférieurement; le fanon allongé et les plumes du cou d'une teinte bleuâtre cendrée La nôtre, au contraire, a les oreillons blancs en haut, rouges en bas; le fanon plus court et les plumes du cou d'une teinte cendré noirâtre.

FAMILLE XXXII

HÉRONS. — *ARDEIDÆ.*

Synonymie; Cultrirostres, Dumér. (1806); — G. Cuv. *partim*, (1817).
Herodii, Illig. (1811).
Herodiones et Latirostres, Vieill. (1816).
Ardeidæ, Vig. (18 ?).
Hérons, Less. (1831); — Schleg. (1844).
Psophidæ, Ch. Bonap. (1838).

Caractères. Bec long, gros et fort, comprimé, en carène, le plus souvent droit, pointu et tranchant sur ses bords, quelquefois élargi et aplati; tarses et doigts longs, robustes:

doigts antérieurs unis entre eux à leur base, ou seulement le médian avec l'externe; doigt postérieur long et appuyant sur le sol dans toute son étendue.

Cette famille comprend les Hérons, les Cigognes et les Spatules.

GENRE XCI.

HÉRON. — ARDEA.

(Type de la sous-famille des *Ardeanæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : Ardea, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Dumér. (1806); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); — Vieill. (1816); — G. Cuv. (1817); — Less. (1831); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).

Genus Ardeæ, Briss. (1760).

Ardea, Egretta, Buphus, Botaurus et Nycticorax, Ch. Bonap. (1838).

Caractères. Bec plus long que la tête, fendu jusqu'aux yeux, robuste, sillonné, acuminé, aigu, échancré vers la pointe dans la plupart des espèces et finement dentelé sur les bords des mandibules dans quelques-unes; narines basales, linéaires, fermées en arrière par une membrane; paupières et lorums nus; pieds longs, avec le bas des jambes plus ou moins nu, emplumé seulement dans une espèce (le Blongios); doigts allongés, le médian uni à l'externe par une membrane, le postérieur articulé en dedans et au niveau des autres; ongles comprimés, aigus, celui du milieu dilaté et dentelé sur le bord interne, le postérieur long et arqué; ailes médianes; queue courte.

Considérations générales. Les Hérons sont faciles à reconnaître à leur cou allongé et à leur corps étroit et plus ou moins effilaqué. La plupart portent, quand ils sont adultes, un ornement à la tête, sur le dos, et des plumes longues et effilées au bas du cou. Les plumes qui composent les ornements tombent en automne et ne reparaissent que pour le printemps suivant.

Ce sont des oiseaux semi-nocturnes, qui recherchent les marais, les bords des lacs, des rivières et les fossés des prairies humides. Ils se nourrissent de poissons, de reptiles, de petits mammifères, d'insectes, de vers et de crustacés. Ils perchent et nichent le plus souvent sur les arbres et les buissons voisins de l'eau ou dans les grands roseaux. Les petits sont nourris par le père et la mère jusqu'à ce qu'ils puissent voler. Ils naissent couverts de duvet, surtout abondant à la tête et au cou.

Les Hérons sont presque tous migrateurs et même erratiques. Les jeunes et les vieux voyagent séparément ; ils tiennent en volant les jambes étendues, le cou replié et la tête renversée vers le dos.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Leur mue est simple.

Observations. 1.° On admet généralement comme européennes les espèces suivantes : *Ard. cinerea*, *purpurea*, *alba*, *Garzeta*, *comata*, *stellaris*, *lentiginosa*, *Nycticorax* et *minuta*. M. Temminck décrit en outre, dans la quatrième partie de son Manuel, l'*Ard egrettoides*, l'*Ard russata* et l'*Ard. Verany ;* le comte de Keyserling et le professeur Blasius leur associent l'*Ard. Orientalis* de J.-E. Gray ; le professeur Schinz l'*Ard. Herodias*, Linn., et John Yarrell indique l'*Ard. Cayennensis*, Gmel., qui aurait été capturée près d'Yarmouth, en Angleterre, le 24 mai 1824.

Il paraît presque certain, d'après les recherches récentes de M Schlegel, que ce dernier n'est qu'un individu échappé d'une ménagerie ; que l'*Ard. egrettoides* n'a jamais été observée en Europe ; que l'indication contraire du *Manuel d'ornithologie* n'est appuyée que sur des données très-incertaines ; que l'existence de l'*Ard. russata* résulterait de la confusion qui aurait été faite de cet oiseau avec l'*Ard. bubulcus*, qui cependant en est parfaitement distinct ; que l'*Ard. Verany* n'est rien autre que le *bubulcus;* et que l'*Ard. Orientalis* est le même que l'*Ard. xanthodactyla*, lequel serait identique avec l'*egrettoides*. Quant à l'*Ard. Herodias*, qui aurait été observée en Angleterre, M. Schinz n'indique pas la source où il a puisé son renseignement.

Dans cet état de choses, je n'hésite pas à rayer les *Ard. egrettoides*, *russata* et *Verany*, que je n'avais admis dans mon *Catalogue des Oiseaux d'Europe* que sur les indications de M. Temminck.

2.° Les Hérons offrent entre eux des différences assez notables pour que quelques auteurs aient cru pouvoir en faire des caractères génériques, et établir, par conséquent, pour ces oiseaux, plusieurs genres. Prenant en considération ces différences, j'admettrai pour les Hérons, à l'exemple de Vieillot et de M. Temminck, plusieurs sections, correspondant, la plupart, aux divisions génériques adoptées par quelques ornithologistes contemporains.

1.° HÉRONS PROPREMENT DITS. — ARDEA (Auctor.)

Bec plus long que la tête, droit ; jambes nues dans une grande étendue au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne; cou long, grêle, plumes de l'occiput allongées, effilées, tombant en huppe ; celles du bas du cou longues, étroites et pendantes.

327. HÉRON CENDRÉ. — ARDEA CINEREA.

DIAGNOSE : *Plumage cendré, plus ou moins bleuâtre; tarses beaucoup plus long que le doigt médian, y compris l'ongle.*

Taille : 1 *mètre et quelques cent.*

Synonymie : ARDEA MAJOR, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 236, *l'adulte ;* — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 627 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XIV, p. 400, et *Faun. Fr.* p. 313 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 510 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 575.

ARDEA CINEREA, Linn. et Gmel. *Loc. cit.* jeune sujet.

ARDEA, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 392, *le jeune*, et 396, *l'adulte.*

ARDEA CINEREA, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 691 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 332 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 567 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1831), p. 47; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXIX; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 308 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XCVI.

Buff. *Pl. enl.* 755, *l'adulte* sous le nom de Héron huppé ; 787, *jeune* sous celui de Héron.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 311.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 273.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 49, f. 1.

Vulgairement : Héron ou Héron huppé.

DESCRIPTION. *Mâle et femelle :* Partie antérieure du vertex couverte de plumes longues, étagées d'un blanc pur ou lavé de gris bleuâtre ; le reste du vertex jusqu'aux yeux et l'occiput couverts aussi de plumes étagées et parmi elles de deux à cinq

plus longues, très-effilées, d'un noir bleu, forment une aigrette ou huppe pendante sur le cou; nuque blanche, lavée de cendré; dessus du corps d'un cendré bleuâtre, avec de longues plumes d'un cendré métallique plus clair sur les scapulaires; gorge, milieu de la poitrine et du ventre, sous-caudales, partie interne des cuisses et des jambes d'un blanc pur; côtés du cou d'un blanc cendré comme la nuque: devant du cou marqué, sur la ligne médiane, de taches oblongues d'un noir bleu, sur fond blanc de neige; plumes du bas du cou, en partie longues, effilées, cendré blanchâtre, et en partie plus longues, subulées et d'un blanc lustré; côtés de la poitrine et flancs d'un noir bleu profond; joues blanches; ailes d'un cendré bleuâtre, avec le bord blanc et les rémiges noires; queue d'un cendré foncé bleuâtre en dessus, d'une teinte plus claire en dessous; bec d'un jaune livide, nuancé de brunâtre en dessus, à la pointe et sur les côtés; partie nue des lorums de la même couleur et d'un bleu de plomb au-dessus des commissures du bec et aux paupières; partie nue des jambes rouge en été et jaune livide en hiver; pieds brunâtres, lavés de jaunâtre en dedans des tarses et au-dessous des doigts; iris jaune.

Jeunes avant la première mue, et avant l'âge de trois ans : Ils n'ont pas d'aigrette à la tête, ni de plumes effilées aux scapulaires, et de plumes subulées au bas du cou; vertex entièrement noir; cou cendré; dessus du corps cendré foncé; dessous blanc terne et moins étendu; bec brun supérieurement, jaune inférieurement; iris jaune; lorums et paupières jaune verdâtre; pieds noirâtres, avec le bas des jambes et le dessous des doigts jaunâtres.

Après la première mue, les teintes s'éclaircissent un peu; des plumes blanches poussent au vertex et les plumes de cette partie s'allongent; des plumes effilées commencent à paraître aux scapulaires et au bas du cou.

A l'âge de trois ans, ils ont les plumes longues et subulées de la nuque et sont en livrée parfaite.

Historique. Le Heron cendré habite l'Europe, l'Asie et l'Afrique;

il est de passage dans le sud de la Russie, en Italie et dans le nord de la France ; est sédentaire dans le midi de cet état.

Il niche sur les arbres élevés, rarement sur les buissons ; quelquefois dans les roseaux. Sa ponte est de trois ou quatre œufs, d'un bleu pâle azuré, légèrement verdâtre, sans taches, parfois couverts de points ou de nuages de matière crétacée blanchâtre.

Grand diam., 6 cent. 2 mill. ; petit diam., 4 cent. 3 mill.

Le Héron cendré est un oiseau triste, solitaire, méfiant et très-craintif, qu'on ne peut approcher que par ruse. Sa nourriture consiste en poissons, en reptiles et en petits mammifères.

Il paraît habiter plus particulièrement le nord de l'Europe, quoiqu'il soit sédentaire dans le midi de la France et qu'il niche quelquefois dans les départements septentrionaux de cet état. Il vient nous visiter l'hiver, surtout dans les grands froids ; il se tient, durant son séjour dans notre localité, au bord des eaux, le long des fossés qui ne gèlent pas, où il reste des heures et quelquefois pendant une journée entière, dans un état d'immobilité complète, sur une patte, avec le cou replié et la tête entre les épaules, en attendant qu'une proie passe à sa portée. Il recherche, l'été, soit les forêts de haute futaie voisines des rivières et des lacs, soit les vastes prairies entrecoupées de fossés. J'en ai vu beaucoup en Hollande.

328. HÉRON POURPRÉ. — ARDEA PURPUREA.

Diagnose : *Plumage pourpre ou roux; tarses de la longueur du doigt médian, y compris l'ongle.*

Taille : 80 *cent. environ.*

Synonymie : Ardea purpurea, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 236 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 626, — Lath. *Ind.* (1790). t. 2, p. 697 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 334; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 570; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XIV, p. 420, et *Faun. Fr.* p. 314 ; — G. Cuv. *Rég. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 510; — Less. *Ornith.* (1831), p. 576 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 47 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt* (1840), p. LXXIX ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 309 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXVII.

Ardea purpurascens et A. cristata purpurascens, Briss. *Ornith* (1760), t. 5, p. 420 et 424.

Ardea purpurata, Gmel. *lib. cit.* p. 641 ; — Lath. *lib. cit.* p. 698, et *A. caspia*, même page.

Ardea rufa, Gmel. *lib. cit.* p. 642 ; — Lath. *lib. cit.* p. 692, et *Ar. Variegata*, p. 592.

Buff. *Pl. enl.* 788.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 312 et 313, *sujets* avant l'âge de trois ans.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 274.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 49, f. 2.

Vulgairement : Héron roux, Héron montagnard.

Description. *Mâle et femelle vieux :* Dessus de la tête d'un noir verdâtre, avec deux longues plumes effilées, subulées et pointues à l'occiput ; derrière du cou nuancé de roux vif et de roux clair, avec une ligne médiane noire qui occupe les deux tiers de son étendue ; dessus du corps d'un cendré lavé légèrement de roussâtre et à reflets verdâtres, avec de longues plumes effilées, cendrées et d'un roux vif aux scapulaires ; gorge blanche ; devant du cou blanc roussâtre sur la ligne médiane, avec de longues taches longitudinales noir pourpre foncé et une touffe de plumes longues, subulées, blanches et d'un cendré clair lustré ; poitrine et flancs d'un pourpre éclatant ; ventre cendré, à reflets verdâtres, avec quelques points nuancés de pourpre ; sous-caudales moitié cendré verdâtre, moitié blanches vers la base ; joues d'un brun roux clair, avec un trait noir qui se rend de la commissure du bec à l'occiput ; côtés du cou également roux, avec une bande longitudinale noire ; couvertures alaires cendrées, à reflets verdâtres, et nuancées légèrement de roussâtre ; rémiges brunes à reflets cendrés et verdâtres ; queue colorée comme le dos ; bec jaune brunâtre en dessus vers la pointe ; paupières et lorums jaunes ; pieds brun verdâtre, jaunes derrière, en dessous des doigts et à la partie inférieure des jambes ; iris orange.

Jeunes sujets de l'année et jusque vers l'âge de trois ans : Point d'aigrette à la tête, ni de plumes effilées aux scapu-

laires et au bas du cou; front noirâtre; une partie du vertex et derrière du cou roux, dessus du corps d'un cendré noirâtre au centre des plumes et d'un roux plus ou moins clair sur les bords; gorge blanche; devant du cou roussâtre, avec de nombreuses taches longitudinales noirâtres; poitrine et abdomen d'un cendré roussâtre; sous-caudales blanches: jambes d'un brun roux en dehors, d'une teinte plus claire en dedans; joues et côtés du cou roux cendrés, avec des taches noires peu apparentes sur cette dernière partie; couvertures alaires pareilles aux plumes du dos; rémiges et rectrices d'un cendré noirâtre; bec presque entièrement brun en dessus; jaunâtre en dessous; iris, paupières, lorums d'un jaune clair; pieds colorés comme chez les vieux, mais d'une teinte moins foncée devant et sur les côtés.

A mesure que les oiseaux avancent en âge, les teintes deviennent plus foncées, les plumes du vertex s'allongent, les subulées du cou paraissent se développer, et, dans leur seconde année, on voit naître de courtes aigrettes à l'occiput; à trois ans la livrée est complète.

Historique. Le Héron pourpré habite l'Europe tempérée et méridionale, l'Asie et l'Afrique; il se montre et se reproduit en assez grand nombre dans le midi de la France, et n'est, dans le nord de cet état, que de passage irrégulier. On l'y voit tantôt isolément, tantôt par troupes plus ou moins nombreuses. Le 5 octobre 1845 il s'en est fait un passage si considérable aux environs de Lille, que plusieurs sujets jeunes sont tombés harassés de fatigue, dans la ville et jusque dans la cour de la préfecture. On en a pris en d'autres années, toujours dans le même mois, sur le Marché-aux-Bêtes et dans nos fortifications. Les sujets adultes que je me suis procurés dans notre localité, ont été tués au printemps. Je n'y ai jamais vu, en automne, que des individus d'un à deux ans.

Ce Héron niche parmi les roseaux, rarement sur les arbres; ses œufs, au nombre de trois, sont un peu plus petits et plus verts que ceux du Héron cendré.

Grand diam., 5 cent. et demi; petit diam., 3 cent. 8 mill.

Dans le midi de la France et de la Russie, il fréquente non-seulement les marais, mais encore les bords des rivières et des ruisseaux couverts de joncs et de roseaux. Il vole peu pendant le jour, mais vers le soir on le voit voler aux alentours ou autour de son nid avec sa

femelle. Il n'est pas farouche comme le précédent et se laisse facilement approcher.

« Etant peu chassé dans nos parages, dit M. Nordmann, le Héron « pourpré ne montre aucune défiance. A l'approche d'un homme, il « ne prend pas la fuite, mais il cherche à se soustraire aux regards « par toutes sortes de gestes bizarres et de postures contraintes. » C'est, suivant ce naturaliste, un oiseau stupide, qui a, dans sa manière de vivre, plus de rapport avec le Butor qu'avec le Héron cendré, quoique, par sa conformation, il ressemble plus à ce dernier. J'ai pu constater moi-même que les individus jeunes, pris à Lille, étaient fort inoffensifs et ne cherchaient pas à donner des coups de bec, comme le Héron cendré et le Butor.

Il n'hiverne pas plus en Russie qu'en France.

2.° AIGRETTES. — EGRETTA (Ch. Bonap.)

Bec plus long que la tête, droit, effilé ; jambes nues dans la moitié inférieure de leur étendue ; plumes de l'occiput comme dans les Hérons proprement dits ; sur le dos des plumes longues, plus ou moins raides, à barbes décomposées et filiformes, chez les vieux individus et en noces.

329. HÉRON AIGRETTE. — ARDEA ALBA.

(Type du genre *Egretta*, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Plumage entièrement blanc ; doigt médian, y compris l'ongle, à peu près du tiers de la longueur du tarse; plumes effilées du dos, chez les adultes, très-longues en été, à tige raide et très-forte.*

Taille : 1 *mètre* 2 *à* 10 *cent.*

Synonymie : Ardea alba, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 239, *adulte* en automne ou *jeune ;* — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 639 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 695 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XIV, p. 414; — G. Cuv. *Règ. An.* (1829), t. 1, p. 511 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXIX ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XCVII.

Ardea candida, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 438.

Ardea egretta, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts* (1810), t. 2, p. 335 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 572 ;

— Vieill. *Faun. Fr.* (1828), p. 315 : — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 309 (1).

EGRETTA ALBA et NIGRIROSTRIS, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 47.

Buff. *Pl. enl.* 885, *sujet* en robe d'hiver ou avant l'âge de trois ans.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 314.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 276.

Vulgairement : Grande Aigrette.

DESCRIPTION. *Mâle et femelle en amour :* Tête, cou, corps, ailes, queue et partie emplumée des jambes d'un blanc pur, avec des plumes assez allongées, étroites, formant une petite huppe pendante à l'occiput et d'autres très-longues, dépassant la queue, à baguette raide, droite, plate, et à barbes rares, décomposées et filiformes ; bec noir ; partie nue des paupières verdâtre ; pieds verts ou brun verdâtre ; iris jaune brillant.

Mâle et femelle en automne et en hiver : Sans huppe pendante et sans panache ou longues plumes au dos; bec jaune, avec l'arête et le bout noir.

Jeunes de l'année : D'un blanc plus terne ; ni huppe, ni panache ; bec brun jaunâtre ; pieds verdâtres ; iris jaune clair.

Historique. L'Aigrette habite le sud-est de l'Europe et le nord de l'Afrique ; se trouve en grand nombre dans toutes les localités qui entourent le Pont-Euxin ; est de passage assez régulier en Sicile, souvent en bandes, et se montre accidentellement en Italie, en Allemagne, en Suisse, dans le nord, l'est et le midi de la France.

M. Baillon l'indique, dans son catalogue, comme ayant été tuée près d'Abbeville. Un individu a été tiré sur la Nied, à quelques lieues de Metz, le 13 décembre 1822. M. Crespon en a vu plusieurs qui ont été capturés dans sa localité ; aucun n'avait de parure ou de panache au dos.

Tous les sujets tués en France l'ont été en hiver et étaient plus forts que ceux que l'on reçoit de l'Amérique.

Cette espèce niche, comme le Héron cendré, sur les arbres ou dans

(1) Je ne cite pas Linné, Gmelin, Latham, parce que ces auteurs ont désigné sous le nom d'*Ardea egretta*, l'Aigrette d'Amérique, qui diffère de la nôtre spécifiquement.

les roseaux, suivant les localités. Un nid trouvé par M. Nordmann sur la rive du Boug, était élevé sur une couche de roseaux et de brins d'herbe haute d'une aune. Sa ponte est de trois œufs, d'un vert bleuâtre, selon le même auteur.

Observations. 1.° On distingue facilement l'Aigrette d'Europe de celle d'Amérique lorsqu'elles sont adultes, en examinant la tige des longues plumes du dos, vulgairement appelées Aigrettes ; elle est aplatie chez la première, tandis qu'elle est relevée, à côte, chez la seconde.

2.° M. le professeur Nordmann, qui a de fréquentes occasions de voir des Aigrettes, est disposé à en admettre deux espèces en Europe ; l'une serait de 13 à 14 cent. plus petite que l'autre. Je crois que cette différence de taille dépend de l'âge et de la localité.

330. HÉRON GARZETTE. — ARDEA GARZETTA.

Diagnose : *Plumage blanc ; doigt médian, y compris l'ongle, plus des deux tiers de la longueur du tarse; chez les adultes, en été, deux ou trois plumes subulées pendantes à l'occiput, et tige des plumes effilées du dos flexible, un peu relevée et contournée vers le bout, ne dépassant pas la queue.*

Taille : 55 *cent. environ.*

Synonymie : Ardea Garzetta, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 237 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 628 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 694 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 337 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), p. 574 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XIV, p. 405, et *Faun. Fr.* p. 316 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 511 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 574 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXIX ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 310 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XCVII.

Egretta, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 431.

Egretta Garzetta, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 47.

Buff. *Pl. enl.* 901.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 315.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 277.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 50, f. 1.

Vulgairement : Petite Aigrette.

Description. *Mâle et femelle en été* : Tête, cou, corps, ailes, queue et jambes d'un blanc pur, avec une petite huppe occipitale, portant deux ou trois plumes, longues, étroites, subulées et pendantes ; des plumes semblables, très-étroites, lustrées, au bas des faces antérieures et latérales du cou ; un panache sur le haut du dos, composé de plusieurs rangées de plumes, ne dépassant pas la queue, à baguettes faibles, un peu contournées et relevées vers la pointe, à barbes rares, soyeuses et très-effilées ; bec noir un peu jaunâtre en dessous, vers la base ; partie nue des paupières et lorums verdâtres ; pieds d'un noir verdâtre, avec le dessous des doigts jaune verdâtre ; iris jaune brillant.

Mâle et femelle en automne : Point de longues plumes pendantes à l'occiput, de plumes subulées au cou ni de panache au dos.

Jeunes avant la première mue : Ils sont beaucoup plus petits que leurs père et mère ; d'un blanc terne ; bec, partie nue des paupières, iris et pieds noirs.

Après la mue : Le blanc est plus pur ; ils ressemblent beaucoup aux vieux en robe d'automne.

Historique La Garzette habite particulièrement les contrées méridionales de l'Europe et occidentales de l'Asie ; elle est très-répandue dans les provinces de la Mer-Noire ; est de passage régulier en Sicile, en Italie et dans le midi de la France ; accidentellement dans le nord de cet état.

Elle niche dans les marais, pond de trois à cinq œufs, pointus aux deux bouts, d'un bleu verdâtre, très-pâle, sans taches.

Grand diam., 4 cent. 8 mill. ; petit diam., 3 cent. 4 mill.

En Bessarabie et en Moldavie, où la Garzette est très-commune l'été, elle recherche les prairies humides et surtout celles animées par un grand nombre d'oiseaux aquatiques. Elle est assez confiante et semble fuir la solitude, aussi est-il rare de rencontrer les couples seuls ; ils aiment à nicher plusieurs ensemble dans un même lieu. Dans les îles du Danube, près de Kilia et d'Ismaïl, au dire de M. Nordmann, on en trouve réunis en colonie.

3.° CRABIERS. — BUPHUS (Boie).

Bec long, mince, très-pointu; cou moins long que dans les Hérons proprement dits et les Aigrettes; tarses courts, forts; pouce aussi long que le doigt interne; plumes occipitales tombantes.

331. HÉRON CRABIER. — ARDEA COMATA.

Diagnose : *Plumage blanc, avec le cou et le manteau roux, six longues plumes pendantes à la nuque et d'autres filamenteuses au dos (les adultes); point de plumes pendantes à la nuque ni filamenteuses au dos (les jeunes); doigt médian plus long que le tarse.*

Taille : 42 cent. environ.

Synonymie : Botaurus minor, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 452.

Ardea comata, Pall. *Voy.* (1776), t. 8 de l'édit. franç. in-8.° *appendix*, p. 46; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 632, et *Ard. castanea* et *erythropus*, p. 633 et 634; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 687; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XIV, p. 428, et *Faun. Fr.* p. 316; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 511; — Less. *Ornith.* (1831), p. 573; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXX; — Schleg. *Revue* (1844), p. XCVII.

Ardea ralloides, Scopoli, *Ann.* I. (1768-1772), n.° 121; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 341; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 580; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 311.

Buphus Ralloides, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 48.

Buff. *Pl. enl.* 348, sous le nom de Héron huppé de Mahon.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 320 et 321.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 275.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 50, f. 3.

Vulgairement : Crabier de Mahon, Crabier *ou* Héron Caiot.

Description. *Mâle et femelle :* Dessus de la tête et du cou jaunâtres, avec les longues plumes du vertex et de l'occiput rayées longitudinalement de brun, et une touffe de plus longues

plumes, blanches et bordées de noirâtre ; haut du dos et scapulaires d'un roux rougeâtre, nuancé de jaune clair ; parties moyenne et inférieure du dos, sus-caudales d'un beau blanc ; gorge d'un blanc moins pur; devant et côtés du cou d'un roux clair jaunâtre ; poitrine, abdomen, sous-caudales et jambes d'un blanc pur; joues jaunâtres, rayées de brun; ailes et queue blanches ; bec bleu dans sa moitié postérieure, noir dans le reste de son étendue ; paupières et lorums, jaune verdâtre ; pieds jaunes, nuancés de verdâtre; iris jaune brillant.

Jeunes de l'année : Point de longues plumes occipitales ni de plumes filamenteuses sur le corps ; tête, cou et couvertures alaires d'un brun roux, avec de grandes taches longitudinales d'une teinte plus foncée ; haut du dos et scapulaires d'un brun plus ou moins profond ; gorge blanche ; côtés et devant du cou d'un brun roussâtre, rayé de brun ; poitrine, abdomen, sous-caudales, queue et jambes d'un blanc pur ; rémiges blanches et cendrées vers le bout ; bec brun verdâtre en dessus, jaune vert en dessous, paupières et lorums verdâtres ; pieds cendré verdâtre ; iris jaune clair.

Historique. Le Crabier est répandu dans le midi de l'Europe, en Afrique et en Asie ; est commun en Italie, en Sicile et dans le sud de la Russie ; est de passage annuel dans le midi de la France et accidentel dans le nord.

On l'a tiré à différentes reprises dans les marais de l'Artois au commencement de novembre ; un sujet en plumage d'amour a été tué en avril près de Calais.

Il niche sur les arbres et sur les roseaux. Ses œufs sont petits, d'un joli bleu vert clair.

Grand diam., 3 cent. 8 à 9 mill ; petit diam., 2 cent. 8 à 9 mill.

Cette espèce est, comme la Garzette, peu farouche et aime la société de ses semblables. Elle se tient, en Russie, aux embouchures des fleuves, principalement sur les îles du Danube, entre Ismaïl et Kilia.

Observations. Le comte de Keyserling et le professeur Blasius lui rapportent à tort le Héron Varany, qui est l'*A. bubulcus.* Ils confondent ce dernier avec l'*A. russata*, que l'on a indiqué et décrit par erreur comme oiseau d'Europe.

332. HÉRON GARDE-BŒUF. — ARDEA BUBULCUS.

Diagnose : *Plumage blanc, avec les plumes du vertex allongées, rousses, et celles du dos filamenteuses, de même couleur (les adultes); point de plumes filamenteuses au dos (les jeunes) ; doigt médian beaucoup plus court que le tarse.*

Taille : 46 *à* 47 *cent.*

Synonymie : Ardea bubulcus, G. Cuv., *Collect. du Muséum*, d'après Victor Audouin, Égypte (1809), t. 1, p. 298; — Schleg. *Revue* (1844), p. XCVIII.

Ardea Verany, Roux, *Ornith. Prov.* t. 2, p. 316; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 379.

Ardea candida minor, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 438.

Buphus Verani, Ch Bonap. *Birds* (1838), p. 48.

Audouin, *Egypte*, pl. 8, f. 1, sujet jeune, ou en robe d'hiver.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 316, en plumage de noces.

Description. *Mâle et femelle :* D'un blanc pur, avec le front, le vertex, l'occiput et le haut de la nuque couverts de plumes effilées, roux de rouille, formant une huppe pendante; des plumes subulées, de même teinte, au bas du cou, et des plumes longues à barbes filamenteuses, comme chez l'Aigrette et la Garzette, sur le milieu du dos, d'un isabelle rougeâtre; partie nue des lorums et des paupières, bec et pieds jaunes.

Jeunes avant la première mue : Blancs sans huppe, sans plumes effilées au bas du cou, et sans parure au dos. *Après la mue :* Blanc très-pur, avec le dessus de la tête isabelle clair; bec, nudités de la tête et des jambes jaunes; pieds verdâtres.

Historique. Cette espèce habite le sud-est de l'Europe, le nord de l'Afrique, le Sénégal, et se montre accidentellement en Italie, en Sicile et en France.

Elle niche dans les roseaux et en société de ses semblables; ses œufs sont blanc verdâtre.

Grand diam., 4 cent. 6 mill.; petit diam., 3 cent. 3 mill.

Observations. Cette espèce a été confondue avec l'*Ardea russata*.

4.° BUTORS. — BOTAURUS (Stephens).

Bec de la longueur de la tête, à mandibule supérieure un peu courbée vers la pointe ; tarses courts; jambes aux trois quarts emplumées ; plumes du devant et des côtés du cou longues, larges, tombant en épais fanons au devant de la poitrine.

333. HÉRON BUTOR. — ARDEA STELLARIS.

Diagnose : *Derrière du cou sans plumes, couvert de duvet ; rémiges rousses, tachées de bandes transversales noires : doigt médian, y compris l'ongle, plus long que le tarse.*

Taille : 65 *cent. environ.*

Synonymie : Ardea stellaris, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 239 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 635 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 680 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 338 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 580 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XIV, p. 438, et *Faun. Fr.* p. 319 ; — G. Cuv. *Rég. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 512 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 572 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXX ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 312 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XCVIII.

Botaurus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 444, et pl. 37, f. 1.

Botaurus stellaris, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 48.

Buff. *Pl. enl.* 789.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 319.

Gould, *Birds of Europ.* pl. 280.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 50, f. 2.

Vulgairement : Grand Butor.

Description. *Mâle et femelle :* Entièrement d'un roux jaunâtre clair, avec les parties supérieures très-légèrement vermiculées de brunâtre ; le front et le vertex noirs ; le dessus du cou couvert de duvet roux ; le dos et les scapulaires marquées de taches irrégulières et de grandes bandes noires, longitudinales et dentées ; la gorge d'un blanc légèrement

lavé de roussâtre, borné latéralement par deux bandes noires qui naissent aux commissures du bec, coupé verticalement, sur la ligne médiane, par une autre bande rousse; le devant du cou d'un blanc plus roussâtre, marqué de quatre bandes longitudinales, d'un roux taché de brun: la poitrine et l'abdomen variés de raies longitudinales d'un roux bordé et tacheté de brun; les joues et les côtés du cou rayés de brun transversalement en zigzags; les couvertures alaires rayées de même, mais en zigzags entre-coupés; les rémiges d'un fauve rougeâtre, marquées de petites taches et de larges bandes transversales en zigzag d'un brun cendré: la queue variée de taches et de zigzags irréguliers; bec brun dessus, jaune dessous et sur les bords; tour des yeux, pieds et iris jaune verdâtre.

Historique. Le Butor est répandu en Europe, en Asie et en Afrique; vit sédentaire en France ou y est de passage suivant les localités. On le trouve toute l'année dans le midi et sur quelques points de l'ouest.

Il vient visiter nos contrées en automne et en hiver; quelques-uns restent l'été et nichent dans les joncs de nos marais boisés.

Il niche dans les endroits marécageux, parmi les joncs, les roseaux et les buissons; ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont d'un bleu pâle verdâtre, sans taches, à peu près de la même teinte que ceux du Héron pourpré.

Grand diam., 5 cent.; petit diam., 3 cent. et demi.

Le Butor est un oiseau très-craintif, qui se tient caché le jour, et pousse, durant la saison des amours, un cri grave qui se fait entendre de loin et que l'on a comparé au mugissement du taureau. Il est très-dangereux lorsqu'il est blessé et qu'on veut le prendre: alors il lance de forts coups de bec et presque toujours il vise au visage.

Sa chair n'est pas agréable, même lorsqu'on lui enlève la peau et la graisse huileuse qui s'amasse sous elle: elle a un goût très-prononcé de marécage.

334. HÉRON MOKOHO. — ARDEA LENTIGINOSA.

Diagnose: *Derrière du cou couvert de duvet, comme dans le Butor; rémiges entièrement noires; doigt médian de la longueur du tarse.*

Taille: 58 *cent. environ.*

Synonymie : Botaurus Freti Hudsonis, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 449.

Ardea stellaris, Var. Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 680.

Ardea Mokoho, Vieill. *Dict.* (1817), t. XIV, p. 440; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 312.

Ardea lentiginosa, Montagu, d'après Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXX; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 381; — Schleg. *Revue* (1844), p. XCIX.

Botaurus lentiginosus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 48. Gould, *Birds of Eur.* pl. 281.

Description. *Mâle et femelle :* Tout le fond du plumage d'un roux ocreux clair, avec le dessus de la tête noir, nuancé de rougeâtre sur les côtés; la nuque variée de petites taches noires; le dos, les scapulaires et les sous-caudales ombrés de brun rougeâtre, marqué de taches et de fines bandes en zigzags brun, brun jaunâtre et marron; la gorge blanche; le devant et les côtés du cou, la poitrine, le haut de l'abdomen et les flancs marqués de bandes longitudinales roux rougeâtre, encadré de brun. Joues ombrées et rayées finement en zigzags bruns; une large bande au-dessous du méat auditif, descendant sur le cou; les couvertures alaires variées comme le manteau, moins rembrunies; rémiges primaires et secondaires gris noirâtre, quelques-unes de ces dernières et les tertiaires pareilles aux couvertures; queue d'un roux ocreux, ombré au centre des pennes, et marqué transversalement de zigzags bruns; bec brun foncé dessus, jaune dessous et sur les bords des mandibules; lorums et iris jaunes; pieds jaune verdâtre.

Historique. Ce Héron habite l'Amérique septentrionale et vient accidentellement en Europe.

On avance qu'il a été tué en Allemagne, près de Leipsick. M. Temminck cite une capture faite en Angleterre, en 1804, dans le Dorsetshire.

Je l'ai reçu de New-York, où il n'est pas rare.

D'après Vieillot, il niche dans les marais et pond quatre œufs d'un cendré verdâtre.

3.° BLONGIOS. — ARDEOLA (Bonap.

(*Ardetta*. G.-R. Gray.)

Bec mince, droit, plusieurs plumes du cou disposées comme dans les Butors ; jambes complétement emplumées ; tarses courts ; doigts allongés et forts.

335. HÉRON BLONGIOS. — ARDEA MINUTA.

Diagnose : *Derrière du cou nu, couvert de poils seulement ; rémiges noires ; doigt médian de la longueur du tarse.*

Taille : 35 *à* 36 *cent. environ.*

Synonymie : Ardea minuta. Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 240 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 646 : — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 683 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 343 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 584 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XIV, p. 431, et *Faun. Fr.* p. 320 ; — G. Cuv. *Rég. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 511 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 573 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXX ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 313 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XCIX.

Ardeola et Ardea nævia, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 497 et 500.

Ardea Danubialis et Soliniensis, Gmel. *lib. cit.* p. 637 ; — Lath. *lib. cit.* p. 681.

Ardeola minuta, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 48.

Buff. *Pl. enl.* 325, sous le nom de Blongios de Suisse.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 322 et 323.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 282.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 51, f. 1.

Description. *Mâle et femelle :* Vertex, occiput, dos, scapulaires et queue d'un noir à reflets verdâtres ; joues, cou et toutes les parties inférieures du corps d'un blond roussâtre ; petites couvertures alaires et les trois quarts supérieurs des autres couvertures d'un blond plus roux, le quart inférieur

plus ou moins blanc ; rémiges d'un noir cendré, bec brun en dessus et à sa pointe, jaune en dessous et sur les côtés ; tour des yeux, lorums et iris d'un beau jaune ; pieds jaune verdâtre.

Jeunes avant la première mue : Plumes du dessus de la tête brunes, bordées de roux ; celles de la nuque variées de brun roux et de roux plus clair ; dos et scapulaires brun roussâtre et bordés d'isabelle ; devant du cou blanchâtre, lavé de roux, avec des taches longitudinales brunâtres ; dessous du corps blanc roussâtre, avec de grandes taches longitudinales brunes, plus larges, plus foncées et plus rapprochées sur le haut de la poitrine ; sous-caudales blanches ; joues, côtés du cou et jambes roux varié de brun ; ailes d'un blanc jaunâtre, avec les moyennes couvertures légèrement tachetées de brun au centre ; rémiges et rectrices d'un noir cendré ; bec brun ; pieds verdâtres ; iris jaune pâle.

Après la deuxième mue ou à l'âge de deux ans : Le dessus de la tête noir, peu réflétant ; la nuque rousse ; le dos et les scapulaires bruns, avec les plumes bordées de jaune roussâtre ; les taches longitudinales des parties inférieures moins foncées et rousses au cou ; les joues, les côtés du cou et les couvertures alaires prennent les teintes de l'oiseau adulte ou à l'âge de trois ans ; bec jaune, avec le dessus et la pointe brun verdâtre ; pieds jaunissants ; iris un peu plus foncé.

Historique. Le Blongios habite une grande partie de l'Europe, surtout le midi ; l'Asie et l'Afrique : il est commun dans le sud de la Russie, en Sicile, en Suisse, en France et en Hollande ; est de passage en Angleterre.

Il arrive dans notre contrée en mai et repart de bonne heure en automne.

Il niche parmi les joncs, quelquefois sur les buissons, le plus souvent sur une vieille souche, au bord de l'eau ; son nid est fait avec quelques brins d'herbes sèches. Ceux qui nous arrivent en mai se reproduisent dans nos marais boisés et dans les fortifications de la citadelle ; ils pondent dès les premiers jours de juin ; le mâle partage les soins de l'incubation. La ponte est de quatre à six œufs, d'un blanc terne ou très-légèrement olivâtre, sans taches.

Grand diam., environ 3 cent. et demi; petit diam., 2 cent. et demi.

Nota. D'après ce qui précède, tout ce qu'a dit Vieillot relativement à la propagation de cet oiseau est complétement faux.

Le Blongios a la singulière habitude, lorsqu'il est posé sur une branche, de prendre une position telle que son bec, son corps et ses pieds ne forment qu'une seule ligne tout-à-fait perpendiculaire. C'est ce que j'ai pu constater sur un mâle que je tuai au-dessus de son nid, d'où je le vis sortir lentement et sans faire de bruit.

6.° BIHOREAUX. — NYCTICORAX (Stephens).

Bec épais, beaucoup plus haut que celui des Hérons proprement dits; sensiblement courbé vers le bout; cou et tarses de médiocre longueur; jambes nues dans leur tiers inférieur; yeux grands.

336. HÉRON BIHOREAU. — ARDEA NYCTICORAX.

DIAGNOSE : *Calotte et manteau noirs verdâtre; trois à cinq plumes subulées à l'occiput, descendant jusqu'au dos (adultes); calotte et manteau bruns, flammèchés de blanc et sans plumes subulées à l'occiput (jeunes); doigt médian de la longueur du tarse.*

Taille : 52 *à* 55 *cent.*

Synonymie : ARDEA NYCTICORAX, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 235, et *A. grisea*, p. 239; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 624 et 625, *A. badia*, p. 644, *A. maculata*, et *A. Gardeni*, p. 645; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 624, 685 et 686; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 339; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820) t. 2, p. 577; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XIV, p. 433, et *Faun. Fr.* p. 317; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 512; — Less. *Ornith.* (1831), p. 571; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 310; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXVIII.

NYCTICORAX, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 493.

NYCTICORAX GARDENI, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 48.

NYCTICORAX ARDEOLA, Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 186.

Buff. *Pl. enl.* 758, 759 et 939, sous le nom de *Pouacre de Cayenne*.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 317 et 318.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 279.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 51, f. 2.

Description. *Mâle et femelle :* Vertex, occiput et partie supérieure de la nuque d'un noir à reflets bleuâtres et verdâtres; trois à cinq plumes de l'occiput longues de 18 à 19 centimètres, subulées, d'un blanc éclatant; le reste de la nuque, milieu et bas du dos, sus-caudales d'un cendré pur; haut du dos et scapulaires colorés comme le dessus de la tête; gorge, devant du cou, milieu de la poitrine, abdomen, sous-caudales et jambes d'un blanc pur; front, raie sourcilière et joues également blancs; côtés du cou et de la poitrine d'un cendré clair; ailes d'un cendré un peu plus foncé, bleuâtre sur les rémiges; queue de la même couleur que celles-ci; bec noir; nudité des lorums et des orbites, pieds d'un jaune verdâtre; iris rouge.

Tels sont les adultes dans les collections.

Un sujet mâle, de très-forte taille, long de 57 centimètres environ, tué le 5 mai 1846, près de Dieppe, était jaune safran en-dessous; avait le front de cette couleur, le bec noir, avec sa base et la nudité des paupières vertes; l'iris rouge vif; la partie nue des jambes et les pieds d'un jaune pâle. Une femelle, tuée à la même époque, lui ressemblait entièrement. J'ai vu en juillet suivant ces deux sujets dans la collection de M. Hardy; ils avaient perdu la couleur jaune du front et des parties inférieures. Sont-ce des individus vieux ou en robes de noces?

Jeunes de l'année : Sans plumes longues à la tête; parties supérieures d'un brun terne, avec des traits longitudinaux d'un blanc très-légèrement nuancé de roussâtre, situés au centre des plumes, plus nombreux et plus étroits à la tête; parties inférieures d'un blanc terne, marquées de longues mèches longitudinales d'un cendré brunâtre, au cou, à la poitrine, à l'abdomen et sur les flancs; côtés de la tête et du cou d'un blanc nuancé de roussâtre, avec les bordures des plumes brunes; ailes d'un brun cendré, avec des taches allongées d'un

blanc plus ou moins nuancé de roussâtre sur les petites et les moyennes couvertures, et arrondies à l'extrémité des grandes; queue cendrée, sans taches; bec brun verdâtre dessus et à sa pointe, jaune verdâtre dessous et sur les côtés; partie nue des lorums brun verdâtre; bord libre des paupières jaunâtre; pieds jaune verdâtre, iris brun rougeâtre.

Jeunes à l'âge de deux ans ou après la seconde mue : Les taches blanches sont moins nuancées de roussâtre, moins nombreuses à la tête et au cou, moins grandes sur les ailes et nulles au dos; le blanc domine davantage sur les parties inférieures; les scapulaires et les plumes du vertex commencent à offrir une teinte d'un brun verdâtre. *Après la troisième mue*, ils ne diffèrent plus des père et mère.

Historique. Le Biboreau est très-répandu dans les contrées méridionales de l'Europe; se reproduit dans le midi de la France; est de passage irrégulier dans le nord et l'est de ce royaume.

Je possède un sujet qui a été tué près de Lille en avril, et en ai vu un, adulte, qui a été tué en mai, près de Calais.

Il niche dans les endroits marécageux, parmi les joncs et les roseaux, quelquefois sur un saule; pond trois ou quatre œufs, d'un bleu pâle verdâtre, sans taches, à peu près de la teinte de ceux du Héron pourpré.

Grand diam., 5 cent.; petit diam., 3 cent. et demi.

Cet oiseau préfère, durant l'été, les bas-fonds marécageux couverts de buissons et d'arbres, aux marais privés d'arbustes; en hiver et durant le temps de ses migrations il se tient indistinctement dans les marais et sur les bords de la mer. Sa nourriture paraît consister principalement en insectes, limaces et petits poissons.

GENRE XCII.

CIGOGNE. — CICONIA.

(Type de la sous-famille des *Ciconinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : Ciconia, Linn. (1735); — Briss. (1760); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); — Vieill. (1816); — G. Cuv. (1817); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).
Ardea, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790).

Caractères. Bec plus long que celui des Hérons, large à sa base, comprimé, tranchant, pointu, lisse, à sillon nasal très-court; narines petites, basales et nues; lorums emplumés; région ophthalmique plus ou moins nue; moitié inférieure des jambes nue; tarses très-longs, robustes; doigts articulés sur le même plan, les antérieurs unis à leur base par une membrane; ongles courts, aplatis et obtus, celui du doigt médian à bord entier; ailes grandes et larges; queue courte et égale.

Considérations générales. Les Cigognes sont des oiseaux de grande taille, essentiellement migrateurs, qui vivent de reptiles, de poissons, de petits mammifères et même de vers.

Leur mûe est simple; le mâle et la femelle se ressemblent; les jeunes en diffèrent par la taille et surtout par la longueur du bec.

Observations. Ce genre est représenté en Europe par deux espèces. La Cigogne blanche et la Cigogne Noire. La Cigogne Maguari indiquée et décrite par M. Temminck est un oiseau américain, qui n'a été rangé parmi les espèces européennes que d'après un faux renseignement. Elle n'a pas été tuée en France ainsi qu'on l'a écrit.

337. CIGOGNE BLANCHE. — CICONIA ALBA.

Diagnose : *Plumage blanc avec les ailes noires; lorums en partie emplumés; bec et pieds rouges; doigts courts, le médian à peu près du tiers du tarse.*

Taille : 1 *mètre* 15 *à* 20 *cent.*

Synonymie : Ardea Ciconia, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 235; — Brün. *Ornith. Bor.* (1764), p. 46; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 622; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 676.

Ciconia alba, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 365; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 345; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 560; — Vieill. *Dict.* (1817), t. VII, p. 106, et *Faun. Fr.* p. 321; — G. Cuv. *Rég. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 513; — Less. *Ornith.* (1831), p. 580; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 46; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* 1840, t. 1, p. 313; — — Schleg. *Revue* (1844), p. XCIX.

Buff. *Pl. enl.* 866.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 324.
Gould, *Birds of Europ.* pl. 283.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 48, f. 1

Description. *Mâle et femelle adultes :* D'un blanc pur, avec les scapulaires, les grandes couvertures et les rémiges noires ; les plumes du cou longues, pendantes et pointues ; bec, bas des jambes et pieds rouges ; iris brun foncé ; paupières et un petit trait devant les yeux noirs.

Jeunes avant la première mue : Bec plus court, moins gros, d'un brun rougeâtre ; noir des ailes nuancé de brun.

Historique. La Cigogne blanche habite l'Europe, l'Asie occidentale et le nord de l'Afrique. Elle est commune en Hollande, en Allemagne et de passage en France.

Elle niche sur les endroits élevés, dans les villes, les villages, quelquefois dans les marais. Elle se reproduit en grand nombre en Hollande, où elle reçoit une grande protection, et y établit son nid sur les cheminées. On en a vu nicher, pendant plusieurs années, sur le sommet d'une tour à Valenciennes ; on en a vu aussi, il y a cinquante ans environ, se reproduire à Douai, à Cambrai, à Bergues et en d'autres endroits du nord de la France ; mais y ayant été inquiétées, elles n'y sont plus revenues. Il y en a encore qui nichent en Alsace et dans un marais à quinze kilomètres de Châlons-sur-Marne. On prétend, mais j'en doute, que la Cigogne blanche fait deux couvées par an, une en Europe et l'autre en Égypte. Sa ponte est de trois œufs, d'un blanc pur, parfois légèrement grisâtre ou gris verdâtre sans taches.

Grand diam., 8 cent. et demi ; petit diam., 6 cent. environ.

La Cigogne blanche se nourrit principalement de batraciens ; elle aime aussi les anguilles, les souris, les rats, et même, assure-t-on, les abeilles. Les migrations commencent vers la fin de juillet et s'opèrent surtout la nuit par grandes bandes : les jeunes partent les premiers et tombent quelquefois de lassitude durant le voyage. Elle passe l'hiver en Afrique et revient dans le courant d'avril par couples et par petites bandes, pour aller se reproduire dans le nord de l'Europe. A l'époque des amours, elle est peu farouche et se laisse approcher. Il n'en est pas de même durant les migrations; elle est au contraire alors très-sauvage; un rien l'inquiète et la fait envoler. Ainsi M. Hollandre rapporte dans sa *Faune de la Moselle*, qu'au commencement de septembre 1833, il s'en abattit plusieurs centaines dans un bois entre Gorze et Rezonville : elles étaient si fatiguées que l'on en

prit plusieurs a la main et qu'on en tua plus de quarante. Des faits analogues ont été observés dans la Champagne, d'après ce que rapporte M. G. Ray dans sa *Faune de l'Aube*.

La Cigogne blanche vit très-bien dans les jardins et les parcs lorsqu'elle n'est que démontée, et s'apprivoise en très-peu de temps ; elle mange alors tous les débris d'animaux qu'on lui jette. Elle se tient souvent sur une patte ; sa démarche est grave et lente ; quand on l'approche elle fait entendre un claquement en frappant les mandibules l'une contre l'autre, et en renversant en même temps le cou.

338. CIGOGNE NOIRE. — CICONIA NIGRA.

Diagnose : *Fond du plumage brun noirâtre ; lorums et région ophthalmique glabres ; doigt médian de la moitié de la longueur du tarse.*

Taille : 1 *mètre environ.*

Synonymie : Ardea nigra, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 235 ; — Brün, *Ornith. Bor.* (1764), p. 46 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 623 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 677.

Ciconia fusca, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 362.

Ciconia nigra, Bechst. d'après Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 348 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 561 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. VII, p. 112, et *Faun. Fr.* p. 322 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), p. 513 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 580 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 46 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXX ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p 311 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XCIX.

Buff. *Pl. enl.* 399, sous le nom de *Cigogne brune.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 325.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 284.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 48, f. 2.

Description. *Mâle et femelle :* D'un brun noirâtre à reflets violets, pourpres et vert doré, avec le bas de la poitrine et l'abdomen d'un blanc pur : bec, paupières et peau nue de la gorge d'un rouge vif ; pieds rouge foncé ; iris brun.

Jeunes de l'année : Dessus de la tête et joues d'un brun

noirâtre, mais d'une teinte moins foncée sur les bords des plumes; occiput et cou bruns, avec l'extrémité des plumes d'un gris blanchâtre, ce qui leur donne un aspect pointillé; corps, ailes et queue d'un brun noirâtre, avec de légers reflets verdâtres et bleuâtres : bec, tour des yeux et pieds d'un vert olivâtre.

Historique. Cette espèce habite particulièrement l'Europe orientale, la Toscane, la Pologne, la Hongrie et la Turquie; elle est de passage en Sicile, en Italie, en Suisse et en France.

Nous la voyons apparaître d'une manière irrégulière dans nos départements septentrionaux. On en a tué aux environs du Quesnoy, de Lille, de Dunkerque, de Boulogne, de Montreuil-sur-Mer et d'Abbeville.

Elle niche dans les forêts, sur les pins et sapins; sa ponte est de deux ou trois œufs, d'un blanc légèrement sale, sans taches : quelques auteurs les disent quelquefois tachetées de brun, ce qui est loin d'être démontré.

Grand diam., 7 cent. 8 mill.; petit diam., 5 cent. 3 mill.

La Cigogne noire recherche les bois marécageux et préfère le poisson à toute autre nourriture. Elle est d'un naturel farouche, aime la solitude et semble fuir les lieux habités. Elle est beaucoup moins répandue que la Cigogne blanche.

GENRE XCIII.

SPATULE. — PLATALEA.

(Type de la sous-famille des *Plataleinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : PLATALEA, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Dumér. (1806); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); — Vieill. (1816); — G. Cuv. (1817); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844)

GENUS PLATEÆ, Briss. (1760).

CARACTÈRES. Bec droit, plat en dessus et en dessous, flexible, couvert d'une peau nue à sa base, et sillonné supérieurement, arrondi en forme de spatule vers le bout, terminé par un onglet; narines basales, rapprochées, ovales et bordées d'une membrane; front, tour des yeux et gorge plus ou moins

nus; pieds longs, forts et réticulés; doigts antérieurs bordés et réunis à leur base par un repli membraneux, plus étendu entre le médian et l'externe; ailes médiocres; queue courte.

Considérations générales. Comme le fait observer avec raison G. Cuvier, les Spatules « se rapprochent des Cigognes par toute leur « structure; » nous ajouterons qu'elles s'en rapprochent aussi par leurs mœurs, leurs habitudes, etc. Elles vivent par petites troupes, se nourrissent de vers, de mollusques; passent, suivant les saisons, d'une contrée dans une autre, nichent sur les arbres et construisent leur nid avec des bûchettes.

Leur mue est simple. Le mâle et la femelle ne diffèrent pas sensiblement. Les jeunes s'en distinguent par des attributs qui leur sont propres.

Observations. Ce genre est représenté en Europe par une seule espèce.

339 SPATULE BLANCHE. — PLATALEA LEUCORODIA.

Diagnose : *Plumage entièrement blanc, avec une huppe et le haut de la poitrine roux (les adultes); point de huppe ni de roux (les jeunes); doigt médian du tiers de la longueur du tarse.*

Taille : 70 à 72 *cent.*

Synonymie : Platalea Platea, Linn. *S. N.* 1.re édit. (1735), p. 63.

Platalea leucorodia, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1 p. 231; — Brün. *Ornith. Bor.* (1764), p. 46; — Gmel. *Syst* 1788), t. 1, p. 613; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 667; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 330; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 595; — Vieill. *Dict.* (1819), t. XXXI, p. 569, et *Faun. Fr.* p. 310; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 517; — Less. *Ornith* (1831), p. 579; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 48; — Schinz. *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 345; — Schleg. *Revue* (1844), p. CI.

Platea, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 352.

Platalea leucorodius, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* 1840 p. LXXXI.

Buff. *Pl. enl.* 405.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 310.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 52, f. 2.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 286.
Palette *de nos campagnards.*

Description. *Mâle :* D'un blanc pur, avec une huppe de plumes longues et effilées, très-fournies à l'occiput, et un large ceinturon roux jaunâtre au bas du cou et à la partie supérieure du thorax: partie nue des paupières, des lorums et de la gorge d'un jaune pâle, prenant une teinte orange au bas de cette dernière partie; bec de longueur variable, noir, traversé de bandes jaunâtres, avec les sillons bleuâtres et l'extrémité d'un jaune d'ocre: pieds noirs; iris d'un rouge tirant sur la lie de vin.

Femelle : Semblable au mâle, mais sensiblement plus petite, avec la huppe moins longue, moins touffue, et le ceinturon roux du thorax moins large et d'une teinte moins foncée.

Jeunes avant la première mue : Blancs: point de huppe ni de roux à la poitrine; baguettes des rémiges noires, et le bout des quatre premières de cette couleur; partie nue de la tête et de la gorge, jaunâtre; bec moins long, cendré foncé: pieds noirs; iris gris.

Historique. La Spatule habite le nord de l'Europe, le sud-ouest de l'Asie et le nord de l'Afrique; elle est de passage annuel en France; on la voit de loin en loin, en hiver, dans les environs de Lille, en avril, mai, septembre et octobre; quelques individus adultes et jeunes que je possède y ont été tués. D'autres me viennent de Montreuil-sur-Mer, où on la tue tous les ans au mois de mai, ainsi qu'aux environs d'Abbeville.

Elle niche sur le bord des rivières, de l'embouchure des fleuves et des grands lacs, tantôt sur les arbres et les buissons, tantôt parmi les joncs. Elle se reproduit en grand nombre dans le nord de la Hollande, dans le Lincolnshire, en Angleterre et dans tous les pays qui entourent la mer Noire. Sa ponte est de deux à quatre œufs, oblongs, blancs ou bleuâtres, avec des taches presque effacées, roussâtres et verdâtres, quelquefois sans taches.

Grand diam., 6 cent. et demi; petit diam., 4 cent. et demi.

Au printemps la Spatule voyage, au nombre de trois ou quatre, en

longeant de préférence les côtes maritimes et les marais salins ; elle séjourne alors très-peu de temps. En automne elle passe en grandes bandes ; son vol ressemble plus à celui de l'Ibis follinelle qu'à celui des Hérons. Elle fuit les lieux habités par l'homme, est très-craintive et craquette, comme la Cigogne, quand elle est blessée et qu'on s'approche d'elle.

Sa nourriture paraît consister principalement en poissons, insectes, coquillages et vers aquatiques.

III.e DIVISION.

ÉCHASSIERS LONGIROSTRES. — GRALLATORES TENUIROSTRES.

Bec toujours au moins aussi long que la tête, le plus souvent cylindrique ou renflé à son extrémité, avec un sillon nasal profond et très-étendu ; ordinairement trois doigts devant, un derrière, ne portant généralement à terre que par le bout; le pouce manquant quelquefois.

La plupart des oiseaux qui appartiennent à cette division, courent avec vitesse; tous fréquentent principalement les bords vaseux des fleuves, de la mer, des étangs, etc.

FAMILLE XXXIII.

IBIS. — *IBISIDÆ.*

Synonymie : CULTRIROSTRES et TENUIROSTRES, Dumér. (1806).
FALCATI, Illig. (1811).
FALCIROSTRES, Vieill. (1816).
LONGIROSTRES, G. Cuv. (1817); — Latr. (1825).
IBIS, *partim*, Less. (1831).
TANTALIDAE, Ch. Bonap. (1838).

CARACTÈRES. Bec très-long, arqué ; une partie de la tête ou la tête entière nue ; doigts allongés, le pouce portant à terre dans toute sa longueur ; quelquefois, aux ailes, des plumes allongées décomposées et formant panache comme chez les Grues.

Observations. Cette famille très-naturelle ne renferme qu'un genre. Les espèces qui la composent ont été tantôt réunies aux Courlis et tantôt confondues avec les Tantales. Elles diffèrent des uns et des autres par des caractères essentiels qui les éloignent des premiers et n'autorisent qu'un rapprochement avec les derniers. En effet, les Courlis ressemblent plus aux Barges et appartiennent à la famille des *Scolopacidæ ;* les Tantales sont très-voisins des Cigognes et appartiennent à celle des *Ardeidæ*.

Les Ibis sont des oiseaux migrateurs, d'assez grande taille, qui recherchent les lieux humides, les bords des fleuves et des rivières.

GENRE XCIV.

IBIS. — IBIS.

Synonymie : TANTALUS, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — G. Cuv. (1798) ; — Dumér. (1806).
NUMENIUS, Briss. (1760).
IBIS, G. Cuv. (1804) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — Latr. (1825) ; Less. (1831) ; — Ch. Bonap. (1838) : — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

CARACTÈRES. Bec très-long, arqué, sillonné dans toute son étendue, presque carré à son origine, arrondi, obtus et lisse à sa pointe ; narines basales, petites, se prolongeant dans le sillon qui s'étend de la base au bout du bec ; tarses de moyenne longueur ; doigts antérieurs réunis par une membrane jusqu'à la premirre articulation ; ailes médiocres, partie de la tête ou la tête et partie du cou nues ; queue courte et rectiligne.

Considérations générales. Les Ibis sont des oiseaux monogames, qui vivent en petites troupes et ont des mœurs et des habitudes douces. Ils se nourrissent de vers, de petits coquillages, d'insectes et de végétaux aquatiques.

Leur mue est simple ; le mâle et la femelle se ressemblent ; les jeunes, avant la première mue, portent une livrée différente. Ils naissent couverts de duvet et sont nourris dans le nid jusqu'à ce qu'ils puissent voler.

Observations. 1.° Ces oiseaux diffèrent des Courlis par le bec plus robuste et quadrilatère dans presque toute son étendue; par le pouce plus long, appuyant presque entièrement à terre, tandis qu'il ne la touche que par le bout chez ceux-ci ; par la nudité des lorums ou de la tête et du cou ; par un système de coloration différent ; par la forme du sternum, qui ressemble entièrement à celui des Cigognes, et par quelques particularités de mœurs. Ils peuvent se percher et ont la démarche lente et mesurée, tandis que les Courlis courent sur la grève ou les rivages, à la manière des Barges et des Chevaliers et ne peuvent se tenir sur les arbres à cause de la brièveté de leur pouce. Ce sont, pour ainsi dire, des Cigognes à bec de Courlis, et l'on pourrait les ranger parmi les Échassiers Cultirostres avec autant et plus de raison que parmi les Longirostres.

2.° Deux espèces habitent ou se font voir en Europe. M. Schlegel en indique une troisième, le *Tantalus Ibis*, Linn., dont il fait son genre *Tantalus* et que l'on trouverait dans le midi de la Russie, suivant le dire de Pallas (*Zoographie*, t. 2, p. 163). M. Nordmann, qui habite ce pays et qui cite le même auteur, rapporte le *Tantalus Ibis* (Numenus Ibis, Pall.) à l'*Ibis Religiosa*, Cuv., et dit que c'est cette espèce qui a été observée par le célèbre naturaliste russe. Cette opinion me semble devoir prévaloir sur celle de l'ornithologiste de Leyde.

Pour quelques ornithologistes modernes, les deux espèces que l'on rencontre en Russie font partie de deux genres distincts. J'admettrai ces deux coupes à titre de simples sections.

1.° IBIS PROPREMENT DITS. — IBIS (G. Cuv.)

Tête et cou, chez les adultes, en grande partie nus.

340. IBIS SACRÉ. — IBIS RELIGIOSA.

Diagnose : *Tête et cou glabres ou couverts de plumes duveteuses; tarses robustes ; doigt médian de la longueur du tarse ; sur les ailes, des plumes noires, décomposées, tombantes chez les adultes, le reste du plumage blanc.*

Taille : 73 *cent. environ.*

Synonymie : Tantalus Æthiopicus, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 706.

Numenius Ibis, G. Cuv. *Ann. du Mus. d'Hist. nat.* (1804), t. 4, p. 134.

Ibis religiosa, G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. 1829), t. 1, p. 519.

— Vieill. *Dict.* (1817), t. XVI, p. 9; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 390; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 317; — Schleg. *Revue* (1844), p. C.
Savig. *Égypte*, pl. 7.

Description. *Mâle et femelle :* Tête et cou nus dans presque toute leur étendue, d'un noir mat, avec une tache jaune au-dessous des yeux et quelques plis à la nuque; plumage d'un blanc pur, avec des plumes duveteuses au bas du cou; huit ou dix plumes scapulaires très-allongées à barbes désunies, d'un violet à reflets verts et métalliques, formant une sorte de panache qui recouvre l'extrémité des rémiges, celles-ci d'un vert de bouteille à reflets; bec noir; pieds rouge brun.

Jeunes avant la première mue : Ils sont inconnus.

A l'âge d'un an : Ils ont la tête et le cou couverts de petites plumes duveteuses grises; n'ont pas de scapulaires allongées en panaches; ont le bec beaucoup moins gros et moins courbé. *A deux ans*, les petites plumes duveteuses sont blanches, terminées de noir; leur panache existe, mais il n'est formé que par quelques plumes; à mesure que ces oiseaux avancent en âge ils perdent les plumes de la tête et du cou; celles qui forment panache augmentent en nombre et en longueur.

Historique. Cet oiseau, que les anciens Égyptiens vénéraient, habite en Afrique les bords de la mer Caspienne. Il a été observé en Grece, d'après M. Temminck, et sur la côte septentrionale du Pont-Euxin, d'après M. Nordmann.

2.° FALCINELLES. — FALCINELLUS (Bechst.)

Tour des yeux et lorums seulement, nus chez les adultes.

341. IBIS FALCINELLE. — IBIS FALCINELLUS.

Diagnose : *Lorums et ligne basale de la mandibule supérieure nus; tarses peu robustes, beaucoup plus longs que le doigt médian; plumage d'une teinte sombre.*

Taille : 62 *cent. environ.*

Synonymie : TANTALUS FALCINELLUS, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 241 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 648 ; et *Tant. viridis*, même page : — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 707 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 352.

NUMENIUS VIRIDIS et CASTANEUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 326 et 329.

IBIS SACRA, Temm. *Man.* 1.re édit. (1815), p. 385.

IBIS FALCINELLUS, Vieill. *Dict.* (1817), t. XVI, p. 23 ; — Temm. *Op. cit.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 598 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 566 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 49 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXVIII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 317 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. C.

IBIS VIRIDIS, Vieill. *Faun. Fr.* p. 310.

Buff. *Pl. enl.* 819, *sujet vieux.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 309.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 311.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 52, f. 3.

DESCRIPTION. *Mâle et femelle :* Vertex d'un marron noirâtre ; nuque, dos, poignet de l'aile d'un roux vif ; milieu du dos vert foncé à reflets bronzés et pourprés ; bas du dos et sus-caudales verts ; gorge d'un marron noirâtre, comme le vertex ; devant et côtés du cou, poitrine, la plus grande partie de l'abdomen et jambes d'un roux marron vif ; flancs, sous-caudales verts, à reflets métalliques ; partie nue de la face verte, encadrée de grisâtre ; joues d'un marron brun ; couvertures alaires d'un brun noirâtre, à reflets pourprés et bronzés ; rémiges d'une teinte noire foncée, à reflets dorés, pareilles aux couvertures des ailes ; bec et iris bruns ; pieds verdâtres.

La femelle ne diffère absolument du mâle que par une taille plus petite.

Jeunes de l'année : Tête et cou d'un brun verdâtre, strié de blanc, avec quelques bandes transversales de cette couleur en devant ; dessus du corps d'un brun verdâtre à reflets peu éclatants ; dessous du corps brun bronzé, peu reflétant. En avançant en âge, les stries blanches disparaissent ; les teintes prennent plus de brillant, et à trois ans ils ne diffèrent plus des père et mère.

Historique. L'Ibis Falcinelle habite l'Asie et le sud-est de l'Europe ; il est généralement répandu sur tout le littoral de la mer Noire ; est de passage régulier en Sicile, en Italie et dans le midi de la France ; se montre accidentellement dans le nord de cet état, en Belgique, en Hollande et en Angleterre.

A son passage d'automne, en septembre, on le voit chaque année, dans les Landes et les Pyrénées, quelquefois en bandes nombreuses, d'autres fois par petites troupes de douze à quinze individus.

Il niche dans les jonchaies et les roseaux. Ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont, d'après M. Nordmann, irrégulièrement mouchetés de gris, de brun et de noirâtre, sur un fond gris brun clair ; ces œufs varient souvent de teintes.

Grand diam., 5 cent. 7 à 8 mill. ; petit diam., 4 cent.

C'est vers la mi-mars qu'il arrive dans le sud de la Russie pour s'y reproduire ; il en repart à la fin d'août ou au commencement de septembre, pour gagner les climats plus chauds. Dans ce but, dit M. Nordmann, les Ibis se rassemblent souvent par plusieurs milliers, volant tous les uns à côté des autres et formant ainsi une file qui va plus ou moins en serpentant et qui traverse obliquement les régions de l'air.

FAMILLE XXXIV.

BÉCASSES. — *SCOLOPACIDÆ.*

Synonymie : Cultrirostres et Tenuirostres, *partim*, Dumér. (1806).
Limicolae, Illig. (1811).
Helonomi, Vieill. (1816).
Longirostres, G. Cuv. (1817) ; — Latr. (1825).
Bécasses, *partim*, Less. (1831) ;
Scolopidae, Ch. Bonap. (1838).

Caractères. Bec généralement plus long que la tête, droit, fléchi en arc, ou légèrement recourbé en haut, cylindrique dans sa plus grande étendue, renflé à son extrémité, qui est souvent molle ; une rainure plus ou moins étendue de chaque côté de la mandibule supérieure ; quatre doigts ; le pouce court et portant seulement sur le bout.

Observations. Cette famille est assez naturelle et comprend des oiseaux qui fréquentent les bords fangeux des rivières, de la mer, les

prairies humides, et fouillent constamment la vase ou la terre humide avec le bec pour y chercher les insectes aquatiques et les vers dont ils se nourrissent.

A l'exemple de G. Cuvier, je la compose des genres Courlis, Barge, Chevalier, Combattant, Bécasse, Bécassine, Sanderling et Tourne-Pierre. J'en écarte les Ibis, les Phalaropes, les Échasses, qui me paraissent devoir en être distingués, et je raie le genre Falcinelle, qui a été établi d'après deux individus de l'espèce Cocorli, auxquels on a enlevé le pouce et courbé le bec (1).

Ce genre, créé d'abord par G. Cuvier, a été admis par Vieillot, qui lui a substitué à tort le nom d'*Erolia*, et plus tard il a été adopté par plusieurs ornithologistes. M. Temminck, après les doutes émis par MM. Baillon et Brie sur l'existence de ce genre, a enfin reconnu la méprise de l'auteur du règne animal et l'a signalée dans la seconde édition de son manuel.

GENRE XCV.

COURLIS. — NUMENIUS.

Synonymie : Numenius, Linn. (1735) ; — Briss. (1760) ; — Lath. (1790) ; — Dumér. (1806) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — Latr. (1825) ; — G. Cuv. (1829) ; — Less. (1831) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).
Scolopax, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788).

Caractères. Bec très-long, grêle, arqué, presque rond, un peu comprimé, à mandibule supérieure cannelée dans les trois quarts de son étendue, à pointe dure et obtuse, dépassant l'inférieure ; narines linéaires, ouvertes dans le sillon du bec ; tarses médiocres ; doigts courts, chagrinés en dessous ; les antérieurs unis à leur base par une membrane ; le pouce petit, élevé, avec l'ongle rudimentaire, ne portant à terre que par le bout ; ailes médiocres : queue courte, rectiligne ou arrondie.

(1) L'un de ces oiseaux est au Muséum d'histoire naturelle de Paris et l'autre au Musée de Leyde.

Considérations générales. Les Courlis vivent sur les bords des eaux ; se nourrissent de vers, de limaçons, d'insectes aquatiques et voyagent en grandes troupes.

Ils se tiennent de préférence sur les bords de la mer en automne et en hiver.

Leur mue est simple ; le mâle et la femelle se ressemblent ; cette dernière ne diffère que par des couleurs moins pures. Les jeunes de l'année portent le même plumage, mais ils ont le bec moins long et moins courbé. Cette partie s'allonge à mesure que l'oiseau vieillit.

Observations. Les Courlis ont été à tort réunis aux Ibis et aux Bécasses. Ils en diffèrent par des caractères faciles à saisir. Trois espèces sont admises comme européennes.

342. COURLIS CENDRÉ. — NUMENIUS ARQUATA.

Diagnose : *Dessous de l'aile blanc, avec quelques taches brunes longitudinales sur les plus grandes rectrices ; des taches brunes linéaires au cou et à la poitrine ; queue barrée alternativement de brun et de cendré.*

Taille : 60 *cent. environ.*

Synonymie : Numenius arquata, Linn. *S. N.* 1.re édit. (1753), p. 64 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 710 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 354 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 603 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit (1829), t. 1, p. 521 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 565 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 49 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXVIII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 318 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XCV.

Numenius, Briss. *Ornith.* (1760). t. 5, p. 311.

Scolopax arquata, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 242.

Numenius arquatus, Vieill. *Dict.* (1817), t. VIII, p. 304, et *Faun. Fr.* p. 307 ; — Temm. *Op. cit.* 4.e part. (1840), p. 393.

Buff. *Pl. enl.* 818.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 306.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 302.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 53, f. 1.

Vulgairement : Grand Courlis.

Gorlieu *de nos campagnards.*

Description. *Mâle :* D'un brun noir en dessus, avec toutes les plumes bordées de cendré clair plus ou moins lavé de roussâtre, avec le bas du dos et les sus-caudales blanches, marquées de quelques taches brunes ; parties inférieures blanches, lavées de roussâtre au cou, à la poitrine, avec des raies longitudinales sur ces parties, à l'abdomen et les sous-caudales; raie sourcilière et paupières blanches, variées de taches brunes; joues, parties latérales du cou cendrées, tachetées de brun ; couvertures alaires bordées de cendré et marquées de taches dentées; rémiges noirâtres, avec la tige de la première blanche, et celle des autres brune; rémiges secondaires terminées et tachetées de blanc sur les bordures ; queue d'un cendré blanchâtre et lavé de roussâtre sur les pennes médianes; blanche sur les autres, avec des bandes transversales brunes; bec brun en dessus, carré en dessous ; pieds brun de plomb; iris brun fauve.

Les teintes rousses sont plus prononcées au printemps qu'en automne.

Femelle : Plus forte que le mâle, avec moins de roux dans le plumage; les teintes cendrées sont plus prononcées.

Jeunes avant la première mue : Plus petits; plumage un peu plus cendré ; bec plus court, moins arqué.

Historique. Le Courlis cendré habite l'Europe et l'Asie ; il est de passage annuel en France, et pousse ses migrations, en hiver, jusqu'en Sicile et en Afrique.

Dans le nord de la France nous le voyons en octobre et en novembre ; il s'y montre de nouveau vers la fin de mars et en avril. Il arrive en grandes troupes, en automne, et fuit principalement les côtes maritimes. Il arrive, au printemps, isolément ou par petites bandes de quatre ou cinq.

Il niche sur les plages et dans les endroits marécageux. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont très-ventrus, d'un jaune sale, un peu verdâtres, avec des taches grises, rousses et noirâtres.

Grand diam., 6 cent. 3 mill. ; petit diam., environ 5 cent.

On tient cet oiseau dans les jardins, en compagnie de Chevaliers, de Combattants, de Pluviers dorés et de Vanneaux. Il s'y nourrit de vers et de limaçons ; mais en général il n'y vit pas longtemps.

343. COURLIS CORLIEU. — NUMENIUS PHÆOPUS.

Diagnose : *Dessus de la tête portant deux bandes longitudinales brunes ; dessous de l'aile blanc, avec de nombreuses barres brunes ; cou, poitrine marqués de taches linéaires brunes, et en zigzag sur les flancs ; queue comme dans le Courlis.*

Taille : 43 cent. environ.

Synonymie : Scolopax Phaeopus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 243 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 657.

Numenius minor, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 317.

Numenius Phaeopus, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 711 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 355 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 604 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. VIII, p. 303, et *Faun. Fr.* p. 308 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 521 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 566 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 49 ; — Keys et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXVIII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 319 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XCV.

Buff. *Pl. enl.* 842.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 307.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 303.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 53, f. 2.

Vulgairement : Petit Courlis.

Petit Gorlieu *de nos campagnards.*

Description. *Mâle :* Dessus de la tête brun, avec une grande raie d'un blanc jaunâtre sur la ligne médiane ; nuque rayée longitudinalement de brun et de cendré roussâtre ; dessus du corps brun, avec les bordures des plumes d'une teinte plus claire, tirant sur le blanchâtre ; le bas du dos, les sus-caudales blancs, barrés de brun ; gorge, abdomen d'un blanc pur ; cou, poitrine roussâtres, marqués de nombreuses taches longitudinales brunes ; des raies et des bandes de même couleur, en zigzag sur les flancs et les sous-caudales, dont le fond est blanc ; raie sourcilière qui est large et longue ; joues, paupières d'un blanc tacheté de brun ; lorums de cette dernière couleur, très-légèrement variés de cendré : couver-

tures alaires d'un brun foncé, avec les bordures d'une teinte tirant sur le blanchâtre, celles des plus longues en zigzags; rémiges noirâtres, avec la baguette des deux premières blanche, les autres terminées de blanchâtre; queue cendrée en dehors, blanchâtre en dedans, terminée de blanc et barrée de brun; bec noir en dessus, rougeâtre en dessous; pieds plombés; iris brun.

Femelle : Elle ressemble au mâle, seulement elle est un peu plus petite.

Jeunes avant la première mue : Beaucoup plus petits, colorés comme les adultes, avec le bec plus court et moins arqué.

Historique. Le Corlieu est répandu en Europe; mais il est moins commun que l'espèce précédente : on le voit annuellement à l'époque de ses migrations dans une grande partie de la France et notamment sur nos côtes maritimes du nord. Il y passe en grand nombre en septembre, octobre et novembre; il y fait son second passage en avril et en mai, et se montre à cette époque isolément ou en compagnie de deux ou trois individus de son espèce. On les voit dans les marais des environs de Lille et de Douai.

Il niche dans les endroits marécageux; pond quatre ou cinq œufs, un peu plus petits et plus allongés que ceux du Courlis cendré, pyriformes, d'un olivâtre sombre, avec des taches brunes et noirâtres, assez grandes, plus rapprochées au gros bout.

Grand diam., 6 cent.; petit diam., 4 cent. 8 mill.

Observations. M. Schlegel fait observer dans sa *Revue des Oiseaux d'Europe* que des bandes plus ou moins considérables de cette espèce passent l'été en Hollande, sans s'y produire, d'où il conclut que cet oiseau n'est propre à la propagation qu'à l'âge de deux ans.

344. COURLIS A BEC GRÊLE. — NUMENIUS TENUIROSTRIS.

Diagnose : *Bec grêle; dessous de l'aile d'un blanc pur; taches en fer de lance à l'abdomen et aux flancs; queue marquée de bandes brunes sur fond blanc.*

Taille : 43 *cent.*

Synonymie : Numenius tenuirostris, Vieill. *Dict.* (1817), t. VIII, p. 202; — Less. *Ornith.* (1831); — Ch. Bonap. *Birds* (1838).

p. 49; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXVIII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 319; — Schleg. — *Revue* (1844), p. XCV.
Ch. Bonap. *Faun. Ital.* pl. 42.

Description. *Mâle adulte :* Brun en dessus; les plumes du vertex bordées de roussâtre, celles du cou de cendré blanchâtre, celles du corps de cendré lavé de roussâtre, avec le bas du dos et les sus-caudales d'un blanc pur, et quelques taches brunes longitudinales sur ces dernières; gorge, bas-ventre, jambes et sous-caudales d'un beau blanc; devant du cou, poitrine, marqués, sur fond blanc très-faiblement lavé de roussâtre, de taches brun noirâtre, sous forme de gouttelettes; abdomen, flancs, marqués de taches, de même couleur, en fer de lance, plus grandes sur ces dernières parties; raie sourcilière, joues et côtés du cou cendrés tachetés de brun; couvertures alaires brunes et bordées de blanc. Rémiges brunes, la première avec la baguette blanche, et celles qui suivent la quatrième terminées et tachetées de blanc sur les bordures; queue blanche, portant des bandes brunes en zigzags; bec brun noirâtre, en dessus, couleur de chair en dessous à la base; pieds d'un bleu de plomb; iris brun.

Femelle : Elle ressemble au mâle; mais elle est sensiblement plus forte, a le bec plus long et a les taches brunes du cou et de l'abdomen allongées et non en gouttelettes.

Jeunes avant la première mue : Ils me sont inconnus; ils ressemblent sans doute aux adultes; leur bec est probablement plus court et moins courbé, comme dans les deux espèces précédentes.

Historique. Ce Courlis habite l'Égypte, l'Algérie et la Sicile. Il est de passage en Grèce, en Italie, dans le midi et le nord de la France.

On en a capturé près de Montpellier, de Nîmes, de Marseille, en automne; aux environs de Calais, en février 1840. M. Gerbe m'apprend qu'il a vu, chez M. le docteur Lesauvage, à Caen, et dans le muséum de cette ville, des sujets qui ont été tués sur les plages maritimes du Calvados. Suivant M. Malherbe, cette espèce serait la plus commune des trois, en Sicile.

Il niche en Afrique et probablement aussi en Sicile, en Italie. Ses œufs, au nombre de..... .. sont d'un blanc laiteux ou d'un blanc nuancé de jaunâtre, marqués de points bruns et de taches irrégulières, les unes brunes, les autres cendrées, plus larges et plus nombreuses sur le gros bout ; quelques-unes sont confluentes.

Grand diam., 5 cent. et demi ; petit diam., 3 cent. 7 à 8 mill

GENRE XCVI.

BARGE. — LIMOSA.

(Type de la sous-famille des *Limosinæ*, G.-R. Gray.)

Synonymie : Numenius, Linn. (1735).
Scolopax, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — — Dumér. (1806) ; — Mey. et Wolf (1810).
Genus limosæ, Briss. (1760).
Limosa, Temm. (1815) ; — G. Cuv. (1829) ; — Less. (1831) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).
Limicula, Vieill. (1816).
Terekia et Limosa, Ch. Bonap. (1838).

Caractères. Bec très-long, mou, flexible, épais et cylindrique à la base ; droit ou plus ou moins recourbé en haut, dans le reste de son étendue ; mandibules sillonnées sur les côtés, aplaties et obtuses à leur pointe ; narines basales, longitudinales, percées de part en part ; tarses très-longs et grêles ; doigts chagrinés en dessous ; le médian uni à l'externe, jusqu'à la deuxième articulation, par une membrane qui se termine en simple bordure ; doigt postérieur appuyant à terre par son extrémité ; ongle médian à bord interne dilaté, tranchant ou finement dentelé, creusé en dessous ; un grand espace nu au bas des jambes ; ailes médiocres, à rémiges étagées ; queue courte.

Considérations générales. Les Barges sont en général de grands oiseaux qui ont beaucoup d'analogie avec les Bécasseaux et les Chevaliers ; mais ils ont le bec plus long et sont plus haut montés sur pattes.

Elles vivent d'insectes, de larves et de vers, dans les marais, sur les bords des fleuves et de la mer.

Leur mue est double ; les femelles sont sensiblement plus grosses que les mâles et muent beaucoup plus tard que ceux-ci.

Observations. Le genre Barge a été créé par Brisson, et admis par tous les ornithologistes, sous le nom de *Limosa* : On ne conçoit pas le motif qui a déterminé Vieillot à changer ce nom en celui de *Limicula*. Ce genre, qui est un démembrement du grand genre *Scolopax* de Linné, a lui-même été démembré par le prince Ch. Bonaparte. Cet auteur, prenant en considération l'existence ou l'absence d'une membrane entre les doigts médian et interne, a séparé génériquement, sous le nom de *Terekia*, la Barge Tereck des autres espèces, auxquelles il conserve celui de *Limosa*. A mon avis on peut fonder sur ce caractère deux groupes d'un même genre, mais non deux genres distincts.

A. *Doigts externe et médian, seuls, réunis à leur base par une membrane étroite.*

345. BARGE COMMUNE. — LIMOSA ÆGOCEPHALA.

DIAGNOSE : *Bec droit ; ongle du doigt médian dentelé ; dessous de l'aile blanc ; un grand espace noir uniforme au bout de la queue ; le reste et les couvertures supérieures blancs.*

Taille : 41 *cent. et plus.*

Synonymie : SCOLOPAX ÆGOCEPHALA, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 246.

SCOLOPAX LIMOSA, Linn. *Lib. cit.* p. 245 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 666 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 719.

LIMOSA et LIMOSA RUFA MAJOR, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 284.

SCOLOPAX BELGICA et ÆGOCEPHALA, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 663 et 667 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 716 et 719.

TOTANUS LIMOSUS, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 369, individu en mue au printemps.

LIMOSA MELANURA, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 664 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 554 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 335 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXVII.

LIMICULA MELANURA, Vieill. *Dict.* (1815), t. III, p. 250, et *Faun. Fr.* p. 305.

Buff. *Pl. enl.* 916 et 874, *femelle ;* et 916, *sujet* prenant la livrée d'été.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 305.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 56, f. 2.

Vulgairement : Barge à queue noire.

Description. *Mâle en été* : Dessus de la tête et du cou d'un roux ardent, strié de noir au vertex, à l'occiput, et parsemé de points bruns peu apparents à la nuque ; haut du dos et scapulaires d'un noir profond, avec les plumes tachetées sur les côtés et terminées de roux vif ; bas du dos brun noirâtre ; sus-caudales en grande partie blanches, noires dans leur tiers postérieur ; gorge, devant et côtés du cou roux ardent ; poitrine et flancs également roux, traversés de bandes noires en zigzags ; abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; paupières d'un roux blanchâtre ; joues rousses, striées de noir : couvertures alaires cendrées avec des bordures grisâtres ; rémiges noires, avec un miroir blanc ; rectrices en partie noires, en partie blanches ; le blanc domine sur les pennes les plus latérales, et diminue d'étendue graduellement sur les voisines, de manière que les médianes n'en ont plus qu'à leur base ; bec brun et orange vers son origine ; pieds noirâtres : iris brun roussâtre.

Femelle : Plus grosse, plus haute sur ses pattes, avec des teintes moins pures et moins foncées que le mâle.

Mâle et femelle en hiver : Parties supérieures d'un brun cendré, avec la tige des plumes d'une teinte plus foncée, le bas du dos noirâtre et les sus-caudales comme en été ; parties inférieures d'un gris clair à la gorge, au cou, à la poitrine, et sur les flancs ; d'un blanc pur à l'abdomen et aux sous-caudales ; paupières blanchâtres ; joues pareilles au cou : rémiges brunes avec un miroir blanc : rectrices médianes terminées de blanc ; bec, iris et pieds comme en été, mais avec les teintes moins foncées.

Jeunes avant la première mue : Plumes du vertex brunes, avec des bordures d'un cendré roussâtre ; celles de la nuque et du haut du dos d'un gris roussâtre, avec un peu de cendré

brunâtre au centre ; celles du milieu du dos et des scapulaires noirâtres, bordées de gris roussâtre; bas du dos noirâtre, avec les plumes terminées par un faible liseré gris roussâtre ; gorge, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; cou, poitrine et flancs d'un cendré nuancé de roussâtre, avec quelques taches et de légères raies transversales brunâtres, peu apparentes, vers les côtés du corps ; une bande blanchâtre au dessus de l'œil, partant de la base du bec ; joues cendrées et roussâtres ; couvertures alaires d'un brun roussâtre, bordées et terminées de cendré blanchâtre ; toutes les pennes caudales terminées de cette dernière couleur ; bec, iris et pieds comme les vieux en hiver.

Nota. Les mâles adultes, au printemps, au moment où ils opèrent leur passage dans notre localité, sont en mue très-avancée. Les femelles n'offrent pas encore ou offrent à peine quelques plumes du plumage d'amour.

Historique. Cette espèce est répandue en Europe. Elle est de passage régulier en France en automne et au printemps. Nous la voyons en mars, avril, septembre et octobre.

Elle niche dans les prairies humides, parmi les herbes et les joncs. Ses œufs, au nombre de quatre, sont renflés, pyriformes, d'un olivâtre foncé avec des points et des taches d'un brun pâle, très-rapprochées au gros bout.

Grand diam., 3 cent. 4 mill. ; petit diam., 3 cent. 8 mill.

La nourriture de cet oiseau consiste en larves, en vers et en insectes.

L'on en prend beaucoup au printemps, entre Douai et Cambrai, que l'on conserve dans les jardins clos de murs en ayant soin de leur amputer une aile près de l'articulation radio-carpienne. Le plus grand nombre cependant périt l'hiver, faute de nourriture convenable en cette saison.

346. BARGE ROUSSE. — LIMOSA RUFA.

Diagnose : *Bec un peu recourbé en haut ; ongle du doigt médian sans dentelures ; dessous de l'aile blanc, avec des taches transversales brunes moins apparentes en hiver ; queue rayée alternativement de noir et de blanc.*

Taille : 35 *à* 36 *cent.*

Synonymie : Scolopax Lapponica, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 246; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 667.

Limosa grisea major, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 272.

Limosa rufa, Briss. *Op. cit.* p. 281; — Temm. *Man.* 2.e édit. t. 2, p. 668; — Less. *Ornith.* (1831), p. 557; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 52; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXIV; — Schinz, *Europ. Fauna* (1840), t. 1, p. 337; Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXVII.

Scolopax leucocephala, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 719.

Totanus ferrugineus, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 374.

Limicula Lapponica, Vieill. *Dict.* (1816), t. III, p. 250, et *Faun. Fr.* p. 304.

Buff. *Pl. enl.* 876? et 900.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 306.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 56, f. 2.

Vulgairement : Barge à queue barrée.

Description. *Mâle en été :* Dessus de la tête et du cou d'un roux clair, avec des raies longitudinales d'un brun foncé au centre des plumes; haut du dos et scapulaires noirs, avec des taches ovalaires rousses sur les côtés des plumes, ou des bordures rousses et blanches; bas du dos blanc, avec quelques taches brunes; sus-caudales blanches et rousses, quelques-unes barrées de brun; région inférieure d'un roux rougeâtre, plus ou moins vif, avec des traits longitudinaux noirs sur les côtés du cou, de la poitrine, et quelquefois sur les sous-caudales; sourcils, joues d'un roux rayé et tacheté de noirâtre; couvertures alaires cendrées, variées de quelques taches rousses et bordées de blanc; rémiges noires sur les barbes externes, brunes sur les internes; rectrices barrées alternativement de brun et de blanc, et terminées de cette dernière couleur; bec rouge livide, avec le bout noir; pieds noirs; iris brun tirant sur le roux.

Femelle : Elle ressemble au mâle, mais elle est plus forte et a le roux d'une teinte plus pâle.

Mâle et femelle en hiver : Parties supérieures brunes, avec les plumes bordées de cendré à la tête et au cou; de cendré roussâtre et blanchâtre à la partie supérieure du dos et aux scapulaires; le bas du dos et les sus-caudales blancs, marqués de quelques taches brunes; parties inférieures blanches, avec le cou et la poitrine d'un cendré roussâtre, variés de petites stries brunes et d'autres plus étendues qui occupent les flancs; sourcils, joues cendrées, tachetées de brun; couvertures alaires brunes, avec les tiges noirâtres et de larges bordures blanches; rémiges noires; queue barrée alternativement de brun et de blanc; bec, iris et pieds comme en été.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent aux adultes en robe d'hiver, mais ils ont le bec plus court, ont plus de brun aux parties supérieures, moins de cendré et les bordures des plumes d'une teinte roussâtre.

Historique La Barge rousse habite le nord et les parties tempérées de l'Europe; se répand en hiver dans le midi; est de passage régulier en automne et au printemps, en France, sur les bords de la mer.

On la rencontre dans le nord de cet état pendant les mois de septembre, d'octobre et de mai; mais en moins grand nombre dans ce dernier mois que dans les autres.

Elle niche, dit-on, en Angleterre et en Hollande, dans les endroits les plus marécageux; pond quatre œufs, un peu plus allongés que ceux de la Barge commune, pyriformes, roussâtres, avec des taches rousses et d'un brun noir, plus rapprochées au gros bout.

Grand diam., 5 cent. 6 mill.; petit diam., 3 cent. 6 mill.

347. BARGE DE MEYER ? — LIMOSA MEYERI (1).

Diagnose : *Bec et tarses beaucoup plus longs que ceux de la Barge rousse; dessous de l'aile blanc marqué de nombreuses*

(1) Espèce très-douteuse, admise par M. Temminck dans la première édition du *Manuel d'ornithologie*, rejetée dans la seconde édition et considérée comme femelle en robe d'été de la Barge rousse, admise de nouveau, comme espèce distincte de celle-ci, dans la 4.e partie de son même ouvrage.

Le comte de Keyserling, le professeur Blasius et Schlegel pensent qu'elle est formée de sujets appartenant à la Barge rousse, n'ayant pu découvrir des caractères constants pour la distinguer de cet oiseau.

M. de Selys-Longchamps partage l'opinion de ces naturalistes.

bandes brunes et alternes ; rectrices barrées de brun et de roussâtre ou de blanc, excepté les deux médianes qui sont unicolores dans presque toute leur étendue.

Taille : 38 *cent. environ.*

Synonymie : Limosa Meyeri, Leisler, d'après Temm. *Man.* 1.re édit. (1815), p. 434, 2.e édit. 4.e part. (1840), p. 422; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 338.
Limicula Meyeri, Vieill. *Dict.* (1816), t. III, p. 249.

Description. *Mâle en été :* Dessus de la tête et du cou d'un brun noirâtre, strié de jaune roussâtre; haut du dos, scapulaires également d'un brun noirâtre, marqué de marbrures d'un jaune roussâtre et d'un gris blanchâtre; bas du dos et sus-caudales bleus, avec des taches longitudinales; lorums d'un brun noirâtre; sourcils, joues et cou fauves; région inférieure du corps et sous-caudales d'un roux jaunâtre clair; rémiges primaires noires sur les barbes externes, avec les barbes d'un noir pur, les barbes internes d'un gris blanchâtre, marbré de brun clair; les secondaires grises, avec les baguettes et les bordures blanches; queue traversée de bandes brunes et de bandes blanches irrégulièrement distribuées et se formant en bandes plus ou moins longitudinales; bec brun, avec la plus grande partie de la base jaunâtre (Tem.)

Femelle en été : Elle ne diffère du mâle que par la gorge, qui est d'un blanc marqué de roux cendré, les joues et le cou qui sont d'un roussâtre clair avec de nombreuses stries brunes, qui deviennent plus larges et forment de petites bandes transversales brunes et blanches sur les côtés de la poitrine; le centre de celle-ci et l'abdomen marbrés de blanc et de roussâtre; les sous-caudales d'un blanc roussâtre, avec des bandes d'un brun clair.

Mâle et femelle en hiver : Ils portent un plumage différent; une femelle que je possède est beaucoup plus grande et plus grosse que celle de la Barge rousse; elle a plus de gris blanchâtre au cou que celle-ci dans la même saison : plus de

brun sur le corps et les ailes, le bas du dos blanc, avec une tache en forme de V, plus ou moins régulière, vers l'extrémité des plumes; les sus-caudales blanches, avec de nombreuses barres transversales brunes; les stries brunes du cou et des côtés de la poitrine plus longues, plus larges, plus nombreuses et plus apparentes; les flancs et les sous-caudales variés de nombreuses bandes transversales brunes en zigzag; queue presque brune en dessus; les pennes médianes ont à peine un peu de blanc sur leurs bords, et les autres sont marbrées de lignes blanches de haut en bas, et quelques-unes des plus externes ont, sur les barbes internes, quelques barres blanches.

Dans un sujet, qui a été pris sur la côte de Dunkerque, les couvertures inférieures des ailes sont, sur un fond blanc éclatant, variées de bandes brunes alternes et obliques, et de taches en forme de V; les rémiges sont, en dessous, d'un cendré moiré et marbré, d'une teinte plus claire et bleuâtre.

Dans la femelle de la Barge rousse, il n'y a pas de bandes alternes ni de taches en V sous les ailes; il y a seulement quelques taches irrégulières très-faibles sur les plus longues couvertures; les rémiges y sont d'un grisâtre très-clair et faiblement marbrées.

Historique. Cette espèce habite le nord de l'Europe; elle est de passage régulier sur les bords de la Baltique et se montre accidentellement en Hollande et en France.

Propagation, mœurs et régime inconnus.

B. *Les trois doigts de devant réunis, à leur base, par une membrane.*

348. BARGE TEREK. — LIMOSA CINEREA.

(Type du genre *Terekia*, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Bec très-retroussé; tarses courts; doigt médian un peu plus court que le tarse; une bande blanche sur l'aile, dont le dessous est d'un blanc pur.*

Taille : 20 *cent.*

Synonymie : Scolopax cinerea, Guldenstadt, d'après Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 657 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXIV.

Scolopax Terek, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 724.

Limicula Terek, Vieill. *Faun. Fr.* p. 306.

Limicula Indiana, Less. *Ornith.* (1831), p. 554.

Terekia Javanica, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 52.

Limosa Terek, Temm. *Man.* 4.e édit. (1840), p. 426 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 338.

Limosa recurvirostra, Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXVII. Gould, *Birds of Eur.* pl. 307.

Description. *Mâle et femelle en été :* Dessus de la tête, du cou, du corps et sus-caudales d'un cendré ressemblant à celui de la Guignette, avec la tige des plumes brunes et de larges mèches noirâtres ; gorge blanchâtre ; devant et côtés du cou, haut de la poitrine d'un cendré clair, avec des stries d'un brun roussâtre ; bas de la poitrine, abdomen, sous-caudales blancs ; front et joues blancs, variés de stries cendrées ; ailes pareilles au dos, avec les épaules, le bord de l'aile et les pennes d'un brun noirâtre ; la première rémige à baguette blanche, et les secondaires terminées de blanc ; queue cendrée, avec les pennes latérales d'une teinte plus claire, et liserées de blanc ; bec jaune livide à sa base, le reste noir ; pieds d'un cendré jaunâtre.

Mâle et femelle en hiver : Dessus de la tête, du cou, du corps et sus-caudales d'un cendré clair, avec la tige des plumes d'une teinte plus foncée ; front, gorge, poitrine, abdomen et sous-caudales blancs ; de petites stries cendrées sur le devant du cou ; épaules, bord de l'aile et rémiges noirs, avec les pennes secondaires terminées de blanc.

Historique. La Barge Terek habite l'Asie ; on la voit accidentellement en Europe. Elle aurait été tuée en Normandie et aux environs de Paris, suivant M. Temminck, et vivrait en Russie, sur les bords de la mer Caspienne.

Elle niche parmi les herbes ; pond quatre œufs, d'un olivâtre jaunâtre, marqués de taches d'un brun rougeâtre (Pallas).

Sa nourriture consiste en insectes, vers et petits coquillages.

GENRE XCVII.

CHEVALIER. — TOTANUS.

(Type de la sous-famille des *Totaninæ*, G.-R. Gray.)

Synonymie : Scolopax et Tringa, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790).
Totanus et Tringa, Mey. et Wolf (1810).
Totanus, Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — G. Cuv. (1829) ; — Less. (1831) ; — Schinz (1840).
Actitis, Actiturus, Totanus, Catoptrophorus et Glottis. Ch. Bonap. (1838).
Totanus et Actitis, Keys. et Blas. (1840) ; — Schleg. (1844).

Caractères. Bec de la longueur de la tête ou plus long, grêle, droit ou légèrement renversé, un peu comprimé, sillonné et flexible à sa base, solide vers sa pointe ; mandibule supérieure fléchie sur l'inférieure, qui est un peu plus courte ; narines basales, linéaires ; tarses longs, grêles, scutellés ; bas des jambes nu dans une plus grande étendue que chez les Bécasseaux ; deux ou trois doigts réunis plus ou moins par une membrane ; pouce court, ne touchant à terre que par le bout ; ailes sur-aiguës, presque aussi longues que la queue ; première rémige la plus étendue de toutes ; queue courte, égale ou légèrement arrondie.

Considérations générales. Les Chevaliers sont des oiseaux fort paisibles, qui aiment en général à vivre en société dans les prairies humides, sur les bords des eaux douces ou des plages maritimes : quelques espèces seulement sont solitaires.

Ils se nourrissent de vers, d'insectes, de petits mollusques et de frai de poissons. Ils ont la démarche dégagée et courent avec une légèreté remarquable. Ils sont migrateurs, et aussi répandus que les Bécasseaux et les Combattants. Ils voyagent de jour et de nuit, répètent fréquemment en volant une note de rappel et font entendre, quand ils veulent se reposer, un chant cadencé, très-doux et très-varié, suivant les espèces.

Ils sont de double passage sur nos côtes maritimes ; celui du printemps dure un mois et plus, des derniers jours de mars

à la mi-mai au plus tard. Les vents d'est semblent le favoriser. Les mâles passent d'abord, puis les femelles et les jeunes. Le passage d'automne est à peine sensible sur le littoral de Dieppe, suivant M. Hardy ; il s'effectue vers la fin d'août, à l'improviste, par masses, souvent de nuit, avec des vents sud et sud-ouest et de la pluie. Il dure tout au plus un jour ou deux. Ce passage est toujours annoncé par quelques sujets avant-coureurs qui se font voir en juillet, comme aussi il est suivi de quelques traînards, en septembre et même en octobre. Les choses se passent à peu près de même sur les côtes de Dunkerque et dans notre localité.

Quand les Chevaliers sont à terre et inquiets, ils s'arrêtent, se dressent subitement et s'inclinent en avant par un mouvement brusque répété plusieurs fois : c'est le signal du départ, à moins que l'objet de leur inquiétude ne s'éloigne.

Leurs habitudes varient suivant les espèces.

Leur mue est double. Les mâles muent plus tôt que les femelles et il faut plus d'une année avant qu'ils n'obtiennent leur plumage parfait.

Observations. Les Chevaliers ont été subdivisés, de nos jours, en huit ou neuf genres distincts. Il est difficile de dire sur quels attributs physiques, ayant quelque importance, ces genres ont été fondés Les caractères que l'on peut invoquer me paraissent propres à autoriser l'établissement non pas de divisions génériques, mais de simples sections ou groupes. C'est à ce titre seulement que j'admettrai les subdivisions suivantes.

1.° CHEVALIERS-BARGES. — GLOTTIS (Nilsson).

Bec retroussé, comme dans les Barges, à mandibules presque égales ; ailes dépassant la queue, qui est égale.

349. CHEVALIER ABOYEUR. — TOTANUS GLOTTIS.

Diagnose : *Bec épais et très-comprimé à sa base ; dessous de l'aile blanc, avec des taches annulaires brunes ; queue rayée alternativement en travers de blanc et de brun.*

Taille : 34 *cent. environ.*

Synonymie : Scolopax grisea, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 267.

Totanus Glottis, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 659 : — Vieill. *Dict.* (1816), t. VI, p. 410, et *Faun. Fr.* p. 293 ;

— G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 529; — Less. *Ornith.* (1831), p. 551; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 335; — Schleg. *Revue* (1844), p. XCII.

Totanus chloropus, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 371.

Glottis chloropus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 51.

P. Roux, *Ornith. Prov.*, pl. 298.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 312.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 56, f. 1.

Vulgairement : Chevalier à bec retroussé, Chevalier aux pieds verts.

Description. *Mâle et femelle en été :* Dessus de la tête et du cou noir, rayé longitudinalement de blanc; haut du dos d'un noir plus profond, avec les plumes bordées de blanc; haut des scapulaires également noir, avec des bordures blanches et quelques taches rougeâtres; le reste de leur étendue d'un cendré tirant sur le rouge, avec la tige noire et de petits traits de cette couleur, interrompus de blanc sur les bordures; parties moyenne et inférieure du dos blanches; sus-caudales rayées transversalement de blanc et de brun; parties inférieures d'un blanc pur, avec des taches noirâtres, allongées, au cou, à la poitrine et sur les flancs; sourcils, tour des yeux et joues blancs, tachetés de noir; petites et moyennes couvertures alaires d'un brun noir; quelques-unes bordées de cendré; rémiges également d'un brun noir; queue blanche, avec les pennes médianes rayées en zigzag de brun cendré; bec noirâtre; pieds brun verdâtre; iris noir.

Mâle et femelle en hiver : Dessus de la tête et du cou d'un brun cendré, rayé de blanc; dessus du corps d'un brun plus foncé, avec les plumes du dos bordées de cendré blanc roussâtre; des raies diagonales brun foncé sur les longues plumes qni recouvrent les rémiges; milieu et bas du dos blancs; sus-caudales rayées de brun cendré sur fond blanc; gorge, milieu du cou, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur; côtés du cou et de la poitrine rayés longitudina-

lement de brun cendré ; sourcils, paupières et joues blancs, tachetés de noir ; pennes alaires d'un noir lavé de cendré ; queue blanche avec les pennes médianes cendrées, rayées transversalement, et les deux plus latérales longitudinalement de brun cendré ; bec brun ; pieds gris verdâtre.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un brun foncé, avec chaque plume bordée de blanc, tirant sur le fauve ; parties inférieures blanches, avec le devant du cou et le haut de la poitrine rayés transversalement de cendré roussâtre ; lorums noirâtres.

Après la mue : Ils ressemblent aux adultes, mais on distingue encore les raies transversales cendré roussâtre du cou et de la poitrine.

Historique. Ce Chevalier habite le nord de l'Europe et de l'Asie. Il est de passage régulier en France.

Dès la mi-juin il commence à se montrer aux environs de Dieppe ; on ne le voit, dans notre localité, qu'en septembre et octobre. Il repasse fort tard en avril. On en prend chaque année, aux filets, entre Douai et Cambrai.

Il niche dans les endroits marécageux ; pond de trois à cinq œufs, un peu allongés, d'un jaune roux assez vif, quelquefois un peu verdâtres, avec des taches rousses et brunes.

Grand diam., 5 cent. 2 mill. ; petit diam., 3 cent. 4 mill.

Cette espèce n'aime que les lieux découverts aux bords des eaux courantes, soit douces, soit salées. Elle se laisse difficilement approcher.

2.° CHEVALIERS PROPREMENT DITS. — TOTANUS (Auct.)

Bec droit, la mandibule supérieure dépassant l'inférieure et sensiblement fléchie au bout ; ailes atteignant l'extrémité de la queue, qui est égale.

350. CHEVALIER BRUN. — TOTANUS FUSCUS.

(Type du genre *Erythroseclus*, Kaup.)

Diagnose : *Bec allongé ; croupion et dessous de l'aile d'un blanc pur ; sus-caudales et rectrices rayées, en travers, de blanc et de noirâtre.*

Taille 31 *à* 32 *cent.*

Synonymie : Scolopax fusca, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766); t. 1, p. 243, et *Tringa fusca*, p. 252; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 657; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 724
Limosa fusca, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 276.
Tringa atra, Gmel. *lib. cit.* p. 673; — Lath. *libr. cit.* p. 738.
Scolopax Totanus, Cantabrigensis et Curonica, Gmel. *lib. cit.* p. 655, 668 et 669; — Lath. *lib. cit.* p. 721 et 724.
Totanus fuscus, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 336; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 639; — Vieill *Dict.* (1816), t. VI, p. 399, et *Faun. Fr.* p. 293; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 550; — Less. *Ornith.* (1831), p. 552; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 51; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXII; — Schleg. *Revue* (1844), p. XCII.
Buff. *Pl. enl.* 875.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 293.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 200.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 551, f. 1.
Vulgairement : Chevalier arlequin.

Description. *Mâle en livrée d'amour :* Parties supérieures d'un brun noirâtre à reflets pourpres, surtout à la tête, au dos, avec de petites taches triangulaires blanches sur les bords des plumes du corps; le croupion blanc et les sus-caudales barrées en zigzags de cendré brun et de blanc; parties inférieures d'un noirâtre uniforme, avec les sous-caudales barrées et terminées de blanc; tour des yeux blanc; couvertures alaires terminées par un croissant de cette couleur; rémiges d'un cendré blanc; rectrices de la même couleur, rayées de blanc sur les barbes seulement; bec noir, avec le dessous rouge à la base; pieds d'un brun rougeâtre; iris brun noir (1).

(1) M. Temminck n'a pas décrit le mâle dans cet état. Il donne comme tel la livrée de la femelle. Cette livrée, suivant lui, serait la même pour les deux sexes. Il se trompe : la femelle conserve toujours en été des bordures blanches aux plumes de la poitrine et de l'abdomen, tandis qu'elles disparaissent entièrement chez le mâle adulte.

Femelle en amour : Elle ressemble au mâle, mais elle a moins de reflets pourpres en dessus, et les plumes de la poitrine et de l'abdomen sont bordées de blanc.

Mâle et femelle en hiver : Dessus de la tête, du cou et du corps d'un gris cendré, avec un très-faible liseré blanchâtre sur les bords des plumes, et une teinte brune sur leur tige; bas du dos blanc; sus-caudales rayées de zigzags gris cendré et blancs; gorge, une grande partie de la poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur; devant du cou, haut de la poitrine et flancs d'un cendré mélangé de blanchâtre; lorums bruns; raie sourcilière qui s'étend du bec à l'oreille, et joues d'un blanc varié de cendré; côtés du cou cendrés et variés de blanc à la partie supérieure; couvertures alaires brunes, bordées et terminées de blanchâtre; rémiges noirâtres; rectrices cendrées, rayées de gris et de blanc en zigzag; bec brun noirâtre, avec le dessous rougeâtre à la base; iris comme en été; pieds rouges.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures brunes, avec les plumes bordées de blanc et de petites taches triangulaires de cette couleur sur les scapulaires; parties inférieures blanchâtres, variées de taches cendrées au cou et de raies en zigzags sur toutes les autres parties; gorge blanche; lorums bruns; paupières, raie sourcilière et joues d'un blanc varié de brun; couvertures alaires brunes, bordées de blanc; rémiges, rectrices, bec, iris comme chez les vieux en hiver; pieds rouge brunâtre.

A l'époque des mues : Les vieux et les jeunes sujets portent des plumes des livrées d'été et d'hiver ou de l'enfance. Ils sont alors plus ou moins tapirés en dessous de plumes brunes ou blanches.

Historique. Cette espèce habite le nord de l'Europe; est de passage en France, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, dans la Russie méridionale et en Italie.

Dans le nord de la France, elle ne se montre qu'en petit nombre, surtout à l'automne; au printemps, on l'y voit un peu plus abondamment. Annuellement, dans le mois d'avril, on en prend aux filets entre

Douai et Cambrai et aux environs d'Abbeville, mais on trouve rarement les mâles en robe d'amour parfaite.

Sa propagation est inconnue.

Cet oiseau préfère les marais d'eau douce, où il aime à marcher dans l'eau jusqu'au ventre, becquetant à sa surface les insectes et les petits limaçons. Il est d'une grande agilité et le plus défiant du genre, avec le Cul-blanc ; il part de loin et s'élève comme un trait à perte de vue, presque toujours pour ne plus reparaître. Il ne voyage qu'isolément ou par petites bandes de quatre ou cinq individus.

351. CHEVALIER STAGNATILE. — TOTANUS STAGNATILIS.

Diagnose : *Bec long et faible ; croupion, sus-caudales et dessous de l'aile blanc pur ; queue blanche, avec les barbes externes des pennes latérales marquées de deux bandes longitudinales en zigzag de couleur brune, les quatre médianes rayées de noir en travers.*

Taille : 24 cent.

Synonymie : Scolopax Totanus, Linn. *S. N.* (1766), t. 1, p. 245.

Totanus stagnatilis, Bechst. *Nat. Deut.* (1802), t. 2, p. 487 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 376 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 649 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. VI, p. 413, et *Faun. Fr.* p. 296 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 530 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 552 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 51 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXII ; — Schinz, *Europ. Faun* (1840), t. 1, p. 332 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XCIII.

Buff. *Pl. enl.* 876.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 295, *mâle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 314.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 55, f. 3.

Vulgairement : Chevalier à longs pieds.

Description. *Mâle et femelle en été :* Dessus de la tête et du cou blanc cendré, rayé longitudinalement de noir ; dessus du corps cendré rougeâtre, varié de taches noires au dos et aux scapulaires, les unes longitudinales, les autres transver-

sales, avec des lignes diagonales également noires sur les longues plumes qui recouvrent les rémiges; parties inférieures d'un blanc pur, avec de petites taches noires, ovalaires, au cou, aux côtés de la poitrine, sur les flancs, et quelques-unes sur les sous-caudales; raie sourcilière naissant au bec, et joues d'un blanc tacheté de noir; petites et moyennes couvertures alaires d'un cendré brun, avec la tige plus foncée et les bordures d'une teinte plus claire; rémiges brun noir; les deux rectrices médianes gris cendré, rayées diagonalement de brun, les autres blanches, avec des zigzags longitudinaux de même couleur, sur les barbes externes; bec noir; pieds noir rougeâtre, avec une légère teinte verdâtre aux articulations: iris brun.

Mâle et femelle en hiver : Parties supérieures d'un cendré clair, avec la nuque rayée longitudinalement de brun, les plumes du vertex, du haut du cou, des scapulaires bordées de blanchâtre, et celles du croupion blanches; parties inférieures d'un blanc pur, avec les côtés du cou, de la poitrine et les flancs couverts de petites taches brunes; sourcils et joues blancs, tachetés de brun; grandes couvertures alaires d'un cendré clair et bordées de blanchâtre; petites et moyennes couvertures d'un cendré brun, avec les bords moins foncés et la tige noirâtre; rémiges d'un brun noir; rectrices blanches, rayées de brun; bec noirâtre; pieds vert olive.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un brun noirâtre, avec les plumes bordées de jaunâtre et les couvertures alaires les plus longues rayées transversalement de brun foncé; parties inférieures blanches, marquées de petits points bruns au cou, à la poitrine et aux joues; rémiges brunes, terminées de blanchâtre; bec brun; pieds d'un cendré verdâtre.

Historique. Le Chevalier stagnatile habite principalement les contrées orientales de l'Europe et la Sibérie. On le dit très-commun, surtout au printemps, dans les parages de la mer Noire. Il est de passage irrégulier dans le nord et dans quelques autres localités de la France.

On a tué des sujets de cette espèce près de Dunkerque, de Saint-Omer, d'Abbeville, de Dieppe, dans le département de l'Aube et dans d'autres départements du midi de la France.

Il niche, dit-on, en Hongrie et en Allemagne ; probablement aussi en Crimée ; ses œufs, d'après Pallas, sont d'un blanc verdâtre, marqués de taches et de points d'un brun foncé.

M. Nordmann dit que ce Chevalier est aussi bon nageur que les Phalaropes ; que lorsqu'il arrive près d'Odessa, au printemps, il ne montre pas de crainte ; que lorsqu'on surprend plusieurs individus se promenant sur le rivage d'un étang, à moins qu'on ne les chasse brusquement, ils se jettent à l'eau, se tenant serrés les uns contre les autres et se sauvent à la nage plutôt que de recourir aux ailes.

Ce naturaliste ajoute que c'est un excellent manger lorsqu'il est gras ; que sa chair est alors d'une délicatesse exquise.

352. CHEVALIER GAMBETTE. — TOTANUS CALIDRIS.

(Type du genre *Gambetta*, Kaup.)

Diagnose : *Croupion et moitié des rémiges secondaires blancs ; dessous de l'aile blanc, marqué de quelques taches brunes ; sus-caudales et rectrices rayées en travers de blanc et de brun, les deux médianes lavées en outre de cette dernière teinte.*

Taille : 29 *cent. environ.*

Synonymie : Scolopax calidris, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 245 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 664 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 722.

Totanus striatus et naevius, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 190 et 200.

Tringa Gambetta et striata, Linn. *lib. cit.* p. 248 ; — Gmel. *lib. cit.* p. 671 et 672 ; — Lath. *lib. cit.* p. 728 et 733.

Totanus calidris, Bechst. d'après Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 1, p. 368 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 643 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. VI, p. 404, et *Faun. Fr.* p. 294 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 550 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 552 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 51 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 331 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XCIII.

Buff. *Pl. enl.* 827, *sujet* en automne; 845, sous le nom de *Gambette*.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 294, f. 1 et 2.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 310.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 55, f. 2.

Vulgairement : Chevalier aux pieds rouges.

Description. *Mâle et femelle en été* : Parties supérieures d'un brun cendré olivâtre, lavé de rougeâtre, avec une raie noire longitudinale au centre des plumes de la tête, du cou et du dos; des raies diagonales de même couleur sur les scapulaires et les grandes couvertures des ailes; le milieu et le bas du dos, les sus-caudales rayées transversalement de zigzags bruns; parties inférieures blanches, avec chaque plume marquée d'une tache longitudinale brune et d'autres obliques et transversales sur les flancs et les sous-caudales; un trait du bec à l'œil au-dessus des lorums et bord libre des paupières blancs; joues pareilles au devant du cou; petites et moyennes couvertures alaires d'un cendré brun, avec la tige plus foncée et les bords d'une teinte plus claire; rémiges primaires noires, les secondaires moitié de cette couleur, le reste blanc; les quatre rectrices médianes rayées transversalement de blanc et de noirâtre, les autres blanches; bec rouge dans sa moitié postérieure, brun dans le reste de son étendue; pieds rouge vermillon; iris brun.

Mâle et femelle en hiver : Parties supérieures d'un cendré rembruni, plus foncé sur la tige des plumes, d'une teinte plus claire sur les bordures, avec le milieu du dos d'un blanc pur et les sus-caudales rayées transversalement de zigzags noirs, sur fond blanc; gorge, devant du cou et milieu de la poitrine d'un blanchâtre rayé longitudinalement de brun; côtés du cou et de la poitrine d'un brun rembruni; flancs et sous-caudales tachetés de brun; paupières blanches; joues blanchâtres, rayées de brun; bord de l'aile blanc; petites et moyennes couvertures des ailes d'un brun foncé, avec un liseré blanchâtre peu apparent; premières rémiges noires, les intermédiaires moitié de cette couleur, le reste blanc; bec moitié brun et moitié rouge; pieds d'un rouge pâle.

Jeunes avant la première mue : Taille plus petite et bec plus grêle; région supérieure brune, avec les plumes finement bordées de jaunâtre à la tête et au corps, de grisâtre au cou; gorge blanchâtre; milieu de la poitrine et abdomen blancs; devant du cou et côtés de la poitrine d'un cendré tacheté longitudinalement de brun au centre des plumes; flancs et sous-caudales blancs, tachetés de brun; paupières blanches; une raie blanchâtre entre le bec et l'œil; joues tachetées de brun; couvertures alaires brunes, bordées de roussâtre, les plus longues tachetées, sur les bords, de blanc jaunâtre; queue terminée de roussâtre et rayée de cendré sur fond blanchâtre; bec brun, avec une teinte livide à sa base; pieds jaune orange.

Historique. Le Chevalier gambette est répandu en Europe. Il est sédentaire dans le midi de la France et de passage annuel, dans le nord de ce royaume, au printemps et en automne. A la fin de mars on le prend en quantité, aux filets, dans les marais entre Douai et Cambrai.

Il niche dans les prairies humides, marécageuses. Sa ponte est de quatre œufs, renflés, un peu pointus à un bout, d'un roux clair ou d'un jaune verdâtre, avec des taches irrégulières d'un gris foncé, d'un roux brun et d'un brun noir.

Grand diam., 4 cent. 8 mill.; petit diam. 3 cent. 2 mill.

Comme ses congénères, le Chevalier gambette se nourrit de vermisseaux, d'insectes et de petits crustacés. « C'est, m'écrit M. Hardy, le plus commun et le moins défiant du genre; il aime avant tout les vases salées, où il trouve en abondance des vermisseaux et des chevrettes. Plus qu'aucun autre de la famille, il aime à vivre en société : un sujet de son espèce vient-il passer, il l'aperçoit de fort loin, l'invite à s'arrêter par un sifflement de rappel, note d'une originale interrogation, qui ne manque jamais son effet, et le nombre augmente ainsi de tous les individus qui viennent à passer dans la journée. Cette note de rappel, ajoute le même observateur, fait aussi venir la majeure partie de nos Échassiers, les Chevaliers arlequin, aboyeur, sylvain, les Bécasseaux, les Barges et même le Vanneau suisse lorsqu'il est isolé; le Cul-blanc et la Guignette font exception.

On conserve cet oiseau dans nos jardins, avec des Combattants, des Vanneaux, des Pluviers dorés, et ils vivent tous en très-bonne intelligence. On leur donne de la mie de pain et de la viande hachée quand les vers commencent à manquer. On tient renfermés en hiver ceux

qui résistent à ce genre de vie. Il convient, pour les maintenir en bonne santé, de leur donner beaucoup d'eau, parce qu'ils boivent souvent et qu'ils aiment à se baigner.

353. CHEVALIER SYLVAIN. — TOTANUS GLAREOLA.

(Type du genre *Rhyacophylus*, Kaup.)

DIAGNOSE : *Sus-caudales d'un blanc pur ; dessous de l'aile blanc, varié de brun ; queue rayée alternativement de brun et de blanc, avec les barbes internes des trois pennes les plus latérales entièrement blanches.*

Taille : 16 *à* 17 *cent.*

Synonymie : TRINGA GLAREOLA, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 251 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 677 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 730 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 387.

TOTANUS GLAREOLA, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 654 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 552 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 51 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 333 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XCIII.

TOTANUS GLAREOLUS, Vieill. *Dict.* (1816), t. VI, p. 398, et *Faun. Fr.* p. 297.

P. ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 297.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 315, f. 2.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 55, f. 5.

Vulgairement : Chevalier des bois.

DESCRIPTION. *Mâle et femelle en été :* Parties supérieures d'un noir rayé longitudinalement de cendré et de roussâtre à la tête et au cou, marqué de taches angulaires d'un cendré ou d'un blanc roussâtre sur le dos, et de raies diagonales sur les bords des scapulaires et des grandes couvertures des ailes ; sus-caudales en partie blanches, en partie rayées de brun ; gorge, milieu de la poitrine, abdomen et jambes d'un blanc pur ; devant du cou et côtés de la poitrine d'un grisâtre tacheté de brun ; sourcils, bord libre des paupières, joues et

côtés du cou d'un blanchâtre tacheté de brun; petites et moyennes couvertures alaires d'un brun noirâtre, avec un liseré grisâtre peu apparent; rémiges noirâtres; queue rayée transversalement de brun sur fond blanc, avec les deux pennes médianes très-rembrunies; bec noir verdâtre en dessous, à la base; pieds jaune verdâtre tendre; iris noir.

Mâle et femelle en hiver : Parties supérieures d'un brun foncé, avec des taches roussâtres sur les bords des plumes du corps; parties inférieures d'un blanc pur à la gorge, au milieu du ventre et aux sous-caudales; d'un blanc sale, varié de brun, au devant du cou, à la poitrine et sur les flancs; queue tachetée de brun sur les barbes externes des pennes les plus latérales, et rayée de brun sur les médianes.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures brunes, avec des raies d'un gris roussâtre au cou, et de petites taches roussâtres rapprochées sur le corps; parties inférieures blanches, avec le devant du cou et la poitrine ondés de cendré et couverts de taches irrégulières brunes; raie sourcilière, tour des yeux et joues blancs, pointillés de brun; couvertures alaires brunes, marquées de taches arrondies; bec brun, avec la base verdâtre; pieds de cette dernière teinte.

Historique. Cette espèce habite les contrées orientales et septentrionales de l'Europe, l'Asie et le nord de l'Afrique, et passe annuellement dans le nord de la France.

Nous la voyons dans notre localité au commencement de mai, en septembre et octobre, le plus souvent isolément ou par paires. On la chassait chaque année, aux filets, dans nos marais, avant leur dessèchement. On la prend encore de nos jours dans ceux qui existent entre Douai et Cambrai.

Elle niche dans les lieux marécageux, quelquefois parmi les bruyères; pond quatre œufs, renflés, un peu pyriformes, d'un jaune roux ou d'un roux verdâtre, avec des points et des taches d'un gris foncé, d'un roux vif et d'un brun noir, les dernières très-rapprochées et à peu près confondues au gros bout.

Grand. diam., 3 cent. 7 mill.; petit diam., 2 cent. 9 mill.

« Cette espèce, m'écrit M. Hardy, ne fréquente guère que les eaux des marais d'eau douce, où elle se tient cachée dans les herbes; elle

se laisse assez difficilement approcher quand elle est à découvert, et se distingue par un sifflet, je devrais dire un ramage très-agréable, qu'elle fait entendre avant de se poser, d'où les chasseurs de Dieppe lui ont donné le nom de *Ramage*. »

354. CHEVALIER CUL-BLANC. — TOTANUS OCROPHUS.

(Type du genre *Helodromas*, Kaup.)

Diagnose : *Dessous de l'aile brun, linéolé transversalement de blanc ; sus-caudales et tiers basale de la queue blancs ; les rectrices latérales portant une ou deux taches brunes vers le bout, et les médianes des bandes transversales noirâtres sur leur tiers postérieur.*

Taille : 21 *à* 22 *cent.*

Synonymie : Tringa ocrophus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 250 ; — Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 55.

Genus Tringæ, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 177.

Tringa ochropus, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 676 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 729 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 386.

Totanus ochropus, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 651 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. VI, p. 397, et *Faun. Fr.* p. 297 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 531 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 552 ; — Ch. Bonap. *Birds.* (1838), p. 51 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXIII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 333 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XCIII.

Buff. *Pl. enl.* 843 ?

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 296.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 315, f. 1.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 55, f. 4.

Description. *Mâle et femelle en été :* Parties supérieures d'un brun olivâtre à reflets, avec les plumes de la tête et du cou frangées de blanc, et un grand nombre de petites taches blanchâtres sur les bords de celles du dos et des scapulaires ; sus-caudales d'un blanc éclatant sans taches ; parties inférieures d'un blanc pur, avec des taches brun olive au cou et

à la poitrine : lorums bruns ; un trait du bec à l'œil et paupières, blancs ; joues variées de brun olivâtre et de blanc ; couvertures alaires pareilles au dos, avec des points blanchâtres sur les moyennes, et un plus grand nombre sur les petites ; rémiges noirâtres ; queue d'un blanc marqué de taches transversales brunes, larges, et au nombre de quatre sur les deux pennes médianes, diminuant en étendue et en nombre jusqu'à la plus externe, qui est souvent entièrement blanche ; bec noir verdâtre ; pieds cendré verdâtre ; iris brun foncé.

Mâle et femelle en hiver : Ils ont les teintes moins nettes, les parties supérieures moins reflétantes ; les petites taches de ces parties moins nombreuses, roussâtres, celles du cou et de la poitrine moins foncées, confondues sur les côtés.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'une teinte moins foncée que celle des vieux, avec les petites taches moins nombreuses, moins prononcées et jaunâtres ; parties inférieures, blanches, marquées de taches en fer de lance au cou et à la poitrine, dont les côtés offrent la même teinte que le dos.

Historique. Le Chevalier Cul-Blanc est répandu dans toute l'Europe : sédentaire dans le midi de la France ; de passage dans le nord et d'autres lieux de cet état.

Il se montre régulièrement dans notre localité en mars, avril, septembre et octobre ; quelquefois l'hiver, quand les froids sont modérés.

Il niche aux bords des eaux, à terre, sur le sable, souvent au milieu des herbes. Sa ponte est de trois à cinq œufs, un peu pyriformes, d'un gris roussâtre, avec de très-petits points roux ou brunâtres, et de grosses taches d'un brun noir, accumulées et presque confondues au gros bout.

Grand diam., 3 cent. 9 mill. ; petit diam., 2 cent. 9 mill.

Ce Chevalier ne se mêle guère aux autres Échassiers, se plaît dans les marais fangeux et le long des fossés dans l'intérieur des bois, toujours isolément.

Sa chair n'est pas estimée ; elle exhale une forte odeur.

3.° CHEVALIERS GUIGNETTES. — ACTITIS (Boie).

Bec médiocre, droit, à mandibules presque égales ; ailes n'atteignant pas l'extrémité de la queue, qui est arrondie ; tarses peu élevés.

355. CHEVALIER GUIGNETTE. — TOTANUS HYPOLEUCOS.

Diagnose : *Dessous de l'aile blanc, sans taches ; rectrices médianes semblables au manteau, marquées faiblement de brun en travers, les latérales blanches, portant des taches noirâtres.*

Taille : 18 *à* 19 *cent.*

Synonymie : Tringa hypoleucos, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 250 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 678 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 734 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 389 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820, t. 2, p. 657 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. VI, p. 407, et *Faun. Fr.* p. 298 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 531 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 552 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 334.

Actitis hypoleucos, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 51 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXIII ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XCI.

Buff. *Pl. enl.* 850.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 297, robe de printemps.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 318.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 55, f. 6.

Description. *Mâle et femelle en été :* Parties supérieures d'un brun olivâtre à reflets, avec une raie plus foncée sur la tige des plumes, et de fines raies transversales en zigzag d'un brun noirâtre sur le dos, les scapulaires, les longues couvertures alaires et les sus-caudales ; gorge, abdomen, sous-caudales et jambes blancs ; parties latérales et inférieures du cou, poitrine marquées de raies longitudinales brunâtres sur fond blanc, confluentes sur les côtés de cette dernière partie;

paupières et sourcils blancs ; joues rayées de brun olivâtre : petites et moyennes couvertures alaires pareilles au dos ; rémiges brunes ; les deux rectrices médianes d'un brun olivâtre, rayées transversalement de noirâtre; les autres blanches avec des raies brunes ; bec cendré ; pieds cendré verdâtre ; iris brun.

Mâle et femelle en hiver : Ils ne diffèrent que par les reflets qui sont moins grands qu'en été.

Jeunes avant la première mue : D'un brun plus foncé en dessus, avec les bordures des plumes rousses et des raies transversales brunes et rousses en zigzag, très-apparentes sur les ailes ; milieu du cou et de la poitrine blancs, avec les côtés de cette dernière partie lavés de cendré et rayés de brun.

Historique. La Guignette est répandue dans presque toute l'Europe ; elle est sédentaire en Sicile et passe périodiquement en France.

Elle se reproduit dans le Boulonnais, dans le marais de Guignes, près de Calais, sur les bords de la Seine, en Anjou, dans d'autres localités de la France et en très-grand nombre sur toutes les rivières qui se jettent dans la mer Noire.

Elle niche sous les broussailles, parmi les joncs et les herbes ; pond quatre ou cinq œufs, peu renflés, un peu pyriformes, d'un jaune sale clair, avec des points et de petites taches d'un gris cendré, d'un brun rouge clair et d'un brun noir.

Grand diam., 3 cent. 7 mill. ; petit diam. 2 cent. et demi.

Elle se nourrit de vermisseaux et d'insectes.

La Guignette, au dire de M. Hardy, fait, pour ainsi dire, un oiseau à part des Chevaliers. Elle a le vol bas et saccadé qui lui est particulier ; balance constamment la queue, à la manière des Bergeronnettes, ne voyage que de nuit, en suivant de préférence le rivage de la mer ; plonge très-bien et très-longtemps, pour éviter le chien quand elle est démontée, ce qui n'a jamais été observé chez les autres Échassiers de la même famille.

Elle n'a, pour exprimer ses sensations, qu'un cri monotone et plaintif, qu'elle répète constamment en volant, surtout le soir.

Elle voyage en grandes troupes et se fait voir également dans les prairies submergées. On en tue beaucoup chaque année sur celles de l'Escaut.

C'est un gibier excellent lorsqu'il est gras.

356. CHEVALIER GRIVELÉ. — TOTANUS MACULARIUS.

Diagnose : *Dessus de l'aile blanc et noir ; rectrices médianes semblables au manteau ; la plus latérale blanche et barrée de brun, la voisine terminée de blanc ; des taches arrondies et plus ou moins nombreuses sous le corps.*

Taille : 18 *cent. environ.*

Synonymie : Tringa macularia, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 249 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 672 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 734 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 385.

Turdus aquaticus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 255.

Totanus macularia, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 656.

Totanus macularius, Vieill., *Dict.* (1816), t. VI, p. 406 ; — Schinz, *Eur. Faun.* (1840), p. 334.

Actitis macularius, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 51.

Actitis macularia, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXIII ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XC.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 317.

Vulgairement : Grive d'eau, Chevalier perlé.

Description. *Mâle et femelle en été :* Parties supérieures d'un brun olivâtre à reflets, comme la Guignette, rayées longitudinalement de noirâtre à la tête et au cou, transversalement, en zigzag, sur le dos et les ailes ; parties inférieures d'un blanc pur, avec des taches noires arrondies, plus ou moins grandes, et les côtés de la poitrine lavés de brun ; lorums bruns, surmontés d'une raie blanche ; joues blanches, tachetées de brun ; rémiges d'un brun olivâtre ; les quatre rectrices médianes pareilles au dos et terminées de noir, les autres blanches et traversées de brun ; bec couleur de chair, avec la pointe brune ; pieds rouge clair ; iris brun.

Mâle et femelle en hiver : Parties supérieures d'une teinte grisâtre ; parties inférieures avec des taches plus petites,

moins nombreuses, plus pâles et des stries très-fines noirâtres.

Jeunes avant la première mue : Parties inférieures totalement blanches. A la mue, quelques taches brunes ovoïdes paraissent à la poitrine et à l'abdomen.

Historique. Il habite particulièrement l'Amérique septentrionale et se montre de passage accidentel en Europe.

Quelques individus isolés ont été tués en Angleterre et en Allemagne. Celui de ma collection vient de la Nouvelle-Géorgie.

Il niche dans les parties américaines du cercle arctique ; pond, selon M. Temminck, quatre œufs, d'un gris blafard, marqués de grandes taches irrégulières, noires, et de mouchetures moins foncées.

1.° CHEVALIERS A LONGUE QUEUE. — ACTITURUS (Ch. Bonap.)

(*Bartramia*, Less.)

Bec à peine plus long que la tête, droit, à mandibules égales ; ailes ne s'étendant qu'aux deux tiers de la queue, qui est longue et très-arrondie ; tarses allongés.

357. CHEVALIER LONGICAUDE. — TOTANUS BARTRAMIA.

Diagnose : *Dessous de l'aile blanc avec de nombreuses taches et bandes transversales brunes ; rectrices latérales blanc lavé de jaune, portant des raies et des bandes irrégulières brunes, les deux médianes cendrées et marquées de bandes noires et obliques de haut en bas.*

Taille : 25 *cent. environ.*

Synonymie : Tringa longicauda, Bechst. d'après Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 651.

Tringa Bartramia, Wilson, *Ameriq. Ornith.* (1808—1814), t. 7, p. 63.

Totanus Bartramius, Temm. *lib. cit.* p. 650 ; Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 332.

Bartramia laticauda, Less. *Ornith.* (1831), p. 553.

Actiturus Bartramius, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 51.

Actitis Bartramia, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXIII; — Schleg. *Revue* (1844), p. XCII.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 313.
Vulgairement : Chevalier à longue queue.

Description. *Mâle et femelle adultes :* Dessus de la tête et du corps d'un brun noirâtre, avec les plumes bordées de jaune isabelle ; nuque de cette dernière teinte, rayée longitudinalement de brun noirâtre ; sus-caudales noires ; gorge, milieu du ventre et jambes blancs ; sous-caudales roussâtres; devant et côtés du cou, poitrine couleur isabelle rayée longitudinalement de noir ; flancs également isabelles, avec des raies noires transversales en zigzag ; joues pareilles au cou, avec des taches brunes ; couvertures alaires roussâtres et brunâtres, avec des bandes transversales noires ; rémiges de cette dernière couleur; rectrices rousses, marquées, à grandes distances, de bandes transversales noires, terminées et lavées en dehors de cendré blanchâtre, avec les quatre médianes brunes et des raies plus rapprochées ; bec et iris bruns ; pieds rougeâtres.

Jeunes : Parties supérieures, le dos excepté, marquées de grandes taches brunes ; devant du cou, poitrine et flancs avec des taches longitudinales lanciformes et des bandes moins distinctes à la queue que dans les vieux (Tem.).

Historique. Ce Chevalier habite les États-Unis d'Amérique, où il serait commun en été, et se montre accidentellement en Europe.

On a tué un individu de cette espèce en Hollande et un autre en Allemagne, à la connaissance de M. Temminck. Il se nourrirait d'insectes coléoptères, suivant cet auteur.

Propagation et mœurs inconnues.

5.° CHEVALIERS SPÉCULIFÈRES — CATOPTROPHORUS (Ch. Bonap.)

Bec long, droit ; les trois doigts antérieurs réunis par une large membrane ; tarses très-élevés ; une sorte de miroir sur l'aile.

358. CHEVALIER SEMI-PALMÉ. — TOTANUS SEMIPALMATUS.

Diagnose : *Dessous de l'aile brun ; rectrices médianes cendrées*

dans leur moitié postérieure, blanches dans leur moitié basale ; rectrices latérales d'un blanc moucheté faiblement de cendré ; un miroir blanc sur l'aile.

Taille : 40 *cent. environ.*

Synonymie : Scolopax semipalmata, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 659 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 722 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 637 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. VI, p. 410 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXIII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 330 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XCIV.

Catoptrophorus semipalmatus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 51 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 55, d'après un autre ouvrage du naturaliste précédent.

Gould, *Birds of Eur.* p. 311.

Description. *Mâle et femelle en été :* Parties supérieures d'un cendré plus foncé à la tête et au corps, rayé longitudinalement de noirâtre au centre des plumes du vertex et du dos, transversalement sur les scapulaires et les longues couvertures des ailes, avec une teinte plus claire sur leurs bordures, et quelques taches roussâtres ; sus-caudales blanches ; région inférieure d'un blanc pur à la gorge et au milieu de l'abdomen, avec des taches d'un brun lavé de roussâtre, allongées et arrondies à la face, au cou, à la poitrine, et transversales en zigzag sur les flancs et les sous-caudales ; ailes comme le dos, mais plus rayées transversalement de noirâtre et plus tachetées de roussâtre ; grandes rémiges noires, avec un grand espace blanc vers les trois quarts de leur longueur ; les secondaires en grande partie blanches, avec quelques taches cendrées ; queue de cette dernière teinte, avec les deux pennes médianes marquées de bandes transversales noires, les autres marquées de petites taches, quelques-unes en zigzag.

Mâle et femelle en hiver : Parties supérieures d'un cendré uniforme, avec une teinte brunâtre au centre de chaque plume, sur la tige, et une nuance plus claire sur les bordures ;

sus-caudales blanches pointillées de cendré ; gorge, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; cou, poitrine d'un cendré strié longitudinalement de brun ; flancs variés de cendré ; ailes d'un cendré brun, plus clair et nuancé de blanchâtre sur les bords des plumes ; rémiges noires, avec un grand espace blanc sur les primaires ; les secondaires presque entièrement blanches ; rectrices médianes brunes, les autres traversées de zigzags cendrés.

Jeunes avant la première mue : Vertex varié de brun plus foncé que chez les vieux en hiver ; nuque cendrée ; dos et scapulaires bruns, avec les plumes liserées de roux terne ; côtés du cou marqués de stries cendrées ; devant de la poitrine, abdomen et sous-caudales blancs ; queue brune, avec les deux pennes médianes blanches à leur origine, brunes dans le reste de leur étendue, les latérales marquées de zigzags vers leur extrémité ; bec et pieds d'un cendré de plomb ; iris noirâtre.

Historique. Il habite l'Amérique septentrionale et se montre accidentellement en France et dans le nord de l'Europe.

On a tué un individu de cette espèce près d'Abbeville. Il fait partie de la riche collection de M. de Lamotte.

M. Temminck dit qu'on lui a assuré que le Chevalier semi-palmé se montre assez souvent dans le nord de l'Europe, mais toujours sous sa livrée d'hiver.

Il niche dans les marais, parmi les herbes ; pond, selon Wilson, quatre œufs, très-gros à l'un des bouts, pointus à l'autre, olivâtres, avec de grandes taches d'un brun noirâtre, plus nombreuses au gros bout.

Il se tient dans les marais salés, et vit de vers, d'insectes aquatiques et surtout de coquillages bivalves.

GENRE XCVIII.

COMBATTANT. — MACHETES.

Synonymie : Tringa, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. 1816) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

MACHETES, G. Cuv. (1829) : — Less. (1831) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Temm. (1840) ; — Keys. et Blas. (1840).

CARACTÈRES. Bec médiocre, très-faiblement renflé et incliné à sa pointe, moins flexible que celui des Bécasseaux; narines latérales, coniques, ouvertes dans les sillons supérieurs; jambes dénudées, dans une assez grande étendue, au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne; tarses allongés; doigt externe uni à la base par une membrane assez ample; ailes suraiguës; première rémige la plus longue : queue arrondie.

Considérations générales. La seule espèce qui appartienne à ce genre habite le nord de l'Europe. Elle a les mœurs générales des Chevaliers. Le nom qu'elle porte, et qu'elle a transmis au genre, lui vient de l'habitude qu'ont les mâles de se disputer au moment des pariades la possession des femelles.

Le mâle et la femelle offrent, sous le rapport de la taille et du plumage, des différences qui ont occasionné de grandes méprises. Le premier éprouve, au printemps, une mue partielle, qui lui fait revêtir une collerette fort remarquable, composée de très-longues plumes, qui tombent aussitôt après la reproduction.

Observations. Le genre Combattant, proposé par G. Cuvier, est admis aujourd'hui par la plupart des ornithologistes. Il forme le passage des Bécasseaux aux Chevaliers. L'espèce type s'éloigne des premiers par ses formes plus élancées, ses pieds plus allongés, et par la membrane large qui unit les doigts médian et externe. Ces caractères, et surtout le dernier, la rapprochent des Chevaliers.

359. COMBATTANT ORDINAIRE. — MACHETES PUGNAX.

DIAGNOSE : *Dessous de l'aile et sous-caudales blancs, sans taches ; tige de toutes les rémiges blanche ou blanchâtre ; rectrices médianes rayées en travers, les trois plus latérales unicolores ; une large collerette chez les mâles, en été.*

Taille : 31 cent. environ, le mâle.

Synonymie : TRINGA PUGNAX, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 247 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 669 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 725 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 377 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2,

p. 631 ; — Vieill. *Dict.* (1819), t. XXXIV, p. 458, et *Faun. Fr.* p. 289; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 328 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XCI.

TRINGA CINEREUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 203, *jeune.*

TRINGA VARIEGATA, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 51, *mâle* en automne.

TRINGA LITTOREA, Gmel. *lib. cit.* p. 677, *jeune.*

TRINGA EQUESTRIS, *femelle ;* TRING. LITTOREA et TRING. GRENOVICENSIS, *jeune*, Lath. *lib. cit.* p. 730 et 731.

MACHETES PUGNAX, G. Cuv. *Rég. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 527 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 560 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 50 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXV ; — Temm. *op. cit.* 4.e part. (1840), p. 411.

Buff. *Pl. enl.* 305, *mâle* sous le nom de *Paon de mer ;* 300, *femelle* sous celui de *Chevalier varié*, et 300, *jeune* sous le même nom.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 290, *mâle*, et 291, *femelle* en mue d'automne.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 328.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 54, f. 5.

DESCRIPTION. *Mâle adulte en été :* Dessus de la tête et du cou ordinairement varié de noir ou de violet foncé à reflets d'acier, dessus du corps noirâtre, varié de roux, de cendré, de blanc ou de jaune, avec le bas du dos et les sus-caudales d'un gris brun ; face couverte de papilles jaunes ou rougeâtres ; large collerette, composée de plumes fortes, serrées, diversement arrangées et colorées au cou, surmontée d'oreillons formés par les plumes des parties latérales de la nuque, qui sont longues et de couleurs différentes ; poitrine variée de blanc, de noir, ou de violet ; abdomen et sous-caudales d'un blanc plus ou moins pur ; grandes couvertures alaires brunes, bordées d'une autre couleur ; petites et moyennes couvertures d'un cendré brun; rémiges d'un brun foncé; rectrices pareilles à celles-ci, ravées en travers de brun noirâtre ; bec brunâtre; pieds d'un brun lavé de jaunâtre ou de verdâtre ; iris brun.

Femelle en été : Beaucoup plus petite que le mâle, sans

collerette ou fraise; généralement d'un brun cendré en dessus, avec des plumes rousses ou noires à reflets; couleurs des parties inférieures plus claires, avec le ventre blanc; bec noir; pieds brun jaunâtre ou verdâtre.

Mâle et femelle en automne : Ils sont semblables, à la taille près; le mâle n'a plus de papilles ni de fraise; les plumes de la nuque et du cou sont courtes comme chez la femelle en été; ils sont, en général, en dessus, bruns, variés de noir et de roussâtre; blancs en dessous et tachetés au cou.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle en robe d'hiver, mais ils sont plus petits, ont les plumes des parties supérieures d'un brun noirâtre, et frangées largement de roux jaunâtre; celles du cou et de la poitrine d'un cendré roussâtre; celles de la gorge, de l'abdomen, du dessous de la queue, blanches, et les petites couvertures alaires bordées de blanc roussâtre; bec noir et pieds verdâtres.

Nota. Il n'y a pas d'oiseau dont le mâle varie autant en été, sous le rapport des couleurs, que celui de cette espèce. Il n'est pas possible, quelque grande que soit la quantité de mâles que l'on examine sous leur robe de noces, d'en trouver deux qui portent la même collerette. Ce n'est que dans les mois de mai et de juin qu'ils portent cette parure.

Historique. Il habite les contrées septentrionales et tempérées de l'Europe et de l'Asie; est de passage périodique en France.

Au mois d'août et de septembre, lorsqu'il se rend dans le midi pour y passer l'hiver, nous le voyons en petit nombre dans le nord. Il s'y montre en plus grande quantité vers la fin de mars et en avril, lorsqu'il retourne, à la suite des Bécasseaux, pour se rendre plus au nord. Les mâles passent les premiers en automne, puis les femelles et ensuite les jeunes; le contraire a lieu au printemps. A cette époque on en prend beaucoup aux filets, dans les marais entre Douai et Cambrai. On en prenait également aux environs de Lille avant le dessèchement du marais de Marquillies.

Le Combattant se reproduit en très-grand nombre en Hollande et en Bessarabie; en plus petit nombre en Angleterre, et quelquefois en France, dans le Boulonnais. Il niche dans les prairies marécageuses, parmi les herbes; pond quatre ou cinq œufs, un peu ventrus, pyriformes, d'un gris verdâtre, un peu roux, avec des points et des taches d'un brun roux et d'un brun noir.

Grand diam., 5 cent.; petit diam., 3 cent. 6 à 7 mill.

Je tiens des Combattants, chaque année, dans un jardin, pour les avoir en robe de noces. Ils y mangent les vers et les petits limaçons. J'en ai nourri, dans une chambre, avec du millet et de la mie de pain. A cette occasion, je me suis assuré qu'il faut renouveler souvent leur boire.

Le Combattant est un oiseau qui aime à se tenir sur un pied, tandis que l'autre est caché dans les plumes de l'abdomen ; s'il veut alors changer de place, il se contente le plus souvent de faire quelques sauts sur ce pied au lieu de poser l'autre à terre. Durant la saison des amours, le mâle est sans cesse disposé à se battre avec le premier de son espèce qui se présente, et celui-ci ne refuse jamais le combat.

GENRE XCIX.

BÉCASSE. — SCOLOPAX.

(Type de la sous-famille des *Scolopacinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : Numenius, Linn. (1735).

Scolopax, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — G. Cuv. (1797) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

Genus scolopacis, Briss. (1760).

Rusticola et Scolopax, Vieill. (1816) ; — Less. (1831), et Macroramphus.

Macroramphus, Gallinago et Scolopax, Ch. Bonap. (1838).

Macroramphus, Ascolopax et Scolopax, Keys. et Blas. (1840).

Caractères. Bec long, grêle, arrondi, mou, renflé et obtus à sa pointe, qui devient pointillée après la mort ; mandibule supérieure sillonnée sur les côtés, dans la plus grande partie de son étendue, un peu courbée, à son extrémité, sur l'inférieure ; celle-ci sillonnée au milieu seulement ; narines basales, longitudinales et couvertes par une membrane ; pieds médiocres, grêles ou un peu allongés : jambes totalement emplumées ou nues inférieurement ; doigts libres ou le médian uni à l'externe par une membrane ; pouce n'appuyant à terre que par le bout ; ailes moyennes, sur-aiguës ; tête comprimée ; yeux grands, situés fort en arrière ; queue courte, en partie cachée par les couvertures.

Considérations générales. Les oiseaux qui appartiennent à ce genre habitent les bois, les marais d'eau douce et salée ; se nourrissent de vermisseaux, de limaçons, d'insectes ; sont migrateurs et passent, en automne, du nord au midi, et, au printemps, du midi au nord.

Leur mue est double, sans toutefois changer de plumage ; les couleurs sont seulement plus nettes et un peu plus éclatantes en été.

Le mâle et la femelle se ressemblent ; la livrée des jeunes diffère peu de celle des adultes en hiver.

Observations. 1.° Les Bécasses composaient, avec les Barges, les Chevaliers, les Courlis et les Rhynchées, le genre *Scolopax* de Linné. Brisson, et après lui G. Cuvier et Temminck, réduisirent ce genre aux Bécasses proprement dites et aux Becassines. Ces dernières ont été à leur tour sectionnées en plusieurs coupes génériques par les nomenclateurs contemporains.

M. Temminck n'admet pas ces nouvelles divisions ; il se contente de former trois groupes d'après la conformation des jambes et des pieds. Le premier pour les *Bécasses proprement dites ;* le second pour les *Bécassines* et le troisième pour les *Bécassines-Chevaliers.*

Je donne à cette manière de voir la préférence sur celle de Vieillot, qui a cru pouvoir distinguer génériquement les Bécassines et les Bécassines-Chevaliers des Bécasses. Les caractères sur lesquels cet auteur fonde ses genres, n'ont pas, selon moi, une valeur suffisante : car les oiseaux qui les composent ne diffèrent réellement que par le bas des jambes, qui est emplumé dans les uns et nu dans les autres. Je suis donc loin d'adopter, pour le même motif, les nouveaux genres établis depuis lui sous les noms de *Macroramphus*, pour la *Scol. grisea ;* de *Xylocota*, pour la *Scol. Sabini*, et de *Philolimnos*, pour la *Scol. Gallinula.*

2.° On n'admet généralement qu'une espèce de Bécasse proprement dite : la *Scol. Rusticola.* Les *petites Bécasses,* que l'on voit dans certaines localités, seraient, d'après les observations de M. Temminck, des jeunes provenant de couvées tardives. Suivant celles de M. Hardy, elles pourraient bien constituer, sinon une seconde espèce, au moins une race distincte. Non seulement elles sont infiniment plus petites et ont des teintes différentes, mais elles ont le vol beaucoup plus rapide que celui des Bécasses ordinaires, et font, en partant, des ricochets comme la Bécassine (1).

Si ces différences ne suffisent pas aux yeux des naturalistes pour former une seconde espèce de la petite Bécasse, ne devraient-elles pas au moins suffire pour la faire considérer comme une race distincte

(1) Au Hâvre, où M. Hardy a demeuré long-temps, la grosse Bécasse arrive vers la fin d'octobre, par des vents du sud-est, et porte le nom de *Bécasse du sud-est ;* la petite ne paraît qu'après elle, par les vents du nord-est, et porte celui de *Nordette.*

de la Bécassine ordinaire? Il est peu rationnel d'admettre qu'un oiseau de trois mois soit beaucoup plus petit que son frère de quatre mois et puisse avoir un vol plus vigoureux que son aîné.

3.° Les Bécassines, admises comme espèces distinctes, sont au nombre de quatre ; savoir : la B. grande, la B. ordinaire, la B. Sabine et la B. Sourde. On ne connait qu'une seule Bécassine-Chevalier.

La Bécassine de Brehm, *Scol. Brehmii* des auteurs, n'est sans doute qu'une variété de la *Scol. Gallinago;* du moins je ne trouve pas de différences dans les formes ni dans le plumage des sujets que je possède. Elle ne diffère de la Bécassine ordinaire que par la queue, qui est composée de seize pennes aulieu de quatorze. On prétend aussi qu'elle ne jette aucun cri lorsqu'elle s'envole.

Il en est probablement de même de la Bécassine de Lamotte, *Scol. Delamottii* (Vieill.), qui n'a que douze rectrices, et dont M. Baillon fait une espèce (1).

Les Bécassines erratiqnes, *Scol. peregrina* (Baillon), est encore une espèce trop douteuse pour que je l'admette dans mon catalogue. Elle est en tout semblable à la Bécassine ordinaire ; elle en diffère seulement par une taille plus petite et la queue qui n'aurait que douze pennes (2), comme les sujets dont on a fait une espèce sous le nom de *Scol. Delamottii.*

Quant à la *Scol. saturata*, que le docteur Schinz indique (*Europ. Fauna,* p. 342), comme ayant été tuée en Angleterre, c'est un oiseau de Java que mon savant ami a, suivant M. Schlegel, confondu avec la *Scol. Sabinii.*

Le prince Ch. Bonaparte admet une espèce sous le nom de *Gallinago Montagui ;* mais il n'en donne pas la description et n'indique pas les motifs qui l'ont déterminé à établir cette espèce, qui n'est probablement qu'une variété accidentelle.

1.° BÉCASSINES CHEVALIERS. — MACRORAMPHUS (Leach).

Tarses longs ; bas des jambes nus ; doigt externe uni au médian par une membrane.

360. BÉCASSE GRISE. — SCOLOPAX GRISEA.

DIAGNOSE : *Point de bandes sur la tête ; sus-caudales et rectrices*

(1) Elle a le même cri que la Bécassine ordinaire et a été trouvée près d'Abbeville.

(2) Deux sujets ont été tirés aussi près d'Abbeville.

rayées transversalement de blanc et de noir ; tige de la première rémige blanche, celle des autres brune ou roussâtre.

Taille : 27 *cent. environ.*

Synonymie : Scolopax Noveboracensis, Gmel. *Syst.* (1788), t. I, p. 658; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 733.

Scolopax grisea, Gmel. *loc. cit.* — Lath. *lib. cit.* 724; — Vieill. *Dict.* (1816), t. III, p. 357; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 679; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1817), t. 1, p. 523; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 342; Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXVI.

Scolopax Paykullii, Nilsson, d'après Temm. *Man.* (1820), t. 2, p. 680.

Macroramphus griseus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 52; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXV.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 323.

Description. *Adultes en été :* Parties supérieures d'un brun roussâtre varié de taches noires, étroites et allongées à la tête, plus petites à la nuque, larges et irrégulières sur le haut du dos et les scapulaires ; bas du dos d'un blanc éclatant, marqué de quelques taches noires ; sus-caudales d'un cendré blanchâtre, avec de nombreuses taches noires sous forme de croissants ; parties inférieures d'un roux très-clair, parsemées de taches noirâtres très-petites aux faces antérieures et latérales du cou, plus grandes sur les côtés de la poitrine, transversales et lunulaires aux flancs et aux sous-caudales ; milieu de l'abdomen blanc, très-légèrement lavé de roussâtre, sourcils et joues d'un blanc jaunâtre, marqué de petits traits d'un cendré noirâtre ; ailes variées comme le manteau ; rémiges noirâtres ; queue blanche, portant des bandes noires irrégulières, transversales et longitudinales, plus rapprochées sur les pennes médianes ; bec noir ; pieds brun rougeâtre.

Adultes en hiver : Parties supérieures d'un cendré brun, uniforme, avec les plumes du haut du dos et les scapulaires bordées et terminées par une teinte plus foncée ; bas du dos et sus-caudales blancs, marqués de croissants noirs, formant

des bandes transversales sur ces dernières plumes ; sourcils, gorge, devant du cou et parties inférieures du corps blanc pur, avec un peu de brunâtre sur les côtés du cou : quelques taches grises sur les flancs et des raies transversales brunes sur les sous-caudales ; couvertures alaires et rémiges secondaires d'un cendré rembruni ; ces dernières bordées et terminées de blanc ; rémiges primaires d'un brun noirâtre : rectrices médianes grises, les autres blanches, avec des taches noires comme en été : bec brun, avec la pointe noire ; pieds brun rougeâtre.

Jeunes de l'année : Dessus de la tête, haut du dos, scapulaires noirâtres, avec chaque plume bordée de roux vif ; bas du dos blanc, avec quelques taches noires ; sus-caudales d'un blanc lavé de cendré et marqué de bandes transversales noires en zigzag ; sourcils, gorge, devant et côtés du cou et toutes les parties inférieures du corps blanc roussâtre, plus foncé à la poitrine, moins au milieu de l'abdomen, avec des petites taches brunes sur les côtés du cou, de la poitrine, aux flancs, et des raies noirâtres en zigzag sur les sous-caudales ; couvertures alaires pareilles au manteau ; rémiges primaires noirâtres, les secondaires cendrées et bordées de blanc ; rectrices médianes cendré roussâtre et terminées de roux ; les latérales blanches et variées de taches noires, comme dans les adultes.

Historique. Cette Bécassine habite en grand nombre le nord de l'Amérique et se montre accidentellement en Europe.

On ne cite que deux captures de cette espèce faites en Europe : l'une en Angleterre et l'autre en Suède.

Les sujets que je possède viennent de New-York, où elle est commune.

Vieillot, qui a eu occasion d'observer cet oiseau, dit qu'il se tient sur les bords de la mer, les marais salés et à l'embouchure des rivières.

Il se nourrit de coquillages bivalves, suivant Wilson.

Sa propagation est inconnue.

2.° BÉCASSINES. — GALLINAGO (Stephens).

Tarses médiocres ; bas des jambes nu ; point de membrane interdigitale.

361. BÉCASSE MAJOR. — SCOLOPAX MAJOR.

Diagnose : *Deux bandes longitudinales noires sur la tête ; baguette de la première rémige blanche ou blanchâtre, celle des autres d'un brun roussâtre; les quatre rectrices les plus latérales blanches, avec une ou deux taches noires sur les barbes externes, vers leur base.*

Taille : 27 *cent. environ.*

Synonymie : Scolopax major, Gmel. *Syst.* (1798), t. 1, p. 661 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 714 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 362 ; — Temm. *Man.* 2.° édit. (1820), t. 2, p. 675 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.° édit. (1829), t. 1, p. 522 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 556 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 340 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXVI.

Scolopax media, Vieill. *Dict.* (1816), t. III, p. 358, et *Faun. Fr.* p. 303.

Gallinago major, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 52.

Ascolopax major, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXVIII.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 300.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 320.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 56, f. 5.

Vulgairement : Bécassine double, grande Bécassine.

Description. *Mâle et femelle au printemps :* Parties supérieures noires, avec quelques points roussâtres à la tête et une bande longitudinale d'un blanc jaunâtre sur la ligne médiane ; les plumes du cou bordées de blanc jaunâtre ; celles du haut du dos et les scapulaires bordées de même, variées de taches et de raies transversales roussâtres en zigzag ; celles

du bas du dos brunes, terminées de roussâtre; les sus-caudales variées de noir, de roussâtre et de blanc; parties inférieures d'un blanc nuancé de roux, marqué de taches longitudinales noirâtres au cou, à la poitrine; de bandes transversales de même couleur sur les flancs, les sous-caudales, et grisâtres au ventre; côtés du front, sourcils, joues d'un blanc jaunâtre, pointillé de noir, avec une raie de même couleur du bec à l'œil; côtés du cou comme le devant de cette partie; petites couvertures alaires d'un brun foncé, terminées de cendré blanchâtre; moyennes couvertures noires, terminées de blanc pur; les grandes noires, traversées de bandes d'un roux clair et terminées de blanchâtre; rémiges noires, avec la baguette de la première blanche et celles des autres brunes; rectrices blanches, excepté les quatre médianes, qui sont noires dans les deux tiers supérieurs, rousses dans le tiers inférieur, et terminées par une bordure brune et blanche; bec rougeâtre et brun à sa pointe; pieds d'un cendré verdâtre; iris brun foncé.

Mâle et femelle en automne : Ils ont les teintes moins pures, le noir des parties supérieures moins profond et les bordures des plumes plus rousses; des teintes également plus rousses et des taches plus brunes, plus nombreuses aux parties inférieures.

Historique. La Bécassine double habite le nord de l'Europe et la Sibérie; se rend en automne dans les contrées tempérées et méridionales; est de passage annuel dans diverses localités de la France.

Elle se montre aux environs de Lille, dans les mois d'avril et d'août, souvent seule, quelquefois en compagnie de deux ou trois individus de son espèce.

Elle niche dans les endroits marécageux, parmi les herbes et les joncs; pond trois ou quatre œufs, un peu piriformes, moins renflés et moins courts que ceux de la Bécasse, d'un roux clair, quelquefois verdâtre, avec des points et des taches d'un brun noir.

Grand diam., 4 cent. 2 mill.; petit diam., 3 cent. 1 mill.

368. BÉCASSE BÉCASSINE. — SCOLOPAX GALLINAGO.

Diagnose : *Deux bandes longitudinales noires sur la tête ; la tige de la première rémige blanche, les autres noirâtres ; toutes les rectrices plus ou moins rousses, marquées de taches et de bandes transversales noires.*

Taille : 25 *cent. environ.*

Synonymie : Scolopax Gallinago, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 244 ; — Brün. *Ornith. Bor.* (1760), p. 48 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 662 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 715 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 363 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 676 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. III, p. 355, et *Faun. Fr.* p. 301 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 522 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 556 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 341 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXVI.
Gallinago, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 208.
Gallinago Scolopacinus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 52.
Ascolopax Gallinago, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXVII.
Buff. *Pl. enl.* 883.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 301.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 321, f. 2.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 57, f. 1.

Description. *Mâle et femelle :* Parties supérieures noires, avec des points roux à la tête et une raie médiane longitudinale d'un blanc roussâtre ; le cou roux clair sur les bords des plumes, le corps portant deux bandes longitudinales blanc roussâtre, tacheté de roux et rayé transversalement de roussâtre ; gorge d'un blanc nuancé légèrement de roux ; abdomen blanc pur ; devant du cou, poitrine, flancs, sous-caudales d'un roux clair rayé longitudinalement de brun au cou, à la poitrine et transversalement sur les flancs ; côtés du front, sourcils, d'un blanc roussâtre tacheté de brun ;

lorums brun roux ; côtés du cou comme la face antérieure ; couvertures alaires brunes, bordées et terminées de blanc roussâtre ; rémiges brunes, terminées de blanchâtre ; rectrices noires, avec des raies transversales d'un orange foncé ; quelques-unes terminées de cette couleur ou de blanc ; bec brun, avec la base cendrée ; pieds verdâtre pâle ; iris noir.

Au printemps les couleurs sont plus vives, luisantes, quelques-unes à reflets.

En automne elles paraissent ternies et tirer sur le grisâtre.

Jeunes avant la première mue : Plus petits que les adultes; plus tachetées en dessous.

Variétés : Cette espèce varie, sous le rapport de la taille et des couleurs du plumage, selon les localités; elle offre aussi des variétés accidentelles. Je possède un sujet isabelle, un roux et un troisième gris de lin. Enfin elle varie encore pour le nombre des pennes de la queue. On trouve des individus qui n'en ont que douze, tandis que d'autres en ont jusqu'à seize ; mais le premier de ces nombres est le plus constant. C'est sur un pareil caractère que repose l'existence des *Bécassines erratiques* de *Lamotte* et de *Brehm*.

Historique. La Bécassine ordinaire est répandue sur tout le globe et passe annuellement en France.

Elle arrive dans notre contrée dès le mois de mars, en plus ou moins grandes troupes, selon que le vent est plus ou moins favorable; elle s'y montre jusqu'à la fin d'avril, puis se rend dans le nord pour s'y propager. Quelques individus cependant restent et nichent dans nos grands marais. Elle revient vers la fin de juillet pour aller passer l'hiver dans le midi. On dit qu'on en voit des essaims innombrables dans les marais Pontins.

Elle niche à terre, dans un petit enfoncement, à l'abri d'un buisson ou d'une touffe d'herbes; pond quatre ou cinq œufs, un peu renflés, assez piriformes, d'un roux olivâtre très-clair ou d'un olivâtre gris, ou jaune grisâtre, avec des points et des taches, les unes d'un gris foncé, les autres d'un brun noirâtre.

Grand diam., 3 cent. 9 mill. ; petit diam., 3 cent.

363. BÉCASSE SABINE ? — SCOLOPAX SABINII (1).

Diagnose : *Plumage sans aucune teinte blanche.*
Taille : 27 *à* 28 *cent.*

Synonymie : Scolopax Sabinii, Vigors, d'après. Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), pl. LXXVII ; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 432 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 342 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXVI.
Gallinago Sabini, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 52.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 321, f. 1.

Description. *Mâle et femelle :* Tête, cou d'un brun ombré, pointillé de marron foncé ; dessus du corps et des ailes noir, avec les plumes largement bordées de marron foncé ; poitrine, abdomen d'un brun noirâtre, avec des bandes et des taches marron ; rémiges d'un noir enfumé ; rectrices noires de la base à la partie moyenne, l'autre moitié rousse, marquée de fines bandes transversales noires ; bec noirâtre, avec la base de la mandibule supérieure marron clair ; pieds d'un vert olivâtre foncé.

Historique. On ne sait quelle contrée cette espèce habite ; elle a été observée sept fois dans les îles britanniques depuis 1822.

M. de Selys-Longchamps pense que c'est un mélanisme de la *Scolopax Gallinago.*

364. BÉCASSE SOURDE. — SCOLOPAX GALLINULA.

(Type du genre *Philolimnos*, Brehm.)

Diagnose : *Une seule bande longitudinale noire sur la tête ; tige de la première rémige blanchâtre seulement vers sa base ; rectrices brun cendré, bordées de roux, et la plus latérale blanchâtre.*
Taille : 16 *à* 17 *cent.*

(1) Espèce douteuse admise et décrite par M. Temminck, et que j'indique d'après lui.

Synonymie : Scolopax Gallinula, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 244; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 662; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 715; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), p. 364; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 678; — Vieill. *Dict.* (1816), t. III, p. 359, et *Faun. Fr.* p. 302; — G. Cuv. *Règ. An.*, 2.e édit. (1829), t. 1, p. 523; — Less. *Ornith.* (1831), p. 556; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 341; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXVI.

Gallinago minor, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 303.

Gallinago Gallinula, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 52.

Ascolopax Gallinula, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXVII.

Buff. *Pl. enl.* 884.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 302.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 322.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 57, f. 2.

Jacquet *de nos chasseurs et campagnards.*

Description. *Mâle et femelle :* Partie moyenne du vertex et de l'occiput noir tacheté de roux de rouille, avec les côtés d'un roux jaunâtre, rayés longitudinalement de noir; nuque variée de blanchâtre, de brun et de rougeâtre; plumes du haut du dos, scapulaires d'un noir à reflets, tachetées ou traversées de roux rougeâtre, terminées de cendré et marquées de longs traits jaunâtres sur les côtés; barbes internes des scapulaires plus rapprochées du corps, longues, soyeuses, brunes, à reflets verdâtres; bas du dos violet bleuâtre reflétant; sus-caudales noires, bordées et tachetées de roux; gorge, abdomen et sous-caudales d'un blanc argenté; devant et côtés du cou, poitrine, variés de roussâtre, de brun et de blanchâtre; front d'un roux jaunâtre, avec un trait brun sur la ligne médiane; joues grises, variées de cendré; une tache en dessous et lorums d'un brun varié de roux; couvertures alaires brunes au centre, bordées de roussâtre et terminées par une ou deux taches cendrées; rémiges brunes, terminées de blanchâtre, excepté les quatre primaires; rectrices brunes.

bordées de roux ; bec noir vers la pointe, bleuâtre à la base ; pieds verdâtres ; iris noir.

Historique. La Bécassine sourde est très-répandue en Europe et de passage périodique en France.

C'est à terre, parmi les joncs et les herbes, qu'elle niche. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, très-piriformes, roussâtres, marqués de petites taches grises et brunes.

Grand diam., 3 cent. 6 mill. ; petit diam., 2 cent. et demi.

Elle arrive et part en même temps que la Bécassine ordinaire, dont elle a la manière de vivre. Elle se reproduirait en très-grand nombre aux environs de Saint-Pétersbourg, suivant M. Temminck.

3.° BÉCASSES. — RUSTICOLA (Mœhr.)

Tarses courts ; jambes totalement emplumées ; point de membrane inter-digitale.

365. BÉCASSE ORDINAIRE. — SCOLOPAX RUSTICOLA.

DIAGNOSE : *Deux larges bandes transversales noires sur l'occiput ; dessous de l'aile rayé de zigzags roux et bruns.*

Taille : 40 *à* 50 *cent.*

Synonymie : SCOLOPAX RUSTICOLA, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 243; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 660 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 713 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 361 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 675; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 53 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXVIII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 339 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXV.

SCOLOPAX, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 292.

RUSTICOLA VULGARIS, Vieill. *Dict.* (1816), t. III, p. 348, et *Faun. Fr.* p. 299.

RUSTICOLA EUROPÆA, Less. *Ornith.* (1831), p. 555.

Buff. *Pl. enl.* 885.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 299.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 319.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 56, f. 4.

Description. *Mâle en toutes saisons :* Parties supérieures variées de marron, de roussâtre, de jaunâtre, de cendré, et marquées d'une bande transversale noire au vertex, d'une autre à l'occiput, de deux autres à la nuque et de grandes taches de même couleur sur le dos et les scapulaires ; parties inférieures d'un roux jaunâtre, avec des raies transversales brunes en zigzags ; la gorge blanche, le devant du cou et les côtés de la poitrine variés de brun et de roux plus foncés ; front, partie antérieure du vertex, joues nuancés de cendré et de roussâtre ; une bande brune du bec à l'œil, une à la partie supérieure des faces latérales du cou ; couvertures alaires variées d'un assemblage de taches et de raies noires, cendrées et blanc roussâtre ; rémiges brunes, avec des taches triangulaires rousses sur les barbes externes, excepté la première qui est tachetée de brun sur un fond blanc jaunâtre ; rectrices noires, barrées de roux sur les barbes externes, terminées de cendré en dessus et de blanc en dessous ; bec cendré rougeâtre ; pieds d'un gris livide ; iris noir.

Femelle : Plus grosse que le mâle, avec des teintes moins pures et la première penne des ailes d'un blanc jaunâtre sans taches le long du bord externe.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent aux adultes ; leurs teintes sont seulement un peu moins foncées.

Variétés accidentelles : Les variétés que présente le plumage de cette espèce sont assez fréquentes. Les auteurs en citent plusieurs. J'ai vu des sujets entièremnt blancs, un autre roux, un café au lait et un quatrième avec les ailes blanches.

Historique. La Bécasse ordinaire est très-répandue en Europe. Elle est de passage périodique dans presque toutes les localités de la France.

Elle niche à terre, dans un petit enfoncement, à l'abri de quelque broussaille ; pond trois ou quatre œufs, très-ventrus, d'un roussâtre clair ou d'un jaune sale, avec des taches cendrées et d'autres taches d'un brun roux.

Grand diam., 4 cent. 2 mill. : petit diam., 2 cent. et demi.

La Bécasse se reproduit quelquefois dans notre localité. On a trouvé, à différentes reprises, des œufs et des petits dans les forêts de Nieppe, de Phalempin et dans les bois des environs d'Ypres. Pendant l'été de 1831 ou 1832, le garde des bois d'Hernincourt, situé à deux kilomètres de Saint-Pol, ayant vu plusieurs fois une Bécasse partir du même endroit, se mit en devoir de la tuer. L'ayant aperçue par terre, à l'arrêt de son chien, il la tira et ramassa avec elle trois petits qui, cachés sous ses ailes, avaient été tués du même coup.

C'est un oiseau qui se tient dans les bois en plaine, sur les montagnes, et choisit les endroits humides où il y a beaucoup de terreau. Sa nourriture consiste en vermisseaux, en limaçons et en petits coléoptères.

Les Bécasses arrivent dans le nord de la France du 20 au 25 octobre. Le passage dure jusque vers le 15 novembre : il est dans son apogée du 1.er au 8 de ce mois. Elles sont alors très-grasses et recherchées par nos amateurs de gibier. Elles repassent vers la fin de février ou au commencement de mars. Elles sont, à cette époque, maigres, moins bonnes et souvent accouplées.

Lorsque le froid ne se fait pas trop rigoureusement sentir en automne, il reste dans nos bois quelques Bécasses qui s'y cantonnent. On est dès-lors presque sûr de les trouver chaque matin au même endroit. Elles se plaisent dans les bouquets de bois semés entre Lille et Ypres, dans la forêt de Nieppe et les bois de Saint-Amand. Elles aiment les sources d'eau vive et les ruisseaux non gelés. On les voit souvent, vers le soir, réunies sur leurs bords, occupées à se laver le bec et les pieds. Si l'hiver est tempéré, que la neige ne tombe pas en abondance et tienne peu, les Bécasses, ainsi cantonnées, ne nous quittent pas. M. Menche, ex-procureur du roi à Lille, à qui je dois en partie ces détails, en a vu deux au Breucq, dans les bois de MM. Descamps et Lorrain, vers la fin de janvier, bien que la terre fût couverte de neige depuis plusieurs jours. Le même fait s'est reproduit sous ses yeux le 15 février 1830 dans le bois de Cysoing.

La Bécasse court très-vite. Levée, par le chasseur ou par toute autre cause, elle s'abat autant qu'elle peut dans une clairière, mais ne reste pas où elle s'est posée ; elle court, avec célérité, se réfugier dans une cépée à douze ou quinze pas de là ; elle y attend le chasseur et le laisse souvent passer près d'elle sans bouger. Lorsqu'elle est blessée, elle se dérobe à pied et échappe fort bien au chien d'arrêt, s'il n'est rusé et habitué à chasser le bois. M. Menche a vu retrouver avec des chiens courants une Bécasse abattue la veille, qui, n'ayant que le bout de l'aile cassé, n'avait pu être prise sur-le-champ.

GENRE C.

BÉCASSEAU. — TRINGA.

(Type de la sous-famille des *Tringinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : Tringa, *partim*, Linn. (1766) ; — Briss. (1760); — Lath. (1790).
Tringa et Scolopax, Gmel. (1788).
Tringa, Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1820); — Vieill. (1816) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).
Tringa et Pelidna, Ch. Bonap. (1838).
Calidris, Pelidna, G. Cuv. (1829).
Calidris, Pelidna et Numenius, Less. (1831).

Caractères. Bec aussi long ou plus long que la tête, grêle, flexible, presque rond, sillonné dans la plus grande partie de son étendue, droit ou un peu arqué, comprimé à sa base et dilaté à sa pointe ; narines linéaires, ouvertes dans les sillons supérieurs ; jambes peu dénudées au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne ; pieds grêles, peu allongés ; doigts antérieurs libres, légèrement bordés ; le postérieur touchant à peine la terre par son extrémité ; ailes assez longues, suraiguës, atteignant l'extrémité de la queue ; celle-ci doublement fourchue ou très-légèrement arrondie.

Considérations générales. Les Bécasseaux habitent les marais, les lacs et les bords de la mer ; se nourrissent de vers, de larves, d'insectes, etc., qu'ils cherchent dans le limon et la vase. Ils sont migrateurs et voyagent par troupes plus ou moins nombreuses, et quelques-uns se montrent isolément quelque temps avant ou après le passage qui se fait chaque année en automne et au printemps.

Lorsque ces oiseaux passent dans le nord de la France, ils offrent un mélange de plumes du jeune âge et de l'état adulte, ou de la saison que l'on quitte et de celle dans laquelle on entre. Ils sont monagames. Les petits courent aussitôt après leur naissance.

Leur mue est double ; le plumage, qui change suivant les saisons, est le même pour les deux sexes ; la femelle ne diffère sensiblement

du mâle que par une taille plus forte et un bec un peu plus long ; les jeunes avant leur première mue ont une livrée parfaitement distincte de celle des père et mère. Cette livrée change après la mue, et à l'âge de deux ans elle ne diffère plus de celle des adultes.

Observations. 1.° Linné rangeait, sous le nom générique de *Tringa*, les Combattants, les Vanneaux, les Chevaliers, les Phalaropes, les Bécasseaux, les Tourne-Pierre et les Sanderlings, qui forment aujourd'hui sept genres distincts. Tel qu'il est caractérisé ici, le genre *Tringa* ne comprend que les Bécasseaux, que M. Lesson et le prince Ch. Bonaparte ont subdivisés, d'après les indications de G. Cuvier, en plusieurs sous-genres ou genres. J'admettrai les coupes proposées par G. Cuvier, mais à titre de simples sections ou groupes.

2.° M. Temminck décrit dix espèces de Bécasseaux. Le comte de Keyserling et le professeur Blasius n'en comptent que huit ; ils retranchent de ce genre le B. de Schinz, que M. Temminck indique, et forment du B. Platyrhnique le type de leur genre *Limicola*. M. Schlegel, non-seulement adopte les dix espèces de M. Temminck, mais, de plus, il leur réunit le Sanderling et le Combattant, qui appartiennent à deux autres genres, adoptés par la plupart des ornithologistes modernes.

3.° On trouve indiqué dans le *Bulletin des Sciences naturelles* de Ferussac, (année 1831, t. XV, p. 393), sous le nom de *Tringa Longirostris*, Graba, un Bécasseau qui a été tué sur les bords de la Baltique, près de Kiel, et qu'on dit être une nouvelle espèce. Ne connaissant ni figure, ni description de cet oiseau, je me bornerai à le mentionner, afin d'attirer sur lui l'attention des naturalistes du Nord.

1.° MAUBÈCHES. — CALIDRIS (G. Cuv.)

Bec à peine aussi long que la tête, droit ; tarses peu élevés ; doigts libres, mais avec une légère bordure.

366. BÉCASSEAU MAUBÈCHE. — TRINGA CANUTUS.

Diagnose : *Croupion et sus-caudales blancs, rayés de noir ; dessous de l'aile entièrement blanc ou avec quelques faibles taches brunes ; queue cendrée : doigt médian sensiblement plus court que le tarse.*

Taille : 25 *à* 26 *cent.*

Synonymie : Tringa Islandica et canutus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 250 et 251 ; — Gmel. *Syst.*

(1788), t. 1, p. 682 et 679; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 737 et 738.

Calidris, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 226, *Cal. nævia*, et *Cal. grisea*, p. 229 et 233.

Tringa cinerea, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 53; — Gmel. *op. cit.* p. 673, et *Tringa nævia* et *Australis*, p. 681 et 679; — Lath. *op. cit.* p. 733, 732 et 737; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts* (1810), t. 2, p. 392; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 627.

Tringa ferruginea, Mey. et Wolf, *lib. cit.* p. 395; — Vieill. *Dict.* (1819), t. XXXIV, p. 466, et *Faun. Fr.* p. 282.

Tringa canutus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 49; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXVI; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 327; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXVIII.

Buff. *Pl. enl.* 365, *sujet* en mue sous le nom de *Maubèche tachetée*, et 366, sous celui de *Maubèche grise*,

P. Roux, *Ornith Prov.* pl. 282 et 283.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 324.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 54, f. 4.

Description. *Mâle en été :* Dessus de la tête et du cou roux, avec des mèches noires au vertex et des stries de même couleur à la nuque; dessus du corps noir, avec les plumes du dos bordées de roussâtre, les scapulaires terminées de cendré et marquées de grandes taches ovales d'un roux ferrugineux; bas du dos cendré, avec les plumes bordées d'une teinte blanchâtre et leur tige brune; sus-caudales blanches, portant des croissants noirs et des taches rousses; capistrum d'un cendré roussâtre piqueté de brunâtre; sourcils, joues, gorge, côtés et devant du cou, poitrine et la plus grande partie de l'abdomen d'un roux de rouille vif; bas-ventre et sous-caudales d'un blanc tacheté de noir, un peu lavé de roux; petites et moyennes couvertures alaires brunes, bordées de cendré; rémiges noirâtres, avec les baguettes blanches; restrices brunes et liserées de blanchâtre; bec et pieds noir verdâtre; iris brun.

Femelle en été : Elle ne diffère du mâle que par une

taille plus forte, le bec plus long, la nuque un peu lavée de cendré, plus de noir sur la tête et le dos, plus de cendré sur les ailes, et des taches noires plus nombreuses et moins profondes au bas-ventre.

Mâle et femelle en hiver : Parties supérieures d'un cendré clair, avec de petites mèches brunes sur la tête et le cou, et une teinte de cette dernière couleur sur la tige des plumes du dos et des scapulaires, qui sont très-légèrement liserées de grisâtre ; bas du dos également cendré, avec les plumes bordées de blanchâtre; sus-caudales blanches, toutes terminées par un croissant noir ; parties inférieures d'un blanc pur, avec des traits bruns longitudinaux au devant du cou, et des taches en zigzag, de même couleur, à la poitrine, sur les flancs et sur quelques sous-caudales ; petites et moyennes couvertures alaires cendrées, à bordures blanchâtres et à tiges brunes ; rémiges noirâtres, avec les baguettes blanches; rectrices cendrées, liserées de blanc ; bec et pieds bruns.

Jeunes avant la première mue : D'un cendré obscur, tirant sur le verdâtre en dessus, avec un grand nombre de taches longitudinales brunes sur la tête et le cou, les plumes du dos et les scapulaires terminées par deux croissants étroits, le supérieur brun ; l'inférieur gris ; gorge et abdomen blancs ; devant du cou et poitrine roussâtres, marqués de taches angulaires brunes, et d'autres en zigzag sur les flancs. Sourcils et côtés du cou variés de brun sur fond blanc ; petites et moyennes couvertures alaires cendrées, avec des bordures blanchâtres ; rémiges noirâtres, terminées et liserées de gris blanchâtre, excepté les trois premières.

Après la mue d'automne : Ils ressemblent aux adultes, mais les plumes sont encore un peu liserées de blanchâtre.

A la mue du printemps suivant : Ils prennent les couleurs des adultes ; le roux cependant est d'une teinte plus pâle, le noir est moins profond ; des plumes blanches existent souvent sur la poitrine.

A tout âge : Durant les mues, le plumage est très-bariolé;

il offre un mélange de plumes de la saison que l'on quitte et de celle dans laquelle on entre.

Historique. La Maubèche habite particulièrement le cercle arctique. Elle est de passage régulier sur les plages maritimes de la France, de la Belgique, de la Hollande, et de passage accidentel en Italie et en Sicile.

Elle se montre sur les côtes de Dunkerque en avril, mai, août, septembre et octobre, et quelquefois dans les premiers jours de novembre.

Elle niche dans les prairies marécageuses, parmi les herbes ; pond quatre ou cinq œufs, un peu ventrus, piriformes, d'un gris verdâtre un peu roux, avec des points et des taches d'un brun roux et d'un brun noir, suivant M. Moquin-Tandon ; d'un brun jaunâtre clair, marqués au gros bout de taches grises et rougeâtres, plus ou moins réparties en zone et peu marqués vers la pointe, d'après M. Temminck.

Grand diam., 4 cent. ; petit diam., 3 cent. (Moq.)

La mue d'automne, chez la Maubèche, commence dès le mois d'août ; celle du printemps est terminée à la fin de mai.

J'ai reçu plusieurs sujets de New-York ; ils ne diffèrent pas de ceux que l'on prend dans notre localité.

367. BÉCASSEAU VIOLET. — TRINGA MARITIMA.

Diagnose : *Fond du plumage noir bleuâtre ; dessous de l'aile blanc ; un très-petit espace nu aux jambes ; doigt médian un peu plus long que le tarse; queue arrondie, avec les quatre pennes médianes noires et les autres cendrées.*

Taille : 20 *à* 21 *cent.*

Synonymie : Tringa maritima, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 54 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 678 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 731 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 619; —Vieill. *Dict.* (1819), t. XXXIV, p. 471; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 49 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXVI ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 324 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXVIII.

Calidris maritima, G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 525 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 558.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 284, sous le nom de *Tringa Selninger.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 344.

Guerlette brune *des marins de Dunkerque.*

Description. *Adultes en été :* Dessus de la tête et du corps d'un noir violet, avec les plumes du dos et les scapulaires bordées et terminées par une large bande d'un blanc pur, où se dessine latéralement un peu de roux ; devant du cou, poitrine, abdomen marqués de taches noirâtres lancéolées sur un fond blanc cendré, et ovalaires sur les côtés du cou et sur les flancs ; milieu du ventre d'un blanc pur (Tem. Man. t. 2).

Bigarré de larges bordures d'un roux vif aux plumes du dos et des scapulaires ; poitrine marquée de taches cendrées et de stries noires ; base du bec jaune vif (Tem. Mann. 4.e partie) (1).

Mâle avant la mue d'automne : Dessus de la tête et du cou d'un cendré noirâtre, marqué de taches plus foncées au vertex ; dos et scapulaires d'un noir violet à reflets pourpres, avec les plumes bordées de gris ; front, joues, côtés et devant du cou cendré noirâtre ; gorge blanchâtre, variée de cendré brun; poitrine cendrée, avec les plumes terminées par un croissant blanchâtre ; abdomen et sous-caudales d'un blanc marqué de quelques taches longitudinales cendrées sur ces dernières, et de plus larges et plus nombreuses sur les flancs ; petites et moyennes couvertures alaires brunes, bordées de cendré blanchâtre ; rémiges brunes, bordées de grisâtre ; les deux rectrices médianes brunes, les autres cendrées et liserées de blanc; bec noirâtre, avec la base rougeâtre, pieds jaune roussâtre ; iris brun foncé.

Femelle après la mue d'automne : Elle ressemble au mâle, dont elle ne diffère que par le bec un peu plus long et une taille plus forte.

(1) Ne connaissant cette espèce que sous son plumage d'automne ou d'hiver, j'ai dû, pour la livrée d'été, avoir recours aux indications de M. Temminck. Cet auteur dit que ce dernier état du plumage ne se fait voir que dans les régions du cercle arctique.

Jeunes avant la première mue : Plumes des parties supérieures noires sans reflets, bordées et terminées de blanc roussâtre ; celles des parties inférieures rayées longitudinalement et bordées de cendré au cou, avec de grandes taches sur l'abdomen, les flancs et les sous-caudales ; couvertures des ailes bordées largement de blanc ; base du bec et pieds jaunâtres.

Historique. Le Bécasseau violet habite les contrées septentrionales des Deux-Mondes. Il est de passage en Hollande, en Angleterre, en Belgique et en France.

En octobre et en novembre on le rencontre sur les côtes de Dunkerque et de Calais ; mais on ne l'y voit pas chaque année.

Il niche dans le voisinage des eaux, fort avant dans le nord. Ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont allongés, piriformes, d'un olivâtre clair, plus ou moins gris, avec de petites taches plus rapprochées au gros bout, les unes rousses, les autres d'un brun noir.

Grand diam., 3 cent. 7 mill. ; petit diam., 2 cent. et demi.

368. BÉCASSEAU ROUSSET. — TRINGA RUFESCENS.

Diagnose : *Bec très-court et grêle ; dessous de l'aile marbré de noir sur fond blanc ; rectrices médianes brunes, terminées de noir et de blanc ; les autres cendrées, avec des zigzags noirs en travers et terminées de blanc.*

Taille : 19 *à* 20 *cent.*

Synonymie : Tringa rufescens, Vieill. *Tabl. Encycl. Ornith.* (1823), p. 1090 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 50 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXVII ; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 408 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 325.

Actitis rufescens, Schleg. *Revue* (1844), p. XCII.

Vieill. *Faun. Fr.* pl. 171, sous le nom de *Tringa roussâtre.*

Description. *Mâle :* Parties supérieures brunes, avec les plumes bordées de cendré roux ; parties inférieures d'un roux pâle, avec les plumes terminées de gris blanchâtre, des taches noires sur les côtés de la poitrine, sur les flancs et le bas-ventre ; joues, gorge, devant et côtés du cou d'un roux

clair ; couvertures alaires pareilles au manteau ; rémiges brunes en dessus, d'un blanc marbré de noir en dessous ; rectrices médianes brunes, terminées de noirâtre et de blanc roussâtre, les latérales cendrées, avec des zigzags noirs en travers et terminées de blanc ; bec noir ; pieds jaunâtres ; iris brun foncé.

Femelle : Plus rembrunie en dessus ; d'une teinte isabelle en dessous, avec un plus grand nombre de taches noirâtres sur les côtés de la poitrine et sur les flancs.

Jeunes de l'année : Plus petits, plumage d'un brun moins foncé en dessus, avec les plumes bordées de blanchâtre ; roussâtre en dessous, marqué d'un très-grand nombre de petites taches brunes et lunulées sur les côtés de la poitrine ; ailes et queue comme dans les adultes, mais avec des couleurs moins foncées.

Historique. Cette espèce habite l'Amérique septentrionale et se montre accidentellement dans le nord de la France et en Angleterre.

J'ai vu, dans la collection de M. de Lamotte, un jeune sujet qui a été tué près d'Abbeville.

D'après M. Temminck, les individus tués en Europe étaient associés à des compagnies de Pluvier Guignard.

Propagation, mœurs et régime inconnus.

2.° ALOUETTES DE MER. — PELIDNA (G. Cuv.)

Bec plus long que la tête, sensiblement recourbé à la pointe ; doigts libres, sans bordure.

369. BÉCASSEAU COCORLI. — TRINGA SUBARQUATA.

Diagnose : *Bec presque le double de la tête, arqué ; sus-caudales barrées de zigzags bruns sur fond blanc ; dessous de l'aile blanc ; baguette des rémiges blanche dans presque toute son étendue ; les deux rectrices médianes plus longues que les latérales, celles-ci égales entre elles.*

Taille : 20 *à* 21 *cent.*

Synonymie : Tringa ferruginea et cinerea, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 53.

Scolopax subarquata et Africana, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 658 et 655.

Numenius Africanus, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 712; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 356.

Tringa subarquata, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 609; — Vieill. *Dict.* (1819), t. XXXIV, p. 455, et *Faun. Fr.* p. 284; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXVI; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 320; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXVIII.

Pelidna subarquata, G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 527; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 50.

Numenius subarquatus, Less. *Ornith.* (1831), p. 559.

Buff. *Pl. enl.* 851, sous le nom d'*Alouette de mer.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 285, f. 1, *robe d'été;* f. 2, *tête* du même individu quittant la *robe d'hiver.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 328.

Guerlette *des marins de Dunkerque.*

Description. *Mâle en été* : Dessus de la tête, du cou et du corps noir, avec les plumes bordées de roux marron et pointillées de grisâtre au vertex, à l'occiput et à la nuque; des taches angulaires d'un roux plus vif sur les bords de celles du dos, des scapulaires, et une tache d'un cendré plus ou moins clair à leur extrémité; bas du dos brun, avec les plumes bordées de blanc; sus-caudales blanches et bordées de zigzags bruns, quelques-unes lavées de roussâtre; front, sourcils et gorge blanchâtres, pointillés de brun; devant et côtés du cou, poitrine et une grande partie de l'abdomen d'un roux marron varié très-légèrement de mouchetures brunes et blanchâtres au cou, à la poitrine, avec les plumes de l'abdomen et des flancs terminées de blanc; bas-ventre, sous-caudales d'un blanc lavé de roussâtre et tacheté de brun; couvertures alaires brun cendré, avec une teinte plus foncée sur les tiges, et des bordures grisâtres; rémiges noirâtres, à baguettes blanches; queue cendré noirâtre, bordée de blanc, avec un peu de roussâtre sur les deux pennes médianes; bec et pieds noirâtres; iris brun noir.

Femelle en été : Elle n'en diffère que par une taille plus forte, un bec plus long et des couleurs un peu moins pures.

Mâle et femelle en hiver : Dessus de la tête, du cou et du corps d'un brun cendré, avec un petit trait plus foncé sur la tige des plumes, et une teinte plus grisâtre sur leurs bords ; sus-caudales blanches ; front, gorge, devant du cou et abdomen d'un blanc pur ; lorums, bas du cou et poitrine cendrés ; sourcils, face et côtés du cou blancs ; couvertures alaires d'un cendré foncé, avec les bordures grisâtres ; rémiges noirâtres; queue cendrée, avec les pennes bordées de blanchâtre et les plus externes blanches en dedans.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un brun noirâtre, avec des plumes bordées légèrement de gris à la tête, à la nuque, et de blanc jaunâtre sur le corps ; sus-caudales blanches, terminées par un trait transversal brunâtre ; gorge, abdomen et sous-caudales blancs ; bas du cou et poitrine d'un cendré roussâtre, avec un trait longitudinal brun sur la tige des plumes ; côtés du front, sourcils et joues blanchâtres, légèrement lavés de brunâtre ; bec et pieds bruns.

Historique. Le Cocorli habite le nord des Deux-Mondes, et se répand en hiver dans les contrées méridionales de l'Europe et même en Afrique.

Il passe sur les côtes maritimes du nord de la France en août, septembre, mai et juin ; rarement dans l'intérieur des terres ; se tient le long de la mer et des marais salins et se mêle aux bandes de l'espèce suivante.

Il niche sur les bords des eaux et pond, selon M. Temminck, quatre ou cinq œufs jaunâtres, avec des taches brunes.

Observations. 1.° J'ai reçu de New-York des sujets entièrement semblables à ceux que je me procure à Dunkerque.

2.° Le *Falcinellus Pygmæus*, G. Cuvier, *Règ An.* p. 527, est un sujet de cette espèce, auquel il manque le doigt postérieur. Il en est de même de l'*Erolia Variegata*, Vieill., Dict., t. X, p. 409, et du *Falcinellus Cursorius*, Temm. pl. col. 510.

370. BÉCASSEAU CINCLE. — TRINGA CINCLUS.

Diagnose : *Bec un peu plus long que la tête, très-faiblement fléchi vers sa pointe ; sus-caudales médianes brunes, les latérales blanches ; dessous de l'aile blanc ; baguette de la première rémige entièrement blanche, celle des autres blanche seulement vers l'extrémité ; les deux pennes du milieu de la queue plus étendues que les autres, la plus externe de chaque côté plus longue que ses voisines ; doigt médian aussi long que le tarse.*

Taille : 19 *à* 20 *cent.*

Synonymie : Tringa Alpina, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 249 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 679 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 736 ; — Vieill. *Dict.* (1819), t. XXXIV, p. 455.

Cinclus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 211.

Tringa variabilis, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* Vog. (1810), t. 2, p. 397 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 612 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 321.

Pelidna Cinclus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 50.

Tringa Cinclus, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXVI ; — Schleg. *Revue* (1844), p LXXXIX.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 287 et 288.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 329.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 54, f. 1.

Vulgairement : Brunette, Tringa à collier.

Description. *Mâle en été :* Dessus de la tête noir, avec les plumes bordées de roux ; nuque d'un cendré blanchâtre, avec des stries longitudinales brunes ; dessus du corps d'un roux ferrugineux vif, avec des taches nombreuses et larges au centre des plumes ; croupion et sus-caudales d'un brun cendré, avec quelques taches brunes et rousses sur ces dernières et deux ou trois latérales blanches en dehors ; front, sourcils, joues, gorge, devant et côtés du cou, poitrine d'un cendré blanchâtre, avec des taches brunes comme à la nuque, plus rapprochées et plus profondes à la poitrine ; abdomen

d'un noir pur, avec des bordures blanches; bas-ventre et sous-caudales de cette dernière couleur, avec quelques taches noirâtres sur les côtés; bec noir; pieds et iris noirâtres.

Femelle en été : Elle lui ressemble; elle est un peu plus forte, a des teintes un peu moins pures et le bec plus long.

Mâle et femelle en automne après la mue : Dessus de la tête, du cou et du corps d'un cendré brun, avec un trait plus foncé sur la tige des plumes et une teinte plus claire sur les bords; gorge, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur; sourcils, côtés du front et poitrine d'un cendré blanchâtre, avec de petites stries brunâtres; lorums et joues d'un cendré brunâtre, plus foncé sur la tige des plumes; petites et moyennes couvertures des ailes brunes, bordées de cendré; rémiges brun plus foncé et bordées de cendré; rectrices médianes d'un brun foncé, les latérales cendrées et bordées de blanc; bec, iris et pieds comme en été, mais d'une teinte un peu plus claire.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête varié de noirâtre et de roux; nuque d'un cendré roussâtre, strié de brunâtre; dessus du corps noir, avec les plumes bordées de blanchâtre, et quelques-unes de roussâtre; gorge, milieu du ventre d'un blanc pur; cou, poitrine d'un cendré roussâtre, avec des stries pointues d'un brun noirâtre, plus larges sur les côtés du cou et sur les flancs; bec plus court. brunâtre.

Après la mue d'automne : Ils ont le plumage brun cendré des adultes, et *à la mue du printemps suivant*, ils commencent à se vêtir de la robe de noces, mais ils ne l'ont complète que l'année suivante.

Nota. A l'époque des mues, chez les individus de tout âge, le plumage offre un mélange de plumes de l'enfance ou de la saison que l'on quitte et de celle dans laquelle on entre; aussi, peu se ressemblent; le bec varie en longueur suivant l'âge.

Historique. Ce Bécasseau habite le nord de l'Europe; se répand en hiver dans le midi de ce continent et dans l'Afrique septentrionale,

et passe régulièrement sur les côtes maritimes de la France, principalement sur celles de Dunkerque, où on le voit en août, septembre, avril et mai. Je ne l'ai jamais obtenu de nos marais.

Il niche dans les endroits marécageux, parmi les herbes dans le nord, et en Suisse sur les bords des lacs des montagnes élevées. Sa ponte est de trois ou quatre œufs, un peu piriformes, d'un blanc verdâtre, avec des points bruns et des taches d'un gris roux et d'un brun noir.

Grand diam., 3 cent. et demi ; petit diam., 2 cent. et demi.

Observations. Ce Bécasseau offre une race plus petite, que le pasteur Brehm a érigée en espèce nouvelle, sous le nom de *Tringa Schinzii*, et dont l'historique se trouve confondue dans celle de l'oiseau décrit ci-après.

A. BÉCASSEAU BRUNETTE. — TRINGA TORQUATA.

Diagnose : *Semblable au Bécasseau Cincle, avec le bec et les tarses plus courts.*

Taille : 16 *à* 17 *cent.*

Synonymie : Cinclus minor et torquatus, Briss. *op. cit.* p. 215 et 216, robe de printemps.

Tringa Schinzii, Br. d'après Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 400 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 322.

Tringa Cinclus minor, Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXIX.

Buff. *Pl. enl.* 852, en mue du printemps.

Description. *Mâle en été :* Parties supérieures colorées comme celles du Bécasseau Cincle, mais paraissant plus claires ; haut du dos et scapulaires d'un roux vif avec des taches noires moins nombreuses ; bas du cou, haut de la poitrine blancs, moins striés de noir ; noir de l'abdomen moins étendu, avec les plumes liserées de blanchâtre et portant une large bande blanche ; bec, pieds et iris comme dans l'espèce précédente.

Femelle : Semblable au mâle, seulement un peu plus forte et avec le bec un peu plus long.

Mâle et femelle en hiver : Ils ressemblent au Bécasseau

Cincle dans la même saison ; mais la tête porte de larges stries lancéolées d'un brun noirâtre.

Jeunes avant la première mue : Ils ne diffèrent de ceux du Bécasseau Cincle que par le bas du cou et le haut de la poitrine, qui sont marqués de larges mèches noires au milieu de ces parties, et par de grandes taches sur les côtés du thorax.

Historique. Il habite aussi le nord de l'Europe et se répand en automne dans le midi, où il passe l'hiver.

Nous le voyons en plus grand nombre sur nos côtes maritimes que l'espèce précédente, en automne et au printemps. L'on en prend beaucoup aux filets, dans les marais des environs de Lille et de Douai, dans cette dernière saison. A la fin de décembre dernier, nos marchands de volailles en reçurent par centaines, de nos côtes maritimes, où ils avaient été pris aux collets.

Il niche en Hollande, où le précédent ne fait que passer.

Les amateurs de gibier le mangent avec plaisir lorsqu'il est gras et jeune.

371. BÉCASSEAU DE SCHINZ. — TRINGA SCHINZI.

Diagnose : *Bec à peu près de la longueur de la tête ; sus-caudales blanches ; dessous de l'aile blanc cendré ; baguette de la première rémige, seule, entièrement blanche ; rectrices médianes plus longues que les latérales ; celles-ci égales ; doigt médian plus court que le tarse.*

Taille : 16 *cent. environ.*

Synonymie : Pelidna Schinzi, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 50.
Tringa Schinzii, Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 401.
Tringa Bonapartei, Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXIX.

Description. *Mâle et femelle en été :* Dessus de la tête et du cou d'un brun foncé, avec les plumes bordées de brun clair ; dos et scapulaires d'un brun noir, avec les plumes terminées de grisâtre et bordées de roux ; sus-caudales d'un blanc pur ; gorge, abdomen et sous-caudales blancs ; devant du cou, poitrine et flancs d'un blanchâtre marqué de mèches

longitudinales brunes ; petites et moyennes couvertures des ailes brun foncé, avec les bordures d'une teinte claire ; rémiges noirâtres, à baguettes blanches, les secondaires terminées de cette dernière couleur ; queue d'un brun foncé, avec les pennes bordées d'une teinte plus claire ; bec, pieds et iris noirs.

Mâle et femelle en hiver : Cendré en dessus, comme nos Bécasseaux Cincles, mais d'une nuance plus foncée ; blanc en dessous, avec le devant du cou et la poitrine cendrés et marqués de taches brunes fondues.

Jeunes : Plumes des parties supérieures variées comme celles des adultes ; celles des parties inférieures avec des mèches brunes seulement sur le devant du cou et de la poitrine.

Historique. Cette espèce habite le nord de l'Amérique, et se montre accidentellement en Angleterre.

M. Temminck fait mention d'une capture qui aurait été faite dans le Shrophsire, près de Market-Dragton. Le sujet aurait été figuré par M. Gould.

Ceux que je possède viennent de l'Amérique septentrionale.

Il niche dans les lieux marécageux. Ses œufs, au nombre de quatre, seraient, d'après Hastall (Temm.), un peu plus petits que ceux du Bécasseau Cincle, piriformes, d'un gris jaunâtre, avec des taches olivâtres et d'un roux brun.

372. BÉCASSEAU PECTORAL. — TRINGA DOMINICENSIS.

Diagnose : *Croupion et sus-caudales noirs ; première rémige à baguette blanche ; les autres à baguette brune ; rectrices latérales liserées de blanc.*

Taille : 21 *à* 22 *cent.*

Synonymie : Cinclus Dominicensis, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 219.

Pelidna pectoralis, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 50.

Tringa pectoralis, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840). p. LXXVII ; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 397 ; —

— Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 328; — Schleg. *Revue* (1824), p. LXXXIX.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 327.

Description. *Mâle et femelle :* Vertex noir, avec une bordure rousse à chaque plume; nuque gris roussâtre, marquée de mèches longitudinales noires; haut du dos, scapulaires d'un noirâtre lustré de verdâtre, avec les plumes frangées de roussâtre et marquées de blanc vers leur pointe; bas du dos, sus-caudales noirs; gorge, partie supérieure de la face antérieure du cou d'un blanc pur; partie inférieure de la face antérieure du cou, haut de la poitrine, d'un gris roussâtre, avec des mèches noirâtres, comme à la nuque; bas de la poitrine, abdomen et sous-caudales blancs; quelques stries brunâtres sur les flancs et les jambes; petite bande frontale, raie sourcilière, tour des yeux blanchâtres, pointillés de brun; lorums de cette dernière couleur, joues, côtés du cou pareils à la partie supérieure de la poitrine; couvertures alaires semblables au manteau; rémiges brunes, la première à baguette blanche, les autres à baguettes brunes; rectrices médianes noires, bordées de roux; les latérales d'un brun terne, liserées de blanc; bec noir, avec sa base jaune rougeâtre; pieds jaune verdâtre; iris noir.

Mâle et femelle en hiver : Beaucoup plus pâles en dessus, presque sans teinte noire, avec les plumes du vertex bordées de roux et celles du corps bordées de gris clair; le reste à peu près comme en été.

Jeunes de l'année : Ils me sont inconnus, et ne sont pas indiqués par les auteurs.

Historique. Le Bécasseau pectoral habite l'Amérique septentrionale, et se montre accidentellement en Europe.

Un sujet de cette espèce a été tué en Angleterre, près de Yarmouth, le 17 octobre 1830, d'après M. Temminck.

Propagation, mœurs et régime inconnus.

373. BÉCASSEAU PLATYRHINQUE. — TRINGA PYGMÆA.

(Type du genre *Limicola*, Keys. et Blas.)

Diagnose : *Bec plus long que la tête, déprimé, légèrement fléchi vers la pointe ; une bande longitudinale noire sur la tête ; dessous de l'aile blanc ; sus-caudales noires au milieu, d'un blanc tacheté de noir et de roux sur les côtés ; queue cendrée ; doigt médian plus court que le tarse.*

Taille : 15 *cent. environ.*

Synonymie : Numenius pygmaeus, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 359.

Tringa platyrhyncha, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2. p. 616 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 323; — — Schleg. *Revue* (1844), p. XC.

Tringa eloriodes, Vieill. *Dict.* (1819), t. XXXIV, p. 463, et *Faun. Fr.* p. 287.

Pelidna platyryncha, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 50.

Limicola pygmaea, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXVII.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 331.

Vulgairement : Tringa Eloriode.

Description. *Mâle et femelle* : Dessus de la tête noir, coupé longitudinalement par deux bandes d'un roux nuancé de blanchâtre ; nuque cendrée, rayée longitudinalement de noirâtre et de roussâtre ; dos, scapulaires noirs, avec les plumes bordées d'un roux nuancé de grisâtre ; sus-caudales latérales tachetées de noir et de roux sur fond blanc, les autres d'un brun noirâtre ; sourcils, joues et gorge blancs, marqués de points bruns ; lorums et région parotique variés de brun et de roussâtre ; côtés et bas du cou, poitrine d'un blanc roussâtre, varié de taches noirâtres ; abdomen et sous-caudales d un blanc pur, avec les côtés couverts de grandes taches brunes ; couvertures alaires d'un brun noirâtre, liserées de gris et de roussâtre ; rémiges d'un brun noirâtre ;

rectrices médianes de la même couleur, bordées de gris roussâtre, les latérales liserées et terminées de cendré clair; bec noir rougeâtre à sa base; pieds d'un cendré vert.

Mâle et femelle en hiver : Parties supérieures colorées comme celle du Bécasseau Cincle, mais d'un cendré tirant sur le roussâtre; joues, côtés et devant du cou blancs, tachetés légèrement de brun; parties inférieures du corps blanches, marquées de roussâtre sur les côtés de la poitrine, les flancs et les sus-caudales; bec, iris et pieds d'un brun foncé.

Jeunes : Taille moins forte; bec moins long, grêle, très-peu fléchi; dessus de la tête noirâtre, avec les deux bandes cendrées tirant sur le roussâtre; nuque d'un cendré nuancé de roussâtre et une teinte brune au centre des plumes, dessus du corps noirâtre, avec les plumes bordées de roux et quelques-unes des scapulaires bordées largement de blanc; sus-caudales latérales blanches; sourcils, joues, devant et côtés du cou, parties latérales de la poitrine d'un blanc très-légèrement lavé de roussâtre et tacheté longitudinalement de brun; gorge, milieu de la poitrine, abdomen et sous-caudales blancs; lorums, région parotique d'un brun roussâtre; petites et moyennes couvertures des ailes brunes, liserées de gris; queue variée comme celle des adultes en été; bec brun verdâtre en dessus, brun roussâtre en dessous, vers la base; pieds brun roussâtre; iris brun noir.

Historique. Cette espèce, que jusque vers ces derniers temps l'on avait confondue avec les autres petits Échassiers qui passent en grandes bandes, à la même époque, sur nos plages maritimes, habite le nord des Deux-Mondes. Elle est de passage irrégulier dans le nord de la France, sur les côtes de Dunkerque, où elle se montre de temps en temps, et d'où j'ai reçu les dépouilles d'un jeune et d'un adulte en 1844, et un jeune en chair en août 1845. On la voit aussi sur la côte de Calabre, et, accidentellement, aux environs d'Odessa.

Des sujets reçus de New-York et faisant partie de ma collection ne diffèrent pas de ceux tués en Europe.

Propagation, mœurs et régime inconnus.

374. BÉCASSEAU MINULE. — TRINGA MINUTA.

Diagnose : *Bec plus court que la tête, droit ; baguette de la première rémige entièrement blanche, les autres blanches seulement dans leur tiers postérieur ; rectrices médianes brunes, les latérales cendrées ; doigt médian un peu moins long que le tarse.*

Taille : 13 *cent.*

Synonymie : Tringa minuta, Leisler, d'après Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 624 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XXXIV, p. 469, et *Tringa pusilla, Faun. Fr.* p. 288 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXVII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 327 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XC.

Pelidna minuta, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 50.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 289, mal coloriée, que M. Temminck croit faite d'après un oiseau étranger.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 332.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 54, f. 3.

Vulgairement : Bécasseau Échasses.

Guerlette des fascines *des Mardiquois.*

Description. *Mâle en été* : Dessus de la tête et du cou noir, tacheté de roux ; dos, croupion et scapulaires d'un noir profond au centre des plumes et d'un roux vif sur leurs bords et leur pointe ; sus-caudales médianes brunes, bordées de roux ; les moyennes blanches, avec quelques légers traits bruns ; joues, côtés et devant du cou, poitrine d'un gris roussâtre, marqué de petites taches angulaires brunes ; sourcils, gorge, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; couvertures alaires d'un noir profond, bordées de roux ; rémiges noirâtres, à baguettes blanches ; les deux rectrices médianes noires, bordées de roux, les autres cendrées, bordées de blanc ; bec, pieds et iris noirs.

Femelle en été : Elle ressemble au mâle, mais elle est un

peu plus rembrunie en dessus et plus tachetée de brun au cou et à la poitrine.

Mâle et femelle en hiver : D'un cendré tirant sur le roussâtre en dessus, avec la tige des plumes d'un brun noirâtre et les sus-caudales latérales blanches ; front, sourcils, gorge et toutes les parties inférieures d'un blanc pur, avec les lorums, les côtés du cou et de la poitrine d'un cendré plus foncé au centre des plumes ; les deux rectrices médianes brunes, les latérales d'un brun cendré, liserées de blanc ; bec, iris et pieds d'un brun foncé.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête et du cou noirâtre, avec les plumes bordées légèrement de roux jaunâtre ; dessus du corps coloré de même, avec les bordures rousses au dos et d'un blanc jaunâtre aux scapulaires ; front, sourcils, gorge, devant du cou et dessous du corps d'un blanc pur ; lorums bruns ; côtés du cou et de la poitrine roussâtres, avec quelques légères taches cendrées ; couvertures des ailes d'un brun noirâtre, liserées de roux jaunâtre ; pennes médianes de la queue noirâtres, bordées de cendré roux ; les latérales cendrées et liserées de blanc.

Historique. Le Bécasseau minule habite le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique ; se répand en automne et en hiver dans les régions tempérées et méridionales de notre hémisphère ; est de passage régulier dans le nord de la France, notamment sur les côtes de Dunkerque, où il se montre à la fin d'août et d'avril. Au printemps, on le voit quelquefois dans nos marais.

Il niche dans les endroits marécageux ; sa ponte, d'après M. Gould, est de trois ou quatre œufs, à peu près comme ceux de la Guignette, mais beaucoup plus petits, d'un rouge blanchâtre, pointillés et tachetés de brun rougeâtre.

375. BÉCASSEAU TEMMIA. — TRINGA TEMMINCKII.

Diagnose : *Bec droit, plus court que la tête ; baguette de la première rémige blanche ; celle des autres brunes ; rectrices médianes brunes ; les latérales blanches ; doigt médian un peu plus long que le tarse.*

Taille : 13 à 14 *cent.*

Synonymie : Tringa Temminckii, Leisler, d'après Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 622 ; —Vieill. *Dict.* (1819), t. XXXIV, p. 473 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXVII ; Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 327 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XC.

Pelidna Temminckii, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 50.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 288, figure mal coloriée.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 333.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 54, f. 2.

Description. *Mâle et femelle en été :* Plumes des parties supérieures noires au centre, avec de larges bordures d'un roux foncé ; gorge, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur; front, sourcils, joues, devant et côtés du cou, poitrine, d'un cendré roux, marqué de petites taches longitudinales noires; couvertures alaires brunes, bordées de roux ; rémiges noirâtres ; les deux rectrices médianes de la même couleur, bordées de roux foncé, les autres blanchâtres ; bec et pieds brun verdâtre ; iris brun froncé.

Mâle et femelle en hiver : Parties supérieures brun foncé, avec la tige des plumes noirâtre ; parties inférieures blanches, avec le devant du cou et de la poitrine d'un cendré roussâtre ; les quatre pennes médianes de la queue d'un brun cendré, les suivantes blanchâtres et une ou deux des plus externes entièrement blanches.

Jeunes avant la première mue : D'un cendré noirâtre en dessus, varié de roussâtre à la tête, avec les plumes du corps liserées de roux jaunâtre, leur tige noire et une bande étroite de même couleur à l'extrémité des scapulaires ; sourcils blanchâtres ; gorge, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; devant et côtés du cou, poitrine d'un cendré rayé de roussâtre ; rectrices, excepté l'externe, terminées de roussâtre ; bec et pieds d'un brun verdâtre.

Historique. Le Bécasseau Temmia habite principalement les parties tempérées et chaudes de l'Europe. On le trouve en Angleterre, en Hollande et en Allemagne. Il est de passage régulier dans le nord et le midi de la France. Dans le nord, nous le voyons au printemps et en

automne. A ces deux époques il se mêle aux bandes de Bécasseaux, d'Échasses et de Cincles.

Il se reproduit, dit-on, en Crimée. D'après M. Millet, il se propagerait en Anjou et nicherait sur le sable, dans un petit enfoncement. Sa ponte serait de quatre ou cinq œufs, de la grosseur de ceux du Merle, pointillés de cendré, de roussâtre et de noirâtre, sur un fond gris blanchâtre.

GENRE XCI.

SANDERLING. — ARENARIA.

Synonymie : Charadrius, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790).
Tringa, Briss. (1760).
Arenaria, Bechst. (1805); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); — G. Cuv. (1817 et 1829); — Less. (1831).
Calidris, Illig. (1811); — Vieill. (1816); — Temm. (1820); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840).
Tringa, *partim*, Schleg. (1844).

Caractères. Bec médiocre, droit, flexible, comprimé à sa base, aplati, dilaté et obtus à sa pointe; narines latérales avec un sillon nasal très-étendu; pieds grêles; doigts libres; ailes médiocres; première rémige la plus longue.

Observations. L'espèce dont ce genre est formé a les pieds des Pluviers, mais par tous ses autres caractères et par ses mœurs, elle appartient à la famille des Bécasseaux, bien plutôt qu'à celle des Charadridées, comme l'a parfaitement senti G. Cuvier.

Considérations générales. Les Sanderlings habitent l'ancien et le nouveau monde; ils émigrent en hiver et vivent de vers et d'insectes, et ont les mœurs des Pluviers et des Bécasseaux.

Leur mue est double; le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes en diffèrent avant la première mue.

376. SANDERLING DES SABLES. — ARENARIA CALIDRIS.

Diagnose : *Bec de la longueur de la tête ; dessous de l'aile d'un blanc pur ; les deux rectrices médianes plus longues que la plus latérale et celle-ci que les voisines ; doigt médian un quart moins long que le tarse.*

Taille : 15 *à* 16 *cent.*

Synonymie : Charadrius calidris, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 255 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 689, et *rubidus*, p. 688 ;— Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 741 et 740.

Calidris grisea minor, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 236.

Arenaria Calidris, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 326 ; — Temm. *Man.* 1.re édit. (1815), p. 334 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 526.

Calidris arenaria, Illig. *Prodrom.* (1811), p. 249 ; — Temm. *Man.* t. 2, p. 524; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 50 ; — Keys et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXV ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 298.

Calidris rubidus, Vieill. *Dict.* (1819), t. XXX, p. 127, et *Faun. Fr.*, p. 272.

Tringa arenaria, Schleg. *Revue* (1844), p. XC.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 270, robe de noces incomplète et non la robe d'hiver.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 335.

Description. *Mâle en été :* Plumes des parties supérieures noires au centre, bordées de roux vif, et terminées de blanchâtre ; face, cou, poitrine roux, avec des taches noires au milieu des plumes et un peu de blanc à leur pointe ; abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; couvertures alaires d'un brun noirâtre, bordées de blanchâtre ; rémiges et rectrices noirâtres, ces dernières, bordées de roux cendré, les deux médianes dépassant les autres ; bec, pieds et iris noirs.

Femelle en été : Semblable au mâle ; elle a seulement ses teintes un peu moins pures.

Mâle et femelle en hiver : Parties supérieures d'un gris varié d'une teinte brunâtre au centre des plumes, avec les scapulaires plus brunes et bordées de blanchâtre ; tour du bec, joues et parties inférieures de couleur blanche ; lorums, région parotique, blancs ; couvertures des ailes brunâtres, les grandes bordées de blanchâtre ; rémiges noirâtres ; rectrices de même couleur, bordées de blanchâtre ; bec et pieds comme en été.

Jeunes avant la première mue : Très-distincts des vieux : vertex, dos, scapulaires noirs, avec les plumes bordées de blanc roussâtre ; nuque gris clair, finement rayée de cendré ; front, sourcils et toutes les parties inférieures d'un blanc pur ; lorums et région de l'oreille d'un brun cendré ; côtés de la poitrine roux, variés de brun ; bords des ailes et rectrices comme chez les adultes ; bec et pieds noirâtres.

A l'époque de chaque mue, le plumage des vieux et des jeunes sujets offre de grandes variations : il y en a très-peu qui se ressemblent.

Historique. Le Sanderling habite le nord du continent et se fait voir en automne et en hiver sur les côtes maritimes des pays tempérés ; il est de passage régulier sur celles de la Hollande, de la Belgique, de l'Angleterre et du nord de la France.

Il arrive sur les côtes de Dunkerque dans les mois d'août, septembre, octobre, avril et mai. J'en ai tué un au milieu d'une multitude de petits oiseaux de rivage le 13 avril 1828. Il était en mue ; l'on voyait les plumes qu'il porte l'été parmi celles qu'il prend en automne.

J'en ai reçu de New-York de très-beaux en robe d'hiver.

Il niche et pond dans les régions du cercle arctique, d'après M. Temminck.

GENRE CII.

TOURNE-PIERRE. — STREPSILAS.

Synonymie : Tringa, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ;— Lath., (1790) ; — Mey. et Wolf (1810).

Genus Arenariæ, Briss. (1760); — Arenaria, Vieill. (1816). Strepsilas, Illig. (1811); — Temm. (1815 et 1820); — G. Cuv. (1817 et 1829); — Less. (1831); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).

Caractères. Bec court, conique, à arête aplatie et à pointe dure, comprimée, tronquée; mandibule supérieure légèrement retroussée; narines basales, percées de part en part, à demi closes par une membrane; pieds médiocres; jambes très-peu dénudées au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne; doigts libres, pouce portant à terre sur le bout; ongles courbés et pointus; ailes sur-aiguës; première rémige la plus longue de toutes; queue arrondie; douze pennes.

Considérations générales. Ce genre ne comprend qu'une seule espèce, qui est répandue sur tout le littoral du globe et cherche sa nourriture sous les pierres qu'elle retourne avec une dextérité étonnante. Sa mue est double; la mâle et la femelle portent la même livrée; les jeunes ont un plumage différent de celui des adultes.

377. TOURNE-PIERRE VULGAIRE. — STREPSILAS INTERPES.

Diagnose : *Gorge, croupion et dessous de l'aile d'un blanc pur; queue blanche à son origine et à son extrémité, le reste noir ou brun; doigt médian de la longueur du tarse.*

Taille : 22 *cent. environ.*

Synonymie : Tringa interpres, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 248, et *Tringa morinella*, p. 249; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 671; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 738 et 739; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 382.

Arenaria, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 132, et *Arenaria cinerea*, p. 137.

Strepsilas collaris, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 553; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 305.

Arenaria interpres, Vieill. *Dict.* (1819), t. XXXV, p. 345, et *Faun. Fr.* p. 281.

Strepsilas interpres, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 46; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXI; — Schleg. *Revue* (1844), p. LXXXV.

Buff. *Pl. enl.* 856; 340, sous le nom de *Coulon chaud*, et 357. sous celui de *Coulon chaud de Cayenne.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 280 et 281.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 318.

Description. *Mâle en été :* Dessus de la tête et du cou blanc pur, avec des raies longitudinales noires au vertex et à l'occiput; haut du dos et scapulaires d'un noir varié de roux ferrugineux, le roux d'une teinte plus pâle vers les ailes; bas du dos et sus-caudales inférieures blancs; sus-caudales supérieures noirâtres, avec quelques plumes terminées de blanchâtre et de roussâtre; gorge, bas de la poitrine, abdomen et sous-caudales d'un beau blanc; bas du cou, parties supérieure et latérales de la poitrine d'un noir profond, formant une sorte de plastron échancré inférieurement au centre, et allant se confondre supérieurement avec le noir du dos, qui est distribuée par masses; front, côtés de la tête et du cou blancs; avec un trait noir au milieu du front, se confondant avec une bande de même couleur, qui descend de chaque côté au devant de l'œil, s'élargit immédiatement au-dessous de cet organe pour se confondre avec un autre qui part de la mandibule inférieure, et un second qui provient du plastron de la poitrine, traverse les côtés du cou et y forme un collier incomplet qui est suivi d'un autre collier entièrement blanc et plus étendu; couvertures alaires brunes, avec les petites bordées de gris, les moyennes de blanchâtre, et les grandes de roussâtre; rémiges d'un brun noirâtre, avec la tige des primaires blanche, et les secondaires terminées de grisâtre; queue blanche, traversée d'une bande noirâtre sur le tiers inférieur, plus large au milieu que sur les côtés, suivie d'une bordure blanche; bec noir de corne; iris brun noir; pieds tirant sur l'orange.

Femelle en été : Semblable au mâle ; mais avec moins de blanc à la tête et au cou ; des raies plus larges au vertex et plus de brun noirâtre à la nuque.

Mâle et femelle en automne : Ils ont les teintes beaucoup moins pures et moins de roux.

Jeunes avant la première mue : Très-distincts des adultes : d'une teinte brune en dessus, avec les plumes bordées et terminées de cendré et de roussâtre à la tête et au cou, de roussâtre au dos et sur les ailes ; noir du front, des joues, des côtés et du bas du cou, des côtés de la poitrine très-terne, varié de blanchâtre ; les quatre rectrices médianes terminées de roussâtre.

Après la mue : Leur plumage est plus coloré, et au printemps suivant, au mois de mai, il est semblable à celui des vieux, à quelques plumes près du jeune âge, qui ne sont pas encore tombées.

Historique. Le Tourne-Pierre habite le nord de l'Europe et de l'Amérique. Il est de passage régulier en Sicile et sur les côtes maritimes de France. On le voit sur celles de Dunkerque dans les mois d'août, de septembre et de mai.

Il niche sur le sable ; pond trois ou quatre œufs, assez gros, un peu courts, d'un gris clair cendré ou légèrement verdâtre, ou d'un blanc sale grisâtre, avec de grosses taches d'un gris foncé et d'un brun noir, presque confondues au gros bout.

Grand diam., environ 4 cent. ; petit diam., 3 cent.

Il se nourrit principalement de petites coquilles bivalves et d'insectes marins ; vit très-bien dans les jardins, à la manière des Pluviers, et se prive facilement.

Observations. J'ai reçu de New-York une dépouille qui diffère un peu de celle des vieux mâles tués en France. Elle a les couleurs plus nettes et le roux moins foncé.

FAMILLE XXXV.

PHALAROPES. — *PHALAROPIDÆ.*

Synonymie : Pinnatipèdes, Vieill. (1816).
Longirostres, G. Cuv. (1817).

PTERODACTYLI, *partim*, Latr. (1825).
LOBIPÈDES, Less. (1831).
PHALAROPODIDAE, Ch. Bonap. (1838).

CARACTÈRES. Bec de longueur moyenne, grêle, droit, sillonné et un peu courbé vers la pointe; pieds médiocres: tarses réticulés; doigts antérieurs bordés d'une membrane lobée; pouce libre et court.

Observations. Les oiseaux qui composent cette famille forment un petit groupe que l'on a réuni tantôt aux Foulques, tantôt aux Grèbes, et tantôt aux Chevaliers; leur ressemblance n'étant qu'extérieure, on a eu raison de les en retirer. Ils forment, par leur organisation, leurs habitudes et leurs mœurs, une famille très-distincte, qui me paraît devoir occuper la place que lui a donnée G. Cuvier et que je lui conserve.

GENRE CIII.

PHAPAROPE. — PHALAROPUS.

(Type de la sous-famille des *Phalaropodinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : TRINGA, Linn. (1766); — Gmel. (1788).
PHALAROPUS, Briss. (1760); — Lath. (1790); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1840).
CRYMOPHILUS et PHALAROPUS, Vieill. (1816).
PHALAROPUS et LOBIPES, G. Cuv. (1817); — Latr. (1825); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838).

CARACTÈRES. Bec de la longueur de la tête, droit, presque rond et en alène, ou épais, déprimé dans presque toute sa longueur, et comprimé à la pointe de la mandibule supérieure, qui est un peu fléchie; narines basales, situées dans une rainure; doigt médian uni à l'externe jusqu'à la deuxième articulation, à l'interne jusqu'à la première seulement, tous les trois bordés par une membrane découpée en forme de lobes; doigt postérieur ne portant à terre que sur

l'ongle ; ongles courts, arqués et pointus ; ailes médiocres aiguës ; queue courte arrondie.

Considérations générales. Les Phalaropes habitent les régions les plus septentrionales ; vivent sur les bords ou à la surface des eaux et émigrent, en automne, dans les régions tempérées et méridionales.

Leur nourriture consiste en insectes et en vers aquatiques.

Ils sont couverts, comme les oiseaux nageurs, d'un duvet épais et de plumes serrées et lustrées. Leur mue est double. Le mâle diffère de la femelle, dans toutes les espèces, par une taille un peu moins forte ; dans quelques-unes, il s'en distingue encore par le plumage, qui varie dans l'un et l'autre sexe suivant les saisons. Les jeunes portent une livrée particulière jusqu'à la première mue.

Observations. Ce genre a été créé par Brisson, aux dépens du grand genre *Tringa*, de Linné, et adopté par Latham et un grand nombre d'autres ornithologistes. Vieillot, et après lui Cuvier, l'ont divisé, le premier en genres *Crymophilus* et *Phalaropus*, le second en genres *Phalaropus* et *Lobipes*, qui ont prévalu auprès de quelques nomenclateurs. Le prince Charles Bonaparte, qui a adopté ces deux divisions génériques, pour les deux espèces européennes, en a créé une troisième, sous le nom d'*Holopodius*, pour l'espèce propre à l'Amérique. J'admettrai ces divisions, non comme genres, mais comme groupes propres à faciliter la distinction des espèces.

1.° LOBIPÈDES, — LOBIPES (G. Cuv.)

Bec grêle, en alène, arrondi, légèrement arqué en dessus et pointu ; tarses allongés.

378. PHALAROPE HYPERBORÉ. — PHALAROPUS HYPERBOREUS.

Diagnose : *Dessous de l'aile cendré ; doigt médian de la longueur du tarse, celui-ci mesurant 2 cent.*

Taille : 18 cent. environ.

Synonymie : Tringa hyperborea, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 249 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 675, et *Tringa usca*, même page.

Phalaropus cinereus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 15, et *Phal. fuscus*, p. 18; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 417; — Vieill. *Faun. Fr.* p. 338; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt* (1840), p. LXXII; — Schleg. *Revue* (1844), p. XCIV.

Phalaropus hyperboreus, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 775; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 709; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XXV, p. 481.

Lobipes hyperboreus, G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 532; — Less. *Ornith.* (1831), p. 563; — Ch Bonap. *Birds* (1838), p. 54.

Phaloropus angustirostris, Schinz. *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 344.

Buff. *Pl. enl.* 766, sous le nom de *Phalarope de Sibérie;* figure exacte, quoi qu'en dise M. Temminck.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 337, en mue de printemps ou d'automne.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 336.

Description. *Mâle en été* : Parties supérieures d'un brun cendré velouté, avec quelques taches roussâtres sur le haut du dos, les scapulaires et les sus-caudales; gorge d'un blanc pur; collier roux vif au bas du cou, s'étendant jusqu'au milieu de la nuque exclusivement et remontant ensuite jusqu'à l'oreille; haut et côtés de la poitrine d'un brun cendré; bas de la poitrine et abdomen d'un blanc rose; sous-caudales blanches, avec quelques taches brunes sur les plus longues; flancs d'un brun cendré, varié longitudinalement de blanc; ailes de la même teinte que le dos, avec une bande transversale blanche et l'extrémité des couvertures liserée de blanc; rémiges brunes, à baguettes blanches; rectrices latérales cendrées et bordées de blanc; les médianes brunes; bec noir; pieds brun verdâtre; iris brun.

Femelle : Elle ressemble au mâle; mais elle est un peu plus forte et a les couleurs plus vives, suivant M. Temminck.

Mâle et femelle en hiver : Cendré pur en dessus, un peu plus foncé au centre des plumes; d'un blanc teinté de

rose en dessous, avec les côtés de la poitrine cendrés; front, raie sourcilière et côtés du cou blancs ; une bande d'un cendré foncé derrière les yeux, couvertures alaires cendrées et liserées de blanchâtre.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête, centre de la nuque et parties supérieures du corps d'un brun noirâtre, avec les plumes du dos et les scapulaires bordées de roux clair ; parties inférieures blanches, avec les côtés de la poitrine et les flancs nuancés de cendré ; front, raie sourcilière et côtés du cou blancs, avec une bande brun noir qui part de l'œil ; couvertures alaires de la même teinte que le dos, et terminées de blanc ; rémiges et rectrices médianes brunes ; rectrices latérales d'un cendré clair et bordées de blanc ; bec brun ; pieds verdâtres en dehors et en devant ; iris brun roussâtre.

Nota. Une magnifique dépouille qui a été rapportée de l'Islande par un jeune chirurgien de l'hôpital militaire de Lille, et que j'ai reçue immédiatement après le débarquement à Dunkerque, avait, sur le blanc des parties inférieures, une teinte rose très-prononcée. Cette teinte ne tarda pas à disparaître lorsque la peau fut montée.

Historique. Le Phalarope hyperboré habite les régions arctiques ; il n'est point rare, dit-on, au nord de l'Europe, aux Hébrides, en Islande et en Laponie ; est de passage irrégulier et de loin en loin sur les côtes maritimes du nord de la France ; se montre accidentellement sur celles du midi, en Belgique, en Hollande, en Suisse et en Allemagne.

J'ai reçu de Dunkerque plusieurs individus de cette espèce, dans le mois d'octobre 1839, à la suite de coups de vent du nord-ouest, qui ont occasionné quelques sinistres sur la côte. Il y en avait en mue et en robe complète de l'enfance.

Il niche sur les bords des lacs et des marais salins, parmi les herbes ; pond trois œufs, très-piriformes, d'un jaune clair olivâtre, avec des taches nombreuses irrégulières d'un brun noir, comme velouté.

Grand diam., 3 cent. ; petit diam., 2 cent. 2 mill.

Sa nourriture consiste en insectes ailés, en vers et en insectes aquatiques qui se trouvent à la surface des eaux.

2.° PHALAROPES. — PHALAROPUS (G. Cuv.)

Bec droit, trigone à sa base, puis déprimé dans toute son étendue, rétréci et fléchi à la pointe ; tarses médiocres.

379. PHALAROPE DENTELÉ. — PHALAROPUS FULICARIUS.

Diagnose : *Dessous de l'aile blanc, lavé de cendré; doigt médian plus long que le tarse, celui-ci mesurant 2 cent. 2 mill.*
Taille : 22 à 23 cent.

Synonymie : Tringa fulicaria, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 249 ; — Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 51.
Phalaropus et Phal. rufescens, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 12 et 20 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXIII ; — Schleg. *Revue* (1844), p. XCIV.
Tringa lobata et hyperborea, *Var. B.*, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 674 et 676.
Phaloropus lobatus, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 776.
Phalaropus rufus, Bechst. d'après Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 419.
Phalaropus platyrhinchos, Temm. *Man.* 1.re édit. (1815), p. 459, et Phal. platyrhinchus, 2.e édit. (1820), t. 2, p. 712 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 345.
Crymophilus rufus, Vieill. *Dict.* (1817), t. VIII, p. 521, et *Faun. Fr.* p. 336.
Phalaropus fulicarius, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 54 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 562.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 337.

Description. *Mâle en été :* Dessus de la tête noir, cette couleur se prolongeant, en se rétrécissant, sur la nuque ; celle-ci, dessus du corps et sus-caudales noirs, avec de larges bordures d'un roux jaunâtre aux plumes ; front et gorge noirs, comme le dessus de la tête ; devant et côtés du cou, poitrine, abdomen, sous-caudales d'un rouge tirant sur la brique : une bande d'un blanc roussâtre au-dessous et

derrière l'œil, couvertures alaires noirâtres, terminées de blanc; rémiges noires, avec leurs baguettes blanches; les deux rectrices médianes noires, les autres d'un cendré brun, avec des bordures rousses; bec noir, avec la base roux jaunâtre; pieds d'un noir verdâtre; iris brun foncé.

Femelle en été : Dessus de la tête d'un noir à reflets bleuâtres, se prolongeant, en se retrécissant, sur la nuque; celle-ci d'un roux vif; dessus du corps noir, avec des bordures roussâtres aux plumes, plus étroites que dans le mâle; front et gorge noirs, comme le dessus de la tête; devant et côtés du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un roux vineux à reflets bleuâtres; une bande blanchâtre au-dessous et derrière les yeux; couvertures alaires d'un brun cendré, avec des bordures blanches; rémiges, rectrices, bec et pieds comme dans le mâle; d'une taille un peu plus forte, et plus agréablement colorée que lui.

Mâle et femelle en hiver : Dessus de la tête cendré blanchâtre; occiput et toute l'étendue de la partie moyenne de la nuque d'un noir cendré; dos, scapulaires, croupion et sus-caudales d'un cendré bleuâtre pur, avec les plumes terminées par un faible liseré blanchâtre, principalement les scapulaires; front, joues, devant et côtés du cou, ainsi que toutes les parties inférieures, d'un blanc pur, avec les côtés de la poitrine et quelques taches longitudinales sur les sous-caudales, d'un cendré bleuâtre; une large bande longitudinale d'un noir cendré au-dessus des yeux, se confondant avec le noir de la nuque; une autre sur la région parotique, depuis ces organes jusqu'au-delà du méat auditif; ailes d'un noir cendré, avec une bande blanche et les couvertures bordées de cendré blanchâtre, excepté les deux médianes, qui le sont de roussâtre; bec brun; pieds d'un cendré verdâtre; iris brun foncé et non jaune rougeâtre, comme le dit M. Temminck.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un brun cendré, avec une tache noire à l'occiput, une bande de cette couleur au-dessus des yeux; les plumes du dos, les scapulaires et les sus-caudales bordées de roux jaunâtre; front,

devant et côtés du cou et toutes les autres parties inférieures d'un blanc pur; ailes d'un noir cendré, avec une bande blanche; les couvertures bordées et terminées de blanc roussâtre, et les rémiges liserées de blanc; queue d'un brun cendré, avec les deux pennes médianes largement bordées de roux jaunâtre; les autres bordées de cendré; pieds d'un jaune verdâtre; iris brun foncé.

Historique. Cette espèce habite particulièrement le cercle arctique des Deux-Mondes; elle est assez commune, l'été, en Islande; est de passage irrégulier dans le nord de la France, en octobre, novembre, décembre et mai.

J'ai reçu en octobre 1834 un grand nombre d'individus qui ont été capturés à Dunkerque. On en a tué, à cette époque, tout le long de la mer, jusqu'à Bayonne, par suite d'une tourmente et d'un vent impétueux qui a duré plusieurs jours.

Elle niche très-avant dans le nord; ses œufs sont, d'après M. Temminck, d'un cendré verdâtre, tachetés et pointillés de noir.

GENRE CIV.

ÉCHASSE. — HIMANTOPUS.

Synonymie : Charadrius, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790).

Himantopus, Briss. (1760). — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); — Vieill. (1816); — G. Cuv. (1817 et 1829); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).

Hypsibates, Nitzsch, d'après Keys. et Blas. (1840).

Caractères. Bec allongé, deux fois aussi long que la tête, mince, arrondi, pointu, cannelé latéralement jusqu'au milieu, avec l'extrémité de la mandibule supérieure un peu fléchie sur l'inférieure; narines linéaires; jambes presque entièrement nues; tarses très-longs, grêles, flexibles et réticulés; doigt médian uni à l'externe par une large membrane, et à l'interne par une très-petite; ongles courts et plats; ailes très-longues, aiguës; première rémige beaucoup plus étendue que les autres; queue courte, égale; douze pennes.

Considérations générales. Ce genre, parfaitement distinct des précédents, ne comprend qu'une espèce européenne, qui est très-répandue, et se tient sur les bords de la mer et dans les marais salins et d'eau douce.

Sa nourriture consiste en vermisseaux.

Le mâle, la femelle et les jeunes sujets ont un plumage différent. On ne sait si sa mue est simple ou double.

Observations. 1.° Le genre Échasse est un démembrement du genre *Charadrius* de Linné, de Gmelin et de Latham. Il a été établi par Brisson et adopté par tous les naturalistes modernes ; mais on n'est pas d'accord sur la place qu'il doit occuper. M. Temminck le range parmi ses *Gralles*, entre le Sanderling et l'Huîtrier ; Vieillot, dans sa famille des *Ægialites*, entre l'Œdicnème et l'Huîtrier ; G. Cuvier, dans ses *Longirostres*, entre les Lobipèdes et les Avocettes ; Lesson, en tête de sa famille des Bécasses ; Ch. Bonaparte, au premier rang de sa famille des *Recurvirostridæ* ; Keyserling et Blasius, entre les Avocettes et les Chevaliers, et Schlegel, après les Courlis, entre les Avocettes et les Hérons.

2.° M. le capitaine Partlock, dans une note sur les oiseaux de Corfou, insérée dans les *Annals of Nat. Hist.* (novembre 1846), indique deux exemplaires de l'Échasse d'Amérique (*H. Nigricollis*), tués à Corfou en avril de la même année.

M. de Selys-Longchamps, à qui je dois cette communication, doute, avec raison, que la détermination soit correcte. Il se peut qu'il s'agisse d'une nouvelle espèce orientale non décrite,

380. ÉCHASSE ORDINAIRE. — HIMANTOPUS MELANOPTERUS.

Diagnose : *Une calotte noire ou brune plus ou moins prononcée ; dessous de l'aile noir; queue cendrée dessus et blanche dessous.*

Taille : 40 cent. environ de la base du bec à l'articulation digito-tarsienne.

Synonymie : Charadrius Himantopus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 255 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 690 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 741.

Himantopus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 33.

Himantopus atroapterus, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts* (1810), t. 2, p. 315 ; — Temm. *Man.* 1.re édit. (1815), p. 338.

HIMANTOPUS ALBICOLLIS, Vieill. *Dict.* (1817), t. X, p. 4, et *Faun. Fr.* p. 269.

HIMANTOPUS MELANOPTERUS, Mey. d'après Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 528; — Schinz, *Europ. Faun.* t. 1, p. 299; — Schleg. *Revue* (1844), p. XCVI.

HYPSIBATES HIMANTOPUS, Nitzsch. d'après Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXII.

Buff. *Pl. enl.* 878, *mâle adulte.*

P. ROUX, *Ornith. Prov.* pl. 299.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 289.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 45, f. 1.

Vulgairement : Échasse à manteau noir; Échasse à cou blanc.

DESCRIPTION. *Mâle adulte :* D'un blanc pur tirant sur le rose à la poitrine, à l'abdomen, avec la nuque noire, tachetée de blanchâtre, le dos, les ailes d'un noir à reflets verdâtres, et la queue cendrée en dessus; bec noir; pieds rouge vermillon; iris rouge cramoisi.

Le très-vieux aurait l'occiput d'un blanc parfait, comme le reste de la tête, suivant M. Temminck.

Femelle : Moins forte, moins élevée sur pattes; d'une teinte brune au dos, avec les ailes d'un noir peu reflétant; l'occiput brunâtre et le dessus du cou nuancé de cendré.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle, mais les plumes noirâtres du manteau et des ailes, ainsi que celles de l'occiput, ont des bordures blanchâtres; tarses couleur orange.

Historique. L'Échasse habite les contrées orientales de l'Europe et le midi de la France; elle est répandue sur tout le littoral de la mer Noire.

Elle est de passage en mai et en juin dans nos départements septentrionaux. Deux sujets que je possède, un mâle et une femelle, ont été tirés près de Lille, et un troisième a été tué près de Tournai.

Elle niche au sud de la Russie, en Hongrie et en Sardaigne, dans les marais, à terre. A la connaissance de M. de Lamotte, un couple a niché en 1849 près d'Abbeville. Ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont d'un bleu verdâtre très-clair et un peu sale, avec des mouchetures d'un brun foncé et d'un brun noir.

Observations. Il existait à peu de distance de Bergues un marais salin appelé *Petite Moëre*, que l'on a desséché en 1821. A l'époque où les eaux étaient basses, un grand nombre de ces oiseaux, trouvant sans doute une abondante nourriture dans le limon, y ont séjourné une partie de l'été et y ont peut-être couvé, puisqu'une femelle, sur deux individus qui ont été tués du même coup de fusil, avait un œuf bien formé que M. de Meezemacker, maire de Bergues, conserve dans son cabinet.

IV.e DIVISION.

ÉCHASSIERS PALMIPÈDES. — GRALLATORES PALMIPEDES.

Bec plus long que la tête, énorme, avec ou sans sillon nasal; quatre doigts, trois devant réunis par une large membrane; le pouce très-court et libre.

Cette division repose sur des caractères tout à fait artificiels. Des espèces qui la composent, les unes, malgré leurs pieds palmés, pourraient être rangées dans la famille des *Scolopacidæ*, les autres, malgré leurs jambes nues à leur partie inférieure, et leurs longs tarses, pourraient être placés dans l'ordre des palmipèdes à la tête de cet ordre.

FAMILLE XXXVII.

RÉCURVIROSTRES. — *RECURVIROSTRIDÆ.*

Synonymie : PALMIPEDES, *partim*, Vieill. (1816).
PTERODACTYLI, *partim*, Latr. (1825).
HÉTÉROROSTRES, *partim*, Less. (1831).
RECURVIROSTRIDÆ, Ch. Bonap. (1838).

CARACTÈRES. Bec plus long que la tête, recourbé vers le haut en demi-cercle, avec un sillon de chaque côté de la mandibule supérieure; tarses longs, aréolés; pieds palmés; ailes longues; queue courte.

Observations. Cette famille comprend des oiseaux dont les formes sveltes, minces, rappellent celles des Barges, des Échasses.

Elle n'est représentée en Europe que par le genre *Recurvirostra*.

GENRE CV.

RÉCURVIROSTRE. — RECURVIROSTRA.

(Type de la sous-famille des *Recurvirostrinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : Numenius, Linn. (1735).
Recurvirostra, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); Dumér. (1806); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); Vieill. (1816); — G. Cuv. (1829); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).
Genus Avocettæ, Briss. (1760).

Caractères. Bec long, grêle, flexible, ressemblant à de la baleine, déprimé, sillonné en dessus et en dessous, retroussé et se rétrécissant insensiblement jusqu'à la pointe, qui est très-mince; narines longues, linéaires; tarses allongés, assez minces, rétrécis; doigts antérieurs réunis par une membrane échancrée dans le milieu; pouce presque nul, élevé de terre; ongles courts, falciformes; ailes longues, pointues; queue pointue.

Considérations générales. Les Récurvirostres ou Avocettes sont des oiseaux qui se distinguent parfaitement de tous les Echassiers par leur bec et leurs pieds palmés. Ils vivent, comme les Chevaliers et les Barges, à l'embouchure des fleuves, sur les plages limoneuses; se nourrissent principalement de vers et de petits insectes aquatiques, et courent avec assez de rapidité.

Leur mue est simple. Le mâle et la femelle ne diffèrent pas sensiblement entre eux; les jeunes ont un plumage qui les distingue des vieux.

Observations. Il règne peu d'accord, parmi les auteurs, sur la question de savoir quelle est la place qu'il convient d'assigner aux Avocettes dans un système ornithologique. Gmelin, et après lui MM. Keyserling et Blasius, les ont classées entre les Pluviers et les Huîtriers; Latham les rangeait entre les Grèbes et les Coure-vite, dans l'ordre des Palmipèdes; Illiger, Vieillot et M. Temminck, à côté des Phénicoptères et dans la même famille; G. Cuvier, M. Duméril et Schlegel, auprès ou à la suite du genre Échasse; c'est aussi l'opinion du prince Ch. Bonaparte, qui compose des unes et des autres sa famille des

Recurvirostridæ. Si l'on fait abstraction de la forme du bec et des pieds, et que l'on prenne en considération les mœurs et les formes générales, il conviendrait peut-être mieux, comme je l'ai déjà dit, de placer les Avocettes à côté des Barges et des Chevaliers, dans la famille des *Scolopacidæ.*

381. RÉCURVIROSTRE AVOCETTE. — RECURVIROSTRA AVOCETTA.

Diagnose : *Plumage blanc, avec le dessus de la tête, du cou et une partie des scapulaires et des ailes noirs ou bruns.*

Taille : 47 *cent.*

Synonymie : Recurvirostra Avocetta, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 256; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 693; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 786; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 415; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 590; — Vieill. *Dict.* (1818), t. III, p. 102, et *Faun. Fr.* p. 340; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 533; — Less. *Ornith.* (1831), p. 591; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 54; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXI; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 319; — Schleg. *Revue* (1844), p. XCVI.

Avocetta, Briss. *Ornith.* (1760), t. VI, p. 538.

Buff. *Pl. enl.* 353.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 338.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 368.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 52, f. 1.

Vulgairement : Avocette, Avocette à tête ou à nuque noire.

Description. *Mâle :* Entièrement d'un blanc pur, avec le dessus de la tête, jusqu'au-dessous des yeux, l'occiput, le milieu de la nuque, les scapulaires les plus rapprochées du corps, les petites et grandes couvertures alaires, et les rémiges d'un noir profond; paupière inférieure blanche; bec noir de corne; partie nue des jambes et pieds bleu de plomb; iris roux brun ou roux marron foncé.

Femelle : Semblable au mâle, seulement un peu plus

petite, et avec le noir d'une teinte moins profonde ; le bec est de six millimètres moins long que celui du mâle, qui mesure dix-huit centimètres ; différence que l'on ne peut remarquer que lorsqu'on a en même temps l'un et l'autre sous les yeux.

Jeunes avant la première mue : D'un blanc moins pur, tirant sur le cendré au dos ; le noir de la tête moins profond, varié de cendré devant les yeux ; celui des scapulaires et des grandes couvertures alaires nuancé de brun et de cendré, les premières terminées par une bordure d'un cendré roussâtre et les dernières par une frange de même couleur ; taille moindre que dans les adultes ; bec plus court ; pieds cendrés, avec l'extrémité supérieure des tarses grosse, gonflée et cannelée en devant.

Après la première mue, les jeunes sujets conservent jusqu'à la seconde mue une bordure à l'extrémité des scapulaires et des grandes couvertures.

Nota. Il arrive quelquefois que les jeunes de l'année ne sont pas encore entrés en mue au mois de septembre ; c'est ce que j'ai pu constater sur des individus trouvés à cette époque sur notre marché.

Historique. L'Avocette habite l'Europe, la Sibérie et l'Algérie ; est de passage annuel dans le nord de la France et se reproduit dans le sud de cet état.

Nous la voyons en avril et en septembre ; mais moins souvent en automne qu'au printemps.

Elle niche sur le sable ou parmi les herbes ; pond deux œufs, rarement trois, ventrus, brunâtres, quelquefois d'un cendré olivâtre, avec des taches nombreuses, irrégulières, d'un brun noir.

Grand diam., environ 5 cent. ; petit diam., 3 cent. et demi.

Cet oiseau aime la société de ses semblables. On le voit par petites troupes durant le temps de la reproduction. Quoique d'un naturel craintif, il brave tout danger, à cette époque, pour soustraire ses petits au péril qui les menace : En tout autre temps, il est sauvage et se laisse difficilement approcher.

On en prend cependant aux filets, chaque printemps, dans les marais entre Douai et Cambrai. Il voyage alors par couples, isolé ou réuni à un ou deux autres au plus. Il nage avec une grande agilité.

FAMILLE XXXVII

PHÉNICOPTÈRES. — *PHOENICOPTERIDÆ.*

Synonymie : Latirostres, *partim*, Dumér. (1806).
Hygrobatæ, *partim*, Illig. (1811).
Palmipèdes, Vieill. (1816).
Pyxidirostres, Latr. (1825).
Phoenicopteridæ, Ch. Bonap. (1831).
Phoenicopterinæ, G.-R. Gray. (1841).

Caractères. Bec plus long, plus épais que la tête, dentelé sur les bords; cou très-long, mince; jambes excessivement allongées; doigts antérieurs réunis par une membrane; ailes atteignant l'extrémité de la queue.

Observations. La famille des Phénicoptères lie les Échassiers aux Palmipèdes. En effet, les oiseaux qu'elle comprend, malgré le caractère qui les unit aux premiers et leurs formes élancées, sont, sous tous les autres rapports, des Palmipèdes. Aussi quelques auteurs les ont-ils placés à la tête de cet ordre.

Cette famille n'est composée que d'un seul genre.

GENRE CVI.

PHÉNICOPTÈRE. — PHŒNICOPTERUS.

Synonymie : Phoenicopterus, Linn. (1766); — Briss. (1760), — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Dumér. (1806); — Temm. (1815); — Vieill. (1816); — G. Cuv. (1817); — Latr. (1825); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); Schinz (1840); — Schleg. (1844).

Caractères. Bec épais, robuste, uni à sa base, plus haut que large, courbé brusquement, comme brisé vers le milieu, fléchi à sa pointe; à mandibule supérieure plus étroite que l'inférieure; les bords de ces parties garnis de fines lames

transversales ; narines au milieu du bec, longitudinales, étroites, situées dans un sillon et couvertes d'une membrane operculaire ; pieds très-longs ; doigts antérieurs réunis jusqu'aux ongles par une membrane échancrée ; pouce court, élevé, ne touchant à terre que par le bout ; ailes médiocres ; queue courte ; cou très-long, en rapport avec la longueur des membres abdominaux.

Considérations générales. Les oiseaux de ce genre vivent en société et se nourrissent de coquillages, d'insectes et de frai de poissons.

Leur mue est simple : le mâle et la femelle se ressemblent ; celle-ci a seulement les couleurs moins vives. L'un et l'autre varient pour la taille à tout âge. Les jeunes, durant quelques années, ont un plumage qui les distingue des vieux.

On ne connaît que quatre espèces de Phénicoptères ; une seule habite l'Europe ; les autres sont propres à l'Afrique et à l'Amérique. Des deux espèces américaines, l'une (*P. Ruber*, Wilson) a été confondue avec celle d'Europe, qui se retrouve en Afrique.

382. PHÉNICOPTÈRE FLAMMANT. — PHŒNICOPTERUS ROSEUS.

DIAGNOSE : *Ailes, seulement, rouges.*

Taille : 1 *mètre* 65 *cent. environ.*

Synonymie : PHOENICOPTERUS RUBER, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1760), t. 1, p. 230 ? — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 612 ? — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 788 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), p. 587 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 542 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 589.

PHOENICOPTERUS ROSEUS, Pallas, d'après Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXI.

PHOENICOPTÉRUS EUROPAEUS, Vieill. *Dict.* (1819), t. XXV, p. 517, et *Faun. Fr.* (1828), p. 341.

PHOENICOPTERUS ANTIQUORUM, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 54 ; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 386 ; — Schleg *Revue* (1844), p. CI.

Buff. *Pl. enl.* 63.

P. Roux, *Ornith. Prov.* p. 339, figure donnée pour le *mâle adulte*, et qui me paraît représenter un individu d'Amérique, et pl. 340.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 287.

Description. *Mâle :* D'un beau rose clair, avec des teintes plus vives sur la tête, le dos, les barbes externes des pennes caudales; les couvertures alaires d'un rouge ardent et les rémiges d'un noir profond ; bec d'un rouge vif, avec la pointe noire ; pieds rose rouge ; iris jaune clair brillant.

Femelle : Même taille, d'un blanc rosé, avec les ailes comme celles du mâle.

Jeunes avant la première mue : D'un gris cendré, avec des taches noirâtres sur les rémiges secondaires et les rectrices ; bec grisâtre, avec la pointe brune ; pieds livides ; iris jaune très-clair. A mesure qu'ils avancent en âge, leur plumage se colore en rose et en rouge ; dans l'*âge moyen*, ils sont d'un blanc rose comme la femelle ; mais le rouge des ailes est moins vif, le bec, excepté la pointe, et les pieds sont d'un livide rougeâtre.

Historique. Le Flammant habite le midi de l'Europe, l'Asie occidentale et le nord de l'Afrique ; il est sédentaire dans le midi de la France, et de passage accidentel dans d'autres localités de cet état.

Il niche dans les marais, suivant quelques auteurs ; il construit un nid en forme de cône tronqué, avec du limon et des herbes amoncelées ; mais d'après M. Crespon, il n'en construirait pas et pondrait sur une petite élévation, le plus souvent sur un petit chemin entre deux fossés, et toujours en grand nombre et sur une même ligne. Ses œufs, au nombre de deux, sont allongés, d'un blanc pur très-mat, sans taches, à surface rude, crayeuse.

Grand diam., 8 à 9 cent., petit diam., 5 cent. et demi.

La matière calcaire de ces œufs est très-friable ; on dirait de la craie et elle se dépose sur les corps au moindre frottement.

Le Flammant vit en société sur les bords de la mer et les marais salins. On le rencontre fréquemment sur les plages qui bordent la Méditerranée, depuis Hyères jusqu'à Perpignan, et en très-grand nombre sur les étangs de la Camargue et d'Aigues-Mortes.

Il est rusé et défiant ; aussi se laisse-t-il difficilement approcher. Il

semble, lorsqu'une troupe repose ou cherche sa nourriture, que quelques individus veillent à sa sûreté. Au moindre danger, un cri, que l'on compare au son d'une trompette, est poussé, et toute la troupe fuit en s'élevant dans les airs et en observant le même ordre que les Grues cendrées.

M. Crespon, à qui j'emprunte ces détails, raconte qu'en juin 1828 il en prit une trentaine dans l'étang de Valcarès (Gard) avec de longs bâtons munis d'un crochet ; ils étaient en mue et ne pouvaient voler à cause de la chute des premières rémiges ; qu'en 1839, des chasseurs en assommèrent un grand nombre qu'ils trouvèrent pris par les pieds, sous la glace d'un étang, près d'Aigues-Mortes ; et qu'un même fait était arrivé en 1789 dans le même lieu.

V.e DIVISION.

ÉCHASSIERS MACRODACTYLES. — GRALLATORES MACRODACTYLI.

Bec plus court que la tête ou rarement plus long ; très-comprimé ; quatre doigts longs, les antérieurs presque libres ou garnis d'une membrane festonnée, celui du milieu de la longueur du tarse ou plus long.

Cette division est une des mieux caractérisées de l'ordre des Échassiers. Indépendamment des caractères généraux que je viens d'indiquer, les oiseaux qui en font partie se distinguent encore par leur corps très-comprimé. Tous vivent soit dans les prairies humides, soit sur les bords des marais, des rivières, couverts de roseaux, de joncs, au milieu desquels ils sont toujours cachés ; ils sont à la fois habiles à courir, à nager et à plonger.

FAMILLE XXXVIII.

RALES. — *RALLIDÆ.*

Synonymie : PRESSIROSTRES, Dumér. (1806).
LOBIPES et MACRODACTYLI, Illig. (1811).
PINNATIPEDES et MACRODACTYLI, Viell. (1816).

MACRODACTYLI, G. Cuv. (1829).
GALLINULES, Less. (1831).
RALLIDÆ, Ch. Bonap. (1838).
POULES D'EAU, Schleg. (1844).

CARACTÈRES. Bec droit ou incliné, plus ou moins comprimé; pieds médiocres, scutellés; doigts longs, les antérieurs séparés ou unis à leur base par une membrane courte, avec ou sans membrane festonnée sur leurs bords; pouce articulé presque au bas du tarse, posant, en grande partie, à terre; ongles médiocres ou très-longs; ailes concaves, à demi arrondies, avec le poignet quelquefois armé d'un ongle ou d'un tubercule corné; queue courte.

Observations. Cette famille est naturelle; les oiseaux qui la composent ont été compris, par Linné et Latham, dans leurs genres *Fulica* et *Gallinula*.

La plupart vivent dans les marais ou sur les bords de l'eau; quelques-uns préfèrent les prairies et les champs.

Ils sont compris par MM. Temminck et Schlegel, dans trois genres, que le prince Ch. Bonaparte, le comte de Keyserling et le professeur Blasius, ont subdivisé et porté à six : *Rallus, Crex*, *Ortygometra*, *Gallinula*, *Fulica* et *Porphirio*. Kaup en a ajouté un septième qu'il nomme *Phalaridion* et qui a pour type le *Rall. Pusillus*. Je crois devoir réduire tous ces genres à quatre.

GENRE CVII.

RALE. — RALLUS.

(Type de la sous-famille des *Rallinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : RALLUS, *partim*, Linn. (1766); — Briss. (1760); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — G. Cuv. (1798); — Dumér. (1806); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); — Vieill. (1816); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).

CARACTÈRES. Bec de la longueur de la tête, ou plus long, plus épais à la base que dans tout le reste de son

étendue, très-comprimé, sillonné en dessus, et généralement droit; narines latérales, longitudinales, en partie couvertes par une membrane; tarses allongés, robustes; un petit espace nu au bas des jambes; doigts grêles, longs, lisses, les antérieurs presque entièrement libres; ailes médiocres, concaves, arrondies; queue très-courte, à douze pennes.

Considérations générales. Les Râles sont des oiseaux tristes, solitaires, craintifs, qui se tiennent presque constamment cachés dans les hautes herbes, dans les roseaux, dans les broussailles les plus épaisses qui bordent les rivières. Ils courent avec une agilité extrême et le plus souvent ne se dérobent que par la course au danger qui les menace. En marchant, ils relèvent la queue et l'étalent par de petits mouvements brusques. Leur vol est lourd et de courte durée.

Ils se nourrissent de vers, d'insectes fluviatiles et terrestres, de graines et de pousses tendres des herbes aquatiques.

Les deux sexes portent généralement le même plumage. Celui des jeunes sujets diffère un peu. La mue est double.

Observations. 1.° La plupart des espèces qui font partie du genre Râle, étaient classées, par Linné et par Latham, parmi les Foulques et les Poules-d'Eau. Pour le plus grand nombre des ornithologistes, ces oiseaux sont aujourd'hui parfaitement distincts, quoique appartenant à la même famille. Les espèces des genres *Fulica* et *Gallinula* ont une plaque frontale; celles du genre *Rallus* en sont dépourvues; en outre les premières ont les doigts bordés d'une membrane simple ou découpée en festons, tandis que les Râles ont les doigts lisses. Ce sont là des caractères qui les distingueront toujours nettement. C'est donc à tort, selon moi, que M. Temminck, et à son exemple quelques autres naturalistes, ont transporté, dans le genre Gallinule ou Poule-d'Eau, des espèces qui ont avec ce genre des rapports bien plus éloignés qu'avec le Râle d'eau, dont elles ne diffèrent absolument que par le bec. Aussi me paraît-il plus naturel de les ranger dans la division générique dont ce dernier est le type.

2.° Quoiqu'il soit fort difficile de séparer les diverses espèces européennes de Râle en genres, attendu qu'elles se confondent les unes dans les autres par des nuances insensibles, cependant quelques auteurs l'ont tenté. Ainsi Bechstein a fait du Râle de genêts le type de son genre *Crex*. Vieillot a séparé génériquement, sous le nom de *Porzana*, toutes les espèces à bec court. Je considérerai ces divisions comme de simples sections du genre Râle.

1.° RALES PROPREMENT DITS. — RALLUS (Linn.)

Bec plus long que la tête, comprimé à la base, presque cylindrique à l'extrémité.

383. RALE D'EAU. — RALLUS AQUATICUS.

Diagnose : *Rémiges unicolores, atteignant le milieu de la queue ; flancs noirs, rayés de blanc ou de roussâtre ; sous-caudales blanches, en partie teintes de roux.*

Taille : 27 cent. environ.

Synonymie : Rallus aquaticus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 262 ; — Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 151 ; — Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 58 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 712 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 755 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 406 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 683 ; — Vieill. *Dict.* (1819), t. XXVIII, p. 552, et *Faun. Fr.* p. 328 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 538 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 535 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 53 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXVIII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 346 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CIV.
Buff. *Pl. enl.* 749.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 349.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 339.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 54, f. 3.

Description. *Mâle et femelle au printemps :* Dessus de la tête, du cou et du corps, scapulaires et sus-caudales d'un roux olivâtre, flammé de taches noires au centre des plumes ; gorge blanchâtre ; joues, devant et côtés du cou, poitrine, haut de l'abdomen, d'un beau cendré bleuâtre ; bas-ventre roussâtre ; flancs d'un noir profond, traversé de bandes blanches ; sous-caudales en partie d'un blanc pur, en

partie rousses et noires; couvertures alaires comme le manteau, mais avec des taches noires moins prononcées; quelques-unes des petites couvertures marquées en travers de petits traits blancs; rémiges et rectrices brunâtres, ces dernières d'une teinte moins foncée sur leurs bordures; bec roux nuancé de brun en dessus et à sa pointe; pieds brun rougeâtre; iris orange rouge.

Mâle et femelle en automne : Ils ont le cendré bleuâtre des joues et des parties inférieures moins pur; les raies blanches des flancs et les sous-caudales plus ou moins variées de roussâtre.

Jeunes avant la première mue : Plus petits, avec le bec moins long, les sourcils et la gorge blanc sale; la poitrine tachetée de brunâtre sur un fond blanc jaunâtre, et les flancs rayés de noir et de roussâtre.

Historique. Le Râle d'eau habite toute l'Europe; il est abondant en France, en Hollande.

Il niche parmi les joncs et les roseaux, sur quelques plantes sèches; pond de six à dix œufs, un peu allongés, jaunâtres ou d'un gris roussâtre, avec des points et des taches brunes, mêlées de quelques taches gris foncé.

Grand diam., 3 cent. 4 mill.; petit diam., 2 cent. 3 mill.

Ce Râle est sédentaire ou de passage suivant les localités; se tient dans les marais, les bois marécageux et les étangs couverts de joncs et de roseaux, d'où il ne sort guère que vers le soir. Lorsqu'on le chasse, il est difficile de le faire lever, même avec de bons chiens; il court avec célérité sur les plantes aquatiques, fait mille détours pour se soustraire aux recherches des chasseurs, et grimpe, au besoin, sur les arbustes qui se trouvent dans les eaux. Son vol est bas, peu soutenu et en ligne droite; aussi est-il très-facile de le tirer.

On le voit en été et en hiver dans le nord de la France.

Sa nourriture consiste principalement en insectes, en limaçons et en herbes aquatiques.

J'ai cherché vainement à conserver cet oiseau dans un jardin clos de murs, après lui avoir coupé une aile. Il s'est toujours échappé en grimpant sur les espaliers et en franchissant les murs.

2.° CREX. — CREX (Bechst.)

Bec plus court que la tête, presque conique, très-élevé à la base; très-comprimé dans toute son étendue ; à arête convexe.

384. RALE DE GENÊT. — RALLUS CREX.

Diagnose : *Ailes atteignant presque le bout de la queue ; bord externe de la première rémige blanc jaunâtre ; flancs et sous-caudales rayés de roux et de blanchâtre.*

Taille : 25 *à* 26 *cent.*

Synonymie : Rallus Crex, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 261 ; — Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 58 ; — Vieill. *Dict.* (1819), t. XXVIII, p. 553, et *Faun. Fr.* p. 328 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 538 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 536.

Rallus genistarum *sive* Ortygometra, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 159.

Gallinula Crex, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 766 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 686 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 347.

Crex pratensis, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 408 (d'après Bechstein) ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 53 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXVII ; — — Schleg. *Revue* (1844), p. CIV.

Buff. *Pl. enl.* 750.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 328, f. 1 et f. 2, *tête du jeune de l'année.*

Gould, *Birds of Europ.* pl. 341.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 54, f. 4.

Vulgairement : Râle de blé, Roi des Cailles, Poule d'eau de genêt.

Description. *Mâle au printemps :* Dessus de la tête, du cou, du corps et sus-caudales d'un brun noirâtre, avec les plumes bordées et terminées d'un cendré légèrement lavé de roussâtre ; gorge et milieu de l'abdomen d'un blanc gris, très-légèrement roussâtre ; devant et côtés du cou, poitrine.

d'un cendré roussâtre moiré ; flancs, sous-caudales barrés de brun, de roussâtre et de blanchâtre ; sourcils et joues d'un cendré bleuâtre, nuancé d'un peu de roussâtre au-dessus et derrière l'oreille ; couvertures alaires d'un beau rouge de rouille ; rémiges d'un cendré roussâtre, avec le bord externe de la première blanc; rectrices d'un brun noir, bordées et terminées de cendré roussâtre ; bord libre des paupières, rose ; bec brun rougeâtre en dessus, blanchâtre en dessous ; pieds brun rougeâtre ; iris brun grisâtre.

Femelle à la même époque : Semblable au mâle, mais un peu plus petite, avec les teintes cendrées moins pures ; le roux des ailes moins vif, et quelques petites taches tirant sur le blanchâtre à l'extrémité des grandes couvertures.

Mâle et femelle en automne : Point de cendré à la tête, au cou et à la poitrine ; cette couleur remplacée par du roux ou du cendré roussâtre.

Jeunes avant la première mue : Ils diffèrent principalement des sujets adultes par une taille plus petite, des teintes plus rousses, du blanc pur à la gorge et à l'abdomen, des teintes rembrunies aux flancs et aux rémiges, et par l'absence de cendré à la tête.

Ils naissent couverts de duvet noir.

Historique. Le Râle de genêt habite une grande partie de l'Europe, et s'étend, au nord, jusqu'en Norwége et même en Islande, suivant Latham.

Il se reproduit dans beaucoup de localités en France. C'est dans les champs, parmi les blés et dans les prairies humides, parmi les herbes qu'il établit son nid. Sa ponte est de sept à huit œufs, d'un gris clair verdâtre ou jaunâtre, avec quelques taches d'un gris violet et d'autres plus nombreuses, surtout au gros bout, d'un roux de rouille plus ou moins vif.

Grand diam., 3 cent. 8 mill. ; petit diam., 2 cent. 6 cent.

Ce Râle n'habite l'Europe qu'une partie de l'année. Il y arrive au printemps et en repart en automne ; en tout temps il semble suivre les Cailles. Il se tient dans les herbes élevées des prairies voisines de l'eau, dans les céréales et les genêts, suivant les localités, et il est difficile de l'en faire sortir.

C'est un oiseau curieux, rusé, qui n'aime pas la compagnie de

ses semblables. Durant tout le temps des amours, il fait entendre le cri *crëk*, *crëk*, répété plus ou moins de fois de suite, d'un ton rauque et sec. Il le fait entendre surtout dans les belles soirées de juin et même fort avant dans la nuit, en suivant les passants. Si l'on avance vers lui, il fuit à toutes jambes à travers les herbes et revient sur ses pas aussitôt qu'on le quitte, en répétant son cri *crëk*, *crëk*, quelquefois huit à dix fois de suite. A l'époque de la chasse, il est muet et déjoue souvent les poursuites des chasseurs, même lorsqu'ils ont de bons chiens.

Sa nourriture consiste en insectes, en vermisseaux et en graines.

En automne, il acquiert beaucoup de graisse et on le prend quelquefois alors à l'arrêt du chien. Après un vol ou deux, si on ne l'atteint pas, on ne peut plus le faire lever et il fuit avec célérité. C'est un oiseau très-recherché par les amateurs de gibier à cause de la délicatesse de sa chair.

3.° MAROUETTES. — PORZANA (Vieill.)

Zapornia, Stephens; *Alecthelia*, Sw.

Bec de la longueur de la tête, comprimé dans toute son étendue, peu élevé à la base, légèrement rétréci vers le milieu

385. RALE MAROUETTE. — RALLUS PORZANA.

Diagnose : *Ailes atteignant le tiers postérieur de la queue ; bord externe de la première rémige, d'un blanc pur ; flancs rayés d'olivâtre et de blanc ; sous-caudales blanches ou roussâtres.*

Taille : 20 *cent. environ.*

Synonymie : Rallus Porzana, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 262; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 712; — Vieill. *Dict.* (1819), t. XXVIII, p. 557, et *Faun. Fr.* p. 330; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 538; — Less. *Ornith.* (1831), p. 537.

Gallinula Porzana, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 772; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 412; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 348; — Schleg. *Revue* (1844), p. CIII.

Ortygometra Porzana, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 53; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXVII.

Buff. *Pl. enl.* 751, *vieux mâle.*
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 330.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 343.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 57, f. 5.
Vulgairement : Petit Râle d'eau, Poule d'eau Marouette.

Description. *Mâle au printemps* : Parties supérieures d'un roux olivâtre lustré et tacheté de noir, avec les côtés du vertex cendré noirâtre, les côtés du cou de la même teinte, pointillés de blanc ; dos, scapulaires et sus-caudales, rayés et tachetés de blanc ; front, sourcils et gorge d'un cendré noirâtre, semblable à celui des côtés du vertex ; devant et côtés du cou, poitrine, une partie de l'abdomen d'un cendré olivâtre, tacheté de blanc, avec les flancs barrés de cette dernière couleur ; milieu du ventre et sous-caudales d'un blanc pur ; couvertures alaires pareilles au dos, mais avec des taches plus nombreuses, toutes précédées d'une tache noire ; rémiges brunes, avec la première bordée de blanc et les autres d'olivâtre ; rectrices brunes, bordées d'olivâtre, avec quelques taches blanches sur les bords des médianes ; bec jaune verdâtre, avec la base rouge ; pieds d'un verdâtre lavé de jaune ; iris brun verdâtre.

Femelle : Semblable au mâle ; elle a seulement le cendré noirâtre de la tête et du cou moins pur et moins étendu.

Mâle et femelle en automne : Ils ont, en cette saison, les teintes moins nettes, les régions supérieures moins lustrées ; une partie des côtés de la tête et du cou variée de roux olivâtre et de blanchâtre ; le cendré moins foncé et moins étendu ; le blanc du ventre terne et celui des sous-caudales lavé de roussâtre ; point de rouge au bec.

Jeunes avant la première mue : Ils sont sensiblement plus petits que les adultes ; portent un grand nombre de taches blanches ; ont la gorge et le milieu du ventre d'un cendré blanchâtre plus ou moins marqué de traits bruns ; les sous-caudales lavées de roussâtre ; les sourcils et les joues variés de blanc et de brun ; le bec et les pieds d'un brun verdâtre.

En naissant ils sont couverts de duvet noir, et ont le bec de cette couleur avec la base et la pointe rouges.

Variétés accidentelles : M. Hardy possède une Marouette adulte qui a le devant du cou d'un beau rose. Cette couleur se conserve très-bien, quoique l'oiseau soit empaillé depuis six à sept ans.

Historique. La Marouette habite une grande partie de l'Europe et préférablement les contrées méridionales. Elle n'est pas rare en France, même dans le nord ; elle y arrive dans le mois de mars et en repart en septembre, octobre et quelquefois plus tard. Elle est très-commune en Italie, en Sicile, dans le midi de la Russie et rare en Hollande.

Elle se reproduit par myriades, au dire de M. Bouteille, dans les marais de Saint-Laurent-du-Pont, près de Grenoble.

Elle niche dans les endroits marécageux et compose un nid flottant, avec des herbes grossièrement entrelacées ; sa ponte est de huit à douze œufs, un peu allongés, d'un jaune sale clair, avec des taches irrégulières d'un brun noir.

Grand diam., 3 cent. et demi ; petit diam., 2 cent. 3 mill.

La Marouette a, à peu près, les mêmes mœurs que le Râle d'eau ; elle se tient, comme lui, dans les marais et sur les bords des eaux couverts de joncs et de roseaux. Elle se nourrit également d'insectes, de limaces, de vermisseaux et d'herbes aquatiques. Sa chair, en automne, époqu où elleest très-grasse, est savoureuse, et égale, par sa délicatesse, celle du Râle de genêt.

386. RALE POUSSIN. — RALLUS PUSILLUS.

Diagnose : *Ailes atteignant le bout de la queue ; rémiges unicolores ; flancs et sous-caudales noirâtres, barrés irrégulièrement de blanc (mâle), d'olivâtre, de noirâtre et de blanc (femelle).*

Taille : 18 *à* 19 *cent.*

Synonymie : Rallus pusillus, Pall. *Voy.* (1776), t. 8 de l'édit. franç. in-8.°, *appendix*, t. 8, p. 48? — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 719 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 761 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 537.

Gallinula pusilla, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 414 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 690 ;

— Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 348; — Schleg. *Revue* (1844), p. CIII.

Rallus Peyrousei, Vieill. *Dict.* (1819), t. XXVIII, p. 542, et *Faun. Fr.* p. 331.

Ortygometra pusilla, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 53.

Ortygometra minuta, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXVIII.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 231.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 345.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 57, f. 6.

Vulgairement : Rallo-Marouet, Poule d'eau poussin.

Description. *Mâle au printemps :* Parties supérieures, d'un gris olivâtre brunâtre à la tête et au cou, avec des taches noires au dos, confluentes et marquées de quelques traits blancs; sus-caudales roux olivâtre; gorge, devant et côtés du cou, poitrine et la plus grande partie de l'abdomen d'un gris bleuâtre sans taches; bas-ventre d'un blanc roussâtre, les plumes terminées de blanc; sourcils et côtés de la tête d'un gris bleuâtre; couvertures alaires d'un brun roux olivâtre; rémiges brunes, la première portant à l'extrémité du bord externe un petit trait blanc; rectrices brunes, bordées de roux olivâtre; bec d'un beau vert; pieds verdâtres; iris rouge.

Mâle en automne : Les parties supérieures sont plus rembrunies, les inférieures sont blanches, mouchetées de brun sur la poitrine et sur les flancs; les sourcils et les côtés de la tête n'ont qu'une partie des plumes bleuâtre.

Femelle au printemps : Elle diffère sensiblement du mâle. Parties supérieures comme chez celui-ci; gorge et une partie du devant du cou, blanchâtres; bas du cou, poitrine et la plus grande partie de l'abdomen d'un cendré roussâtre, plus roux sur les côtés; bas-ventre et sous-caudales, comme dans le mâle; raie sourcilière et joues d'un gris bleuâtre, avec une tache roux olivâtre sur l'oreille.

Jeunes avant la première mue : Ils sont, dit-on, moins foncés en couleur; ont moins de blanc sur le dos; la gorge blanche et les flancs bruns, rayés transversalement de blanc.

Historique. Le Râle poussin est répandu dans les contrées orientales de l'Europe ; se montre régulièrement dans le midi et l'ouest de la France, irrégulièrement dans le nord.

Il niche parmi les roseaux. Ses œufs, au nombre de sept ou huit, sont d'un roux olivâtre sale , avec des points et des taches brunes très-petites.

Grand diam., 2 cent. 8 mill. ; petit diam., 2 cent.

Ce Râle a les mœurs douces et des habitudes analogues à celles de la Marouette ; son régime est le même ; il se tient, comme elle, caché dans les herbes et les joncs des étangs et des marais. Quelquefois il se rend dans les champs et même dans les terrains habités. M. Crespon dit qu'on lui apporte chaque année quelques individus pris dans des jardins et des basses-cours de la ville de Nîmes. Lorsqu'on le chasse, il est difficile de le faire lever; il court avec rapidité dans les fourrés, et échappe souvent aux poursuites du chasseur. Il fatigue tellement le chien qui le pourchasse, que dans le midi il porte le nom de *Crève-Chiens.*

387. RALE BAILLON. — RALLUS BAILLONI.

Diagnose : *Ailes atteignant le milieu de la queue ; bord de la première rémige blanc ; flancs et sous-caudales noirs, rayés de blanc.*

Taille : 17 *cent. environ.*

Synonymie: Rallus Baillonii, Vieill. *Dict.* (1819), t. XXVIII, p. 548, et *Faun. Fr.* p. 233 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 537.

Gallinula Baillonii , Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 692 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CIII.

Ortygometra Bailloni , Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 53.

Ortygometra pygmea, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXVIII.

Gallinula pygmea, Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 349.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 332, f. 1.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 344.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 58, f. 1.

Vulgairement : Râle ou Poule d'eau Baillon.

Description. *Mâle et femelle au printemps :* Parties su-

périeures d'un roux olivâtre de même teinte que chez la Marouette, varié de stries noires à la tête et au cou, de noir plus profond et de nombreuses taches irrégulières blanches sur le dos et les scapulaires; sourcils, joues, côtés et devant du cou, poitrine et une grande partie de l'abdomen d'un cendré bleu, de teinte plus claire à la gorge; bas-ventre, flancs et sous-caudales d'un noir profond, barré de blanc; couvertures alaires d'un roux olivâtre taché de blanc et de noir; rémiges d'un brun roussâtre, avec le bord externe de la première blanc; rectrices brunes, légèrement bordées d'olivâtre; bec d'un vert foncé; pieds vert jaunâtre; iris rougeâtre.

Toutefois les teintes sont un peu moins vives chez la femelle.

Mâle et femelle en automne : Parties supérieures comme en été; gorge, devant du cou et milieu de l'abdomen d'un blanc pur; poitrine et flancs ondés transversalement de brun olivâtre; bas-ventre et sous-caudales d'un brun d'ardoise, traversé de bandes blanches; sourcils et joues blancs, maculés de roux olivâtre; bec d'une teinte plus foncée; pieds et partie nue des jambes d'un verdâtre livide.

Jeunes avant la première mue : Comme les vieux en hiver, aux parties inférieures près; celles-ci ondées partout, excepté à la gorge, de zigzags olivâtres et cendrés sur fond blanc roussâtre.

A leur naissance, ils sont couverts d'un duvet noir et ont le bec d'un vert pur.

Historique. Le Râle Baillon habite l'Europe tempérée et méridionale et une grande partie de la France.

Il arrive dans le département du Nord en avril et au mois de mai, et en repart à la fin d'août. Je l'ai tué plusieurs fois près de Lille, dans la propriété de M. Deboubers, à Templeuve.

Il niche sur un peu d'herbes sèches. Ses œufs, au nombre de sept ou huit, sont d'un roux olivâtre, avec des taches très-petites et très-nombreuses, peu apparentes et presque confondues.

Grand diam., 2 cent. 6 mill.; petit diam., 18 mill.

Ses mœurs, ses habitudes et son régime sont ceux du Râle Poussin Il se tient, comme lui, dans les marais et sur les bords des eaux cou verts d'herbes longues et de joncs.

GENRE CVIII.

GALLINULE. — GALLINULA.

(Type de la sous-famille des *Gallinulinæ*, G.-R. Gray.)

Synonymie : Fulica, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788).
Genus Gallinulæ, Briss. (1760).
Gallinula, Lath. (1790) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; —G. Cuv. (1817) ; — Latr. (1825) ; — Less. (1831) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).
Porphyrio, *partim*, Dumér. (1806).

Caractères. Bec aussi long ou plus court que la tête, épais à son origine, comprimé, un peu renflé en dessous vers la pointe ; arête se dilatant sur le front en une plaque nue ; narines latérales, au milieu du bec, à moitié fermées par une membrane ; pieds de moyenne longueur ; doigts antérieurs longs, libres, garnis d'une étroite bordure membraneuse sur les côtés ; ailes médiocres ; queue plus ou moins courte.

Considérations générales. Les Gallinules ont le corps comprimé comme les Râles; courent aussi plus qu'ils ne volent, et vivent sur les bords des eaux douces.

Leur nourriture consiste en végétaux et en vers.

Leur mue est double. Le mâle diffère de la femelle et les jeunes ont un plumage qui ne permet pas de les confondre avec les adultes.

Ce genre n'a qu'un représentant en Europe.

388. POULE D'EAU ORDINAIRE. — GALLINULA CHLOROPUS.

Diagnose : *Bord externe de la premiere rémige, la plus grande partie des sous-caudales et quelques larges raies sur les flancs, d'un blanc pur.*

Taille : 35 *cent. environ.*

Synonymie : Fulica chloropus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 258, *l'adulte ;* — Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 58 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 698, et *Fusca, Maculata, Flavipes* et *Fistulans*, p. 697, 701 et 702, sujets non adultes ou avant la première mue.

Gallinula, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 3.

Gallinula chloropus, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 770, *l'adulte ;* — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 410 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 693 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XII, p. 404, et *Faun. Fr.* p. 333 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 2, p. 539 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 534 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 53 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXVIII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 347 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CIII.

Gallinula fusca, maculata, flavipes et fistulans, Lath. *lib. cit.* p. 771 et 772, *sujets non adultes* ou *jeunes.*

Buff. *Pl. enl.* 877.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 328.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 342.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 58, f. 2.

Description. *Mâle au printemps :* Tête, cou, poitrine et abdomen d'un bleu ardoisé, noirâtre, très-brillant, avec les plumes du milieu du ventre terminées de blanc, et des taches blanches allongées sur les flancs ; dos, scapulaires, sus-caudales et couvertures alaires d'un brun olivâtre lustré ; bord de l'aile d'un blanc éclatant ; rémiges brunes et d'une teinte plus claire sur leurs bords ; rectrices d'un brun obscur ; sous-

caudales d'un blanc pur et quelques-unes des plus inférieures noires; plaque frontale large et d'un roux vif; bec également rouge, avec la pointe et la base jaune; pieds vert jaunâtre, avec le bas des jambes entouré d'un cercle rouge; iris rouge.

Femelle : Elle ressemble au mâle; en diffère seulement par une taille un peu plus petite, une plaque frontale moins grande. des teintes un peu plus claires, un peu de grisâtre à la gorge et les raies blanches des flancs moins nombreuses et d'un blanc moins pur.

Mâle et femelle en automne : Ils ont les teintes moins pures; la tête, le cou et les parties inférieures du corps d'un bleu ardoisé tirant sur le cendré; la plaque frontale rétrécie et d'une teinte livide; la base du bec vert olivâtre et le bas des jambes teint de jaunâtre.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures brun olivâtre; tour du bec, devant du cou blanchâtre; poitrine, abdomen d'un gris nuancé d'olivâtre sur les flancs; sous-caudales blanches; rémiges et rectrices d'un brun foncé, avec leur pointe d'une teinte plus claire; bec et pieds d'un brun olivâtre; iris brun; plaque frontale presque nulle.

Après la mue ils ne diffèrent plus des vieux.

Variétés accidentelles : J'ai vu un individu d'un blanc parfait.

Historique. La Poule d'eau est très-répandue en France et dans presque toute l'Europe centrale.

Elle niche parmi les roseaux; compose son nid de joncs et d'herbes amoncelées, et pond de six à huit œufs, d'un roux clair ou d'un gris roussâtre, avec des points et quelques taches d'un gris roux ou brun noir.

Grand diam., 4 cent. 1 mill.; petit diam. 2 cent. 8 mill.

La Poule d'eau se tient dans les marais boisés, sur les bords des rivières et des étangs couverts de joncs et de roseaux. Elle est très-craintive; reste cachée durant la plus grande partie du jour et ne sort guère de sa retraite que vers le soir. On la voit alors se promener parmi les herbes ou sur des feuilles de nénuphar, en relevant et en abaissant alternativement la queue; au moindre danger, elle se cache dans les herbes ou plonge et va se réfugier dans les joncs ou sous les

racines des arbres qui bordent le fossé ou la rivière ; quelquefois elle reste plongée et immobile avec la tête hors de l'eau, et il faut une grande habitude pour l'apercevoir alors.

Sa nourriture consiste en insectes, en petits poissons, en plantes aquatiques et leurs graines.

Elle vit très-bien, avec l'aileron amputé, dans les jardins clos de murs, et se contente de tout ce qu'on lui donne, pain, blé, poissons et viandes ; mais elle s'en échappe facilement lorsqu'il y a des arbres contre la muraille, tant elle grimpe avec facilité.

Sa chair est généralement peu estimée, quoiqu'elle soit assez agréable quand l'oiseau est jeune.

GENRE CIX.

PORPHYRION. — PORPHYRIO.

Synonymie : Fulica, *partim*, Linn. (1766) ; — Gmel. *partim*, (1788).
Porphyrio, Briss. (1760) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — G. Cuv. (1817) ; — Less. (1831) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1841) ; — Schleg. (1844).
Gallinula, Lath. (1790).

Caractères. Bec plus court que la tête, robuste, épais, comprimé, un peu fléchi au bout, à arête déprimée et se dilatant sur le front, qui est nu ; narines arrondies petites, ouvertes de part en part ; tarses et doigts longs et forts, ces derniers libres, garnis d'une bordure étroite ; ongles allongés, rétractiles ; ailes médiocres, concaves ; queue courte.

Ce genre est un démembrement du genre *Fulica*, de Linné. Il a été établi par Brisson, et adopté, de nos jours, par tous les ornithologistes.

Les oiseaux qui en font partie sont remarquables par leurs brillantes couleurs et habitent tous les pays chauds, d'où ils ne s'éloignent qu'accidentellement. Ils ont des mœurs douces et aiment la solitude. Ils se tiennent dans les marais d'eau douce, d'où ils ne sortent que lorsqu'ils y sont forcés par une cause quelconque.

Leur nourriture consiste en racines, en herbes aquatiques et en céréales. Ils volent peu ; leur démarche, lorsqu'ils ne sont pas in-

quiétés, est grave, compassée ; mais quand quelque chose les effarouche, ils courent avec une grande célérité.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes ont un plumage particulier.

Une seule espèce existe en Europe.

389. PORPHYRION TALÈVE. — PORPHYRIO HYACINTHINUS.

Diagnose : *Plumage plus ou moins bleu, avec les sous-caudales blanches; doigt médian beaucoup plus long que le tarse, ayant l'étendue de celui-ci et de presque toute la partie nue de la jambe.*

Taille : 40 *à* 50 *cent.*

Synonymie : Fulica Porphyrio, Pall. *Zoogra.* (1811-31), t. 2, p. 156.

Porphyrio hyacinthinus, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 698; — Less. *Ornith.* (1831), p. 533; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 350; — Schleg. *Revue* (1844), p. CII.

Porphyrio Antiquorum, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 54, et *Faun. Ital.* pl. 45; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXVIII.

Buff. *Pl. enl.* 810, sous le nom de *Talève de Madagascar.*

P. Roux, *Ornith. du Dauph.* pl. 333.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 340.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 58, f. 3.

Vulgairement : Talève Porphyrion.

Description. *Mâle et femelle* : Occiput, nuque, dessus du corps et sus-caudales d'un bleu d'indigo foncé; joues, devant et côtés du cou, haut de la poitrine d'un beau bleu de turquoise; le reste de la poitrine, l'abdomen et les jambes d'un noir bleuâtre; sous-caudales d'un blanc pur; couvertures alaires, rémiges et rectrices pareilles au dos; bec et plaque frontale d'un rouge vif; pieds couleur de chair rougeâtre; iris rouge de laque.

Jeunes de l'année à la première mue : Occiput, nuque d'un brun jaunâtre; dessus du corps brun cendré nuancé çà et là de bleu indigo; joues et cou cendrés, lavés en devant de bleu

de turquoise ; poitrine, abdomen, cendrés, nuancés de brunâtre aux flancs, de blanchâtre au bas-ventre, à la partie interne des jambes et aux sous-caudales ; ailes d'un bleu indigo foncé, avec l'extrémité des couvertures liserée de blanchâtre ; pieds olive rougeâtre.

Avant l'époque de la mue point de bleu dans le plumage.

Historique. Le Porphyrion talève habite les iles Ioniennes, la Sardaigne, la Sicile, le nord de l'Afrique, et a été observé en France, dans la Provence et le Dauphiné.

Il est sédentaire et très-commun dans les marais et les lacs voisins de Syracuse, ainsi que dans d'autres localités de la Sicile.

Il niche au milieu ou à proximité des eaux, parmi les herbes. Ses œufs, au nombre de deux à quatre, sont de la même teinte que ceux de la Poule d'eau, avec de petites et de larges taches, d'un brun rougeâtre, et violacées, dont quelques-unes fondues, comme effacées, surtout au gros bout, et des rugosités crétacées, plus ou moins apparentes. Tel est un œuf qui m'a été communiqué.

Grand diam., 5 cent. 8 mill. ; petit diam., 4 cent.

L'incubation, suivant M. Malherbe, à qui j'emprunte une partie des détails qui concernent cette espèce (1), a lieu en Sicile, dans le mois de février ou de mars ; les petits sont nés en avril et sont couverts d'un duvet noir bleuâtre, avec le bec, la plaque frontale et les pieds bleus. A peine nés, ils courent autour du nid et font parfois entendre un cri flexible et non interrompu, comme les petits poulets. La voix des père et mère est forte et sonore.

D'un naturel doux et craintif, le Porphyrion se tient presque constamment caché et ne sort de sa solitude, qu'il affectionne, que lorsqu'il est pressé par la faim ou qu'il court quelque danger ; sa simplicité est telle qu'il se laisse souvent prendre vivant par les bateliers qui le voient plonger pour se soustraire à la chasse qu'on lui fait.

Il a le vol lourd, comme la Poule d'eau, et n'y a recours que pour se transporter d'une rive ou d'un marais à l'autre, ou pour échapper au fusil du chasseur. Le plus souvent, lorsqu'il est poursuivi, il plonge ou il se cache parmi les joncs.

Cet oiseau s'apprivoise aisément. On l'élève, en certains pays, dans les basses-cours, avec les volailles, et il se contente de la même nourriture que celles-ci. Lorsqu'on lui donne quelque chose de trop gros pour être avalé, il le porte au bec, avec la patte, et l'écrase ou le coupe avec les mandibules, qui sont dures et robustes.

(1) Ce savant n'indique pas la couleur des œufs. Ne parlerait-il pas *de visu ?*

GENRE C.

FOULQUE. — FULICA.

Synonymie : Fulica, Linn. (1760); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Dumér. (1806); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); — Vieill. (1816); — G. Cuv. (1817); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).

Genus Fulicæ, Briss. (1760).

Caractères. Bec plus court que la tête, conico-convexe, comprimé, épais à sa base, renflé et anguleux en dessous, avec l'arête dilatée sur le front en une plaque nue; narines latérales, médianes, oblongues, à moitié fermées par une membrane; bas de la jambe nu; tarses allongés, comprimés; doigts longs, les antérieurs bordés d'une large membrane lobée, le pouce articulé en dedans, pinné et posant à terre; ongles courts, falculaires; ailes médiocres, arrondies, concaves; queue courte.

Considérations générales. Les Foulques sont des oiseaux essentiellement aquatiques, qui vivent en société et se tiennent dans les eaux douces des golfes, des baies et des lacs. Elles nagent et plongent avec facilité.

Leur nourriture consiste en insectes, en vers, en poissons et en végétaux.

Elles sont monogames; le mâle et la femelle se ressemblent; les jeunes en diffèrent sensiblement. Leur mue est simple.

Deux espèces existent en Europe.

390. FOULQUE MACROULE. — FULICA ATRA.

Diagnose : *Une plaque frontale ovalaire et unie.*

Taille : 35 *à* 45 *cent.*

Synonymie : Fulica atra et aterrima, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 257; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 702 et 703; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 777 et 778; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 540.

Fulica, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 23, et *F. major*, p. 28.
Fulica atra, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 58; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 423; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 206; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XII, p. 48, et *Faun. Fr.* p. 335; — Less. *Ornith.* (1831), p. 532; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 53; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXVIII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 351; — Schleg. *Revue* (1844), p. CII.
Fulica Æthiops, Gmel. *lib. cit.* p. 704, *jeune.*
Buff. *Pl. enl.* 197.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 336.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 338.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 58, f. 4.
Vulgairement : Foulque Morelle.
Blary *de nos campagnards*, et Macreuse *du midi de la France.*

Description. *Mâle et femelle au printemps :* Tête, cou d'un noir profond; dessus du corps d'un noir ardoise; dessous d'un cendré noir bleuâtre; ailes et queue semblables au manteau; plaque frontale d'un blanc tirant sur le rose; bec blanc rose en dessus, plus rouge en dessous, et bleuâtre à la pointe; pieds d'un cendré de lavé verdâtre et de jaune, avec le bas de la jambe ceint de rouge verdâtre; iris rouge cramoisi.

Mâle et femelle en automne : Ils ont le bec et la plaque frontale d'un blanc mat, et le bas des jambes sans jarretière rouge verdâtre.

Jeunes avant la première mue : D'un noir moins profond en dessus; cendré blanchâtre en dessous et à l'extrémité des rémiges secondaires; plaque frontale peu marquée, cendré olivâtre ainsi que le bec et les pieds.

Après la mue, la plaque du front est plus large et le cendré des parties inférieures du corps est lavé de roussâtre.

Variétés accidentelles : On cite des individus blancs, blanchâtres, ou avec les ailes blanches.

Nota. Cette espèce varie aussi par la taille; les individus les plus gros ont été désignés sous le nom de *Macroule* et

les moins gros sous celui de *Morelle*. Ces différences ne dépendent ni de l'âge ni du sexe, ainsi qu'on l'a cru généralement.

Historique. La Foulque macroule est répandue dans une grande partie de l'Europe ; est très-commune dans quelques localités de la France et de passage seulement dans d'autres.

Elle niche sur les bords des lacs et des marais, parmi les joncs et les carex, pond de huit à dix œufs, quelquefois quatorze ou quinze, de couleur café au lait ou gris, ou roussâtres, avec une quantité innombrable de très-petits points d'un brun noir.

Grand diam., 5 cent. environ ; petit diam., 3 cent. et demi.

Les petits naissent couverts de duvet noir, enfumé, et quittent aussitôt le nid.

La Foulque se reproduit dans le nord de la France, et, en très-grand nombre, en Hollande, où on fait un grand commerce de ses œufs.

Elle se réunit par grandes troupes à l'approche de l'hiver, et une partie quitte le pays pour se transporter plus au midi. Elle est excessivement commune aux environs de Nîmes, en automne. Tout le monde, dit M. Crespon, *Ornith. du Gard*, p. 459, connaît ici la guerre d'extermination qu'on va lui faire sur de frêles embarcations, et que l'on nomme dans le pays chasses aux Macreuses. Le nombre des chasseurs dépasse quelquefois 1,500, y compris ceux qui restent à terre et qui attendent les Foulques sur les bords. Il arrive souvent, ajoute-t-il, que le nombre des tuées, dans une seule chasse, s'élève de 800 à 1,000.

Les Foulques ont la chair noire et d'un goût peu agréable ; aussi ne sont-elles pas recherchées par les amateurs de gibier.

391. FOULQUE A CRÊTE. — FULICA CRISTATA.

Diagnose : *Plaque frontale relevée en crête, et divisée en deux lambeaux à la base du bec.*

Taille : 43 *à* 44 *cent.*

Synonymie : Fulica cristata, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 704 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 779 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XII, p. 47 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CII.

Buff. *Pl enl.* 797, sous le nom de *Foulque de Madagascar*.

Ch. Bonap. *Faun. Ital.* pl. 44.

Vulgairement : Foulque caronculée.

Description. *Mâle au printemps* : Entièrement d'un noir bleuâtre avec la caroncule frontale d'un rouge foncé; bec blanchâtre, avec la base rouge clair; pieds et iris noirâtres.

Femelle : Semblable au mâle, mais la caroncule frontale moins développée.

Jeunes avant la première mue : Ils me sont inconnus.

Historique. La Foulque à crête habite l'Afrique. Elle est commune dans les marais des environs de Bone, d'Oran, et sur plusieurs autres points de nos possessions françaises en Algérie.

Elle est de passage annuel en Espagne, et accidentel dans la Provence. M. Barthélemy dit, ***Revue Zool.***, 1841, p. 307, qu'on tire cet oiseau régulièrement chaque année sur le lac d'Albufera (royaume de Valence); qu'un individu a été tué, dans les premiers jours de 1841, sur l'étang de Marignan, à peu de distance de Marseille, et qu'il figure dans la collection de M. Montvalon fils.

SIXIÈME ORDRE.

PALMIPÈDES. — *NATATORES.*

Synonymie : Anseres, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — G. Cuv. (1797) ; — Ch. Bonap. (1838).
Palmipedes et Pinnatipedes, Lath. (1790) ; — Temm. (1815).
Palmipedes, Dumér. (1806) ; — G. Cuv. (1817) ; — Latr. (1825) ; — Less. (1831).
Natantes, Mey. et Wolf (1810) ; — Vieill. (1816) ; — Schinz (1840).
Natatores, Illig. (1811) ; — Keys. et Blas. (1840).

Caractères. Bec de formes diverses ; pieds le plus généralement courts, robustes, à l'équilibre ou à l'arrière du corps, avec le bas des jambes emplumé ou nu ; trois ou quatre doigts palmés ou seulement garnis d'une membrane lobée ; ailes de forme et de longueur variables ; queue, le plus souvent courte ou nulle.

Considérations générales. Les Palmipèdes se distinguent facilement des oiseaux des ordres précédents par la conformation particulière de leurs pieds ; leur cou, qui dépasse (quelquefois de beaucoup) la longueur de ces membres ; leur corps plus ou moins bombé et garni d'un duvet épais qui les garantit du froid ; leur plumage serré, lustré, enduit d'une matière huileuse qui le rend imperméable.

Leur sternum, d'après G. Cuvier, est très-long, garantissant bien la plus grande partie de leurs viscères, n'ayant de chaque côté qu'une échancrure ou un trou ovale garni de membranes. Ils ont généralement le gésier musculeux, les cœcums longs et le larynx inférieur simple, mais renflé dans une famille en capsules cartilagineuses.

Ils vivent sur les eaux ; les uns nagent et plongent ; d'autres volent et se reposent seulement sur l'eau, soit de la mer, soit des lacs, soit des marais ; quelques-uns vivent en pleine mer et ne viennent à terre que pour nicher. Tous se nourrissent de poissons, de frai, de vers, de coquillages, de crustacés et de végétaux.

Ils sont, en général, monogames, et se réunissent, en hiver, en troupes plus ou moins nombreuses.

Leur démarche paraît gênée, difficile, à cause de leurs pattes courtes et situées trop en arrière dans un grand nombre d'espèces.

Observations. En prenant en considération la forme des pieds, celle du bec, des ailes, la position des jambes à l'équilibre ou hors de l'équilibre du corps, on peut admettre dans cet ordre plusieurs divisions. Celles que G. Cuvier a établies me paraissant parfaitement fondées et assez naturelles, je les ai adoptées ; seulement, eu égard à l'importance de certaines fonctions physiologiques, j'ai cru devoir apporter un léger changement dans la disposition de ces divisions. Il m'a semblé qu'au lieu de placer en tête de l'ordre, comme l'a fait l'auteur du *Règne animal*, ceux des oiseaux Palmipèdes dont l'organisation s'éloigne le plus de celle des oiseaux de l'ordre précédent, il serait plus rationnel de les considérer comme les derniers des Nageurs.

I.re DIVISION.

PALMIPÈDES LONGIPENNES. — NATATORES LONGIPENNES.

Jambes le plus généralement nues, dans une assez grande étendue, au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne, parfaitement à l'équilibre du corps ; tarses de moyenne longueur ; pouce, lorsqu'il existe, libre ; ailes très-longues et très-pointues, dépassant la queue.

Les oiseaux de cette division marchent et courent avec facilité. Tous sont excellents voiliers ; ils se reposent souvent sur les eaux, nagent, mais ne plongent pas.

Ils composent deux familles bien caractérisées.

FAMILLE XXXIX.

MOUETTES. — *LARIDÆ.*

Synonymie : Longipennes ou Macropteres, Dumér. *partim* (1806) ; — Illig. (1811) ; — G. Cuv. (1817) ; — Latr. (1825) ; — Less. (1831).
Pelagii, Vieill. (1816).
Hydrochelidons, Less. (1831).
Laridae, Ch. Bonap. (1838).

Caractères. Bec de longueur variable, comprimé, droit ou crochu à sa pointe ; pieds courts ou un peu allongés, réticulés ; bas des jambes nu ; quatre doigts, dont trois antérieurs unis par une membrane entière ou presque entière, le postérieur libre et articulé sur le tarse ; ailes très-longues, aiguës ; queue de longueur et de forme variables.

Observations. Cette famille est composée d'oiseaux de haute mer, qui ont un vol étendu et s'éloignent plus ou moins des plages. Elle comprend les genres *Stercoraire*, *Goëland* et *Sterne.*

GENRE CXI.

STERCORAIRE. — STERCORARIUS.

(Type de la sous-famille des *Lestrinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : Larus, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath (1790) ; — Mey. et Wolf (1810).
Stercorarius, Briss. (1760).
Catharacta, Brünn. (1764) ; — Ch. Bonap. (1838).
Lestris, Illig. (1811) ; — Temm. (1815) ; — G. Cuv. (1829) ; Less. (1831) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

Caractères. Bec de grandeur moyenne, presque cylindrique, robuste, recouvert d'une membrane dans la plus grande partie de son étendue; mandibule supérieure convexe, crochue et armée d'un onglet qui paraît surajouté ; mandibule inférieure arrondie à son extrémité, ayant un angle saillant en dessous; narines latérales, rapprochées de la pointe du bec, linéaires, couvertes en arrière, percées diagonalement de part en part; pieds grêles; doigt postérieur court, touchant à peine le sol; ongles grands, crochus; ailes longues, aiguës; queue inégale, plus ou moins pointue au centre.

Considérations générales. Les Stercoraires habitent les mers des régions arctiques et ne se font voir qu'accidentellement en France, le plus souvent à la suite des tempêtes et des ouragans. C'est en automne et en hiver qu'ils apparaissent dans notre localité.

Leur nourriture consiste en cétacés morts, en poissons, en mollusques, en jeunes oiseaux et en petits mammifères.

Ils sont voraces, courageux, et font une guerre continuelle aux Sternes et aux Goëlands, pour les contraindre à lâcher leur proie, dont ils s'emparent avec une adresse remarquable.

Leur mue est double. Les mâles et les femelles n'ont point de marques distinctives à l'extérieur. Le plumage varie suivant l'âge, la saison, et même d'individu à individu. Les jeunes, avant la première mue, diffèrent des adultes, et se ressemblent, dans plusieurs espèces, mais pas assez pour qu'on les confonde lorsqu'on les a en même temps sous les yeux.

Observations. 1.° J'ai décrit, dans ma notice sur les Stercoraires d'Europe (1), six espèces que je croyais et crois encore posséder. Sur les observations de M. Hardy, et pour me confirmer à l'opinion généralement reçue, j'ai réduit le nombre à quatre, préférant, dans le doute, omettre une ou deux espèces que d'isoler, à l'exemple de plusieurs naturalistes allemands, des individus qui ne sont pas en tout semblables, mais qui ont cependant la même origine. La conviction, sur ce point, ne peut résulter que de nouvelles observations faites, non-seulement sur un grand nombre de dépouilles, mais encore sur la nature vivante.

2.° Le prince Ch. Bonaparte a séparé des autres espèces du genre le *Sterc. catarrhactes* sous le nom générique de *Cataracta*. Il

(1) Mém. de la Soc. roy. des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, 1838, 3.e partie, p. 108.

m'est impossible de dire sur quels caractères cette coupe est fondée. L'espèce qui en est l'objet ne se distingue de ses congénères que d'une manière spécifique et point génériquement.

392. STERCORAIRE CATARACTE. — STERCORARIUS CATARRHACTES.

(Type du genre *Cataracta*, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Bec et pieds robustes ; doigt médian sensiblement plus long que le tarse, celui-ci mesurant 7 cent. environ ; les deux rectrices médianes arrondies et larges à leur extrémité, dépassant de très-peu les latérales.*

Taille : 56 *à* 57 *cent.*

Synonymie : Larus Catarrhactes, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 226 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 603 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 818.

Larus fuscus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 165.

Catharacta Skua, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 33 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 63.

Lestris Catarrhactes, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 792 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCIV ; — — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 387 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXXIV.

Stercorarius Catarrhactes, Vieill. *Dict.* (1817), t. XXXII, p. 154, et *Faun. Fr.* (1828), p. 385.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 439.

Vulgairement : Goéland brun, Labbe ou Stercoraire brun.

Description. *Adultes en été :* Parties supérieures d'un brun foncé, avec les plumes usées, pointues à la nuque et au cou, arrondies sur le corps et les ailes, rayées longitudinalement au milieu et terminées de roux de rouille et de blanchâtre plus ou moins prononcés au cou, au manteau, et de roux seulement à la tête ; gorge, devant du cou d'un brun cendré, avec une légère teinte roussâtre au centre des plumes et les tiges de celles-ci blanchâtres; poitrine, abdomen, nuancés

de brun cendré et de roux de rouille ; sous-caudales brunes, rayées de roux au centre et à leur pointe ; joues d'un brun foncé, légèrement varié de roux ; bord libre des paupières garni de plumes blanches ; côtés du cou également d'un brun foncé, avec un trait roux jaunâtre clair et luisant au milieu et à l'extrémité des plumes ; couvertures alaires arrondies, usées, d'un brun foncé, tirant çà et là sur le cendré, et marginées de roussâtre et de blanchâtre ; rémiges d'un brun noirâtre, avec les cinq premières blanches depuis leur origine jusqu'à leur partie moyenne ; rectrices brunes, avec leur base blanche et une légère bordure cendrée vers leur pointe ; bec brun en arrière et noir à son extrémité ; iris brun ; pieds noirs, avec la membrane inter-digitale garnie de nombreuses papilles véruqeuses.

Adultes en hiver : D'un brun noirâtre en dessus, inclinant sur le cendré aux ailes et à la tête et principalement au front, avec des taches moins nombreuses, moins larges et plus rousses ; parties inférieures d'un cendré et d'un roux plus sombres ; point de plumes usées comme en été.

Jeunes avant la première mue : Plus petits ; vertex et partie supérieure de la nuque d'un brun fuligineux très-faiblement varié de roux ; le reste de la nuque et le haut du dos d'un brun foncé, avec les plumes bordées largement de roux de rouille ; scapulaires et plumes du milieu et du bas du dos brun foncé, légèrement marginées de cendré roussâtre ; sous-caudales également d'un brun foncé et largement bordées de roux ; gorge d'un brun cendré, très-faiblement variée de roussâtre ; devant du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un roux rougeâtre uniforme, un peu foncé ; joues et côtés du cou pareils au vertex ; couvertures alaires d'un brun foncé, avec de larges bordures rousses comme le haut du dos ; rectrices brunes, terminées de cendré, les deux médianes un peu plus longues que les autres ; bec brun verdâtre en dessus, plus vert sur la membrane ou cire, d'un rouge brun en dessous ; intérieur de la bouche livide rouge bleuâtre ; partie nue des jambes d'un bleu de plomb clair à l'origine, puis d'un brun

noir, ainsi que les parties latérales des tarses; devant des tarses, un point de la partie postérieure et le dessous de l'articulation tibiotarsienne d'un bleu de plomb ; doigts, membrane interdigitale et ongles d'un brun noir comme les côtés des tarses et le bas des jambes (1).

Les petits en naissant sont couverts d'un long duvet gris foncé.

Historique. Le Stercoraire habite les glaces polaires ; est commun à Féroé et en Islande ; apparaît quelquefois au centre de l'Europe, sur nos côtes maritimes et celles de la Belgique et de la Hollande. Les docteurs Quoy et Gaimard, dans leur voyage autour du monde, sur les corvettes l'Uranie et la Physicienne, en ont trouvé à la mer par 50 et 54 degrés latitude sud.

Il niche dans les bruyères, parmi les herbes. Ses œufs, au nombre de trois ou quatre, très-ventrus, sont d'un brun olivâtre très-sombre, avec des taches irrégulières d'un gris brun et d'un brun noir.

Grand diam., 6 cent. 8 mill. ; petit diam., 5 cent.

Les Stercoraires cataractes sont très-voraces et ont, dans la démarche et dans la physionomie, quelque chose de l'Aigle. J'en ai nourri qui avalaient des chats nouveau-nés vivants, et mangeaient non seulement des poissons, des insectes, mais aussi du pain et du blé.

Observations. Les individus tués en Islande sont entièrement semblables à ceux tirés sur les côtes maritimes de la France.

393. STERCORAIRE POMARIN. — STERCORARIUS POMARINUS (2).

(Type du genre *Lestris*, Ch. Bonap.)

DIAGNOSE : *Bec et pieds peu robustes ; doigt médian de la longueur du tarse, celui-ci mesurant* 5 *cent.* 1 *à* 2 *mill. ; les deux*

(1) Tel était un sujet évidemment jeune que j'ai reçu en chair de Dunkerque le 25 août 1843, et que je conserve dans ma collection. M. Temminck dit que les jeunes ont un plumage absolument semblable à celui des vieux. A en juger par analogie et par ce fait, il me semble qu'il doit s'être trompé sur ce point.

(2) Depuis la publication de ma notice sur les Stercoraires, j'ai reçu de M. Hardy, de Dieppe, un travail fort intéressant sur le Pomarin. J'en ai fait mon profit pour établir avec plus de précision les différents états de plumage de cette

rectrices médianes, larges, arrondies à leur extrémité, contournées sur elles-mêmes, dépassant les latérales de 9 à 10 cent. chez les adultes et de 2 cent. chez les jeunes sujets de l'année.

Taille : 43 *cent. environ, sans les filets.*

Synonymie : Stercorarius striatus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 152, *jeune.*

Larus parasiticus, Mey. et Wolf, *Tasch der Deuts.* (1810), t. 2, p. 490.

Lestris Pomarinus, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 793, — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 63; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt* (1840), p. XCIV.

Stercorarius Pomarinus, Vieill. *Dict.* (1819), t. XXXII, p. 154, et *Faun. Fr.* p. 387.

Lestris Pomarina, Temm. *Op. cit.*, 4.e partie (1840), p. 495; — Schinz, *Europ. Fauna* (1840), t. I, p. 388.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 440.

Description. *Mâle et femelle en été :* Vertex noir; plumes occipitales un peu effilées, noires, formant une sorte de huppe; celles de la nuque effilées et subulées, d'un blanchâtre nuancé de jaune d'or; parties supérieures du corps et sus-caudales d'un brun olivâtre foncé; parties inférieures blanches, à l'exception de la région anale, qui est de la même couleur que le manteau, des flancs, qui sont tachetés de brun, et de la partie antérieure de la poitrine, dont les plumes sont terminées par une tache transversale brune, formant une sorte de ceinture plus ou moins complète et plus ou moins large; face et dessous des yeux noirs; côtés du cou d'un blanc nuancé de jaune doré; couvertures alaires supérieures et rémiges d'un brun olivâtre comme le dos; couvertures alaires inférieures d'un brun olivâtre unicolore; queue colorée comme les ailes, avec les deux pennes médianes larges, arrondies,

espèce. M. Temminck, dans la 4.e partie de son Manuel, n'a rien ajouté aux renseignements qui lui ont été adressés par cet excellent observateur; seulement il semble croire que le plumage n'est pas le même dans les deux sexes; que les mâles ont le ventre blanc et les femelles brun. C'est une erreur, j'ai reçu de Dunkerque des sujets adultes, mâles et femelles, avec le ventre blanc, et je pense que les bruns sont des variétés dans lesquelles le sexe n'est pour rien.

de la même largeur dans toute leur étendue, contournées, dépassant les autres de neuf à dix centimètres et plus ; bec et cire d'un gris jaune livide, avec l'extrémité noire ; bas des jambes et tarses noirs, ces derniers rugueux par derrière ; doigts, ongles des antérieurs et palmures également noirs ; ongle postérieur blanc d'un côté et noir de l'autre ; iris brun foncé.

A mesure que l'oiseau vieillit, le collier de la poitrine, les taches des flancs disparaissent, et toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur, excepté la région anale.

Mâle et femelle en hiver : Parties supérieures et sus-caudales avec une partie des plumes bordée de cendré roussâtre ; parties inférieures variées de lignes longitudinales brunes à la gorge et au cou ; de bandes plus ou moins rapprochées, de même couleur, à la poitrine, aux flancs et à l'abdomen ; couvertures alaires inférieures d'un brun noirâtre unicolore, comme en été.

Jeunes de l'année : Sensiblement plus petits que les adultes ; tête, cou, variés de brun et de roux ou de cendré roussâtre ; dessus du corps d'un brun plus ou moins foncé, avec les plumes terminées de roux de différentes nuances ; dessous rayé de brun cendré et de roux plus ou moins clair ; couvertures supérieures des ailes d'un brun foncé et terminées de roux plus ou moins blanchâtre ; couvertures inférieures d'un blanc barré de brun et de roux ; rémiges d'un brun foncé en dehors, avec les baguettes et les deux tiers antérieurs des barbes internes des quatre ou cinq primaires blanches ; queue brune, terminée de roussâtre, les deux rectrices médianes arrondies, ne dépassant les autres que de cinq à six millimètres ; bec d'un rouge livide, foncé au milieu, d'un bleu de plomb sur la cire et d'un noir de corne à la pointe ; iris brun ; tarses et partie nue des jambes couleur de chair bleuâtre ou blanc livide ; doigts, leurs membranes et ongles noirs ; pouce couleur de chair pâle ou blanchâtre, avec l'ongle blanc ; un petit espace à la base des doigts et des membranes de la même couleur que le pouce.

Jeunes à un an révolu : Un peu plus forts ; presque entièrement d'un brun foncé en dessus, quelques plumes terminées de roux blanchâtre seulement à la nuque, au dos et aux scapulaires ; semblables aux précédents en dessous et sous les ailes ; les rémiges et la queue offrent à peine un liseré linéaire, faiblement cendré, à leur extrémité ; filets ou rectrices médianes ayant un peu plus de longueur, et dépassant les autres de dix à douze millimètres ; le blanc livide de la base des tarses moins étendu.

Jeunes à deux ans accomplis, en été : Brun plus foncé en dessus, avec quelques bordures roussâtres au cou et au croupion ; blanc en dessous, avec la poitrine ceinte d'un large plastron brun ; les flancs, les sous-caudales et les couvertures alaires inférieures barrées de brun ; filets des rectrices médianes dépassant les autres de vingt-cinq à vingt-huit millimètres ; pieds et membrane inter-digitale noirs, sauf un petit point de la base des tarses, qui est encore blanchâtre.

A trois ans, ils sont à l'état adulte et les couvertures inférieures des ailes offrent pour toujours une teinte unicolore d'un brun noirâtre ; quant au reste du plumage, il est susceptible d'offrir de grandes variations aux parties inférieures, non-seulement suivant les saisons, mais encore d'individu à individu.

Nota. Je possède un jeune sujet et un autre adulte, qui sont entièrement d'un brun noir sans aucune tache rousse ou blanche.

Historique. Le Pomarin habite le nord de l'Europe, et, en plus grand nombre, l'Amérique septentrionale. Il se montre accidentellement sur les côtes maritimes de France, à la suite de coups de vent. Ainsi, en octobre 1834, un terrible ouragan, qui dura plusieurs jours, jeta un nombre prodigieux de Pomarins sur les côtes de France. C'est le vent du nord et surtout du nord-ouest qui les pousse sur celles de Dunkerque ; mais ceux qu'on y voit sont le plus souvent de jeunes sujets.

Il niche dans les marais et parmi les rochers. Ses œufs, au nombre de deux ou trois, sont, d'après M. Temminck, d'un cendré olivâtre, avec un petit nombre de taches noirâtres.

Cet oiseau, que j'ai eu vivant, tenait presque toujours les plumes de l'occiput hérissées. Il marchait avec la tête basse et le corps hori-

zontal, et mangeait à peu près de tout, comme le Stercoraire cataracte.

Observations. La femelle, suivant M Hardy, entre en mue plus tôt que le mâle, et l'un et l'autre reprennent pour l'hiver une livrée qui se rapproche plus ou moins de celle du jeune âge. Les rectrices médianes tombent en automne, et lorsque leur chute n'a pas lieu, il suppose qu'elles deviennent une cause de souffrance, et que l'oiseau les coupe alors pour se procurer quelque soulagement. De là, selon cet observateur, les individus adultes que l'on trouve assez souvent, en cette saison, sur nos côtes maritimes, avec l'un ou les deux filets brisés. Cette supposition me paraît un peu hasardée : il me semble plus probable que ces plumes ont été rompues par les glaces ou par les vents impétueux qui nous envoient ces oiseaux des régions les plus boréales du globe.

394. STERCORAIRE DES ROCHERS. — STERCORARIUS CEPPHUS (1).

Diagnose : *Bec et pieds assez grêles ; doigt médian de la longueur du tarse, celui-ci mesurant 4 cent. 2 mill. ; les deux rectrices médianes larges à leur base et très-pointues à leur extrémité, dépassant quelquefois de 8 à 9 cent. les latérales, chez les adultes.*

Taille : 41 cent. non compris les filets.

Synonymie : Stercorarius, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 150, *âge moyen.*

Catharacta Cepphus, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 36, *jeunes* et *âge moyen*, et Coprotheres, p. 38, *âge adulte.*

Larus crepidatus, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 602 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 819 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 493.

(1) Sous cette dénomination, je réunis les Stercoraires parasite et des rochers, que j'ai décrits dans ma notice citée plus haut, quoiqu'ils diffèrent sensiblement entre eux par le plumage, la taille et le bec. Je me conforme à l'opinion de la plupart des naturalistes, parce qu'il existe une très-grande confusion dans la synonymie des Stercoraires et qu'il ne m'a pas été possible de les étudier à l'état vivant. On conçoit sans peine que des oiseaux qui ont leur habitation vers les pôles, qui varient non-seulement suivant l'âge et les mues, mais encore d'individu à individu, puissent donner lieu à des doubles emplois.

Lestris parasiticus, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 796 (1); — Less. *Ornith.* (1831), p. 616.

Lestris Richardsonii, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 63.

Lestris Richardsonii, Temm. *lib. cit.* 4.e part. (1840), p. 499; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 392.

Lestris Cephus, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCV.

Lestris parasitica, Schleg. *Revue* (1844), p. CXXXV.

Buff. *Pl. enl.* 991, *semi-adulte* sous le nom de *Stercoraire.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 441.

Description. *Mâle et femelle dans le mois d'août :* Dessus de la tête et du corps d'un noir de suie plus ou moins foncé ; derrière et côtés du cou d'un jaune d'ocre ; gorge, devant du cou, poitrine, abdomen d'un blanc plus ou moins pur ; flancs d'un brun clair ; sous-caudales d'un brun plus foncé ; ailes et queue pareilles au dos, avec la base et la tige des rémiges primaires blanches ; rectrices médianes très-pointues, dépassant les autres de huit à neuf centimètres au plus ; bec bleuâtre, avec la pointe noire et la cire verdâtre ; pieds bleu de corne ; iris brun roussâtre.

Mâle et femelle en juin : Le dessous du corps est moins blanc, il est plus ou moins lavé de brunâtre, principalement au cou et à la poitrine. La plupart des mâles sont unicolores, d'un brun de suie plus foncé en dessus qu'en dessous, à cause de leur mue plus tardive que chez les femelles.

Mâle et femelle en automne : Après la mue, qui paraît commencer dès la fin d'octobre, ils redeviennent unicolores et d'une teinte plus foncée. Il est probable qu'alors les filets tombent. Je possède un sujet tué en hiver sur la côte de Dunkerque, qui semble prouver cette assertion ; il est entièrement brun foncé et plus noirâtre qu'en été ; de la même teinte aux plumes du ventre qu'un autre sujet en mue ; les rectrices médianes ne dépassent les autres que de quatorze à quinze millimètres.

(1) M. Temminck a confondu sous cette dénomination deux espèces parfaitement distinctes, qu'il décrit dans la 4.e partie de son ouvrage sous les noms de *Lestris Richardsonii* et *L. parasitica.*

Etat semi-adulte : D'un brun grisâtre, moins foncé en dessous qu'en dessus, avec les plumes de la base du bec et des côtés du cou d'un blanc sale, nuancée de jaunâtre; bec noir à sa pointe et couleur de mine de plomb dans le reste de son étendue; pieds noirs; filets dépassant de sept à huit centimètres les autres pennes de la queue; iris brun roux.

Jeunes avant la première mue : Tête et cou roux, striés longitudinalement de brun foncé; dessus du corps, de cette dernière couleur, avec les plumes terminées de roux; dessous rayé transversalement de brun terne sur un fond roussâtre; moitié antérieure des rémiges d'un blanc roussâtre, moitié postérieure brune, avec l'extrémité rousse; queue moitié d'un brun noir vers l'extrémité, blanche et rousse dans le reste de son étendue; filets dépassant de vingt millimètres environ les autres pennes; bec et cire bleu de plomb; pieds et membrane inter-digitale d'un blanc jaunâtre à leur base, le reste noir; ongle postérieur souvent blanc.

Nota. Il y a de jeunes sujets qui sont d'un brun noirâtre, avec les plumes de la tête et du cou bordées de cendré roussâtre, celles du dos et des scapulaires terminées de cette dernière couleur; le dessous du corps varié de brun foncé et de cendré roussâtre sur fond blanc; les rémiges brun noirâtre; leur bout blanc rousssâtre; les rectrices brun noirâtre sans tache et leur base blanche.

Historique. Ce Stercoraire habite le nord de l'Europe; se montre accidentellement en automne et en hiver dans les contrées tempérées.

Il arrive sur nos côtes, comme les précédents, mais moins souvent que le Pomarin et que le Longicaude, dont il sera question plus bas. J'en ai reçu cependant plusieurs de Dunkerque, où ils ont été tués en octobre et en novembre, à la suite d'une tempête ou d'un coup de vent. Il paraît commun sur la Baltique.

Il niche sur les bords de la mer, dans les sables; pond trois ou quatre œufs oblongs, d'un gris jaunâtre ou olivâtre, avec de petites taches d'un gris foncé et d'un brun noir.

Grand diam., 5 cent. et demi; petit diam., 3 cent, 8 mill.

295. STERCORAIRE LONGICAUDE. — STERCORARIUS LONGICAUDATUS.

Diagnose : *Bec et pieds grêles ; doigt médian à peine aussi long que le tarse ; celui-ci mesurant* 3 *cent.* 1/2 ; *les deux rectrices médianes très-longues dans les adultes, subulées en filets et terminées en fer de lance, dépassant quelquefois les latérales de* 20 *cent. ; arrondies, larges et dépassant de très-peu chez les jeunes sujets.*

Taille : 38 *cent. sans les filets.*

Synonymie : Stercorarius longicaudatus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 155.

Catharacta parasitica, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 37.

Larus parasiticus, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 601 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 819.

Lestris parasiticus, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 776 (1).

Lestris Buffonii, Boie, d'après Less. *Ornith.* (1831), p. 616 ; Schleg. *Revue* (1844), p. CXXXV.

Lestris parasitica, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 63 : — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCV ; — Temm. *lib. cit.* 4.e part. (1840), p. 501.

Buff. *Pl. enl.* 762, *adulte,*

Gould, *Birds of Europ.* pl. 442.

Description. *Mâle et femelle en été :* Dessus de la tête noir ; les plumes occipitales effilées, allongées en forme de huppe ; derrière du cou d'un blanc jaunâtre ; dessus du corps d'un gris sombre ; gorge, devant du cou, poitrine également blancs ; abdomen, flancs et sous-caudales de la même couleur que le manteau, mais un peu moins foncée ; bas des joues, côtés du cou blanc jaune plus ou moins vif ; rémiges et rectrices d'un gris noirâtre, les filets ou rectrices médianes terminées en fer de lance, dépassant les latérales de vingt à

(1) Voyez la note p. 295.

vingt-deux centimètres ; bec bleu de plomb en arrière, noir à sa pointe ; tarses et doigts d'un bleu de plomb, avec la membrane interdigitale noire ; iris brun.

Mâle et femelle en hiver : Plumage d'une teinte plus foncée en dessus ; d'un gris sombre en dessous, jusqu'au cou.

Jeunes avant la première mue : Tête d'un brun gris plus ou moins obscur, avec des raies plus foncées, et une tache noire devant les yeux ; cou d'une teinte plus claire, également rayé longitudinalement de brun ; dos et scapulaires d'un brun gris obscur, avec l'extrémité des plumes bordées de gris roussâtre ; sus-caudales barrées transversalement de brun et de blanc ; poitrine de la même teinte que le manteau ; abdomen varié de brun sur fond blanc ; flancs et sous-caudales barrés de brun ; couvertures alaires pareilles au dos ; rémiges d'un brun noirâtre, terminées par un très-faible liseré blanchâtre ; queue d'un brun noirâtre, plus foncé en dessus qu'en dessous ; filets arrondis au bout, dépassant de vingt-deux à vingt-huit millimètres les autres pennes ; bec comme dans les adultes ; tarses bleu de plomb, tirant sur le blanchâtre à l'articulation digito-tarsienne, sur les doigts et à la base des membranes ; iris brun foncé.

Historique. Il habite particulièrement le Groënland, Terre-Neuve et le Spitzberg, et habite, en hiver, une partie de l'Europe tempérée.

On le rencontre assez souvent en France. Les individus qu'on y voit paraissent venir des côtes du nord d'Angleterre et de Terre-Neuve. A la mi-octobre 1834, plusieurs ont été jetés, avec un grand nombre de Stercoraires pomarins, sur la côte de Dieppe, à la suite d'une tourmente qui a duré deux jours. J'ai reçu, à cette époque, quelques jeunes sujets qui ont été tirés près de Lille. Ils ne paraissaient pas sauvages et couraient dans un champ de blé.

Il niche sur les bords de la mer. Ses œufs, au nombre de deux ou trois, sont d'un gris clair, avec de petites taches grises et brunes, plus nombreuses au gros bout.

Grand diam., 5 cent. ; petit diam., 3 cent. 6 mill.

GENRE CXII.

GOÉLAND. — LARUS.

(Type de la sous-famille des *Larinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : Larus, Linn. (1766); — Briss. (1760); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — G. Cuv. (1708); — Dumér. (1806); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); — Vieill. (1816); — Less. (1831); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).

Gavia, Xema, Rossia et Larus, Ch. Bonap. (1838).

Caractères. Bec plus ou moins allongé, comprimé, nu et fort, avec la mandibule supérieure arquée et crochue à son extrémité, la mandibule inférieure plus courte que celle-ci et anguleuse en dessous; narines médianes, linéaires, quelquefois arrondies, percées de part en part; pieds allongés, grêles; doigts antérieurs entièrement palmés, les externes bordés par une membrane étroite; pouce libre, petit, élevé de terre, avec ou sans ongle; ailes longues, pointues; queue carrée ou un peu échancrée.

Considérations générales. Ce genre est très-naturel et facile à distinguer du précédent; en effet, les Goélands diffèrent des Stercoraires par le bec, qui n'a pas de cire; par les narines, qui sont situées au milieu du bec, au lieu d'être près de la pointe; par les pieds, plus courts, et surtout par les habitudes et les mœurs. Ce sont des oiseaux criards et lâches, qui fuient à l'approche de ces derniers. Ils se tiennent presque constamment sur les bords de la mer, et se répandent dans les terres à l'approche des tempêtes.

Ils se nourrissent, comme les Stercoraires, de poissons, de cadavres d'animaux marins, de tout ce qu'ils trouvent, tant leur appétit est grand.

Ils rendent leurs aliments avec la plus grande facilité et sans que cela paraisse les faire souffrir. Il ne suffit pour cela que de les effrayer.

Leur mue est double. Le mâle et la femelle se ressemblent; celle-ci seulement est plus petite. Les jeunes sujets en diffèrent beaucoup,

et n'atteignent leur plumage parfait qu'au bout d'un à trois ans, selon les espèces. Ce plumage varie suivant les saisons. La captivité peut en retarder le développement d'une ou deux années.

Observations. On établit généralement dans le genre Goéland deux sections, que l'on fonde sur des différences de taille. Les plus grands sont désignés sous le nom de *Goélands* et les autres sous celui de *Mouettes;* mais quelques méthodistes, dans ces derniers temps, ont formé de ces oiseaux quatre divisions génériques, sans caractères distinctifs appréciables.

M. Temminck fait à ce sujet, dans la quatrième partie de son *Manuel* (p. 466), de fort judicieuses réflexions, et je partage tout-à-fait sa manière de voir. Il est difficile d'assigner aux deux simples sections, *Goélands* et *Mouettes*, des caractères un peu importants ; à plus forte raison la difficulté doit-elle être grande lorsqu'il s'agit de trouver des caractères génériques aux quatre divisions que quelques auteurs ont admises.

Dix-neuf espèces représentent en Europe le genre *Larus*.

A. GOÉLANDS. — EULARI.

396. GOÉLAND MARIN. — LARUS MARINUS.

Diagnose : *Bec robuste ; pieds livides ; doigt médian de la longueur du tarse, celui-ci mesurant 7 cent. 7 mill. ; ailes dépassant de très-peu le bout de la queue ; manteau noir ardoisé chez les vieux, et tacheté de brun chez les jeunes.*

Taille : 70 cent. (mâle), 65 cent. (femelle).

Synonymie : Larus marinus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 225 ; — Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 43 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 598, et *L. Nævius*, même page, *jeune âge ;* — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 813 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 465 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 760 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXI, p. 507, et *Faun. Fr.* p. 392 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), p. 556 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 617 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 63 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCVII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 379 ; — — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXIV.

Larus niger, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 158, l'*adulte*, et *Varius* sive *Skua*, p. 167, *jeune sujet*.

Buff. *Pl. enl.* 266, *jeune sujet* sous le nom de *Grisard*.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 430.

Vulgairement : Goéland à manteau noir.

Dominicain *de nos campagnards*.

Description. *Mâle et femelle en été :* Tête, cou, d'un blanc parfait ; dos et scapulaires d'un noir profond ardoisé, ces dernières terminées de blanc ; sus-caudales, toutes les parties inférieures du corps et sous-caudales d'un blanc pur ; ailes pareilles au manteau, avec les rémiges terminées de blanc, et les primaires noires vers le bout ; queue entièrement blanche ; bec livide, avec une teinte jaune en dessus et sur les bords de chaque mandibule, d'un rouge orange vif à l'angle de l'inférieure ; bord libre des paupières également orange rouge ; partie nue des jambes, tarses, doigts d'un blanc livide bleuâtre, avec la membrane inter-digitale moins foncée, offrant un réseau vasculaire tirant sur le violet ; ongles noirs ; iris gris jaunâtre.

Mâle et femelle en hiver : Tête et cou blancs, avec une strie longitudinale d'un brun clair au milieu des plumes du vertex, de l'occiput, de la nuque et des joues ; manteau et ailes d'une teinte plus noire, moins ardoisée ; flancs, sous-caudales tachetés de brun et de roussâtre ; le reste du plumage comme en été.

Jeunes de l'année : Dessus de la tête et du cou d'un blanc grisâtre, strié longitudinalement de brun clair ; dessus du corps blanc, nuancé de grisâtre, de roussâtre, varié de taches irrégulières de diverses grandeurs, transversales, longitudinales et en zigzag ; gorge, devant du cou et dessous du corps blanc pur, avec des stries longitudinales d'un brun roussâtre clair sur la poitrine, peu apparentes au milieu ; des taches brun roussâtre, lanciformes, plus ou moins étendues et d'autres de même couleur en zigzag sur les sous-caudales ; front, joues, parties supérieures de la face latérale du cou, blancs ; partie inférieure de cette dernière couleur, marquée

de nombreuses taches ; petites couvertures alaires pareilles au dos, les moyennes d'un cendré roussâtre, variées longitudinalement de brun foncé ; rémiges primaires noirâtres, avec un peu de blanc à leur pointe ; queue variée de taches et de marbrures noirâtres sur fond blanc grisâtre; le noir domine sur les rectrices médianes ; la plus latérale de chaque côté a plus de blanc et se termine, ainsi que toutes les autres, par une bordure de cette dernière couleur ; bec noir ; pieds d'un brun livide ; iris et bord libre des paupières bruns.

Jeunes à un an environ : Plus de blanc à la tête et au cou ; teinte plus sombre sur le corps, les plumes nuancées de brun et de cendré, avec des bordures étroites et grisâtres ; moins de taches sur les parties inférieures ; moins de noir à la queue ; les marbrures brunâtres ; bec noirâtre à sa base, le reste livide ; pieds livide rougeâtre ; iris d'un brun plus clair.

A l'âge de deux ans, en automne: Noir ardoisé en dessus, avec les taches irrégulières brunes et cendrées de l'âge précédent sur les petites couvertures alaires ; blanc en dessous et à la queue ; des stries brunâtres au vertex, à l'occiput, derrière les yeux et au cou ; bec sans jaune ; bord libre des paupières orange rouge, mais d'une teinte moins vive que dans l'adulte ; pieds d'un livide tirant sur le rouge ; iris toujours brun.

A trois ans, au printemps : Il prend son plumage parfait. Au surplus le plumage varie considérablement durant la jeunesse.

Historique. Il habite principalement les régions septentrionales. Il passe en très-grandes bandes, pendant les mois de septembre, octobre et décembre, dans le nord de la France, sur les côtes de l'Océan. Il paraît plus rare sur celles de la Méditerranée, dans nos provinces méridionales, où l'on ne rencontre, le plus souvent, que de jeunes sujets. Ce sont également de jeunes individus qui se rendent en Italie et en Sicile, durant l'hiver. On ne le voit pas dans le sud de la Russie.

Il se reproduit en France, dans les départements de la Manche et des Hautes-Pyrénées, à Aurigny et sur les rochers du cap Saint-Martin, entre Biarritz et la Chambre-d'Amour. Il niche sur les bords

de la mer, parmi les rochers; pond trois ou quatre œufs, d'un gris cendré, quelquefois olivâtre, d'autres fois légèrement roussâtre, avec des taches d'un gris foncé et d'un brun noir.

Grand diam., 7 cent. 5 mill.; petit diam., 5 cent. 5 mill.

Le Goéland marin vit très-bien dans l'état de domesticité. Il se contente de tout ce qu'on lui donne, débris de poisson et de chair, pain et blé. Il ne prend alors son plumage parfait ou stable qu'à l'âge de quatre ou cinq ans.

397. GOÉLAND BRUN. — LARUS FUSCUS.

Diagnose : *Bec assez robuste ; pieds jaunes ; doigt médian égalant le tarse, celui-ci mesurant 6 cent ; ailes dépassant la queue de 5 cent. environ ; manteau noir ardoisé dans les adultes, brun, bordé de blanchâtre dans les jeunes.*

Taille : 52 cent. (mâle), 49 cent. (femelle).

Synonymie : Larus fuscus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 225; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 599; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 815; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 767; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 556; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 63; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCVII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 380; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXIV.

Larus griseus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 162, *adulte,* et *Gavia grisea*, p. 171, *jeune sujet.*

Larus flavipes, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 469; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXI, p. 509; — Less. *Ornith.* (1831), p. 617.

Buff. *Pl. enl.* 990.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 431.

Vulgairement : Goéland à pieds jaunes.

Description. *Mâle et femelle en été :* Tête, cou, poitrine, abdomen, queue, sus et sous-caudales d'un blanc pur; dessus du corps, couvertures alaires d'un noir ardoisé, avec les scapulaires terminées de blanc; rémiges noires; la première, quelquefois la deuxième portant une tache blanche

vers le bout, les suivantes terminées par un très-petit liseré, et les secondaires par une large bordure de cette couleur ; bec jaune citron, avec l'angle inférieur d'un rouge vif ; bord libre des paupières orange rouge ; pieds d'une teinte un peu jaune ; iris jaune clair.

Mâle et femelle en hiver : Vertex, occiput, tour des yeux et haut du cou rayés longitudinalement de brun clair sur fond blanc, le reste du plumage comme en été ; bec nuancé de jaunâtre et de brunâtre, avec l'angle de la mandibule inférieure d'un rouge orange ; pieds d'un jaune tirant sur le livide.

Jeunes de l'année : Dans les uns : tête et cou d'un blanc cendré tacheté longitudinalement de brun plus ou moins foncé; dessus du corps brun, avec les plumes bordées de blanchâtre ou de blanc roussâtre ; dessous du corps et sous-caudales couverts de grandes taches brunes sur fond gris blanchâtre ; ailes pareilles au manteau ; rémiges primaires noires, quelques-unes terminées de blanchâtre ; queue d'un gris marbré de noir à sa base, ensuite noire, avec les bords et l'extrémité des pennes blancs. Dans d'autres : parties supérieures d'un brun noirâtre, avec une bordure étroite d'un blanc roussâtre aux plumes, et parties inférieures blanchâtres, avec de grandes taches d'un brun foncé ; rémiges primaires entièrement noires ; rectrices de la même teinte, terminées de blanc roussâtre, avec leur base et la plus externe de chaque côté marbrées de noir sur fond blanc ; bec noir ; pieds jaunâtres ; iris brunâtre.

Historique. Ce Goéland habite le nord de l'Europe et le midi de la France. Il visite, en hiver, les côtes maritimes de nos départements septentrionaux et d'autres points de l'Europe tempérée.

Il opère ordinairement son passage sur les côtes de Dunkerque dans les mois de mai, d'août, d'octobre et de novembre.

Selon M. Crespon, il serait sédentaire dans le midi de la France, et d'après M. Temminck, il serait commun en Dalmatie, dans les îles de l'Adriatique, et ne s'avancerait pas, au nord, au-delà de la Norwége.

Il se propage dans nos départements méridionaux, et dans les falaises de la Hogue et à Aurigny.

Il niche sur les bords de la mer, parmi les rochers et dans les dunes ;

pond deux ou trois œufs oblongs, d'un roux sale ou d'un brun clair, avec des taches d'un gris sombre et d'un brun noir.

Grand diam., 6 cent. ; petit diam., 4 cent. 2 mill.

Quoique vivant sur les bords de la mer, il se répand quelquefois dans l'intérieur des terres. Dans le sud de la Russie, il fréquente les abattoirs des villes, et se jette avec les chiens sur les restes des boucheries.

398. GOÉLAND ARGENTÉ. — LARUS ARGENTATUS.

Diagnose : *Bec assez fort ; pieds livides ; doigt médian un peu plus court que le tarse, celui-ci mesurant* 6 *cent.* 5 *mill. ; ailes dépassant de très-peu la queue ; manteau cendré bleuâtre dans les adultes ; brun, avec les plumes bordées de blanc roussâtre dans les jeunes.*

Taille : 62 *cent. (mâle),* 56 *cent. (femelle).*

Synonymie : Larus cinereus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 160, et *varius seve Skua*, p. 167.

Larus argentatus, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 44 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 600 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 764 ; — Vieill. *Faun. Fr.* p. 393 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 617 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 63 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCVI ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 379 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXIV.

Larus marinus, Var. B. Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 814.

Larus Glaucus, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 473 ; — Temm. *lib. cit.* 1.re édit. (1815), p. 493 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXI, p. 505.

Buff. *Pl. enl.* 253 et 969.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 434.

Vulgairement : Goéland à manteau gris ou cendré et à manteau bleu.

Description. *Mâle et femelle en été* : Tête, cou, d'un blanc parfait ; dessus du corps d'un cendré bleuâtre, avec l'extrémité des scapulaires blanche ; sus-caudales, poitrine, abdomen d'un blanc pur ; couvertures alaires et rémiges se-

condaires pareilles au manteau, ces dernières terminées de blanc; rémiges primaires noires vers le bout, et terminées de blanc, la première et la deuxième portant quelquefois une tache de cette couleur; queue blanche; bec jaune d'ocre, avec la base cendré bleuâtre et l'angle inférieur rouge vif; pieds livides; iris jaune clair.

Mâle et femelle en robe d'hiver : Comme en été, mais les plumes de la tête et du cou striés longitudinalement de brun clair; teintes du bec et des pieds moins vives.

Jeunes avant la première mue : Tête, cou gris, tachetés de brun clair; dessus du corps brun, avec les plumes bordées de blanc roussâtre; sus-caudales d'un cendré blanchâtre, traversées de bandes d'un brun roussâtre; gorge blanche; devant et côtés du cou d'un blanc tacheté de brun longitudinalement; dessous du corps d'un cendré blanchâtre, avec des taches d'un brun roussâtre de grandeur variable, principalement sur les côtés de la poitrine et sur les flancs; sous-caudales traversées de bandes de même couleur, sur fond blanc cendré; couvertures alaires pareilles au manteau, avec les plus grandes nuancées de brun cendré et de roussâtre; rémiges primaires d'un brun noirâtre terminées de blanc; les secondaires plus ou moins variées de cendré, de brun, et terminées également de blanc; queue d'un brun noirâtre en dessus, terminée et bordée de blanchâtre ou de blanc roussâtre, avec les plumes plus ou moins marquées de taches irrégulières blanches; la plus latérale de chaque côté avec beaucoup plus de blanc que les autres; bec brun, avec la base jaunâtre et la pointe brune; pieds livides; iris brun clair jaunâtre.

Après la mue, le plumage devient plus clair; il prend une teinte cendrée en dessus, et il blanchit en dessous, et de plus en plus, jusqu'à l'âge de deux ans.

Après leur seconde mue d'automne, les changements sont beaucoup plus sensibles : le manteau et une partie des couvertures sont d'un cendré bleuâtre, et les parties inférieures beaucoup plus blanches.

A leur seconde mue de printemps, le cendré bleuâtre est plus étendu et d'une teinte plus foncée ; le blanc plus pur.

Après leur troisième mue d'automne, le plumage ressemble à celui des adultes ; la queue, restée brune et plus ou moins variée de blanc, jusqu'à cette époque, est alors entièrement blanche. Le bec devient plus jaune à mesure que les oiseaux vieillissent.

Variétés accidentelles : Je possède une très-belle variété blanche qui a été tuée à Dunkerque.

Historique. Il habite les parties septentrionales et orientales de l'Europe ; est commun et sédentaire sur les côtes maritimes de la Hollande, de la Belgique et de la France. Une partie émigre vers la fin de l'automne, et se rend dans les contrées méridionales. A l'approche de l'hiver, il se montre en très-grandes bandes sur les côtes de Dunkerque ; il y est moins nombreux au printemps.

Il se reproduit dans les hautes falaises de Dieppe, de la Hague et à Aurigny.

Il niche sur les bords de la mer, parmi les rochers ; construit grossièrement un nid avec des racines et des herbes sèches, et pond deux ou trois œufs, quelquefois quatre, d'un jaune ou d'un roux un peu olivâtre, avec des taches cendré foncé et d'autres taches d'un brun noir.

Grand diam., 7 à 8 cent. ; petit diam., 5 cent. et demi.

J'ai trouvé, dans le jabot des sujets qui font partie de ma collection, de petits poissons, des crabes et des étoiles de mer.

Observations. 1.° Cette espèce varie beaucoup par la taille et le plumage, suivant l'âge, le sexe, les saisons et les localités.

2.° Le *Larus cachinnans*, Pall., indiqué comme espèce distincte par le comte de Keyserling, le professeur Blasius et M. Schlegel, doit être rapporté au *L. argentatus*, ainsi que l'a fait Pallas en lui donnant pour synonyme les *L. cinereus* et *varius* de Briss. Voyez *Zoogr.*, t. II, p. 318.

3.° Il en est de même du *Larus Michaellis* de Felderg, qui n'est, suivant moi, qu'une variété locale que l'on trouve en Dalmatie et en Corse. Je possède un exemplaire de cette prétendue espèce ; il ne diffère du *Larus cinereus* ou *argentatus* que par les tarses et le bec plus longs. Le *Larus affinis* de quelques Allemands est probablement le même que le *Michaellis*.

4.° Le *Larus argentatoides*, du prince Ch. Bonaparte, est probablement encore un *Larus argentatus*, mais de petite taille. Quand au *L. argentatoides*, de Richardson, ce ne serait que par suite d'une fausse interprétation que le docteur Schinz l'aurait introduit dans sa Faune d'Europe.

399. GOÉLAND BOURGUEMESTRE. — LARUS GLAUCUS.

Diagnose : *Bec robuste ; pieds livides ; doigt médian égalant le tarse ; celui-ci mesurant 7 cent. 5 mill. ; ailes dépassant très-peu le bout de la queue, avec la baguette des pennes blanche ; manteau cendré bleuâtre dans les adultes, tacheté de brun roussâtre dans les jeunes.*

Taille : 72 cent. (mâle), 69 cent. (femelle).

Synonymie : Larus glaucus, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 44; Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 600 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 814 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 757 ; — Vieill. *Faun. Fr.* p. 395; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 2. p. 556 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 617 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 63; — Keys et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCVI; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 378 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXV.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 432.

Description. *Mâle et femelle en été :* Tête et cou d'un blanc pur ; dessus du corps d'un cendré bleuâtre clair, moins foncé que dans le *Larus cinereus ;* dessous d'un blanc éclatant; ailes pareilles au manteau, avec le quart postérieur des rémiges primaires, leurs baguettes, dans toute leur étendue, et l'extrémité des secondaires blancs; queue d'un blanc très-pur ; bec jaune citron, avec l'angle inférieur et le bord libre des paupières rouge ; pieds livides ; iris jaune.

Mâle et femelle en hiver : Vertex, occiput et nuque striés longitudinalement de brun cendré ; le reste comme en été.

Jeunes avant la première mue : Tête, cou, haut du dos cendrés, avec des taches longitudinales rapprochées, d'un brun roussâtre, qui donnent à ces parties un aspect rembruni, le reste du dos et les scapulaires d'un cendré blanchâtre, avec les plumes bordées et traversées de zigzags d'un brun roussâtre plus clair qu'à la tête ; gorge blanchâtre ; dessous

du corps nuancé de gris et de brun roussâtre, avec les côtés du bas-ventre et les sous-caudales marqués de bandes transversales d'un brun roussâtre en zigzags ; couvertures alaires pareilles aux scapulaires ; rémiges primaires d'un cendré roussâtre, avec leur tige blanche, les secondaires de même couleur, avec leur pointe nuancée de blanchâtre ; bec et pieds livides ; iris brun.

A l'âge d'un an, leur plumage s'éclaircit ; le brun est moins foncé. A mesure qu'ils vieillissent, le plumage blanchit et le dessus du corps prend une teinte cendré bleuâtre.

A la troisième mue de printemps, ils ne diffèrent plus des adultes. Il leur faut cinq ans en captivité.

Historique. Le Bourguemestre habite le nord de l'Europe et visite, en hiver, des pays plus tempérés.

Il se montre irrégulièrement et en très-petit nombre sur les côtes maritimes de Dunkerque, toujours mêlé aux grandes bandes de Goélands cendré et marin, le plus souvent sous son plumage de jeune. Les adultes y sont excessivement rares.

Il niche sur les bords de la mer, parmi les rochers ; pond deux ou trois œufs, très-gros, d'un gris roux un peu olivâtre, avec des taches irrégulières d'un gris foncé et d'un brun noir. Ces œufs sont plus allongés que ceux du ***Larus Marinus*** et ont une teinte verte plus claire.

Grand diam., 3 cent. 3 mill. ; petit diam., 5 cent. 4 mill.

J'ai trouvé dans la gave des individus qui font partie de ma collection, de petits poissons, principalement des sardines.

M. Deméezemacker nourrit depuis longtemps, dans son jardin, une femelle qui y a pondu plusieurs années de suite.

400. GOÉLAND LEUCOPTÈRE. — LARUS LEUCOPTERUS.

DIAGNOSE : *Bec grêle, plus mince au milieu qu'à l'extrémité ; pieds jaunâtres ; doigt médian égalant le tarse ; celui-ci mesurant* 5 *cent.* 5 *mill. ; ailes dépassant le bout de la queue de* 4 *cent., avec la baguette des pennes blanche ; manteau cendré clair dans les vieux, maculé de brun et de roussâtre dans les jeunes.*

Taille : 54 *cent. (mâle),* 51 *cent. (femelle).*

Synonymie ; LARUS LEUCOPTERUS, Faber, *Prodrom.* (1822), p. 91 ;

Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 63; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCVI; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 467; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 378; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXV.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 265.

Vulgairement : Mouette leucoptère.

Description. *Mâle et femelle en été :* Tête, cou, dessous du corps et queue d'un blanc très-pur; dessus du corps et ailes d'un cendré bleuâtre plus clair que chez le *Larus glaucus;* extrémité des baguettes des rémiges blanche; bec jaune vers sa pointe, brun à sa base; iris et pieds jaunâtres; iris jaune.

Mâle en automne : Dessus de la tête et du cou, strié de brun clair sur fond blanc; le reste comme en été.

Jeunes de l'année : Ils ressemblent à ceux du *Larus glaucus,* mais leur livrée est plus claire.

Historique. Il habite les régions arctiques; est abondant en Islande, aux îles Féroé et au Groënland; est de passage, dans les hivers très-froids, sur les côtes de Hollande, d'Angleterre et de France, toujours en petit nombre. Ceux qui visitent nos côtes sont des jeunes.

J'ai reçu de Dunkerque deux sujets, d'un à deux ans, qui ont été tués l'un en décembre et l'autre en janvier. J'en ai vu d'autres qui ont été capturés près d'Abbeville et de Montreuil-sur-Mer. Ceux qui m'ont été envoyés en chair avaient l'iris brun rougeâtre et les pieds livides.

Propagation et régime inconnus.

401. GOÉLAND D'AUDOUIN. — LARUS AUDOUINI.

Diagnose : *Bec assez fort; pieds noirs; doigt médian plus court que le tarse, celui-ci mesurant* 5 *cent.* 5 *mill.; ailes allongées, dépassant de beaucoup la queue; manteau d'un cendré bleuâtre dans les vieux, brun, maculé de brun plus clair et de roussâtre.*

Taille : 50 *cent.*

Synonymie : Larus Audouini, Peyreaudeau, *Ann. des Sc. nat.* (1826), t. 8, p. 460; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 63; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840, p. XCVI; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 475; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 380; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXV.

Temm. et Laug. *Pl. col.* 480, *adulte en robe d'été.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 438.

Vulgairement : Mouette d'Audouin.

Description. *Mâle et femelle en été :* Tête et cou d'un blanc légèrement nuancé de rose tendre; dessus du corps d'un cendré bleuâtre plus pâle que dans le *Larus canus*, dessous d'un blanc rose, semblable à celui du cou; couvertures alaires et rémiges secondaires pareilles au manteau; rémiges primaires noires, terminées de blanc, la première portant une tache de même couleur sur les barbes internes; bec rouge sanguin, avec deux bandes transversales noires plus ou moins apparentes; bord libre des paupières rouge; pieds noirs; iris brun foncé.

Mâle et femelle en hiver : Tête et nuque parsemés de stries longitudinales cendrées; le reste du plumage comme en été, mais le blanc est teinté de rose; bec rouge de laque, avec deux bandes transversales noires; bord libre des paupières aurore et pieds noirs.

Jeunes de l'année : Plumage généralement lavé de plusieurs teintes cendrées et de brun; manteau brun, irrégulièrement maculé de brun clair et de roussâtre; queue plus ou moins tachetée de noir et de brun.

A la deuxième mue d'automne, on voit encore des traces grises à la tête et au cou; et *après la deuxième mue de printemps*, le plumage est parfait et stable.

Historique. On trouve cet oiseau sur les côtes de la Sardaigne, de la Corse et dans d'autres îles de la Méditerranée.

M. Temminck le dit commun sur les golfes de Valinco et de Figari, à Porto-Vecchio, à l'entrée des bouches de Bonifacio.

Il niche sur les bords de la mer, parmi les rochers; pond, selon

le même auteur, trois ou quatre œufs jaunâtres, d'un gris verdâtre ou olivâtre, avec des taches d'un brun noir ; quelquefois d'un blanc pur, bleuâtre ou verdâtre, sans taches.

B. MOUETTES — LARI.

(*Gavia*, Briss.)

402. GOÉLAND CENDRÉ. — LARUS CANUS.

DIAGNOSE : *Bec médiocre ; pieds cendré bleuâtre ; doigt médian plus court que le tarse ; celui-ci mesurant 5 cent. ; ailes dépassant la queue de 7 cent., avec la baguette des pennes noire ; manteau cendre et la queue blanche (adultes), la queue en partie noire et les couvertures alaires d'un cendré brun, bordées d'une teinte plus claire (jeunes).*

Taille : 43 cent.

Synonymie : LARUS CANUS, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 224 ; — Gmel. *Syst* (1788), t. 1, p. 596, *adulte*, et *L. Hybernus*, même page, *jeune sujet ;* — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 475, robe d'été ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 771 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXI, p. 496, et *Faun. Fr.* (1828), p. 389 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 618 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 63 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCVI ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 384 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXV.

GAVIA CINEREA MAJOR, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 182, *sujet adulte* en robe d'hiver.

LARUS CYANORHYNCHUS, Mey. et Wolf, *lib. cit.* p 480 ; robe d'hiver.

Buff. *Pl. enl.* 977, robe d'hiver sous le nom de *grande Mouette cendrée.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 437.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 61, f. 2, robe d'hiver.

Vulgairement : Mouette à pieds bleus.

Mauve ou Pigeon de mer *de nos chasseurs*, avec la plupart de ses congénères.

Description. *Mâle et femelle en été* : Tête et cou d'un blanc pur ; dessus du corps cendré bleuâtre, plus pâle que dans le *Larus argentatus*, avec l'extrémité des scapulaires blanche ; dessous du corps d'un blanc parfait ; ailes pareilles au manteau, avec les rémiges primaires noires vers le bout, un long espace blanc sur les deux premières, et les secondaires terminées de blanc comme les scapulaires ; bec jaune d'ocre ; bouche orange ; bord libre des paupières rouge vermillon ; pieds jaune clair, nuancé de cendré bleuâtre ; iris brun noir.

Mâle et femelle en hiver : Tête et cou blancs, parsemés de taches noirâtres, le reste du plumage comme en été ; bec bleu verdâtre à sa base et jaune d'ocre à sa pointe ; bord libre des paupières brun rougeâtre ; pieds bleuâtres.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête et du cou cendrés, marqués de raies longitudinales assez larges ; dessus du corps brun, avec les plumes du haut du dos finement terminées de roussâtre, celles de la partie moyenne et les scapulaires largement bordées et terminées de gris roussâtre ou jaunâtre ; sus-caudales blanches et cendrées ; gorge, abdomen et sous-caudales blancs ; devant et côtés du cou, poitrine et partie antérieure des flancs nuancés de cendré et tachetés de brunâtre sur fond blanc ; joues variées de taches brunes sur fond blanchâtre, avec un peu de noirâtre autour des yeux ; ailes pareilles au manteau ; rémiges d'un brun noirâtre ; queue blanche, avec le tiers postérieur d'un brun noirâtre ; bec noir, avec la base livide ; bord libre des paupières brun ; pieds jaunâtres ou d'un blanc livide ; iris brun noir.

Après la mue : Même état, avec une teinte cendré bleuâtre sur le dos, les raies de la tête et du cou plus petites, moins de taches brunes sur les côtés de la poitrine, et plus de blanc à la partie moyenne de la poitrine ; bec livide verdâtre dans ses deux tiers postérieurs, noir dans son tiers antérieur ; bord libre des paupières noir bleuâtre ; pieds livides.

A la mue de printemps, le cendré bleuâtre du dos augmente et le plumage blanchit davantage en dessus.

Après la deuxième d'automne, il ne reste le plus souvent qu'une bande brunâtre au bout de la queue, qui les distingue des vieux.

A la deuxième mue de printemps, ils leur ressemblent entièrement.

Historique. Il habite principalement le nord du continent en été ; il se répand en automne et en hiver sur les côtes maritimes de la Hollande, de la Belgique, de la France, de l'Italie et de la Sicile.

C'est l'espèce la plus commune du genre en automne et en hiver sur la côte de Dunkerque, où elle est poussée par le vent du nord et du nord ouest. Elle est surtout abondante à l'approche des tempêtes.

Ce Goéland se reproduit sur les côtes et dans les rochers des environs de Cherbourg, et quelquefois dans le Boulonnais.

Ses œufs, au nombre de trois, sont d'un blanc jaunâtre, un peu sale, avec des taches irrégulières cendrées et noirâtres.

Grand diam., 5 cent. 8 mill. ; petit diam., 4 cent.

Il s'accommode très-bien de la vie domestique, mais il lui faut beaucoup d'eau, ainsi qu'à toutes les autres espèces du même genre.

403. GOÉLAND SÉNATEUR. — LARUS EBURNEUS.

Diagnose : *Entièrement blanc (adultes), blanc tacheté et marbré de brun noirâtre (jeunes) ; pieds noirs, doigt médian sensiblement plus long que le tarse ; ailes dépassant à peine la queue.*

Taille : 46 *cent. (mâle),* 42 *cent. (femelle).*

Synonymie : Larus eburneus, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 596 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 816 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXI, p. 494, et *Faun. Fr.* (1828), p. 389 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), p. 769 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 556 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 618 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. CXXVI ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 384 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXVI.

Gavia eburnea, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 62.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 436.

Vulgairement : Mouette Sénateur.

Description. *Mâle et femelle en été :* Entièrement d'un blanc parfait, sans taches, avec une teinte rosée, principalement en dessous ; bec d'un cendré bleuâtre, avec la pointe et le bord libre des paupières d'un rouge vif ; pieds noirs ; iris brun foncé.

Les mêmes en automne, me sont inconnus.

Jeunes sujets : Blanc tacheté et marbré de brun noirâtre, avec une tache noire vers le bout des rémiges, et une bande transversale de même couleur à la queue ; bec bleu de plomb, avec la pointe jaunâtre.

Historique. Il a pour patrie les régions arctiques, les côtes d'Islande, du Spitzberg, du Groenland, la baie de Baffin, le cap Parry, etc. Il se fait voir accidentellement en Allemagne et en Angleterre, en France et en Suisse.

Propagation, habitudes et régime inconnus.

Observations. Un sujet adulte, rapporté d'Islande, que je dois à la générosité de M. le docteur Bachelen, avait le bord libre des paupières et l'extrémité du bec rouges et la base des plumes d'une couleur rosée. Ces couleurs sont tout-à-fait passées depuis que l'oiseau est empaillé.

404. GOÉLAND TRIDACTYLE. — LARUS TRIDACTYLUS.

(Type du genre *Rissa*, Leach.)

Diagnose : *Pouce nul, remplacé par un petit tubercule sans ongle ; doigt du milieu égalant le tarse, celui-ci mesurant* 4 *cent.* 3 *mill. ; queue entièrement blanche (adultes), en partie noire dans les jeunes sujets.*

Taille : 38 *cent.*

Synonymie : Larus tridactylus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 224 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 595, robe d'hiver ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 817 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 486 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 774 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXI, p. 503, et *Faun. Fr.* (1828), p. 390 ; — G. Cuv. *Rég. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 557 ; — Keys. et Blas. *Die*

Wirbelt. (1840), p. XCV ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 385 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXVI.

Gavia cinerea, Briss. *Ornith.* (1760) t. 6, p. 175, *adulte* en robe d'hiver, et *Gavia cinerea nævia*, p. 185, *jeune sujet.*

Larus Rissa, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 42.

Larus Riga, Gmel. *lib. cit.* p. 594 : — Less. *Ornith.* (1831), p. 619.

Rissa tridactyla, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 62.

Buff. *Pl. enl.* 553, *adulte* en hiver sous le nom de *Mouette cendrée ;* 387, *jeune sujet,* sous celui de *Mouette cendrée tachetée.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 435.

Bouteil. *Ornith du Dauph.* pl. 62, f. 3.

Vulgairement : Mouette tridactyle.

Coulon ou Pigeon de mer *de nos campagnards et chasseurs.*

Description. *Mâle et femelle en été :* Entièrement d'un blanc éclatant, avec le dos et les ailes cendré bleuâtre, d'une teinte un peu plus foncée que dans le *Larus canus ;* les scapulaires et les rémiges secondaires terminées de blanc ; la première des primaires bordée de noir en dehors, et terminée par un grand espace de cette couleur, les trois suivantes terminées également de noir et portant au bout une petite tache blanche ; la cinquième terminée de blanc et marquée d'une grande tache irrégulière noire ; bec d'un jaune verdâtre ; bouche et bord libre des paupières orange rouge ; pieds d'un brun olivâtre foncé.

Description. *Mâle et femelle en hiver :* Partie postérieure du vertex, occiput, nuque, bas des côtés du cou, d'un cendré bleuâtre, plus foncé à la partie supérieure de cette dernière région ; des raies fines et noires au devant des yeux ; le reste du plumage comme en été ; bec d'un jaune pâle verdâtre, bord libre des paupières et pieds brun olivâtre clair, teinté légèrement de jaunâtre plus foncé au-devant et sur les articulations.

Jeunes avant la mue : Tête, cou et dessous du corps blanchâtres, avec un petit croissant noir devant les yeux, la région parotique d'un cendré bleuâtre, une tache noirâtre

derrière l'occiput, de chaque côté, et un large croissant de même couleur au bas de la nuque ; dos et ailes d'un cendré bleuâtre foncé, avec les plumes terminées de brun noirâtre ; de grandes taches noirâtres sur les scapulaires ; rémiges noires ; rectrices blanches, avec un espace noir vers le bout ; bec, iris et bord libre des paupières noirs.

Après la mue : Tête, cou, dessous du corps et sous-caudales d'un blanc pur, avec les taches de la tête et du cou d'un cendré bleuâtre foncé ; manteau cendré bleuâtre ; ailes cendrées, avec une grande partie des plumes noires, et les rémiges noires et blanches ; queue blanche, avec une large bande transversale noire ; bec d'un jaune verdâtre maculé de noirâtre.

Historique. Cet oiseau vit dans les régions arctiques en été ; se répand en automne et en hiver dans les régions tempérées et méridionales.

Il est commun sur les côtes maritimes du nord de la France, en automne ; se montre isolément dans les marais, au printemps, dès la mi-mars. C'est sur les bords de la mer, parmi les rochers, qu'il établit son nid. Sa ponte est de trois œufs, d'un blanc sale, un peu gris, quelquefois olivâtre plus ou moins foncé, avec des points et des taches cendrées et brunes.

Grand diam., 5 cent. 5 mill. ; petit diam., 4 cent. 1 mill.

Observations. J'ai vu, dans les murs de Lille, un homme conduisant une bande considérable de Mouettes tridactytes, rieuses, cendrées, et de Goélands dits Grisards. Il se servait, pour les diriger, d'une longue perche comme les campagnards qui nous amènent des troupeaux de dindons. Ces oiseaux venaient de la Belgique.

405. GOÉLAND TENUIROSTRE. — LARUS GELASTES.

Diagnose : *Bec allongé et grêle ; tarses longs de 5 cent. 5 mill. ; ailes atteignant le bout de la queue ; dessus d'un cendré bleuâtre (adultes), d'un brun foncé, avec des bordures roussâtres et la queue terminée par une bande de même teinte (jeunes sujets).*

Taille : 44 cent.

Synonymie : Larus Gelastes, Lichtenstein, d'après Kèys. et

Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCV ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXVII.

Larus Genii, de Breme, *Revue Zoolog.* (1839), p. 321.

Larus tenuirostris, Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 478; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 381 ; — Crespon, *Faune Méridionale* (1844), t. 2, p. 126.

Xema Lambruschini, Ch. Bonap. *Ico. del. Fauna Ital.* fascicule 43, f. 1.

Vulgairement : Mouette à bec grêle.

Description. *Mâle et femelle au printemps :* Tête, cou et croupion d'un blanc pur; dessus du corps d'un cendré bleuâtre très-clair; poitrine, abdomen et sous-caudales blancs, nuancés de rose; couvertures alaires pareilles au manteau; première rémige blanche au milieu, suivant la longueur, noire en dehors, et bordée de cette couleur en dedans; les deuxième, troisième et quatrième blanches, avec le bout noir; les cinquième et sixième cendrées, à bout et large bordure interne noirs; bec rouge de carmin; bord libre des paupières et pieds d'un rouge orange.

Sujets avant l'âge de deux ans ou après la seconde mue d'automne : Tête, cou et dessous du corps blancs; dessus du corps cendré, avec les couvertures alaires d'un brun roussâtre et bordées de teintes plus claires; les quatre premières rémiges blanches, bordées et terminées de brun noir, les autres cendrées bordées, et terminées de blanc; queue blanche, terminée par une bande transversale brune et une bordure cendré roussâtre.

Historique. On le trouve en France, sur les côtes de la Grèce, de la Sardaigne et sur les rivages du Bosphore.

Il se reproduit dans le midi de la France. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans la *Faune méridionale*, par G. Crespon (t. 2, p. 126) : « Lorsque parut l'ornithologie du Gard, je fis connaître que cette » nouvelle espèce se trouvait en France, car M. Temminck n'avait » encore reçu que deux dépouilles de l'Italie. Mais au printemps » 1842, l'on m'apporta cinq de ces mêmes oiseaux, pris sur les » bords de la mer. Je m'aperçus qu'il y avait deux femelles qui » avaient déjà commencé de couver, et je ne doutai plus qu'ils ne

» nichassent dans le pays. M'étant informé d'où provenaient ces indi-
» dus, je me mis de suite en devoir d'aller à la recherche de leurs
» œufs, qui n'étaient pas connus. J'arrivai, non pas sans beaucoup
» de difficultés, sur une élévation de sable entourée d'eau salée, et
» là je trouvai quelques œufs dont voici le signalement : gros comme
» ceux d'une poule, blancs, mais couverts d'un grand nombre de
» taches plus ou moins grandes, noires, noirâtres, brunes ou cen
» drées; le gros bout est plus chargé de ces taches que le reste.
» Quelques œufs sont presque entièrement blancs et c'est à peine si
» l'on aperçoit quelques taches cendrées et comme effacées. Je ne vis
» voler dans ces parages que quelques Mouettes de cette espèce. »

La description que M. Crespon fait des œufs de cet oiseau se rapporte assez à celle que m'en avait donnée M. Moquin-Tandon. D'après ce dernier, ils seraient d'un blanc sale, avec des taches d'un gris foncé et d'un brun noir.

Grand diam., 5 cent. 4 mill.; petit diam., 3 cent. 8 mill.

406. GOÉLAND ICHTHYAÈTE. — LARUS ICHTHYAETUS.

Diagnose : *Bec gros et rubuste ; tarses longs de 7 cent. ; tête et cou noirs, avec une tache blanche au-dessus et au-dessous des yeux; manteau bleu grisâtre (adulte en été).*

Taille : 66 *cent. environ.*

Synonymie : Larus ichthyaetus, Pall. *Voy.* (1776), t. 8 de l'édit franç in-8.°, *appendix*, p. 43; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 599; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 811; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 472; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 378.

Larus ichthyaetos, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCV; — Schleg. *Revue* (1840), p. CXXVIII.

Xema ichthyaetum, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 62.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 435.

Description. *Mâle et femelle en été* : Tête, moitié supérieure du cou noir velouté, cette couleur descendant plus bas en avant qu'en arrière, avec une tache blanche au-dessus et au-dessous des yeux; moitié inférieure du cou blanche; manteau d'un bleu grisâtre; parties inférieures du corps d'un blanc pur; couvertures alaires et rémiges secondaires d'un bleu

gris comme le manteau, ces dernières avec leur pointe blanche: les cinq primaires avec le bout noir et terminé de blanc, queue blanche; bec jaune orange et rouge vers sa pointe, qui porte une bande verticale noire; bord libre des paupières blanc; pieds nuancés de brun et de rouge; iris brun.

Livrées d'hiver et des jeunes : Elles sont inconnues.

Historique. On trouve cette espèce sur les bords de la mer Caspienne et sur ceux de la mer Rouge; elle se montre accidentellement en Suisse, en Hongrie et dans les îles Ioniennes.

Elle niche sur le rivage, au milieu des dunes; pond deux ou trois œufs, oblongs, d'un gris pâle, avec de nombreuses taches brunes, claires ou foncées, d'après Pallas.

Sa nourriture, suivant le même auteur, consiste en poissons. Sa voix est grave et forte comme celle de la Corneille.

407. GOÉLAND ATRICILLE. — LARUS ATRICILLA.

Diagnose : *Bec peu gros ; doigt médian beaucoup plus court que le tarse, celui-ci mesurant 5 cent. 4 mill. ; ailes dépassant de beaucoup le bout de la queue ; manteau cendré bleu et rémiges entièrement noires (adultes) ; rémiges primaires avec la pointe blanche, avant l'âge adulte.*

Taille : 40 *cent.*

Synonymie : Larus atricilla, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 225; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 600; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 813; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 779, et 4.e part. (1840), p. 483; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXI, p. 501; — Keys. e. Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCVI; — Schinz, *Europ. Fauna* (1840), t. 1, p. 382; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXVII.

Xema atricilla, Ch. Bonap. *Birds.* (1838), p. 62.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 426.

Vulgairement : Mouette à capuchon plombé.

Description. *Mâle et femelle en été :* Tête, parties supérieures du cou d'un noir plombé, s'étendant un peu plus bas

en avant qu'en arrière, avec une tache blanche au-dessus et au-dessous des yeux ; dessus du corps d'un brun cendré de plomb ; moitié inférieure du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc rosé, plus prononcé entre les plumes ; couvertures alaires et rémiges secondaires pareilles au dos, ces dernières avec le bout blanc, rémiges primaires entièrement noires ; queue blanche ; bec et pieds d'un rouge laque foncé.

Mâle et femelle en hiver : Tête et cou blancs, avec l'occiput, le haut de la nuque, la région parotique d'un noir cendré bleuâtre, et un croissant bleu noirâtre en avant des yeux ; dessus du corps d'un cendré bleuâtre très-foncé ; dessous d'un blanc pur ; couvertures alaires et pennes secondaires pareilles au manteau ; ces dernières terminées de blanc ; rémiges primaires noires, sans pointe blanche.

Avant l'âge adulte : Une tache blanche à l'extrémité des plumes.

Jeunes avant la première mue : Ils ne sont pas connus.

Historique. Il habite l'Amérique septentrionale et se montre accidentellement en France et en Angleterre.

On dit qu'un sujet a été tué dans le département du Calvados et quatre autres en Angleterre. J'ai reçu de New-York un très-beau sujet en robe de noces.

Il niche, d'après Wilson, dans les marais ; pond trois œufs d'un blanc jaunâtre sale, avec de petites taches irrégulières d'un brun rougeâtre.

408. GOÉLAND LEUCOPHTHALME. — LARUS LEUCOPHTHALMUS.

Diagnose : *Tarses longs de 5 cent. ; de l'extrémité du bec aux yeux 7 cent. ; un capuchon noir lavé légèrement de cendré (adultes), brun cendré, avec les bordures des plumes de teinte blanche (jeunes).*

Taille : 42 cent. environ.

Synonymie : Larus leucophthalmus, Lichtenstein, d'après Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 486 ; — Schinz, *Europ.*

Fauna (1840), t. 1, p. 381 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXVI.

Temm. et Laug. *Pl. col.* 366, robe d'été.

Vulgairement : Goéland ou Mouette à iris blanc.

Description. *Mâle et femelle en été :* Tête et haut du cou d'un noir descendant obliquement de la nuque sur le devant du cou, avec une petite tache blanche au-dessus et au-dessous des yeux ; un demi collier de blanc pur au milieu de la nuque, se terminant en pointe sur les côtés du cou ; au-dessous, une sorte de collerette d'un cendré bleuâtre, qui s'étend jusqu'aux côtés de la poitrine ; dessus du corps d'un bleu noirâtre ardoisé ; devant du cou, milieu de la poitrine, de l'abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; côtés de la poitrine et flancs d'un cendré bleuâtre ; couvertures alaires pareilles au manteau ; rémiges primaires noires ; rémiges secondaires d'un cendré bleuâtre, avec leurs barbes externes noires et leur pointe blanche ; queue d'un blanc pur ; bec rouge de corail, avec la pointe noire ; pieds orange ; iris blanc.

Mâle et femelle en hiver : Inconnus.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un gris brun terne ; parties inférieures d'un blanc pur, avec les flancs d'un gris brun de terre ; rémiges brun foncé, avec l'extrémité des secondaires blanche ; queue en grande partie d'un brun terne comme le manteau ; bec noir ; pieds d'un brun verdâtre.

Après la mue, durant l'hiver : Tête, haut du cou, d'un brun cendré plus foncé ; dessus du corps brun noir ardoisé ; dessous d'un blanc pur ; ailes pareilles au manteau ; rémiges primaires noires, terminées par une fine bordure blanche, à peine visible sur les trois premières ; les secondaires terminées par un grand espace blanc ; queue d'un blanc parfait ; bec jaune rougeâtre ; pieds d'un jaunâtre terne ; iris blanc.

Historique. Il habite les côtes de la Grèce et les bords de la mer Rouge.

Propagation, mœurs et régime inconnus.

409. GOÉLAND MÉLANOCÉPHALE. — LARUS MÉLANOCEPHALUS.

Diagnose : *Doigt médian sensiblement plus court que le tarse, ce(ui-ci mesurant 5 cent. ; ailes dépassant sensiblement le bout de la queue ; rémiges cendrées, la première bordée en partie de noir en dehors ; manteau et ailes cendré clair (adultes), brun cendré, avec les couvertures alaires bordées de blanchâtre (jeunes).*

Taille : 41 à 42 cent.

Synonymie : Larus melanocephalus, Natterer, d'après Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 777, et 4.e part. (1840), p. 480; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCV; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 382; — Schleg. *Revue* (1844), p CXXII.

Xema melanocephalum, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 62. Gould, *Birds of Eur.* pl. 259.

Vulgairement : Mouette à capuchon noir.

Description. *Mâle et femelle en été :* Tête, moitié supérieure du cou d'un noir profond, avec les paupières blanches ; dessus du corps d'un cendré plus clair que dans le *Larus ridibundus ;* moitié inférieure du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur; couvertures alaires, moitié basale des rémiges, pareilles au manteau, l'autre moitié, jusqu'à leur pointe, blanche ; queue d'un blanc pur ; bec et pieds d'un rouge de sang vif, avec une bande noirâtre entre la pointe et l'angle du premier, bord libre des paupières dentelé et rouge de minium ; iris noisette foncé.

Mâle et femelle en hiver : Tête, cou, d'un blanc pur ; le reste du plumage comme en été.

Jeunes de l'année : Tête, cou, ondés de gris et de blanc ; dessus du corps d'un brun lavé de cendré bleuâtre, avec les plumes bordées de blanchâtre ; poitrine ondée de gris et de blanc comme le cou ; abdomen, sous-caudales d'un blanc pur; ailes pareilles au dos ; rémiges noires, sans pointe blanche ;

queue blanche, barrée de noirâtre vers le bout ; bec livide à la base, noir à sa pointe ; pieds d'un brun rougeâtre livide.

Historique. Il habite les rives de la Méditerranée et de l'Adriatique, les îles Ioniennes, la Dalmatie, et visite accidentellement l'Allemagne et la France.

Des sujets de cette espèce ont été tués sur le Rhin et dans le golfe de Lyon. M. Temminck dit qu'elle est très-commune dans le port de Livourne, du 20 février au 15 mars ; qu'elle vient s'y nourrir de tout ce que les marins jettent à la mer. Elle serait aussi très-commune en Grèce, d'après le docteur Schinz.

Propagation inconnue

410. GOÉLAND RIEUR. — LARUS RIDIBUNDUS.

DIAGNOSE : *Bec un peu allongé ; doigt médian sensiblement plus court que le tarse, celui-ci mesurant 4 cent. 2 mill. ; ailes dépassant de beaucoup la queue ; les quatre rémiges primaires blanches, la première en grande partie bordée de noir en dehors, les deuxième et troisième bordées très-peu vers le bout, toutes trois terminées de noir et avec une bande longitudinale de la même couleur sur les barbes internes ; la quatrième comme celles-ci, mais sans bordure en dehors ; plumage cendré en dessus (adultes), brun, avec les plumes des ailes bordées de blanc roussâtre (jeunes).*

Taille : 37 *à* 38 *cent.*

Synonymie : LARUS RIDIBUNDUS, Linn *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 225 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 601, robe d'été ; *L. cinerarius*, p. 597, robe d'hiver, et *L. erithropus*, même page, *jeune sujet ;* — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 811 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 482 ; — Temm *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 780 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXI, p. 500, et *Faun. Fr.* (1828), p. 391 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 618 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCV ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 383 ; — — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXVI.

GAVIA RIDIBUNDA, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 192, et *G. ridibunda Phœnicops*, p. 196, *robe d'été ; G. cinerea minor*, p. 178, *robe d'hiver ; G. grisea minor*, p. 173, *jeune sujet.*

Xema ridibundum, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 62.

Buff. *Pl. enl.* 969, *robe d'hiver*, et 970, *sujet* en mue, ayant presque sa robe d'été.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 425.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 61, f. 4, *robe d'été.*

Vulgairement : Mouette rieuse.

Description. *Mâle en été :* Tête, haut du cou d'un brun foncé tirant sur le roussâtre, plus étendu sur les côtés et en devant, avec les paupières entourées de petites plumes blanches; le reste du cou blanc; dessus du corps d'un cendré très-clair; sus-caudales blanches; poitrine, abdomen et sous-caudales blancs, teintés de rose, surtout à la base des plumes; (1) couvertures alaires pareilles au manteau; les quatre rémiges primaires blanches, terminées et bordées de noir en dedans, la première avec les barbes externes noires; queue blanche; bec et pieds rouge de laque; iris brun foncé.

Femelle dans la même saison : Elle ressemble au mâle; sensiblement plus petite, avec le bec plus mince et plus court.

Mâle et femelle en hiver : Tête et cou d'un blanc pur, avec une tache noirâtre devant les yeux et une autre plus grande à la région parotique; le reste du plumage comme en été, mais avec une teinte noire moins prononcée en dessous; bec et pieds d'un rouge vermillon

Jeunes avant la première mue : Tête, d'un brun clair, avec un peu de blanc derrière les yeux; cou blanc, teinté de roussâtre en devant; haut du dos et scapulaires d'un brun foncé, avec des bordures d'un roux jaunâtre; bas du dos, sus-caudales, poitrine, abdomen et sous-caudales blancs, avec les flancs marqués de lunules brunes; couvertures les plus rapprochées du corps pareilles au manteau, les autres d'un cendré bleuâtre, rémiges noires en dehors et à leur extrémité, blanches en dedans et à leur base; queue blanche, avec une bande brune vers le bout et terminée de gris blanchâtre; bec livide, avec la pointe noire; pieds jaunâtres.

(1) Cette teinte disparaît sur l'oiseau empaillé.

Après la mue : Tête maculée de cendré clair, avec une tache brune devant les yeux, une autre plus grande sur le trou auditif, et le front blanc ; manteau d'un cendré bleuâtre ; cou, dessous du corps, sus et sous-caudales blancs ; le reste comme avant la première mue ; bec rougeâtre à sa base et brun dans le reste de son étendue.

Après la première mue de printemps : Capuchon brun comme dans les adultes, varié d'un peu de blanc ; une partie des couvertures alaires toujours brune, avec des bordures roussâtres ; la queue également barrée de brun à son extrémité.

Après la deuxième mue d'automne : Comme les adultes en hiver, mais avec des taches d'un brun roussâtre sur les couvertures alaires les plus rapprochées du corps et une bande brune sur la queue.

Après la deuxième mue de printemps : Ils ne diffèrent plus des adultes.

Nota. Les sujets vieux ont déjà le capuchon dès la fin de mars ; les jeunes le prennent plus tard, vers le mois de mai.

Historique. Cet oiseau est très-répandu en Europe ; il est abondant, en toutes saisons, en France, dans les départements du Gard et des Basses-Pyrénées ; il se montre de passage dans le nord de la France, en automne, sur les bords de la mer, et au printemps, dans les marais.

Il niche sur les bords de la mer, à l'embouchure des rivières. Ses œufs, au nombre de trois, variant beaucoup pour le fond de la couleur et la distribution des taches, sont ou d'un gris pâle, ou d'un roux olivâtre, ou d'un blanc légèrement gris, avec des taches cendrées et noires mêlées à de très-petits points de la même couleur.

Grand diam., environ 5 cent. 5 mill. ; petit diam., 3 cent 8 mill.

C'est, de toutes les espèces du genre, celle qui s'accommode le mieux de l'état de domesticité. J'ai vu, en mai 1847, dans le jardin zoologique d'Anvers, un sujet, en robe d'amour, qui vole en liberté et se rend à l'Escaut. Il est quelquefois plusieurs jours sans rentrer. L'hiver précédent, durant le temps des neiges, après une absence de trois ou quatre jours, il se rendit dans l'habitation du directeur, M. Kets, située dans le jardin, où il resta quelque temps. Après la gelée on le laissa sortir ; il se rendit aussitôt à la côte et revint ensuite au jardin zoologique où il fait sa résidence depuis plusieurs années.

Observations. Je rapporte à cette espèce la Mouette à masque brun, *Larus capistratus* (Temm.) que des auteurs considèrent comme une espèce distincte et d'autres comme une race locale Ce ne serait, d'après M. de Selys-Longchamps, qu'une simple variété ; une série d'individus, qu'il a examinée en Angleterre, prouve qu'elle ne diffère pas spécifiquement du *Larus ridibundus*. J'ai vu, dans le cabinet de M. Deméezemacker, un sujet adulte tué en février, et un autre, commençant la première mue, tué en août. Le premier, qui est en robe d'hiver, ne diffère de la Mouette rieuse que par le bec plus grêle, plus effilé, les pattes plus courtes et plus minces. Le second est seulement plus petit que les jeunes Mouettes rieuses. Une belle figure de l'oiseau en robe d'amour, faite d'après un individu tiré près de Gênes, existe dans la *Faune d'Italie*. Son capuchon est moins étendu que celui de la Rieuse et a une teinte plus rousse. La taille de l'oiseau est sensiblement plus petite.

M. Schlegel, qui ne considère le *Larus capistratus* que comme une race du *ridibundus*, dit qu'il a tué des individus des deux races accouplés ou vivant en compagnie sur un lac près de Leyde ; que le mâle offrait les caractères de la Mouette rieuse et la femelle de la Mouette à masque brun.

411. GOÉLAND BONAPARTE. — LARUS BONAPARTI.

Diagnose : *Doigt médian et tarse égaux ; ce dernier long de* 3 *cent.* 5 *mill. ; ailes dépassant de beaucoup le bout de la queue ; les trois premières rémiges blanches, avec la première bordée de noir en dehors, les deux autres avec le bout noir et un point blanc ; couvertures alaires cendrées (adultes), brunes avec des bordures blanchâtres (jeunes).*

Taille : 32 *cent.*

Synonymie : Larus Bonaparti, Richardson et Sw. *Fauna Boreali-Americana* (1831) ; — W. Thompson, *Annals and Magazine of Natural History* (1848), p. 192.

Xema Bonapartii, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 62.

Description. *Mâle et femelle en été :* D'un noir bleuâtre à la tête et à la partie supérieure du cou, avec le bord des paupières blanc, excepté en devant ; le reste du cou et les parties inférieures du corps d'un blanc pur tirant sur le rose,

et rose entre les plumes de l'abdomen ; dessus du corps cendré bleuâtre ; première rémige blanche, avec les barbes externes et le bout noirs ; deuxième rémige blanche, avec le tiers postérieur des barbes externes et le bout noirs, les deux suivantes avec le bout noir et les barbes internes cendrées ; les autres de cette dernière couleur, avec le bout noir et une tache cendrée à la pointe ; bec noir, avec l'intérieur rouge carmin; pieds rouges.

Mâle et femelle en hiver : Tête, cou, dessous du corps et queue blancs, avec une teinte rose moins prononcée à l'abdomen, une tache d'un cendré ardoisé sur la région parotique, une teinte cendrée moins foncée à l'occiput, et une autre d'un cendré très-clair au bas de la nuque ; dos et ailes cendré bleuâtre ; rémiges comme en été ; bec moins noir et pieds rougeâtres.

Jeunes entre la seconde mue d'automne et la seconde de printemps : Tête, cou et dessous du corps comme chez les adultes en hiver ; manteau gris bleu pâle ; couvertures alaires bleuâtres sur les bords et brunes au centre des plumes ; première rémige à bord extérieur entièrement noir ; deuxième blanche et noire du côté de la pointe dans la moitié de la longueur ; troisième noire dans une moins grande étendue, avec un liseré blanc à la pointe, le reste blanc ; les suivantes terminées de brun, avec une bordure blanche à la pointe, qui s'élargit progressivement jusqu'à la septième penne, où elle prend une couleur grise ; bec noir moins foncé à sa base et rouge en dedans ; pieds couleur de chair.

Historique. Ce Goéland habite les États-Unis d'Amérique, où il est commun. Il se fait voir accidentellement en Europe.

Un jeune sujet, d'après lequel j'ai fait une de mes descriptions, a été tué en Angleterre, près de Belfast, le premier février 1848, et envoyé en chair à M. Thompson.

412. GOÉLAND PYGMÉE. — LARUS MINUTUS.

(Type du genre *Hydrocoleus*, Kaup.)

DIAGNOSE : *Doigt médian plus long que le tarse, celui-ci mesurant 2 cent. 6 mill. ; pouce très-petit, avec un ongle à peine apparent ; ailes dépassant de beaucoup la queue ; queue blanche dans les adultes et barrée de brun dans les jeunes sujets.*

Taille : 27 *cent. environ.*

Synonymie : LARUS MINUTUS, Pall. *Voy.* (1776), t. 8, *appendix*, p. 44 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 595 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 813 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 488 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 787 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXI, p. 499 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 619 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCV ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 384 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXVII.

XEMA MINUTUM, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 62.

Expédition de la Morée, 3.e série, pl. 5, *mâle* en robe d'amour.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 428.

DESCRIPTION. *Mâle et femelle en été* : Tête, partie supérieure du cou, noirs, avec un croissant blanc devant les yeux; le reste du cou blanc ; dessus du corps d'un cendré bleuâtre pur et très-clair ; sus-caudales blanches, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc aurore qui disparaît sur l'oiseau empaillé ; couvertures alaires pareilles au manteau ; rémiges cendrées, toutes terminées de blanc, avec la baguette des primaires brune ; queue d'un blanc pur comme les couvertures; bec rouge de laque foncé; pieds rouge cramoisi ; iris brun noir.

Mâle et femelle en hiver : Tête et cou blancs, avec l'occiput, la nuque, une tache devant les yeux et une autre à la région ophthalmique d'un brun noirâtre ; le corps, les ailes et la queue comme en été.

Après la mue, le plumage est moins sombre et s'éclaircit de plus en plus à mesure que l'oiseau prend de l'âge, de manière qu'après la deuxième mue d'automne il ne diffère plus de l'adulte en robe d'hiver que par les couvertures alaires, qui sont encore de couleur noire.

Jeunes de l'année : Vertex, occiput, d'un cendré noirâtre; dessus du cou et du corps gris brun, avec les scapulaires bordées et terminées de blanchâtre; front, région ophthalmique, devant et côtés du cou, poitrine et abdomen blancs; petites couvertures alaires blanchâtres, tachetées de gris et de noirâtre; les moyennes gris noirâtre, bordées de brun clair; les quatre premières rémiges noires en dehors et à leur extrémité, blanches en dedans; les trois suivantes cendrées, avec la pointe et les barbes internes blanches.

Historique. Il habite les contrées orientales de l'Europe; est de passage irrégulier en France, et dans les contrées plus au nord.

On le rencontre assez communément en Suisse, en Morée et sur les bords de l'Adriatique, où on le voit en toutes saisons.

Quelques sujets ont été tués sur les bords de l'Escaut, près de Tournai, dans nos marais salins, aux environs d'Abbeville, de Montreuil-sur-Mer, de Saint-Omer, et dans le midi de la France.

Le seul individu que je possède a été tué en automne dans les fossés de la ville d'Amiens.

M. Hardy a tué un jeune sujet sur la côte de Dieppe, où il est venu se réfugier avec une bande considérable de Sternes arctiques et Pierre-Garins, par suite d'un coup de vent, à la fin de septembre de l'année 1843.

Propagation, mœurs et régime inconnus.

413. GOÉLAND DE SABINE. — LARUS SABINII.

(Type du genre *Xema*, Leach.)

Diagnose : *Queue fourchue, dépassée sensiblement par les ailes; tarses longs de* 3 *cent.* 2 *mill., ongle du pouce très-court; pieds noirs et bord libre des paupières rouge vif.*

Taille : 35 *cent.*

Synonymie : Larus Sabinii, Leach, d'après Keys. et Blas.

Die Wirbelt. (1840), p. XCV; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840). p. 488; — Schinz, *Europ. Fauna* (1840), t. 1, p. 386; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXVIII.

Xema Sabini, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 62.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 429.

Description. *Mâle et femelle en été :* Tête, partie supérieure du cou d'une teinte plombée, suivie d'un collier noir; bas du cou, blanc; manteau d'un bleu cendré foncé; partie inférieure du corps, sous-caudales, d'un blanc pur; couvertures alaires comme le dos; rémiges primaires noires, avec le bout blanc; rémiges secondaires et queue de cette dernière couleur; bec noir, avec la pointe jaune; bord libre des paupières et intérieur de la bouche rouge vif; pieds et iris noirs.

Mâle et femelle en automne : Inconnus.

Jeunes avant la première mue : Tête tachetée de gris noirâtre sur fond blanc; dos, scapulaires, d'un gris noirâtre nuancé de brun jaunâtre; sus-caudales blanches: cou, poitrine d'un cendré pâle; abdomen et sous-caudales blancs; couvertures alaires comme le manteau; queue très-peu fourchue, blanche, avec le bout noir.

Historique Il habite les régions du cercle arctique des deux mondes; est de passage accidentel en Allemagne, en Angleterre et en France.

Un individu adulte, qui a été tué près de Rouen, fait partie de la belle collection de M. Jules de Lamotte. Un autre, capturé à Dunkerque en 1847, m'a été communiqué par M. Duthoit, habitant cette dernière ville.

Il niche sur les côtes du Groenland, en compagnie de la Sterne arctique; pond deux ou trois œufs olivâtres, avec des taches nombreuses brunes.

Sa nourriture consiste en insectes marins.

414. GOÉLAND DE ROSS. — LARUS ROSSII.

Diagnose : *Bec petit; pieds courts et forts; queue cunéiforme; blanc rose avec un collier noir, le manteau et les rémiges cendrés.*

Taille : 35 *cent.*

Synonymie : Larus Rossii, Richardson, *in Parry*, 2.e voyage, d'après Schlegel, *Revue* (1844), p. CXXVIII.

Larus roseus, W. Jardine et P. J. Selby, *Illustrations of Ornithology*, d'après des notes manuscrites de M. Macgillivray : — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCV.

Rossia rosea, Ch Bonap. *Birds* (1838), p. 62.

Description. *Mâle tué le vingt-sept juin :* Tête entièrement blanche, avec le bord libre des paupières jaune orange et un cercle étroit de plumes noires autour des yeux ; cou blanc, avec une teinte rosée à sa partie inférieure et un collier d'un noir profond à sa partie moyenne, étroit, oblique et plus large derrière que devant ; dessus du corps d'un gris perlé bleuâtre ; poitrine, abdomen, d'un beau rouge rose, prononcé surtout entre les plumes ; couvertures alaires et rémiges semblables au manteau ; la première penne, qui est la plus longue, a dans presque toute son étendue les barbes externes noires ; les deux rectrices médianes dépassant de beaucoup les latérales ; bec noir, avec les bords et l'intérieur de la bouche jaune orange ; pieds rouge vermillon, avec les ongles marron foncé et pointus.

Jeunes sujets : Ils sont inconnus.

Historique. Le Goéland de Ross habite les régions arctiques de l'Amérique ; commun dans la mer Caspienne et très-accidentellement en Europe.

Ses mœurs et sa propagation sont inconnues

On doit la connaissance de cette espèce au capitaine Parry ; il l'a rapportée de son second voyage. Le seul sujet qu'il a pu se procurer a été tué le 27 juin 1823 et a été déposé au musée royal de l'Université d'Édimbourg.

Nota. Outre les Goélands que je viens de décrire et qui sont généralement admis aujourd'hui comme espèces distinctes, le prince Ch. Bonaparte indique, sous le nom de *Larus Plumiceps*, une Mouette du midi de l'Europe. Cette Mouette n'étant décrite ni figurée dans aucun ouvrage que je sache, il est impossible de dire si elle est nouvelle ou si on doit la rapporter à celles connues.

GENRE CXIII.

STERNE. — STERNA.

(Type de la sous-famille des *Sterninæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : Larus, Linn. (1735).
Sterna, Linn. (1766); — Gmel (1788); — Lath. (1790); — G. Cuv. (1898); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); — Vieill. (1816); — Less. (1831); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).
Sterna, Hydrochelidon, Megalopterus, Thalasseus, Gelochelidon et Sylochelidon, Ch. Bonap. (1838).
Sterna et Megalopterus, Keys et Blas. (1840).

Caractères. Bec plus ou moins long, entier, conique, presque droit, comprimé, pointu, avec l'extrémité de la mandibule supérieure tres-légèrement fléchie; narines médianes, longitudinales, percées de part en part; pieds courts, minces; trois doigts antérieurs unis par une membrane presque toujours échancrée au milieu de son bord libre; doigt postérieur sans membrane; ongles petits, celui du doigt médian fasculaire; ailes très-étendues, pointues; queue plus ou moins fourchue.

Considérations générales. Les Sternes ressemblent aux Goélands par les teintes du plumage, mais elles en diffèrent essentiellement par leur bec, leurs pieds et leur queue.

Elles sont très-répandues; se tiennent sur les bords de la mer et à l'embouchure des fleuves. Les unes vivent de poissons, les autres d'insectes, qu'elles saisissent en volant ou en se laissant tomber d'aplomb sur la surface des eaux.

Elles nichent toujours en grandes bandes, et entreprennent chaque année de longs voyages.

Leur mue est double; l'une, incomplète, s'opère en avril, et l'autre, complète, en août. Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes ont une livrée particulière jusqu'à la première ou à la seconde mue.

Observations. 1.° Ce genre, qui forme une coupe très-naturelle, a subi, comme beaucoup d'autres, de la part des novateurs allemands

et anglais, de nombreux démembrements qui, presque tous, portent sur les espèces d'Europe. Ces espèces sont maintenant réparties dans neuf ou dix genres distincts. Je me bornerai à les signaler à mesure que je décrirai les divers types sur lesquels ils ont été fondés.

2.° Outre les Sternes admises généralement, le prince Ch. Bonaparte vient d'indiquer la *Sterna velox*, oiseau commun aux Indes et à l'Afrique, qui fréquenterait le midi de l'Europe, et la *Sterna Nitzschii*, décrite par Kaup.

L'existence de l'une, comme espèce européenne, et de l'autre, comme espèce authentique, est trop douteuse pour que je comprenne ces oiseaux dans cet ouvrage.

415. STERNE NODDY. — STERNA STOLIDA.

(Type du genre *Anoïs*, Leach; *Megalopterus*, Boie.)

Diagnose : *Bec allongé, noir ainsi que les pieds ; doigt médian, y compris l'ongle, d'un tiers plus long que le tarse ; celui-ci mesurant* 2 *cent.* 3 *mill. ; ailes dépassant un peu la queue ; celle-ci très-arrondie.*

Taille : 33 *cent.*

Synonymie : Sterna stolida, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1760), t. 1, p. 227 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 605 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit (1829), t. 1, p. 560 ; — Less. *Ornith.* (1831), p 620 ; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 461 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 377 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXXI.

Gavia fusca, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 199.

Megalopterus stolidus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 61 : — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCVIII.

Buff. *Pl. enl.* 997, sous le nom d'*Hirondelle brune de la Louisiane.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 421.

Description. *Mâle et femelle en été :* Entièrement d'un brun nuancé légèrement de roussâtre en dessus et en dessous, avec le front blanc, le vertex gris cendré, l'occiput gris plus

foncé, les lorums noirs, les rémiges et les rectrices brun noirâtre; le bec et les pieds noirs.

Mâle et femelle en hiver, et jeunes avant la première mue : Ils me sont inconnus.

Historique. Cette Sterne habite l'hémisphère boréal et visite accidentellement les côtes d'Angleterre et de la Méditerranée.

On cite deux captures faites en Irlande dans l'été de 1830 ; d'autres captures auraient eu lieu, dit-on, en France, sur les côtes de la Méditerranée.

Elle niche sur les rochers, dans les buissons, et même sur les arbres peu élevés. Ses œufs, au nombre de trois, sont, d'après M. Temminck, d'un jaune rougeâtre, avec des taches et des points rouges et pourpres.

116. STERNE HANSEL. — STERNA ANGLICA.

(Type du genre *Gelochelidon*, Brehm.)

Diagnose : *Bec assez gros, peu allongé, noir ainsi que les pieds; doigt médian, y compris l'ongle, un peu plus court que le tarse; celui-ci long de 3 cent. 3 milli. ; ailes s'étendant de beaucoup au-delà de la queue, qui est peu fourchue.*

Taille : 33 *à* 34 *cent.*

Synonymie : Sterna Anglica, Montagu, d'après Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), p. 744 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCVIII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 374 : — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXX.

Sterna aranea, Vieill. *Dict.* (1819), t. XXXII, p. 169, et *Faun. Fr.* (1828), p. 398.

Savig. *Égypte*, pl. 9, f. 2.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 416.

Vulgairement : Hirondelle-de-mer Hansel, Sterne des marais.

Description. *Mâle et femelle en été :* Dessus de la tête et du cou d'un noir profond très-pur, se terminant en un bord arrondi ; dessus du corps d'un cendré bleuâtre un peu plus clair que dans le Pierre-Garin ; bas des joues, gorge, devant et côtés du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un

blanc argentin à reflets cendrés sur les côtés ; couvertures alaires pareilles au manteau ; rémiges d'un cendré à reflets, avec leur pointe et leurs barbes internes un peu plus brunes; queue semblable aux couvertures alaires ; bec et pieds d'un noir profond ; iris brun foncé.

Mâle et femelle en automne : Ils ont les teintes moins pures, le noir du vertex et de la nuque varié de blanc.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête blanc marqué de petites taches longitudinales d'un brun noirâtre ; dessus du corps et des couvertures alaires varié de brun, de cendré et de jaunâtre ; dessous blanc ; rémiges d'un cendré brun ; bec et pieds bruns, avec la base du bec jaunâtre et la pointe noirâtre.

Historique. On trouve la Sterne Hausel en Hongrie et en Turquie. Elle est de passage accidentel en Belgique, dans le nord de la France, et, assez fréquemment, sur la côte de Dieppe.

J'ai tiré un individu adulte à 4 kilomètres de Lille, à la fin d'août 1836, et en ai reçu un autre magnifique, en robe d'amour, qui a été tué par M. Hardy dans les parages de Dieppe.

Cette espèce niche dans les endroits marécageux. Ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont d'un blanc verdâtre ou bleuâtre, avec des points et de petites taches d'un brun noir et quelques autres taches gris foncé et brun clair.

Grand diam., 4 cent. ; petit diam., 3 cent.

st. N-Sp-

417. STERNE TSCHEGRAVA. — STERNA CASPIA.

(Type du genre *Sylochelidon*, Brehm.)

DIAGNOSE : *Bec très-robuste et rouge ; pieds noirs ; doigt médian plus court que le tarse, celui-ci long de 4 cent. 6 mill. ; ailes dépassant de beaucoup la queue, qui est légèrement fourchue.*

Taille : 55 cent. environ.

Synonymie : STERNA CASPIA, Pall. d'après Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 603 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 803 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 733 ; — Vieill. *Dict.* (1819), t. XXXII, p. 177 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 622 ; — Keys. et

Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCVII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 370; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXVII.

Sterna megarhynchos, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 457.

Sylochelidon Caspia, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 62.

Savig. *Égypte*, pl. 25, f. 1, *plumage d'hiver.*

Gould, *Birds of Eur.* p. 414.

Description. *Mâle et femelle en été :* Front, dessus de la tête jusqu'aux yeux et plumes occipitales allongées en pointe sur la nuque, d'un noir profond lustré; derrière du cou blanc argentin; dessus du corps d'un beau cendré bleuâtre clair, de la même teinte que celui du *Larus melanocephalus;* bas du dos et sus-caudales blancs; toutes les parties inférieures d'un blanc pur, avec une teinte argentine sur les côtés du cou et de la poitrine; joues blanches, couvertures alaires pareilles au manteau; rémiges d'un brun cendré, plus foncé en dedans qu'en dehors; queue d'un cendré blanchâtre; bec rouge vermillon, avec la pointe nuancée de brun jaunâtre; pieds noirs; iris brun jaunâtre.

Mâle et femelle en hiver : Comme en été, avec les plumes noires de la tête d'une teinte plus terne, pointillées et tachetées longitudinalement de blanc; rémiges brunes en dehors et en dedans, avec le milieu cendré velouté, et leurs tiges blanches; bec orange rouge, avec la pointe brune.

Jeunes avant la première mue : Plumes du front, du dessus de la tête jusqu'aux dessous des yeux et de l'occiput noires, avec des bordures blanches; dessus du corps cendré, avec les plumes marquées de bandes noirâtres sous forme de V vers leur extrémité; gorge, cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur; petites couvertures alaires pareilles au manteau; rémiges d'un brun cendré, la plupart des primaires terminées par un liseré cendré, les secondaires bordées et terminées de blanc; queue peu fourchue, d'un blanc

nuancé de cendré, maculée de noirâtre et sans bandes transversales au milieu.

Jeunes après la mue d'automne jusqu'au printemps : Comme les adultes en hiver, avec des taches noirâtres sous forme de V vers l'extrémité des scapulaires, des sus-caudales et quelques-unes sur les plus petites couvertures des ailes ; queue tachetée comme avant la mue.

Historique. Elle habite le midi de l'Europe, l'Afrique et l'Asie ; est très-commune sur les bords de la mer Caspienne ; visite accidentellement la France, la Belgique, la Hollande, l'Angleterre et la Suisse.

On la voit quelquefois, mais rarement, sur les côtes maritimes de la France et même dans les terres, assez loin de la mer. Le 19 janvier 1827, à la suite d'un ouragan, deux individus ont été trouvés mourants dans un champ près de Douai. J'en ai obtenu un de l'obligeance de M. Balthazar, de cette ville, qui conserve l'autre dans son cabinet. Elle a encore été tuée, en automne, près de Dunkerque et de Tournai. J'ai reçu une magnifique dépouille provenant d'un sujet capturé l'été, en Corse, où l'espèce se reproduit ainsi que dans d'autres localités voisines de la Méditerranée.

Elle niche sur les bords de la mer, parmi les roseaux ; pond deux ou trois œufs, très-gros, d'un blanc jaunâtre sale, avec quelques points et des taches d'un gris sombre ou d'un brun noir.

Grand diam., 6 cent. 5 mill. ; petit diam. 4 cent. 5 mill.

C'est la plus grande des Sternes d'Europe.

418. STERNE CAUGEK. — STERNA CANTIACA.

(Type du genre *Thalasseus*, Boie.)

Diagnose : *Bec long, en grande partie noir ; pieds noirs ; doigt médian, l'ongle compris, et tarses égaux ; ce dernier long de 2 cent. 1 à 2 mill. ; ailes dépassant un peu la queue, qui est assez fourchue.*

Taille : 42 *à* 43 *cent.*

Synonymie : Sterna major, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 203. Sterna Cantiaca, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 606, *adulte,* et *Striata,* p. 609, *jeune ;* — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 735 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1,

p. 559 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 621 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCVII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 371 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXIX.

Sterna Boysii, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 806 ; — Vieill. *Dict.* (1819), t. XXXII, p. 167, et *Faun. Fr.* (1828), p. 396.

Sterna canescens, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 458.

Thalasseus Cantiacus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 61. Gould, *Birds of Eur.* pl. 415.

Vulgairement : Hirondelle de mer, Caujek Sterne.

Criard *de nos marins.*

Description. *Mâle et femelle en été :* Front, dessus de la tête jusqu'aux yeux inclusivement, et plumes occipitales allongées en pointe sur la nuque, d'un noir très-profond ; celle-ci blanche ; dessus du corps d'un cendré bleuâtre un peu plus prononcé que dans l'espèce précédente ; bas du dos, sus-caudales, joues, côtés du cou, et toutes les parties inférieures d'un blanc pur lustré au cou et teinté de rose à la poitrine et à l'abdomen ; couvertures alaires pareilles au manteau ; rémiges d'un cendré velouté en dehors, blanches en dedans ; queue de cette dernière couleur, avec l'extrémité cendrée ; bec noir, avec la pointe jaune d'ocre ; pieds noirs en dessus et jaunâtres en dessous, iris brun noir.

Mâle et femelle en hiver : Front et partie antérieure du vertex d'un blanc pur, l'autre partie du vertex et occiput noirs, variés de blanc ; un croissant noir au devant des yeux ; le reste comme en été.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête et des deux tiers supérieurs de la nuque d'un blanc roussâtre pointillé et tacheté de noir ; bas de la nuque, dessus du corps d'un blanc nuancé de roussâtre et rayé transversalement de brun noirâtre, avec de larges bordures brunes aux scapulaires ; cou, dessous du corps d'un blanc pur, luisant ; couvertures alaires blanches, terminées de bandes demi-ovalaires d'un brun noirâtre ; rémiges d'un cendré noirâtre bordées et

terminées de blanc ; les quatre rectrices médianes cendrées, avec une tache noirâtre à leur extrémité, les autres cendrées à leur base, d'un brun noirâtre vers le bout et terminées de blanc ; bec brun livide ; pieds et iris noirs.

A la mue d'automne, le dessus de la tête blanchit, les taches du dos et des ailes disparaissent, les plumes qui naissent ont une teinte cendré bleuâtre ; il ne reste plus que quelques taches et quelques raies aux scapulaires, aux plus petites couvertures alaires et à la queue ; la pointe du bec prend une couleur rousse.

A la mue de printemps, le plumage se rapproche davantage de celui des adultes. Il reste seulement des taches à la queue ; mais *après la deuxième mue d'automne* cette partie est tout à fait blanche et le bec est d'un noir profond, avec la pointe roux jaunâtre. Les jeunes ne diffèrent alors plus des adultes.

Historique. On trouve cette Sterne sur presque toutes les côtes maritimes de l'Europe ; elle est très-commune sur celles du nord de la France et de la Belgique, dans le mois d'août, et en moins grand nombre dans le mois de mai, époques de son passage.

Elle niche sur les plages maritimes ; pond deux ou trois œufs, d'un roux clair ou d'un gris roussâtre, avec des taches d'un cendré brun et d'un brun noir, ces dernières nombreuses, surtout vers le gros bout.

Grand diam., 5 cent. 2 mill. ; petit diam, 3 cent. 7 mill.

Cette espèce s'avance rarement dans l'intérieur des terres. J'en ai vu remonter l'Escaut beaucoup au-delà d'Anvers.

Elle est très-criarde et d'une chasse facile lorsqu'on en a démonté une. Toutes celles qui entendent ou voient la blessée viennent vers elle, et s'en approchent comme si elles voulaient la secourir. Elles se laissent tuer les unes après les autres. On obtient un résultat pareil en jetant en l'air un individu mort.

La Caujek entre en mue dès le mois d'août ; en mai elle est en robe d'amour.

419. STERNE VOYAGEUSE. — STERNA AFFINIS.

Diagnose : *Bec allongé, jaune; pieds noirs; doigt médian, y compris l'ongle, plus long que le tarse, celui-ci mesurant* 2 *cent.* 5 *mill.; ailes dépassant un peu la queue, qui est fourchue.*

Taille : 38 *cent.*

Synonymie : Sterna affinis, Rüppell, d'après Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 454; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 372; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXIX.

Description. *Mâle et femelle en été :* Front, vertex, occiput d'un noir profond; nuque d'un blanc argentin; dessus du corps cendré bleuâtre, de la même teinte que dans la Caujek; dessous du corps, devant et côtés du cou, joues d'un blanc argentin; couvertures alaires pareilles au dos; rémiges d'un cendré velouté et bordées de blanc en dedans; queue d'un cendré bleuâtre plus foncé que le manteau, avec la penne la plus latérale de chaque côté d'un cendré velouté; bec jaune vif; pieds noirs.

Mâle et femelle en hiver : Front et moitié antérieure du vertex blancs; l'autre moitié et l'occiput noirs, variés de blanc; une sorte de croissant noir devant les yeux; le reste du plumage comme en été, mais le bec d'un jaune moins vif.

Jeunes avant et après la première mue : Ils sont inconnus.

Historique. Elle habite l'Archipel grec, le Bosphore, les bords du Danube, la mer Caspiennne et le nord de l'Afrique.

Propagation, mœurs et régime inconnus.

420. STERNE PIERRE-GARIN. — STERNA HIRUNDO.

Diagnose : *Bec médiocre, rouge, ainsi que les pieds; doigt médian un peu plus long que le tarse, celui-ci long de* 2 *cent.* 1 *mill.; ailes atteignant ou n'atteignant pas l'extrémité de la queue, qui est fourchue.*

Taille : 37 *à* 38 *cent.*

Synonymie : STERNA HIRUNDO, Linn. *S. N.* 12.e edit. (1766), t. 1, p. 227; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 606; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 807; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 459; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 740; — Vieill. *Dict.* (1819), t. XXXII, p. 172, et *Faun. Fr.* (1828), p. 401; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit (1829), t. 1, p. 558; — Less. *Ornith.* (1831), p. 621; — Ch. Bonap. *Bird.* (1838), p. 61; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCVII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 373.
Schleg. *Revue* (1844), p. CXXIX.
Buff. *Pl. enl.* 987, *robe d'été.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 417.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 60, f. 1.

DESCRIPTION. *Mâle et femelle en été* : Front, vertex, occiput et nuque d'un noir profond, se terminant au dos exclusivement par un bord arrondi; dessus du corps d'un cendré bleuâtre un peu plus foncé que dans la Caujek, avec les scapulaires terminées de blanchâtre, sus-caudales, gorge, joues, côtés du cou et sous-caudales d'un blanc pur; poitrine, abdomen d'un blanc lavé de cendré luisant; couvertures alaires pareilles au dos; rémiges primaires d'un cendré blanchâtre velouté, varié de noirâtre vers leur extrémité et sur les barbes externes de la première, les autres entièrement cendrées, avec un liseré blanc à la pointe; queue blanche, avec les pennes les plus latérales lavées de bleuâtre sur leurs barbes externes; bec rouge cramoisi avec le bout brun; pieds rouges; iris brun noir.

Mâle et femelle en hiver : Front entièrement ou presque entièrement blanc, occiput et nuque variés de cette couleur; le reste du plumage comme en été, mais avec les teintes moins pures, les filets de la queue moins longs, le bec moins rouge et la pointe plus brune. *En automne*, au moment du passage, les plumes noires de la tête sont d'une teinte terne et entremêlées de plumes blanches; ces dernières commencent à paraître dès le mois d'août.

Jeunes avant la première mue : Vertex blanc sale, rayé

de noir en arrière ; occiput et presque toute la nuque d'un noir brunâtre ; dessus du corps cendré bleuâtre terne, avec les plumes tachetées irrégulièrement de brun ou de roussâtre, bordées et terminées de blanchâtre ; face d'un blanc sale ; devant et côtés du cou, dessous du corps et sous-caudales d'un blanc terne ; petites et moyennes couvertures alaires pareilles au manteau ; les plus grandes d'un cendré bleuâtre, avec de faibles bordures blanchâtres ; rémiges primaires d'un brun cendré et terminées de blanchâtre ; les secondaires d'un cendré bleuâtre, bordées et terminées de blanc ; queue cendrée, terminée de blanchâtre ; bec noirâtre, avec la base rouge jaunâtre ; pieds orange terne ; iris brun noir.

Historique. Elle habite l'Europe, le nord de l'Asie et de l'Amérique ; est très-commune sur toutes les côtes maritimes de France.

Nous la voyons de passage le long de la côte de Dunkerque, en très-grandes bandes, dans les mois de mai et d'août. On en tire quelquefois dans les marais des environs de Lille. J'en ai trouvé sur notre marché dans la première quinzaine d'octobre 1835 et 1843.

Quelques couples se reproduisent dans les dunes de la Picardie, du Boulonnais, de Bayonne et sur la grève de la Loire. Non seulement elle niche sur les plages maritimes, mais aussi dans les prairies marécageuses peu éloignées de la mer. Ses œufs, au nombre de deux ou trois, sont d'un brun clair, d'un roux sale, d'un gris olivâtre, d'un jaune pâle, d'un blanc roussâtre, avec des taches brunes et noirâtres.

Grand diam., 4 cent. ; petit diam., 3 cent. 1 mill.

Nota. Les œufs de cette espèce varient considérablement dans leur coloration et leurs dimensions. J'en ai huit variant par la grosseur, par les teintes, le nombre et la grandeur des taches. L'un, d'un verdâtre clair, a les taches rassemblées vers le gros bout et formant une sorte de couronne. Le plus gros a 4 cent. 1 mill. de grand diam., et le plus petit 3 cent. 8 mill.

421. STERNE ARCTIQUE. — STERNA MACRURA.

Diagnose : *Bec assez grêle et rouge ; pieds orange ; doigt médian un quart plus long que le tarse, celui-ci mesurant* 15 *mill. ;*

ailes atteignant ou dépassant un peu le bout de la queue, qui est très-fourchue.

Taille : 37 à 38 *cent.*

Synonymie : STERNA MACRURA, Naumann, *Isis* (1819), p. 1847; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCVII; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXIX.

STERNA ARCTICA, Temm. *Man.* 2.e edit. (1820), t. 2, p. 742; — Less. *Ornith.* (1831), p. 621; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 61; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 373. Gould, *Birds of Eur.* pl. 419.

Vulgairement : Hirondelle de mer Arctique.

DESCRIPTION. *Mâle et femelle en été :* Toutes les parties supérieures comme dans le Pierre-Garin; les inférieures également pareilles à celles de cette espèce, mais avec le devant du cou, la poitrine et l'abdomen lavés d'un cendré bleuâtre presque de la même teinte que celui du dos; ailes pareilles au manteau; rémiges moins brunes vers leur extrémité que dans l'espèce précédente; queue d'un blanc grisâtre argenté, avec les barbes externes de la penne la plus latérale de chaque côté d'un cendré légèrement brunâtre; bec rouge foncé; pieds rouges; iris brun noir.

Mâle et femelle en hiver : Comme en été, mais avec les plumes de la tête variées de blanc.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à ceux du Pierre-Garin, mais sont un peu plus petits, ont les plumes des parties supérieures avec des bordures plus larges, les scapulaires terminées de brun et de blanchâtre, les plus longues, les couvertures alaires et les rémiges secondaires terminées de blanc; les deux rectrices les plus latérales de chaque côté d'un brun cendré sur leurs barbes externes et terminées, ainsi que les autres, de brun et de blanchâtre; bec plus grêle que celui des jeunes Pierre-Garin, brun, avec la base et les bords des mandibules rouge ocreux; tarses sensiblement plus courts.

Historique. Elle habite les régions du cercle arctique ; est de passage régulier sur les côtes maritimes du nord de la France.

Nous la voyons dans les mois de mai et d'août le long des côtes de Dunkerque. Elle se montre aussi sur celles de la Hollande et de l'Angleterre.

On l'a tuée aux environs de Bayonne, où son apparition est considérée comme accidentelle. MM. de Lamotte et de Cossette en ont tiré un grand nombre le long de la Baltique.

Elle niche sur les plages maritimes ; pond trois ou quatre œufs d'un gris bleuâtre, d'un jaune sale, quelquefois d'un roux clair ou foncé, avec des taches irrégulières cendrées et noirâtres.

Grand diam., 4 cent. ; petit diam., 2 cent. 9 mill.

Observations. 1.° On a confondu, jusqu'en 1819, cette Sterne avec la *Sterna Hirundo*. Il est probable que ces deux espèces s'accouplent quelquefois ensemble et donnent des métis qui ressemblent plus ou moins au père et à la mère. M. Hardy croit en avoir acquis la certitude.

Les sujets qui proviendraient de cette union ont, les uns, avec les pieds courts de la Sterne Arctique, le bec assez long des Pierre-Garin ; les autres, le bec grêle de l'Arctique, et les tarses de 3 à 5 mill. plus longs que ceux de cette espèce. Toutes les fois que les pieds se rapprochent ainsi par leur longueur de ceux du Pierre-Garin, il s'y joint un autre point de ressemblance : les couvertures de la queue ont une teinte d'un gris bleu dans celle-ci, tandis qu'en automne, les Arctiques jeunes et vieilles ont toujours ces parties d'un blanc pur. M. Hardy, profond observateur, reconnaît ces oiseaux au vol, à ce dernier signe différentiel, tant il est frappant.

2.° M. Temminck pense que la *Sterna Nitzschii*, de Kaup, et la *S. brachytarsa*, de Graba, sont des sujets de l'espèce de cet article.

Je partage l'opinion du savant naturaliste hollandais quant à la première. Elle ne diffère de l'*Arctica* et même de l'*Hirundo* que par la queue, qui est terminée de noir ; elle a, comme cette dernière, en été, le bec et les pieds rouges ; le front, le vertex et la nuque noirs ; la queue gris argenté en-dessus, les joues et les parties inférieures blanches.

Je ne puis rien dire de la seconde, n'ayant pas à ma disposition le travail de M. Graba.

422. STERNE DE DOUGALL. — STERNA PARADISEA.

Diagnose : *Bec médiocre et noir ; pieds orange ; doigt médian un peu plus long que le tarse, celui-ci mesurant* 2 *cent.* 2 *mill. ;*

ailes n'atteignant pas le bout de la queue, cette dernière très-fourchue.

Taille : 40 *cent. environ.*

Synonymie : Sterna paradisea, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 46; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCVII; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXX.

Sterna Dougallii, Montagu, d'après Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 738; — Vieill. *Dict.* (1819), t. XXXII, p. 738, et *Faun. Fr.* (1828), p. 399; — Less. *Ornith.* (1831), p. 621; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 61; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 372.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 418.

Description. *Mâle et femelle en été :* Dessus de la tête, nuque d'un noir profond, se terminant au dos; dessus du corps et sus-caudales d'un cendré légèrement bleuâtre très-clair; bas des joues, côtés et devant du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc nuancé de rose, qui disparaît sur l'oiseau monté; couvertures alaires pareilles au dos, première rémige d'un cendré brunâtre en dehors, les autres d'un cendré velouté, avec une bande longitudinale blanche sur les barbes internes; queue d'un cendré bleuâtre clair comme le dessus du corps, avec la plume la plus latérale tubulée et très-pointue; bec noir, avec un peu de roussâtre à sa pointe; pieds rouges; iris brun foncé.

Mâle et femelle en hiver, et jeunes avant la première mue : Ils me sont inconnus.

Historique. Elle habite le nord de l'Europe, de l'Amérique, et certaines localités de l'Angleterre et de la France; est seulement de passage irrégulier dans d'autres, notamment sur nos côtes maritimes du nord.

Elle se reproduit en grand nombre dans les îles de la Bretagne, particulièrement dans celles dites *Iles aux Dames;* niche parmi les rochers; pond trois ou quatre œufs, d'un gris jaunâtre ou roussâtre, avec des points et des taches d'un gris foncé et d'un brun noir.

Grand diam., 4 cent. 2 mill.; petit diam., 3 cent.

423. STERNE PETITE. — STERNA MINUTA.

(Type du genre *Sterna*, Boie.)

Diagnose : *Bec, en grande partie, et pieds orange ; doigt médian plus long que le tarse, celui-ci mesurant* 16 *à* 17 *mill. ; ailes ne dépassant pas la queue, qui est très-fourchue.*

Taille : 22 *cent.*

Synonymie : Sterna minuta, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 228; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 608, *adulte*, S. *metapoleucos*, même page, et S. *nævia*, p. 609, *jeune ;* — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 809 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 752; —Vieill. *Dict.* (1819), t. XXXII, p. 172, et *Faun. Fr.* (1828), p. 401 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit (1829), t. 1, p. 559; — Less. *Ornith.* (1831), p. 621 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 61 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCVII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 376 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXX.

Sterna minor, Briss. *Ornith* (1760), t. 6, p. 206, *l'adulte*, et *S. nævia*, p. 217, *le jeune.*

Buff. *Pl. enl.* 996.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 420.

Description. *Mâle et femelle en été* : Vertex, occiput, nuque d'un noir profond, terminé en ligne droite ; dessus du corps d'un cendré bleuâtre : devant et côtés du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; lorums noirs ; front, un trait au dessus des yeux et bas des joues blancs ; couvertures alaires semblables au manteau ; les deux premières rémiges d'un brun cendré en dehors, les autres pareilles aux couvertures alaires ; queue blanche ; bec jaune orange, avec la pointe noire ; pieds rouge orange ; iris noir.

Mâle et femelle en automne : Comme en été, avec le noir de la tête moins pur et quelques plumes blanchâtres ou blanches au vertex ; bec et pieds de teintes moins vives.

Jeunes avant la première mue : Front d'un blanc jau-

nâtre ; vertex, occiput et nuque d'un brun noirâtre, rayé de cendré roussâtre ; dessus du corps d'un cendré nuancé de roussâtre, avec les plumes bordées et terminées de noirâtre, les scapulaires les plus longues terminées en outre de blanchâtre; parties inférieures d'un blanc terne ; couvertures alaires d'une teinte moins foncée que le manteau, avec des bordures grisâtres ; rémiges primaires d'un brun cendré, les secondaires d'une teinte qui s'éclaircit de plus en plus en se rapprochant du corps, bordées et terminées de blanchâtre ; queue cendrée et terminée de blanc roussâtre ; bec brun avec la base et les bords des mandibules rougeâtres ; pieds orange terne ; iris noir.

Historique. Cette Sterne habite l'Europe tempérée et la France.

Elle est de passage régulier sur les côtes maritimes du nord de la France pendant les mois de mai et d'août. L'on en voit beaucoup sur le canal de Mardick, près de Dunkerque. Elle n'est pas rare dans le midi, le long du Rhône et de la Loire ; quelques-unes se reproduisent sur les bords de la Manche, près de Mardick, de Calais et de Boulogne.

Elle niche sur les bords des marais et des lacs, sur le sable ou entre les petits galets amasses par les eaux ; pond deux ou trois œufs, un peu courts, d'un blanc roussâtre, ou grisâtre, ou rougeâtre, avec des points et de petites taches d'un gris roux et noirâtre.

Grand diam., 3 cent. 1 mill. ; petit diam., 3 mill.

424. STERNE ÉPOUVANTAIL. — STERNA FISSIPES.

(Type du genre *Hydrochelidon*, Boie.)

Diagnose : *Bec assez grêle et noir ; pieds bruns ; doigt médian, l'ongle compris, beaucoup plus long que le tarse, celui-ci mesurant 16 à 17 mill. ; ailes s'étendant de beaucoup au-delà de la queue, qui est très-peu fourchue.*

Taille : 24 cent. environ.

Synonymie : Sterna fissipes, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1760), t. 1, p. 228 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 610 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 810.

Sterna nigra, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 211, *robe d'été*, et S. naevia, p. 217, *jeune;* — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 461; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 749; — Vieill. *Dict.* (1819), t. 32, p. 170, et *Faun. Fr.* (1828), p. 400; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 559; — Less. *Ornith.* (1831), p. 622; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCVIII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 375; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXX.

Hyydrochelidon nigrum, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 61.

Buff. *Pl. enl.* 333, *l'adulte* en robe d'amour; 924, *jeune* sous le nom de Guifette.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 422.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 60, f. 2.

Vulgairement : Hirondelle de mer épouvantail.

Description. *Mâle en robe d'amour :* Tête, cou d'un noir tirant sur le cendré; dessus du corps, sus-caudales d'un brun cendré; poitrine, abdomen d'un noir cendré un peu moins foncé que le dessus de la tête; région de l'anus et sous-caudales blanches; ailes pareilles au manteau, avec les rémiges d'une teinte plus cendrée en dehors; queue, en dessus, semblable au dos; bec noir, avec les commissures rouges; pieds brun rouge; iris brun noir.

Femelle : Elle ressemble au mâle; le noir du cou, de la poitrine et de l'abdomen est d'une nuance plus cendrée.

Mâle et femelle en automne : Vertex, occiput et nuque d'un noir profond; dessus du corps, sus-caudales d'un cendré de plomb; front, espace entre le bec et les yeux, gorge, devant du cou d'un blanc pur; poitrine, abdomen d'un cendré noirâtre; sous-caudales blanches; ailes semblables au manteau, avec les deux premières rémiges liserées de blanc à l'extrémité des barbes internes; queue d'un cendré bleuâtre en dessus; bec, pieds et iris comme en été.

Jeunes avant la première mue : Vertex, occiput et nuque noirs; dessus du corps brun, avec les plumes bor-

dées et terminées de blanc roussâtre ; front et espace entre le bec et les yeux d'un blanc sale ; un petit point devant ces organes et une bande noire derrière se confondant avec le noir de l'occiput ; gorge, devant et côtés du cou, dessous du corps et sous-caudales blancs, avec un grand espace cendré noirâtre sur les côtés de la poitrine ; ailes et queue brun cendré ; bec brun ; pieds livides ; iris noir.

Nota. Le plumage des adultes et des jeunes sujets varie considérablement aux époques de la mue, suivant que celle-ci est plus ou moins avancée.

Historique. La Sterne épouvantail habite l'Europe, l'Asie et l'Amérique septentrionale.

Elle est très-répandue en France. Nous la voyons régulièrement en avril, mai, août et septembre aux environs de Lille. On en apporte quelquefois par douzaines sur les marchés de cette ville et de Douai. Il paraît qu'elle est beaucoup plus commune dans le midi. M. Crespon dit qu'on en apporte quelquefois jusqu'à 500, sur celui de Nîmes.

Elle niche dans les endroits marécageux, parmi les roseaux, quelquefois sur les grandes feuilles de nénuphar (*Nymphæa lutea*), qui flottent sur les eaux ; construit un nid sans art avec des herbes sèches ; pond quatre ou cinq œufs, un peu piriformes, d'un roux brun ou d'un gris olivâtre, avec des taches brunes et noires.

Grand diam., 3 cent 3 mill. ; petit diam., 2 cent. 3 mill.

Sa nourriture consiste principalement en insectes et en vers aquatiques.

425. STERNE LEUCOPTÈRE. — STERNA LEUCOPTERA.

Diagnose : *Bec grêle et brun ; pieds rouges ; les membranes très-découpées, l'interne ne formant qu'un petit rudiment ; doigt médian, l'ongle compris, plus long que le tarse, celui-ci mesurant 2 cent. ; ailes s'étendant de beaucoup au-delà de la queue, qui est très-peu fourchue.*

Taille : 24 *cent.*

Synonymie : Sterna nigra, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 227 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 608 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 810.

Sterna leucoptera, Meissner et Schinz, *Vogel der Schweitz*, p. 264; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 747; — Vieill. *Dict.* (1819), t. XXXII, p. 169, et *Faun. Fr.* (1828), p. 397; — Less. *Ornith.* (1831), p. 622; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCVIII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 375; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXXI.

Hydrochelidon leucopterum, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 61. Gould, *Birds of Eur.* pl. 423.

Description. *Mâle et femelle en été :* Tête, cou, haut du dos d'un noir profond; bas du dos et moitié postérieure des scapulaires d'un noir cendré; sus-caudales blanches; poitrine et la plus grande partie de l'abdomen d'un noir profond; bas-ventre et sous-caudales d'un blanc pur; petites et moyennes couvertures alaires blanches, les plus grandes et les rémiges secondaires d'un cendré bleuâtre, les trois primaires d'un cendré noirâtre, avec leur pointe plus foncée et leur tige blanche; queue d'un blanc pur; bec et pieds rouge de corail; iris noir.

Mâle et femelle en hiver : Inconnus.

Jeunes de l'année : Plumage noir, lavé de cendré, avec les plumes des parties supérieures terminées de blanchâtre; celles des ailes d'un blanc terne, nuancé de cendré; le front d'un cendré clair et la queue d'un cendré un peu plus foncé.

Historique. La Leucoptère habite l'Europe méridionale, les côtes de la Méditerranée, de l'Adriatique et le midi de la France; est de passage accidentel dans nos départements septentrionaux.

Elle arrive dans les marais des environs de Nîmes vers la fin d'avril, presque toujours en compagnie de la Sterne Moustac.

On la voit au printemps sur les lacs de la Suisse. On en tire de temps en temps sur les côtes maritimes ou les marais salants de l'Artois et de la Picardie.

Elle niche dans les endroits marécageux. Ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont un peu piriformes, d'un brun clair olivâtre, avec des taches irrégulières noires, plus nombreuses au gros bout.

Grand diam., 3 cent. 8 mill.; petit diam., 2 cent. 6 mill.

426. STERNE MOUSTAC. — STERNA HYBRIDA.

(Type du genre *Pelodes*, Kaup.)

Diagnose : *Bec assez court, rouge, ainsi que les pieds ; doigt médian, l'ongle compris, sensiblement plus long que le tarse, celui-ci mesurant 2 cent. 4 mill. ; ailes s'étendant de beaucoup au-delà de la queue, qui est très-peu fourchue.*

Taille : 26 *cent.*

Synonymie : Sterna hybrida, Pall., *Zoogr.* (1811-31), t. 2, p. 338 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), pl. XCVIII.

Sterna leucopareiea, Natterer, d'après Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 746 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 374 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXXI.

Sterna Delamotti, Vieill. *Faun. Fr.* (1828), p. 402.

Hydrochelidon leucopareia, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 61. Gould, *Birds of Eur.* pl. 424.

Vulgairement : Hirondelle de mer Moustac.

Description. *Mâle et femelle en été :* Dessus de la tête et du cou d'un noir profond, terminé en bord droit ; dessus du corps d'un gris cendré ; gorge, bas des joues, d'un blanc plus ou moins pur ; devant et côtés du cou, haut de la poitrine, d'un blanc nuancé de cendré ; abdomen cendré noirâtre, avec la région de l'anus d'une teinte cendrée très-claire ; sous-caudales blanches ; couvertures alaires pareilles au manteau ; rémiges de même couleur en dehors, avec leur extrémité et les barbes externes de la première d'un cendré brun ; queue, en dessus, d'un cendré semblable à celui du dos, avec la penne la plus latérale blanche et un peu cendrée vers son extrémité ; bec et pieds rouges ; iris noir.

Mâle et femelle en hiver : Tête et cou d'un blanc pur, avec une tache noire derrière les yeux ; le reste du plumage comme en été ; bec et pieds d'un rouge foncé.

Jeunes de l'année : Dessus de la tête roussâtre, varié de brun, avec l'occiput cendré noirâtre ; dessus du corps brun,

avec les plumes bordées et terminées de roussâtre tirant sur le jaune ; cou et parties inférieures du corps blancs ; région ophthalmique et parotique d'un cendré noirâtre ; couvertures alaires et rémiges secondaires pareilles au manteau ; rémiges primaires d'un cendré noirâtre à leur extrémité; rectrices semblables aux rémiges, avec leur pointe blanche ; bec brun, avec sa base rougeâtre ; pieds couleur de chair.

Historique. Elle habite les parties orientales du midi de l'Europe, la Hongrie, la Dalmatie et l'Italie; est de passage régulier dans le sud de la France et accidentel dans le nord.

Elle se reproduit annuellement dans le midi de la France ; niche dans les marais, au milieu des joncs ; pond trois ou quatre œufs, d'un verdâtre clair, quelquefois lavé de cendré, avec des taches et des traits noirâtres et bruns plus nombreux vers le gros bout.

Grand diam., 3 cent. 6 mill. ; petit diam., 2 cent. 8 mill.

M. Crespon dit qu'elle arrive au printemps dans les parties inondées du pays qu'il habite, et qu'elle en repart en automne ; qu'elle jette, comme ses congénères, des cris fréquents en volant ; que l'ayant rencontrée en troupes au-dessus d'un marais, en 1841, il s'y fit conduire et trouva plusieurs nids peu éloignés les uns des autres, contenant chacun trois ou quatre œufs. Ces nids, composés de détritus amoncelés sur l'eau, avaient une forme sphérique, peu de profondeur, et n'étaient fixés nulle part, de sorte qu'ils pouvaient changer de place au gré du vent.

FAMILLE XXX.

PROCELLAIRES. — *PROCELLARIDÆ*.

Synonymie : Longipennes ou Macroptères, Dumér. *partim*, (1806) ; — Latr. (1825) ; — G. Cuv. (1829) ; — Schleg. *partim*, (1844).

Tubinares, Illig. (1811).

Siphorini, Vieill. (1816).

Syphorhinins ou Procellaires, Less. (1831).

Procellaridae, Ch. Bonap. (1838).

Caractères. Bec plus long ou moins long que la tête, articulé et crochu ; narines tubulées, longitudinales, avec un ou deux orifices ; tarses presqu'à l'équilibre du corps, com-

primés, avec ou sans ongle à la place du pouce ; doigts antérieurs réunis par une membrane entière, les latéraux bordés, en dehors, d'un rudiment de membrane ; bas des jambes nu ; ailes longues ; queue courte.

Observations. Cette famille est très-naturelle ; elle comprend les Albatros, les Pétrels, les Puffins et les Thalassidromes, oiseaux qui se tiennent presque constamment sur la mer et ne viennent à terre que pour nicher, ou lorsqu'ils y sont poussés par des coups de vent.

GENRE CXIV.

ALBATROS. — DIOMEDEA.

Synonymie : Diomedea, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — G. Cuv. (1798), et des auteurs modernes. Genus Albatri, Briss. (1760).

Caractères. Bec grand, fort, tranchant, suturé en dessus, droit dans la plus grande partie de son étendue et crochu à sa pointe, mandibule supérieure terminée en croc qui semble articulé, mandibule inférieure tronquée à son extrémité ; narines, tubulées en forme de rouleaux adossés ; tarses courts, robustes et très-puissants ; pouce nul ; ailes très-longues ; queue arrondie ou cunéiforme, à douze pennes.

Considérations générales. Les Albatros sont de très-gros oiseaux qui habitent les mers Australes et l'Océan Pacifique septentrional. On les voit quelquefois à d'immenses distances des terres.

Leur nourriture consiste principalement en céphalopodes et en animaux marins morts ou corrompus, tels que cétacés, phoques, etc., qui flottent à la surface des eaux. Ils paraissent peu piscivores, du moins ceux qu'on a eu occasion d'ouvrir n'ont offert aucun débris de poissons.

Observations. Contrairement à l'opinion des naturalistes modernes, j'admets le genre *Albatros* comme européen. Il existe trop d'exemples d'individus de ce genre tués en Europe, pour que ces oiseaux, comme on le suppose généralement, aient tous été apportés par des matelots et rendus à la liberté au moment du débarquement. On voit dans le

cabinet de M. Hardy, à Dieppe, la tête et les pattes d'un Albatros qui a été tiré près de cette ville. On lit, dans l'*Isis* 1835, qu'un sujet de la même espèce a été abattu à coups de rames, près d'Anvers, en septembre 1833. M. Schlegel rapporte, d'après une notice de M. Esmark, que deux individus de la *Diomedea Chrororhynchus* ont été tués au mois d'avril, près de Kongsberg en Norwége. Brünnich (*Ornith. bor.* p. 31), cite une capture de la *Diomedea exulans*, faite également dans cette contrée, et d'autres auteurs en rapportent plusieurs autres, et parmi elles, celle de trois individus faite près de Chaumont en novembre 1758. Au surplus, M Marion de Procé (*Annales d'Hist. Nat.* t. 8, p. 90), dit qu'il est certain que l'Albatros se trouve au Kamtschatka, et M. de Dompière d'Hornois, ancien officier de marine, croit à son apparition en Europe. Cet officier en a souvent vu d'égarés, par suite des tempêtes, non-seulement depuis l'équateur jusqu'au 20.e ou 25.e degré de latitude sud, mais encore jusque par 5 ou 6 degrés de latitude nord. Ces Albatros, ainsi égarés, s'attachaient avec opiniâtreté à suivre son navire, et se nourrissaient de toutes les immondices que l'on jetait à la mer. Il a vu le même oiseau le suivre des journées entières sans s'effrayer ni de la manœuvre ni des coups de fusil. « Je regarde comme très-plausible, dit-il, dans une lettre « qu'il a bien voulu m'adresser à ce sujet, que des Albatros ainsi « égarés parviennent, à la suite d'un navire, jusqu'à la limite septen- « trionale des vents alizés (20 ou 25 degrés de latitude nord), et que « là, emportés par des coups de vent du sud-ouest et se retrouvant « d'ailleurs dans une zone tempérée plus appropriée à leur nature que « la zone torride, ils étaient remontés de proche en proche jusqu'à « nos côtes septentrionales. Des faits semblables arrivés à d'autres « oiseaux changeant de climats, de continents et même d'habitudes « par des courses étrangères à leur instinct, sont trop communs pour « les invoquer ici.

J'ajouterai à ces considérations que l'apparition d'Albatros, en Europe, doit paraître moins étonnante que celles du *Turdus varius*, *Ardea minor*, *Cuculus cinerosus*, etc., en Angleterre. Les Albatros sont de véritables oiseaux pélagiens ; ils séjournent presque constamment sur la mer, et peuvent y rester des mois et même des années, suivant M. Marion de Procé (*Annales d'Hist. Nat. Loc. cit.*).

427. ALBATROS MOUTON. — DIOMEDEA EXULANS.

Diagnose : *Bec long, gros et jaune ; queue arrondie.*

Taille : 1 *mètre* 30 *cent. environ.*

Synonymie : Diomedea exulans, Linn. *S. N.* 12.e édit.

(1766), t. 1, p. 214; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 566; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 789; — Vieill. *Dict.* (1816), t. 1, p. 287; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 555; — Less. *Ornith.* (1831), p. 609.

Albatrus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 126.

Buff. *Pl. enl.* 237.

Vieill. *Galerie des Ois. du Muséum*, pl. 295.

Vulgairement : Mouton du Cap, Vaisseau de guerre.

Description. *Sujets adultes* : Tête, cou, dessus du corps et sus-caudales blancs, plus ou moins marqués de fines raies noires transversales, vermiculées ou en zigzags; dessous du corps et de la queue blancs, sans taches; couvertures alaires brun noir, bordées de blanc; rémiges primaires d'un brun cendré, plus foncé en dehors, avec la tige d'un blanc jaune dans la plus grande partie de son étendue et brune vers la pointe, les autres rémiges blanches, avec les barbes externes brunes vers le bout; queue arrondie, blanches ou avec des taches brunes sur les pennes latérales; bec jaune, avec l'onglet de teinte orange rouge; pieds brun rougeâtre.

Sujets avant l'âge adulte : Plus ou moins brunâtre en dessus, avec des hachures noires au dos et aux ailes.

Historique. L'Albatros Mouton habite les mers au-delà du tropique du capricorne, entre le 35.e et le 40.e degré de latitude sud; il est très-commun aux approches des caps Horn, de Bonne-Espérance, et se montre très-accidentellement en Europe.

Un individu de cette espèce a été tiré pres de Dieppe il y a 18 à 20 ans. Ce fut en novembre : il rôdait depuis quelques jours sur la côte, à la manière des Goélands; un douanier le tua et le vendit pour être mangé, à un cultivateur. Celui-ci, frappé de la figure extraordinaire de l'oiseau, lui coupa la tête et les pattes, qui furent quelque temps après portées à M. Hardy, qui les conserve dans son cabinet.

On cite une autre capture faite en septembre 1833, près d'Anvers, et trois autres faites près de Chaumont en novembre 1758.

M. Brünnick dit qu'il existait de son temps, dans le musée de Copenhague, la tête et les pieds d'un *Diomedea exulans* tué en Norwége

Cet oiseau niche, suivant M. Dougal-Carmichael, à terre, dans un petit enfoncement; pond un seul œuf, blanc, très-gros, allongé, d'égale grosseur aux deux bouts.

Il se nourrit de céphalopodes, de débris flottants, de grands cétacés, et, à défaut de ces proies, de toutes les immondices que l'on jette d'un navire, et qui surnagent. Aussi, dès que les bâtiments approchent des parages fréquentés par les Albatros Moutons, ils sont entourés de troupes innombrables que les marins prennent avec facilité, à l'aide d'appâts grossiers flottants ou d'un hameçon attaché à une ligne.

Cette espèce recherche de préférence la haute mer. Sa puissance de vol est très-considérable malgré sa grosseur. Elle est quelquefois emportée par la tempête à plusieurs centaines de lieues du point où elle a été surprise.

422. ALBATROS CHLOROHRYNQUE. — DIOMEDEA CHLORORHYNCHOS.

Diagnose : *Bec médiocre, noir et à arête jaune ; queue cunéiforme.*

Taille : 70 *cent.*

Synonymie : Diomedea Chlororhynchos, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 568 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 790 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. 1, p. 287 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 609. Temm. et Laug. *Pl. col.* 468.

Description. *Sujets adultes* : Dessus de la tête, devant du cou, parties inférieures du corps, croupion, sus et sous-caudales, d'un blanc pur ; espace entre l'œil et le bec cendré bleuâtre ; nuque et côtes du cou d'un cendré pur : dos et couvertures alaires d'un brun cendré noirâtre, plus foncé sur les dernières ; rémiges primaires brun noirâtre, avec la plus grande partie de la baguette d'un blanc jaunâtre ; queue cunéiforme, les pennes colorées comme celles des ailes ; bec noir, avec une bande médiane jaune en dessus, de la base à la pointe ; pieds d'un blanc jaunâtre passant au noirâtre en avant.

Sujets avant l'âge adulte : Ils me sont inconnus.

Historique. L'Albatros Chlororhynque habite les mêmes mers que l'A. Mouton ; on le rencontre très-accidentellement en Europe.

M. Esmark, au rapport de M. Schlegel, cite la capture de deux individus faite près de Kougsberg, en Norwége, au mois d'avril 1837. M. Schlegel fait observer, à cette occasion, que les exemples des espèces du genre *Diomedea*, qui se sont égarés en Europe d'une manière ou d'autre, ont eu lieu plus fréquemment qu'on ne le croit généralement.

L'Albatros Chlororhynque niche dans l'île Tristan d'Acunha, située au 35.e degré de latitude sud; il construit un nid avec de la boue et lui donne une forme pyramidale, suivant M. Dougal-Carmichael; il pond un seul œuf, semblable à celui de l'A. Mouton, mais plus petit.

GENRE CXV.

PÉTREL. — PROCELLARIA.

Synonymie : PROCELLARIA, *partim*, Linn. (1766); — Briss. (1760); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — G. Cuv. (1798); — Dumér. (1806); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); — Vieill. (1816); — Latr. (1825); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).

CARACTÈRES. Bec gros, paraissant composé de plusieurs pièces, très-crochu, un peu comprimé à la pointe et renflé à la base, mandibule inférieure cannelée, creusée en gouttière, tronquée subitement et fléchie, et formant un angle à son extrémité; narines proéminentes, réunies en un seul tube sur le dos du bec; pieds médiocres presque à l'équilibre du corps; petit espace nu à la partie inférieure des jambes; tarses comprimés, réticulés; doigts réunis dans une membrane entière; pouce remplacé par un ongle très-aigu; ailes longues, la première rémige la plus étendue; queue arrondie ou conique, composée de douze pennes.

Considérations générales. Les oiseaux compris dans le genre Pétrel ont une grande puissance de vol et aiment les mers agitées. On ne les voit à terre que la nuit et durant l'époque de la ponte. En tout autre temps ils sont en mer et se transportent quelquefois à de très-grandes distances du rivage. C'est vers le soir et surtout à l'approche des tempêtes qu'on les voit s'agiter et voler en tous sens.

Leur vol s'sxécute presque toujours en planant. Ils ne battent des ailes que pour s'élever.

Jamais ils ne plongent ; ils se placent sur l'eau et y enfoncent, au besoin, quelquefois la tête pour saisir leur nourriture. Celle-ci consiste principalement en mollusques, crustacés, cétacés et poissons morts.

La mue paraît double. Il n'existe pas de différence de plumage entre le mâle et la femelle. Celle-ci ne diffère du premier que par une taille plus petite. Les jeunes sujets offrent des différences assez marquées.

Observations. Cette division générique est un démembrement du grand genre *Procellaria* de Linné. Dans mon *Catalogue des Oiseaux observés en Europe*, j'avais reproduit le genre Linnéen et m'étais borné à y introduire trois sections. Je préfère aujourd'hui, imitant en cela la plupart des ornithologistes contemporains, former des *Procellaria* de Linné trois genres particuliers, distincts les uns des autres par des caractères faciles à saisir.

Le genre Pétrel ne comprend qu'une espèce européenne.

429. PÉTREL FULMAR. — PROCELLARIA GLACIALIS

Diagnose : *Bec plus court que la tête ; doigt médian plus long que le tarse et toute la partie nue des jambes, mesurant* 6 *cent.* 1 2.

Taille : 43 *cent.*

Synonymie : Procellaria glacialis, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 213 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 562 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 823 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p 802 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XXV, p. 423, et *Faun. Fr.* p. 406 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 565 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 611 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 64 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCIV ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 393 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXXII.

Procellaria cinerea, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 143.

Buff. *Pl. enl.* 59, *adulte* sous le nom de *Pétrel de St.-Kilda.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 446.

Description. *Mâle et femelle en été :* Tête, cou, d'un blanc pur, avec une tache brunâtre au-devant des yeux ;

dessus du corps d'un cendré bleuâtre ; sus-caudales, dessous du corps et sous-caudales d'un beau blanc ; couvertures alaires d'un cendré bleuâtre un peu plus foncé que celui du manteau ; rémiges d'un brun cendré ; queue colorée en dessus comme le dos, mais d'une teinte plus claire ; bec jaune, teinté d'orange sur le tube nasal ; pieds nuancés de bleuâtre et de jaune ; iris brun.

Mâle et femelle en automne et en hiver : Ils ont la tête et le cou teintés de cendré clair, et les parties supérieures du corps et les ailes d'un cendré plus foncé.

Jeunes de l'année avant la mue : Ils ont la tête, le cou d'une teinte cendré clair comme les adultes en automne, et les plumes du dos et surtout des ailes avec une faible bordure grise.

Historique. Le Pétrel Fulmar habite les mers polaires et les îles septentrionales de la Grande-Bretagne ; se montre accidentellement en Hollande, en Belgique, en France et en Suisse.

On le trouve de loin en loin dans le nord de la France, ordinairement mort ou mourant à la suite des tempêtes. Ce Pétrel se nourrit principalement de cétacés morts et de mollusques.

Il niche dans les trous des rochers ; ne pond qu'un seul œuf, d'un blanc pur, sans taches.

Grand diam., 7 cent. ; petit diam., 5 cent.

Dans les mers polaires, où il vit en très-grand nombre, on le voit à des distances immenses de terre Les habitants de la baie de Baffin et de Hudson le salent pour s'en nourrir, quoique sa chair ne soit pas d'un bon goût.

GENRE CXVI.

PUFFIN. — PUFFINUS.

Synonymie : Procellaria, Linn. (1766), *partim;* — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Dumér. (1806) ; — Temm. (1815) ; Vieill. (1816).

Genus Puffini, Briss. (1760).

Puffinus, G. Cuv. (1829) : — Less. (1831) ; — Ch. Bonap.

(1838) ; — Temm. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

NECTRIS, Keys. et Blas. (1840).

CARACTÈRES. Bec de la longueur de la tête ou plus long, grêle, droit, déprimé à sa base, très-comprimé à son extrémité et crochu ; mandibule inférieure pointue et courbée en bas comme la supérieure ; narines basales, ovales, s'ouvrant en deux tubes distincts ; pieds et ailes comme chez les Pétrels.

Considérations générales. Les Puffins ont les mœurs et les habitudes des Pétrels ; mais ils sont plus semi-nocturnes et cherchent principalement leur nourriture au crépuscule et dans les nuits éclairées ; le jour ils se tiennent le plus souvent cachés dans les trous des rochers. Ils vivent aussi de mollusques, de vers, de cétacés et de poissons morts.

430. PUFFIN CENDRÉ. — PUFFINUS CINEREUS.

DIAGNOSE : *Tarses longs de 5 cent. ; couvertures supérieures de la queue d'un brun cendré, les inférieures blanches.*

Taille : 49 cent.

Synonymie : PROCELLARIA PUFFINUS, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 805 ; — Vieill. *Faun. Fr.* (1828), p. 404.

PUFFINUS CINEREUS, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 64 ; — Temm. *lib. cit.* 4.e part. (1840), p. 506 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 393 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXXII.

NECTRIS CINEREA, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCIV.

Buff. *Pl. enl.* 962.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 445, f. 1.

Vulgairement : Le Puffin, Pétrel Puffin cendré.

DESCRIPTION. *Mâle et femelle :* Dessus de la tête, du cou, du corps et sus-caudales d'un cendré brun, les plumes du dos bordées d'une teinte plus claire ; gorge, devant du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; joues et côtés du cou cendrés ; couvertures alaires d'une teinte plus noirâtre que les scapulaires ; rémiges et rectrices d'un brun

noir : bec jaunâtre, avec le bout brun ; pieds jaune livide ; iris brun.

Jeunes sujets : Ils ont le dessus de la tête, les joues et le dos d'un brun plus foncé, le bec noirâtre et les pieds bleuâtres.

Historique. Le Puffin cendré est répandu sur la Méditerranée et l'Adriatique.

Il niche en Corse, dans les trous de rochers ; pond un seul œuf, gros et blanc, sans taches.

Grand diam., 7 cent. environ ; petit diam., 4 cent. 7 cent.

Sa nourriture consiste principalement en poissons, en vers, en mollusques et en crustacés flottants à la surface de l'eau. On l'aperçoit surtout à l'approche des tempêtes et pendant le crépuscule du matin et du soir.

131. PUFFIN MAJOR. — PUFFINUS MAJOR.

Diagnose : *Tarses longs de 5 cent. 7 à 8 mill. ; couvertures supérieures de la queue blanches, avec des taches cendrées au centre des plumes, les inférieures d'un brun cendré et plus ou moins bordées de blanc.*

Taille : 62 cent. environ.

Synonymie : Puffinus cinereus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 134?

Procellaria cinerea, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 563? — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 824?

Puffinus major, Faber, *Prodrom. der Island.* (1822), p. 56 ; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 507. — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 394 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXXII.

Description. *Mâle et femelle en juillet* : Dessus de la tête, haut et bas de la nuque d'un cendré noirâtre ; partie moyenne de la nuque d'un blanc très-légèrement nuancé de cendré ; dos brun noir, avec le bord des plumes d'un cendré plus ou moins clair ; sus-caudales supérieures comme le dos, les inférieures blanches, avec des taches cendrées sur le milieu

de leur étendue ; gorge, devant et côtés du cou, poitrine et abdomen d'un blanc pur, avec le milieu du ventre et les sous-caudales plus ou moins lavés de brun de plomb dans tous les sujets que j'ai eus à ma disposition ; couvertures alaires et scapulaires pareilles au manteau ; rémiges et rectrices noirâtres ; bec noir, moins foncé en dessus ; pieds gris blanchâtre ; iris brun.

Le plumage du *mâle et de la femelle en hiver*, ainsi que celui des *jeunes sujets*, ne me sont pas connus et ne sont pas indiqués par les auteurs.

Historique. Cette espèce habite les régions arctiques de l'Europe et de l'Amérique ; est très-commune à Terre-Neuve ; se montre accidentellement en Angleterre et en France.

Sa propagation est inconnue.

432. PUFFIN FULIGINEUX. — PUFFINUS FULIGINOSUS.

Diagnose : *Entièrement brun noir ; bec assez grêle.*

Taille : 44 *à* 45 *cent.*

Synonymie : Puffinus fuliginosus, Strickland, *Proceed. of the Zool. Soc.* (1832), p. 129 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 395 ; — Schleg *Revue* (1844), p. CXXXII.

Nectris fuliginosa, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCIV.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 445, f. 2, indiqué sous le nom de *Puff. inereus.*

Description. *Mâle et femelle* : Plumage d'un brun enfumé, plus foncé en dessus qu'en dessous, nuancé de gris à la gorge et au-dessous des ailes ; bec d'un brun de corne ; tarses bruns en dehors, et d'un jaune ocreux en dedans ; queue pointue.

Jeunes avant la première mue : Ils me sont inconnus et leur plumage n'est pas indiqué par les auteurs.

Historique. On trouve en grand nombre cette espèce sur les bancs de Terre-Neuve. Elle visite accidentellement l'Angleterre.

Sa propagation est inconnue.

Observations. M. Temminck a donné cette espèce pour la femelle du *Puffinus major*, *Manuel*, 4.e *partie*, *p.* 508.

433. PUFFIN MANKS. — PUFFINUS ANGLORUM.

Diagnose : *Bec grêle ; tarses longs de 4 cent. 3 mill. ; couvertures supérieures de la queue noires, et les inférieures blanches.*

Taille : 35 *cent.*

Synonymie : Procellaria Puffinus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 213; — Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 29; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 566; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 824.

Puffinus, Briss. *Ornith.* (1766), t. 6, p. 131.

Procellaria Anglorum, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 806.

Puffinus Arcticus, Faber, *Prodrom. der Island.* (1822), p. 56; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXXII.

Puffinus Anglorum, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 64; — Temm. *lib. cit.* 4.e part. (1840), p. 509; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 395.

Nectris Puffinus, Keys. et Blas. *Die Wirbelt* (1840), p. XCIV. Gould, *Birds of Eur.* pl. 443.

Description. *Mâle et femelle* : Dessus de la tête, du cou et du corps d'un noir lustré; dessous du cou et du corps d'un blanc pur : côtés du cou variés d'espèces de croissants noirâtres; ailes pareilles au manteau; bec brun noirâtre à l'extérieur, couleur de chair à l'intérieur; pieds rougeâtres, avec le derrière des tarses et le doigt externe brun foncé, et les palmures livides, veinées de brun; iris brun noir, suivant Gabra et blanc suivant M. Nordmann.

Jeunes de l'année : Leur plumage n'est pas indiqué par les auteurs.

Historique. Il habite le nord de l'Europe et de l'Amérique; est commun aux îles Féroé, sur les bancs de Terre-Neuve et sur les eaux du Pont-Euxin. Il est de passage accidentel en Angleterre, dans le nord et le midi de la France.

Il niche dans les trous des rochers; ne pond qu'un seul œuf, d'un blanc pur, sans taches.

Grand diam., 5 cent. 7 mill.; petit diam., 4 cent.

134. PUFFIN OBSCUR. — PUFFINUS OBSCURUS.

Diagnose : *Bec grêle; sus-caudales brunes; sous-caudales cendrées, bordées de blanc.*

Taille : 27 *cent. environ.*

Synonymie : Procellaria obscura, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 559; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 828; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XXV, p. 423, et *Faun. Fr.* (1828), p. 405; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 808.

Puffinus obscurus, Boie, *Isis* (1826), p. 980; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 64; — Temm. *lib. cit.* 4.e part. (1840), p. 510; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 395; — Schleg. *Revue* (1840), p. CXXXIII.

Nectris obscura, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCIV. Gould, *Birds of Eur.* pl. 444.

Description. *Mâle et femelle :* Dessus de la tête, du cou et du corps d'un noir brun velouté, s'étendant, en diminuant de teinte, sur les côtés du cou, et y formant des croissants comme dans le Manks; desous du cou et du corps d'un blanc pur; les jambes et les sous-caudales latérales d'un noir brun, les médianes blanches; bec brun noirâtre; pieds rougeâtres, avec le derrière du tarse et le doigt externe lavés de noirâtre; iris brun noirâtre.

Historique. Il habite l'Europe septentrionale; accidentellement la France, sur les côtes de Bretagne et de Picardie.

Observations. 1.° Cette espèce est peu connue et il n'est pas certain qu'elle soit distincte de la précédente.

2.° Le *Puffinus Kuhlii*, Boie, *Isis* (1885), p. 257, pourrait bien aussi appartenir au Puffin Mancks. On dit qu'il remplace cette espèce dans la Méditerranée.

3.° Quant au *Puffinus Yelkoan*, Bull. des Sc. nat., t. 16, p. 463, c'est encore une espèce très-douteuse, qui diffère à peine de l'*Obscur*.

GENRE CXVII.

THALASSIDROME. — THALASSIDROMA.

Synonymie : Procellaria, Linn. (1766), *partim;* — Briss. (1760); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); — Vieill. (1816).
Thalassidroma, Vigors, d'après Ch. Bonap. (1838); — Temm. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).
Thalassidroma et Oceanites. Keys. et Blas. (1840).

Caractères. Bec plus court que la tête, mince, crochu et très-comprimé à la pointe; narines réunies en un seul orifice, ou offrant deux ouvertures à l'extérieur; tarses longs et grêles; queue carrée ou faiblement fourchue.

Considérations générales. Les Thalassidromes ont les mœurs et les habitudes des Pétrels et des Puffins; mais ils sont encore plus semi-nocturnes que ces derniers. Ils ne sortent des trous où ils se tiennent cachés durant le jour que vers le soir, ou lorsqu'une tempête se prépare.

Leur nourriture paraît consister principalement en vers et en insectes.

Observations. MM. de Keyserling et Blasius ont établi sur le *Thal. Wilsonii*, et sous le nom de *Oceanites*, un genre particulier qui ne repose que sur la longueur un peu plus grande des tarses, et que je me bornerai à signaler.

135. THALASSIDROME TEMPÊTE. — THALASSIDROMA PELAGICA.

Diagnose : *Tarses longs de 2 cent. ; queue arrondie.*

Taille : 15 cent. environ.

Synonymie : Procellaria pelagica, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 212; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 2, p. 561, — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 826; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 495; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 810; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XXV, p. 416, et *Faun. Fr.* (1828), p. 403; — G. Cuv *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 553.

Procellaria, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 140.

Thalassidroma pelagica, d'après Vigors, Less. *Ornith.* (1831), p. 612; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 64; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCIII; — Temm. *lib. cit.* 4.e part. (1840), p. 514; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 396; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXXIII.

Buff. *Pl. enl.* 327.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 477, f. 2.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 62, f. 2.

Vulgairement : Oiseau de tempête.

Description. *Mâle et femelle :* D'un noir mat en dessus, avec les sus-caudales d'un blanc pur; d'un noir de suie en dessous; couvertures alaires pareilles au dos; rémiges secondaires ordinairement terminées de blanc, quelquefois sans blanc, les primaires et les rectrices d'un noir profond; bec et pieds de cette couleur; iris brun noir.

Jeunes de l'année : D'un noir moins profond que les adultes, avec les bords des plumes d'une teinte de suie ou roussâtre.

Historique. Il est répandu sur les mers de l'Europe et apparaît sur les côtes du nord de la France, à la suite des tempêtes et des ouragans. On l'y trouve le plus souvent mort sur le sable, au bord de la mer ou dans l'intérieur des terres. J'en ai eu plusieurs qui ont été ramassés dans les champs, près de Lille.

Il se reproduit en assez grand nombre dans les crevasses des rochers de l'île Rougie, l'une des îles situées près de Morlaix : M. Jules de Lamotte me dit en avoir déniché. Il niche dans les trous des rochers : pond un seul œuf, presque rond, d'un blanc pur, sans taches.

Grand diam., 2 cent. 6 mill.; petit diam., 2 cent.

Il vit de vermisseaux, de petits mollusques, d'insectes et de très-petits poissons qui nagent ou flottent à la surface de l'eau.

On ne le voit en mer, de jour, qu'à l'approche des tempêtes, et s'il s'approche des navires ou s'y repose, c'est afin de trouver une proie plus facile dans le sillage du bâtiment, et non pour y chercher un abri contre le mauvais temps qu'il pressentirait.

Il vole avec une grande célérité, en effleurant les vagues de ses pieds.

Observations. L'espèce que M. Brehm décrit sous le nom d'*Hydrobates Fœroensis* est une légère variété de celle de cet article; elle n'en diffère que par l'absence de blanc à l'extrémité des rémiges secondaires. J'ai reçu plusieurs fois cette variété de Dunkerque.

436. THALASSIDROME DE LEACH. — THALASSIDROMA LEACHII.

Diagnose : *Tarses longs de 2 cent. 3 mill.; queue très-échancrée. Taille : 20 cent. environ.*

Synonymie : Procellaria Leachii, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 812.

Procellaria leucorhoa, Vieill. *Dict.* (1817), t. XXII, p. 422, et *Faun. Fr.* (1828), p. 404.

Thalassidroma Leachii, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 64; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCIII; — Temm *Man.* 4.e part. (1840), p. 512; — Schinz, *Europ. Fauna* (1840), t. 1, p. 397; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXXIII.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 447, f. 1.

Vulgairement : Pétrel de Leach.

Description. *Mâle et femelle :* D'un noir mat à reflets grisâtres sur la tête, brillant sur le corps, et d'une teinte de suie en dessous; sus-caudales d'un blanc pur; sous-caudales blanches et d'un noir de fumée; couvertures alaires d'un brun noirâtre; rémiges et rectrices noires; bec, pieds et iris de cette dernière couleur.

Les jeunes avant la première mue me sont inconnus.

Historique. Le Thalassidrome de Leach habite principalement les Orcades et Terre-Neuve ; il est de passage irrégulier sur nos côtes maritimes de France, à la suite de coups de vent.

J'ai reçu de Dunkerque des sujets de cette espèce en novembre 1843, et ai trouvé dans leurs jabots de très-petits poissons.

Il niche sur les bords de la mer, sur les îlots, dans des trous de rochers ; pond un seul œuf oblong, presque aussi gros des deux bouts, d'un blanc pur.

Grand diam., 34 mill. ; petit diam., 14 mill.

Observations. La *Procellaria Bullokii* citée dans le *London and Edimburgh philosophical journal*, comme ayant été tuée en Angleterre, est, sans doute, un individu de cette espèce. Il en est peut-être de même de la *Procellaria furcata* de Pennant.

437. THALASSIDROME DE WILSON. — THALASSIDROMA WILSONI.

(Type du genre *Oceanites*, Keys. et Blas.)

Diagnose : *Tarses allongés, mesurant* 3 *cent.* 1 *mill. ; ailes dépassant de beaucoup la queue ; celle-ci carrée.*

Taille : 16 *cent.* 5 *mill.*

Synonymie : Procellaria pelagica, Wilson, *Americ. Ornith.* (1808-14), t. 7, p. 90.

Pétrel Échasse, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 811 et 812, *remarque.*

Thalassidroma Wilsonii, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 64 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1835), 4.e part., p. 512 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXXIII.

Oceanites Wilsonii, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCIII.

Thalassidroma Oceanica, Schinz, *Europ. Fauna* (1840), t. 1, p. 397.

Buff. *Pl. enl.* p. 993.

Description. *Mâle et femelle :* Dessus de la tête, dos et scapulaires noirs ; sus-caudales d'un blanc pur ; front, cou, poitrine, abdomen et sous-caudales médianes couleur de suie,

avec quelques plumes blanches au milieu et sur les côtés du ventre, ainsi qu'au dessous de la queue; celle-ci noire, avec les trois pennes les plus latérales de chaque côté, blanches à leur origine; bec, pieds et iris noirs, avec une longue tache jaune sur les membranes interdigitales, et un liseré de cette couleur sur les bords des doigts.

Jeunes avant la première mue : Ils sont inconnus.

Historique. Cette espèce habite le golfe du Mexique, les côtes du Chili, du Brésil et des États-Unis. Elle se montre accidentellement sur la Méditerranée et sur les côtes de l'Espagne.

Sa propagation est inconnue. Suivant M. Temminck, elle nicherait sur les rochers de Bahama, aux Florides, à Cuba, et vivrait de petits coquillages, de mollusques, de voiries et même de graines de quelques plantes marines.

438. THALASSIDROME DE BULWER. — THALASSIDROMA BULWERI.

Diagnose : *Queue taillée en cône, les deux rectrices médianes beaucoup plus longues que les latérales ; plumage d'un noir mat.*

Synonymie : Procellaria Bulweri, Jardine and Selby, *Illustrations of Ornithology*, p. 65.

Thalassidroma Bulweri, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 64; Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCIII; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXXIV.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 448.

Description. Il est décrit par Jardine et Selby dans l'ouvrage cité ci-dessus. Il m'a été impossible de me procurer cet ouvrge.

Historique. Il habite les Açores et a été observé sur les côtes d'Angleterre.

II.e DIVISION.

PALMIPÈDES TOTIPALMES. — NATATORES STEGANOPODES.

Jambes emplumées ou dénudées dans une très-petite étendue au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne, pas tout-à-fait à l'équilibre du corps ; tarses courts, robustes ; pouce long, uni au doigt interne par une large membrane.

Cette division renferme des oiseaux dont le port est lourd et chez lesquels la marche est rendue difficile par la brieveté des tarses. La plupart ont un vol puissant, et tous ont la faculté de se percher sur les arbres. Ils nagent et ne plongent point.

Une seule famille compose cette division.

FAMILLE XXXI

PÉLICANS. — *PELECANIDÆ.*

Synonymie : PINNIPÈDES et PODOPTÈRES, Dumér. (1806).
STEGANOPODES, Illig. — Schleg. (1844).
SYNDACTYLI, Vieill. (1816).
TOTIPALMES, G. Cuv. (1829); — Less. (1831).
PELECANIDAE, Ch. Bonap. (1838).

CARACTÈRES. Bec allongé, étroit ou large, avec l'intervalle des branches de la mandibule inférieure occupé par une membrane très-dilatable ; pieds hors l'équilibre ou presque à l'équilibre du corps ; bas des jambes nu ou emplumé ; tarses réticulés ; quatre doigts ; pouce tourné en avant et réuni avec les autres doigts par une seule membrane ; ailes et queue variables.

Considérations générales. Les oiseaux de cette famille habitent les bords de la mer, des lacs et des étangs, et se perchent. Ils ont à peu près les mêmes mœurs, les mêmes habitudes et se nourrissent de poissons, dont ils font une grande consommation.

Observations. Cette famille est représentée en Europe par trois genres, que tous les naturalistes adoptent aujourd'hui. Le docteur Schinz, dans sa *Faune d'Europe* (t. 1, p. 369), en indique un quatrième sous le nom de *Tachypetes*, ayant pour type la Frégate (*Pelecanus Aquilinus*, Gm.), dont un sujet aurait été tué, en janvier 1792, sur les bords du Weser (1). Ce quatrième genre n'ayant été admis comme européen, par aucun autre naturaliste, je crois, à leur exemple, devoir le passer sous silence.

GENRE CXVIII.

CORMORAN. — PHALACROCORAX.

Synonymie : Graculus, Linn. (1735).
Pelecanus, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790).
Genus Phalacrocoracis, Briss. (1760).
Phalacrocorax, Dumér. (1806); — G. Cuv. (1829); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840).
Carbo, Mey. et Wolf (1810): — Temm. (1815); — Less. (1831); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).
Halieus, Illig. (1811).
Hydrocorax, Vieill. (1816).

Caractères. Bec médiocre ou allongé, droit, un peu comprimé, arrondi et sillonné en dessus; mandibule supérieure en pointe crochue et acérée; mandibule inférieure plus courte et tronquée; narines basales, linéaires, peu visibles; face et gorge nues; jambes entièrement vêtues; pieds courts, robustes, situés à l'arrière du corps; doigt externe le plus long; ongle du médian dentelé en scie; ailes médiocres; queue assez longue, arrondie, composée de pennes raides, à baguettes élastiques.

(1) Il est décrit par Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts* (t. 2, p. 580), sous le nom de *Carbo Aquilus*.

Considérations générales. Les Cormorans forment un groupe très-naturel. Ils habitent les bords de la mer et les embouchures des fleuves ; recherchent les endroits où le courant est le plus rapide et l'eau peu profonde ; volent très-bien et sont aussi bons nageurs qu'excellents plongeurs.

Ils nagent toujours entre deux eaux, ayant la tête seule à découvert ; se submergent pour poursuivre leur proie et se rendent à terre pour digérer.

Lorsqu'ils marchent, ils se tiennent dans une position presque verticale, en se soutenant sur la queue. Ils aiment à se tenir sur les arbres, et y placent leur nid, lorsqu'ils ne l'établissent pas dans des trous de rochers.

Leur nourriture consiste en poissons de mer et d'eau douce, suivant la localité où ils se trouvent.

Leur mue est double ; le mâle et la femelle se ressemblent ; l'une et l'autre se revêtent à la fin de l'hiver de plumes accessoires qui tombent long-temps avant la mue d'automne. Les jeunes individus diffèrent des adultes et ont été pendant longtemps considérés comme des femelles. C'est à l'âge d'un an qu'ils prennent le plumage des adultes.

Observations. 1.° Trois espèces sont admises, sans contestation, comme européennes : le Cormoran ordinaire, le C. Tengmick et le C. Pygmée. M. Temminck et d'autres ornithologistes, qui l'ont copié, en décrivent un quatrième qu'ils nomment Nigaud. Le comte de Keyserling et le professeur Blasius admettent, en outre, le Cormoran de Desmarest comme espèce distincte de celles qui sont généralement admises. Ces deux naturalistes et M. de Selys-Longchamps rapportent le C. Nigaud (*C. Graculus*, Tem.), au *C. Tengmick*, dont il sera question plus bas. M. Temminck prétend, de son côté, que son *C. Graculus* et le dernier constituent deux espèces ; que le premier a la queue très-longue, tandis que le *C. Cristatus* l'a très-courte. M. Daracq de Saint-Esprit dit qu'il a dans sa collection un C. Nigaud qui a été capturé sur la plage de Biarritz, et M. Chesnon de Bayeux, dans son essai sur l'histoire naturelle de la Normandie, cite cette prétendue espèce européenne comme un habitant des côtes du Calvados. M. Hardy pense que ces auteurs prennent le Largup ou Tengmick (*P. cristatus*), pour le C. Nigaud de Temminck, et qu'il n'existe aucun individu de cette dernière espèce tué en France ni même en Europe. C'est aussi l'opinion de Schlegel. Cet auteur dit même (*Rev. crit. des Ois. d'Eur.*, p. 110), que son existence n'a été établie dans le *Manuel d'ornithologie* que d'après deux individus provenant, probablement, d'une ménagerie ; que la pl. 108, de M. Gould (*Birds of Europe*), citée par Temminck, représente une espèce américaine, le *Phalacrocorax Bra-*

siliensis, Ch. Bonaparte, et non le *C. graculus*, Tem. ; que celui-ci appartient à l'espèce décrite par Brandt (*Bulletin de l'Académie de Saint-Pétersbourg*, t. 3, p. 56), sous le nom de *Carbo sulcirostris*, et qu'elle n'a encore été observée à l'état sauvage que dans l'Archipel indien. Il ne considère le *C. Desmarestii* que comme une race de *P. cristatus* : c'est aussi mon opinion.

2.° J'ai cru, pendant longtemps, posséder deux dépouilles du *Carbo graculus*, Tem. : l'une d'un sujet tué à coups de bâton, à Vertes-Feuilles, hameau situé près de Lille, et l'autre d'un individu adulte, rapportée de la Laponie par M. Lefrançois. Un examen plus approfondi, et les observations qui m'ont été faites par des ornithologistes qui m'honorent de leur bienveillance, m'ont convaincu que ces dépouilles proviennent de deux individus du *P. cristatus*. Il est certain, d'ailleurs, que c'est à tort que Temminck rapporte son *Graculus* à celui de Gmelin, puisque celui-ci a la queue courte et arrondie : *cauda brevior*, *cauda rotundata*, tandis que le sien l'a très-longue, très-étagée, conique. Ainsi le Cormoran Nigaud, *Carbo graculus*, Tem., est une espèce exotique, qui ne doit pas être confondue avec le *Pelecanus graculus*, de Linné, que je rapporte au *Phalacrocorax cristatus*, dont il sera question plus bas. Je rejette le nom français *Nigaud*, imposé par Buffon, et le nom latin *Graculus*, parce que l'on en a fait jusqu'ici une fausse application, et qu'ils peuvent continuer à induire en erreur.

439. CORMORAN ORDINAIRE. — PHALACROCORAX CARBO.

Diagnose : *Bec plus long que la tête, et fort ; queue généralement à quatorze pennes ; des plumes blanches à la face externe des jambes, surtout au printemps.*

Taille : 77 *à* 78 *cent.*

Synonymie : Graculus Carbo aquaticus, Linn. *S. N.* 1.re édit. (1735), p. 64.

Pelecanus Carbo, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 216 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 573 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 886.

Phalacrocorax, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 511 ; — Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 31.

Carbo Cormoranus, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 575 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2,

p. 894; — Less. *Ornith.* (1731), p. 605; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 366; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXII.

Hydrocorax Carbo, Vieill. *Dict.* (1817), t. VIII, p. 83, et *Faun. Fr.* (1838), p. 343.

Phalacrocorax Carbo, G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 562; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 59; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXVIII.

Buff. *Pl. enl.* 927, *adulte en robe d'amour.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 407.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 70, f. 3.

Description. *Mâle et femelle au printemps :* Tête et presque la totalité du cou d'un vert foncé à reflets, avec les plumes de l'occiput allongées, formant une espèce de huppe, et des plumes effilées, soyeuses, d'un blanc argentin au vertex, au devant et sur les côtés de la partie supérieure du cou; partie moyenne du dos et sus-caudales également d'un noir verdâtre à reflets; le reste des parties supérieures d'un cendré roussâtre, avec les plumes bordées de noir verdâtre; partie nue de la gorge jaunâtre, suivie d'un large collier blanc terne, se prolongeant jusqu'aux yeux et bordé de noir verdâtre; toutes les parties inférieures d'un noir à reflets bleuâtres, avec un grand espace blanc pur en dehors des jambes; nudité des joues et des paupières verdâtre; couvertures alaires pareilles au manteau; rémiges et rectrices noires; bec noirâtre; pieds noirs; iris vert.

Mâle et femelle en automne : Comme au printemps, mais sans plumes blanches à la tête, au cou, aux cuisses, et sans longues plumes occipitales.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête et du cou d'un brun foncé, avec de légers reflets verts sur la ligne médiane; dos et scapulaires d'un gris cendré, avec les plumes bordées de brun foncé à reflets; les petites couvertures alaires et les dernières des couvertures moyennes terminées de cendré; gorge d'un gris blanchâtre; devant et côtés du

cou, parties inférieures du corps d'un cendré brun, varié de blanchâtre, surtout à la poitrine et au milieu du ventre ; bec brun clair ; iris brun foncé et pieds noirs.

Petits à leur naissance : Entièrement nus, d'un gris noir ; se couvrant ensuite d'un duvet épais d'un noir mat, auquel succède le premier plumage.

Historique. Le Cormoran ordinaire habite l'Europe, la Sibérie et le nord de l'Amérique : on le trouve en France, à l'état sédentaire, sur quelques points des côtes de l'Océan, et se montre de passage régulier, au printemps et à l'automne, dans beaucoup de localités de nos départements septentrionaux, limitrophes de la mer.

Il se reproduit dans le Boulonnais, sur les falaises qui bordent la mer depuis Montreuil jusqu'à Dieppe, et dans les rochers de Biarretz, près de Bayonne. C'est sur les arbres, assez souvent parmi les rochers, qu'il construit son nid; rarement il l'établit au milieu des joncs. Ce nid, dans les hautes falaises de Dieppe, est épais, composé de racines, de brins de bois sec et de tiges vertes de colza, solidement entrelacés, et garni d'herbes vertes à l'intérieur.

Sa ponte est de quatre ou cinq œufs, assez allongés, d'un blanc très-légèrement verdâtre, recouvert par une matière crétacée rude et blanche.

Grand diam., 6 cent. 5 mill. ; petit diam., 3 cent. 7 mill.

Ce Cormoran fait une grande consommation de poissons, qu'il poursuit à tire d'aile, au fond de l'eau, avec la rapidité d'une flèche. Quand, par suite de nombreuses immersions, l'humidité a pénétré son plumage, il va se poser sur un rocher ou sur un banc de sable, en tenant le corps droit, le cou raccourci et les ailes ouvertes au vent. Il conserve cette attitude quelquefois fort longtemps, surtout s'il fait soleil. Cette singulière position, m'écrit M. Hardy, lui donne tout-à-fait la tournure des aigles de nos lutrins.

C'est un oiseau qui perche fréquemment ; je possède un sujet adulte qui a été tué sur un arbre à Cysoing, en compagnie d'autres, le 20 mars 1837. M Deméezemacker, de Bergues, en a vu un qui a couché plusieurs nuits de suite sur la croix d'un clocher de cette ville.

Il émigre par petites troupes ; ceux qui opèrent leur voyage à la fin de mars et en avril ont leur plumage d'amour, c'est-à-dire, de longues plumes à l'occiput et des plumes blanches à la tête, au cou et aux cuisses, qui ne tardent pas à tomber. Elles n'existent plus en juin.

Le Cormoran exhale une odeur forte et désagréable, qui se conserve

très-longtemps sur l'oiseau empaillé; aussi sa chair est-elle détestable.

Observations. Cette espèce offre une race ou variété beaucoup plus forte, qui mesure 90 à 95 cent., et dont le bec a 30 mill. et plus d'épaisseur à sa base. M. Baillon, qui en a fait une espèce, a proposé de lui donner le nom de *Carbo crassirostris* A la grandeur près, cette race ressemble au Cormoran ordinaire. Toutefois, les jeunes individus ont plus de blanc aux parties inférieures que ceux de cette espèce.

Le Cormoran gros bec ou forte race est plus rare dans notre localité que la race ordinaire, et n'habiterait, suivant M. Temminck, que les côtes maritimes. C'est lui qui niche dans les hautes falaises de Dieppe. Il ne devrait ses dimensions plus grandes, selon M. Hardy, qu'à l'abondance et surtout à la qualité de la nourriture, le poisson de mer contenant plus de principes nutritifs que celui de rivière, dont le Cormoran ordinaire, ou petite race, ferait principalement usage.

J'ai trouvé simultanément les deux races sur le marché de Lille. La grande, qui est commune en Suède, est désignée par Nilsson sous le nom de *Carbo Cormoranus;* l'autre y est rare et indiquée par le même auteur sous celui de *Carbo medius.*

Il n'y a pas d'année qu'on ne remarque aux environs de Dieppe un ou deux Cormorans gros bec, sans plumes occipitales allongées, en livrée brune et avec l'abdomen d'un blanc pur. Ce sont, me dit M. Hardy, des individus de l'année précédente, qui n'ont ni mué, ni pris en hiver les ornements de noces, ce qui ne les empêche pas de s'accoupler avec les autres et de vaquer aux soins de la reproduction. M. Hardy possède un mâle dans cet état, tué au printemps, sur son nid, et dont le plumage usé vient à l'appui de son opinion.

Cet habile observateur a fait monter, en 1842, aux nids des grands Cormorans qui se propagent aux environs de Dieppe. On trouva dans chaque nid quatre petits, et, en outre, dans plusieurs, un œuf clair.

Les jeunes qui ne peuvent pas encore voler se servent de leur bec pour grimper, comme les perroquets. Mon honorable correspondant, M. Hardy, de qui je tiens ces détails, en a nourri plusieurs qui montaient fort bien à l'échelle, et il paraît même qu'étant grands ils conservent l'habitude de se servir de leur bec comme point d'appui. J'en ai vu en Belgique et en Hollande vivant à l'etat de domesticité dans les jardins zoologiques.

440. CORMORAN TENGMICK. — PHALACROCORAX CRISTATUS.

Diagnose : *Bec plus long que la tête et très-effilé ; généralement douze pennes à la queue.*

Taille : 60 *cent.*

Synonymie : Pelecanus Graculus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1760), t. 1, p. 217 ; — Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 31, *jeune ou en robe d'automne ;* et *P. cristatus*, même page, *robe de noces ;* — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 574 et 575 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 887 et 888.

Carbo Graculus, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 579 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 369 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXIII.

Carbo cristatus, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 900.

Hydrocorax cristatus, Vieill. *Dict.* (1817), t. VIII, p. 88, et *Faun. Fr.* (1828), p. 345.

Phalacrocorax cristatus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 59.

Phalacrocorax Graculus, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXVIII.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 410.

Vulgairement : Cormoran huppé, Cormoran Largup.

Description. *Mâle et femelle au printemps :* Entièrement d'un vert foncé, lustré, à reflets bronzés sur les parties supérieures du corps, avec les scapulaires et les couvertures alaires encadrées par une bande étroite d'un noir velouté, les plumes médianes du vertex allongées, formant une sorte de toupet susceptible d'épanouissement et d'érection ; bec brun, avec la base et la partie nue de la gorge jaunes ; pieds noirs ; iris vert.

Mâle et femelle en automne : Comme au printemps, mais sans huppe, avec la bande noire qui borde les scapulaires et les couvertures alaires un peu plus large.

Jeunes avant la première mue : D'un cendré brun ver-

dâtre en dessus, avec les scapulaires bordées de noirâtre et terminées de cendré, les couvertures alaires d'une teinte moins foncée, bordées de roussâtre et terminées de cendré; gorge, devant du cou d'un cendré blanchâtre; poitrine, abdomen, nuancé de cendré et de roussâtre; bas-ventre gris blanchâtre; flancs, sous-caudales, cuisses et jambes brun verdâtre.

Nota. Les adultes mâle et femelle n'ont leur belle huppe qu'en mars. En avril, les plumes qui la composent commencent à tomber et elles n'existent plus dès le mois de mai

Historique. Il habite le nord de l'Europe, la Corse, la Sardaigne et quelques localités de la France; est de passage accidentel près de Lille, de Dunkerque, de Calais, d'Abbeville, de Dieppe et de Bayonne.

Il se reproduit en grand nombre aux îles Jersey, Guernesey, Wight, Aurigny, et dans les rochers d'Isbourg, qui bordent les côtes des environs de Cherbourg, et niche dans les crevasses des rochers. Ses œufs, au nombre de deux, sont blanchâtres, nuancés légèrement de verdâtre, avec un enduit crétacé plus ou moins blanc.

Grand diam., 5 cent. 8 mill.; petit diam., 3 cent. 8 mill.

Observations. Le Cormoran Desmarest (*Phalacrocorax Desmarestii*, Peyrdeau, Gould, pl. 411, que l'on trouve sur les rivages de la Corse, de la Sardaigne et quelques autres îles voisines, appartient à cette espèce. En effet, il n'offre aucune disparité notable, ni à l'état adulte, ni à l'état intermédiaire, ni pendant l'enfance. Il est tout-à-fait semblable à ceux qui habitent les côtes de France et ne diffère de ceux de la Norwége que par un bec plus effilé, moins gros et une taille un peu moins forte.

441. CORMORAN PYGMÉE. — PHALACROCORAX PYGMÆUS.

Diagnose : *Bec plus court que la tête et grêle; généralement douze pennes à la queue, qui est longue et très-étagée.*

Taille : 50 *cent.*

Synonymie : Pelecanus pygmaeus, Pall. *Voy.* (1776), t. 8 de l'édit. franç. in-8.°, *appendix*, t. 8, p. 42; Gmel. *Syst.* 1788), t. 1, p. 574; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 890.

Carbo pygmaeus, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 901;

Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 368 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXXIII.

Hydrocorax pygmaeus, Vieill. *Dict.* (1817), t. VIII, p. 88.

Phalacrocorax pygmaeus. Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 59 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXIX.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 409.

Description. *Mâle et femelle au printemps :* Tête, cou, dos, sus-caudales et toutes les parties inférieures d'un noir verdâtre lustré, avec les plumes occipitales allongées comme dans le *Phalacrocorax Carbo,* et un grand nombre de points et de petits traits blancs, formés de petites plumes déliées. aux joues, au vertex et au cou et en dehors des jambes ; scapulaires, couvertures alaires d'un brun cendré à reflets, bordées de noir velouté, avec leurs tiges vernissées ; rémiges et rectrices d'un noir verdâtre profond ; bec, partie nue des paupières et de la gorge noirs ; pieds cendré noirâtre.

Mâle et femelle en automne : Comme au printemps, mais sans plumes occipitales allongées, sans plumes blanches à la tête, au cou et aux jambes ; quelques points blancs seulement au-dessus des yeux, disposés en sourcils.

Jeunes avant la première mue : Parties supérieures d'un cendré brun verdâtre un peu reflettant, avec les scapulaires et les couvertures alaires bordées de noir et terminées de cendré ; gorge blanchâtre ; devant et côtés du cou, milieu de la poitrine et de l'abdomen d'un cendré teint de roussâtre, tirant sur le blanc postérieurement ; flancs, cuisses, jambes et sous-caudales d'un cendré brun verdâtre ; rémiges et rectrices noirâtres, terminées de brun clair ; base du bec, partie nue des yeux et de la gorge jaunâtres ; pieds bruns.

Historique. Le Cormoran Pygmée habite les contrées orientales de l'Europe et de l'Asie. Il est commun, dit-on, en Hongrie et sur les bords de la mer Caspienne.

Les dépouilles que je possède proviennent d'individus tirés sur les bords de la mer Caspienne.

Sa propagation et ses mœurs sont inconnues. On sait seulement

qu'il se reproduit en Hongrie, dans les mêmes localités que les Pélicans.

Observations. M. Hardy a reçu quatre sujets de la Dalmatie, qui sont d'un brun foncé à l'occiput, et offrent quelques points blancs clairsemés aux cuisses et au cou, caractères qui témoignent d'une livrée d'amour. Ce serait donc là le plumage d'été, si, dans cette espèce, comme dans les précédentes, les plumes accessoires tombent en mai.

GENRE CXIX.

FOU. — SULA.

Synonymie : Pelecanus, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790).
Genus Sulae, Briss. (1760).
Sula, Dumér. (1806); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); — G. Cuv. (1817); — Vieill. (1828); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).
Dysporus, Illig. (1811).
Morus, Vieill. (1816).

Caractères. Bec fort, plus long que la tête, droit, conique, légèrement comprimé, très-fendu, suturé en dessus, paraissant composé de trois pièces, épais à sa base, pointu, et un peu fléchi à son extrémité, les bords des mandibules finement dentelés; narines basales, linéaires, cachées et prolongées; bas des jambes nu, pieds courts, robustes, retirés dans l'abdomen; doigt médian pectiné à sa partie interne, ailes assez longues, queue en coin.

Considérations générales. Ce genre se distingue du précédent par des caractères faciles à saisir.

Les oiseaux qu'il comprend ont des habitudes différentes de celles Cormorans, avec lesquels ils ont été confondus par Linné et Latham. Loin d'habiter, comme eux, les bords de la mer et l'embouchure des fleuves, ils vivent en pleine mer; se nourrissent de poissons, qu'ils pêchent non plus en les poursuivant entre deux eaux, comme font les Cormorans, mais en planant et en se laissant tomber du haut des airs,

la tête la première et les ailes à demi-fermées. Ils ne se submergent pas, et lorsqu'ils se sont repus, ils s'endorment sur l'eau et flottent au gré des flots

Leur mue est simple. Les mâles et les femelles adultes se ressemblent. Les jeunes en diffèrent beaucoup par une livrée qui change à chaque mue, jusqu'à l'âge de trois ans ; alors leur plumage reste stable.

Une seule espèce existe en Europe.

442. FOU DE BASSAN. — SULA BASSANA.

Diagnose : *Plumage blanc, avec les rémiges noires (l'adulte), brun noirâtre, ou brun et blanc, ou brun tacheté de blanc les jeunes sujets).*

Taille : 85 *cent. environ.*

Synonymie : Pelecanus Bassanus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 217 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 577, *adulte*, et *P. maculatus*, p. 579, *jeune sujet* ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 891.

Sula Bassana, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 503, et *Sula major*, p. 497, *jeune ;* — Vieill. *Faun. Fr.* p. 348 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 60 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXIX.

Sula Alba, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 582 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 905.

Morus Bassanus, Vieill. *Dict.* (1817) t. XII, p. 39.

Buff. *Pl. enl.* 278, *adulte ;* 986, *jeune* sous le nom de *Fou tâcheté de Cayenne.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 343.

Gould, *Birds of Europ.* pl. 412.

Margat *de nos côtes maritimes.*

Description. *Mâle :* D'un beau blanc, avec le vertex, l'occiput et une partie de la nuque d'un jaune d'ocre et les rémiges noires ; bec livide bleuâtre ; paupières, partie nue des joues et de la gorge d'un noir bleu ; queue pointue ; pieds brun verdâtre, avec les doigts rayés longitudinalement de vert jaune, les raies se réunissant à la partie supérieure de la face

antérieure du tarse, et les membranes brun de suie; iris jaune pale.

Femelle : Semblable au mâle; seulement un peu plus petite.

Jeunes durant la première année : D'un brun noirâtre sans taches en dessus, varié de cendré en dessous; bec, iris, partie nue des paupières, des joues et de la gorge, bruns; queue arrondie.

A un an : D'un brun tirant sur le cendré, avec des taches en fer de lance, très-petites, très-nombreuses et très-rapprochées à la tête et au cou, grandes, éloignées les unes des autres au dos et aux ailes; varié de blanchâtre et de brun cendré à la poitrine, à l'abdomen et aux sous-caudales; rémiges et rectrices brunes, les premières avec les baguettes en partie blanches et celles des dernières entièrement de cette couleur; bec brun cendré, blanchâtre vers la pointe; partie nue de la tête et de la gorge brun bleuâtre; pieds brun verdâtre, avec la membrane interdigitale brun cendré, et les rainures des doigts gris blanc; iris jaunâtre.

A l'âge de deux ans : En partie blanc, en partie brun, avec des taches blanches semblables à celles des sujets moins âgés.

A trois ans : Ils sont semblables aux vieux.

Historique. Le fou de Bassan habite les mers du nord; il est commun sur les côtes de l'Écosse, des Hébrides et de la Norwége; se montre assez souvent sur celles de la France, à la suite des tempêtes et des ouragans, quelquefois dans l'intérieur des terres.

On a tué des sujets de cette espèce dans un petit bois près de Douai, le 6 juillet 1825. Au mois de février de l'année précédente, les tempêtes ont jeté sur les côtes d'Abbevlle un nombre si prodigieux de cadavres d'oiseaux de mer, que M. Baillou a trouvé, m'a-t-on assuré, dans l'espace de cinq kilomètres, les corps de plus de deux cents Fous, de cinq cents Pingouins, Mouettes, Pétrels, etc., et, fait très-remarquable, pas un seul canard.

Le Fou niche parmi les rochers; pond deux œufs, un peu renflés, à surface rude, d'un blanc très-légèrement nuancé de verdâtre.

Grand diam., 7 cent.; petit diam., 4 cent. 8 mill.

Il vit en pleine mer; pêche en planant et en plongeant sur sa proie,

qu'il aperçoit du haut des airs. Quand il est repu, il se pose sur l'eau, s'endort et flotte comme une bouée. Son sommeil est alors si profond que les bateaux de pêche lui passent quelquefois sur le corps. Dans la saison où les harengs émigrent et se rapprochent des côtes, il fait sa principale nourriture de ces poissons, et il s'en gorge tellement que, pour s'envoler, il est obligé d'en rejeter une partie.

Lorsqu'il pêche il fait entendre le cri *crá, crá*, répété plusieurs fois de suite.

M. Hardy, de qui je tiens une partie de ces détails, pense que l'effet de ce cri est de pousser au dehors la grande quantité d'air renfermé dans les réservoirs aériens, et de rendre ainsi son immersion plus facile.

Observations. Une dizaine de Fous, pris aux environs du cap de Bonne-Espérance, qui ont été mis sous mes yeux, différaient de ceux d'Europe par la queue noire, l'espace nu de la gorge beaucoup plus étendu, et par le bec un peu plus gros et plus long. Ces oiseaux ne sont pas, ainsi que l'avance M. Temminck, de jeunes sujets de l'espèce de cet article, dont la mue a été retardée partiellement et dont les plumes de la queue ne sont pas encore tombées. Les Fous du cap, dont je parle, rapportés par M. Robert, chirurgien, à bord d'un baleinier, se ressemblaient tous. Une partie a été acquise par un marchand infidèle et vendue ensuite pour des oiseaux d'Islande. C'est par suite de cette tromperie que M. Temminck a indiqué le Fou à queue noire *Sula melanura*, Man., 4.e partie, p. 569, et que M. Gould l'a figuré, pl. 113, d'après le sujet qui lui a été envoyé par ce naturaliste et que celui-ci aurait reçu de M. Delahaie, d'Amiens.

GENRE CXX.

PÉLICAN. — PELECANUS.

Synonymie : Pelecanus, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — G. Cuv. (1797); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); — Vieill. (1816); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).

Genus Onocrotali, Briss. (1760).

Onocrotalus, G. Cuv. (1829).

Caractères. Bec très-long et large, droit, aplati horizontalement, sillonné en dessus, terminé par un onglet crochu et

comprimé ; mandibule inférieure flexible, formée de deux branches réunies seulement à la pointe et donnant attache à une membrane dilatable en un sac volumineux ; face et gorge nues ; narines basales étroites, situées dans un sillon ; pieds, courts à l'équilibre du corps ; bas des jambes nu ; ongle médian sans dentelures : ailes allongées, aiguës ; queue arrondie.

Considérations générales. Les Pélicans sont des oiseaux faciles à distinguer des Cormorans et des Fous, dont Linné n'a fait qu'un seul genre. Ils en diffèrent non-seulement par des caractères physiques, mais encore par les habitudes. Ce sont des oiseaux gros et pesants, qui vivent en société et se tiennent sur les fleuves, les lacs et les bords de la mer. Ils émigrent en grandes bandes.

Leur mue est simple ; les mâles et les femelles se ressemblent : les jeunes ont un plumage différent jusqu'à l'âge de trois ans.

Observations. Deux espèces existent en Europe, le *P. onocrotalus* et le *P. crispus*. Le docteur Rüppel en décrit un autre sous le nom de *P. minor*, que l'on trouverait en Moldavie et qui serait commune en Égypte. Cette prétendue espèce m'est inconnue : elle serait formée, d'après M. Schlegel, d'individus de petite taille du *P. onocrotalus*. Les caractères spécifiques indiqués par M. Rüppel paraissent, au savant conservateur du musée des Pays-Bas, trop variables pour pouvoir servir de traits distinctifs. Ce serait, suivant lui, non une race particulière, mais une petite variété du Pélican blanc.

113. PÉLICAN BLANC. — PELECANUS ONOCROTALUS.

Diagnose : *Œil situé au milieu d'un grand espace nu, plumage blanc rosé, avec des plumes allongées en forme de huppe à l'occiput (adulte), plus ou moins brun en-dessus, avec les bordures des plumes d'une teinte plus claire.*

Taille : 1 *mètre* 96 *cent. environ.*

Synonymie : Pelecanus Onocrotalus et Orientalis, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 915.

Onocrotatus, Briss. (1760), t. 6, p. 519.

Pelecanus Onocrotalus, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 569 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 882 ; — Mey. et Wolf, *Tasch.*

der Deuts. (1810), t. 2, p. 574; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 891; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XXV, p. 138, et *Faun. Fr.* (1828), p. 346; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 561; — Less. *Ornith.* (1831), p. 602; — Bruch. *Isis* (1832), p. 1108; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 60; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXIX; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 365; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXII.

Buff. *Pl. enl.* 87, *l'adulte;* 965, *le jeune.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 342, *le jeune.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 405.

Description. *Mâle en noces* : Blanc nuancé de rose clair, avec les plumes occipitales longues, effilées, en forme de huppe pendante, la région du jabot d'un jaune d'ocre et les rémiges noires; queue échancrée; bec gris bleuâtre au milieu, en dessus et en dessous dans sa moitié postérieure, le reste jaune, tirant sur le blanc vers l'extrémité, avec des bandes sur les côtés, les bords des mandibules et l'onglet rouges; partie nue de la face couleur de chair, avec le front tuméfié, formant une protubérance ovale d'un rouge de brique; poche gutturale jaune d'ocre, veiné de rouge bleuâtre; bas des jambes, tarses et doigts rosés, nuancés d'orange antérieurement et sur les articulations; iris rouge foncé de cire, avec des raies blanchâtres et la conjonctive saillante et d'un rouge orange.

Mâle en hiver : Sans protubérance au front; la face blanchâtre; l'iris brun, la conjonctive rouge de cire; la poche gutturale jaune clair, et les pieds rouge livide.

Au printemps la face devient rose, le front et le tour des yeux prennent une teinte de cire jaune; la poche gutturale jaunit et offre des rainures rougeâtres.

Femelle : Elle ressemble au mâle, mais elle est plus petite et a le bec plus court.

Jeunes de l'année : D'un cendré blanchâtre à la tête, au cou et en dessus du corps; d'un cendré foncé au dos, aux

scapulaires et aux couvertures alaires, avec les bordures d'une teinte plus claire ; rémiges noirâtres ; bec et partie nue des joues et de la gorge livides ; pieds brun cendré ; iris brun.

Historique. Le Pélican blanc est répandu dans les contrées orientales de l'Europe et dans le nord de l'Afrique ; est assez commun dans le sud de la Hongrie, sur les côtes de la Dalmatie, en Moldavie, en Crimée et en Grèce ; se montre accidentellement en France, en Italie et en Sicile.

Un jeune sujet, au rapport de M. Hollandre (*Faun. de la Moselle*, p. 191), a été tué le 4 octobre 1835 sur l'étang de Fourligny, département de la Moselle. A la fin de juin dernier (1849), plusieurs Pélicans ont été vus dans quelques points de la France. Un a été tué près de Guête et trois autres non loin de Libourne, département de la Gironde. Ces oiseaux fuyaient probablement le sol où ils vivent d'ordinaire, sol qui est en ce moment le théâtre de la guerre.

Le Pélican blanc niche à terre, dans le voisinage des eaux, principalement aux endroits couverts de roseaux. Sa ponte est de trois ou quatre œufs, d'un blanc pur, très-mat, à surface rude.

Grand diam., 10 cent. ; petit diam., 6 cent. 5 mill.

Il vit en société sur les lacs, les rivières, à l'embouchure des fleuves et sur les bords de la mer. Il se nourrit presque exclusivement de poissons, dont il emplit sa poche gutturale, qui est très-extensible, et qui pend alors d'une manière prodigieuse. Pour digérer, il se tient sur le rivage, avec le cou renversé et la tête appuyée sur le dos ; lorsque sa poche est trop pleine, il la vide et semble en contempler le contenu, qu'il ne tarde pas à reprendre.

Il vole et nage avec une grande facilité, quoiqu'il soit de grande taille. Il émigre, en très-grandes bandes, à l'approche de l'hiver, et un grand nombre passe cette saison, au dire de M. Nordmann, dans les golfes et les baies qui se trouvent le long des côtes de l'Abasie, de la Mingrelie et de l'Asie-Mineure.

Le Pélican vit et s'apprivoise à l'état domestique. Quoique piscivore, il se contente assez bien de viande cuite et de pain, lorsque le poisson manque. Il ne refuse même pas les petits mammifères.

Sa chair est rebutante à cause de l'odeur forte qu'elle exhale.

Observations. La taille de cette espèce est très-variable ; des individus d'Afrique m'ont paru plus grands que d'autres d'Europe. Toutefois, M. Nordmann dit qu'il en a vu, dans le lieu qu'il habite, qui ne le cédaient pas en grandeur au *Pelecanus crispus*.

444. PÉLICAN CRÉPU. — PELECANUS CRISPUS.

Diagnose : *Œil situé au milieu d'un petit espace nu ; plumage généralement blanc argentin avec les pennes de l'occiput lâches, soyeuses et un peu contournées.*

Taille : Près de 2 mètres.

Synonymie Pelecanus crispus, Bruch. *Isis* (1832), p. 1109 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 60 ; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 561 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXIX ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 365 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXII.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 406.

Vulgairement : Pélican frisé.

Description. *Mâle* : Tête et cou d'un blanc gris argentin, avec les plumes du vertex et de l'occiput allongées, soyeuses, très-lâches et contournées, formant une espèce de touffe : plumes au dos, scapulaires et couvertures alaires longues et blanches, avec leur tige noirâtre ; rémiges primaires grises à leur base et noires dans le reste de leur étendue ; rémiges secondaires blanches et grises à leur extrémité ; rectrices d'un blanc argentin, avec les baguettes noires ; bec gris en dessus, maculé de bleu et de rouge ; partie nue des paupières et les lorums d'un rouge jaunâtre et bleuâtre près du bec ; poche gutturale jaune orange, veinée de gris et de rougeâtre, et marquée, de chaque côté, d'une grande tache d'un cendré clair ; pieds cendrés ; iris jaune clair.

Femelle : Elle ressemble au mâle ; de taille plus petite.

Jeunes de l'année : D'un gris varié de brun cendré, sans touffe à la tête, avec la poche gutturale cendrée et ondée de jaunâtre.

Historique. Il habite les mêmes localités que le Pélican blanc, avec lequel il a été confondu pendant longtemps ; il est plus rare que celui-ci.

Il niche, comme lui, dans les endroits couverts de roseaux ; ses œufs sont également au nombre de trois ou quatre et d'un blanc pur.

IV.e DIVISION.

PALMIPÈDES LAMELLIROSTRES. — NATATORES LAMELLIROSTRES.

Jambes un peu en dehors de l'équilibre du corps chez la plupart des espèces ; tarses courts, comprimés ; pouce petit, libre, pinné dans un très-grand nombre ; ailes médiocres ; bec large, épais, déprimé, recouvert d'une peau molle, et régulièrement garni, sur les bords, de nombreuses dents ou de lamelles.

Les oiseaux qui font partie de cette division marchent péniblement, leurs jambes n'étant pas tout à fait à l'équilibre du corps. Les uns sont assez bons voiliers et fournissent, en volant, de fort longues traites ; les autres ont un vol lourd et peu soutenu. Tous nagent avec grâce et facilité, et la plupart sont d'excellents plongeurs.

Cette division comprend une seule et très-grande famille.

FAMILLE XXXVII.

CANARDS. — *ANATIDÆ.*

Synonymie : SERRIROSTRES, Dumér. (1806).
LAMELLOSO-DENTATI, Illig. (1811).
DERMORHYNCHI, Vieill. (1806).
LAMELLIROSTRES, G. Cuv. (1817) ; — Less. (1831).
ANATIDAE, Ch. Bonap. (1838) ; — Schinz (1840).

CARACTÈRES. Bec déprimé ou arrondi, dentelé en scie ou en lames, onguiculé à son extrémité, et couvert d'un épiderme ou peau molle dans toute son étendue ; doigts antérieurs entièrement palmés, pouce petit, souvent pinné ; ailes en général médiocres et étroites ; queue ordinairement conique ou arrondie.

Observations. Cette famille est très-naturelle ; elle comprend toutes les espèces des genres *Anas* et *Mergus*, de Linné. La simple inspection du bec la fait facilement distinguer des autres palmipèdes.

En raison de quelques dispositions organiques, particulières à certaines espèces, et des différences de mœurs qui en sont pour ainsi dire les conséquences, le prince Ch. Bonaparte a divisé cette famille en cinq sous-familles, sous les noms de *Cygninæ*, *Anserinæ*, *Anatinæ*, *Fuligulinæ* et *Merginæ*. La première comprend, pour quelques auteurs, deux genres ; la seconde quatre ; la troisième dix ; la quatrième onze et la cinquième deux. En tout vingt-neuf genres !... fondés sur des caractères le plus souvent de peu d'importance ou difficiles à saisir.

Pour certains ornithologistes, ces cinq sous-familles ne sont que des coupes génériques, que j'admets avec eux.

GENRE CXXI.

OIE. — ANSER.

(Type de la sous-famille des *Anserinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : Cygnus, Linn. (1735).
Anas, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — G. Cuv. (1797) ; — Dumér. (1808) ; — Temm. (1815 et 1820).
Anser, Briss. (1760) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Vieill. (1816) ; — G. Cuv. (1817) ; — Less. (1831) ; — Temm. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).
Chen, Anser, Bernicla et Chenalopex, Ch. Bonap. (1838).
Anser et Chenalopex, Keys. et Blas. (1840).

Caractères. Bec de la longueur de la tête, ou plus court, conique, plus haut que large et renflé à sa base ; mandibules garnies de dentelures coniques et pointues, formées par l'extrémité des lames transversales, l'inférieure plus étroite que la supérieure, narines médianes, latérales et amples ; cuisses situées à l'équilibre du corps ; tarses gros et allongés ; doigts de longueur moyenne ; pouce libre et élevé ; ongles courts, fasculaires et obtus ; ailes médiocres, simples ou armées ; première et deuxième rémiges les plus longues ; queue

à seize ou dix-huit pennes ; lorums emplumés ; cou de longueur moyenne ; trachée-artère sans replis et sans renflement à sa partie inférieure.

Considérations générales. Les Oies d'Europe sont des oiseaux migrateurs, qui habitent le nord en été, et les contrées tempérées et chaudes en hiver.

Elles se plaisent dans les prairies, les champs ensemencés et sur les bords des eaux ; vivent et voyagent par troupes. Quand elles sont en grandes bandes, elles forment, dans leurs migrations, un triangle, en se plaçant sur deux lignes, et simulent une espèce de V renversé. Lorsque la troupe est peu nombreuse, les individus qui la composent se tiennent sur une seule ligne. Elles annoncent leur présence dans les airs en faisant entendre de fort loin une voix forte et sonore. A terre ou sur l'eau, elles ont l'œil sans cesse au guet, tant elles sont craintives et défiantes ; un rien les inquiète ou les fait fuir en poussant un grand cri d'alarme.

Leur nourriture consiste principalement en herbages et en graines.

Elles sont polygames : les petits naissent couverts de duvet épais, quittent le nid aussitôt nés et suivent leur mère.

Le mâle et la femelle se ressemblent : cette dernière est seulement un peu plus petite. Les jeunes ont des teintes qui les font distinguer.

La mue paraît double dans presque toutes les espèces.

Observations. 1.° Les Oies, longtemps confondues avec les Cygnes et les Canards, forment, pour la plupart des ornithologistes de nos jours, un genre parfaitement distinct, que quelques auteurs ont subdivisé en plusieurs autres genres. Je me rangerai à l'avis du plus grand nombre des naturalistes, et ne comprendrai les Oies que dans une seule section générique. Seulement, pour conserver les affinités que telles et telles espèces présentent entre elles, j'établirai des groupes correspondant à quelques-uns des genres proposés par des auteurs contemporains.

2.° On admet généralement dix espèces européennes d'Oies. Le comte de Keyserling et le professeur Blasius indiquent, outre ces espèces, les *Anas Guineensis*, *Canadensis* et *Gambensis*, de Brisson. Comme ces Oies vivent et se reproduisent en France et dans beaucoup d'autres pays à l'état de domesticité, il serait fort possible que les sujets capturés fussent des échappés des jardins et des ménageries ou on en élève. Dans cette incertitude, je crois ne pas devoir les admettre. Toutefois, je ferai observer que l'*Anas* ou *Anser Guineensis Cygnoides*, Pall.), espèce de la Chine et de la Mongolie, arriverait jusqu'à la mer Caspienne, d'après les observations de l'illustre naturaliste Pallas.

1.° OIES PROPREMENT DITES. — ANSER (Auct.)

Bec très-élevé à la base, de la longueur de la tête; les lamelles qui en garnissent les bords apparentes à l'extérieur.

445. OIE CENDRÉE. — ANSER FERUS.

Diagnose : *Bec unicolore; ailes atteignant à peine l'extrémité de la queue, avec le bord cendré blanchâtre; les trois rectrices les plus latérales entièrement blanches, les autres brunes et terminées de blanc.*

Taille : 80 *cent. environ.*

Synonymie : Anas anser ferus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 197; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 818.
Anas Anser, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 510; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 841.
Anser cinereus, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 552; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXIII, p. 313, et *Faun. Fr.* (1828), p. 361; — Less. *Ornith.* (1831), p. 628; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 55; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXIII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), p. 400; — Schleg. *Revue* (1844), p. CIX.
Anser ferus, Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 517.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 358 et 359.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 347.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 62, f. 3.
Vulgairement : Oie première.
Ogeon *de nos campagnards.*

Description. *Mâle en hiver :* Tête et cou d'un cendré roussâtre, avec le front blanchâtre et les bordures des plumes légèrement grisâtres; haut du dos et les scapulaires d'un cendré brun, ondés transversalement de blanchâtre; milieu et bas du dos, sus-caudales médianes d'un cendré bleuâtre, sus-caudales latérales blanches; poitrine cendrée et ondée de

blanchâtre sur les côtés ; abdomen et sous-caudales blancs, quelquefois avec des plumes noires ; flancs d'un cendré brun, ondés de grisâtre ; petites couvertures alaires d'un cendré bleuâtre, bordées de blanchâtre, les autres semblables aux scapulaires ; rémiges primaires noires, nuancées de cendré, avec les baguettes blanches, les secondaires noires, bordées de blanc ; rectrices médianes d'un brun cendré, bordées et terminées de blanc, les deux plus externes entièrement de cette dernière couleur, les autres brunes et blanches, plus ou moins lavées de cendré bleuâtre ; bec jaune orange, avec l'onglet blanchâtre ; bord libre des paupières jaune rougeâtre ; pieds rouge livide tirant sur le jaune ; iris brun foncé.

Femelle : Elle ressemble au mâle ; seulement elle est moins forte et d'un cendré plus clair en dessus. L'un et l'autre me sont inconnus sous leur robe d'été.

Jeunes avant la première mue : Ils me sont également inconnus.

Historique. L'Oie cendrée habite principalement les contrées orientales de l'Europe. Elle est de passage annuel en France. Nous l'y voyons, dans le nord, à l'approche des gelées et immédiatement après l'hiver. On dit qu'elle se reproduit en Angleterre, en Allemagne, en Danemarck et en Russie. Elle niche parmi les herbes et les joncs. Sa ponte est de huit à douze œufs quelquefois de quatorze, d'un blanc jaunâtre, sans taches.

Grand diam., 8 cent. ; petit diam., 6 cent.

Cette espèce, qui est la souche de notre Oie domestique, se plaît sur les plages et dans les marais. Durant ses voyages elle paraît préférer les bords de la mer.

146. OIE VULGAIRE. — ANSER SYLVESTRIS.

Diagnose : *Bec comprimé à la base, effilé vers son extrémité, de deux couleurs ; ailes dépassant sensiblement l'extrémité de la queue, avec le bord cendré brun ; rectrices brunes et bordées de blanc.*

Taille : 75 *cent.*

Synonymie : Anser sylvestris, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6. p. 265.

Anas segetum, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 512; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 843; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 820.

Anser segetum, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 554; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXIII, p. 242, et *Faun. Fr.* (1828), p. 362; — Less. *Ornith.* (1831), p. 628; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 55; — Keys et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXX; — Temm. *lib. cit.* 4.e part. (1840), p. 517; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 401; — Schleg. *Revue* (1844), p. CIX.

Buff. *Pl. enl.* 985.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 360.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 62, f. 4.

Vulgairement : Oie sauvage, Oie des moissons.

Ogeon sauvage *de nos campagnards.*

Description. *Mâle en hiver :* Tête, haut du cou d'un cendré brun roussâtre, plus foncé au vertex; bas du cou cendré roussâtre; dessus du corps cendré brun, ondé de cendré roussâtre, de cendré blanchâtre, et les scapulaires les plus longues bordées de blanc; croupion d'un brun noirâtre; milieu de la poitrine et de l'abdomen d'un cendré clair; bas-ventre et sous-caudales d'un blanc pur; côtés de la poitrine et flancs d'un cendré brunâtre, ondé de roussâtre; petites et moyennes couvertures alaires d'un cendré bleuâtre et bordées de blanc; les deux premières rémiges également d'un cendré bleuâtre en dehors, et noires en dedans; les autres entièrement noires; rectrices d'un brun noir, liserées et terminées de blanc; bec noir à sa base et à l'onglet, jaune orange au milieu; bord libre des paupières gris noirâtre; pieds d'un rouge orange; iris brun foncé.

Femelle : Elle ressemble au mâle, mais elle est sensiblement plus petite et a les teintes moins pures. L'un et l'autre me sont inconnus sous leur plumage d'été.

Jeunes de l'année : D'un cendré brun clair, avec la tête, le cou d'un roux jaunâtre terne, et des plumes blanches à la base du bec.

Historique. L'Oie vulgaire habite les régions arctiques et hiverne dans les contrées tempérées ; elle est de passage annuel en France.

Elle se montre, dans nos départements du nord, en automne, en hiver et au printemps, toujours en bandes nombreuses qui font de grands dégâts dans nos champs de colza, lorsqu'elles s'y arrêtent. On la voit communément, l'hiver, dans les Basses-Pyrénées, et en moins grand nombre que la précédente, dans le département du Gard.

Elle se reproduit fort avant dans le nord ; niche dans les marais ; pond dix à douze œufs blancs, sans taches.

Grand diam., 8 cent. 3 mill. ; petit diam., 5 cent. 7 à 8 mill.

Elle a les mêmes mœurs que l'Oie cendrée et ne paraît pas longer les bords de la mer, comme celle-ci, dans ses migrations.

447. OIE A BEC COURT. — ANSER BRACHYRHYNCHUS.

Diagnose : *Bec court, de deux couleurs ; bord de l'aile cendré bleuâtre ; rectices latérales plus ou moins cendrées à leur base, le reste blanc.*

Taille : 65 *cent.*

Synonymie : Anser brachyrhynchus, Baillon, *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville* (1833) ; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 520 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 401 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CX.

Description. *Mâle en hiver :* Tête et haut du cou bruns ; bas du cou d'un cendré roux ; dessus du corps d'un brun cendré, ondé de blanchâtre, avec les scapulaires les plus longues bordées de blanc ; sus-caudales les plus grandes blanches, les autres noirâtres ; poitrine, partie supérieure de l'abdomen d'un cendré blanchâtre ; bas-ventre, sous-caudales, d'un blanc pur ; flancs bruns, ondés de blanchâtre ; petites et moyennes couvertures alaires d'un cendré bleuâtre et bordées de blanc ; les deux premières rémiges également d'un cendré bleuâtre, les autres noires ; rectrices de cette

dernière couleur ; bec pourpre entre les narines et l'onglet, celui-ci et la base du bec noirs ; pieds rouges ; iris brun.

Femelle en hiver : Un peu plus petite, tête et corps moins bruns ; bec plus court.

Au printemps, les bordures des plumes deviennent rousses, la tête prend une nuance bleuâtre ; le bec une teinte rose derrière l'onglet jusqu'aux narines, et les pieds une teinte à peu près semblable.

Jeunes avant la première mue : Ils me sont inconnus.

Historique. Cette espèce habite le nord de l'Europe orientale et passe irrégulièrement en France.

Elle n'est guère bien connue que depuis une quinzaine d'années ; jusqu'alors elle avait été confondue avec l'Oie vulgaire.

On en a tué quelques-unes en 1829, 1830 et 1838 aux environs d'Abbeville. M. Deméezemacker possède la dépouille d'un individu qui lui a été apporté, avec des Oies vulgaires, il y a plus de vingt ans. Depuis cette époque, il s'en est procuré plusieurs sur le marché de Dunkerque, et je lui dois celles que je possède. M. de Lamotte en a qui vivent, dans sa maison de campagne, avec des Oies sauvages, des Oies cendrées et des Oies rieuses. Elles ne se mêlent jamais avec celles-ci, font constamment bande à part. Elles y ont couvé en 1841.

Les œufs pondus en captivité sont blancs, sans taches, et ressemblent à ceux de l'Oie vulgaire.

Grand diam., 8 cent. 5 mill. ; petit diam., 5 cent. 6 mill.

Observations. L'Oie à bec court ressemble beaucoup à l'Oie vulgaire ; elle n'en diffère essentiellement que par le bec plus court et la teinte pourpre ou rose du bec. Ne serait-ce pas l'espèce désignée sous le nom de *A. brevirostris*, par M. Thienemann ? L'*A. rufescens*, de M. Brehm, n'en serait-il pas le jeune individu ?

M. Temminck présume que l'*Ans. medius*, de Meyer, appartient à l'espèce de cet article.

148. OIE RIEUSE. — ANSER ALBIFRONS.

Diagnose : *Bec petit ; front plus ou moins blanc ; bord de l'aile cendré ; rectrices latérales brunes et terminées de blanc.*

Taille : 70 cent.

Synonymie : ANSER SEPTENTRIONALIS SYLVESTRIS, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 269.

ANAS ALBIFRONS, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 509; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 842; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1825), t. 2, p. 821.

ANSER ALBIFRONS, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 555; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXIII, p. 337, et *Faun. Fr.* (1828), p. 363; — Less. *Ornith.* (1831), p. 628; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 55; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXIII; — Temm. *lib. cit.* 4.e part. (1840), p. 518; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 400; — Schleg. *Revue* (1844), p. CX.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 266.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 289.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 63, f. 1.

Vulgairement : Oie à front blanc.

DESCRIPTION. *Mâle en automne:* Tête, cou d'un brun cendré, nuancé de roussâtre, avec tout le front et une partie des joues blancs, entourés d'une bande brun noirâtre; dessus du corps d'un brun cendré terne, ondé de blanc roussâtre; sus-caudales, les plus grandes, blanches, les autres noirâtres; dessous du corps d'un gris cendré blanchâtre, varié de taches et de larges bandes transversales noires au bas de la poitrine, à la partie antérieure de l'abdomen et aux flancs; bas-ventre et sous-caudales d'un blanc pur; petites couvertures alaires d'un brun terne, faiblement bordées de roussâtre, les moyennes d'un cendré bleuâtre, terminées de blanc; rémiges primaires d'un cendré bleuâtre dans une grande partie de leur étendue, noirâtres vers leur extrémité; les secondaires d'un noir profond; queue noirâtre, avec les pennes bordées et terminées de blanc; bec jaune orange autour des narines, sur la partie moyenne de la mandibule supérieure et les bords de l'inférieure, avec le reste d'une teinte lie de vin et l'onglet blanchâtre; bord libre des paupières brunâtre; pieds de couleur orange et ongles blancs; iris brun foncé.

Femelle en automne : Un peu plus petite ; moins de blanc au front et aux joues ; teintes plus claires sur le corps et moins de noir en dessous.

Mâle et femelle en été : Ils me sont inconnus. M. Temminck soupçonne qu'ils ont alors la poitrine et l'abdomen d'un noir profond ; ses soupçons pourraient bien être fondés.

Jeunes de l'année avant la mue : Couleurs plus sombres; point de taches ni de bandes noires sur les parties inférieures du corps ; celles-ci d'une teinte générale brunâtre, nuancée de cendré ; quelques plumes blanches au front et aux joues.

Nota. Je ne suis pas de l'avis de M. Temminck, lorsqu'il avance que cette espèce a les parties inférieures entièrement blanches au milieu de l'hiver. Tous les sujets adultes que l'on m'a apportés dans cette saison les avaient plus ou moins ondulées de noir. Il n'y avait que les jeunes sujets qui fussent sans noir.

Historique. L'Oie rieuse habite le nord des Deux-Mondes : est de passage périodique en France et dans d'autres contrées tempérées.

Nous la voyons, dans nos contrées, en décembre, janvier et février, toujours en grandes bandes, qui se rabattent au milieu des champs cultivés et y font de grands dégâts. C'est l'espèce que l'on rencontre le plus souvent aux environs de Lille. Elle apparaît aussi en grandes troupes en Anjou, en Lorraine et dans les Basses-Pyrénées.

Elle niche dans les marais. Sa ponte est de neuf à douze œufs, d'un blanc sale, sans taches.

Grand diam., 8 cent. ; petit diam., 5 cent. 8 mill.

L'Oie rieuse vit et se propage dans les basses-cours ; mais il faut avoir le soin de lui amputer l'extrémité d'une aile. Elle se nourrit comme les Oies domestiques, de graines et de verdures. Sa chair est assez bonne.

449. OIE NAINE ? — ANSER TEMMINCKII (1).

DIAGNOSE : *Bec très-petit, avec l'onglet noir ; rémiges primaires grises, à pointe noire et à baguette blanche ; les secondaires noirâtres ; rectrices aussi noirâtres, bordées et terminées de blanc.*

Taille : 54 cent. environ.

(1) Espèce très-douteuse.

Synonymie : Anser Temminckii. Boie, *Isis* (1822), p. 882; — Schleg. *Revue* (1844), p. CX.

Anser Albifrons, *jeune sujet*, Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 519.

Description. *Sujet sans indication de sexe* : Dessus de la tête et du cou d'un gris foncé; manteau et scapulaires d'un cendré foncé; bas du dos gris noirâtre; sus-caudales supérieures d'une teinte plus claire, les inférieures blanches; joues, devant et côtés du cou d'un cendré clair; poitrine et côtés d'un brun cendré, avec quelques plumes bordées de roux jaunâtre; milieu de l'abdomen blanchâtre, marqué de taches d'un cendré noirâtre; couvertures alaires d'un cendré foncé comme le manteau; les plus grandes couvertures terminées de blanc, ce qui forme une tache blanche sur l'aile, les autres bordées de cendré clair; rémiges primaires grises, à pointe noire et à baguette blanche; les secondaires noirâtres; queue d'un gris noirâtre, bordée et terminée de blanc; bec jaunâtre, avec l'onglet noir; pieds d'un orange terne.

Historique. L'habitat et la propagation de cette Oie ne sont pas connus.

Elle a été observée, à l'époque des émigrations d'automne, dans l'Europe centrale et orientale.

Observations. M. Temminck considère les Oies naines comme de jeunes individus provenant de couvées tardives d'Oies rieuses, qui seraient dans la nécessité d'opérer leur migration avant d'avoir pu accomplir leur mue. Avant et depuis lui, Naumann, Meyer et Brehm ont considéré ces Oies comme formant une espèce parfaitement distincte qu'ils désignent, d'après M. Schlegel, le premier sous le nom d'*Ans. minutus*, le second sous celui d'*Ans. medius*, et le troisième sous celui d'*Ans. cineraceus*. Je n'indique cet oiseau, qui m'est inconnu, que d'après ces auteurs.

450. OIE HYPERBORÉE. — ANSER HYPERBOREUS.

(Type du genre *Chen*, Boie, Ch. Bonap.)

DIAGNOSE : *Front très-élevé ; partie latérale du bec coupée de chaque côté par des sillons longitudinaux et des dentelures (Temm.)*
Taille : 72 *cent. environ.*

Synonymie : ANSER NIVEUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 288, *adulte*, et *A. Sylvestris Freti Hudsonis*, p. 275 *jeune*; —Mey. et *Tasch. der Deuts.* (1806), t. 2, p. 551.
ANAS HYPERBOREA, Gmel. *Syst.* (1788), t. 2, p. 504, et *Anas Cerulescens*, p. 513 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 837 et 836 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 816.
ANSER HYPERBOREUS, Vieill. *Dict.* (1818), t. XXIII, p. 318 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 628 ; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 516; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXIII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 401; — Schleg. *Revue* (1844), p. CIX.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 346.
Vulgairement : Oie de neige, Oie des Esquimaux.

DESCRIPTION. *Mâle et femelle adultes :* D'un blanc pur, avec le front d'un roux de rouille et la moitié postérieure des rémiges noire ; bec rouge dessus, blanchâtre dessous, avec l'onglet bleu ; bord libre des paupières rouge vif ; pieds jaunâtres ; iris gris brun.

Jeunes avant la première mue : Entièrement d'un gris brun bleuâtre, avec la moitié des rémiges noirâtre.

Après la mue : Tête et une partie du cou blancs ; bas du cou, dos et poitrine brun cendré violet, avec l'extrémité des plumes d'un brun clair ; abdomen blanchâtre, varié de brun; couvertures alaires cendré pâle ; rémiges noires, les secondaires, bordées de bleu clair ; bec rougeâtre et noirâtre sur les côtés ; pieds bruns.

Historique. L'Oie hyperborée habite les régions arctiques. On la voit accidentellement en Europe.

M. de Selys-Longchamps dit qu'on la rencontre souvent en Grèce et sur la mer Noire. Comme on ne la voit pas à Saint-Pétersbourg, tandis qu'elle se trouve au Japon et en Crimée, notre savant correspondant suppose qu'elle vient dans cette dernière localité du nord de l'Asie.

Un sujet semi-adulte a été tué dans l'hiver de 1829, près d'Arles, et envoyé à M. Crespon, de Nîmes.

M. Oursel, du Hâvre, a reçu de Londres un individu adulte et empaillé qu'on lui a dit avoir été tiré en Angleterre. Mais M. Hardy, qui a eu occasion de voir cette dépouille, qu'il a examinée avec la plus grande attention, pense qu'elle n'a pas été montée fraîche et que l'oiseau pourrait bien ne pas avoir été capturé dans ce royaume.

L'Oie hyperborée niche en Sibérie et dans les régions polaires de l'Amérique. Ses œufs, d'après Richardson, sont ovales, un peu plus grands que ceux du Canard Eider et d'un blanc jaunâtre.

Ses mœurs sont inconnues. Elle se nourrit, dit-on, de pousses de joncs, de racines d'herbes aquatiques et d'insectes.

2.° BERNACHES. — BERNICLA (Stephens).

Bec court, menu, comme tronqué, sans lamelles apparentes à l'extérieur.

451. OIE BERNACHE. — ANSER ERYTHROPUS.

Diagnose : *Bec et pieds noirs ; front et joues blancs; le reste de la tête et du cou plus ou moins noir.*

Taille : 63 *cent. environ.*

Synonymie : Anas erythropus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 197 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 512 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 843.

Bernicla, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 300.

Anser leucopsis, Bechst. d'après Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 557 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXIII, p. 329, et *Faun. Fr.* (1828), p. 363 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXIII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 402 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXI.

Anas leucopsis, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 823, et *Anser leucopsis*, 4.e part. p. 520.

Buff. *Pl. enl.* 855.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 362.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 350.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 63, f. 2.
Vulgairement : Oie nonnette.

Description. *Mâle en automne et au printemps :* Front, joues, gorge d'un blanc plus ou moins pur ; lorums, milieu du vertex, occiput, nuque, cou, haut de la poitrine, d'un beau noir lustré ; plumes du dos, scapulaires et couvertures alaires d'un gris cendré, terminées de blanc, avec une large bande transversale noire vers le bout ; croupion, une partie des sus-caudales noirâtres, l'autre partie blanche ; dessous du corps et sous-caudales d'un blanc grisâtre ondé de brunâtre ; rémiges et queue noires ; bec et pieds de cette dernière couleur ; bord libre des paupières et iris brun noirâtre.

Femelle : Ne diffère du mâle que par une taille plus petite.

Jeunes de l'année avant la première mue : Teintes générales moins pures ; quelques points noirâtres au front ; une large bande de petites taches de même couleur entre le bec et l'œil ; plumes du dos terminées de roussâtre ; flancs d'un cendré brun foncé ; bec et pieds d'un brun noirâtre.

Le petit à la sortie de l'œuf est couvert de duvet gris de souris en dessus et à la poitrine, gris blanchâtre à la face antérieure du cou et à l'abdomen.

Nota. Si j'en juge par une femelle vivant en domesticité, le plumage de cette espèce est le même à toutes les saisons.

Historique. La Bernache habite les contrées les plus froides des deux continents ; est de passage en France et dans d'autres pays tempérés.

Nous la voyons dans le nord en novembre, décembre et janvier, surtout dans les hivers rigoureux ; elle y repasse dans le mois de mars. Elle n'apparaît qu'accidentellement dans nos contrées méridionales.

Elle se reproduit dans les régions arctiques des Deux-Mondes. Des œufs, pondus par des femelles vivant à l'état de domesticité et que je possède, sont d'un blanc jaune ou légèrement verdâtre.

Grand diam., 7 cent ; petit diam., 5 cent.

Cette espèce recherche les embouchures des fleuves. Sa nourriture consiste principalement en graines, en racines et en plantes aquatiques.

On ne la voit qu'isolément ou en petites troupes durant ses migrations. Elle paraît alors s'arrêter de préférence dans les marais salants. On la tue de temps en temps dans les marais d'eau douce des environs de Lille et de Douai.

On la réduit facilement à l'état de domesticité. Elle se propage, ainsi que l'Oie rieuse, dans une maison de campagne près de cette dernière ville. C'est de là que j'ai obtenu les œufs que je possède.

J'ai nourri une femelle pendant longtemps avec d'autres oiseaux. Elle avait les mœurs douces et paisibles et se contentait de tout ce que l'on donnait aux poules. Elle nous suivait comme un chien, même dans la rue, sans s'inquiéter des passants, et se couchait pour se laisser caresser.

La chair de cette espèce est d'un très-bon goût.

452. OIE CRAVANT. — ANSER BERNICLA.

Diagnose : *Bec et pieds noirs ; tête, cou aussi noirs, avec quelques plumes blanches ou cendrées sur les côtés du cou.*

Taille : 18 *cent. environ.*

Synonymie : Anas Bernicla, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 198 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 513 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 844 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 824.

Brenta, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 304.

Anser torquatus, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 558 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXIII, p. 333, et *Faun. Fr.* (1828), p. 364.

Anser Brenta, Pallas, d'après Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXIII ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXI.

Bernicla Brenta, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 56.

Anser Bernicla, Temm. *lib. cit.* 4.e part. (1840), p. 522 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 402.

Buff. *Pl. enl.* 342, figure mal coloriée.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 363.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 351.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl 63, f. 3.

Description. *Mâle en hiver* : Tête, cou, haut de la poitrine noirs, avec un espace maculé de blanc de chaque côté du cou, formant un quart de collier; plumes du dos, scapulaires, couvertures alaires, d'un gris brunâtre, bordées d'une teinte plus claire; plumes du milieu de la poitrine, du haut de l'abdomen, des flancs brunâtres et terminées de cendré; bas-ventre, sous-caudales d'un blanc pur; rémiges brunes; rectrices noires; bec et pieds de cette dernière couleur; iris noir.

Femelle : Plus petite que le mâle, avec les parties inférieures moins foncées en couleur.

Jeunes avant la première mue : Plus petits que les adultes; tête, cou, haut de la poitrine d'un cendré noirâtre, sans espace maculé de blanc au cou, les taches seulement indiquées par du grisâtre; plumes dorsales terminées de brun roussâtre; dessous du corps, excepté le bas-ventre et les sous-caudales, d'un cendré brun, marqué faiblement de grisâtre; ces dernières parties blanches; moyennes couvertures des ailes et rémiges secondaires terminées de blanchâtre.

Historique. L'Oie Cravant habite, comme la Bernache, les régions arctiques du globe; se fait voir périodiquement en France et dans d'autres pays tempérés, à l'approche des frimats.

Nous la voyons dans nos départements septentrionaux aux mêmes époques que la Bernache; mais elle y passe en moins grand nombre, et presque toujours sur les bords de la mer. Elle se montre sur les côtes de Dunkerque, en automne et en hiver, par le vent du nord, et au printemps, par le vent d'est. Ses apparitions dans le midi de la France sont beaucoup plus rares.

Elle niche sur les bords des eaux. Ses œufs sont d'un blanc pur ou roussâtre, sans taches, de la grosseur de ceux de la Bernache ou un peu plus gros.

Grand diam., 7 à 8 cent.; petit diam., 5 cent. 5 mill.

L'Oie Cravant paraît être plus aquatique que les espèces précédentes : on la voit nager des journées entières.

Elle s'apprivoise facilement; vit également très-bien dans l'état de domesticité et s'y propage.

Sa chair est aussi très-bonne.

453. OIE A COU ROUX. — ANSER RUFICOLLIS.

Diagnose : *Bec brun, avec l'onglet noir, très-petit ; pieds et queue noirs ; un ceinturon blanc à la poitrine.*

Taille : 69 *cent. environ.*

Synonymie : Anas ruficollis, Pall. d'après Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 511 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p 841 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 826.

Anser ruficollis, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 561 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXIII, p. 333, et *Faun. Fr.* (1828), p. 364 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXIII ; — Temm. *lib. cit.* 4.e part. (1840), p. 522 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 403 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXI.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 351.

Vulgairement : Oie à cou roux.

Description. *Mâle :* Dessus de la tête, du cou et du corps d'un noir profond, avec quelques plumes blanches au front ; les côtés du croupion et les sus-caudales d'un blanc pur ; gorge noire, cette couleur descendant en pointe sur les côtés du cou jusqu'à la partie moyenne, et séparée de celle de la nuque par du blanc, qui, de la tempe, s'étend jusque vers la partie inférieure du cou ; devant et bas des côtés du cou, haut de la poitrine d'un beau roux rougeâtre, suivi d'un ceinturon blanc qui s'étend jusqu'au dos ; haut de l'abdomen et flancs noirs ; bas-ventre, sous-caudales d'un blanc pur ; espace entre le bec et l'œil également blanc ; ailes et queue noires, avec une large bordure blanchâtre à l'extrémité des couvertures alaires ; bec brun, avec l'onglet noir ; bord libre des paupières et pieds noirs ; iris brun jaunâtre.

Femelle : Plus petite que le mâle ; sans taches blanches au front ; noir de la gorge moins étendu ; roux du cou et de la poitrine moins vif ; ceinturon blanc, rayé irrégulièrement de noir.

Jeunes de l'année : Ils me sont inconnus. On dit qu'ils diffèrent sensiblement des adultes.

Historique. L'Oie à cou roux a pour patrie le nord-ouest de l'Asie. Elle est commune dans les parages de la mer Caspienne, et s'avance quelquefois jusqu'à la mer Noire. On la voit accidentellement en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas et en Allemagne.

M. de Lamotte possède un sujet qui a été tiré près de Strasbourg; M. de Lafresnaye en a trouvé un sur le marché de Caen; un autre sujet, tué dans les environs de la même ville, fait partie du cabinet du docteur Lesauvage, d'après ce que m'écrit M. Gerbe, et tout récemment on vient encore d'en capturer un en Angleterre, près de Newcastle.

Propagation, mœurs et régime inconnus.

3.e OIES-RENARDS. — CHENALOPEX (Stephens).

Bec presque cylindrique ; poignet de l'aile armé d'un fort éperon corné.

454. OIE ÉGYPTIENNE. — ANSER ÆGYPTIACUS.

DIAGNOSE : *Bec et pieds rougeâtres ; tour des yeux roux ; queue noire.*

Taille : 65 *à* 68 *cent.*

Synonymie : ANAS ÆGYPTIACA, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 197; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 512; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 840.

ANSER ÆGYPTIACUS, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 284; — Temm. *Man.* 2.e édit. 4.e part. (1840), p. 523; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXI.

ANSER VARIUS, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 562; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXIII, p. 335; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. LXXXIV.

CHENALOPEX ÆGYPTIACA, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 56; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXIV.

Buff. *Pl. enl.* 379, 982 et 983.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 353.

Vulgairement : Oie d'Égypte.

Description. *Mâle :* Tête, cou d'un blanc tirant un peu sur l'isabelle, avec le devant du front et des joues, la région orbitaire, l'espace entre celle-ci et le bec d'un marron pur, la nuque et un large collier au bas du cou d'un brun roux; haut du dos marron clair, avec des raies transversales, vermiculées, noirâtres; milieu du dos et scapulaires les moins longues, d'un brun rougeâtre, marqués de fines raies transversales, en zigzag, brunes et grises; scapulaires, les plus grandes, d'un marron doré; sus-caudales noires; poitrine, flancs d'un isabelle jaunâtre, traversé de fines raies en zigzags brunes, avec un large plastron marron pur au bas de la première région; milieu de l'abdomen d'un blanc roussâtre; sous-caudales roux clair; petites et moyennes couvertures alaires d'un blanc pur, les dernières traversées d'une bande noire; grandes rémiges noires; rémiges secondaires d'un vert métallique à reflets pourpres; queue noire; bec rougeâtre à bords et onglet noirs; pieds rougeâtres; iris orange.

Femelle : Teintes un peu moins pures; tête plus petite, cou plus mince; front blanc roussâtre.

Jeunes avant la première mue : Tête, dessus et côtés du cou variés de brun et de roux; bas du cou et dos, roussâtres, marqués de fines raies transversales en zigzags; scapulaires d'un brun roux, traversées de zigzags bruns; région du croupion noire, bordée de gris; sus-caudales noires; gorge blanche, variée de roux; plumes du milieu du cou brunes, avec des bordures rousses; poitrine roussâtre, traversée de nombreux zigzags d'un brun roux; abdomen gris roux, avec les flancs barrés de zigzags noirâtres; sous-caudales rousses; petites couvertures alaires d'un cendré blanchâtre; les moyennes d'un cendré brun; rémiges noires, et queue noirâtre; bec et pieds rouge livide, avec l'onglet du bec noir de corne; iris jaune vert roussâtre.

Historique. L'Oie d'Égypte habite l'Afrique; passe régulièrement chaque année en Grèce, sur la mer Noire, et se montre accidentellement en France, en Belgique, en Angleterre et en Allemagne.

Trois individus ont été tués, le 4 décembre 1833, sur un étang

près de Remilly (Moselle) ; un autre a été tiré en mars 1835 près de Namur ; un autre, en novembre 1837, près de Liége, et un autre, vers la fin de novembre 1844, près de Paris.

J'ai vu celui tué près de Liége, dans le cabinet de M. de Selys-Longchamps. Il est magnifique ; plus fort et d'un plumage plus brillant que ceux que l'on nourrit et qui se propagent dans quelques jardins que j'ai visités.

Celui capturé près de Paris faisait partie d'une bande qui a été revue le même jour et le lendemain dans le voisinage des petits étangs qui se trouvent sur les hauteurs de Meudon et dans les plaines de Villebon. M. Gerbe, qui signale cette dernière capture (*Rev. Zool.* 1845, p. 251), m'écrit qu'il a appris, depuis, qu'un deuxième individu, appartenant à la même bande, avait été tué sur les bords de la Seine, au-dessous de Meudon.

Cette Oie, suivant Bruce, niche sur les arbres, et d'après d'autres auteurs, dans les broussailles. Sa ponte, en captivité, est de cinq à sept œufs, d'un blanc légèrement roussâtre ou verdâtre, sans taches, souvent avec un enduit crétacé.

Grand diam., 11 cent. ; petit diam., 7 cent. environ.

Ses mœurs, ses habitudes, son régime, à l'état de liberté, ne sont pas bien connus.

GENRE CXXII.

CYGNE. — CYGNUS.

(Type de la sous-famille des *Cygninæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : Cygnus, Linn. (1735) ; — Briss. (1760) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Vieill. (1816) ; — G. Cuv. (1817) ; — Less. (1831) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Temm. (1840) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1844) ; — Schleg. (1844).
Anas, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Dumér. (1806) ; — Illig. (1811) ; — Temm. (1815 et 1820).

Caractères. Bec d'égale largeur dans toute son étendue, épais à sa base, quelquefois avec un tubercule charnu, aplati et obtus à son extrémité, arrondi en dessus, dentelé en lames transversales sur les bords ; narines médianes, oblongues, couvertes d'une membrane ; lorums nus ; pieds courts, un peu à l'arrière du corps ; doigts antérieurs largement palmés ;

pouce ne portant à terre que sur le bout ; ongles fasculaires ; ailes sub-aiguës ; queue carrée ; cou grêle, très-long ; trachée artère sans renflement à son extrémité inférieure, formant quelquefois un repli ou circonvolution qui pénètre dans une cavité du sternum.

Considérations générales. Les Cygnes sont les plus grands oiseaux de la famille des *Anatidæ*. Ils diffèrent de la plupart des Oies par la nudité des lorums, l'excessive longueur du cou, la situation plus postérieure des pieds, et par leurs mœurs et leurs habitudes. Ils ne sont pas, comme elles, marcheurs ; ils sont, au contraire, essentiellement nageurs, quoiqu'ils ne plongent jamais. Aussi les voit-on rarement à terre.

Ils sont monogames ; se nourrissent principalement de plantes et d'insectes d'eau, et émigrent en automne ou en hiver.

Observations. On admet généralement trois espèces : le Cygne sauvage, le C. de Bewich et le C. tuberculé. M. Schlegel ne considère le second que comme une race du premier et en indique une autre du dernier, qui a été décrite comme nouvelle espèce par Yarrel, en 1838, sous le nom de *C. immutabilis*, et admise par le prince Ch. Bonaparte dans *Birds of Europe and north America*. L'existence de cette dernière m'est pas suffisamment démontrée pour que je l'admette.

455. CYGNE SAUVAGE. — CYGNUS FERUS.

Diagnose : *Bec non tuberculé, plus long que la tête, la membrane colorée de la base s'étendant au-delà du bord antérieur des narines et se terminant en pointe ; plumes du front formant un angle aigu*

Taille : 1 *mètre* 55 *cent. et plus.*

Synonymie : Anas Cygnus ferus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 194.

Cygnus ferus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 292 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. IX, p. 39, et *Faun. Fr.* (1828), p. 366 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 629.

Anas Cygnus, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 501 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 833 ; — Temm. *Man.* 1.re édit. (1820), t. 2, p. 828.

Cygnus melanorhynchus, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 498.

Cygnus musicus, Bechst. d'après Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 55; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXII; — Temm. *lib. cit.* 4.e part. (1840), p. 526; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 398; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXII.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 365.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 355.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 64, f. 1.

Vulgairement : Cygne à bec jaune ou à bec noir.

Description. *Mâle* : Plumage d'un blanc pur, avec le dessus de la tête et le haut de la nuque légèrement teintés de jaunâtre; bec noir de la pointe aux narines exclusivement, jaune dans le reste de son étendue, ainsi que les lorums; pieds et membrane interdigitale noirs; iris brun noir.

Femelle : Semblable, seulement un peu plus petite.

Jeunes de l'année : D'un gris clair; partie supérieure du bec et lorums couleur de chair livide; pieds gris brun rougeâtre.

Les mêmes après la deuxième mue, ou en entrant dans leur seconde année, sont maculés de blanc.

Historique. Le Cygne sauvage habite les régions du cercle arctique; émigre en hiver et passe alors le long de la mer, en Hollande, en Belgique, en France et rarement dans l'intérieur des terres. Un très-grand nombre hiverne sur les côtes du Pont-Euxin.

Il en vint en 1830 de très-grandes troupes dans nos marais et nos prairies submergées. On en vit à cette époque presque partout en France.

Il niche au bord des eaux, parmi les herbes; pond de cinq à sept œufs, d'un blanc légèrement roussâtre ou verdâtre, sans taches, souvent avec un enduit crétacé.

Grand diam., 11 cent.; petit diam., 7 cent. environ.

Ce Cygne passe une grande partie de sa vie dans l'eau, et semble préférer les embouchures des grands fleuves et les lacs salés de l'intérieur des terres. Il vit principalement d'herbes, du moins en captivité.

Il se plie facilement à la domesticité, pourvu qu'on ait, dans les

premiers temps, la précaution de lui amputer l'extrémité d'une aile, pour l'empêcher de voler. J'en connais plusieurs, des deux sexes, qui vivent depuis longtemps dans une maison de campagne près de Lille. Ils sont très-doux et se tiennent souvent hors de l'eau. Ils marchent avec plus d'aisance que les Cygnes tuberculés. On n'a pu encore en obtenir d'œufs ; ils ne semblent même pas se rechercher dans la saison des amours. M. Deméezemacker, de Bergues, en possède aussi un couple qui ne se reproduit pas M. son fils en a vu cependant en Angleterre qui ont eu des petits en captivité. On fait d'excellents pâtés avec la chair du jeune Cygne sauvage.

Observations. Le sternum, dans cette espèce, est creux et loge dans son bréchet la trachée artère, qui y forme une double circonvolution avant de se rendre dans les poumons. Cette particularité est propre aux deux sexes.

456. CYGNE BEWICH. — CYGNUS MINOR.

Diagnose : *Bec un peu proéminent à la base, pas plus long que la tête, la membrane colorée qui le recouvre ne s'étendant pas jusqu'aux narines et se terminant brusquement; plumes du front formant un angle obtus.*

Taille : 1 *mètre* 26 *cent. environ.*

Synonymie : Cygnus olor *var.* minor, Pall. *Zoogr.* (1811-31), t. 2, p. 214.

Cygnus Bewickii, Yarrell, *Trans. Linn. Soc.* (1830), t. XVI, p. 445; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 527; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 55; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 399; — Z. Gerbe, *Revue Zoolog.* (1845), p. 244.

Cygnus minor, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXII.

Cygnus musicus minor, Schleg. *Revue* (1844), p. CXII.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 356.

Description. *Mâle :* Plumage d'un blanc très-éclatant, avec une légère teinte jaunâtre à la tête et à la nuque ; bec noir, de la pointe au-delà des narines ; le reste de son étendue d'un jaune orange, ainsi que les lorums ; pieds et membrane interdigitale d'un noir profond ; iris brun noir.

Femelle : Semblable au mâle, seulement un peu plus petite et sans proéminence notable à la base du bec.

Jeunes de l'année : D'un gris clair ; bec moins gros à sa base, avec la membrane qui la recouvre et les lorums couleur de chair et parsemés de petites plumes cendrées ; le reste du bec, les pieds et l'iris noirâtres.

Historique. Le Cygne Bewick habite l'Islande, la Sibérie, et, durant les hivers rigoureux, est de passage en Angleterre, en Allemagne, en Belgique et en France.

J'en ai obtenu plusieurs de Dunkerque pendant l'hiver de 1829 à 1830. A cette époque on l'observa en Angleterre et l'on en tua quelques-uns en Belgique, sur l'Escaut et sur la Meuse, près de Liége.

Une quinzaine d'individus ont été portés aux marchés de Paris durant l'hiver de 1844 à 1845. Ils avaient été tirés près de Montreuil-sur-Mer. Enfin M. Deméezemacker possède un sujet passant à l'état adulte, qui a été tué en mars 1837 sur les côtes de Dunkerque.

Ce Cygne niche en Islande, suivant M. Temminck. Son nid serait plus vaste que celui du Cygne sauvage, et ses œufs, au nombre de cinq à sept, seraient plus jaunâtres, sans taches.

Observations. 1.° La trachée artère, dans cette espèce, est logée dans un creux du sternum, plus grand que dans le Cygne sauvage, et y fait aussi deux circonvolutions. Ce creux a, suivant M. Gerbe, 14 à 18 cent. dans le mâle, et 8 à 12 seulement dans la femelle.

2.° Ce naturaliste fait remarquer que le Cygne de cet article, signalé à l'attention des zoologistes depuis une quinzaine d'années seulement, est une espèce connue depuis longtemps ; que Samuel Hearne, dans son voyage à l'Océan nord (1769 à 1772), l'a parfaitement distingué de l'espèce précédente ; qu'il a été désigné sous le nom de ***Cygne sauvage*** et celle-ci sous celui de ***Cygne trompette***, par M. Lawson. Mais n'y aurait-il pas erreur ? Est-ce bien de ces deux espèces qu'il est question dans l'ouvrage de Samuel Hearne ? Je ne sache pas qu'on les trouve en Amérique ; du moins le prince Charles Bonaparte ne les indique pas dans son ***Birds north of America***. Ne serait-ce pas plutôt le ***Cygnus buccinator*** et le ***Cygnus Americanus***, espèces différentes, indiquées par ce naturaliste, dont a voulu parler le voyageur anglais ? Je laisse à ceux qui possèdent ces deux dernières espèces, le soin de résoudre cette question.

3.° On a dit et je crois, à tort, que le Cygne de Bewick a le cri de l'***Anser sylvestris***. Jen ai vu, dans plusieurs jardins zoologiques, plusieurs qui vivaient en compagnie de Cygnes sauvages, et j'ai pu m'assurer qu'ils en ont le port, le cri et les habitudes.

457. CYGNE TUBERCULÉ. — CYGNUS OLOR.

Diagnose : *Bec plus long que la tête, tuberculé à sa base.*
Taille : 1 *mètre* 46 *cent. et plus.*

Synonymie : Anas cygnus (*Mansuetus*), Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 194.
Cygnus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 5, p. 288.
Anas olor, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 501; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 834; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 830.
Cygnus gibbus, Bechstein, d'après Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 501.
Cygnus olor, Vieill. *Dict.* (1817), t. IX, p. 37; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 55; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXII; — Temm. *lib. cit.* 4.e part. (1840), p. 529; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 399; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXI.
Buff. *Pl. enl.* 913.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 364.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 351.
Bouteil. *Ornith du Dauph.* pl. 64, f. 2.

Description. *Mâle :* Plumage entièrement d'un blanc éclatant; bec rouge, avec l'onglet, les narines et les bords des mandibules noirs; bord libre des paupières, espace nu des lorums et protubérance ou caroncule frontale d'un noir profond; pieds noirs, légèrement nuancés de rougeâtre; iris brun foncé.

Femelle : Un peu plus petite que le mâle, avec la protubérance du front moins grosse et le cou plus mince.

Jeunes avant la première mue : Moins forts que la femelle; plumage d'un brun cendré; bec et pieds d'une teinte plombée. En naissant, ils sont couverts d'un duvet gris blanc dans les mâles, et gris brun dans les femelles.

Historique. Le Cygne tuberculé habite les contrées orientales du

nord de l'Europe et se montre en France dans les hivers très-rigoureux.

Nous le voyons dans nos contrées septentrionales, le long des côtes maritimes, beaucoup plus rarement que le Cygne sauvage. Le musée de Lille possède un jeune sujet qui a été tué à Dunkerque pendant l'hiver de 1829 à 1830. On a également tiré des individus de cette espèce, à la même époque, aux environs d'Abbeville, de Dieppe et de Nîmes.

Il niche sur les bords des eaux. Son nid est élevé, formé d'herbes et de roseaux, garni de plumes et de duvet. Ses œufs, au nombre de six à huit, sont d'un blanc verdâtre, grisâtre ou olivâtre, sans taches.

Grand diam., 10 à 11 cent. ; petit diam., 7 cent. 3 mill.

Le Cygne tuberculé a les mœurs et les habitudes du Cygne sauvage. Sa nourriture consiste principalement en herbes aquatiques, en petits poissons et en coquillages.

Observations. 1.° La trachée artere de cette espèce n'offre pas de circonvolutions, comme dans les deux précédentes ; elle se rend directement aux poumons.

2.° C'est au Cygne tuberculé que l'on doit rapporter celui que l'on élève pour l'ornement des étangs et des bassins, et non au Cygne sauvage, ainsi que l'a fait Buffon.

3.° Le *Cygnus immutabilis* d'Yarrell n'est probablemsnt qu'un métis ou une variété du *Cy. olor.* Il aurait, suivant cet auteur, la membrane interdigitale d'un gris cendré clair, tachetée de noir, et son crâne offrirait des particularités notables.

Ce Cygne se montrerait en grandes troupes sur les côtes orientales de l'Europe et serait aussi de passage en Hollande. M. Schlegel le désigne sous le nom de *Cygnus olor immutabilis.*

M. de Selys-Longchamps m'a dit avoir vu, au jardin zoologique à Dublin, un *Cy. immutabilis* qui avait les pieds d'un gris blanc un peu couleur de chair, et le bec gris un peu jaunâtre. A cela près il ne différait pas des autres Cygnes d'Europe.

GENRE CXXIII.

CANARD. — ANAS.

(Sous-famille des *Anatinæ,* Ch. Bonap.)

Synonymie : Anas, *partim*, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Dumér. (1806) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Vieill. (1816).

Anas, G. Cuv. (1829); — Less. (1831); — Temm. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).

Tadorna, Casarca, Anas, Mareca, Chaulelasmus, Dafila, Rhynchaspis, Cyanopterus, Querquedula et Aix, Ch. Bonap. (1838).

Vulpanser, Dendronessa, Anas, Rhynchospis et Cairina, Keys. et Blas. (1840).

Caractères. Bec large, aplati dans la plus grande partie de sa longueur, avec les mandibules pectinées en lames sur les bords; narines basales, ovales, couvertes d'une membrane; tarses courts, comprimés, situés un peu à l'arrière du corps; doigts antérieurs de grandeur médiocre; ongles fasculaires; pouce petit, élevé, sans bordure membraneuse développée ou avec un rudiment de membrane peu apparent; ailes médiocres, étroites, pointues; queue variable, conique.

Corps allongé en bateau; cou moins long que celui des Oies et surtout des Cygnes; trachée-artère renflée à sa bifurcation en capsules cartilagineuses de formes et de grosseur diverses.

Considérations générales. Les Canards sont essentiellement nageurs, peu marcheurs et point ou peu plongeurs. Ils se tiennent presque constamment sur les eaux douces.

Leur nourriture consiste principalement en vermisseaux, en frai de poissons ou de batraciens, en plantes aquatiques et leurs graines.

Ils sont polygames; leur mue est double, s'opère en juin, en octobre et en novembre. Le mâle est plus grand que la femelle et porte une livrée différente. Les jeunes ressemblent à leur mère jusqu'à la première mue. Les petits naissent couverts de duvet et quittent aussitôt le nid pour se rendre à l'eau.

Les Canards se rassemblent à l'approche de l'hiver et entreprennent de très-longs voyages. Ils les exécutent en se tenant à une grande hauteur, le cou et les pattes étendus sur la même ligne que le corps.

Ils sont, aux époques de leurs passages, un objet de chasse fort lucrative, à cause de leur chair savoureuse et très-recherchée en général. Dans certaines localités de la France, plus de 6,000 succombent chaque année. Dans la nôtre, à la fin de l'hiver, lorsque le dégel

s'opère pour la dernière fois, nos marais en sont couverts, et les différentes espèces se confondent.

Observations. 1.° Les Canards se distinguent sensiblement des Oies par leur bec plus large, la situation des pieds un peu plus à l'arrière du corps, la différence du plumage dans les sexes, et les mœurs, qui sont loin d'être les mêmes. Ils diffèrent aussi des Cygnes par des particularités d'organisation de la trachée, par leur cou moins long, les lorums le plus souvent emplumés, par les habitudes et les mœurs.

2.° Le genre *Anas,* tel que j'ai cru devoir le composer, ne comprend que les Canards qui n'ont pas le pouce pinné; il correspond par conséquent à la deuxième division des *Canards proprement dits* de G. Cuvier. Les espèces assez nombreuses que j'y réunis ont été distribuées, vers ces dernières années, en une foule de divisions génériques. Ainsi les Canards Tadorne, Casarca, sauvage, Souch et, Pilet, Ridenne, siffleur, Sarcelle, Huppé, sont devenus autant de types de genres distincts. Il serait difficile, comme on peut le voir, de pousser plus loin le démembrement; mais ces divers genres sont fondés sur des caractères qui n'ont pas l'importance ou la signification qu'on a voulu leur attribuer : c'est dire que je ne les adopterai point. Cependant, pous rester fidèle à la méthode que j'ai suivie jusqu'ici, méthode qui m'a paru la plus propre à concilier les travaux des méthodistes anciens, modernes et contemporains, j'ai établi dans le genre *Anas* plusieurs groupes, correspondants à quelques-uns des genres admis par les ornithologistes de nos jours.

1.° TADORNES. — TADORNA (Leach).

Bec relevé en bosse, saillant à la base, mince et aplati à l'extrémité.

458. CANARD TADORNE. — ANAS TADORNA

Diagnose : *Bec arqué en haut; tarses élevés; miroir vert pourpré; plumage coloré par masses, de vert, de noir, de roux et de blanc.*

Taille : 60 *cent. et plus* (*le mâle*) *;* 56 *cent. la femelle*).

Synonymie : Anas Tadorna, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 195; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 506; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 854; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 534; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2,

p. 833; — Vieill. *Dict.* (1817), t. V, p. 158, et *Faun. Fr.* (1828), p. 378; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 575; — Less. *Ornith.* (1831), p. 633; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 404; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXV.

Tadorna, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 344.

Tadorna Vulpanser, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 56.

Vulpanser Tadorna, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXIV.

Buff. *Pl. enl.* 53, *mâle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 357.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 65, f. 1.

Description. *Mâle en été :* Tête, moitié supérieure du cou d'un vert foncé; moitié inférieure du cou, dessus du corps, sus-caudales d'un blanc pur, avec le haut du dos roux vif, et les scapulaires d'un noir foncé; poitrine d'un roux ardent, formant un large ceinturon qui se confond avec le roux du dos; partie moyenne de ce ceinturon, milieu de l'abdomen noirs; flancs d'un blanc pur; sous-caudales d'un roux pâle; couvertures alaires d'un beau blanc; miroir vert pourpre, suivi de roux et de blanc du côté du corps; rémiges noires; queue blanche, avec le bout noir; bec rouge de sang, et protubérance arrondie à sa base d'un rouge groseille très-vif; pieds couleur de chair; iris brun.

Mâle en automne et en hiver : Sans protubérance à la base du bec.

Femelle : Sensiblement plus petite que le mâle, avec les couleurs plus ternes; point de protubérance à la base du bec dans aucune saison; tête et moitié supérieure du cou d'un brun noir verdâtre, avec une tache blanchâtre au front, une autre sur la paupière inférieure, et une troisième au bas des joues; ceinturon roux, moins large que dans le mâle; noir de l'abdomen moins étendu; bec rouge, avec l'onglet brun.

Jeunes avant la première mue : Tête et une partie du cou brunes, tachetées de blanchâtre, le reste du cou blanc; dessus du corps de cette couleur, avec les plumes du haut du dos d'un roux terne et terminées par un léger liseré cendré

brunâtre, les scapulaires, en partie d'un cendré brun, en partie variées de raies transversales d'un cendré brun et blanchâtres en zigzag ; ceinturon roux, très-petit, interrompu à sa partie moyenne par des taches transversales noires, qui s'étendent sur le milieu de l'abdomen jusqu'au bas-ventre ; cette partie et les flancs blancs ; sous-caudales roussâtres ; couvertures alaires blanchâtres, bordées largement de cendré; miroir vert, suivi, du côté du corps, de plumes nuancées de roussâtre ; queue blanche du côté de sa base, brune vers son extrémité et terminée de blanchâtre ; bec brun rougeâtre ; pieds livides.

Après la mue, les mâles se distinguent des femelles, ils ont la tête et le cou couverts de plumes d'un vert foncé ; les scapulaires en grande partie noires ; le roux du cou et du dos plus vif ; le noir de l'abdomen plus étendu ; les couvertures alaires plus blanches, avec des bordures cendrées plus étroites.

Historique. Le Tadorne est répandu dans le nord et l'occident de l'Europe. On le trouve en toutes saisons dans quelques localités de la France. Il n'y est que de passage dans d'autres, et notamment dans le nord, à l'époque de ses migrations.

Nous le voyons quelquefois dans les marais des environs de Lille, et annuellement sur les côtes de Dunkerque , surtout dans les hivers rigoureux.

Il se reproduit près du Hâvre, à l'embouchure de la Seine, dans les falaises escarpées d'Orches, quelquefois dans le Boulonnais, et régulièrement dans le midi, mais jamais en grand nombre ; niche dans le sable ou dans les trous de rochers ; pond de dix à douze œufs, d'un blanc presque pur, avec une teinte verdâtre à peine sensible.

Grand diam., 6 cent. 2 mill. ; petit diam., 4 cent. 6 mill.

Le Tadorne vit par couples, et ne voyage pas en troupes comme les autres Canards ; il préfère le voisinage de la mer à celui des eaux douces. Sa nourriture consiste principalement en coquilles bivalves , en petits poissons et en plantes marines ; il marche avec aisance et court avec une certaine célérité.

Il se prive aisément ; se reproduit en captivité et se contente alors de la nourriture des Canards de basse-cour.

Il a, ainsi que l'espèce suivante, beaucoup d'affinité de forme et de plumage avec l'Oie d'Égypte. Sa chair n'est pas de bon goût.

459. CANARD CASARCA. — ANAS CASARCA.

(Type du genre *Casarca*, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Bec non recourbé ; tarses élevés ; un double miroir blanc et vert pourpré ; dessous du corps roux rougeâtre ; queue noir verdâtre.*

Taille : 55 *cent.*

Synonymie : Anas Casarca, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 3, *appendix*, p. 224 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 511 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 841.

Anas rutila, Pall., d'après Gmel. *loc. cit.* ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 832 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 404 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXVI.

Anser Casarca, Vieill. *Dict.* (1818), t. XXIII, p. 341.

Casarca rutila, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 56.

Vulpanser rutila, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXIV.

Savig. *Égypte*, pl. 10, f. 1.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 358.

Description. *Mâle* : Tête, moitié supérieure du cou, d'un gris de souris, suivi d'un collier très-étroit d'un brun noirâtre ; le reste du cou, dessus et dessous du corps d'un roux rougeâtre, avec le croupion noir verdâtre ; double miroir, l'un blanc pur, formé par les moyennes couvertures des ailes, l'autre vert foncé, formé par les plus grandes couvertures ; bec noir ; pieds brun jaunâtre ; iris brun jaunâtre.

Femelle : Sans collier, avec une partie de la tête blanchâtre, le front brun roux, le cou varié de blanc et de brun cendré, le roux du plumage plus clair.

Jeunes avant la première mue : Ils me sont inconnus.

Historique. Le Canard Casarca habite les contrées orientales de l'Europe ; est de passage dans le sud de la Russie, en Grèce, en Hongrie et en Allemagne. On le dit très-commun sur le littoral du Pont-Euxin.

M. Nordmann indique le 52° de latitude nord comme la limite septentrionale de la région géographique que ce Canard ne dépasse pas.

Il niche dans les trous en terre, les creux des arbres et les fentes des rochers. Ses œufs, au nombre de huit ou neuf, sont blancs sans taches. Il a les habitudes et les mœurs du Tadorne ; vit comme lui, par couple, mais il préfère les courants d'eau douce, limpides, aux eaux de la mer. On l'apprivoise facilement, mais il pond difficilement en captivité. Il marche et court avec une grande aisance.

2.° MUSQUÉ. — CAIRINA (Fleming.)

(*Moschatus*, Less.)

Base du bec relevée en bosse, et garnie, ainsi que les joues et le tour du cou, d'une peau papilleuse nue.

460. CANARD MUSQUÉ. — ANAS MOSCHATA.

Diagnose : *Doigt du milieu, y compris l'ongle, un peu plus long que le tarse, qui a 4 cent. 5 mill. ; plumage noir, petites et moyennes couvertures alaires blanches.*

Taille : 86 cent. (mâle) ; 66 cent. (femelle).

Synonymie : Anas moschata, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 199 ; — Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 313 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 515 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 846 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 575 ; — Less. *Ornith* (1831), p. 633 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1844), p. LXXXIV.

Cairina moschata, Fleming, *Phil. of Zool.* (1822), t. 2, p. 260. Buff. *Pl. enl.* 989.

Description. *Mâle adulte :* Tête, dessus du cou, dos, croupion et sus-caudales d'un noir violet à reflets métalliques; plumes du sinciput et de l'occiput longues, étroites, tombant sur la nuque, recourbées en demi cercle à leur extrémité, d'un noir brillant, à reflets verts et violets ; côtés et devant du cou d'un gris brun, d'autant plus foncé qu'on s'approche davantage de la nuque; poitrine et haut de l'abdomen d'un beau brun brillant ; flancs d'un brun plus clair ; milieu du

ventre gris brun ; haut de l'aile, en dessus et en dessous, et scapulaires d'un blanc pur ; rémiges primaires d'un brun noirâtre ; rémiges secondaires, grandes tectrices d'un vert sombre à reflets métalliques ; bec, noir à la base, sur les bords et à l'extrémité, jaune rougeâtre, dans le reste de son étendue, surmonté à la base de protubérances charnues peu prononcées et d'un rouge très-vif, ainsi que l'espace dénudé des joues et des régions ophthalmiques ; pieds noirâtres, iris brun.

Femelle adulte : Plus petite que le mâle ; point de huppe et de caroncules charnues à la base du bec ; tour des yeux et joues emplumés ; couleur générale du plumage, noirâtre sans reflets.

Jeunes avant la première mue : Ils sont inconnus.

Historique. Le Canard musqué est, dit-on, originaire de la Guyane et du Brésil. Selon MM. de Keyserling et Blasius, on le trouverait à l'état sauvage sur la mer Caspienne.

Il se montre quelquefois en France, sur les côtes de l'Océan, dans le département de la Charente-Inférieure. J'ai vu à Paris, chez le capitaine Loche, du 45.e régiment de ligne, un magnifique mâle et une femelle adultes qui avaient été tués, à quelques jours d'intervalle, en 1842, à Brouage. Un autre mâle aurait été abattu quelque temps auparavant à l'île de Ré. Les douaniers garde-côtes ont affirmé au capitaine Loche que ce n'était pas la première fois que cet oiseau se montrait aux environs de La Rochelle, et qu'on l'y voyait ordinairement, mais toujours en très-petit nombre et isolément durant les hivers rigoureux.

Il se reproduit sur les plages maritimes, et niche, assure-t-on, dans les trous naturels des vieux arbres. Sa ponte est de douze à dix-huit œufs, un peu arrondis, et d'un blanc verdâtre.

Le Canard musqué est devenu la conquête de l'homme. On l'élève dans plusieurs contrées de l'Europe, et il vit paisiblement dans les basses-cours au milieu des autres volailles. Il s'accouple avec le Canard ordinaire et produit des métis qui sont inféconds. Sa chair est assez délicate, mais exhale, surtout celle du mâle, une forte odeur de musc, ce qui lui a valu le nom qu'il porte.

Observations. MM. de Keyserling et Blasius sont les seuls qui, d'après les indications d'habitat fournies par Pallas, aient considéré ce Canard comme oiseau se montrant, à l'état sauvage, dans les limites de l'Europe. Quoiqu'il soit probable, comme le pense M. Schlegel

(*Revue Critique*, p. 108), que les sujets observés sur les bords de la mer Caspienne appartiennent à une race domestique redevenue libre, je n'hésite cependant pas à admettre le Canard musqué comme oiseau d'Europe, pour les mêmes motifs qui ont fait considérer, par d'autres auteurs, le *Phasianus pictus*, la *Perdix borealis*, etc., comme espèces européennes. Du reste, quelque degré de probabilité que puisse avoir l'opinion de M. Schlegel, il n'est pas moins certain pour moi que les deux sujets tués dans le département de la Charente-Inférieure, sujets que j'ai pu examiner à loisir, avaient tous les caractères d'oiseaux depuis longtemps sauvages. Ils ne portaient sur eux aucune de ces traces qu'imprime la domesticité. Leur plumage était entièrement noir, d'une fraîcheur remarquable, sans taches blanches à la tête, au cou ni au corps ; leurs formes étaient bien moins massives, leurs tarses moins épais, leur bec moins gros que dans la race domestique, et les caroncules qui surmontent la base du bec, chez le mâle, n'avaient point ce développement qu'elles prennent sur la race élevée dans nos basses-cours. Ce dernier caractère était très-sensible sur l'oiseau nouvellement tué, et avait particulièrement frappé le capitaine Loche.

3.° SOUCHETS. — SPATULA (Boie).

(*Rhynchaspis*, Leach ; *Clypeata*, Brehm.)

Bec très-long, à mandibule supérieure demi-cylindrique, dilatée, en forme de spatule à l'extrémité.

461. CANARD SOUCHET. — ANAS CLYPEATA.

Diagnose : *Bec à lamelles longues et très-minces, cilliformes; miroir vert.*

Taille : 49 cent.

Synonymie : Anas Clypeata, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 200 ; — Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 329 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 518 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 856 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 543 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 842 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. V, p. 155, et *Faun. Fr.* (1828) ; p. 381 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 574, — Less. *Ornith.* (1831), p. 632 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 408 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CLV.

RHYNCHASPIS CLYPEATA, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 57 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXV.
Buff. *Pl. enl.* 971, *mâle adulte ;* 972, *femelle.*
Gould, *Birds of Europ.* pl. 306.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 67, f. 1.
Vulgairement : Canard Spatule.

DESCRIPTION. *Mâle* : Tête, presque tout le cou d'un vert foncé à reflets ; dessus du corps brun noir verdâtre, avec les plumes bordées de cendré, les scapulaires blanches, marquées de points et de taches noirâtres, les plus longues d'un bleu clair en dehors et blanches en dedans ; bas du dos, sus-caudales d'un noir verdâtre un peu reflétant ; bas du cou et poitrine d'un blanc pur ; abdomen et flancs roux marron, plus foncé au milieu ; côtés du bas-ventre blancs ; sous-caudales vertes et noires ; petites couvertures alaires d'un bleu clair ; grandes couvertures noirâtres ; miroir vert, surmonté d'une bande blanche ; rémiges brunes ; queue blanche, avec les deux pennes médianes et les barbes externes des suivantes brunes, les trois plus latérales de chaque côté avec quelques taches seulement ; bec noir verdâtre en dessus, jaunâtre en dessous ; pieds jaune orange ; iris jaune roussâtre.

Femelle : Tête d'un roux clair, marqué de petits traits noirs ; dessus du corps brun noirâtre avec des bordures de roux blanchâtre ; dessous roux blanchâtre, avec de grandes taches brunes ; petites couvertures alaires d'un bleu sale, bordées de cendré ; miroir d'un vert noirâtre ; bec noir, moins foncé sur les bords et en dessous ; iris jaune clair.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle.

Après la mue, les sexes sont distincts ; la tête et le cou des mâles sont grisâtres et couverts de petits traits bruns ; leur poitrine offre quelques croissants bruns ; à mesure qu'ils avancent en âge, les couleurs deviennent plus vives, et après la seconde mue d'automne ils ne diffèrent plus des vieux.

Le Canard Souchet est répandu dans le nord de l'Europe et de l'Amérique ; est de passage dans les pays tempérés et méridionaux. Il hiverne en grand nombre dans le midi de la France et n'est que de passage dans le nord ; nous l'y voyons dès la fin d'octobre, et il s'y montre de nouveau dans les derniers jours de février ou dans le courant de mars.

Il niche sur les bords des lacs, parmi les joncs ; pond de douze à quatorze œufs, arrondis, d'un gris verdâtre ou olivâtre très-clair.

Grand diam., 5 cent. 3 mill. ; petit diam., 3 cent. 7 mill.

Ce Canard se nourrit de poissons, de mouches et d'herbes aquatiques.

Sa chair est fort bonne ; elle est délicate et très-savoureuse.

4.° CANARDS VRAIS. — ANAS (de certains auteurs.)

Bec plus large que haut à la base, convexe, non relevé en bosse au devant du front, arrondi à l'extrémité.

462. CANARD SAUVAGE. — ANAS BOSCHAS.

(Type du *genre Anas*, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Bec jaune ou gris verdâtre ; miroir vert violet, avec une double bande noire et blanche en devant et derrière ; quelques plumes relevées et recoquillées au croupion, dans le mâle.*

Taille : 50 *à* 55 *cent.*

Synonymie : Anas Boschas, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 205 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 538 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 850 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 538 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 1, p. 835 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. V, p. 138, et *Faun. Fr.* (1828), p. 377 ; — G. Cuv. *Règ. An.* (1829), t. 1, p. 575 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 56 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXV ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 405 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXIII.

Buff. *Pl. enl.* 776, *mâle ;* 777, *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 361.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 63, f. 2.

Description. *Mâle au mois de mars :* Tête et tiers supérieur du cou d'un vert foncé à reflets, suivi d'un collier blanc qui occupe le devant et les côtés de cette partie ; milieu des deux tiers inférieurs de la nuque, haut du dos et scapulaires d'un brun cendré, finement rayés de zigzags gris blanchâtre ; bas du dos d'un brun noirâtre ; sus-caudales noires, à reflets verts ; plumes des deux tiers inférieurs des faces antérieures et latérales du cou, d'une partie de la face postérieure, et dessous de la poitrine roux marron foncé et bordées de cendré ; plus tard, durant le temps des amours, d'un marron pur ; le reste de la poitrine, abdomen, flancs d'un gris blanc ou jaunâtre, avec de fines raies d'un brun cendré, peu apparentes ; sous-caudales d'un noir vert, terminées de blanc ; couvertures alaires d'un brun cendré, les moyennes d'une nuance plus foncée, avec un miroir noir violet, doublement bordé en haut et en bas par une bande d'un noir velouté et par une autre blanche ; rémiges d'un brun cendré, liserées de gris en dehors; les quatre rectrices médianes noires, à reflets pourpres, recourbées en demi-cercle; les deux suivantes de chaque côté d'un brun cendré, bordées de blanc et les autres cendrées, pointillées de blanc en dedans et blanches en dehors ; bec vert jaunâtre, avec une teinte brunâtre vers l'extrémité et l'onglet noir ; pieds rouge orange ; iris brun rougeâtre.

Femelle : Tête, cou, d'un cendré roussâtre, avec des taches brunes, une teinte noirâtre au vertex, une raie sourcilière blanchâtre, variée de brun, et une bande noire sur l'œil; dessus du corps roux jaunâtre, tacheté longitudinalement et irrégulièrement de brun au centre des plumes, les taches plus allongées, plus larges sur les scapulaires et les sus-caudales ; poitrine d'un roux lustré de brun ; abdomen cendré roussâtre, tacheté de brun, avec des teintes plus rousses et plus brunes aux flancs ; sous-caudales blanchâtres, maculées de brun ; couvertures alaires, miroir et rémiges comme chez le mâle ; queue sans plumes médianes recoquillées, d'un cendré brunâtre plus ou moins foncé avec les pennes bordées de blanc ; bec gris verdâtre ; iris brun.

Mâle à la fin de juillet : Il perd en partie les plumes qui le distinguent de la femelle; *en novembre*, il a repris sa robe de printemps; les plumes rousses du cou et de la poitrine sont toutes bordées de cendré.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle. Ils sont connus sous le nom de *Hallebrans*. Ce n'est qu'à la mue que l'on commence à distinguer les sexes.

Variétés accidentelles : Ce Canard offre de nombreuses variétés et forme des métis remarquables avec d'autres espèces du genre. Je possède un mâle avec le cou et le haut de la poitrine blancs, et une femelle de teinte isabelle.

Historique. Il habite en grand nombre les pays du nord; se tient dans les marais, sur les étangs et les lacs. Il est commun dans le nord de la France, surtout dans les mois de novembre et décembre. On en trouve dans nos eaux aussi longtemps qu'elles ne sont pas glacées; il y revient vers la fin de février, dans le courant de mars, et s'y reproduit en plus ou moins grand nombre.

Il niche dans les champs, parmi les herbes, au milieu des roseaux; quelquefois, dit-on, dans les crevasses des vieux arbres, d'autres fois, ce dont je doute, dans des nids abandonnés de Pies et de Corneilles. Ses œufs, au nombre de huit à quatorze, sont gris verdâtre très-clair, plus petits et plus colorés que ceux du Canard domestique.

Grand diam, 5 cent. 5 mill.; petit diam., 4 cent. 1 mill.

Le Canard sauvage quitte le nord à l'approche de l'hiver pour se répandre dans presque toutes les contrées tempérées et méridionales de l'Europe. Il voyage par bandes plus ou moins nombreuses, de jour comme de nuit, le plus souvent vers le soir. Son vol est élevé; tous les individus d'une bande se tiennent sur une ou deux lignes et forment, dans ce dernier cas, une sorte de triangle.

Sa nourriture consiste principalement en vers, en insectes, en petits poissons, en frai, en plantes et graines d'herbes aquatiques.

Observations. Le Canard vert pourpré, *Anas purpureoviridis*, Schinz, décrit, dans la *Faune belge* par M. de Selys-Longchamps, est probablement un métis de cette espèce et du Canard musqué. Ce naturaliste possède une femelle qui a été tuée à Longchamps-sur-Geer, en décembre 1835; il a vu un mâle chez M. Baillon, capturé à Abbeville le 20 novembre 1818, et deux autres au musée de Lausanne, tués sur le lac de Genève en avril 1815 et en mars 1824. M. Schinz l'indique d'après deux sujets pris sur le lac de Neufchâtel.

463. CANARD PILET. — ANAS ACUTA.

(Type du genre *Dafila*, Leach.)

Diagnose : *Bec long et étroit ; queue conique, avec les deux pennes médianes très-longues, effilées et pointues ; miroir vert pourpré ou brun roussâtre.*

Taille : 63 *à* 65 *cent.*

Synonymie : Anas acuta, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 202 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 528 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 864 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 536 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 838 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. V, p. 133, et *Faun. Fr.* (1828), p. 379 ; — G. Cuv. *Rég. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 575 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 634 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXV ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. I, p. 406 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXV.

Anas longicauda, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 369.

Dafila acuta, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 56.

Buff. *Pl. enl.* 954, *mâle adulte.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 365.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 66, f. 1.

Vulgairement : Canard à longue queue.

Description. *Mâle au printemps* : Tête, gorge, tiers supérieur des faces antérieures et latérales du cou bruns, tachetés de noir au vertex, nuancés de violet et de pourpre sur les côtés ; nuque d'un noir brillant, limité par du blanc sous forme de bande ; tiers moyen et inférieur des faces antérieures et latérales du cou blancs ; dessus du corps rayé alternativement de zigzags noirs et cendrés, avec les scapulaires les plus longues pointues, noires, bordées ou rayées de blanchâtre ; poitrine, abdomen blancs, avec le bas-ventre marqué de fines raies brunâtres peu apparentes, les flancs rayés de zigzags noirs et cendrés comme le dos ; sous-caudales noires ; couvertures alaires cendrées ; miroir vert pourpre

et noir, surmonté d'une bande rousse et suivi d'une autre blanche; rémiges brunes, liserées de gris; rectrices médianes noires, longues, effilées, dépassant les latérales de huit centimètres; celles-ci cendrées et frangées de blanc; bec bleu noirâtre; pieds d'un cendré rougeâtre ou noirâtre; iris brun.

Femelle : Plus petite que le mâle; tête, cou roussâtres, tachetés de noir; dessus du corps d'un brun noirâtre, marqué de croissants irréguliers d'un jaune roussâtre; parties inférieures d'un jaune roussâtre, nuancées de brun clair; miroir brun roussâtre, surmonté et suivi d'une bande blanche; queue conique, avec les pennes médianes pointues, dépassant de très-peu les latérales; bec noirâtre; pieds noir roussâtre; iris brun.

Jeunes avant la première mue : Ils ont les plumes des parties supérieures terminées de blanchâtre et celles des parties inférieures jaunâtres et marquées, au centre, d'un peu de brun. A la mue, les mâles commencent à se faire reconnaître par les plumes de la tête et du cou, qui deviennent noires.

Variétés accidentelles : Le Pilet varie accidentellement : J'en ai vu une variété isabelle au musée de Boulogne-sur-mer. Il en existe une autre, dans le cabinet de M. Jules de Lamotte, avec le cou noir, des plumes blanches sous forme de huppe sur les côtés du vertex, et avec le blanc du dessus du corps remplacé par une teinte rousse.

Historique. Ce Canard habite le nord de l'Europe durant l'été, et le midi en hiver; il passe régulièrement en Hollande, en Allemagne, en Belgique, en France, en Italie et en Sicile.

Il hiverne dans le midi de la France et sur les bords de la mer Noire. On en voit toujours un plus grand nombre dans notre localité au mois de mars, époque où il opère son retour. Il ne paraît pas très-farouche.

Il niche sur les bords des lacs et des marais; ses œufs, au nombre de huit ou neuf, sont d'un cendré verdâtre assez clair, ou cendré roussâtre.

Grand diam., 5 cent. 5 mill.; petit diam., 3 cent. 8 mill.

Sa chair est assez recherchée et mangée comme *aliment maigre*.

464. CANARD RIDENNE. — ANAS STREPERA.

(Type du genre *Chauliodus*, Sw. ; *Chaulelasmus*, G.-R. Gray.)

Diagnose : *Bec noir ; tarses et doigts jaune orange, avec les palmures noirâtres ; miroir blanc et noir ; croupion noir dans le mâle et grisâtre dans la femelle.*

Taille : 50 *cent. environ.*

Synonymie : Anas Strepera, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 200 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 520; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 859 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 533 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 837 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. V, p. 135, et *Faun. Fr.* (1828), p. 379 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 576 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 634, — Keys. et Blas. *Die Wirbelt* (1840), p. LXXXV ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 405 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXV.

Chaulelasmus Streperus, G. R. Gray, d'après Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 56.

Buff. *Pl. enl.* 958.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 366.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 65, f. 3.

Vulgairement : Canard Chipeau.

Description. *Mâle :* Vertex, occiput et une bande médiane le long de la nuque d'un brun roussâtre, marqué de taches noires ; front, joues, les deux tiers supérieurs du cou cendrés, plus ou moins nuancés de roussâtre et ponctués de brun ; bas de la face postérieure du cou, haut du dos noirs, festonnés de cendré ; scapulaires d'un cendré brun, les plus petites rayées transversalement de zigzags cendrés, les plus grandes pointues et bordées de cendré roussâtre clair ; bas du dos brun, très-faiblement varié de fines raies cendrées ; sus-caudales d'un noir profond ; devant de la partie inférieure du cou, poitrine, marqués d'écailles noires et de croissants gris ; abdomen d'un blanc plus ou moins nuancé de jaunâtre

et plus ou moins varié de taches brunes ; flancs rayés de zigzags noirs et blancs ; sous-caudales d'un noir profond ; petites couvertures alaires d'un cendré brun, bordées de gris, les moyennes d'un roux marron ; les grandes d'un noir profond ; miroir blanc pur ; rémiges d'un brun cendré ; rectrices médianes d'un cendré brunâtre, les latérales d'un cendré clair, nuancées de brunâtre, bordées et terminées d'une teinte grisâtre ; bec noir ; tarses et doigts de couleur orange, avec les palmures noirâtres ; iris brun clair.

Femelle : Un peu moins grande que le mâle, avec les plumes des parties supérieures brun noirâtre, bordées de roux clair ; la poitrine brun roux, tachetée de noir ; le croupion et les sous-caudales grises et sans zigzags noirs et blancs aux flancs.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle.

Historique. Le Canard Ridenne habite la Suède, la Russie et d'autres localités du nord de l'Europe ; il est de passage en France, en Italie et en Sicile, où beaucoup hivernent.

Nous le voyons dans notre localité en novembre, décembre, vers la fin de février et dans le courant de mars.

Sa chair est excellente lorsqu'il est gras.

M. Temminck dit qu'il s'avance, au nord, jusqu'en Islande, et qu'un grand nombre se reproduit en Hollande dans les mêmes lieux que le Canard sauvage.

Il niche dans les prairies marécageuses, parmi les joncs ; pond huit ou neuf œufs, d'un verdâtre très-pâle ou d'un cendré verdâtre.

Grand diam., 5 cent. 3 mill. ; petit diam., 3 cent. 7 mill.

465. CANARD SIFFLEUR. — ANAS PENELOPE.

(Type du genre *Mareca*, Stephens.)

Diagnose : *Bec court, bleuâtre ou cendré avec l'onglet noir ; queue étagée, pointue ; miroir vert et bordé de noir dans le mâle ; cendré blanchâtre dans la femelle.*

Taille : 47 cent.

Synonymie : Anas Penelope, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 202 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 527 ; — Lath. *Ind.*

(1790), t. 2, p. 860; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 541; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 840; — Vieill. *Dict.* (1816), t. V, p. 150, et *Faun. Fr.* (1828), p. 38; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 576; — Less. *Ornith.* (1831), p. 634; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXIV; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 407; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXIV.

Anas fistularis, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 391.

Mareca Penelope, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 56.

Buff. *Pl. enl.* 825, *mâle adulte.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 359.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 66, f. 2.

Siffleur ou Sifflart *de nos campagnards.*

Description. *Mâle au printemps* : Front, milieu du vertex d'un blanc jaunâtre; dessus du cou d'un roux marron, légèrement pointillé de noir sur la ligne médiane; haut du dos d'un brun cendré, rayé transversalement de zigzags gris; scapulaires d'un noirâtre rayé de zigzags blanchâtres, excepté les plus longues qui sont bordées de blanc en dehors; bas du dos cendré, avec les bordures des plumes d'une teinte plus claire; sus-caudales d'un brun cendré rayé transversalement de brun foncé; gorge noire; devant et côtés du cou roux marron pointillés de noir; poitrine d'un cendré lie de vin, avec quelques taches tirant sur le pourpre; abdomen blanc; flancs d'un brun cendré finement rayé de zigzags blanchâtres; sous-caudales d'un noir bleuâtre; joues d'un roux marron parsemé de points noirs, plus grands autour des yeux; petites et moyennes couvertures alaires entièrement blanches; miroir vert au centre et noir en dessus et en dessous; rémiges et rectrices brunes; ces dernières, excepté les deux médianes, bordées de cendré; bec bleuâtre avec la pointe noire; pieds cendrés; iris brun.

Avant le premier juillet, le mâle perd le blanc jaunâtre de la tête; ces parties prennent alors la couleur du cou, qu'elles conservent jusque vers le mois de décembre.

Femelle : Plus petite ; dessus de la tête et du cou roux, marqué de points noirs; dessus du corps brun noirâtre, avec les plumes du haut du dos et les scapulaires bordées de roussâtre; celles de la partie inférieure du dos et les sus-caudales bordées de cendré; gorge blanchâtre; devant et côtés du cou roussâtres, avec de nombreuses taches noires; poitrine et flancs brun roussâtre, avec les plumes terminées de cendré; abdomen blanc; sous-caudales brunes, bordées de blanc; joues semblables aux côtés du cou; couvertures alaires brunes et frangées de blanchâtre; miroir cendré clair, nuancé de brunâtre et surmonté d'une bande blanche; rémiges et rectrices comme dans le mâle; bec cendré bleuâtre, avec l'onglet noir; pieds brun de plomb; iris brun.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle; ce n'est qu'après la mue que les mâles s'en distinguent en prenant la robe de leur sexe.

A l'âge d'un an, ils ne diffèrent des vieux que par les couvertures alaires qui sont d'un cendré nuancé de blanc, au lieu d'être entièrement blanches.

Historique. Le Canard siffleur est répandu principalement dans les contrées orientales du nord de l'Europe; est de passage en France, en Italie, en Sicile et en Allemagne.

Il est très-commun dans le nord de la France en automne et au printemps, époques de ses voyages; arrive dès le mois d'octobre et s'avance alors fort avant vers le sud; repasse dès la fin de février ou les premiers jours de mars. C'est un des premiers Canards que l'on voit à cette dernière époque dans nos marais.

Il niche en France, dans les marais, et pond huit à dix œufs d'un gris verdâtre, sans taches.

Grand diam., 5 cent. 3 mill.; petit diam., 3 cent. 9 mill.

Sa chair est fort bonne et mangée aussi comme *maigre*.

466. CANARD GLOUSSANT. — ANAS BIMACULATA.

DIAGNOSE : *Miroir noir et vert, terminé par une bande blanche et surmonté d'une autre bande, roussâtre dans le mâle, et verte, à reflets pourprés en haut et noirs en bas, dans la femelle.*

Taille : 45 cent.

Synonymie : ANAS BIMACULATA, Pennant, d'après Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXV; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXIII.

ANAS GLOCITANS, Pallas, d'après Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 526; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 862; — Vieill. *Dict.* (1816), t. V, p. 118; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 533; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 420.

QUERQUEDULA GLOCITANS, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 57. Gould, *Birds of Eur.* pl. 363.

Vulgairement : Canard glousseur.

DESCRIPTION. *Mâle* : Vertex, nuque, d'un roux vif; dessus du corps gris roussâtre, liseré de brun, avec les scapulaires étroites, pointues, à tige et barbes externes d'un noir velouté, le bas du dos et les sus-caudales d'un vert noirâtre; devant du cou, poitrine, d'un roux moins foncé que celui du vertex, varié de taches noires arrondies; abdomen roussâtre, marqué de lignes transversales d'un gris brun, devenant plus apparentes en approchant de l'anus; flancs gris, avec des zigzags noirs très-déliés; sous-caudales d'un vert noirâtre; joues, côtés de la partie supérieure du cou d'un vert bouteille à reflets plus foncés du côté du bec, avec une grande tache rousse, triangulaire au devant et un peu au-dessous des yeux, devenant linéaire derrière ces organes et se terminant à la partie moyenne de la face latérale du cou, après y avoir été interrompue par une tache rousse beaucoup plus grande; couvertures alaires d'un gris brun; miroir noir et vert terminé par une bande blanche et surmonté d'une autre bande roussâtre; rémiges d'un brun foncé; rectrices médianes noirâtres, les latérales d'un brun clair et bordées de blanc; bec brun olivâtre, avec la base roussâtre; pieds bruns; iris d'un brun roux.

Femelle : Elle en diffère sensiblement; tête, cou, d'un isabelle brunâtre, marqué de petites taches noires; dessus du corps d'un brun noirâtre, avec les plumes bordées de brun roussâtre; poitrine de cette dernière teinte; abdomen d'un blanc grisâtre; petites couvertures alaires d'un gris brun,

miroir vert, à reflets pourprés en haut et noirs en bas ; rémiges brunes, bordées de blanc ; rectrices également brunes, liserées d'une teinte jaunâtre.

Jeunes avant la première mue : Ils me sont inconnus.

Historique. Le Canard gloussant habite la partie orientale de l'Asie ; visite la Russie européenne et se montre accidentellement en Angleterre et en France, où il a été capturé plusieurs fois.

Un sujet mâle, que j'ai examiné, a été tué près de Douai dans l'hiver de 1841.

Propagation, mœurs et régime inconnus.

467. CANARD MARBRÉ. — ANAS ANGUSTIROSTRIS.

Diagnose : *Bec étroit, un peu allongé ; point de miroir à l'aile ; parties supérieures du corps de couleur terre d'ombre en dessus, avec une tache cendré roussâtre ou blanchâtre à l'extrémité des plumes.*

Taille : 52 *cent. (mâle) ;* 46 *cent. (femelle).*

Synonymie : Anas angustirostris, Ménétries, d'après Schlegel, *Revue* (1844), p. CXIII.

Anas marmorata, Temm. *Man.* 4.e partie (1840), p. 554 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 417.

Querquedula Angustirostris, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 56, et *Icon. Faun. Ital.* fascul. 46, f. 1, *mâle*, et f. 2, *jeune femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 373.

Description. *Mâle :* Vertex, cou, blanchâtres, striés de brun ; dessus du corps d'un brun de terre d'ombre, avec les plumes du manteau terminées par un croissant isabelle et les scapulaires par une grande tache blanche, nuancée de cendré ; poitrine, abdomen, flancs, sous-caudales, blanchâtres, ondés de bandes transversales d'un brun clair, d'une teinte plus blanche, très-faiblement ondée au bas-ventre ; grande tache brune, ovoïde autour des yeux, plus large derrière que devant ; pourtour du bec blanchâtre, strié de brun ; ailes d'un

brun cendré clair, avec les plumes secondaires terminées de blanc; bec noir; pieds cendré noirâtre; iris brun.

Femelle : Elle ressemble au mâle, mais elle est généralement d'une teinte plus claire et d'un blanc plus pur en dessous.

Jeunes avant la première mue : Ils sont inconnus.

Historique. Le Canard marbré habite le sud de l'Europe, le nord de l'Asie et de l'Afrique.

Il niche en Algérie ; ses œufs sont blancs, très-légèrement roussâtres, les extrémités presque aussi grosses l'une que l'autre.

Grand diam., 4 cent. 6 à 7 mill ; petit diam., 3 cent. 3 à 4 mill.

Mœurs et régime inconnus.

M. Temminck nous apprend que M. Cantraine lui a procuré un couple de cette espèce qui a été capturé en Sardaigne, où elle serait très-rare. Elle est très-commune dans nos possessions algériennes.

468. CANARD SARCELLE. — ANAS QUERQUEDULA.

(Type du genre *Querquedula* , Briss. ; *Cyanopterus*, Eyton.)

Diagnose : *Miroir vert cendré ou grisâtre, avec une étroite bande blanche en bas et en haut ; une large bande blanche au-dessus et derrière les yeux, descendant jusqu'au milieu de la nuque (mâle) ; une bande sourcilière moins large , moins longue et d'un blanc moins pur (femelle) ; petites couvertures alaires cendré bleuâtre dans les deux sexes.*

Taille : 36 *cent.*

Synonymie : Anas Querquedula , Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1 , p. 203, et *A. Circia* , p. 204 ; — Gmel. *Syst.* (1790), t. 2 , p. 531 et 533 ; — Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 18 ; — Lath. *Ind.* (1788), t. 2 , p. 872 ; — Mey. et Wolf , *Tasch. der Deuts.* (1810) , t. 2 , p. 545 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820) , t. 2 , p. 844 ; — Vieill. *Dict.* (1816) , t. V, p. 166 , et *Faun. Fr.* (1828) , p. 382 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829) , t. 1 , p. 577 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840) , p. LXXXIV ; — Schinz , *Europ. Faun.* (1840) , t. 1 , p. 408 ; — Schleg. *Revue* (1844) , p. CXIV.

Querquedula, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 427.
Anas Circia, Less. *Ornith.* (1831), p. 634.
Cyanopterus Circia, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 57.
Buff. *Pl. enl.* 946, *mâle adulte*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 364.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 66, f. 3.
Vulgairement : Sarcelle ordinaire ou Sarcelle Criquart, Sarcelle d'été.

Description. *Mâle :* Dessus de la tête et ligne médiane de la nuque d'un brun noirâtre; bas de la nuque, dos et sus-caudales d'un cendré brun au centre des plumes, d'un cendré clair sur leurs bords; scapulaires en partie d'un cendré bleuâtre, en partie brunes ou d'un noir verdâtre, avec une bande longitudinale blanche; joues, faces antérieure, latérales et postérieure des deux tiers supérieurs du cou d'un brun rougeâtre, variées de petits traits blancs, avec la gorge noire et une bande blanche partant des yeux et allant longer le brun de la nuque; le reste du cou et la poitrine maillés de croissants noirs et d'un gris roussâtre, disposés en écailles; abdomen blanc ou blanc roussâtre, avec les côtes rayés de zigzags noirâtres; le bas-ventre et les sous-caudales tachetés de brun; couvertures alaires d'un cendré bleuâtre, le miroir vert, reflétant, bordé d'une bande blanche en haut et en bas; queue d'un gris brun, avec les pennes bordées de blanchâtre; bec noirâtre; pieds cendrés; iris brun peu foncé.

Femelle : Un peu plus petite que le mâle; brune en dessus, au centre des plumes et d'un brun clair sur les bords; blanchâtre ou roussâtre en dessous, avec la gorge blanche, le devant et les côtés du cou, la poitrine, les flancs et les sous-caudales tachetés de brun; une tache blanche de chaque côté de la tête près du bec et une bande blanchâtre derrière les yeux; miroir d'un vert terne.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle.

Après la mue, on distingue les mâles aux plumes rousses mêlées aux plumes brunes du cou.

Historique. Le Canard Sarcelle habite les parties centrales et méridionales de l'Europe, la Sibérie et le nord de l'Afrique. Il est de passage régulier en Allemagne, en Hollande, en Belgique, dans plusieurs localités de la France, et sédentaire en Sicile.

Il niche sur les bords des eaux, dans les fourrés, dans les marais, parmi les herbes ; pond six à huit œufs ovales, d'un blanc sale un peu roussâtre.

Grand diam., 4 cent. 2 mill. ; petit diam., 3 cent. 3 mill.

Toutes les familles d'un canton se rassemblent en automne, après avoir vécu quelque temps séparément, et émigrent à l'approche de l'hiver, pour reparaître au printemps.

Ce Canard est peu farouche et se laisse facilement approcher. Sa chair, qui prend beaucoup de graisse en automne, est très-estimée.

469. CANARD SARCELLINE. — ANAS CRECCA.

Diagnose : *Miroir vert, avec une large bande noire en bas et une autre blanche ou blanc roussâtre en devant ; point de bande sourcilière.*

Taille : 32 *cent. environ.*

Synonymie : Anas Crecca, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 204 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 532 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 872 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts* (1810), t. 2, p. 547 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 846 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. V, p. 173 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. I, p. 577 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 635 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXV ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 409 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXIII.

Querquedula minor, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 436.

Querquedula Crecca, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 57.

Buff. *Pl. enl.* 947, *mâle adulte.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 362.

Bouteil. pl. 66, f. 4.

Vulgairement : Sarcelle d'hiver, petite Sarcelle.

Description. *Mâle au printemps :* Tête et les deux tiers supérieurs du cou d'un roux marron, avec une tache blanche

près du bec de chaque côté, une ligne de même couleur derrière les yeux et un espace vert foncé à reflets, s'étendant depuis ces organes jusqu'au tiers inférieur de la nuque, en se rétrécissant progressivement et en longeant une bande noire qui occupe la ligne médiane de cette dernière partie; tiers inférieur de la nuque, dos et la plus grande partie des scapulaires rayés en travers, alternativement de blanc et de noir, quelques-unes de ces dernières noires et blanches; sus-caudales d'un cendré brun, avec les bords d'une teinte plus claire; gorge noire; tiers inférieur des faces antérieure et latérales du cou d'un brun clair, traversé de lignes blanchâtres; poitrine roussâtre, variée de taches noires et rondes; abdomen blanc ou d'un blanc jaunâtre avec les flancs rayés transversalement de zigzags noirs, et le bas-ventre de cendré clair; sous-caudales d'un noir bleu, avec celles des côtés blanches; couvertures alaires et rémiges cendrées, le miroir vert, bordé de noir velouté en haut et en bas; queue cendrée, avec les deux pennes médianes noires et frangées de blanc; bec noirâtre; pieds cendrés; iris brun.

Femelle : Elle est un peu plus petite que le mâle; tête et cou d'un blanc roussâtre, parsemé de taches brunes plus larges et plus foncées au vertex, à l'occiput, à la nuque, nulles ou très-peu apparentes à la gorge; dessus du corps d un brun noirâtre au centre des plumes, et gris roussâtre sur les bords; poitrine variée de brun sous forme de taches, de cendré et de roussâtre; abdomen blanc, avec le bas-ventre, les flancs et les sous-caudales tachetés de brun roussâtre; couvertures alaires d'un brun cendré, liseré de brun plus clair, les plus longues bordées de blanc terne; miroir vert et noir, précédé d'une bande transversale blanche, qui est suivie d'une autre plus étroite de même couleur; rémiges brunes, très-légèrement liserées de gris; rectrices également brunes, bordées de blanc.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle. On ne commence à distinguer les sexes qu'à la mue : à cette époque les mâles prennent des plumes rousses à la tête et au cou.

Historique. Le Canard Sarcelline est plus répandu que le précédent ; on le trouve toute l'année en France ; il est de passage seulement dans beaucoup d'autres pays.

Il niche dans les endroits marécageux ; pond dix à douze œufs, d'un blanc sale un peu verdâtre, un peu plus colorés que ceux de la Sarcelle.

Grand diam., 4 cent. 3 mill. ; petit diam., 3 cent. 2 mill.

Il voyage en même temps que la Sarcelle. Sa chair est aussi excellente.

470. CANARD HUPPÉ. — ANAS SPONSA.

(Type du genre *Aix*, Boie ; *Dendronessa*, Swainson.

Diagnose : *Miroir vert chatoyant terminé de blanc ; une huppe pendante, plus ou moins longue, à l'occiput ; gorge blanche.*

Taille : 50 *cent.*

Synonymie : Anas sponsa, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 207 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 539 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 871 ; — Vieill. *Dict.* (1818), t. V, p. 106 ; G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 576 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 631 ; — Temm. *Man.* 4e part. (1840), p. 537 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 409.

Anas Aestiva, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 351.

Aix sponsa, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 57.

Dendronessa sponsa, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXIV.

Buff. *Pl. enl.* 980, *mâle ;* 981, *femelle.*

Vulgairement : Beau Canard huppé.

Description. *Mâle :* Dessus de la tête, huppe pendante d'un vert bronzé très-éclatant, changeant en violet, avec deux raies blanches de chaque côté suivant la direction de la huppe, l'une partant du bec et passant au-dessus des yeux, l'autre, plus large, naissant à la région parotique et s'étendant le long du cou ; moitié inférieure de la nuque d'un noir reflétant ; dessus du corps brun, à reflets d'un vert doré ; sus-caudales de la même teinte, quelques-unes longues, effilées,

d'un beau roux, tombant sur les côtés de la queue ; joues, côtés de la partie supérieure du cou nuancés de vert et de violet bronzé ; gorge, partie supérieure de la face antérieure du cou d'un blanc pur, qui s'étend sous forme de croissant vers les yeux ; bas du cou, poitrine d'un violet foncé, marqués de taches blanches triangulaires ; abdomen d'un blanc pur ; côtés de la poitrine avec une large bande blanche, suivie d'une autre bande noire ; flancs d'un jaune d'ocre, traversés de fines raies noires, vermiculées, avec des bandes transversales, semi-lunaires d'un blanc éclatant et d'un noir velouté à la partie postérieure de cette région ; sous-caudales brunes, à reflets d'un vert et violet bronzé ; petites couvertures alaires brunes, à reflets d'un vert doré, les autres d'un bleu violet brillant, terminées de noir ; rémiges primaires d'un gris argentin en dehors, d'un vert doré en dedans et à la pointe ; rémiges secondaires d'un vert bleuâtre à reflets et terminées de blanc ; queue d'un brun vert cuivreux, bec rouge, bordé et terminé de noir ; tarses et doigts jaune rougeâtre, avec la palmure noirâtre ; iris rouge ou orange.

Femelle : Plus petite que le mâle, avec une huppe courte; vertex et nuque bruns, à reflets pourprés ou verdâtres ; dessus du corps d'un brun chatoyant bronzé, avec les plumes bordées de noirâtre ; tour du bec, gorge, partie supérieure de la face antérieure du cou d'un blanc pur ; bas du cou, poitrine d'un brun sombre, marqués de grandes taches d'un gris roussâtre ; abdomen blanc ; joues et côtés du cou comme le dessus de la tête, mais d'une teinte moins foncée, avec un grand espace blanc autour des yeux et une tache d'un noir velouté à la partie antérieure de cet espace, côtés de la poitrine et flancs bruns, tachetés de roussâtre ; petites couvertures alaires d'un brun à reflets verdâtres, les moyennes d'un vert bleuâtre reflétant ; rémiges primaires brunes, terminées de vert bleuâtre, avec du blanc vers le bout, en dehors ; les secondaires d'un vert bleuâtre, avec la pointe blanche ; queue brune à reflets bronzés ; bec cendré au milieu, le reste brun ; pieds gris olivâtre, avec la membrane inter-digitale brune ; iris noisette.

Historique. Ce Canard habite l'Amérique septentrionale et se montre accidentellement en Europe.

Un beau mâle a été tué au mois d'avril, dans les marais d'Obigies, près du pont Achin, à 5 kilomètres de Tournai. Il fait partie de la collection de M. Balthazar, à Douai. M. Yarrell cite deux captures faites dans le Surrey, en Angleterre.

Il niche dans les creux des arbres ; ses œufs, au nombre de douze à quatorze, sont blanc jaunâtre, lustrés comme l'ivoire poli (Wilson).

Il se tient dans les bois et les taillis voisins des rivières, et se nourrit principalement de graines et de glands ; quoique sauvage et méfiant, il s'est acclimaté et se propage en France et en Belgique. Il se perche, et de cette faculté, dit Vieillot, lui est venu le nom de *Canard branchu*.

Observations. M. Schlegel n'admet pas cette espèce comme européenne. Il pense que les sujets qui l'ont fait introduire comme telle proviennent de basses-cours ou de ménageries. A-t-il raison ? On en disait autant de l'Oie d'Égypte, et cependant il est bien certain aujourd'hui que cette espèce visite l'Europe.

GENRE CXXIV.

FULIGULE. — FULIGULA (de quelques auteurs).

(Type de la sous-famille des *Fuligulinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : Anas, Linn. (1766), *partim* ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Dumér. (1806) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

Somateria, Stelleria, Oidemia, Callichen, Nyroca, Aythia, Fuligula, Clangula, Harelda et Erismatura, Ch. Bonap. (1838).

Somateria, Oiedemia, Undina, Glaucion, Harelda et Fuligula, Keys. et Blas. (1840).

Caractères. Bec de forme et de longueur très-variables ; pieds plus à l'arrière du corps que dans le genre précédent : tarses plus comprimés ; doigts longs, à large palmure ; pouce bordé d'une membrane très-prononcée ; queue plus ou moins raide ; ailes plus courtes ; tête plus grosse et cou moins long que chez les Canards.

Considérations générales. Les oiseaux de ce genre se distinguent des Canards non-seulement par des caracteres physiques, mais encore par des mœurs et des habitudes différentes.

Ils préfèrent en général les eaux salées, cherchent leur nourriture en plongeant, et vivent presque exclusivement de petits poissons, de mollusques bivalves et de vers.

Leur mue est double ; le mâle, la femelle et les jeunes avant la mue ont un plumage qui les distingue entre eux.

Observations. 1.° Seize espèces, dont l'apparition accidentelle ou la présence constante dans les limites de l'Europe ne saurait être mise en doute, font partie, pour le plus grand nombre des ornithologistes, du genre Fuligule. A ces espèces M. Schlegel, dans sa *Revue critique*, en a joint trois autres : l'*Anas albœla*, l'*A. rufitorques* et l'*A. marila Americana*. Les deux premières, d'après le témoignage de cet auteur, auraient été capturées en Angleterre. Quant à la troisième, M. Schlegel se borne à l'inscrire dans sa *Revue critique*, sans indiquer le lieu de son apparition en Europe. Comme le comte de Keyserling, le professeur Blasius et le prince Ch. Bonaparte ne les indiquent pas ; que M. Gould ne les a pas figurés, et que d'autres ornithologistes contemporains doutent de leur existence comme européennes, je crois devoir les passer sous silence.

2.° Comme les Canards, les Fuligules ont été divisées, mais sans plus de fondement, en une foule de genres distincts. Je me bornerai donc, ainsi que je l'ai fait pour les premiers, à établir quelques sections ou groupes principaux, correspondant à certaines des divisions génériques admises de nos jours par quelques auteurs.

1.° GARROTS. — CLANGULA (Fleming.)

(*Glaucion*, Keys. et Blas.)

Bec plus court que la tête, s'atténuant de la base à l'extrémité.

171. CANARD GARROT. — ANAS CLANGULA.

Diagnose : *Tête grosse, à plumes allongées en dessus ; celles du front s'avançant en pointe sur le bec ; une grande tache blanche arrondie à la base du bec chez le mâle ; point de tache, mais un collier blanc chez la femelle, et miroir de même couleur barré de noir.*

Taille : 49 cent. (mâle) ; 41 cent. (femelle).

Synonymie : Anas Clangula, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 201, *mâle*, et *A. Glaucion*, même page, *femelle* ou *jeune mâle ;* — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 523 et 525 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 867 et 868.

Clangula, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 416.

Anas Clangula, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 521 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 870 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. V, p. 117, et *Faun. Fr.* (1828), p. 375 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 572 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 631 ; — Schinz, *Europ. Faun* (1840), t. 1, p. 415 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXVIII.

Clangula Glaucion, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 58.

Glaucion Clangula, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXVI.

Buff. *Pl. enl.* 302, *mâle adulte.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 373, *mâle ;* 374, *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 379.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 69, f. 3, *mâle.*

Vulgairement : Canard Garrot.

Description. *Mâle :* Tête et haut du cou d'un vert foncé, à reflets vert pourpre, avec une grande tache blanche arrondie à la base du bec de chaque côté ; dos, croupion, sus-caudales et quelques plumes scapulaires d'un noir profond ; bas du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur, avec des taches d'un noir cendré, disposées en bande transversale sur la région anale ; les côtés du bas-ventre, et les jambes d'un noir cendré plus profond ; couvertures alaires et quelques plumes scapulaires d'un blanc pur ; rémiges noires, queue d'un cendré noir à reflets gris ; bec, couleur de plomb bleuâtre ; tarses et doigts jaune roussâtre, avec les palmures brun reflétant gris et jaunâtre ; iris d'un brun jaune pâle.

Femelle : Beaucoup moins grande que le mâle ; tête et haut du cou d'un brun roussâtre foncé ; au-dessus de ces parties, une sorte de large collier blanc mêlé de gris cendré en dessus ; dos, croupion, scapulaires et sus-caudales bruns, avec les bordures des plumes cendrées ; bas du cou et haut de

la poitrine, d'un cendré foncé, avec chaque plume bordée de blanchâtre; le reste de la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales d'un blanc pur; flancs et jambes d'un cendré noirâtre, avec des bordures grisâtres; couvertures alaires en partie blanches et noires; rémiges et rectrices d'un brun noirâtre; bec noirâtre, avec le bout jaune roux; tarses et doigts d'un jaune bistre, avec les palmures noirâtres; iris jaune.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle; iris jaunâtre; pieds d'un jaune brunâtre clair.

Après la mue, les mâles se distinguent des femelles par une taille plus forte, la tête plus grosse, les plumes du vertex plus allongées et un soupçon de tache grisâtre à la base du bec.

A l'âge d'un an, les plumes de la tête deviennent noires, et la tache de chaque côté de la face devient blanche, ainsi que les scapulaires et les couvertures alaires.

Historique. Le Garrot a pour patrie les contrées les plus septentrionales des deux mondes. Il se répand, l'hiver, dans les pays méridionaux; est de passage régulier en France au printemps et en automne.

Il niche sur les bords des mers et des lacs; pond de douze à quatorze œufs d'un gris vert ou olivâtre très-clair.

Grand diam., 5 cent. 5 mill.; petit diam., 4 cent.

Cet oiseau marche très-mal à cause de la brièveté et de la largeur de ses pieds; mais il nage et plonge avec une extrême facilité. Son vol, quoique peu élevé, est très-rapide C'est presque toujours au fond de l'eau qu'il va chercher sa nourriture.

Observations. On ne voit généralement, dans le nord de la France, que des femelles adultes et de jeunes sujets des deux sexes; les mâles adultes paraissent rares. Il est probable que ceux-ci suivent une autre route et qu'ils se mêlent rarement aux premiers, durant leur migration. Toutefois, l'on en vit beaucoup en février 1830, au moment du dégel, dans les marais des environs de Lille et sur l'Escaut.

472. FULIGULE DE BARROW. — FULIGULA BARROWII.

Diagnose : *Une grande tache blanche, sous forme de croissant derrière le bec, chez le mâle ; un miroir blanc sans barres brunes chez la femelle.*

Taille : 53 *à* 54 *cent.*

Synonymie : Anas Barrowii, Richardson, d'après Temminck, *Man.* 4.e part. (1840), p. 552.

Glaucion Islandicum, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXVI.

Clangula Barrowi, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 58.

Anas Barrowi, Temm. *lib. cit.* p. 551 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXVIII.

Anas Islandica, Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 415. Gould, *Birds of Eur.* pl. 380.

Description. *Mâle :* Tête, haut du cou, d'une teinte pourpre vive, avec des reflets verts au méat auditif, le front et le menton d'un brun noirâtre, et une tache blanche de chaque côté derrière le bec, sous forme de croissant dont la concavité est tourné en avant ; partie inférieure du cou et épaules blanches ; dos, croupion, sus-caudales et scapulaires d'un noir velouté, avec la pointe de quelques-unes de ces dernières blanche ; poitrine, abdomen d'un blanc pur satiné, avec les plumes des flancs bordées de noir velouté ; sous-caudales médianes blanches, les latérales brunes ; couvertures alaires pareilles au dos, avec la dernière rangée des petites, et la pointe des grandes d'un beau blanc ; rémiges noires, six des secondaires terminées de blanc ; queue brune; bec noir ; tarses et doigts oranges, avec les palmures noires ; iris jaune pâle.

Femelle : Sensiblement plus petite que le mâle ; tête et haut du cou d'un brun roussâtre foncé ; au-dessous une sorte de collier blanc, mêlé de brun et de taches grises en dessus ; dos, croupion, scapulaires, et sus-caudales d'un brun plus ou ou moins nuancé de cendré sur les bordures des plumes ; bas

du cou, haut de la poitrine et flancs bruns, avec les plumes bordées de cendré blanchâtre ; le reste de la poitrine et l'abdomen d'un blanc satiné ; région anale brune, légèrement variée de cendré ; moyennes couvertures alaires maculées de blanc et de noir, les grandes blanches, barrées de noir à leur pointe ; bec noir, jaune orange vers le bout ; pieds et iris comme dans le mâle.

Historique. Cette espèce habite l'Islande et les régions arctiques de l'Amérique.

Elle niche sous les rochers, parmi les herbes ; pond dix à douze œufs d'une jolie teinte de vert très-clair.

Grand diam., 6 cent. ; petit diam., 4 cent. 5 mill.

Observations. 1.° Suivant M. Temminck, les vieux mâles émigrent d'Islande avant les femelles, et les jeunes de l'année assez longtemps après départ des pères et mères.

2.° Il est probable que le Canard trapu, *Anas obesa*, de quelques ornithologistes, n'est qu'une femelle de la *Fuligula Barrowii* ou un jeune de la *F. clangula*.

473. FULIGULE MIQUELONNAISE. — FULIGULA GLACIALIS.

(Type du genre *Harelda*, Leach.)

Diagnose : *Bec très-court ; côtés du cou avec une plaque brune plus ou moins grande ; point de miroir ; les deux rectrices médianes très-allongées, effilées et pointues.*

Taille : 60 cent., compris les filets de la queue (le mâle); 40 cent., (la femelle).

Synonymie : Anas glacialis, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 203, *mâle* en robe d'hiver, et *A. hyemalis*, p. 202, le même en robe d'été ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 529; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 864 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 509 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), p. 860 : — Vieill. *Dict.* (1816), t. V, p. 122, et *Faun. Fr.* (1828), p. 370 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 571 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 631 ; — Schinz,

Europ. Faun. (1840), t. 1, p. 413; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXVII.

ANAS LONGICAUDA ISLANDICA, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 379. *mâle* en été, et *A. longicauda ex insula Terræ-Novæ*, p. 382, *mâle* en hiver.

HARELDA GLACIALIS, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 59; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1844), p. LXXXVII.

Buff. *Pl. enl.* 999, *jeune* sous le nom de *Sarcelle de l'île Féroë;* 1008, *mâle adulte* en robe d'hiver.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 382.

Vulgairement : Canard à longue queue ou de Miclon.

DESCRIPTION. *Mâle en robe d'amour :* Dessus de la tête blanc, avec une grande tache noire au milieu, se bifurquant derrière les yeux et se prolongeant jusqu'à la nuque; dessus du cou, milieu et bas du dos, sus-caudales d'un noir fuligineux à reflets bleuâtres; haut du dos de même couleur, avec un demi-collier roux, formé par les bordures de l'extrémité des plumes; scapulaires également d'un noir fuligineux, frangées largement de roux; devant et côtés du cou, poitrine pareils au milieu du dos; abdomen, sous-caudales blancs; masque cendré, le reste des joues blanc, se prolongeant, devant jusqu'au vertex, et derrière jusqu'à la nuque, en séparant le noir de l'occiput de celui du cou; ailes d'un brun noir reflétant bléuâtre, avec les rémiges bordées de cendré; rectrices médianes d'un brun de suie, les autres blanches; bec noir, avec l'espace entre l'onglet et les narines rougeâtres; tarses et doigts jaunes, avec les palmures noirâtres; iris roux.

Mâle en automne et en hiver : Tête, cou d'un blanc pur, avec le front et les joues d'un cendré tirant sur le roussâtre; un grand espace brun roussâtre, qui occupe presque la totalité des faces latérales du cou, tendant à se réunir à la partie moyenne de la face antérieure; dos brun de suie; sus-caudales noires; scapulaires d'un blanc tirant sur le cendré, les plus longues effilées, pointues, atteignant l'extrémité des ailes; poitrine brun de suie; abdomen, sous-caudales, d'un

blanc pur ; flancs cendrés ; couvertures alaires pareilles au dos ; rémiges brunes ; queue conique, avec les deux pennes médianes très-longues, effilées, excédant les autres de seize à dix-sept centimètres ; ces pennes et les deux suivantes noirâtres, les plus latérales blanches ; bec et pieds comme en été, mais avec des teintes un peu moins vives.

Femelle en robe d'amour : Tête et cou blancs, avec le vertex, la nuque, un grand espace sur les côtés du cou et quelques taches sur les joues d'un brun roussâtre ; haut du dos et scapulaires noirâtres, avec les plumes largement bordées de roux rouge ; milieu du dos, croupion et sus-caudales d'un brun fuligineux, avec des bordures rousses, principalement près de la queue ; bas du cou et haut de la poitrine roux, plus clair au milieu ; abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; ailes d'un brun noirâtre, avec les grandes et moyennes couvertures bordées de roux ; rémiges noirâtres ; queue brune, avec les pennes liserées de blanchâtre, excepté les deux médianes. Taille moins forte que celle du mâle ; point de longues plumes effilées à la queue.

Femelle en automne et en hiver : Tête et les deux tiers supérieurs du cou d'un blanc nuancé de roussâtre aux joues, avec le dessus de la tête, un grand espace sur les côtés du cou et un autre à la partie antérieure d'un cendré noirâtre, nuancé de roussâtre ; bas du cou varié de cendré, de brun et rousssâtre ; plumes du haut du dos noires, avec de faibles bordures roussâtres ; bas du cou et sus-caudales d'un noir fuligineux ; scapulaires brunes, largement bordées de roux cendré ; poitrine variée en partie de cendré et de brun ; bas de la poitrine, flancs blancs, lavés de cendré ; abdomen, sous-caudales d'un blanc pur ; couvertures alaires d'un noir fuligineux, avec de faibles bordures de cendré roussâtre ; rémiges pareilles, sans bordures ; rectrices d'un noir de suie, la plupart liserées de blanchâtre, les plus latérales avec les barbes externes blanches ; bec d'un brun bleuâtre coupé par une bande jaune ; iris d'un brun clair jaunâtre : pieds brun de plomb.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête et la plus grande partie de la nuque d'un brun cendré ; dos d'un brun plus foncé ; scapulaires d'une teinte plus claire, avec les bordures et la pointe d'un cendré légèrement roussâtre ; sus-caudales brunes; gorge, devant du cou, variés de brun et de cendré ; haut de la poitrine, flancs, d'un brun très-clair, nuancés de cendré ; le reste de la poitrine, abdomen, sous-caudales d'un blanc terne, avec les côtés du bas-ventre cendrés ; joues et une raie derrière les yeux blanches, avec des taches d'un cendré roussâtre clair ; un grand espace pareil au vertex sur les côtés du cou ; couvertures alaires semblables au dos ; rémiges brunes ; rectrices d'une teinte moins foncée, bordées de cendré ; bec brun jaunâtre : pieds brun de plomb; iris brun clair.

Après la mue, les mâles ont le dessus de la tête d'un blanc nuancé de cendré, avec quelques taches brunes, la nuque d'un blanc plus pur, le dos d'un brun de suie, avec des bordures rousses aux plumes de la partie supérieure, les scapulaires d'un blanc cendré, la gorge et le devant du cou blancs ; une ceinture noire à la partie supérieure de la poitrine, l'abdomen et les sous-caudales blancs, avec les flancs lavés de cendré, les joues d'un cendré roussâtre et un grand espace brun roussâtre comme dans le mâle adulte ; couvertures alaires brunes, bordées de cendré roussâtre ; rémiges brunes avec un liseré d'une teinte plus claire ; queue d'un brun cendré, avec les pennes bordées de roussâtre : bec noirâtre, avec une teinte jaune entre l'onglet et les narines; pieds d'un brun de plomb, moins foncé sur les palmures ; iris roux.

Historique. La Fuligule Miquelonnaise habite le nord des deux mondes; est de passage irrégulier en Allemagne, en Hollande, en Belgique et dans le nord de la France.

J'en ai obtenu de Dunkerque en décembre 1829, en janvier 1830, en janvier 1835 et en février 1841. On en a tiré sur d'autres points des côtes françaises de l'Océan à ces différentes époques. Un sujet mâle et un autre femelle, que j'ai reçus de New-York, ressemblent entièrement à ceux tués en France durant l'hiver.

Elle niche sur les bords de la mer Glaciale ; ses œufs, au nombre de cinq à sept, sont un peu courts, d'un vert clair ou d'un gris verdâtre, sans taches.

Elle ne voyage pas en troupes : ne se fait voir qu'isolément ou par couples.

J'ai trouvé, dans le jabot des sujets que j'ai obtenus de Dunkerque, des moules et des débris de plantes marines.

474. FULIGULE HISTRION. — FULIGULA HISTRIONICA.

Diagnose : *Bec très-petit ; une tache blanche sur l'oreille ; joues de cette couleur dans le mâle, et blanc, mêlé de cendré dans la femelle.*

Taille : 42 à 43 cent. (mâle) ; 35 à 36 cent. (femelle).

Synonymie : Anas histrionica, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 204 ; — Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 19 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 534, *mâle*, et *A. minuta*, p. 534, *femelle ;* — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 849 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 530 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 878; — Vieill. *Dict.* (1816), t. V, p. 122, et *Faun. Fr.* (1828), p. 575 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 571 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 631 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 414 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXIX.

Anas torquata ex insula Terræ-Novæ, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 362.

Clangula histrionica, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 58.

Harelda histrionica, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXVI.

Buff. *Pl. enl.* 798, *mâle ;* 799, *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 381.

Vulgairement : Canard Arlequin, Canard à collier de Terre-Neuve.

Description. *Mâle en février :* Tête, cou, d'un noir violet bleuâtre, avec une bande d'un noir profond sur la ligne médiane du vertex, étendue du bec à la nuque, une autre pa-

rallèle de chaque côté, d'un roux vif, naissant au-dessus des yeux ; un grand espace blanc, au devant de ces organes, se prolongeant sous forme de raie entre la bande noire et les bandes rousses du vertex ; une tache blanche derrière l'orifice de l'oreille ; une bande longitudinale de même couleur à la jonction des faces postérieure et latérales du cou ; entre le cou et la poitrine, sur les côtés, un croissant blanc bordé de noir velouté, se réunissant plus ou moins complétement en devant et en arrière, au-dessus de l'origine des ailes, à un croissant pareil, mais plus large, également bordé de noir velouté ; haut du dos d'un noir cendré à reflets ; bas du dos, sus-caudales d'un noir bleu foncé ; scapulaires en partie blanche, en partie d'un noir bleu ; poitrine, haut de l'abdomen d'un bleu cendré ; bas-ventre gris brun ; flancs roux rouge ; sous-caudales noires, avec quelques plumes blanches sur les côtés ; couvertures alaires d'un brun bleuâtre, deux taches blanches formées par l'extrémité de quelques petites et moyennes tectrices ; miroir d'un bleu pourpre ; rémiges et rectrices brunes ; bec d'un noir bleuâtre, avec l'onglet roussâtre ; iris brun foncé ; tarses et doigts jaunâtres, avec les membranes noires.

Femelle : Un peu plus petite que le mâle ; d'un brun foncé, nuancé de cendré, en dessus ; blanchâtre, nuancé et tacheté de brun à la poitrine et à l'abdomen ; brune aux flancs et aux sous-caudales ; elle porte une petite tache blanche sur chaque côté du front, une autre plus grande au devant des yeux, et une autre derrière l'orifice de l'oreille.

Jeunes avant la première mue : Ils sont variés de brun et de blanchâtre, avec des taches blanches sur les côtés de la tête, comme la femelle.

Après la mue, les mâles commencent à prendre les croissants blancs, et ce n'est qu'à l'âge d'un an que ceux du cou forment une sorte de collier, en se réunissant presque complétement. Durant leur première année, ils ont le milieu de la poitrine et de l'abdomen, d'un cendré blanchâtre varié de taches brunes.

Historique. Cette espèce habite les contrées arctiques des deux mondes ; se montre accidentellement en Allemagne et en France.

Elle ne paraît pas rare en Islande et à Terre-Neuve.

Elle niche sur les bords des eaux, parmi les herbes ; pond de dix a douze œufs, un peu courts, d'un jaune d'ocre un peu sale, ou d'un blanc jaunâtre, mais non d'un blanc pur, comme le dit M. Temminck.

Grand diam., 5 cent. ; petit diam., 3 cent. 7 mill.

2.° MORILLONS. — FULIGULA (Leach).

Bec aussi long ou plus long que la tête, large dans toute son étendue, aplati.

475. FULIGULE MILOUINAN. — FULIGULA MARILA.

(Type du genre *Fuligula*, Stephens.)

Diagnose : *Miroir blanc, terminé par une bande noire ; manteau rayé transversalement en zigzags noirs et blanchâtres.*

Taille : 47 cent.

Synonymie : Anas Marila, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 196 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 509 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 853 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 524 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 865 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. V, p. 127, et *Faun. Fr.* (1828), p. 371 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 2, p. 573 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 632 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 418 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXX.

Fuligula Marila, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 58 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXVII.

Buff. *Pl. enl.* 1002, *mâle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 371.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 68, f. 3.

Canard du nord *de nos marins.*

Description. *Mâle en hiver :* Tête, moitié supérieure du cou d'un noir à reflets verdâtres ; moitié inférieure, poitrine d'un noir profond ; haut du dos, scapulaires blanchâtres,

rayés transversalement de zigzags noirs, plus larges et d'une teinte plus foncée postérieurement; bas du dos, sus-caudales, noirs, abdomen et flancs d'un blanc pur, varié, au bas-ventre, de raies en zigzag brunes; sous-caudales noires; couvertures alaires noires, marbrées de cendré; miroir blanc, sous forme de bande oblique; rémiges et rectrices brunes; bec bleu clair en dessus, brun en dessous, avec les narines blanchâtres, les bords des mandibules et l'onglet noirs; tarses et doigts cendrés, avec les palmures noirâtres; iris jaune brillant.

Femelle : Un peu plus petite que le mâle; tête, moitié supérieure du cou d'un brun noirâtre à reflets pourprés, avec un grand espace blanc pur autour du bec; moitié inférieure du cou, poitrine d'un brun foncé; dos, scapulaires et ailes, rayés alternativement de zigzags bruns et blanchâtres; bas du dos, sus-caudales d'un noir fuligineux; abdomen blanc, avec le bas-ventre varié de brun; flancs rayés comme le dos; bec brun, nuancé de bleuâtre en dessus; pieds d'un brun de plomb nuancé de gris verdâtre sur les tarses et les doigts entre les articulations; iris jaunâtre.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle, mais ils sont d'une teinte brun roussâtre en dessus, sans raies en zigzag au dos, aux ailes ni aux flancs; le blanc qui entoure le bec est moins étendu et moins pur.

Après la mue, on distingue facilement les sexes; les mâles et les femelles prennent le plumage qui leur est propre et après la seconde mue ils ressemblent aux adultes.

Historique. Cette espèce habite les régions du cercle arctique; est de passage en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en Belgique, en Suisse et en France.

Nous la voyons périodiquement dans le nord, le plus ordinairement sur les côtes maritimes, en automne et au printemps. On en trouve pendant tout l'hiver sur le marché de Dunkerque. Elle se montre plus accidentellement dans le midi de la France et en Anjou.

Elle niche sur les bords de la mer et des lacs; pond neuf ou dix œufs, d'un gris sombre un peu olivâtre.

Grand diam., 6 cent. 4 mill.; petit diam., 4 cent. 3 mill.

J'ai trouvé, dans le jabot des individus que je possède dans ma collection, de petits coquillages, surtout des bivalves.

J'ai vu cet oiseau vivant en captivité dans divers jardins et parcs de France, de Belgique et de Hollande.

Sa chair n'a pas un bon goût.

476. FULIGULA MILOUIN. — FULIGULA FERINA.

(Type du genre *Aythya*, Boie.)

Diagnose : *Miroir gris cendré ; dessus du corps rayé transversalement de zigzags cendrés et blancs.*

Taille : 45 cent. environ.

Synonymie : Anas ferina, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 203 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 530 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 862 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 527 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 868 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. V, p. 125, *Faun. Fr.* (1828), p. 372 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 573 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 631 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 409 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXX.

Penelope, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 384.

Aythya ferina, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 58.

Fuligula ferina, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXVIII.

Buff. *Pl. Enl.* 803, *mâle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 371 et 372, *mâle* et *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 368.

Bonteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 68, f. 4.

Rouget *de nos campagnards.*

Description. *Mâle en avril :* Tête, cou, d'un roux rougeâtre vif ; haut et bas du dos, sus-caudales, d'un noir mat ; le reste du dos, scapulaires et couvertures alaires d'un cendré blanchâtre rayées, en travers, de nombreux zigzags d'un cendré bleuâtre ; haut de la poitrine noir, cette couleur se confon-

dant avec celle du dos ; le reste de la poitrine, abdomen et flancs pareils au manteau, mais les zigzags peu apparents au milieu de l'abdomen ; bas-ventre et sous-caudales noirs ; rémiges et rectrices brunes ; bec d'un bleu foncé, avec la base et l'onglet noirs ; tarses et doigts bleuâtres, avec les palmures noires ; iris orange rouge.

Mâle en automne : Avec une teinte noire à l'extrémité des plumes rousses de la tête et du cou, et un liseré cendré aux plumes noires de la poitrine. Un individu, tué en février 1829, a, en outre, le bas de la poitrine et l'abdomen d'une teinte roux jaunâtre, nuancé de cendré.

Femelle : Vertex, occiput d'un brun noirâtre ; nuque d'une teinte moins foncée ; milieu du dos, scapulaires bruns, marqués de fines raies transversales en zigzags d'un cendré blanchâtre ; bas du dos, sus-caudales d'un brun foncé très-légèrement marqué de zigzags à peine visibles ; gorge, haut de la face antérieure du cou roussâtres, faiblement tachetés de brunâtre, le reste de la face antérieure du cou brun, avec les plumes terminées de cendré ; poitrine, haut de l'abdomen d'un blanc cendré argentin ; bas-ventre d'un brun cendré, lustré, pointillé de taches d'un cendré clair peu apparentes, provenant de zigzags ; flancs pareils au milieu du dos ; joues et côtés du cou d'un brun roussâtre, avec un espace près du bec, les paupières et une raie derrière, de la même teinte que la gorge et variés comme elle ; couvertures alaires d'un brun très-finement pointillé de cendré ; rémiges brunes, avec leur extrémité plus foncée, les secondaires les plus rapprochées du corps, terminées par un petit liseré blanchâtre ; miroir d'un brun cendré luisant ; queue cendrée ; bec noir verdâtre, avec l'onglet d'un noir profond ; pieds cendré verdâtre, avec des raies transversales brun de plomb en devant et sur les articulations des doigts ; iris brun roux.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle.

Après la mue, on distingue les mâles au roux de la tête, du cou et au noir de la poitrine. Ces couleurs sont ternes et

peu uniformes ; ce n'est que lorsque ces oiseaux ont atteint leur seconde année que ces couleurs ont tout leur éclat.

Historique. La Fuligule Milouin habite le nord de l'Europe ; passe annuellement en France, en automne et au printemps, et étend sa migration jusqu'en Égypte.

Elle arrive dans nos contrées vers la fin du mois d'octobre, en troupes plus ou moins fortes, qui ne forment point de triangles dans leur vol, comme font les Canards sauvages ; elle disparaît aussitôt les gelées venues et revient vers la fin d'avril ou au commencement de mars, pour aller nicher dans les contrées septentrionales. Elle est très-commune dans les marais des environs de Lille, de Douai, de Béthune et de Cambrai, aux deux époques de ses migrations.

Elle niche dans les roseaux et pond, suivant MM. Temminck et Vieillot, de douze à quatorze œufs, d'un blanc verdâtre sans taches.

477. FULIGULE MORILLON. — FULIGULA CRISTATA.

Diagnose : *Miroir blanc, rayé de noir et terminé par une bande de cette dernière couleur ; une huppe tombante à l'occiput, dans le mâle.*

Taille : 40 *cent.*

Synonymie : Anas Fuligula, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 207 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 543, *mâle adulte*, et A. *Scandiaca*, p. 520, *jeune* ou *femelle* ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 869 et 859 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 519 ; — Temm *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 873 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. V, p. 128, et *Faun. Fr.* (1828), p. 374 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 573 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 632 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 419 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXIX.

Glaucium, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 406, pl. 36, f. 1, *mâle* d'un an ; f. 2, *jeune femelle*, et *Glaucium minus*, p. 411, *mâle adulte.*

Fuligula cristata, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 58 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXVII.

Buff. *Pl. enl.* 1001, *mâle adulte.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 315 et 376, *mâle* et *femelle*.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 370.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 69, f. 2.
Vulgairement : Canard Morillon.
Petit Pilet *de nos marchands de gibier.*

Description. *Mâle au printemps :* Tête et haut du cou d'un noir à reflets violets, avec les plumes du vertex longues et effilées, formant une huppe pendante en arrière ; bas du cou, haut du dos, croupion et sus-caudales d'un brun noirâtre ; milieu du dos et scapulaires noirâtres, légèrement ponctuées de brun ; poitrine noire ; abdomen et flancs blancs ; bas-ventre et sous-caudales noirâtres ; couvertures alaires d'un brun noir à reflets bronzés ; miroir blanc, petit, rayé verticalement de noir ; rémiges et rectrices noirâtres, avec des bordures moins foncées ; bec bleu clair, avec l'onglet noir ; pieds bleuâtres, avec les palmures noires ; iris jaune brillant.

Femelle : Huppe plus courte ; tête, cou, haut du dos et sus-caudales d'un noir mat nuancé de brun foncé ; le reste du dos et scapulaires noirâtres, parsemés de petits points bruns ; poitrine et flancs d'un noir brun, avec de grandes taches roussâtres ; abdomen blanc, nuancé de brun roussâtre ; miroir semblable à celui du mâle, mais plus petit ; bec et pieds brun bleuâtre ; iris jaune clair.

Jeunes avant la première mue : Léger indice de huppe ; dessus de la tête, du cou et du corps, d'un brun noirâtre, avec les bordures des plumes moins foncées ; joues, devant et côtés du cou d'un brun roussâtre, avec une tache blanche en dessous et derrière le bec ; poitrine tachetée de brun et de roussâtre ; abdomen plus ou moins blanc, avec le bas-ventre varié de brun et les flancs de brun roussâtre ; couvertures alaires pareilles au dos ; miroir petit comme chez la femelle : iris jaune pâle et terne.

Historique. La Fuligule Morillon habite, l'été, les régions arctiques de l'ancien monde, et l'hiver, les régions tempérées et méridionales.

Elle niche sur les bords des mers et des lacs ; ses œufs sont d'un brun clair.

Grand diam., 5 cent. 8 mill. ; petit diam., 3 cent. 9 mill.

Cette espèce est très-répandue en France en automne, et même en hiver sur les eaux vives qui ne se congèlent pas. Elle prend beaucoup de graisse en automne, et sa chair est alors très-savoureuse.

178. FULIGULE NYROCA. — FULIGULA NYROCA.

Diagnose : *Une petite tache blanche sous le bec ; miroir et iris blancs, le premier terminé de noir.*

Taille : 40 cent. environ.

Synonymie : Anas Nyroca, Güldenstedt, d'après Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 542, et A. *Africana*, p. 522 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 869 et 875 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. V, p. 131 et *Faun. Fr.* p. 374 ; — G. Cuv. *Rég. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 573 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 632 ; — — Schleg. *Revue* (1844), p. CXX.

Anas leucophthalmos, Borkhausen, d'après Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 526 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p 876 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 420.

Nyroca leucophthalma, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 58.

Fuligula Nyroca, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXVII.

Buff. *Pl. enl.* 1000, *mâle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 377, *mâle ;* 378, *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 368.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 69, f. 1.

Vulgairement : Sarcelle d'Egypte, Petit Milouin, Canard à iris blanc.

Description. *Mâle au printemps :* Tête et cou d'un roux marron, avec une petite tache blanche sous le bec ; bas du cou, avec une sorte de collier brun foncé et étroit ; dessus du corps noirâtre à reflets pourpres, très-légèrement pointillé de roussâtre à la partie supérieure du dos et sur les scapulaires ; poitrine pareille au roux marron du cou ; abdomen d'un blanc terne, avec le bas-ventre brun noirâtre, nuancé de cendré et

de roussâtre ; flancs brun roux, avec des bordures d'une teinte moins foncée ; sous-caudales d'un blanc roussâtre ; couvertures alaires d'un brun noir à reflets bronzés ; miroir blanc, petit, sous forme de bande, traversé perpendiculairement de brun ; rémiges et rectrices d'un brun noirâtres ; bec bleu noirâtre, avec l'onglet noir ; pieds d'un cendré bleuâtre, avec les palmures noires ; iris blanc.

Femelle à la même époque : Elle ressemble au mâle ; tête et cou bruns, avec les plumes terminées de roussâtre ; le dessous du bec blanchâtre et le devant du cou varié de roux et de gris ; dessus du corps d'un brun noirâtre lustré ; poitrine, flancs bruns, avec les plumes nuancées et bordées de roux terne ; milieu de l'abdomen d'un blanc argentin ; bas-ventre d'un brun roussâtre ; sous-caudales rayées transversalement de brun roussâtre sur fond blanc ; le reste comme chez le mâle.

Jeunes avant la première mue : Teinte générale en dessus plus foncée que celle des adultes ; plumes rousses de la tête et du cou terminées de blanc roussâtre ; une tache de cette couleur sous le bec ; plumes de la poitrine et de l'abdomen terminées de gris perlé ; celles de la région anale roussâtres à leur pointe ; grandes couvertures alaires bordées d'un liseré de cette dernière couleur à leur extrémité ; iris gris de perle.

Historique. La Fuligule Nyroca est répandue dans les contrées orientales de l'Europe ; sédentaire en Crimée, en Sicile, et de passage en Allemagne et en France.

Nous la voyons régulièrement dans nos départements septentrionaux au printemps et en automne ; accidentellement dans ceux de l'ouest et de l'est ; elle passe assez régulièrement dans le midi.

J'ai trouvé sur notre marché un jeune sujet, avant la première mue, qui avait été tiré dans les marais d'Ancoisne le 20 août 1833.

Elle niche dans les marais, parmi les joncs ; ses œufs, au nombre de neuf ou dix, sont d'un gris pâle jaunâtre.

Grand diam., 5 cent. 5 mill. ; petit diam., 3 cent. 9 mill.

Cette espèce voyage par couples ou par petites troupes.

479. FULIGULE HUPPÉE. — FULIGULA RUFINA.

(Type du genre *Callichen*, Br., Ch. Bonap., et *Mergoides*, Eyton.)

Diagnose : *Huppe touffue, formée de plumes rayonnantes ; miroir blanc ou blanchâtre, avec une bande cendrée derrière.*

Taille : 56 *à* 57 *cent.*

Synonymie : Anas rufina, Pall. *Voy.* (1776), t. 8 de l'édit. franç. in-8.°, *appendix*, p. 39 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 541 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 870 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 518 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 864; — Vieill. *Dict.* (1816), t. V, p. 154, et *Faun. Fr.* (1828), p. 376 : — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 573 : — Less. *Ornith.* (1831), p. 632 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 416 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXI.

Anas fistularis cristata, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 398.

Callichen rufinus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 58.

Fuligula rufina, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXVII.

Buff. *Pl. ent.* 928, le *mâle adulte.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 369.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 68, f. 2.

Vulgairement : Canard siffleur huppé, Milouin huppé.

Description. *Mâle :* Dessus de la tête rouge bai, nuancé de cendré en arrière et de jaunâtre sur les côtés ; nuque d'un noir velouté sur la partie médiane ; dessus du corps d'un brun cendré clair jaunâtre, avec un grand espace blanc sur les côtés de la partie supérieure du dos, le croupion et les sus-caudales d'un brun noirâtre ; joues, faces antérieure et latérales des deux tiers supérieurs du cou rouge bai, comme le front ; partie inférieure du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un brun noir lustré ; flancs d'un blanc pur ; couvertures alaires d'un cendré brunâtre, très-légèrement lavé de jaunâtre ; pli de l'aile blanc : miroir de cette dernière cou-

eur, avec une bande cendrée près de son bord postérieur ; rémiges primaires brunes en dehors, les suivantes blanches, terminées de brun ; queue brune, avec le bout d'une teinte plus claire ; bec rouge carminé ; tarses rouge brun, avec les membranes noirâtres ; iris rouge de groseille.

Femelle : Huppe moins touffue ; dessus de la tête, jusqu'aux paupières inclusivement, occiput et partie médiane de la nuque d'un brun roux ; dessus du corps d'un brun cendré jaunâtre, avec le croupion noirâtre et les sus-caudales d'une teinte moins foncée ; joues, devant, côtés et derrière de la plus grande partie du cou cendrés ; bas du cou, poitrine et flancs d'un brun jaunâtre ; abdomen gris, sous-caudales blanches ; couvertures alaires pareilles au dos ; miroir d'un blanc grisâtre, brun derrière ; rémiges d'un blanc nuancé de brun ; rectrices médianes brunes, les latérales d'un cendré roussâtre ; bec, tarses et doigts brun rougeâtre.

Jeunes avant la première mue : Ils me sont inconnus.

Variété : J'ai vu une variété blanche au musée de Boulogne.

Historique. La Fuligule huppée habite l'est et le sud-est de l'Europe. On la trouve sur tout le littoral de la mer Noire et de loin en loin dans le midi et le nord de la France. Elle est sédentaire et commune, surtout l'hiver, dans certaines localités de la Sicile. M. de Malherbe dit qu'on en voit beaucoup, au printemps, arriver de l'Orient.

On en a tué sur tous les points du nord de la France. Elle n'est pas rare en Suisse, sur le lac de Constance, d'où j'en ai reçu plusieurs, par l'entremise de mon honorable ami M. le professeur Schinz. Elle s'y fait voir principalement au printemps. On dit que M. Yarrell l'a trouvée en Angleterre, où elle n'avait jamais été vue avant lui.

Elle niche au milieu des herbes et des roseaux. Sa ponte, d'après M. Malherbe, est de six à huit œufs d'un blanc verdâtre.

Elle vit par couples ou par petites compagnies.

Quelques essais ont été faits pour élever cette espèce en domesticité ; ils n'ont point été suivis de succès.

5.e EIDERS. — SOMATERIA (Leach.)

(*Platypus*, Leisler.)

Bec à peu près aussi long ou plus long que la tête ; plus étroit à l'extrémité qu'à la base ; plumes frontales s'avançant angulairement sur le bec, quelques-unes de l'aile contournées en faucille.

480. FULIGULE EIDER. — ANAS MOLISSIMA.

(Type du genre *Somateria*, Leach.)

Diagnose : *Bec plus long que la tête, se prolongeant en deux lamelles aplaties, entre lesquelles les plumes frontales avancent en pointe.*

Taille : 65 *cent.*

Synonymie : Anas molissima, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1760), t. 1, p. 198 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 514 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 845 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 507 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 848 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. V, p. 112, et *Faun. Fr.* (1828), p. 367 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 572; — Less. *Ornith.* (1831), p. 631; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 410; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXVI.

Anser lanuginosus sive Eider, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 294.

Somateria molissima, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 57 ; — — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXVI.

Buff. *Pl. enl.* 208, *jeune individu* donné pour une *femelle ;* 209, *mâle* en plumage d'amour sous le nom d'*Oie à duvet de Danemarck.*

P. Roux, pl. 366, *mâle ;* 367, *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 374.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 67, f. 2, *mâle.*

Vulgairement : Canard Eider.

Description. *Mâle en robe de noces :* Dessus de la tête d'un noir violet velouté, coupé en arrière par une bande blanche médiane et longitudinale, s'étendant en devant sur la mandibule supérieure, en formant trois pointes, l'une au milieu, courte, les autres latérales, se prolongeant jusqu'aux narines; joues et cou blancs, avec un grand espace teint de vert très-clair à la partie supérieure de la nuque et des côtés du cou; haut du dos, scapulaires, côtés du croupion d'un blanc pur; moitié inférieure du dos, sus-caudales d'un noir profond; poitrine d'un cendré clair vineux; abdomen, flancs, sous-caudales d'un beau noir; petites et moyennes couvertures alaires blanches, les grandes, les plus externes, noirâtres, les plus internes blanches, et les médianes d'un noir brillant; rémiges noirâtres, les sept plus rapprochées du corps blanches, terminées de noirâtre, allongées, pointues, un peu contournées en faucille en dehors; rectrices noirâtres; bec vert mat; pieds jaune vert; iris brun.

Mâle après l'incubation : Il prend une livrée qui se rapproche de celle de la femelle; il la quitte vers la fin de l'automne pour reprendre celle de noces.

Femelle : A peu près de la même taille que le mâle; tête, moitié supérieure du cou roussâtres, marquées de petits traits longitudinaux noirs; d'une teinte plus foncée au vertex; moitié inférieure du cou roussâtre, marquée de raies transversales noirâtres; dessus du corps brun noirâtre, avec les plumes bordées largement de roux; bas du dos, sous-caudales noirâtres, traversées de roussâtre; poitrine roussâtre, marquée de raies transversales noirâtres; abdomen brun ou cendré foncé, avec de petites et faibles bandes transversales noires; flancs bruns, bordés de roux; petites et moyennes couvertures alaires brunes et noirâtres, bordées de gris roussâtre; grandes couvertures de teinte plus foncée, traversées d'une double raie blanche, quelquefois d'une seule. Telle est sa livrée lorsque nous la trouvons sur nos côtes maritimes; elle est différente en été.

Jeunes de l'année : Dessus de la tête et du cou d'un

cendré roussâtre, avec des raies transversales noires, d'une teinte beaucoup plus claire aux lorums, au-dessus et derrière les yeux; dessus du corps brun foncé, avec les plumes bordées de cendré roussâtre; joues, devant et côtés du cou d'un brun noirâtre, traversé de bandes noires; poitrine rayée transversalement de brun, de roussâtre et de blanchâtre; abdomen varié de même, mais avec des teintes plus sombres; flancs et sous-caudales noirs, traversés de bandes d'un gris roussâtre; couvertures alaires brunes, bordées de cendré roussâtre; les plus grandes et les scapulaires terminées de roussâtre; rémiges brunes; pennes caudales médianes aussi brunes, les latérales brun cendré; bec et pieds d'un vert noirâtre; iris brun roussâtre.

Les mâles à l'âge de deux ans, ont du blanc par masse au cou, à la poitrine, sur le dos et les ailes.

Dans leur troisième année, toutes les couleurs de l'état adulte se développent, le blanc s'étend, le noir de la tête devient plus pur, la nuque se colore en vert clair; on distingue çà et là quelques plumes de jeunesse; le bec est brun de plomb, moins foncé à l'extrémité et à la base.

A trois ans révolus, ils ont leur plumage parfait ou de noces, qu'ils quittent après la reproduction, pour le reprendre à la fin d'automne.

Historique. L'Eider habite les régions du cercle arctique, l'Islande, le Groënland, le Spitzberg, Terre-Neuve, etc.; est de passage en France et en Allemagne. Il est très-commun dans la Laponie suédoise, où il est respecté et protégé par les naturels du pays. MM. de Lamotte et de Cossette, dans le voyage qu'ils firent dans cette contrée en 1831, durent user de beaucoup de précaution pour se procurer cet oiseau. A l'époque de ses migrations d'automne il se montre quelquefois en Allemagne. On a vu et tué de jeunes sujets sur les bords des lacs de la Suisse, et presque tous les ans on le prend sur nos côtes de l'Océan. Mais, le plus ordinairement, les sujets que l'on voit chez nous sont des femelles, des mâles en mue ou des jeunes. Cependant M. Demarle, de Boulogne, m'a envoyé, le 3 janvier 1831, un beau mâle en robe d'amours, qui venait d'être capturé, avec deux autres, près de cette ville.

L'Eider niche sur les bords de la mer; compose son nid de plantes

marines, qu'il recouvre de duvet qu'il s'arrache .Ses œufs, au nombre de cinq ou six, sont un peu allongés, d'un gris cendré, légèrement olivâtre, sans taches.

Grand diam., 8 cent. 8 mill. ; petit diam., 5 cent. 3 mill.

Cet oiseau est un des plus utiles à l'homme, car c'est lui qui fournit ce duvet précieux que l'on connaît sous le nom d'*édredon.*

Il vit de poissons et principalement de coquilles bivalves. Quoique cette espèce se nourrisse d'animaux marins, il ne serait cependant pas impossible de la réduire à une semi-domesticité. J'en ai vu d'apprivoisés qui se contentaient de la nourriture de basse-cour.

Observations. 1.° Le fait de la capture, sur nos côtes et durant l'hiver, d'individus mâles, ayant leur robe de noces, tendrait à prouver que si le mâle adulte change de plumage immédiatement après la couvaison, pour prendre celui de la femelle, il reprend le sien avant le mois de janvier.

2.° Trois ou quatre sujets, reçus de Terre-Neuve, avaient sous la gorge deux traits noirs comme l'*Anas spectabilis*, Linn., mais d'une teinte moins foncée. Ne seraient-ils pas des métis de cet oiseau avec la femelle de l'Eider. M. Hardy les considère comme tels, et je serais porté à partager son opinion.

481. FULIGULE ÉLÉGANTE. — FULIGULA SPECTABILIS.

Diagnose : *Bec assez court, se prolongeant sur les côtés du front en deux appendices membraneux plus ou moins saillants ou relevés en crêtes.*

Taille : 63 *cent. (mâle).*

Synonymie : Anas spectabilis, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 195; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 507; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 845; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 851; — Less. *Ornith.* (1831), p. 631; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 411; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXVI.

Anas Freti Hudsonis, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 365.

Somateria spectabilis, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 57; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXVI.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 375.

Vulgairement : Canard à tête grise.

Description *Mâle en robe d'amour :* Dessus de la tête,

haut de la nuque d'un cendré bleuâtre clair ; bas de la nuque, partie supérieure du dos et deux grands espaces de chaque côté du croupion d'un blanc pur ; milieu et bas du dos, sus-caudales noirs ; gorge, devant et côtés du cou blancs, avec une bande noire, oblique, de chaque côté, au-dessous de la mandibule inférieure ; un angle arrondi, résulte de la réunion, à la gorge, de chacune de ces bandes ; poitrine d'un blanc roux jaunâtre clair, s'étendant jusqu'au dos ; abdomen, flancs et sous-caudales noirs ; pourtour des bords libres des crêtes frontales, jusqu'à la mandibule supérieure, d'un noir velouté ; joues blanches, lavées de verdâtre ; petites couvertures alaires brunes, les moyennes blanches, les grandes noires ; rémiges primaires noirâtres, les secondaires d'une teinte plus foncée, pointues et contournées en faucille ; queue d'un brun foncé ; deux tubercules charnus à la base du bec, adossés, élevés en crête, d'un beau jaune orange vif, diminuant de ton vers le bec, qui est d'un jaune tirant sur le citron ; tarses et doigts jaune brunâtre, avec la membrane noire ; iris noir.

Mâle après l'époque des amours : Il a une livrée qui se rapproche de celle du jeune âge ; sa crête charnue est affaissée et atrophiée. Dès la fin de février, il a repris le plumage de noces, et la caroncule frontale se relève et prend un accroissement d'autant plus grand que le sujet est plus âgé.

Femelle : Elle est un peu plus petite ; tête, cou d'un roux moucheté de noir ; dessus du corps d'un brun noirâtre, avec les plumes du dos bordées de roux, les scapulaires bordées et tachetées de roux vers leur milieu ; bas du dos, cou, poitrine, flancs et sus-caudales d'un roux rougeâtre, avec des taches noires en fer de lance ; abdomen cendré brun roussâtre ; petites couvertures alaires pareilles au manteau ; moyennes et grandes couvertures d'un brun noirâtre, avec leur pointe blanche, et formant, par leur réunion, deux bandes transversales ; rémiges et rectrices brun noir ; point de crête relevée ; bec se prolongeant de chaque côté du front par deux lames aplaties.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête, par-

tie supérieure de la nuque d'un brun roussâtre ; bas de la nuque d'une teinte plus brune ; dessus du corps brun, avec toutes les plumes bordées de cendré, de roussâtre, et les scapulaires terminées de blanchâtre ; toutes les parties inférieures variées de lignes transversales alternativement brunes et d'un cendré roussâtre ; joues d'un brun noirâtre.

Après la mue : Joues, cou plus ou moins blancs dans les *mâles*, avec deux bandes noires à la gorge ; poitrine en partie blanc roussâtre ; plumes noires aux ailes et aux flancs ; dessus de la tête, avec un mélange de plumes rousses et de plumes d'un cendré bleuâtre. Dans les *femelles*, il y a au milieu des plumes de l'enfance des plumes de l'âge adulte. Ce n'est qu'à l'âge de deux ans que les jeunes mâles prennent la belle livrée des adultes.

Historique. Cette espèce habite, comme l'Eider, les régions du pôle arctique, principalement le Groënland, le Spitzberg et Terre-Neuve : elle se montre accidentellement en France.

Un sujet a été tué à Boulogne-sur-Mer et déposé, je crois, au musée de cette ville.

Je possède un individu qui a été tué en Norwége et plusieurs autres qui proviennent de l'Amérique septentrionale.

La Fuligule à tête grise niche dans les endroits marécageux. Ses œufs, d'après M. Temminck, sont d'un cendré olivâtre.

Observations. 1.° M. Temminck se trompe quand il dit que la femelle ressemble, à s'y méprendre, à celle de l'Eider. Elle en diffère sensiblement par la teinte plus rousse de son plumage, son bec plus court et ses pattes de couleur jaune.

2.° Je pense, avec M. Hardy, qu'après la saison des amours, le mâle, comme celui de l'Eider, reprend la livrée du jeune âge ou de la femelle, et qu'au commencement des couvées il a les crêtes charnues du bec beaucoup plus développées.

Ce naturaliste m'en a envoyé ou fait voir plusieurs en robe de noces, dont ces excroissances étaient excessivement élevées ; d'autres dont le plumage était bigarré de plumes des deux livrées, et quelques-uns en robe d'été, mais sans crête frontale développée. Il est probable que les premiers sont de très-vieux tués pendant les couvées, que les seconds sont moins âgés et ont été tirés durant la mue, et les derniers pendant l'hiver, si j'en juge par un individu adulte que je possède, qui a été capturé le 29 novembre 1846 et qui déjà reprenait sa livrée de noces.

482. FULIGULE DISPARATE. — FULIGULA STELLERI.

(Type du genre *Polysticta*, Eyton ; *Stellaria*, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Tête et cou blancs, tour des yeux noir ; un collier vert bouteille ; petites et moyennes couvertures alaires blanches, les plus longues violettes et terminées de blanc (mâle) ; tête et cou d'un isabelle strié de brun ; couvertures alaires couleur d'ardoise et un miroir bleu à reflets d'acier (femelle).*

Taille : 45 *à* 46 *cent.*

Synonymie : Anas Stelleri, Pall. d'après Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 518, et *A. dispar*, p. 535 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 407 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXVI.

Anas dispar, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 866 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. V, p. 157 ; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 547.

Stellaria dispar, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 57.

Harelda Stelleri, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXVII.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 372.

Description. *Mâle* : Tête, haut du cou, d'un blanc pur lustré, avec l'espace entre le bec et l'œil, l'occiput, d'un vert pistache, et une tache noire autour des yeux ; dessus du cou d'un vert de bouteille foncé ; haut du dos noir bleuâtre ; scapulaires en partie d'un beau blanc ; les plus grandes courbées en faucille, à barbes externes larges, d'un bleu noirâtre lustré, les internes étroites et blanches ; gorge, devant du cou d'un noir profond, avec un collier vert de bouteille, qui se confond avec la teinte du dos ; dessous du corps d'un roux jaunâtre, avec une teinte plus foncée au bas-ventre et une grande tache noire, ovoïde, sur chaque côté de la poitrine ; petites et moyennes couvertures alaires blanches, les plus longues violettes et terminées de blanc ; rémiges et rectrices d'un brun noirâtre ; pieds gris noirâtre ; iris brun clair.

Femelle : Tête, cou d'une couleur isabelle marquée de stries brunes ; dos noir, avec la bordure des plumes rousse ; poitrine d'un brun foncé varié de roux et de marron ; abdomen d'un brun noirâtre ; couvertures alaires couleur d'ardoise ; les moyennes avec une petite tache blanche à leur pointe, formant une raie transversale par leur réunion, les plus grandes terminées de blanc, formant une bande qui a la même direction que cette raie ; miroir bleu à reflets d'acier.

Jeunes mâles : Ils ressemblent à la femelle.

Historique. La Fuligule disparate habite le nord de l'Asie et de l'Amérique ; on l'a vue accidentellement en Suède, en Allemagne et en Angleterre.

Un individu de cette espèce a été trouvé mourant, près de Yarmouth, à la suite d'une tempête, et déposé au musée de Norwich. On en a trouvé un autre près de Stockholm le 18 avril 1827.

Cette espèce, d'après Gmelin, niche au Kamschatka, en Amérique, et sur les rochers inaccessibles, selon M. Temminck.

4.° MACREUSES. — OIDEMIA (Fleming).

(*Melanetta* , Boie.)

Bec large dans toute son étendue; à mandibule supérieure renflée ou gibbeuse vers la base, au devant du front.

483. FULIGULE MACREUSE. — FULIGULA NIGRA.

Diagnose : *Bec gibbeux en dessus à sa base ; plumage entièrement noir ou brun, ou avec le cou varié de blanchâtre; point de miroir à l'aile.*

Taille : 48 cent. environ.

Synonymie : Anas nigra, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 196 ; — Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 120 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 508 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 848 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 503 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 856 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. V, p. 123, et *Faun. Fr.* (1828), p. 370 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 570 ;

— Less. *Ornith.* (1831), p. 630 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 411 ; — Schleg. *Revue* (1844), p CXVII.

Oidemia nigra, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 58 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXVI.

Buff. *Pl. enl.* 978, *mâle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 369, *mâle ;* 970, *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* 378.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 68, f. 1.

Description. *Mâle :* Entièrement d'un noir brillant, velouté et nuancé de violet bleuâtre à la tête et au cou ; bec noir, avec la partie moyenne de la mandibule supérieure, les narines, le sillon qui sépare les protubérances et le bord libre des paupières d'un jaune orange ; tarses et doigts cendré brun ; palmures noires ; iris rouge.

Femelle : Dessus de la tête, haut de la nuque, toute la ligne médiane de la moitié inférieure de la nuque d'un brun noirâtre ; dessus du corps également brun noirâtre au centre des plumes, d'une teinte moins foncée, d'un cendré roussâtre sur les bords ; joues, devant et côtés de la moitié supérieure du cou d'un cendré clair, marqué de petites taches brunes ; bas du cou, haut de la poitrine, flancs et sous-caudales bruns ; bas de la poitrine, abdomen d'un brun cendré, avec les plumes terminées de grisâtre ; couvertures alaires pareilles au manteau ; queue de la même couleur et moins longue que celle du mâle ; bec noir, avec deux légères bosselures à la base, une tache vers le bout et les narines jaunâtres ; pieds cendré noirâtre ; iris brun.

Dans la vieillesse, elle ressemble au mâle, mais elle est d'un noir moins profond et sans nuance bleuâtre ; les gibbosités de la base du bec, quoique très-prononcées, le sont moins que chez celui-ci et n'ont pas de jaune.

Jeunes avant la première mue : D'un brun légèrement roussâtre sur la tête, le cou et le corps ; d'une teinte plus claire sur les côtés et le devant du cou, le haut de la poitrine et l'abdomen ; plumes de cette dernière partie bordées de

cendré blanchâtre; bec brun noir, sans gibbosités; pieds vert jaunâtre sale; iris brun. Les femelles ont des teintes plus claires que les mâles.

Après la mue : Ceux-ci ont des plumes noires entremêlées, à la tête, au cou, au dos, sur les ailes, à la poitrine et aux flancs, avec les plumes brun roussâtre de l'enfance; le bec est toujours sans protubérances et d'un brun noirâtre.

Historique. La Macreuse habite les régions arctiques de l'Europe; se répand en hiver dans des régions tempérées. Elle est de passage en Hollande, en Belgique, en Angleterre et en France.

Elle visite nos côtes maritimes de l'Océan en quantité prodigieuse; y arrive à l'époque des gelées, par un vent du nord ou du nord-ouest, et les quitte vers la fin d'avril. On en voit toute l'année sur les côtes de Dunkerque, mais isolément. Elle y est très-commune en hiver et on en prend quelquefois par centaines, que l'on apporte au marché de Lille.

Elle niche dans les endroits marécageux; pond neuf œufs, d'un blanc grisâtre, un peu jaunâtre, sans taches.

Grand diam., 6 cent. 4 mill.; petit diam., 4 cent. 5 mill.

Sa nourriture consiste principalement en coquilles bivalves, surtout en petites moules. Sa chair est d'un goût fort désagréable.

Observations. La Macreuse d'Amérique, *Anas nigra*, Wilson ou *Odemia Americana*, Ch. Bonaparte, diffère de celle d'Europe. Elle a le bec plus large, une gibbosité moins élevée, plus élargie, entièrement de couleur orange depuis les plumes du front jusqu'aux narines exclusivement, tandis que dans la nôtre, le jaune ne commence qu'au bas de la tubérosité, entoure les narines et n'occupe que le milieu de la partie moyenne du bec.

Cette protubérance dans l'espèce d'Amérique est unique, avec une sinuosité médiane; dans celle d'Europe, elle semble formée par deux demi-sphères adossées, séparées par une échancrure.

481. FULIGULE BRUNE. — FULIGULA FUSCA.

Diagnose : *Bec renflé sur les côtés et gibbeux en dessus à sa base; plumage noir, avec un miroir blanc, ou brun, avec un miroir blanc, et une tache blanchâtre à l'oreille.*

Taille : 55 cent. environ (mâle).

Synonymie : Anas fusca, Linn. *S. N.* 2.e édit. (1766), p. 196; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 507; — Lath. *Ind.* (1790),

t. 2, p. 848; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), p. 516; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 854; — Vieill. *Dict.* (1816), t. V, p. 124, et *Faun. Fr.* (1828), p. 369; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 570; — Less. *Ornith.* (1731), p. 630; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 412; — Schleg. *Revue* (1844), p CXVII.

Anas nigra major, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 423.

Oidemia fusca, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 57; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXVI.

Buff. *Pl. enl.* 956, *mâle adulte;* 1007, *jeune mâle* sous le nom de *Canard brun.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 368.

Gould, *Birds of Europ.* pl. 377.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 67, f. 3.

Vulgairement : Double Macreuse, Grande Macreuse.

Description. *Mâle :* Entièrement d'un noir profond, avec la paupière inférieure blanche, et un miroir étroit de même couleur sur l'aile; bec jaune rougeâtre, avec l'onglet plus rouge, les narines, les petites gibbosités et les deux tiers postérieurs de la mandibule inférieure noirs; tarses et doigts rouges, avec les palmures noires; iris blanc.

Femelle : Un peu plus petite; d'un brun de suie en dessus et en dessous, avec l'espace entre le bec et les yeux, la région parotique, variés de blanchâtre; bec d'un brun cendré, noirâtre à sa base et sur les bords, plus court et moins large que dans le mâle et sans gibbosités; tarses et doigts rouge pâle; iris brun.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle.

Après la mue : Les mâles ont le milieu de la poitrine et de l'abdomen d'un gris blanc argentin, avec une tache brune au centre des plumes, un espace devant et derrière les yeux varié de roussâtre et de blanchâtre; le bec plus large et plus long que celui de la femelle; les tarses et les doigts d'un orange lavé de brun, avec les palmures brunes, bordées d'o-

range brunâtre près des doigts, celle du pouce et celle propre au doigt externe, de cette couleur en dessus et d'un brun uniforme en dessous.

Historique. La Fuligule brune habite les mers du nord, surtout celles qui baignent les Orcades, la Suède et la Norwége. Elle est de passage, en hiver, sur les côtes maritimes de la Hollande, de la Belgique, de l'Angleterre et de la France, comme la Macreuse.

Elle niche parmi les herbes ; ses œufs, au nombre de huit à dix, sont d'un blanc grisâtre, légèrement jaunâtre, sans taches.

Grand diam., 6 cent. 2 mill. ; petit diam., 5 cent. environ.

Elle se nourrit principalement, comme la précédente, de coquilles bivalves.

Observation. La double Macreuse d'Amérique diffère de la nôtre. Elle a les plumes du front qui descendent davantage sur le bec, ce qui fait paraître celui-ci plus court, et la tache blanche de la paupière inférieure beaucoup plus grande et de forme tirant sur le triangulaire.

485. FULIGULE A LUNETTES. — FULIGULA PERSPICILLATA.

(Type du genre *Pelionetta*, Kaup.)

Diagnose : *Bec renflé sur les côtés à la base, un peu relevé au-dessus des narines ; point de miroir à l'aile.*

Taille : 50 *cent.*

Synonymie : Anas perspicillata, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 201 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 524 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 847 ; — Vieill. *Dict.* (1810) t. V, p. 124, et *Faun. Fr.* (1828), p. 369 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 853 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 853 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 630 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 412 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXVII.

Anas nigra major freti Hudsonis, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 425.

Oidemia perspicillata, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 57 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXVI.

Buff. *Pl. enl.* 995, *mâle adulte.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 376.

Vulgairement : Macreuse à large bec, Canard marchand.

Description. *Mâle :* Entièrement d'un noir profond, avec un espace blanc sur le front, et un autre plus grand comprenant presque toute l'étendue de la nuque ; bec d'un jaune rougeâtre, lavé d'un peu de grisâtre sur les côtés de la mandibule supérieure, avec une grande tache noire, arrondie, sur chaque protubérance latérale ; tarses et doigts rouges, avec les membranes noires ; iris blanc.

Femelle : En dessus, pareille à la femelle de la Fuligule brune, avec une teinte tirant sur le cendré et une calotte noire à la tête, allant en diminuant jusqu'à la nuque ; cou, haut de la poitrine, flancs, région anale et sous-caudales d'un brun cendré ; milieu de l'abdomen d'un blanc gris argentin, ondulé faiblement de cendré ; côtés de la tête un peu plus cendrés que le dessus du corps, avec une tache blanche devant et derrière les yeux ; rémiges et rectrices noires ; bec brun sans renflement et sans protubérance ; iris brun noir ; tarses et doigts rouges.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle.

Après la mue : Ils sont noirs en dessus, avec les plumes bordées d'une légère teinte cendrée ; le bec est renflé sur les côtés et d'une teinte rougeâtre.

Historique. Cette Fuligule habite particulièrement le nord de l'Amérique ; elle est rare en Europe et de passage accidentel en France et en Angleterre.

On la rencontre sur les côtes maritimes de l'Artois, de la Picardie et de la Normandie. Un jeune sujet a été tué près de Calais dans l'hiver de 1835 ; en 1841, un autre sujet a été trouvé, dans la même saison, sur le marché de Caen. M. Gerbe m'apprend qu'en 1845 ou 1846, un magnifique mâle adulte a été apporté sur les marchés de Paris ; enfin, on en a capturé en Angleterre, au milieu d'une bande de Macreuses.

Cette espèce niche dans les marais salants et pond, suivant les auteurs, huit ou dix œufs blancs ou blanchâtres.

Elle paraît avoir les habitudes et le régime des autres Macreuses.

Observations. M. Hardy a reçu de Terre-Neuve un individu qui avait seulement une tache blanchâtre à la nuque.

486. FULIGULE COURONNÉE. — FULIGULA MERSA.

(Type du genre *Erismatura*, Ch. Bonap., et *Undina*, Keys. et Blas.)

Diagnose : *Bec cannelé en dessus et renflé à sa base ; ailes très-courtes, sans miroir; queue conique, un peu allongée, avec les pennes en gouttières, raides et pointues.*

Taille : 51 *cent. (mâle.)*

Synonymie : Anas mersa, Pall. *Voy.* (1776), t. 8 de l'édit. franç. in-8.°, *appendix*, p. 40; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXVIII.

Anas leucocephala, Scopoli, d'après Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 516; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 858; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 506; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 859; — Less. *Ornith.* (1831), p. 630; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 413.

Erismatura mersa, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 59.

Undina mersa, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXVI.

Savig. *Égypte*, pl. 10, f. 2.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 381.

Vulgairement : Canard couronné, Canard nymphe.

Description. *Mâle :* Tête, haut du cou blancs, avec le vertex noir, un collier de cette couleur à la partie moyenne du cou, occupant les côtés et le dessus de la moitié inférieure ; dessus du corps d'un roux marqué de fines raies en zigzag d'un brun noirâtre; croupion d'un roux pourpre barré de noirâtre; sus-caudales d'un roux pourpre sans barres; bas de la face antérieure du cou, poitrine, flancs d'un roux pourpre lustré et foncé, traversés de zigzags noirs plus ou moins apparents; abdomen, sous-caudales d'un blanc roussâtre métallique, coupé transversalement de raies noirâtres; couvertures alaires d'un cendré brun, variées de taches et de zigzags grisâtres et roussâtres; rémiges d'un brun clair; rectrices brunes; bec bleu vif; pieds brun cendré; iris brun.

Femelle : Un peu plus petite; dessus de la tête, nuque,

d'un brun foncé, dessus du corps roux, nuancé de brun cendré, avec les lignes, en zigzag, moins distinctes que dans le mâle; joues, gorge, devant du cou d'un blanc jaunâtre; bec et pieds roussâtres; iris brun.

Jeunes avant la première mue : Ils me sont inconnus.

Historique. La Fuligule couronnée habite les contrées orientales de l'Europe et la région centrale et orientale de la Sibérie; elle se montre très-accidentellement en France; on l'a observée un peu plus fréquemment sur les bords de la mer Noire, en Sardaigne et en Grèce.

Un jeune sujet a été tué dans le midi de la France et donné à M. de Lamotte; un jeune mâle a été trouvé sur le marché de Dieppe par M. Hardy, dans les premiers jours de janvier 1842. M. Bouteille, dans le même mois, mais en 1846, en a acheté quatre sur celui de Grenoble.

Cette espèce niche sur les bords de la mer et des lacs; construit avec des joncs, selon M. Temminck, un nid flottant, et pond huit œufs, très-gros, obtus, rugueux, d'un blanc pur ou légèrement jaunâtre.

Grand diam. 6 cent. 1/2; petit diam. 5 cent. 2 mill.

Elle nage en s'enfonçant dans l'eau jusqu'à la tête.

M. Bouteille n'a trouvé, dans le jabot des quatre individus dont il a fait l'acquisition sur le marché de Grenoble, que du gravier et quelques graines noires qu'il a cru appartenir au genre *Carex*, de la famille des *Cyperacées*.

GENRE CXXV.

HARLE. — MERGUS.

Synonymie : Mergus, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790; — Dumér. (1806); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); — Vieill. (1816); — G. Cuv. (1817); — Less. (1831); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).

Merganser, Briss. (1760).

Mergus et Merganser, Ch. Bonap. (1838).

Caractères. Bec plus ou moins long, droit, épais et déprimé à sa base, puis cylindrique et très-courbé à sa pointe qui est onguiculée; bords des mandibules garnis de dents pointues

et inclinées en arrière; narines médianes longitudinales et percées de part en part; pieds courts, un peu en arrière, retirés dans l'abdomen; doigt postérieur élevé, ne touchant à terre que par le bout et garni d'une petite membrane; ongles fasculaires; ailes médiocres; queue conique.

Considérations générales. Les Harles sont éminemment aquatiques et très-reconnaissables à leur bec dentelé en scie et allongé en cône. On les voit rarement à terre; ils nagent le plus souvent avec le corps submergé, n'ayant que la tête hors de l'eau. Ils plongent profondément et pendant longtemps.

Leur nourriture consiste principalement en poissons.

Leur mue est simple, s'opère au printemps chez le mâle, en automne chez la femelle et les jeunes sujets, suivant Temminck. Il faut trois ans pour qu'ils atteignent leur état parfait. Le mâle adulte porte un plumage différent de celui des femelles et des jeunes. Ceux-ci se ressemblent; ce n'est qu'après la première mue que l'on peut distinguer les sexes.

On ne voit ces oiseaux, en France, qu'en automne et au printemps. Leur chair n'a pas un goût agréable.

487. HARLE BIÈVRE. — MERGUS MERGANSER.

(Type du genre *Merganser*, Leach.)

Diagnose : *Huppe courte et touffue, ou allongée; miroir d'un blanc pur à l'aile.*

Taille : 65 *cent. (mâle.)*

Synonymie : Mergus Merganser, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 208, le *mâle adulte*, et *M. Castor*, p. 209, la *femelle* ou le *jeune*; — Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 21, *mâle*, et *M. rubricapilla*, p. 22, *femelle*; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 544 et 545; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 828 et 829; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 565; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 881; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XIV, p. 219, et *Faun. Fr.* (1828), p. 358; — G Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 578; — Less. *Ornith.* (1831), p. 635; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 442; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXI.

Merganser, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 234, *mâle*, et *M. cinereus*, p. 254, *femelle*.

Merganser castor, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 59.

Mergus castor, Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p LXXXVIII.

Buff. *Pl. enl.* 951, *mâle adulte ;* 953, *femelle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 352 et 353.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 384.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 69, f. 4.

Vulgairement : Grand Harle, Harle commun.

Description. *Mâle :* Tête et moitié supérieure du cou d'un noir verdâtre à reflets, avec les plumes du vertex allongées et formant une huppe courte et touffue ; moitié inférieure du cou blanche ; partie supérieure du dos, scapulaires les plus rapprochées du corps d'un noir profond ; milieu du dos et sus-caudales cendrés, avec l'extrémité des plumes très-légèrement frangée çà et là de grisâtre ; poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc nuancé de rose jaunâtre, tirant sur le beurre frais, s'éclaircissant sur les côtés ; couvertures alaires et scapulaires les plus éloignées du corps d'un blanc tirant sur le jaunâtre, ces dernières liserées en grande partie de noir ; poignet de l'aile noirâtre ; queue cendrée ; bec rouge brunâtre avec le dessous, l'onglet et la mandibule supérieure, sur la ligne médiane, d'un noir verdâtre ; pieds rouge de corail ; iris rouge.

Femelle : Elle est plus petite ; a le vertex et la partie supérieure de la nuque d'un brun roux, avec les plumes longues, effilées, formant une huppe tombante vers le cou ; partie inférieure de la nuque, dos, scapulaires, et sus-caudales d'un cendré foncé au centre des plumes et d'une teinte plus claire sur les bords ; gorge blanche ; milieu du cou d'un brun roux ; bas du cou, côtés de la poitrine et flancs d'un cendré clair, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc jaunâtre ; joues, partie supérieure des faces latérales du cou, d'un brun roux, avec les lorums noirâtres ; miroir blanc sur les ailes, avec les couvertures pareilles au dos et les rémiges noires ; queue brune, nuancée de cendré ; bec rouge terne ; pieds d'un

rouge jaunâtre, avec les membranes inter-digitales tirant sur le cendré; iris brun roux.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle.

A l'âge d'un an, les mâles se distinguent par des plumes noires, qui paraissent au vertex et à la gorge, les couvertures alaires, qui deviennent blanches, et les plumes rousses du cou, qui ont une teinte brune à leur extrémité.

Historique. Il habite, l'été, les contrées arctiques de l'Europe et passe en France en automne et au printemps. Nous le voyons en plus grand nombre dans le nord, lorsque l'hiver a été très-froid. Dans le mois de février 1830 toutes les eaux des environs de Lille en étaient couvertes.

Il niche sur les bords des eaux, parmi les pierres, quelquefois dans les trous des arbres creux. ; pond de douze à quatorze œufs, blanchâtres, nuancés d'une teinte un peu verdâtre, sans taches.

Grand diam., 7 cent. 3 mill. ; petit diam., 5 cent.

488. HARLE HUPPÉ. — MERGUS SERRATOR.

Diagnose : *Huppe longue (mâle), ou courte (femelle), composée de plumes effilées ; miroir de l'aile blanc, traversé par deux bandes noires chez le premier et d'une seule chez la seconde.*

Taille : 56 *à* 57 *cent.*

Synonymie : Mergus serrator, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 208 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 546 ; — Lath. *Ind.* (1790) ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 568 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 884 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XIV, p. 221, et *Faun. Fr.* (1828), p. 359 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 578 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 635 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 59 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXVIII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 423 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXI.

Merganser cristatus, Briss *Ornith.* (1760), t. 6, p. 237.

Buff. *Pl. enl.* 207, *mâle.*

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 354.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 354.
Bouteil *Ornith du Dauph.* pl. 70, f. 1.

Description. *Mâle au printemps* : Tête et partie supérieure du cou d'un noir verdâtre à reflets, avec les plumes du vertex et de l'occiput longues, effilées, relevées en disque et formant une huppe rayonnée longitudinalement : bas du cou blanc, avec une ligne médiane noire en arrière : haut du dos et scapulaires d'un noir profond ; milieu du dos et sus-caudales cendrées, avec des zigzags grisâtres ; poitrine roussâtre, marquée de taches noirâtres ; abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; sept ou huit plumes blanches bordées de noir à l'insertion des ailes ; couvertures alaires blanches, coupées transversalement par deux bandes noires, avec les plus grandes liserées de cette couleur ; rémiges noires ; rectrices brunes ; bec et iris rouges, pieds orange

Femelle : Plus petite que le mâle, dessus de la tête d'un brun cendré roussâtre, avec une huppe très-courte ; joues, côtés et partie postérieure du cou d'un roux jaunâtre clair, avec une bande longitudinale, de la même teinte que le vertex, sur la ligne médiane de la nuque ; dessus du corps d'un brun cendré, avec une teinte grisâtre sur les bordures des plumes et noirâtre sur leurs tiges ; gorge d'un blanc plus ou moins lavé de roussâtre ; devant du cou cendré clair ; poitrine et abdomen blancs, avec les plumes des flancs et les sous-caudales d'un brun cendré, et bordées de blanchâtre ; bec et pieds d'un orange terne ; iris brun.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle ; n'en diffèrent que par une taille plus petite, des teintes moins pures, la tête brune et la gorge cendrée.

A l'âge d'un an : Les jeunes mâles sont plus grands que la femelle ; ont la huppe longue, d'un roux nuancé de cendré, et des plumes noires, qui paraissent autour des yeux et au-devant du cou.

Historique. Le Harle huppé habite les contrées du cercle arctique. En automne et au printemps, époque de ses migrations, on le voit de passage sur les côtes maritimes de la France, principalement sur

celles de l'Océan, dans nos contrées ; mais il y est ordinairement moins commun que le précédent. En février 1830 il s'en fit un grand passage. J'en ai reçu plusieurs de New-York. Ils ressemblent entièrement à ceux tués près de Lille.

Cet oiseau niche sur les bords des eaux ; pond de huit à treize œufs, d'un gris jaunâtre, sans taches.

Grand diam., 6 cent. 5 mill. ; petit diam., 4 cent. 3 mill.

489. HARLE COURONNÉ. — MERGUS CUCULLATUS.

Diagnose : *Huppe ample, formée de deux rangées de plumes relevées en disque (mâle); petite, composée de plumes filamenteuses (femelle).*

Taille : 45 *cent. environ.*

Synonymie : Mergus cucullatus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 207 ; — Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 258 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 544 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 830; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XIV, p. 220; — Less. *Ornith.* (1831), p. 635 ; — Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 557 : — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. LXXXVIII; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 424 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXI.

Mergus fuscus, Lath. *lib. cit.* p. 832, *jeune mâle.*

Merganser cucullatus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 59.

Buff. *Pl. enl.* 935 et 936, *mâle et femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 386.

Vulgairement : Harle de la Caroline.

Description. *Mâle :* Huppe haute, ample, demi-circulaire et joues d'un vert bronzé noirâtre, avec un grand espace angulaire d'un blanc pur ; cou, dos, scapulaires et deux croissants sur les côtés de la poitrine d'un noir profond ; bas de la face antérieure du cou, poitrine, abdomen d'un blanc pur, avec les flancs d'un blanc roussâtre, vermiculés de zigzags noirs ; bas-ventre brun ; ailes brunes, marquées de quatre bandes noires et blanches, avec les plus grandes couvertures subulées, courbées, allongées, blanches et liserées de noir ;

queue d'un brun foncé ; bec rougeâtre ; pieds couleur de chair ; iris jaune d'or.

Femelle : Parties supérieures brun d'ombre, avec une petite huppe formée de plumes filamenteuses d'un brun roussâtre ; parties inférieures blanches, avec les flancs d'un brun noir ; joues et haut du cou brunâtres ; bas du cou ondé de blanchâtre ; ailes avec de légères bandes blanches ; bec, pieds de teintes plus pâles que dans le mâle.

Jeunes mâles : Huppe nulle ou presque nulle ; parties supérieures d'un brun noirâtre ; bandes des ailes peu marquées ; point d'espace triangulaire devant les yeux ni de croissants noirs aux côtés de la poitrine ; gorge blanchâtre ; bec rouge noirâtre.

Historique. Ce Harle habite le nord de l'Amérique et se montre accidentellement en Europe.

On cite quelques captures faites en Angleterre. M. Temminck dit même qu'un individu a été tué en France ; mais il ne donne à ce sujet aucune indication précise.

Propagation, mœurs et régime inconnus.

190. HARLE PIETTE. — MERGUS ALBELLUS.

(Type du genre *Mergus*, Ch Bonap.)

Diagnose : *Petite huppe à l'occiput ; miroir de l'aile noir, terminé de blanc et traversé par un trait de cette couleur.*

Taille : 42 cent. (mâle).

Synonymie : Mergus Albellus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 209, *mâle adulte*, et *M. minutus*, même page, *femelle* ou *jeune ;* Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 24, le *mâle*, et *M. glacialis*, *femelle* ou *jeune ;* — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 547 et 548 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 881 et 832 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 571 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 887 ; — Vieill. *Faun. Fr.* (1828), p. 36 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit (1829), t. 1, p. 578 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 635 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 59 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt* (1840),

p. LXXXVIII: — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 423; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXXII.

MERGANSER CRISTATUS MINOR *sive* ALBELLUS, Briss. *Ornith* (1760), t. 6, p. 243, *mâle* et *femelle*, et *M. Stellatus*, p. 252, *jeune mâle*.

MERGUS MINUTUS, Vieill. *Dict.* (1817), t. XIV, p. 223.

Buff. *Pl. enl.* 449, *mâle adulte*; 450, *femelle adulte*.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 355 et 356, *mâle* et *femelle*.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 387.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 70, f. 2.

Vulgairement : Nonnette, petit Harle.

DESCRIPTION. *Mâle :* Tête, cou, d'un blanc pur, avec une tache d'un noir verdâtre sur les joues et la région ophthalmique, et une bande longitudinale, de même teinte, sur les côtés de l'occiput; haut et milieu du dos et deux croissants qui s'étendent sur les côtés de la poitrine d'un noir profond; le reste du dos d'une teinte moins noire; sus-caudales cendrées et bordées de gris; plumes scapulaires blanches, bordées de noir profond, quelques-unes des plus longues d'un noir cendré vers leur pointe; poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur, avec les flancs et les jambes variés de zigzags cendrés; petites couvertures alaires blanches, les moyennes et les plus longues d'un noir profond, terminées de blanc, et quelques-unes des dernières cendrées et frangées de blanc en dehors; le blanc forme sur le noir des couvertures deux raies transversales; rémiges d'un brun noirâtre, lavées de cendré vers le bout, à reflets; queue de couleur pareille à celle de l'extrémité des rémiges; bec cendré bleuâtre; tarses et doigts bleu de plomb, avec les membranes noires; iris brun roux.

Femelle : Elle est plus petite que le mâle; dessus de la tête, joues, occiput, les deux tiers supérieurs de la nuque et côtés correspondants du cou d'un roux nuancé de brunâtre; bas du cou d'un cendré roussâtre; dessus du corps et sus-caudales d'un brun cendré; gorge, partie supérieure des faces antérieure et latérales du cou blanc pur; haut de la poitrine d'un cendré clair; bas du cou, abdomen et sous-cau-

dales d'un blanc pur, avec les côtés du bas-ventre d'un cendré comme le dessus du corps; petites couvertures alaires blanches, lavées de cendré, moyennes couvertures et partie des grandes noirâtres et terminées de blanc, quelques-unes des plus grandes d'un brun cendré verdâtre; rémiges et rectrices de cette dernière teinte.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent à la femelle.

Après la mue : On distingue les mâles des femelles par la taille plus grande, des plumes noires qui indiquent l'emplacement de la tache noire des joues de l'oiseau adulte, et par les petites couvertures alaires qui sont d'une teinte plus blanche.

Dans la deuxième année : Ils ne diffèrent plus des vieux que par quelques plumes rousses sur les côtés de la tête, une teinte cendrée au bas du cou, et le blanc moins pur et moins étendu aux scapulaires et aux ailes.

Historique. Le Harle Piette habite, l'été, les contrées boréales des deux mondes et se répand, en hiver, dans les pays tempérés et méridionaux.

Il passe dans le nord de la France en automne et à l'approche du printemps. Les mâles adultes paraissent plus rares que les femelles. On ne voit, le plus souvent, que celles-ci et de jeunes sujets, aux environs de Lille.

Il se mêle aux bandes des Harles bièvres et huppés.

Il niche sur les bords des lacs et des rivières. Sa ponte, selon M. Temminck, est de huit à douze œufs blanchâtres, sans taches.

Observations. Un hybride de Piette et de Garrot, tué en 1825 dans les environs de Braunschwieg, a été décrit et figuré comme nouvelle espèce, sous le nom de *Mergus anatarius*, par M. Eimbeck. (*Isis*, 1831, 3.e livrais., p. 299.)

IV.e DIVISION.

PALMIPÈDES BRACHYPTÈRES. — NATATORES BRACHYPTERI.

Jambes tout-à-fait en dehors de l'équilibre du corps ; tarses courts, robustes, très-comprimés ; pouce, lorsqu'il existe, libre ou pinné ; ailes minces, courtes, en quelque sorte nulles chez quelques espèces.

Les oiseaux de cette division sont aquatiques au plus haut degré. Ils ne viennent à terre que lorsqu'ils y sont poussés par les tempêtes, ou pour s'y reproduire. Ils sont habiles plongeurs et infatigables nageurs.

FAMILLE XXXVIII.

PLONGEONS. — *COLYMBIDÆ.*

Synonymie : PYGOPODES, *partim*, Illig. (1811).
URINATORES, Vieill. (1816).
PLONGEURS OU BRACHYPTÈRES, *partim*, G. Cuv. (1829) ; — Less. (1831).
COLYMBINAE, Ch. Bonap. (1838).

CARACTÈRES. Bec droit, plus ou moins allongé et pointu ; pieds très en arrière ; bas des jambes nu ; tarses comprimés ; quatre doigts, les trois antérieurs réunis par une membrane entière ; le postérieur uni avec le doigt interne par une courte membrane ; ailes aiguës ; queue courte.

Observations. Cette famille comprend, pour quelques auteurs, les Plongeons proprement dits et les Grèbes. Les caractères qui les distinguent les uns et les autres sont cependant assez tranchés pour qu'on puisse, comme j'ai cru devoir le faire, en composer deux familles distinctes.

Un seul genre fait partie de celle des Plongeons.

GENRE CXX.

PLONGEONS. — COLYMBUS.

(Sous-famille des *Colymbinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : Colymbus, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Mey. et Wolf (1810); — Temm. (1815); — Vieill. (1816); — G. Cuv. (1829); — Less. (1831); — Ch. Bonap. (1838); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).
Mergus, Briss. (1760)
Eudytes, Illig. (1811).

Caracteres. Bec robuste, lisse, comprimé, anguleux en dessous, avec la pointe de la mandibule supérieure dépassant un peu l'inférieure; narines basales, concaves, à demi-closes par une membrane, percées de part en part, à orifice oblong; pieds très à l'arrière du corps; tarses médiocres, nus, réticulés, déjetés en dehors; doigts antérieurs longs, entièrement réunis par une membrane; doigt postérieur court, joint par une petite membrane au doigt interne; ongles aplatis; ailes médianes; tête et queue arrondies; corps oblong.

Considérations générales. Les Plongeons sont des oiseaux essentiellement aquatiques; presque tous préfèrent la mer; ils nagent et plongent avec une extrême facilité, et souvent se tiennent submergés jusqu'au cou, la tête seule étant à découvert.

Ils se nourrissent de poissons, de frai, d'insectes et de plantes aquatiques.

Ils émigrent annuellement, et quelques espèces se transportent, en hiver, à de très-grandes distances de la mer

Le mâle et la femelle se ressemblent; cette dernière est seulement plus petite. Les jeunes sujets ont un plumage particulier, pendant les deux premières années.

La mue est double et il paraîtrait, d'après les observations faites par M. Hardy, que les très-vieux sujets quittent plus tard et reprennent plus tôt leur plumage d'amour. De là des individus que l'on trouve en plumage complet, tandis que d'autres ne sont encore qu'en mue. C'est sans doute ce qui aura déterminé M. Temminck, dans la

deuxième partie de son manuel, à dire que la mue est simple dans les oiseaux de ce genre.

M. de Lamotte prétend que les Plongeons ne peuvent se tenir debout à cause de la disposition particulière des articulations tibio-fémorales. Je ne partage pas son opinion. Ces oiseaux peuvent bien certainement se tenir dans une position verticale et se servir de leurs ailes pour se soutenir. Ils doivent tomber aussitôt qu'ils cessent de les tenir étendues, et je conçois que lorsqu'on les rencontre sur le rivage ils soient toujours couchés sur le ventre et se laissent prendre à la main. « Ils » sentent si bien, m'écrit M. Hardy, qu'ils ne peuvent plus fuir lorsqu'ils » sont à sec sur le rivage, qu'ils n'approchent nos côtes qu'alors que » le vent vient de terre et que la mer est fort calme. Alors ils aiment à » longer le rivage de très-près ; mais que le vent vienne à changer, » qu'il doive même changer pour venir du large, on les voit aussitôt » prendre leur vol et gagner la haute mer. Grâce à cet instinct, je n'en » ai jamais vu de surpris par la tempête et de tués sur les lames qui » battent les rochers du rivage, comme nous le voyons pour les Guil- » lemots, les Pingouins, les Fous, les Mouettes tridactyles, etc. »

Observations. Ce genre ne comprend que trois espèces. Le prince Ch. Bonaparte en a introduit une quatrième sous le nom de *Colymbus Balthicus*, d'après MM. Horbschuch et Schilling. Je crois, avec M. Schlegel, que ce n'est qu'un sujet de petite taille du *Colymbus arcticus*. M. de Selys-Longchamps, qui a reçu de Suède une dépouille de cette prétendue espèce, et qui en a vu à Mons une autre provenant d'un individu tué dans le Hainaut, la considère comme une race à part.

491. PLONGEON IMBRIM. — COLYMBUS GLACIALIS.

Diagnose : *Bec plus long que la tête, gros et saillant en dessous; cou noir bleuâtre, avec un double collier formé de traits blancs et de taches quadrilatères blanches sur le dos et les scapulaires, dans les adultes.*

Taille : 76 *cent. environ.*

Synonymie : Colymbus glacialis, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 221; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 588, *robe d'été*, et *C. Immer;* même page, *robe d'hiver;* — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 799 et 800; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 910; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXVII, p. 116, et *Faun. Fr.* (1828), p. 355; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit.

1829), t. 1, p. 546; — Less. *Ornith.* 1831), p 637; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 65; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 356: Schleg. *Revue* (1844), p. CVI.

Mergus major, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 105, *adulte* en hiver, et *M. Major nævius*, p. 120, *adulte* en été.

Colymbus torquatus, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 41, *adulte*, et *C. Immer*, *adulte* en mue ou en automne; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCI.

Buff. *Pl. enl.* 952, *adulte* en robe d'amour sous celui d'*Imbrim*.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 393.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 71, f. 1, *robe de noces*.

Description. *Mâle et femelle en robe d'amour :* Tête, cou noir, à reflets verts et bleuâtres, avec une petite bande transversale composée de raies longitudinales blanches; un large collier formé aussi de raies longitudinales, interrompu devant et derrière vers la partie inférieure du cou; parties supérieures du corps d'un noir profond, avec deux taches carrées à l'extrémité des plumes, petites au dos et sur les sus-caudales, grandes sur les scapulaires; poitrine, abdomen blancs, avec les flancs, les sous-caudales et une bande transversale vers l'anus, bruns, parsemés de taches blanches; couvertures alaires d'un noir tacheté de blanc; raies longitudinales blanches et noires sur les côtés de la poitrine; bec entièrement d'un noir profond, quelquefois cendré vers le bout; pieds brun noirâtre en dehors, tirant sur le cendré en dedans; iris rouge vif.

La femelle est sensiblement plus petite que le mâle.

Mâle et femelle en automne : Dessus de la tête, du cou et du corps d'un brun noirâtre, avec une teinte cendrée remplaçant les taches carrées blanches sur les plumes du dos et les scapulaires; toutes les parties inférieures blanches, avec quelques taches brunâtres au-dessous de la gorge, une bande transversale de même couleur sur l'anus, et les flancs d'un brun noirâtre; bas des joues d'un blanc nuancé de cendré; côtés du cou d'un brun noirâtre; couvertures alaires de même

couleur, avec quelques points cendrés; bec brun nuancé de cendré sur les côtés et en dessous; pieds et iris comme en été.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent aux vieux en robe d'automne, mais ils sont plus petits, avec les plumes brunes en dessus et bordées de cendré, le dessous blanc; bec d'un gris cendré; pieds brun verdâtre en dehors et blanchâtre en dedans; iris brun.

A l'âge d'un an, ils portent une sorte de collier brun au milieu du cou et au-dessous; sur les côtés de petites taches brunes.

A l'âge de deux ans, le collier est plus prononcé, la tête et le cou sont variés de plumes d'un noir verdâtre; le dessus du corps, les ailes et le cou se couvrent de taches blanches.

A trois ans, ils possèdent la livrée des adultes.

Historique. L'Imbrim habite le nord de l'Europe et de l'Amérique; il est de passage en France.

Nous le voyons sur nos côtes maritimes du nord à la suite des ouragans, en automne et en hiver, et quelquefois dans l'intérieur des terres, lorsque les eaux sont hautes; mais il nous visite, le plus souvent, sous son plumage des premiers âges.

On l'a trouvé en robe de noces sur le lac de Zurich, où les jeunes des trois espèces ne sont pas rares durant la saison froide. J'en ai reçu plusieurs de Dunkerque et de New-York. Je n'ai pas remarqué de différences entre eux.

Il niche dans les îles solitaires, parmi les rochers; ses œufs, au nombre de deux, sont un peu allongés, de couleur de suie un peu verdâtre, avec quelques mouchetures noires peu apparentes.

Grand diam., environ 9 cent.; petit diam., 5 cent. 7 mill.

192. PLONGEON LUMME. — COLYMBUS ARCTICUS.

Diagnose : *Bec aussi long que la tête, peu anguleux en dessous; devant du cou et dessus du corps noir, avec des taches blanches quadrilatères sur les scapulaires seulement, et quelques traits de même couleur, sous forme de collier, sur les parties latérales du cou, dans les adultes.*

Taille : 68 *cent. environ.*

Synonymie : Colymbus Arcticus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 221; — Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 49; Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 587; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 913; — Vieill. *Dict.* (1818), t. XXVII, p. 117, et *Faun. Fr.* (1828), p. 356; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 547; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 65; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCI; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 257; — Schleg. *Revue* (1844), p. CVI.

Mergus gutture nigro, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 115.
Buff. *Pl. enl.* 914, *jeune* sous le nom de *Grand Plongeon.*
Gould, *Birds of Eur.* pl. 394.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 71, f. 2, *jeune sujet.*

Description. *Mâle et femelle en robe d'amour :* Dessus de la tête et du cou d'un brun cendré, plus foncé au front; milieu du dos et sous-caudales d'un noir profond, à reflets, sans taches; chaque côté de la partie supérieure du dos marqué de dix ou douze raies transversales blanches; scapulaires portant quatorze ou quinze bandes transversales de même couleur sur fond noir; gorge, devant et côtés du cou noirs, à reflets violets, avec une petite bande transversale, formée de raies longitudinales blanches, sous la gorge, interrompue antérieurement et se dirigeant en arrière vers l'occiput; une autre bande, plus large, verticale, formée de raies plus longues, sur les côtés du cou, occupant toute l'étendue de ces parties; poitrine blanche, avec les côtés rayés de noir; abdomen blanc, avec les flancs et une bande transversale sur l'anus, noirs; joues nuancées de noir et de cendré; couvertures alaires noires, parsemées de petites taches blanches; rémiges et rectrices d'un noir à reflets; bec noir profond; iris brun roux; pieds bruns en dehors, d'un cendré verdâtre en dedans; iris brun roux.

La femelle est sensiblement plus petite que le mâle.

Mâle et femelle en hiver : D'un cendré noirâtre en dessus, sans raies ni bandes blanches sur le haut du dos et

les scapulaires ; ces raies et ces bandes étant remplacées par une teinte moins foncée ; blanc en dessous, avec les côtés de la poitrine rayés de brunâtre ; les flancs et une bande sur l'anus d'un brun noir; couvertures alaires avec quelques taches blanches; bec brun noirâtre en dessus, cendré en dessous et sur les côtés ; pieds comme en été ; iris d'un brun roux.

Jeunes de l'année avant la mue : Dessus de la tête et du cou d'un brun cendré ; dessus du corps d'un brun noirâtre, avec les bordures des plumes cendrées ; parties inférieures blanches, avec le devant du cou brun fuligineux ; rectrices terminées de blanc ; bec plus grêle, brun de corne en dessus, grisâtre en dessous ; iris brun ; pieds d'un brun verdâtre en dehors, d'un cendré livide en dedans.

Dans leur seconde année , le dessus de la tête et du cou prend une teinte noirâtre ; le noir violet de la gorge, du cou, et les bandes longitudinales commencent à paraître ; le dessus du corps prend les bandes et les taches blanches, le bec noircit.

A l'âge de trois ans , ils ne diffèrent plus des adultes.

Historique. Le Lumme habite le nord de l'Europe et de l'Amérique. Il est de passage dans le nord de la France.

Il se montre plus rarement que l'Imbrim dans notre localité ; on ne voit guère, sur nos côtes maritimes et dans nos marais, que des sujets jeunes.

M. Hardy possède une femelle en robe d'amour, qui a été tuée le 29 novembre sur la côte de Dieppe. C'est le seul individu qui y ait encore été trouvé sous cette livrée. Un mâle, tué en Norwége pendant l'été, lui ressemble ; mais il a une taille beaucoup plus forte. Un individu adulte, tué en décembre sur la côte de Dunkerque, avait l'iris brun roux et quelques taches blanches sur les ailes ; deux autres de l'année, tirés dans les marais de Vendin, le 10 décembre, à la suite de tempêtes et d'un vent impétueux soufflant du nord-ouest depuis quinze jours, avaient l'iris brun.

Le docteur Schinz a reçu cette espèce en chair et en robe parfaite d'amour, dans les mois de juin et de juillet, provenant des lacs de la Suisse. Il est donc probable qu'elle y niche. On assure qu'elle était très-commune aux Orcades, et qu'on l'y a détruite en faisant un grand commerce de ses œufs.

Le Lumme niche parmi les roseaux ; pond deux œufs allongés, d'un brun assez foncé, avec quelques taches noires.

Grand diam., 8 cent. 2 mill. ; petit diam., environ 5 cent.

493. PLONGEON CAT-MARIN. — COLYMBUS SEPTENTRIONALIS.

Diagnose : *Bec mince, plus court que la tête ; dessus du corps brun, avec des traits courts et de petites taches blanches, le devant du cou roux ou blanc dans les adultes, ou avec des taches noirâtres dans les jeunes.*

Taille : 60 à 62 cent.

Synonymie : Colymbus septentrionalis, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 220 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 586, *en robe d'amour ;* — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 801 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 916 ; — Vieill. *Dict* (1818), t. 27, p. 115, et *Faun. Fr.* (1828), p. 354 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 637 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 65 ; Keys et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCI ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 357 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CXI.

Mergus gutture rubro, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 141.

Colymbus stellatus, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 39, *jeune sujet* de l'année ; *C. Borealis*, même page, *sujet* en mue ou à l'âge d'un à deux ans ; *C. Lumme*, même page, *adulte* en robe d'amour.

Colymbus striatus, Gmel. *lib. cit.* p. 586, *jeune* de l'année, et *C. stellatus*, p. 587, *jeune* d'un an ; — Lath. *lib. cit.* p. 802 et 800.

Colymbus rufogularis, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 453.

Buff. *Pl. enl.* 308, *adulte* sous le nom de *Plongeon à gorge rousse de Sibérie ;* 992, *jeune* sous celui de *Plongeon.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 395.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 71, f. 3, *jeune sujet.*.

Description *Mâle et femelle en robe d'amour :* Partie moyenne du vertex, dans toute sa longueur, d'un gris brun

verdâtre, marqué de taches noires ; occiput, parties postérieure et inférieure du cou variées de raies longitudinales noires et blanches ; dessus du corps d'un brun noirâtre, avec quelques petites taches blanches irrégulières à la partie supérieure du dos, à la partie inférieure et sur les sus-caudales, prenant la forme de raies ou de bandes à l'extrémité des scapulaires ; côtés du front et de la tête, gorge et côtés du cou d'un gris de souris foncé ; devant du cou portant une bande d'un roux marron très-vif, plus large en bas qu'en haut, le reste de la partie antérieure du cou, poitrine et abdomen d'un blanc luisant, avec une ligne transversale brune, formant un angle au devant de l'anus, une autre sur les sous-caudales, et de larges taches longitudinales d'un brun noir sur les côtés de la poitrine et sur les flancs ; ailes pareilles au manteau ; rémiges d'un brun noir lavé de cendré, à reflets verdâtres ; bec noir ; membrane sous-maxillaire de couleur cerise livide ; tarses d'un noir verdâtre, nuancés de rose sur le milieu de la face interne ; doigts bruns en dehors, verdâtres en dedans et en devant, avec des taches transversales brunes vis-à-vis chaque articulation ; ongles plombés ; membrane inter-digitale cendrée au centre, jaunâtre sur les bords ; iris rouge lie de vin.

Dans les individus très-vieux, suivant M. Temminck, toutes les parties supérieures du corps, les sus-caudales, les couvertures alaires et les flancs sont d'un brun noirâtre sans taches blanches.

Mâle et femelle en hiver : Dessus de la tête et du cou d'un brun cendré foncé, avec des taches noires au milieu du vertex, des taches longitudinales noirâtres et blanchâtres à l'occiput et à la nuque ; dessus du corps et des ailes d'un brun noirâtre comme en été, mais avec une très-grande quantité de petites taches blanches ; bas des joues, gorge, devant et côtés du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur lustré, avec les flancs tachetés longitudinalement de brun noirâtre, et des raies de même couleur sur l'anus et les sous-caudales ; bec d'un brun noirâtre sur

la ligne médiane de la mandibule supérieure, le reste brun de plomb; tarses bruns en dehors, livides ou d'un jaune verdâtre en dedans, sur les doigts, et nuancés de brunâtre près des articulations et sur la membrane inter-digitale; iris brun roux.

Jeunes avant la première mue : Sensiblement plus petits que les adultes; dessus de la tête et du cou comme ceux-ci en hiver, mais avec des teintes moins vives, tirant sur le cendré; dessus du corps et des ailes d'un brun cendré, avec une multitude de petites taches blanches, ovalaires, de directions différentes et quelques-unes en forme de V sur les scapulaires; gorge, dessous des yeux blancs; partie moyenne de la face antérieure du cou d'une teinte d'un brun roussâtre; côtés du cou variés de taches d'un brun roussâtre, moins foncées, sur fond blanc; bas de la face antérieure du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur luisant, avec une bande transversale brune sur l'anus, et quelques raies sur les couvertures inférieures de la queue, qui est d'un brun cendré et terminée de grisâtre; le reste comme chez les adultes en hiver.

A mesure que l'oiseau avance en âge, le nombre des taches des parties supérieures diminue, à la première mue de printemps, le cou devient cendré, comme dans les vieux, et offre des plumes d'un roux marron à sa face antérieure. A la mue suivante il prend presque son plumage complet; on ne voit plus que quelques plumes blanches parmi les plumes rousses du cou.

Historique. Le Cat-Marin habite les mers arctiques, la Norwége, les îles Loffodes et l'Islande. Il est de passage annuel sur les côtes maritimes de Hollande, de Belgique, d'Angleterre et de France.

Nous le voyons communément, l'hiver, sur nos côtes maritimes; il est plus rare sur celles du midi de la France, et se montre en Suisse, dans la même saison.

Il niche parmi les roseaux; pond deux œufs d'un brun clair ou d'un brun olivâtre, avec des points et des taches d'un brun noir.

Grand diam., 7 cent.; petit diam., 4 cent. 6 mill.

Observations. J'en ai reçu de Dunkerque, en décembre et en janvier,

qui avaient les parties inférieures entièrement blanches, et le jabot plein de sardines. J'en ai reçu un, le 17 octobre 1830, qui était en mue; un autre, le 25 mars 1833, avait son plumage d'été presque complet, et un troisième, peu de jours après, offrait un plumage d'amour qui ne laissait rien à désirer. Ce dernier était une femelle : elle avait les ovules qui commençaient à prendre du développement ; son jabot était plein de petites soles. M. Hardy a tué plusieurs fois en octobre des Cat-Marins encore en plumage d'été, tandis que d'autres étaient en pleine mue. Ainsi la mue d'hiver commencerait en octobre, et celle d'été dans le mois de mars.

FAMILLE XXXIX.

GRÈBES. — *PODICEPIDÆ.*

Synonymie : Brévipennes ou Uropodes, *partim*, Dumér. (1806).
Pogopodes, *partim*, Illig. (1811).
Urinatores, *partim*, Vieill. (1816).
Plongeurs ou Brachyptères, *partim*, G. Cuv. (1829).
Grèbifoulques, *partim*, Less. (1831).
Podicipinae, Ch. Bonap. (1838).

Caractères. Bec droit, plus long ou plus court que la tête ; narines situées au milieu du bec ; pieds très à l'arrière du corps ; trois doigts devant, garnis d'une membrane lobée, un derrière, isolé ; ailes courtes ; queue nulle.

Observations. Cette famille est très-naturelle ; elle ne comprend qu'un seul genre.

GENRE XII.

GRÈBE. — PODICEPS.

(Sous-famille des *Podicipinæ*, Ch. Bonap.)

Synonymie : Colymbus, Linn. (1766), *partim* ; — Briss. (1760) ; — Gmel. (1788 ; — G. Cuv. (1797) ; — Dumér. (1806).
Podiceps, Lath. (1790) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm

(1815); — Vieill. (1816); — G. Guv. (1829); — Less. (1831); — Keys. et Blas. (1840); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).
EUDYTES, Illig. (1811).
SYLBEOCYCLUS et PODICEPS, Ch. Bonap. (1838.)

CARACTÈRES. Bec conique, un peu comprimé, plus ou moins allongé et pointu, avec l'extrémité de la mandibule supérieure un peu inclinée; narines basales, oblongues, percées de part en part et closes en arrière par une membrane; tarses courts, très-comprimés, carénés en devant et en arrière; doigts antérieurs bordés par une membrane festonnée et réunis à leur base par cette même membrane; pouce pinné, isolé et ne portant à terre que par le bout; ongles plats écailleux, n'étant, pour ainsi dire, qu'un prolongement de la membrane inter-digitale; ailes étroites et courtes; queue nulle, remplacée par une touffe de plumes soyeuses.

Considérations générales. Les Grèbes ont une physionomie toute particulière, qui les fait facilement reconnaître. Ils diffèrent des Plongeons, avec lesquels ils ont été confondus, par les pieds bordés d'une membrane découpée en festons; par leur tête petite, leur cou allongé, leur corps ovale, aplati et garni en dessous de duvet et de plumes serrées, résistantes et lustrées.

Ils ont, comme eux, les eaux en partage; mais ils préfèrent les eaux douces à celles de la mer, et ils ont cela de commun qu'ils plongent avec une rare facilité, qu'ils nagent souvent entre deux eaux et qu'ils ne peuvent marcher qu'en se tenant droits, avec les ailes plus ou ou moins écartées. Les Grèbes volent très-bien, et opèrent de très-longs voyages en automne et au printemps. On en voit à ces époques dans presque tous les pays tempérés de l'Europe.

Leur nourriture consiste en petits poissons, en vers, en insectes et en végétaux aquatiques.

Leur mue est double. La plupart des espèces portent à la tête, durant l'été, des ornements très-remarquables. C'est à tort que M. Temminck dit qu'ils les ont en toutes saisons, quand ils sont adultes. Je n'en ai jamais trouvé avec ces ornements qu'à la fin d'avril ou dans le courant du mois de mai.

Observations. 1.° Indépendamment des cinq espèces européennes de Grèbes, généralement admises par les ornithologistes, l'auteur du *Manuel d'Ornithologie*, dans la quatrième partie de son livre, en

décrit une sixième, d'après Boie, sous le nom de *P. Arcticus*, et le prince Ch. Bonaparte, dans sa *Faune d'Italie*, fait mention d'une septième, qu'il désigne sous le nom de *P. longirostris*.

Le *P. Arcticus* est un oiseau très-voisin du Grèbe esclavon. Le comte de Keyserling et le professeur Blasius prétendent même qu'il est impossible de le distinguer de cette espèce ; qu'il suffit de comparer les individus adultes en chair, pour en être convaincu ; que le *P. Arcticus* ne diffère du *P. cornutus* que par la taille, qui serait un peu plus petite. M. Schlegel ne le considère que comme une race de ce dernier et le désigne par le nom de *P. cornutus Arcticus*.

Quant au *P. longirostris*, il serait brun en dessus, blanc en dessous, un peu roussâtre au cou, avec une bande brune interrompue ; il aurait le bec beaucoup plus long que le tarse et légèrement retroussé à sa pointe ; ses teintes seraient celles du *P. rubricollis* et la taille celle du *P. cristatus ;* il habiterait la Sardaigne. Son existence étant très-douteuse, je ne saurais l'admettre.

2.° Kaup n'a laissé dans le genre *Podiceps* que le Grèbe Castagneux. Il en a distrait les autres espèces, qui sont devenues pour lui : le *Pod. rubricollis*, type de son genre *Pedeaithyia*, dans lequel il comprend aussi le *Pod. cristatus ;* le *Pod. auritus*, type de son genre *Proctopus ;* et le *Pod. cornutus*, type de son genre *Dytes*. S'il est une division générique qui ne puisse être démembrée, c'est sans contredit celle que composent les Grèbes, et ce ne peut être que le désir d'innover qui a porté Kaup à proposer ces genres, que *rien absolument* ne justifie.

494. GRÈBE HUPPÉ. — PODICEPS CRISTATUS.

Diagnose : *Bec plus long que la tête ; lorums nus ; une sorte de collerette dans les jeunes sujets, ou une collerette formée de plumes rousses et noires, et deux touffes de plumes sur les côtés de l'occiput dans les adultes.*

Taille : 51 *à* 52 *cent.*

Synonymie : Colymbus cristatus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 222 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 589, *adulte*, et *C. urinator*, p. 593, *jeune sujet.*

Colymbus cornutus, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 45, *adulte* en été ; *Col. cristatus*, p. 34 et 38, *jeune* de l'année et un autre de deux ans.

Podiceps cristatus, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 780 ; — Mey. et

Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 426; — Temm. *Man* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 717; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XIII, p. 442, et *Faun. Fr.* (1828), p. 349; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 545; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XC; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 352; — Schleg. *Revue* (1844), p. CIV.

Buff. *Pl. enl.* 400, *adulte* en robe d'amour; 944, *sujet* de deux à trois ans au printemps.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 344, *adulte* en été; 345, *jeune sujet*.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 388.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 59, f. 1, en été.

Description. *Mâle en robe d'amour :* Dessus de la tête et le haut de la nuque d'un noir lustré, avec les plumes de l'occiput allongées, formant une touffe aplatie de haut en bas de chaque côté; moitié inférieure de la nuque d'un brun cendré; dessus du corps d'un brun noirâtre, avec les bordures des plumes cendrées; gorge et joues d'un blanc plus ou moins pur, suivi d'une large fraise ou collerette d'un roux ardent supérieurement et noir lustré inférieurement; devant du cou et parties inférieures du corps d'un blanc argentin lustré, avec une teinte rousse, mêlée de cendré, sur les côtés de la poitrine et de l'abdomen; partie nue des lorums rouge; côtés du cou, couvertures alaires et rémiges secondaires d'un blanc pur; bec brun en dessus, rougeâtre sur les côtés et en dessous, avec la pointe blanche; pieds nuancés de vert et de jaune en devant, d'un brun vert en dehors et en dessous des doigts, avec les bords des membranes inter-digitales jaunes; iris rouge plus ou moins foncé.

Femelle en robe d'amour : Elle ressemble au mâle; elle a seulement la fraise moins large et les deux touffes de l'occiput moins longues.

Mâle et femelle en automne : Ils ont les teintes moins pures et n'ont ni collerette ni huppe.

Jeunes avant la première mue : D'un brun nuancé de

noirâtre et de roussâtre en dessus et sur les côtés, avec une teinte claire au cou ; d'un blanc argentin en dessous, avec la gorge et les joues lavées de roussâtre en bas, et trois bandes brunes, allongées sur chaque côté et deux autres plus petites au-dessous de la tête ; bas du miroir de l'aile blanc, tacheté de brun ; bec brun de corne en dessus et sur les bords des mandibules à la base ; pieds d'un brun vert en dehors, d'un jaune verdâtre en dedans et en dessus, avec les doigts variés de traits transversaux d'une teinte d'un brun verdâtre.

Après la mue : Ils offrent peu de changements.

A l'âge d'un an : Ils commencent à offrir une indication de huppe occipitale et de fraise.

A deux ans, au printemps : La huppe et la fraise existent, mais cette dernière est courte, les plumes qui la composent sont roussâtres et terminées par un mélange de brun et de roux.

A trois ans révolus : Le plumage est complet.

Historique. Cette espèce est répandue en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique ; elle est de passage régulier en France, en automne et au printemps. Nous la voyons dans le nord de la France pendant les mois de mars, d'avril, de mai, d'octobre, de novembre et de décembre. Elle est très-abondante en Suisse, pendant l'hiver.

Elle se reproduit dans plusieurs de nos départements, en Suisse et en Sicile ; niche dans les marais ; construit un nid flottant, attaché aux joncs et aux roseaux. Sa ponte est de trois ou quatre œufs, oblongs, également pointus aux deux bouts, d'un blanc sale verdâtre ou roussâtre, sans taches.

Grand diam., 5 cent. 5 mill. ; petit diam., 3 cent. 7 mill.

Observations. Les individus qui passent aux environs de Lille, vers la fin de mars et surtout dans le courant d'avril et de mai, sont en robe de noces, c'est-à-dire, qu'ils portent une large collerette et une huppe de chaque côté de l'occiput. En automne, lorsqu'ils repassent, ils ne les ont plus ou il ne leur en reste qu'une partie. J'ai trouvé le 15 mars, sur notre marché, des sujets qui portaient ces ornements.

On assure qu'à Genève, chaque Grèbe se vend 6 à 8 francs aux pelletiers, qui en font des garnitures de robes.

195. GRÈBE JOUGRIS. — PODICEPS RUBRICOLLIS.

(Type du genre *Pedeaithyia* , Kaup.)

Diagnose : *Bec plus court que la tête ; lorums emplumés; point de collerette ; joues grises dans les adultes , blanches et rayées de brun dans les jeunes sujets.*

Taille : 43 *à* 44 *cent.*

Synonymie : Colymbus subcristatus , Gmel. *Syst.* (1788) , t. 1, p. 590 , *adulte* en été ; *C. Parotis* et *C. rubricollis* , p. 592 , *jeune* de l'année et *sujet* plus âgé.

Podiceps rubricollis , Lath. *Ind.* (1790) , t. 2 , p. 783; — Temm. *Man.* 2.e edit. (1820), t. 2 , p. 720 ; — Vieill. *Dict.* (1817) , t. XIII, p. 444 , et *Faun. Fr.* (1828) , p. 351 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829) , t. 1 , p. 545 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 594 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838) , p. 65 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840) , p. XC ; — Schinz , *Europ. Faun.* (1840) , t. 1, p. 353 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CV.

Buff. *Pl. enl.* 931 , l'*adulte*.

P. Roux , *Ornith. Prov.* pl. 347.

Gould , *Birds of Eur.* pl. 389.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 59 , f. 2 , robe d'hiver

Vulgairement : Grèbe à joues grises.

Description. *Mâle dans les premiers jours de mai :* Dessus de la tête d'un noir lustré, s'étendant, sous forme de bande, le long de la partie moyenne de la nuque, avec les plumes occipitales allongées et formant sur chaque côté une huppe courte et aplatie ; parties supérieures du corps d'un brun roussâtre, avec les plumes bordées de cendré ; joues et gorge d'un beau gris bleuâtre , environné par une teinte blanche ; devant et côtés du cou, haut de la poitrine d'un roux ardent ; parties inférieures du corps d'un blanc argentin, parsemées de petites taches d'un brun cendré ; flancs et côtés de la poitrine teintés de brun et de roussâtre ; rémiges brunes , avec une partie des secondaires blanche , terminées ou maculées en

dehors, de brun et de roussâtre ; bec noir, avec les côtés et le dessous jaune orange à la base ; pieds d'un noir verdâtre en dehors, d'un jaune verdâtre nuancé de noir clair en dedans ; dessus des doigts orange pâle, teinté de jaune rose, de jaune gris et de brun verdâtre plus foncé en dehors et sur les bords, avec une ligne brune longitudinale au milieu de chacun des antérieurs ; iris roux clair.

Femelle au printemps : Elle ressemble au mâle; elle a seulement les teintes un peu moins vives, et moins de taches brunes aux parties inférieures.

Mâle et femelle en automne : Sans huppe, sans taches brunes à la poitrine et à l'abdomen, avec le roux du cou moins vif, les joues et la gorge gris de souris, sans encadrement de blanc; bec vert bouteille en dessus, jaune citron sur les côtés et en dessous à la base, avec l'intérieur rouge livide ; pieds vert plombé en dessus, nuancé de jaune rougeâtre et linéolé transversalement, vert bouteille en dessous et en dehors ; iris jaune clair.

Jeunes avant la première mue : De taille beaucoup plus petite que les adultes ; dessus de la tête, du cou, et du corps, d'un brun noirâtre; gorge et joues blanches, avec trois bandes courbes brun noirâtre, dont l'inférieure est interrompue ; devant et côtés du cou, haut de la poitrine d'un cendré roussâtre, avec les teintes plus rousses sur les côtés ; dessous du corps blanc luisant ou roussâtre, avec les flancs et le bas-ventre d'un cendré brunâtre ; bec brun verdâtre en dessus, rouge jaunâtre en dessous ; pieds d'un noir verdâtre en dehors, d'un jaune verdâtre nuancé de noir clair et de rougeâtre en dedans ; iris jaune roussâtre.

Après la mue d'automne : Le changement de plumage est peu remarquable.

Après la mue de printemps : La taille de l'oiseau est sensiblement plus grande ; il n'y a plus qu'une ou deux bandes brunes aux joues, celles qui ont disparu sont remplacées par un peu de roussâtre.

Nota. Un sujet tiré près de Lille, le 2 mars 1844, et qui

fait partie de ma collection, est brun noirâtre en dessus, sans huppe; blanc en dessous, avec de nombreuses taches d'un brun cendré à la poitrine et sur les côtés de l'abdomen; brun cendré aux parties latérales et antérieure du cou, nuancé de cendré et de gris bleuâtre aux joues et à la gorge; bec, iris et pieds comme chez le mâle adulte en robe d'amour.

Un autre, tiré dans la même localité le 12 novembre 1842, conservait encore la moitié des plumes de la huppe occipitale et avait la poitrine et l'abdomen blancs, sans taches, avec les flancs brun cendré.

La longueur du bec et des tarses est très-variable dans cette espèce.

Historique. Le Jougris habite l'Europe, l'Asie et l'Amérique. On le dit très-répandu dans le Holstein. Il est de passage dans le midi et le nord de la France; mais il y est rare, surtout sous son plumage de noces. Cependant on l'a tué sous cette livrée en Suisse, dans les mois de mai et de juillet. Je l'ai moi-même trouvé sur le marché de Lille, en mai 1841, avec une robe de noces parfaite.

Il niche dans les marais; pond trois ou quatre œufs oblongs, d'un blanc jaunâtre ou légèrement verdâtre.

Grand diam., 4 cent. 8 mill.; petit diam., 3 cent. 3 mill.

496. GRÈBE ESCLAVON. — PODICEPS CORNUTUS.

(Type du genre *Dytes*, Kaup.)

Diagnose : *Bec court, droit, un peu fléchi vers la pointe, plus haut que large à sa base; une collerette noire et une touffe de plumes rousses sur les côtés de la tête, dans les adultes; iris à deux cercles.*

Taille : 35 *cent.*

Synonymie : Colymbus cornutus minor, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 50.

Colymbus cornutus, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 591, l'*adulte*, et *C. obscurus*, p. 592, *jeune sujet* ou l'*adulte* en robe d'hiver?

Podiceps cornutus. Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 782; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 431; — Temm.

Man. 2.e édit. (1820), t. 2, p. 721 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XIII, p. 445, et *Faun. Fr.* (1828), p. 352 ; — G. Guv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 545 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 65 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XC ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 353 : — Schleg *Revue* (1844), p. CV.

Podiceps caspicus, Less. *Ornith.* (1831), p. 594.

Buff. *Pl. enl.* 404, *adulte* en robe d'amour.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 348, *vieux*.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 390.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 59, f. 3.

Vulgairement : Petit Grèbe cornu ou Grèbe d'Esclavonie.

Description. *Mâle et femelle, en robe d'amour :* Dessus de la tête d'un noir à reflets verdâtres ; dessus du cou et du corps d'un noir luisant ; gorge et joues d'un noir profond, lustré, avec les plumes allongées et effilées, formant une large collerette ; devant et côtés du cou, haut de la poitrine et abdomen d'un blanc pur à reflets métalliques ; flancs d'un roux marron, nuancé de cendré ; une grande touffe de plumes rousses au-dessus des yeux et derrière, commençant aux lorums inclusivement, et formant, pour ainsi dire, deux cornes ; bord libre des paupières roux : couvertures alaires un peu moins noires que les scapulaires ; rémiges brunes, avec quelques-unes des secondaires blanches ; bec noir, avec la base rose et la pointe rouge ; pieds noir verdâtre en dehors, gris livide, varié de jaunâtre en dedans et derrière ; iris rouge groseille, entrecoupé d'un cercle jaunâtre.

Mâle et femelle en automne, après la mue : Sans touffes de plumes derrière les yeux et sans collerette ; d'un cendré brun verdâtre, lustré, en dessus, avec une teinte plus claire aux bordures des plumes dorsales et des scapulaires ; d'un blanc pur en dessous, avec la moitié du cou cendré clair, et les flancs cendré foncé ; bas des joues, gorge et côtés du quart supérieur du cou jusqu'à la ligne médiane de la nuque, blancs ; bec brun verdâtre, plus foncé en dessus,

avec la base rougeâtre ; pieds brun verdâtre en dehors, cendré bleuâtre en dedans ; iris rouge, avec un cercle blanchâtre qui le partage en deux parties inégales.

Jeunes avant la première mue : Plus petits; d'un brun moins foncé en dessus ; d'un blanc moins lustré en dessous ; avec le devant du cou et les flancs gris de souris ; la gorge, le bas des joues variés de roussâtre et de brun, et quelques traits longitudinaux de cette dernière couleur ; iris rouge, avec un cercle grisâtre.

Historique. L'Esclavon habite les contrées septentrionales et orientales de l'Europe ; il est de passage en Belgique et dans le nord de la France.

Son apparition chez nous est très-irrégulière ; on en tire de loin en loi, au printemps, dans les marais ou les prairies inondées qui avoisinent l'Escaut, près de Tournai. Je l'ai trouvé prenant sa robe d'amour, sur le marché de Lille, dans le courant d'avril 1842. J'en ai vu un autre, en plumage parfait, qui a été tué près de Quesnoy, dans le mois de mai. Cet oiseau est aussi rare dans le midi de la France que dans le nord de cet état, surtout en robe d'amour.

Il niche dans les marais, parmi les roseaux ; son nid est flottant et attaché aux joncs ; ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont allongés, d'un blanc verdâtre, un peu gris, sans taches.

Grand diam., 4 cent. 5 mill. ; petit diam., 3 cent.

Un sujet provenant d'Islande, que je possede, est sensiblement plus fort, dans toutes ses parties, que ceux tués en France.

497. GRÈBE OREILLARD. — PODICEPS AURITUS.

(Type du genre *Proctopus*, Kaup.)

Diagnose : *Bec petit, large à sa base, un peu relevé vers la pointe ; une touffe de plumes noires sur la tête et une autre de plumes rousses sur les oreilles, dans les adultes, en été ; point de double cercle à l'iris.*

Taille : 31 *cent.*

Synonymie : Colymbus auritus, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 222 ; — Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 54 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 590.

Podiceps auritus, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 781; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 435; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 725; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XIII, p. 445, et *Faun. Fr.* (1828), p. 353; — Less. *Ornith.* (1831), p. 594; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 64; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XC; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 354; — Schleg. *Revue* (1844), p. CV.

P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 349, f. 1, *mâle* au printemps; f. 2, *tête.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 391.

Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 59, f. 4.

Vulgairement : Grèbe à oreilles.

Description. *Mâle et femelle en robe d'amour :* Parties supérieures d'un noir à reflets verdâtres, avec les plumes du vertex allongées et susceptibles d'érection; côtés et devant du cou, haut de la poitrine pareils au dos; bas de la poitrine, abdomen, d'un blanc pur, à reflets métalliques, avec les côtés roux marron vif, nuancé de cendré; pinceau de longues plumes effilées d'un jaune clair et roux, luisant derrière chaque œil, s'épanouissant sur la région parotique; couvertures alaires noires, à reflets; rémiges noirâtres, quelques-unes des secondaires, entièrement blanches et plus ou moins nuancées de brun en dehors; bec noir; iris et bord libre des paupières rouge vermillon; pieds d'un brun verdâtre en dehors, cendré verdâtre en dedans.

Mâle et femelle en automne : Ils ressemblent à ceux de l'espèce précédente dans la même saison, et ne s'en distinguent que par une taille plus petite, un bec moins fort, déprimé à sa base, relevé à sa pointe, et par l'absence du cercle blanchâtre qui partage l'iris.

Jeunes avant la première mue : Plus petits que les adultes, d'un cendré noirâtre en dessus, blanc en dessous, avec une teinte roussâtre à la gorge; d'un roux tacheté de brun à la région parotique; le reste, comme les vieux en hiver.

Historique. Le Grèbe oreillard habite l'Europe septentrionale et quelques autres parties tempérées.

Il est assez commun dans quelques localites du midi de la France, dans les environs de Nîmes, par exemple, où il se reproduit; plus rare dans le nord. On le voit peu aux environs d'Abbeville, de Bayonne. Il est annuellement de passage près de Lille, dans les mois d'avril, de mai, de septembre et d'octobre. Je l'ai obtenu plusieurs fois à ces diverses époques. Le 14 avril 1842, entre autres, j'ai trouvé sur notre marché six individus, deux mâles et quatre femelles, qui avaient été tués dans un marais à 4 ou 5 kilomètres de Béthune; ils étaient en plumage d'amour plus ou moins complet et évidemment en mue. Une autre fois j'ai obtenu un sujet en robe d'amour parfaite, dans le courant de mai.

Il niche sur les bords des lacs et des rivières; ses œufs, au nombre de trois ou quatre, sont d'un jaune roussâtre ou d'un roux vif sans taches, lorsque l'incubation est avancée; d'un blanc verdâtre ou blanc sali de brun lorsqu'ils sont fraîchement pondus.

Grand diam., 4 cent. et demi; petit diam., 2 cent. 9 mill.

Observations. M. Hardy possède un métis de cette espece et de l'Esclavon.

498. GRÈBE CASTAGNEUX. — PODICEPS MINOR.

(Type du genre *Sylbeocyclus*, Ch. Bonap.; *Podiceps*, Kaup.)

DIAGNOSE : *Bec court, fort, presque cylindrique; ni huppe, ni fraise ou collerette; cou roux, marron ou cendré.*

Taille : 23 *à* 24 *cent.*

Synonymie : COLYMBUS FLUVIATILIS, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 59.

COLYMBUS MINOR et HEBRIDICUS, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 591 et 594.

PODICEPS MINOR, Lath. *Ind.* 1790, t. 2, p. 784, et *C. Hebridicus*, p. 785; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 436; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1828), t. 2, p. 727; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XIII, p. 441, et *Faun. Fr.* (1828), p. 350; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 545; — Less. *Ornith.* (1831), p. 595; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1820), p. XC; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 355; — Schleg. *Revue* (1844), p. CV.

Sylbeocyclus minor, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 64.
Buff. *Pl. enl.* 905, robe d'hiver ou jeune âge.
P. Roux, *Ornith. Prov.* pl. 346.
Gould, *Birds of Eur.* pl. 392.
Bouteil. *Ornith. du Dauph.* pl. 59, f. 5.

Description. *Mâle et femelle en été :* Dessus de la tête gorge d'un noir profond, avec les lorums blanchâtres ; nuque et dessus du corps noirs, lavés d'olivâtre ; devant et côtés du cou roux marron vif ; poitrine et flancs roussâtres, milieu de l'abdomen cendré noirâtre, avec une teinte bleuâtre ; cuisses, croupion roussâtres ; ailes pareilles au manteau, avec les rémiges secondaires blanches à leur base ; bec noir et blanc jaune verdâtre à sa pointe et en dessous à la base ; pieds brun verdâtre en dehors, carnés en dedans ; iris rouge brun.

Mâle et femelle en hiver : Dessus de la tête, nuque, parties supérieures du corps d'un brun cendré très-légèrement lavé de roussâtre ; gorge et bas-ventre blanc pur ; devant du cou, haut de la poitrine roux blanchâtre ; côtés du cou roux cendré clair ; bec brun cendré, avec les commissures jaunâtres ; iris brun rougeâtre.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent aux adultes en robe d'hiver, mais ils sont plus petits.

A la sortie du nid : Ils sont couverts d'un duvet cendré en dessus et blanc en dessous, avec des raies brunes en zig-zag sur fond blanc aux côtés de la tête et du cou.

Historique. Le Castagneux habite presque toute l'Europe. Il est commun partout en France, durant l'hiver, et sédentaire dans le nord de cet état.

Il niche dans les marais d'eau douce, au milieu des joncs et des roseaux ; établit son nid à fleur d'eau, sur des herbes sèches, placées négligemment, et pond quatre ou cinq œufs, un peu allongés, d'un blanc roussâtre, d'un jaune pâle, d'un gris brunâtre, sans taches. Ces œufs varient beaucoup dans leurs teintes, et l'incubation influe beaucoup sur ces dernières.

Grand diam., 3 cent. 8 mill. ; petit diam., 2 cent. 6 mill.

Observations. Le Castagneux commence à quitter sa robe d'été à

la mi-octobre, et la reprend à la fin d'avril ou dès les premiers jours de mai. Il répand une odeur musquée qui rend sa chair fort désagréable.

M. Millet dit que le fiel de cet oiseau donne une belle couleur verte qu'on pourrait employer en lavis, sans autre préparation que d'y ajouter un peu de gomme.

FAMILLE XXXVII.

ALQUES. — *ALCIDÆ.*

Synonymie : Brévipennes ou Uropodes, Dumér. (1806).
Pygopodes, Illig. (1811).
Brachypteri, Vieill. (1806) ; — G. Cuv. (1817).
Alques, Less. (1831).
Alcidae, Ch. Bonap. (1838).
Plongeurs, *partim*, Schleg. (1844).

Caractères. Bec comprimé, à arête plus ou moins élevée, recourbé à son extrémité ; pieds à l'arrière du corps, comme chez les Grèbes, et courts ; trois doigts antérieurs réunis par une membrane ; point de pouce : ailes courtes, sub-aiguës ou impropres au vol.

Observations. Cette famille est très-naturelle et comprend les Guillemots, les Mergules, les Macareux et les Pingouins. Elle est parfaitement distincte de celle qui renferme les Grèbes et les Plongeons, que quelques auteurs réunissent à ceux-ci, mais qui en diffèrent par des caractères trop tranchés pour ne pas en être séparés.

GENRE CXXIII.

GUILLEMOT. — URIA.

Synonymie : Colymbus et Alca, Linn. (1766) ; — Gmel. (1788).
Uria, Briss. (1760) ; — Lath. (1790) ; — Dumér. (1806) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815) ; — Vieill. (1816) ; — G. Cuv. (1817) ; — Less. (1831) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).

Caractères. Bec droit, pointu, comprimé, convexe en dessus et anguleux en dessous, couvert à sa base de plumes veloutées, un peu courbé et échancré à l'extrémité de chaque mandibule ; narines médianes, ovalaires, à moitié fermées par une membrane emplumée, percées de part en part en devant ; tarses courts, grêles, réticulés ; ongles falciformes, pointus ; ailes moyennes, étroites ; queue courte.

Considérations générales. Les Guillemots habitent généralement les mers qui baignent les contrées septentrionales du globe.

Leur nourriture consiste en insectes marins, en petits crustacés et en petits poissons.

Ils nichent en compagnie, par grandes bandes, parmi les rochers, et choisissent à cet effet les points les plus culminants.

Ils émigrent, en hiver, par troupes nombreuses, et suivent les côtes maritimes des pays tempérés. Quoique mal organisés pour le vol, ils se transportent à des distances très-grandes, en rasant la surface des eaux.

Ils ne viennent à terre que pour nicher ou lorsqu'ils y sont poussés ou jetés par la tempête.

Leur mue est double. Les mâles et les femelles se ressemblent. Le petits naissent couverts de duvet abondant et sont nourris par le père et la mère jusqu'à ce qu'ils puissent se rendre à la mer.

Observations. On admet généralement les espèces suivantes comme européennes : Guillemot capuchonné, G. larmoyant, G. gros-bec et G. gryllé.

Le comte de Keyserling et le professeur Blasius en indiquent une cinquième sous le nom d'*Uria Mandtii*, d'après Lichtenstein. Une autre est décrite dans l'*Isis* (1824), p. 981, sous celui d'*Uria unicolor*, Faber.

L'*Uria Mandtii* habiterait le Spitzberg et ne serait, d'après M. Schlegel, qu'une race locale de l'*Uria grylle*. Il aurait la même taille, le dos bleuâtre et le ventre blanc.

L'*U. unicolor* ne paraît être qu'une variété accidentelle de la même espèce. M. Schlegel, qui en a reçu un individu du Groënland, est de cet avis. C'est, suivant lui, le *Grylle carbo* de Brandt, introduit depuis quelque temps parmi les oiseaux d'Europe par le prince Ch. Bonaparte.

499. GUILLEMOT TROILE. — URIA TROILE.

Diagnose : *Bec plus long que la tête, très-comprimé ; plumes des flancs en partie blanches et noires.*

Taille : 42 *à* 43 *cent.*

Synonymie : Colymbus Troile, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 2, p. 220 ; — Gmel. *Syst.* (1788), p. 585.

Uria, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 70.

Uria lomvia, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 27 ; — Keys et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCII.

Uria Troile, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 796 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 446 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 921 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XIV, p. 35, et *Faun. Fr.* (1828), p. 407 ; — G. Cuv. *Rég. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 547 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 638 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 65 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 360 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CVII.

Buff. *Pl. enl.* 903, *robe d'amour.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 396.

Vulgairement : Grand Guillemot, Guillemot à capuchon.

Description. *Mâle et femelle en été :* Tête, cou d'un noir brun de suie velouté, avec une empreinte linéaire de même teinte derrière l'œil, descendant, en formant une courbe, sur les côtés du cou ; dessus du corps de la même couleur ; dessous d'un blanc pur, entaillant le bas de la face antérieure du cou, avec les flancs marqués de larges taches longitudinales noires ; ailes pareilles au manteau ; les rémiges secondaires terminées de blanc ; queue noire ; bec noir cendré en dehors, jaune vif en dedans ; tarses et doigts d'un brun jaunâtre antérieurement, face postérieure et membrane interdigitale noires ; iris brun roussâtre.

Mâle et femelle en hiver : Dessus de la tête, du cou et du corps d'un noir velouté tirant sur le cendré, avec l'occiput blanc, varié de taches noirâtres ; gorge, devant et presque

la totalité des côtés du cou, milieu de la poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; flancs tachetés longitudinalement de noirâtre ; espace entre le bec et l'œil, une bande immédiatement au-dessous de l'empreinte linéaire située en arrière de l'œil, d'un noir cendré ; bas des côtés du cou également d'un noir cendré qui se confond avec celui du dos et forme, en avançant sur les côtés de la poitrine, une sorte de demi-collier ; ailes comme en été ; bec brun de corne, avec une teinte plus claire, roussâtre aux commissures et à l'angle de la mandibule inférieure ; pieds brunâtres en dessous, derrière et en dehors, d'un brun livide jaunâtre en dedans, sur les doigts et sur les membranes, celles-ci d'une teinte plus foncée.

Jeunes de l'année : D'un noir nuancé de brun cendré en dessus ; blancs en dessous, avec le bas du cou brun cendré . les côtés de la partie supérieure du cou tachetés de cette couleur et les flancs flammés longitudinalement de noir ; bec plus court que dans l'adulte, cendré, à base roussâtre ; pieds d'un jaunâtre livide, avec les palmures brunes.

Variétés accidentelles : On cite des sujets qui n'avaient pas de blanc aux rémiges secondaires, et d'autres avec les rectrices tapirées de taches d'un cendré jaunâtre.

Historique. Ce Guillemot habite principalement les mers glaciales ; se répand, l'hiver, le long de la Baltique, des côtes de Hollande, de la Belgique et de la France jusqu'à Bayonne ; se montre en toutes saisons dans certaines localités de ce dernier état et en Angleterre.

Il niche, par bandes, dans les trous des rochers ; pond un seul œuf, très-grand, piriforme, d'un gris verdâtre ou olivâtre, ou d'un vert bleuâtre, avec des taches et des traits irréguliers d'un cendré foncé ou d'un brun noir.

Grand diam., environ 8 cent. ; petit diam., 4 cent. 8 mill.

Il se reproduit en grand nombre aux Aiguilles d'Etretat, à 18 kil. de Fécamp, dans les falaises de Jaubourg, à Aurigny, et quelquefois dans le Boulonnais. Il se reproduit aussi en très-grandes bandes dans les rochers, près de Douvres, en Angleterre, où ses œufs sont fort recherchés pour faire des coquetiers. On prétend même que l'on se sert du jaune de ces œufs pour donner de la nuance et de la solidité à certaines couleurs.

Observations. M. Hardy a tué, dans le mois de janvier, un sujet qui avait déjà repris son plumage de noces. Ceux que j'ai reçus de Dunkerque, dans le courant du même mois, conservaient tous leur robe d'automne. Les vieux ne mueraient-ils pas plus tôt que les sujets moins âgés ? Cela me semble probable.

500. GUILLEMOT BRIDÉ. — URIA RINGVIA.

Diagnose : *Bec plus long que la tête et effilé ; tour des yeux et un trait derrière chaque œil blancs ; plumes des flancs en partie blanches et noires.*

Taille : 42 à 43 cent.

Synonymie : Uria Ringvia, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 28 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840) ; t. 1, p. 359.

Uria lacrymans, d'après Lapylaie, Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 574 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 638.

Uria Troile leucophthalmos, Faber, *Prodrom. der Island.* (1822), p. 42 ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CVII.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 397.

Vulgairement : Guillemot pleureur ou Larmoyant.

Description. *Mâle et femelle en été :* Tête, cou d'un noir de suie, avec le bord libre des paupières et une raie sur une empreinte, ou suture linéaire derrière les yeux, d'un beau blanc ; dessus du corps d'un noir profond ; dessous d'un blanc pur, entaillant le bas de la face antérieure du cou, avec les flancs marqués de larges taches longitudinales noires, comme dans l'espèce précédente ; ailes pareilles au manteau, avec les rémiges secondaires terminées de blanc ; bec noir cendré en dehors, jaune en dedans ; pieds brun jaunâtre ; iris brun.

Mâle et femelle en hiver : Dessus de la tête, du cou et du corps noirs, nuancés de cendré, avec des points d'un noir parfait à l'extrémité des plumes ; tour des yeux, devant et côtés de la plus grande partie du cou blancs, mouchetés de brun noirâtre, avec une bande noire derrière les yeux et une

ligne blanche immédiatement au-dessus, formant une courbe en s'étendant au-delà de l'occiput ; bas de la face antérieure du cou, poitrine, abdomen, sous-caudales d'un blanc pur, avec les flancs largement tachetés de noir ; bas des côtés du cou d'un noir nuancé de cendré, se confondant avec celui du dos et formant, en avançant sur les côtés de la poitrine, une sorte de demi-collier ; ailes, queue, bec, pieds et iris comme en été.

Jeunes de l'année : Ils me sont inconnus.

Historique. Cette espèce habite les régions arctiques, l'Islande, Feroé, Terre-Neuve. Elle est de passage sur les côtes septentrionales de la France. On a trouvé des sujets morts sur les côtes de la Manche et on en a tué près de Dunkerque, de Montreuil-sur-Mer, d'Abbeville et de Dieppe. Le 7 juin 1846, un mâle et deux femelles, d'après ce que m'écrit M. Hardy, ont été tirés au milieu d'une grande quantité de Guillemots troïles, aux Aiguilles d'Étretat.

D'après le même naturaliste, cette espèce ou race (car les auteurs ne sont pas d'accord à ce sujet), s'est reproduite deux fois à sa connaissance sur ces mêmes Aiguilles d'Étretat.

Elle niche dans les trous de rochers, sur les bords de la mer, en compagnie du Troïle ; pond un seul œuf, très-piriforme, d'un blanc jaunâtre, avec quelques taches d'un gris cendré et des traits sinueux ou des zigzags d'un roux clair et d'un brun noir.

Grand diam., 8 cent. ; petit diam., 5 cent.

Observations. Faber et Graba, qui ont séjourné en Islande et à Féroë, prétendent que le Guillemot larmoyant et celui à gros bec ou Arra, dont il sera question ci-après, ne sont que des variétés de l'*Uria Troïle*. M. Thienemann, qui a également visité ces contrées, est d'un avis contraire ; il considère ces oiseaux, dont les œufs auraient constamment des couleurs différentes, comme formant trois espèces distinctes.

501. GUILLEMOT ARRA. — URIA ARRA.

Diagnose : *Bec de la longueur de la tête, dilaté à la base ; point de plumes noires aux flancs.*

Taille : 40 cent. environ.

Synonymie : Uria Troille, Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 27 (1).

Uria Arra, Pall. d'après Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCII.

Uria Brunnichii, d'après Sabine, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 924; — Schleg. *Revue* (1844).

Uria Francsii, d'après Leach, Less. *Ornith.* (1831), p. 638; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 360.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 398.

Vulgairement : Guillemot Gros-Bec, Guillemot de Franc.

Description. *Mâle et femelle en été :* Dessus de la tête, du cou et du corps d'un noir profond, reflétant légèrement le bleuâtre; gorge, milieu et côtés du cou d'un noir brunâtre velouté; bas de la face antérieure du cou, poitrine, abdomen, flancs et sous-caudales d'un blanc pur; ailes pareilles au dos, avec l'extrémité des rémiges secondaires blanche; bec bleu clair à sa base, bleu noirâtre dans le reste de son étendue : tarses et iris noirs.

Mâle et femelle en hiver : Ils ont le devant du cou blanc comme le dessous du corps, avec le bas des côtés du cou tacheté et noir comme le dos.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent aux adultes sous leur plumage d'hiver, mais le bec est sensiblement plus court.

Historique. Le Guillemot Arra habite les mers glaciales, et se montre accidentellement en Angleterre et dans le midi de l'Europe.

Il niche dans les trous de rochers; pond un œuf très-gros et très-piriforme, d'un vert bleuâtre ou d'un bleu clair plus ou moins brillant, avec des points et des taches noires ou d'un brun noir, rapprochés vers le gros bout.

Grand diam., 8 cent.; petit diam., 5 cent.

Observations. Le Guillemot Arra a été confondu avec les deux espèces ou races précédentes. C'est Brünnich, auteur de l'Ornithologie boréale, qui paraît les avoir distinguées le premier.

(1) J'aurais dû adopter le nom de *Troille* qui est plus ancien que celui d'*Arra*, je ne l'ai pas fait pour éviter la confusion de cet oiseau avec le *Troile* de Linné.

502. GUILLEMOT GRYLLÉ. — URIA GRYLLE.

Diagnose : *Bec plus court que la tête ; un grand espace blanc pur au milieu des ailes, dans les adultes, et tacheté de noir dans les jeunes sujets.*

Taille : 33 *à* 34 *cent.*

Synonymie : Colymbus Grylle, Linn. *S. N.* 12.e édit (1766), t. 1, p. 220 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 584.

Uria minor nigra, Columba Groenlandica vulgo dicta, Briss. *Ornith* (1760), t. 6, p. 76, et Uria striata, p. 78.

Uria Grylle, Grylloides et Balthica, Brünn. *Ornith.* (1764), p. 28.

Uria Grylle, Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 796 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 446 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p 925 ; — Vieill. *Dict.* (1817), t. XIV, p. 36, et *Faun. Fr.* (1838), p. 407 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 638 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 65 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCII ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 361 : — Schleg. *Revue* (1844), p. CVII.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 399.

Vulgairement : Guillemot à miroir.

Description. *Mâle en robe d'amour* : Entièrement d'un noir assez profond, avec les petites et les moyennes couvertures alaires d'un blanc pur ; bec noir en dehors, rouge en dedans ; pieds rouge vif ; iris brun foncé.

Femelle en robe d'amour : Semblable au mâle, mais d'un noir un peu moins profond et de taille plus petite.

Mâle et femelle en hiver : Dessus de la tête et du corps noirs, avec les plumes terminées de blanc ; joues, cou, blancs, laissant apercevoir le noir des plumes dont il est garni ; poitrine, abdomen, sous-caudales, petites et moyennes couvertures alaires d'un blanc pur : bec noirâtre en dehors et rougeâtre en dedans.

Jeunes avant la première mue : Dessus de la tête, dos et sus-caudales d'un noir terne ; nuque variée de blanc et de noir ; scapulaires noires, tachetées de blanc ; gorge blanche : joues, côtés et devant du cou, haut et côtés de la poitrine, flancs, d'un blanc sali de noir à l'extrémité des plumes; abdomen blanc; petites et moyennes couvertures alaires d'un blanc plus pur, terminées de brun noirâtre.

Historique. Ce Guillemot habite les mers du pôle nord. Il est de passage irrégulier sur les côtes de France, et notamment sur celles de nos départements septentrionaux, où on l'a rencontré quelquefois en mai et en novembre. Je possède un sujet qui a été tué à Dunkerque.

Il niche dans les trous de rochers ; sa ponte est d'un, de deux et quelquefois de trois œufs, d'un cendré clair ou d'un blanc sale un peu azuré, avec des taches noires et quelques taches d'un gris foncé.

Grand diam., 5 cent. 7 mill. ; petit diam , 4 cent. 2 mill. (1)

GENRE CXXIX.

MERGULE. — MERGULUS.

Synonymie : Alca , Linn. (1766) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790).

Uria , Briss. (1760).

Mergulus, Ray (1713), - Vieill. (1816) ; — Ch. Bonap. (1838) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schleg. (1844).

Cephus, d'après Mœhring, G. Cuv. (1817) ; — Less. (1831) ; Schinz (1840).

Caracteres. Bec plus court que la tête, épais, conico-convexe, emplumé à sa base, courbé et pointu à son extrémité : narines amples et arrondies ; tarses peu robustes et courts : ailes pointues ; queue arrondie.

Observations. Ce genre ne comprend qu'une espece, qui a les formes, le plumage et les mœurs des Guillemots, et qui diffère de

(1) M. Temminck dit de cet oiseau : *il niche comme l'espèce précédente*, et à l'espèce précédente, il écrit *propagation inconnue !*

ceux-ci par le bec, la tête arrondie, les yeux à fleur de tête et le corps plus ramassé.

Sa mue est aussi double. Le mâle et la femelle ne diffèrent l'un de l'autre que par la taille.

503. MERGULE NAIN. — MERGULUS ALLE.

Diagnose : *Bec de moitié plus court que la tête ; quelques traits longitudinaux d'un blanc pur sur les plumes des ailes les plus rapprochées du corps.*

Taille : 23 *cent. environ.*

Synonymie : Alca Alle, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 214 ; — Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 26 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 795 ; — Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 443.

Uria minor, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 73.

Alca Alce, Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 554.

Uria Alle, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 928.

Mergulus Alce, Vieill. *Dict.* (1818), t. XX, p. 209, et *Faun. Fr.* (1828), p. 409.

Mergulus Alle, Ch. Bonap. *Birds* (1838) ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCII ; — Schleg. *Revue* (1844), p. CVIII.

Cephus Alle, Less. *Ornith.* (1831), p. 639 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 358.

Buff. *Pl. enl.* 917, *oiseau* en robe d'hiver donné pour la *femelle.*

Gould, *Birds of Eur.* pl. 402.

Vulgairement : Petit Guillemot ou Guillemot noir et blanc, Colombe du Groënland.

Description. *Mâle en robe d'amour* : Tête, cou, dessus du corps et sus-caudales d'un noir profond ; poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; petites et moyennes couvertures alaires pareilles au manteau ; les plus grandes moins noires, avec trois ou quatre bandes longitudinales blanches sur les plus proches du corps ; queue noire ; bec

noir ; tarses et doigts brun jaunâtre, avec les palmures brun verdâtre ; iris noirâtre.

Femelle en amour : Semblable au mâle ; seulement un peu plus forte.

Mâle et femelle en hiver : Dessus de la tête, la plus grande partie des joues, nuque, dessus du corps, sus-caudales d'un noir plus profond qu'en été ; gorge, bas des joues, devant et côtés du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur, avec quelques faibles taches plus ou moins apparentes à la partie inférieure du cou, une tache blanche sur la paupière supérieure ; une espèce de bande noirâtre sur les côtés du cou, derrière l'oreille ; couvertures et pennes alaires de la même teinte que le manteau, avec quelques petites bandes blanches sur les grandes couvertures les plus rapprochées du corps, et les rémiges secondaires terminées de blanc ; le reste comme en été. La femelle a, en outre, l'occiput varié de taches blanches et les côtés du cou de taches noires, les bandes des grandes couvertures alaires plus larges et plus longues.

Jeunes de l'année : Ils diffèrent peu des adultes en robe d'hiver : ils ont seulement le bec plus court et les joues cendrées.

Variétés accidentelles : Des sujets de cette espèce ont offert un plumage d'un blanc gris ; d'autres étaient entièrement blancs : d'autres n'offraient aucune trace de bandes blanches sur les ailes.

Historique. Le Guillemot nain habite les régions polaires des deux mondes, et paraît être en plus grand nombre en Amérique qu'en Europe. Il est de passage irrégulier sur nos côtes maritimes, où il se montre ordinairement en automne, dans les hivers rigoureux ou après un ouragan. Il y est du reste moins rare que le Gryllé.

Il niche dans les trous des rochers ; pond un seul œuf, gris azuré ou vert sale très-clair, avec quelques petites taches roussâtres, principalement vers le gros bout, ou sans taches.

Grand diam., 4 cent. 7 mill. ; petit diam., 3 cent. 1 mill.

Observations. J'ai vu, dans la collection de M. Selys-Longchamps, la variété blanc gris désignée par Pallas sous le nom de *Colymbus lacteolus.*

GENRE CXXX.

MACAREUX. — FRATERCULA.

Synonymie : Alca, Linn. (1766); — Gmel. (1788); — Lath. (1790); — Mey. et Wolf (1810).
Fratercula, Briss. (1760); — Vieill. (1816); — G. Cuv. (1817); — Less. (1831).
Mormon, Illig. (1811); — Temm. (1820); — Ch. Bonap. (1838); — Schinz (1840); — Schleg. (1844).
Lunda, Pallas, d'après Keys. et Blas. (1840).

Caractères. Bec plus court que la tête, plus haut que long, très-comprimé, arqué, à arête surmontant le niveau du crâne, sillonné de haut en bas, échancré à sa pointe, garni d'une peau plissée et calleuse à sa base; narines basales, linéaires, à peine apparentes, en grande partie couvertes par une membrane nue; tarses courts, retirés dans l'abdomen; trois doigts palmés; ongles crochus; ailes courtes, étroites; queue très-courte, arrondie.

Considérations générales. Les Macareux, par leur organisation et leur genre de vie, ont une grande analogie avec les Pingouins; aussi Linné les a-t-il compris dans le même genre. Brisson, le premier, les a séparés génériquement, et sa manière de voir a été adoptée par presque tous les ornithologistes.

Ces oiseaux habitent, comme les espèces de la même famille, les mers du nord de l'Europe. Ils nagent et plongent aussi avec une extrême facilité; ne viennent à terre que durant les pontes ou lorsqu'ils y sont contraints par une mer trop houleuse. Ils choisissent toujours un point plus ou moins élevé, afin de pouvoir aisément gagner la mer, leur démarche étant pénible, lente et peu assurée.

Leur nourriture consiste en mollusques, en petits crustacés, en astéries, en insectes et en plantes marines.

Ainsi que les Guillemots et les Pingouins, ils émigrent en automne, et quoique également mal organisés pour le vol, ils se transportent alors à d'immenses distances. Ils se montrent en hiver jusque dans le

midi de l'Europe. Leur transport s'opère par un vol rapide, en rasant les eaux ; ce vol, qui n'est jamais de longue durée, est fréquemment repris.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes sujets s'en distinguent par un bec sensiblement plus petit. On ne sait au juste si leur mue est double.

Observations. Ce genre ne comprend qu'une espèce européenne bien authentique. Une seconde, que j'indique avec un point de doute, n'est pas admise par tous les ornithologistes. Quelques-uns ne la considèrent que comme une race plus forte, et d'autres n'y voient qu'une variété locale. Je suis assez disposé à me ranger à l'avis de ces derniers.

504. MACAREUX MOINE. — FRATERCULA ARCTICA.

Diagnose : *Parties supérieures et un collier noirs ; parties inférieures blanches; une petite rosace orange à la commissure du bec.*

Taille : 30 *cent.*

Synonymie : Alca Arctica, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 211 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 549 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 792.

Fratercula, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 81.

Alca canogularis, Mey. et Wolf, *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 442.

Mormon Fratercula, Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 933 ; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 362.

Fratercula Arctica, Vieill. *Dict.* (1818), t. XVIII, p. 330, et *Faun. Fr.* (1828), p. 410 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 549 ; — Less *Ornith.* (1831), p. 642; Schleg. *Revue* (1844), p. CVIII.

Mormon Arcticus, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 66.

Lunda Arctica, Keys. et Blas. *Die Wirbelt* (1840), p. XCII. Gould, *Birds of Eur.* pl. 403.

Perroquet du nord, *dans nos ports maritimes.*

Description. *Mâle et femelle :* Dessus de la tête, du cou, du corps et sus-caudales d'un noir lustré, formant autour du

cou une sorte de collier de treize millimètres de largeur en devant et le double plus large sur les côtés; gorge, joues, dessus des yeux et haut des faces latérales du cou d'un gris clair, brunâtre derrière la mandibule inférieure; bas du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur; couvertures alaires, rémiges et rectrices pareilles au manteau; bec gris de fer, avec la base teintée de bleu, la pointe rouge, trois sillons à la mandibule supérieure, deux à l'inférieure et une rosace orange aux commissures; bord libre des paupières de cette dernière couleur; pieds de couleur orange rouge; iris blanchâtre.

Jeunes avant la première mue : Brun noirâtre en dessus, blanc en dessous, avec le cou couvert de plumes et de duvet gris noir; bec petit, sans sillon brunâtre; iris brun.

Après la mue : Noir en dessus, blanc en dessous, avec le collier, les joues d'un cendré brun, les côtés de la tête et du haut du cou cendré sombre, les côtés de la poitrine, les flancs lavés de cendré clair; bec rougeâtre rembruni, avec un sillon sur la mandibule supérieure; iris brun clair; pieds brun rougeâtre.

Les jeunes, en naissant, sont couverts d'un long duvet brun à la tête, au cou, sur le corps, sur les flancs, et blanc à la poitrine et au milieu de l'abdomen.

Historique. Le Macareux est répandu dans les régions septentrionales des deux mondes et dans certaines localités de l'ouest de la France. Il est de passage le long des côtes maritimes de cet état, jusqu'à Bayonne.

Il se reproduit en grand nombre sur les côtes et les îles de la Bretagne, à Aurigny, aux Aiguilles d'Étretat principalement.

C'est vers le 15 du mois de mai que ces oiseaux commencent à s'occuper de la reproduction. Ils s'emparent, à cet effet, des trous des rochers et de ceux des lapins; parfois ils en creusent eux-mêmes de très-profonds dans le sable. Ils se plaisent, me dit M. Jules de Lamotte, qui a eu occasion de les observer, à nicher les uns près des autres, et le local qu'ils choisissent est quelquefois tellement miné, qu'on s'y enfonce jusqu'aux genoux, lorsque l'on passe dessus. La ponte est d'un seul œuf, d'un blanc un peu grisâtre, souvent très-sale et couvert d'un enduit roussâtre. Selon M. Moquin-Tandon, la ponte serait au con-

traire de deux œufs, d'un blanc sale un peu grisâtre, avec quelques taches pâles, grises ou roussâtres, plus rapprochées au gros bout. Je n'en ai jamais vu de semblables.

Grand diam., 5 cent. 8 mill.; petit diam., 4 cent. 3 mill.

Le 15 de juillet, ces oiseaux quittent la terre pour retourner à la mer, qu'ils n'abandonnent plus que par des circonstances fortuites. Leur cri est grave et fort; leur vol est facile et quelquefois assez élevé.

505. MACAREUX GLACIAL? — FRATERCULA GLACIALIS.

Diagnose : *Parties supérieures et un collier noirs; parties inférieures blanches; une grande rosace orange aux commissures du bec.*

Taille : 33 *à* 34 *cent.*

Synonymie : Mormon Glacialis, d'après Leach, Temm. *Man.* 4.e part. (1840), p. 579; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 66; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 362.

Fratercula Glacialis, Schleg. *Revue* (1840), p. CVIII.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 404.

Description *Mâle et femelle en juillet :* Semblables au Macareux arctique; brun noir, nuancé de lie de vin au vertex et à l'occiput, noir lustré bleuâtre à la nuque, sur le corps et les ailes; blanc en dessous, avec la face, le haut du cou, la gorge blanchâtres, lavés de cendré, principalement derrière et dessous les yeux et le bec; bec coloré et sillonné comme dans l'espèce précédente et non unicolore, ainsi que le dit M. Temminck (1); rosace de la commissure du bec, nudité des paupières, pieds et iris comme dans l'espèce précédente.

Mâle et femelle en automne : Ils ont les joues plus rembrunies; le cendré tire plus sur le brun derrière la mandibule inférieure.

Jeunes avant la première mue : Ils sont plus petits; ont

(1) Ce naturaliste a été sans doute induit en erreur par des sujets qui lui ont été envoyés dans de l'alcool et dont les becs étaient décolorés. Tous ceux que j'ai reçus ou vus, et qui étaient récemment mis en peau, avaient tous conservé leurs couleurs et ressemblaient entièrement à celui du *Fratercula arctica*.

le bec plus long que haut et sans rainures ; les joues plus rembrunies que celles des adultes en hiver, et les teintes noires moins pures.

En naissant, ils sont, comme dans le Macareux moine, couverts de long duvet.

Historique. Le Macareux glacial habite les mers du pôle arctique, jusqu'aux limites glaciales ; il est commun au Spitzberg, au Groënland, au Kamtschatka et à Terre-Neuve.

M. Jules de Lamotte a eu occasion de tuer, en Norwége, quelques individus de cette espèce ou race, qui ne paraît pas rare dans ce pays.

Il niche, comme le Macareux moine, dans des trous pratiqués dans le sable ou entre les rochers. Son œuf est plus gros et a à peu près la même teinte.

Grand diam., 6 cent. 2 mill. ; petit diam., 4 cent. 4 mill.

Observations. 1.° Cette espèce ou race a les mêmes mœurs et la même manière de vivre que le Macareux moine, et n'en diffère que par la taille. Suivant M. Jules de Lamotte, on le distinguerait de celui-ci par son cri de rappel, qui serait différent.

2.° Le bec du *Glacialis*, et probablement aussi celui de l'*Arctica*, varient beaucoup en grandeur. Chez un sujet adulte que je possède, il ne mesure de haut en bas, à la base, que 3 cent. 3 mill., comme dans le Macareux moine. Chez deux autres, la hauteur est de 3 cent. 6 et 7 mill.

GENRE CXXXI.

PINGOUIN. — ALCA.

Synonymie : Alca, Linn. (1766) ; — Briss. (1760) ; — Gmel. (1788) ; — Lath. (1790) ; — Dumér. (1806) ; — Mey. et Wolf (1810) ; — Temm. (1815) ; — G. Cuv. (1829) ; — Keys. et Blas. (1840) ; — Schinz (1840) ; — Schleg. (1844).
Alca et Chenalopex, Vieill. (1816).
Utamania et Alca, Ch. Bonap. (1838).

Caractères. Bec conico-convexe, droit, plus court que la tête, très-comprimé, terminé en pointe recourbée et aiguë : mandibule supérieure à moitié couverte de plumes, l'inférieure renflée en dessous, l'une et l'autre sillonnées de haut en bas ;

narines médianes oblongues ; tarses courts, réticulés ; trois doigts entièrement palmés, sans pouce, avec les ongles peu courbés ; ailes et queue courtes ; cette dernière pointue.

Considérations générales. Les Pingouins ressemblent, par la nature de leur plumage, aux Macareux et aux Guillemots. Ils ont les mêmes habitudes et habitent, comme eux, le nord de l'Europe.

Ils se tiennent ordinairement en mer, le long des côtes ; ne viennent à terre que pour nicher ou lorsqu'ils y sont poussés par les tempêtes. Dans le premier cas, ils choisissent les rochers, d'où ils peuvent plus facilement se jeter à l'eau. C'est dans leurs anfractuosités que les femelles déposent, chacune, un œuf.

Ils se nourrissent de poissons, de crustacés et d'insectes.

Leur mue est double.

Le plumage est le même dans les deux sexes ; celui indiqué par des auteurs comme propre à la femelle est la robe d'hiver de l'oiseau. Les jeunes sujets se distinguent des adultes par un bec plus petit et l'absence de sillons.

Observations. Ce genre comprend deux espèces, que quelques ornithologistes ont cru devoir séparer génériquement. Je préfère les laisser réunies, à l'exemple de MM Temminck, Keyserling, Blasius, Schlegel et autres savants de nos jours.

506. PINGOUIN TORDA. — ALCA TORDA.

(Type du genre *Alca*, Vieill. ; *Utamania*, Leach.)

Diagnose : *Ailes propres au vol, aboutissant au croupion, une ligne blanche, plus ou moins continue, du bec à l'œil.*

Taille : 38 *cent. environ.*

Synonymie : Alca Torda, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. 1, p. 210 ; — Brünn. *Ornith. Bor.* (1764), p. 25 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 551 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 793 ; — Mey. et Wolf. *Tasch. der Deuts.* (1810), t. 2, p. 439 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 936 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. 1, p. 381, et *Faun. Fr.* (1828), p. 412 ; — G. Cuv. *Règ. An.* 2.e édit. (1829), p. 549 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 642 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.*

(1840), p. XCI; — Schinz, *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 363; — Schleg. *Revue* (1844), p. CVIII.

ALCA, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 89, *adulte* en été, et *A. minor*, *jeune sujet*.

ALCA BALTHICA et UNISULCATA. Brünn. *lib. cit.* p. 25, *robe d'hiver* et *jeune sujet*.

UTAMANIA TORDA, Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 66.

Buff. *Pl. enl.* 1003, *robe d'été d'un sujet adulte* donnée pour celle du *mâle* : 1004, *robe d'hiver* donnée pour celle de la *femelle*.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 401.

DESCRIPTION. *Mâle et femelle en été* : Tête, gorge, partie supérieure de la face antérieure du cou, la totalité des faces latérales et postérieure d'un noir tirant sur une couleur de suie rougeâtre, avec une ligne d'un blanc pur, qui du haut du bec se rend aux yeux; dos, sus-caudales d'un noir profond; scapulaires d'un noir tirant sur le brunâtre; bas de la face antérieure du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur; queue noire; bec noir à l'extérieur, jaune orange à l'intérieur, avec trois rainures courbes sur la mandibule supérieure, celle du milieu blanche et la plus étendue, deux ou trois rainures également sur l'inférieure, correspondant aux précédentes, la plus longue aussi blanche; pieds noirs; iris brun.

Mâle et femelle en hiver : Front, vertex, occiput, nuque, région supérieure du corps et sus-caudales, d'un noir moins profond à la tête et au cou; toutes les parties inférieures d'un blanc pur; devant des yeux de la même teinte que le vertex, avec la ligne blanche, qui du bec se rend à ces organes, moins apparente et entrecoupée de brun; côtés de l'occiput et de la nuque maculés de cendré et de noirâtre sur fond blanc; couvertures et pennes alaires pareilles au manteau; les secondaires terminées de blanc éclatant et formant, par leur rapprochement, une bande transversale assez large; queue noire; bec, pieds et iris comme en été; bouche d'un jaune livide.

Jeunes avant la première mue : Ils ressemblent aux vieux en plumage d'été, sont plus petits, d'un noir tirant sur le cendré, avec du duvet noirâtre au cou ; bec court, étroit, sans sillons, iris plus foncé.

Après la mue : Ils ressemblent aux vieux en plumage d'hiver ; presque aussi grands ; sans duvet au cou ; bec toujours sans rainures.

Au printemps : Toute la tête et une partie du cou se couvrent de plumes noires, qu'ils conservent jusqu'à la mue d'automne ; le bec s'élargit, on commence à y apercevoir les vestiges de quelques sillons ou rainures.

En sortant de l'œuf, ils sont couverts de duvet cendré à la tête et au cou, noir sur le corps et blanc dessous.

Aux époques des mues, on trouve des sujets de tous âges qui ont les joues, la gorge, les faces latérales et antérieure du cou maculées de noir et de blanc, et qui ressemblent plus ou moins à ceux d'hiver ou d'été, suivant que la mue est plus ou moins avancée.

Historique. Le Pingouin Torda habite de préférence les mers glaciales des deux mondes, et quelques contrées tempérées de l'Europe. Il est de passage sur les côtes maritimes de France, principalement sur celles du nord, où on le voit en grand nombre, l'hiver, lorsqu'il règne des vents du nord et surtout du nord-ouest. Il se montre aussi, en cette saison, sur nos côtes du sud, en Italie et en Sicile. Nous le voyons quelquefois en été, mais rarement.

Il se reproduit en France, aux Aiguilles d'Étretat, sur les côtes de Cherbourg et à Aurigny. Il se reproduit aussi, dit-on, sur la côte occidentale de l'Angleterre. Ne serait-ce pas de là que viendraient les individus que l'on voit en été sur le rivage de Dunkerque ? Il niche sur les bords de la mer ou sur les îlots, dans les crevasses des rochers ; pond un seul œuf très-grand, oblong, d'un blanc grisâtre ou d'un gris cendré clair un peu bleuâtre, avec des points et de petites taches cendrées et brunes, et quelques larges mouches d'un brun noir.

Grand diam., 7 cent. 4 mill. ; petit diam., 5 cent. environ.

Observations. Un sujet, âgé d'un an, tué le 22 août 1828 sur le rivage de Dunkerque, et qui m'a été envoyé, avait les testicules très-

gros, ce qui semble indiquer qu'à cet âge cette espèce est susceptible de se reproduire. Son jabot était plein de petits poissons et de chevrettes.

Les mues ont lieu en mars et en août.

507. PINGOUIN BRACHIPTÈRE. — ALCA IMPENNIS.

(Type du genre *Chenalopex*, Vieill. ; *Alca*, Ch. Bonap.)

Diagnose : *Bec plus long que la tête ; ailes impropres au vol, à rémiges très-courtes ; une tache blanche entre les yeux et le bec.*

Taille : 65 *cent. environ.*

Synonymie : Alca impennis, Linn. *S. N.* 12.e édit. (1766), t. I, p. 210 ; — Gmel. *Syst.* (1788), t. 1, p. 550 ; — Lath. *Ind.* (1790), t. 2, p. 591 ; — Temm. *Man.* 2.e édit. (1820), t. 2, p. 929 ; — Vieill. *Dict.* (1816), t. 1, p. 381 ; — G. Cuv. *Rég. An.* 2.e édit. (1829), t. 1, p. 550 ; — Less. *Ornith.* (1831), p. 642 ; — Ch. Bonap. *Birds* (1838), p. 66 ; — Keys. et Blas. *Die Wirbelt.* (1840), p. XCI ; — Schinz. *Europ. Faun.* (1840), t. 1, p. 363 : — Schleg *Revue* (1844), p. CVII.

Alca major, Briss. *Ornith.* (1760), t. 6, p. 85.

Buff. *Pl. enl.* 367.

Gould, *Birds of Eur.* pl. 400.

Vulgairement : Grand Pingouin.

Description. *Mâle et femelle en été :* Tête, derrière et côtés du cou, gorge, dessus du corps d'un noir profond, avec une grande tache blanche, ovalaire, entre l'œil et la mandibule supérieure ; devant du cou, poitrine, abdomen et sous-caudales d'un blanc pur ; couvertures alaires pareilles au manteau ; rémiges noires, les secondaires terminées de blanc ; queue noire ; bec également noir, avec huit sillons à fond blanc, sur la mandibule supérieure, et dix ou onze sur l'inférieure ; pieds noirs ; iris brun foncé.

Les mâle et femelle en hiver sont inconnus.

Jeunes : Ils n'ont pas de sillons au bec ; *en naissant* ils sont couverts de duvet gris brunâtre.

Historique. Le grand Pingouin habite les mers glaciales des deux mondes, notamment le Groënland, la baie de Baffin, le nord-ouest de l'Islande. Il se trouvait en assez grand nombre il y a une quinzaine d'années aux Orcades; mais le ministre presbytérien dans le Mainland, en offrant une forte prime aux personnes qui lui apportaient cet oiseau, a été cause de sa destruction sur ces îles.

On l'a vu accidentellement en France. Ainsi trois individus ont été tués il y a quarante ou cinquante ans sur les côtes de Cherbourg; l'un d'eux fait partie de la riche collection de M. de Lamotte. D'un autre côté, M. Hardy, dans son *Catalogue des Oiseaux observés dans le département de la Seine-Inférieure*, dit en avoir tiré et manqué deux, dans le mois d'avril, sur la plage de Dieppe.

Il niche dans les grandes crevasses des rochers ; pond un seul œuf, énorme (c'est le plus grand des œufs pondus en Europe), très-piriforme, d'un roux très-clair ou d'un gris isabelle, avec des taches, des raies irrégulières et des zigzags d'un brun plus ou moins foncé. M. Temminck compare les zigzags à des caractères chinois.

Grand diam., 13 à 14 cent. ; petit diam., 8 cent. (1)

(1) Un œuf de grand Pingouin, en 1846, était coté à Paris 200 francs. M. de Lamotte en a offert 150 sans avoir pu l'obtenir. L'administrateur du musée de Boulogne vient d'en vendre un 600 francs à un Anglais.

FIN.

TABLE MÉTHODIQUE DU TOME SECOND.

Pages.

TROISIÈME ORDRE. — Pigeons . . . 1

Familles. Genres. Espèces.

24. COLOMBIENS 3
75. COLOMBE 3
278. Ramier 4
279. Colombin 6
280. Biset 8
281. Tourterelle . . . 9
282. D'Égypte 11
283. Voyageuse . . . 12

QUATRIÈME ORDRE. — GALLINACÉES. 15

25. GANGAS 16
74. GANGA 17
284. Cata 18
285. Unibande 20
26. TÉTRAS 22
75. TÉTRAS 22
286. Urogalle 25
287. A queue fourchue . 26
288. Gélinotte 29
76. LAGOPÈDE 31
289. Rouge 32
290. Subalpin 34
291. Alpin 36
27. FAISANS 39
77. FAISAN 39
292. Vulgaire 40
293. Doré 43
28. PERDRIX 45
78. PERDRIX 46
294. Francolin 48
295. Bartavelle . . . 51
296. Rouge 55
297. Gambra 56
298. Grise 57
299. Colonieui 61
300. Caille 65

Familles.	Genres.	Espèces.	
	79. Turnix		65
		301. Andaloux	66

CINQUIÈME ORDRE. — ÉCHASSIERS. 69

29. OUTARDES			70
	80. Outarde		71
		302. Barbue	72
		303. Canepetière	77
		304. Houbara	80
	81. Courre-vite		82
		305. Isabelle	83
30. PLUVIERS			84
	82. Pluvian		85
		306. Mélanocéphale	86
	83. Œdicnème		87
		307. Criard	88
	84. Pluvier		90
		308. Doré	91
		309. Guignard	93
		310. Asiatique	95
		311. A plastron	96
		312. Ribaudet	97
		313. Gravelotte	99
		314. A collier interrompu	101
		315. Armé	102
	85. Huitrier		104
		316. Pie	104
	86. Glareole		106
		317. Glarole	107
		318. Pallas	110
	87. Vanneau		111
		319. Huppe	112
		320. Suisse	114
		321. Social	116
31. GRUES			118
	88. Grue		118
		322. Cendrée	119
		323. Antigone	122
		324. Leucogérane	123
	89. Anthropoïde		124
		325. Demoiselle	125
	90. Baléarique		127
		326. Couronnée	128
32. HERONS			129
	91. Héron		130
		327. Cendré	132
		328. Pourpré	134
		329. Aigrette	137

Familles.	Genres.	Espèces.	
		550. Garzette	139
		551. Crabier	141
		552. Garde-Bœuf	143
		553. Butor	144
		554. Mokoho	145
		555. Blongios	147
		556. Bihoreau	149
	92. Cigogne		151
		557. Blanche	152
		558. Noire	154
	93. Spatule		155
		559. Blanche	156
33. Ibis			158
	94. Ibis		159
		560. Sacré	160
		561. Falcinelle	161
34. Bécasses			165
	95. Courlis		164
		562. Cendré	165
		563. Corlieu	167
		564. A bec grêle	168
	96. Barge		170
		565. Commune	171
		566. Rousse	175
		567. De Meyer	175
		568. Terek	177
	97. Chevalier		179
		569. Aboyeur	180
		570. Brun	182
		571. Stagnatile	185
		572. Gambette	187
		573. Sylvain	190
		574. Cul-Blanc	192
		575. Guignette	194
		576. Grivelée	196
		577. Longicaude	197
		578. Semi-Palmé	198
	98. Combattant		200
		579. Ordinaire	201
	99. Bécasse		204
		580. Grise	206
		581. Major	209
		582. Bécassine	211
		583. Sabine	213
		584. Sourde	215
		585. Ordinaire	215
	100. Bécasseau		218
		586. Maubèche	219
		587. Violet	222
		588. Rousset	224
		589. Cocorli	225
		590. Cincle	228

Familles.	Genres.	Espèces.	
		571. De Schinz. . . .	231
		572. Pectoral	232
		573. Platyrhynque. . .	234
		574. Minule.	236
		575. Temmia	237
	101. Sanderling		239
		576. Des sables. . . .	240
	102. Tourne-pierre		241
		577. Vulgaire.	242
35. PHALAROPES.			244
	103. Phalarope.		245
		578. Hyperboré	246
		579. Dentelé.	249
	104. Échasse		251
		580 Ordinaire.	252
36. RECURVIROSTRES.			254
	105. Recurvirostre		255
		581. Avocette.	256
37. PHENICOPTERES.			258
	106. Phenicoptère.		248
		582. Flammant.	259
38. RALES			261
	107. Ralle		262
		583. D'eau.	264
		584. De genêt.	266
		585. Marouette.	268
		586. Poussin.	270
		587. Baillon	272
	108. Gallinule		274
		588. Ordinaire.	275
	109. Porphyrion		277
		589. Talève.	278
	110. Foulque.		280
		590. Macroule.	280
		591. A crête.	282

SIXIÈME ORDRE. — Palmipèdes. . . 283

39. MOUETTES			287
	111. Stercoraire.		287
		592. Cataracte.	289
		593. Pomarin.	291
		594. Des rochers. . . .	295
		595. Longicaude. . . .	298
	112. Golland.		300
		596. Marin.	301
		597. Brun.	304
		598. Argenté	306
		599. Bourguemestre. .	309
		600. Leucoptère. . . .	310

Familles.	Genres.	Espèces.	
		401. D'Audouin. . . .	514
		402. Cendré.	515
		403. Sénateur.	515
		404. Tridactyle. . . .	516
		405. Tenuirostre. . . .	518
		406. Ichthyaète. . . .	520
		407. Africille	521
		408. Leucophthalme. .	522
		409. Mélanocéphale. .	524
		410. Rieur.	525
		411. Bonaparte.	528
		412. Pygmée.	530
		413. De Sabine. . . .	531
		414. De Ross.	532
	113. Sterne.	. . . . .	534
		415. Noddy.	535
		416. Hansel.	536
		417. Tschegrava. . . .	537
		418. Caujek.	539
		419. Voyageuse. . . .	542
		420. Pierre Garin. . .	542
		421. Arctique	544
		422. De Dougall. . . .	546
		423. Petite.	548
		424. Épouvantail. . . .	549
		425. Leucoptère. . . .	551
		426. Moustac.	553
10. PROCELLAIRES. . . .	. . . . .	. . . . .	554
	114. Albatros.	. . . . .	555
		427. Mouton.	556
		428. Chlororhynque. .	558
	115. Pétrel.	. . . . .	559
		429. Fulmar.	560
	116. Puffin.	. . . . .	561
		430. Cendré.	562
		431. Major.	563
		432. Fuligineux. . . .	564
		433. Mancks.	565
		434. Obscur.	566
	117. Thalassidrome. . . .	. . . . .	567
		435. Tempête.	567
		436. De Leach.	569
		437. De Wilson. . . .	570
		438. De Bulwer. . . .	571
11. PÉLICANS	. . . . .	. . . . .	572
	118. Cormoran.	. . . . .	575
		439. Ordinaire.	575
		440. Tengmick.	579
		441. Pygmée.	580
	119. Fou	. . . . .	582
		442. De Bassan. . . .	583
	120. Pélican.	. . . . .	585

Familles.	Genres.	Espèces.	
		143. Blanc.	386
		144. Crépu.	389
			390
12. CANARDS.			391
	121. Oie.		
		145. Cendrée.	393
		146. Vulgaire.	394
		147. A bec court.	396
		148. Rieuse.	397
		149. Naine.	399
		150. Hyperborée.	401
		151. Bernache.	402
		152. Cravant.	404
		153. A cou roux.	406
		154. Egyptienne.	407
			409
	122. CYGNE.		
		155. Sauvage.	410
		156. Bewich.	412
		157. Tuberculé.	414
			415
	123. CANARD.		
		158. Tadorne.	417
		159. Casarca.	420
		160. Musqué.	421
		161. Souchet.	423
		162. Sauvage.	425
		163. Pilet.	428
		164. Ridenne.	430
		165. Siffleur.	431
		166. Gloussant.	433
		167. Marbré.	435
		168. Sarcelle.	436
		169. Sarcelline.	438
		170. Huppé.	440
			442
	124. FULIGULE.		
		171. Garrot.	443
		172. De Barrow.	446
		173. Miquelonnaise	447
		174. Histrion.	451
		175. Millouinan.	453
		176. Milouin.	455
		177. Morillon.	457
		178. Nyroca.	459
		179. Huppée.	461
		180. Eider.	463
		181. Élégante.	466
		182. Disparate.	469
		183. Macreuse.	470
		184. Brune.	472
		185. A lunette.	474
		186. Couronnée.	476
			477
	125. HARLE.		
		187. Bièvre.	478
		188. Huppé.	480

Familles.	Genres.	Espèces.	
		189. Couronné.	482
		190. Piette.	485
43. PLONGEONS			486
	126. PLONGEON.		487
		191. Ibrim.	488
		192. Lumme.	490
		193. Cat-marin.	493
44. GRÈBES.			496
	127. GREBE.		496
		194. Huppé.	498
		195. Jougris.	501
		196. Esclavon.	503
		197. Oreillard.	505
		198. Castagneux. . . .	507
45. ALQUES.			509
	128. GUILLEMOT.		509
		199. Troïle	511
		200. Bridé.	513
		201. Arra.	515
		202. Gryllé	516
	129. MERGULE		517
		203. Nain.	518
	130. MACAREUX.		520
		204. Moine	521
		205. Glacial ?	523
	131. PINGOUIN.		524
		206. Torda.	525
		207. Brachiptère. . . .	528

ADDITIONS ET CORRECTIONS TYPOGRAPHIQUES

LES PLUS IMPORTANTES.

LISTE DE MM. LES SOUSCRIPTEURS, ajouter les noms suivants :
Cazeneuve, docteur médecin, professeur à l'Hôpital militaire d'instruction de Lille.
Duquesnoy, Edouard, à Dieppe.
Gaillon, Léon, à Dieppe.
Morolguier, directeur des contributions indirectes du département du Nord

TOME PREMIER.

Pages.
229, ligne 15, en mai au lieu de en mars.
274, ligne avant-dernière, Paykull au lieu de Payxull.
275, au titre, PLECTROPHANES au lieu de PLECTROPHALES.
279, à la synonymie, COLLURIONES au lieu de COLLUSIONES.
280, à la synonymie, ÆGITHALI au lieu de AEGISTALI.
381, ligne 35, *Phoneus* au lieu de *Phneus*, et *Enneoctenus* au lieu de *Enneactenus*.
385, ligne 10, minor au lieu de mnor.
394, ligne 5 de la synonymie, *Alauda* au lieu de *Aliuda*.
399, ligne 22, *nivalis* au lieu de *nieralis*.
499, à la diagnose, *penne bâtarde assez longue et large de 5 mill. au moins*, au lieu de *penne bâtarde courte et étroite*.
501, à la diagnose, *penne bâtarde très-courte, large de 2 mill.* au lieu de *2 cent.*
509, à la synonymie, LUSCIOLA au lieu de SUSCIOLA.
516, ligne 5, *Calamoherpinae* au lieu de *Claamoherpinae*.
525, ligne 4, *Adornis* au lieu d'*Adonis*.
538, ligne dernière, extérieure au lieu d'intérieure.
545, ligne 34, *atricapilla, hortensis* au lieu de *stricapilla, hortenais*.
552, ligne 31, un point après très-nombreuses, et transporter le reste de la phrase à la suite de la suivante.

TOME DEUXIÈME.

22, à la synonymie du genre, Genus LAGOPEDIS au lieu de LAGOPI.
56, ligne 2 de la synonymie, PETROSUS au lieu de PETROTUS.
61, titre de la 2.e section, COLINS-ORTYX au lieu de COLNIS ORTIS.
70, ligne 2 de la synonymie, CAMPESTRES au lieu de CAMPETRES.
86, ligne 5 de la synonymie, PLUVIANUS au lieu de LUVIANUS.
108, ligne 7 de la synonymie, GLAREOLA au lieu de GLARCOLA.

161, à l'historique, habite l'Afrique, les bords de la mer Caspienne, au lieu de en Afrique les bords de la mer Caspienne.

355, ligne 5 de la synonymie, LEUCOPAREIA au lieu de LEUCOPARAREIE.

364, ligne 7 de la synonymie, *Puffinus cinereus* au lieu de *Puff. inereus*.

380, à l'article *Observations*, Peyraudeau au lieu de Peyrdeau.

386, ligne 5 de la synonymie, OXOCROTALUS au lieu de OXOCROTATUS.

389, après la dernière ligne, ajouter : Grand diam. 9 cent. 2 mill. ; petit diam. 6 cent. 2 mill.

392, à la dernière phrase (*Cygnoides*, Pallas) au lieu de *Cygnoides*), jusqu'à au lieu de usqu'à, raliste Pallas au lieu de aliste.

443, ligne 13, *Albeola* au lieu d'*Albœla*.

472, fin de la 2.e ligne de la diagnose, rayer : *avec un miroir blanc*.

On m'a apporté aujourd'hui, 17 septembre 1849, un Verdier ou Gros-bec incertain, que l'on venait de prendre au filet, dans un des faubourgs de la ville de Lille. C'est un mâle adulte, dont le plumage très-frais indique que la mue vient de s'accomplir. L'inspection des organes génitaux ne laisse aucun doute sur son sexe.

Voici la description de cet oiseau :

Brun olivâtre en dessus, avec les bordures des plumes roussâtres et des petites taches noires au front et à la partie antérieure du vertex ; gorge, devant du cou blanc très-légèrement lavé de roussâtre, marqués de quelques faibles taches brunâtres ; côtés de la tête et du cou roussâtres, très-faiblement tachetés d'une teinte tirant sur le brun ; deux rangées de taches, sous forme de moustaches, au-dessous du bec ; poitrine, haut de l'abdomen et flancs largement tachetés de brun roussâtre sur un fond cendré ; les taches de poitrine allongées, celles des flancs très-longues, flammées ; milieu du ventre, sous-caudales blanc roussâtre : ailes atteignant l'union du tiers supérieur de la queue avec le tiers moyen ; couvertures alaires supérieures brun noirâtre avec les bordures d'un roussâtre tirant sur le jaune, et deux larges raies obliques de cette teinte, formées par l'extrémité des petites et moyennes tectrices ; couvertures inférieures cendré roussâtre jaunâtre ; rémiges brunes, bordées en dehors d'olivâtre, arrondies à leur pointe, la première plus longue que la quatrième, les deuxième et troisième à peu près égales et les plus longues de toutes ; queue très-échancrée, brune, avec les pennes bordées d'olivâtre ; bec bombé, un peu recourbé à la pointe, légèrement comprimé, d'un brun bleu de plomb, plus foncé en dessus qu'en dessous et sur les côtés ; pieds d'un livide brunâtre, avec quatre scutelles quadrilatères à la partie antérieure du tarse ; iris brun foncé.

Nota. J'ai rangé à tort cette espèce, qui m'était inconnue, dans le genre *Chlorospiza*, à l'exemple des auteurs les plus récents. Elle n'en a pas les caractères ; elle appartient au genre *Pyrrhula*, et sa place est dans la troisième section des oiseaux de ce genre.

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
39088000882795